LE DON

DE

LA PENTECÔTE

TOME I

LE DON
DE
LA PENTECÔTE

MÉDITATIONS SUR LE SAINT-ESPRIT

PAR

le **R. P. M. MESCHLER**, de la Compagnie de Jésus

Traduit de l'allemand

PAR L'ABBÉ PH. MAZOYER, du Clergé de Paris

TOME PREMIER

Si tu savais le don de Dieu !
(JOANN., IV, 10.)

PARIS (VIe)

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

—

1922

Nihil obstat :

Ph. Mazoyer
Parisiis, die 13a octobris 1922

Imprimatur :

Parisiis, die 16a octobris 1922

E. Adam
vic. gén.

INTRODUCTION

La Pentecôte est la fête de l'été de la nature. Le ciel a vraiment versé sur la terre l'esprit de vie. La vie s'épanche en torrents de lumière et de chaleur, elle ondule avec les épis dorés des moissons, elle se balance avec les branches chargées de leurs fruits ; elle verse dans le vert feuillage des « roses de la Pentecôte[1] » la pourpre de leurs fleurs, semblables à des langues de feu tombées du ciel. La terre mûrit ses trésors, elle prépare un riche festin, partout la vie déborde. Le peuple des chantres ailés et les rossignols gazouillent ; les arbres de la forêt, s'inclinant au souffle de la brise, bruissent et semblent se parler comme dans un rêve. — C'est la nature qui célèbre la Pentecôte.

La Pentecôte est aussi la fête de l'été de l'année ecclésiastique.

A travers l'horreur et les tempêtes de l'hiver, le Soleil de justice nous est apparu ; à Pâques, il s'est levé dans sa gloire ; à l'Ascension, il a

1. Nom de la pivoine, en allemand.

atteint le zénith, et maintenant nous recevons le fruit de son avènement et de son activité : il nous envoie l'Esprit-Saint, pour qu'il demeure avec nous et y achève son œuvre. Oui, l'Esprit Saint est le fruit merveilleux de la vie et des souffrances de Jésus ; il est la réalisation et la consommation de toutes les promesses ; son œuvre est de recueillir la moisson des champs de la vie nouvelle, que le Sauveur a ensemencés et cultivés. Le dernier âge du monde appartient au Saint-Esprit.

C'est à l'Esprit-Saint que nous consacrons ces pages. Leur but est d'apprendre à le mieux connaître, à le mieux honorer.

La tâche n'est point facile. Le Saint-Esprit est trop connu pour qu'on puisse n'en point parler ; et il est trop peu connu, pour qu'on puisse en parler de manière à toucher les cœurs et à épuiser le sujet. Suivant la parole du Sauveur il en est de l'Esprit-Saint comme du souffle du printemps[1] : on sent sa suave et douce haleine, on voit les merveilles qu'il accomplit ; et personne ne sait ni d'oû il vient ni où il va. Il ne manque pas de livres qui parlent des dons et de l'action du Saint-Esprit ; mais bien peu, dans le nombre, savent s'adresser au cœur et faire

1. *Joann.*, III, 8.

aimer la personne même de l'Auteur de ces dons. Le Saint-Esprit ne se présente point à nos regards comme le Fils ; il n'a point revêtu notre humanité pour venir au-devant de nous dans les voies de notre pèlerinage ici-bas : il demeure dans les insondables profondeurs de la Divinité[1], et alors même qu'il agit en nous, son action se renferme dans le secret et le silence de l'âme. Dans la Divinité, dans notre âme, l'Esprit-Saint est pour ainsi dire un abîme : comment l'interroger ? Le désir n'en est que plus grand de contempler l'Amour incréé d'où nous viennent tous les biens.

Nous chercherons donc premièrement à pénétrer du regard au cœur même de la Divinité, où l'Esprit-Saint vit et règne à jamais, et nous étudierons les aimables attributs de sa Personne divine. Quittant alors ces considérations, nous suivrons l'Esprit-Saint dans les divers modes de son action, jusqu'à ce qu'il nous ramène au sein de l'adorable Trinité. Nous aurons ainsi l'occasion de toucher à presque toutes les questions qui intéressent la vie spirituelle, puisque la vie, et surtout la vie surnaturelle, se rattache au Saint-Esprit par ses éléments les plus intimes. Après cette excursion dans le

1. I *Cor.*, II, 10.

domaine de l'Esprit-Saint, nous recueillerons dans notre cœur, comme un souvenir de ces méditations, la résolution d'honorer l'Esprit-Saint, et nous indiquerons la manière de le faire.

Pour guides dans ce voyage, nous avons pris d'abord les anciens maîtres en théologie, en particulier saint Thomas d'Aquin, ses disciples et ses commentateurs anciens et modernes, et enfin quelques auteurs où nous avons rencontré d'excellentes choses sur le Saint-Esprit.

Ces méditations peuvent être de quelque utilité à tous les fidèles ; elles serviront surtout aux prêtres et aux religieux.

Et maintenant, Esprit-Saint, infinie majesté de l'amour, grand ami de nos âmes, vous qui nous avez été donné au baptême pour nous conduire au bonheur dans l'éternelle patrie du Ciel, puisse cette œuvre, imparfaite, sans doute, mais inspirée par un filial amour, contribuer à votre gloire ! Bénissez ce travail ! Amener une seule âme à croire en vous d'un foi vive, à vous aimer sincèrement, quelle magnifique récompense de mes pauvres efforts ! Ainsi soit-il.

LE
DON DE LA PENTECÔTE

CHAPITRE PREMIER

Méditation pour la veille de la neuvaine

Les solennités de la fête de l'Ascension sont terminées : les cloches du soir ont cessé leurs joyeux accords. Nous sommes en esprit avec les disciples sur le mont des Oliviers, épiant encore, mais en vain, un reflet de la gloire du Sauveur[1]. Jésus est entré dans le ciel ; il a disparu à nos regards. Il ne nous reste qu'à descendre de la montagne pour attendre, suivant sa dernière recommandation, dans le silence et la paix du Cénacle, la promesse du Père, le Saint-Esprit.

Ce sont les jours de la préparation dans la retraite ; c'est la grande vigile de la Pentecôte, la neuvaine à l'Esprit-Saint. Cette méditation nous amènera à bien profiter de ces jours ; dans ce but nous indiquerons 1° quelques motifs de faire cette neuvaine, et 2° la manière de nous préparer le mieux possible.

1. *Act.*, I, 11.

I. — Assurément rien de plus convenable, de plus juste, de plus naturel que de nous préparer avec un soin particulier aux différentes fêtes de l'année ecclésiastique. La sainte Église nous en donne elle-même l'exemple, et plusieurs fois, dans le cours de l'année, reviennent certains jours de préparation que les chrétiens fervents ne manquent pas d'observer. Chacune de ces préparations a sa raison d'être, sa beauté propre, son utilité particulière. Mais sans craindre de tomber dans l'exagération, nous pouvons dire qu'il faut attacher la plus grande importance à la neuvaine au Saint-Esprit, à cause de sa dignité et de sa sainteté.

Cette dignité et cette sainteté lui viennent tout d'abord de son Auteur. Ce qui donne pour nous du prix à une dévotion, c'est la grandeur et la sainteté de celui qui l'a établie, l'amour que nous avons pour lui. Or, qui donc a établi cette neuvaine préparatoire à la Pentecôte ? N'est-ce pas le Sauveur lui-même ? En quittant ses disciples pour monter au ciel, sa dernière parole fut pour leur recommander de ne point sortir de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, « que vous avez, leur dit-il, entendue de ma bouche. Car Jean a baptisé dans l'eau, mais dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit[1] ». Les apôtres devaient donc, d'après son intention, se préparer à la descente de l'Esprit-Saint. Ils le comprirent et se conformèrent à cette recommandation.

1. *Act.*, I, 4, 5.

Ainsi, l'intention et la volonté du Sauveur étaient de voir les apôtres pratiquer cette dévotion et se préparer par une neuvaine. Pour nous, il désire simplement que nous fassions de même ; mais ce simple désir doit nous être doux, il doit nous être sacré. Aujourd'hui comme alors, le Sauveur souhaite que nous nous préparions à recevoir l'Esprit-Saint : n'est-ce pas une raison d'espérer qu'il nous bénira tout particulièrement si, dociles à son invitation, nous commençons cette préparation ? N'est-ce pas là, en toute vérité et en un sens spécial, prier en son nom[1] ? Disons-lui donc, à ce divin Sauveur, que, sur sa parole, nous commençons notre neuvaine et que, comptant sur cette parole même, nous nous promettons d'infinis avantages.

En outre, la dignité de la neuvaine de la Pentecôte lui vient de ceux-là mêmes qui, les premiers, ont pratiqué cette dévotion. Les apôtres se sont conformés fidèlement à l'ordre du Sauveur. Les Actes des apôtres nous le disent : Ils s'en retournèrent à Jérusalem et étant entrés dans la maison, Pierre, Jean et les autres apôtres montèrent dans le Cénacle, et tous persévérèrent en un même esprit, en prières avec les saintes femmes, et Marie, Mère de Jésus, et ses frères[2]. Qui voyons-nous, par conséquent, dans le Cénacle ? Les saints apôtres et la Très Sainte Vierge elle-même. N'est-ce pas pour nous une immense faveur d'entrer dans cette sainte com-

1. *Joann.*, XVI, 23 ; *Matth.*, XVIII, 20.
2. *Act.*, I, 13, 14.

pagnie, d'y attendre dans la prière en union avec eux ? Quel honneur de faire ce qu'ils ont fait, de tenir, en quelque sorte, leur place ici-bas ! N'avons-nous pas le droit d'espérer que leur prière communiquera à la nôtre quelque chose de son efficacité, si nous nous unissons en esprit avec eux ?

Troisièmement, cette neuvaine est digne, elle est sainte à cause de son objet. Quel est-il, cet objet ? C'est l'une des trois Personnes de la Sainte Trinité, l'Esprit-Saint dont la majesté est si grande, qui mérite si bien notre amour et notre adoration, qui nous est si nécessaire, qui nous veut tant de bien et qui, cependant, est si peu connu, honoré et aimé ! N'était-il point juste que le monde se préparât à l'avènement d'un hôte si excellent, qui venait pour l'honorer par un nouveau mode de sa présence, pour le sanctifier, lui apporter la joie, l'enrichir de ses dons les plus précieux, de ses bienfaits inestimables ? Le monde s'était préparé à l'avènement de Jésus-Christ par de longs siècles de désir et de prière. Lorsque le Sauveur ordonnait aux apôtres d'attendre dans le recueillement, il voulait sans doute que le monde fît, lui aussi, de son côté, ce qui était en son pouvoir, pour mériter en quelque sorte l'Esprit-Saint. Le monde était représenté par les apôtres qui figuraient, pour ainsi dire, l'humanité tout entière appelant le Saint-Esprit par ses aspirations et ses prières.

Il est donc juste que, dans l'année ecclésiastique, nous ayons un temps particulièrement consacré à honorer le Saint-Esprit, soit pour

réparer nos négligences sur ce point, soit pour nous établir et nous renouveler dans une dévotion si légitime et si importante, et recueillir ainsi les fruits précieux de l'avènement de cet Esprit-Saint. Voilà à quoi le monde ne songe guère : c'est pour nous un motif de plus de tenir la place du monde oublieux.

Enfin, la dignité de cette neuvaine lui vient des fruits excellents et magnifiques qu'elle produit. Sous ce rapport, elle tient, sans contredit, le premier rang. Quels sont ces fruits ? D'abord, l'avènement de l'Esprit-Saint, principe et auteur de toutes les grâces. Et ces grâces, comme le Sauveur les vante aux apôtres ! comme il en excite le désir en leur cœur ! Il appelle l'avènement de l'Esprit-Saint, un nouveau baptême : « Vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint[1]. » Or, par le saint baptême, on devient un être nouveau. Les apôtres avaient déjà reçu le baptême du Sauveur, et, par là, ils étaient devenus chrétiens ; mais ils n'avaient pas encore été baptisés en tant qu'apôtres ; et ce baptême de l'apostolat ils devaient le recevoir de l'Esprit-Saint. Ils devaient, suivant la parole du Seigneur, être revêtus de la force d'en haut, devenir ses témoins dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre[2]. De même que Jean le Précurseur baptisait dans l'eau, ainsi les apôtres devaient être baptisés dans la lumière et dans le feu du Saint-Esprit ; dans ce baptême de

1. *Act.*, I, 5.
2. *Act.*, I, 8.

feu, ils dépouilleraient toute l'inconstance et la faiblesse humaines, ils deviendraient des hommes nouveaux, des géants remplis de force et de courage, les véritables apôtres du monde dont la voix retentirait jusqu'aux extrémités de la terre. Ensuite, de cette neuvaine est sorti tout un peuple de fidèles, unis dans une même foi et un même amour, prémices du christianisme, dont nous ne pouvons assez admirer l'humilité, la patience et la générosité ; en un mot, de cette neuvaine est sortie l'Église avec sa vertu merveilleuse, avec son organisation et sa constitution, avec les dons de la grâce, avec son histoire, avec ses institutions qui ont tranformé le monde. Le Sauveur lui-même avait mystérieusement fait dépendre de l'avènement du Saint-Esprit le commencement de ce royaume de Jésus-Christ, que les apôtres attendaient si impatiemment[1]. Tout cela nous vient du Cénacle. Le Cénacle a, pour ainsi dire, enfanté l'Église ; la fête de la Pentecôte a marqué l'heure de la naissance dont la neuvaine faite par les apôtres a été la préparation. Que ne devons-nous pas, nous chrétiens, à cette neuvaine ? Aussi, ce don qu'elle nous a apporté, le Sauveur l'appelle simplement la promesse du Père[2]. L'avènement du Saint-Esprit a été, en effet, la consommation de tous les plans que le Père de miséricorde et le Dieu de toute consolation[3] avait formés pour notre salut, de toutes les promesses annoncées

1. *Act.*, I, 7, 8.
2. *Luc.*, XXIV, 49 ; *Act.*, I, 4.
3. II *Cor.*, I, 3.

par les prophètes et par le Sauveur. Nous étions des orphelins, et, dans l'Église, nous trouvons la demeure d'un Père, dans l'Esprit-Saint, un consolateur et un protecteur qui ne nous sera point enlevé. Le Saint Esprit met le sceau à toutes les faveurs du ciel ; il est le couronnement de tous les dons de Dieu.

Si nous considérons par quelles promesses le Sauveur invite les apôtres à faire cette neuvaine avec ferveur, quels fruits précieux, quels heureux résultats ne pouvons-nous pas en espérer pour nous-mêmes ? Les disciples sont devenus les apôtres du monde : pourquoi ne deviendrions nous pas de fervents chrétiens, des prêtres, des religieux zélés ! « La main du Seigneur n'est point raccourcie », et si la Pentecôte se renouvelle chaque année, c'est pour que nous trouvions dans ses richesses inépuisables tout ce qui nous manque. Faisons donc de notre part tout ce que nous pouvons ; apportons à cette neuvaine notre zèle et notre ferveur. C'est la meilleure manière de témoigner notre bonne volonté, et cette bonne volonté, Dieu la bénira.

II. — Comment faire cette neuvaine le mieux possible ? Heureusement, sur ce point, nous ne sommes pas laissés à notre propre jugement. Le Sauveur lui-même et les Actes des apôtres nous renseignent à ce sujet. Assurément, il n'est pas de meilleure préparation que celle indiquée par le Sauveur : « Demeurez dans Jérusalem », est-il dit[1] ; et les Actes des apôtres ajoutent : « Et

1. *Luc.*, XXIV, 49 ; *Act.*, I, 4.

ils s'en retournèrent à Jérusalem, et ils montèrent dans le Cénacle où ils demeuraient... Ils persévéraient tous dans un même esprit, en prières avec les saintes femmes, et Marie Mère de Jésus, et ses frères[1] ». Si nous savons comprendre ces paroles, nous y trouverons toutes les conditions nécessaires pour nous bien préparer à l'avénement de l'Esprit-Saint. Trois choses nous sont recommandées :

Premièrement, la retraite, la solitude, le recueillement. Les apôtres ne doivent point s'éloigner de la ville pour rentrer dans leur patrie, mais attendre en paix dans Jérusalem. De fait, ils ne retournèrent pas en Galilée, vers leurs familles, à leurs occupations ordinaires ; les jours qu'ils passèrent ainsi à Jérusalem furent des jours de repos ; ils s'enfermèrent dans la vaste maison du Mont de Sion, et ils n'en sortaient que pour aller au Temple[2]. Telle est la première condition pour se bien préparer à recevoir l'Esprit-Saint : renoncer à toute affaire qui n'est point nécessaire, à tout commerce inutile avec le monde, se retirer dans la solitude, fuir avec soin toute dissipation La solitude et la retraite sont toujours une pénitence pour les sens ; elles guérissent le cœur de l'attachement aux choses extérieures et passagères, de la dissipation, de la tendance à se répandre au dehors. Elles nous méritent, en outre, de grandes grâces ; elles sont la source des saintes pensées. un moyen

1. *Act.*, I, 13, 14.
2. *Luc.*, XXIV, 53.

indispensable pour arriver à la connaissance de nous-mêmes ; elles disposent le cœur aux communications divines[1]. Recueillons-nous donc le plus possible dans la solitude ; faisons comme l'on fait dans les couvents, à la porte des maisons religieuses : entre le monde et nous, entre ses conversations et notre recueillement, mettons la grille du cloître.

Deuxièmement, la prière nous est recommandée. Il est bien certain que, durant ces neuf jours, les apôtres et les fidèles persévérèrent dans la prière, soit dans le Cénacle, soit dans le Temple. La sainte Écriture le dit expressément. Le Sauveur, aux jours de sa vie mortelle, n'avait point cessé de recommander aux apôtres de prier, de prier avec persévérance, avec une ferveur particulière avant toute entreprise importante : comment croire qu'ils n'ont pas prié avec ferveur ? Le lieu même, où ils étaient réunis, les invitait à prier. C'était le Cénacle dont les souvenirs les plus récents et les plus saints de la vie du Sauveur avaient fait le sanctuaire commun des apôtres, la première église chrétienne. Donc, les apôtres priaient, ils priaient beaucoup, ils persévéraient dans la prière, Faisons comme eux ! La prière nous obtiendra tous les biens ; sans la prière, tout demeure inutile.

Une troisième chose nous est recommandée : l'union et la charité. Nous voyons cette charité chez les apôtres : ils priaient dans un même

1. *Os.*, II, 14.

esprit, les uns pour les autres. La prière est déjà puissante par elle-même,; mais elle triomphe de tout quand plusieurs s'unissent afin de prier en commun. Dieu ne peut lui résister, parce qu'il ne peut se mettre en désaccord avec lui-même. Le Sauveur a des promesses toutes spéciales pour la prière commune, pour la prière faite dans l'union des cœurs : « Si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux ; car, en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux[1] ». Les apôtres priaient donc les uns pour les autres, chacun pour tous et tous pour chacun, parce qu'un même but, une même cause les unissait entre eux. Quelle ne devait pas être leur confiance à la pensée que Marie, la Mère de Jésus, était là, avec eux, et qu'elle unissait leur prière à sa prière si fervente! Le résultat a montré ce que pouvait cette union dans la prière. Suivons cet exemple. Ne prions point seulement pour nos besoins personnels, mais pour toute l'Église, pour le monde entier. Unissons-nous du moins en esprit avec tous ceux qui songent à se préparer particulièrement à la fête de la Pentecôte ; et le nombre en est grand.

Durant ces jours de préparation, rappelons-nous souvent, visitons souvent en esprit la paisible demeure du Mont de Sion. Là, le silence

1. *Matth.*, XVIII, 19, 20.

et la paix règnent partout ; comme dans un cloître, tout y respire le recueillement et la solitude. On y parle très peu, on y prie beaucoup. Combien de fois les habitants de cette sainte demeure ne se sont-ils pas réunis dans le Cénacle doucement éclairé, pour prier en commun et chanter les psaumes. Leur méditation se prolonge des heures entières ; comme un encens d'agréable odeur, leur oraison et leurs ferventes aspirations montent au ciel. De tous les cœurs, de toutes les bouches s'élèvent continuellement des prières dont les sentiments sont sans doute analogues à ceux qu'expriment si bien le *Veni sancte Spiritus* et le *Veni Creator Spiritus*. Entrons donc en esprit dans cette sainte assemblée ; unissons-nous à eux ; à leur prière joignons nos pauvres prières, afin qu'elles soient plus puissantes et que Dieu les écoute plus favorablement. Offrons à l'Esprit-Saint, pour l'Église d'aujourd'hui, la prière et les supplications de cette première église chrétienne. L'Église, d'ailleurs, nous la retrouvons là. Depuis les jours des apôtres, le Cénacle n'est jamais demeuré vide. Dans tous les siècles, les générations chrétiennes ont aimé à se réunir en esprit dans le Cénacle pour s'y préparer à recevoir l'Esprit-Saint. En ces jours, nous trouverons donc l'Église rassemblée au Cénacle : nous y trouverons le missionnaire et le jeune clerc qui se dispose à son ordination sacerdotale, l'évêque et le pape, le moine et la sœur hospitalière, le maître avec ses écoliers et la maîtresse avec ses élèves ; nous y trouverons toutes les âmes pures, toutes les

âmes intérieures qui tendent sérieusement à la vertu et à la perfection. Tous sont là en esprit. Cette neuvaine, c'est l'Église redoublant sa prière pour appeler l'Esprit-Saint et le donner au monde.

Associons-nous donc à cette œuvre ! Rangeons nous au nombre de ces belles âmes ! Quel honneur pour nous de prier en union avec ces dignes représentants de l'Église ! Quel puissant motif d'espérer que nous serons exaucés, puisque, par cette union, nous suppléons si bien à notre indignité et à notre insuffisance ! Du moins, prenons notre part à cette œuvre ! Les besoins sont si grands, les circonstances si difficiles et si graves ! Mais une seule Pentecôte suffit à tout. En employant avec piété et avec ferveur ces jours de préparation, contribuons à assurer les heureux résultats que le Sauveur se propose précisément dans cette fête de la Pentecôte.

CHAPITRE II

La Pentecôte

« L'Esprit du Seigneur remplit l'univers[1] ». C'est ainsi que l'Église commence la messe et l'office de ce jour. Cette parole, en effet, exprime très bien le sens de la fête que nous célébrons. La Pentecôte est une fête solennelle et importante, parce qu'elle est la fête de l'Esprit-Saint, à un triple point de vue : 1° La Pentecôte est l'anniversaire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, 2° la commémoration de sa continuelle présence dans le monde, et 3° la continuation de sa mission et une nouvelle dispensation de ses dons. Telles sont les trois pensées que nous méditerons à la gloire du Saint-Esprit.

I. — La Pentecôte est l'anniversaire de la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres. Comprenons d'abord l'importance et l'excellence de cet évènement, en nous demandant quel est Celui qui vient ainsi. Ce n'est point un saint, un prophète, un ange chargé par Dieu d'une mission auprès des hommes : c'est le Saint entre tous les saints, le Maître des prophètes, le Seigneur des anges, à qui appartiennent toute puissance

1. *Sap.*, 1, 7.

et toute majesté ; c'est une des Personnes de la sainte Trinité, envoyée par»le Père et par le Fils, procédant du Père et du Fils, égale au Père et au Fils en nature et en puissance, éternelle comme eux, ayant droit avec eux à toute la gloire divine. Dès le commencement, il était dans le monde comme créateur et conservateur du monde : mais sa présence était invisible ; il s'est montré une première fois, sous la forme d'une colombe, au baptême du Sauveur : mais cette révélation a été passagère, elle était faite dans un but particulier ; maintenant, il vient solennellement et il se révèle au monde tout entier.

Et comment vient-il ? Comme il convient à un Dieu qui est à la fois majesté et amour : avec gloire et bonté, avec amabilité et majesté tout ensemble. Qu'elle est glorieuse la première Pentecôte, telle que nous la décrivent les Actes des apôtres ! Ce bruit soudain d'un vent impétueux ; ces langues de feu qui descendent, se partagent et s'arrêtent sur chacun des apôtres ; ces apôtres eux-mêmes, qui, pénétrés d'une puissance et d'une sagesse divines, se présentent à la foule et lui parlent ; ces discours pleins de feu et de vie qui tombent de leurs lèvres ; ce mouvement soudain qui se produit chez le peuple ; ces milliers d'auditeurs qui se convertissent, reçoivent le baptême et confessent le nom de Jésus-Christ ; toutes ces merveilles qui se passent sous les yeux des ennemis de Jésus, en face du Calvaire, quelques jours seulement après la mort du Sauveur — voilà, certes, des faits, des prodiges qui annoncent un Dieu de majesté et d'a-

mour, comme le prophète Joël l'avait prédit[1].

A qui l'Esprit-Saint vient-il ainsi ? Tout d'abord et directement aux apôtres et aux disciples. C'est à eux qu'il a été promis, et, par leurs prières en union avec Marie, Mère de Jésus, ils l'ont obtenu. Mais ils ne doivent pas être seuls à recevoir l'Esprit-Saint. Par eux, cet Esprit sera donné au monde entier : ils sont, comme des vases d'élection, remplis des dons de l'Esprit-Saint, et tous les hommes recevront de leur plénitude. L'Esprit-Saint est le Dieu de tous : tous doivent le reconnaître et le recevoir.

Pourquoi, dans quel but vient-il ? Ce n'est point pour juger, pour condamner et pour punir, mais pour sauver le monde, d'abord parce qu'il révèle en lui la troisième Personne de la Trinité, que reconnu et adoré comme tel, et devenu à ce titre l'objet de la foi, il est pour tous une cause de salut ; ensuite parce qu'il confirme la mission du Sauveur, réalise sa promesse, couronne son œuvre, et le glorifie ainsi par l'éclatant témoignage des miracles et des prophéties ; enfin parce qu'il donne à l'Église la vie et le mouvement et que, par elle et en elle, il contracte ainsi avec l'humanité une éternelle alliance d'amour, de grâce et de salut. Voilà ses miséricordieux desseins dans son avènement ; et n'oublions pas combien le monde était indigne de cette nouvelle faveur. L'Esprit-Saint était dans le monde, il l'avait créé, il le conservait, et le monde ne le connaissait point, le monde se

1. *Joel.*, II, 28.

révoltait contre lui, le monde venait de se souiller en sa présence d'un crime horrible en commettant un déicide. L'avènement du Saint-Esprit qui aurait dû être le jugement et la condamnation du monde, devient l'heureux commencement de son salut.

O bienheureux avènement de l'Esprit-Saint ! O gloire de cette première Pentecôte ! Que de bienfaits ce jour ne nous a-t-il pas apportés. C'est le monde renouvelé et transformé ; c'est la ruine du paganisme ; c'est la loi judaïque abrogée, la loi nouvelle proclamée ; c'est l'heure de la naissance du christianisme, l'aurore d'un âge nouveau, le commencement d'un nouvel ordre de choses ! Nous devons à ce jour toute l'excellence du christianisme. Mais c'est surtout la miséricordieuse révélation d'un Dieu qui descend parmi les enfants des hommes : c'est la troisième Personne de la Sainte Trinité qui vient fixer son séjour en ce monde ; c'est Dieu qui achève de se communiquer à nous, en nous donnant son Esprit et son amour. Réjouissons-nous donc, remercions Dieu de tout notre cœur pour les biens excellents qu'il nous accorde en ce jour, et, en particulier, pour le don du Saint-Esprit. Allons au-devant de cet Hôte divin, souhaitons-lui la bienvenue sur notre terre qu'il remplit d'une présence nouvelle. Recevons-le, comme les apôtres l'ont reçu, avec une foi vive, avec une profonde et sincère humilité. *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, venite adoremus !* Prions-le, adorons-le, remercions-le d'un cœur ému pour tous les biens et toutes les faveurs dont il nous a comblés en ce jour !

II. — Deuxièmement, la Pentecôte est la commémoration de la continuelle présence de l'Esprit Saint en ce monde. Elle nous rappelle non pas seulement un événement accompli en d'autres temps et qui n'est plus, mais une réalité qui se prolonge toujours vivante parmi nous, c'est-à-dire la présence du Saint-Esprit dans le monde. Au jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint n'a point, comme dans les apparitions précédentes, paru quelques instants pour se dérober bientôt aux regards : il est venu afin de demeurer toujours parmi nous, afin d'établir définitivement sa présence sur cette terre. Il est donc présent parmi nous, comme au jour de la première Pentecôte, bien que d'une manière invisible et inaccessible aux sens. Cette présence de l'Esprit-Saint, le Sauveur nous en donne l'assurance formelle lorsque, parlant de l'avènement du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, il dit : « Et je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit point et qu'il ne le connaît point. Mais pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et qu'il sera en vous[1] ». Il est donc réellement dans le monde, bien que le monde ne le voie pas.

Où donc le Saint-Esprit est-il présent de cette manière particulière ? Il est d'abord dans toutes les âmes qui se trouvent en état de grâce et qui, par la grâce, deviennent le temple de l'Esprit-

1. *Joann.*, XIV, 16, 17.

Saint[1]. Toutefois, cette présence n'est point à l'abri de l'incertitude et du changement : on peut, par une faute grave, perdre l'Esprit-Saint en perdant la grâce sanctifiante. Mais, outre cette présence, il en est une autre qui lui est supérieure, qui ne connaît point ce danger, qui ne cesse jamais, qui ne peut jamais cesser : c'est la présence du Saint-Esprit dans l'Église. L'Église ne peut jamais être privée de la présence de l'Esprit-Saint, parce que l'Église est, de sa nature, immuable et indestructible, parce qu'elle est le corps mystique de Jésus-Christ. De même que la sainte Humanité du Sauveur n'a jamais été sans l'Esprit-Saint, ainsi en est-il de son corps mystique ; de même encore que l'Esprit-Saint résidait surtout en Jésus-Christ, ainsi il n'est nulle part, en ce monde, plus présent que dans l'Église, et alors même qu'il cesserait de demeurer dans le monde, il resterait encore dans l'Église par cette présence spéciale. Il n'y est pas seulement comme possédant la sainteté en lui-même et comme principe de sanctification pour ceux en qui il habite : par eux, il sanctifie les autres ; il est là comme Esprit de vérité et de grâce dans les chefs et les pasteurs de l'Église, dans son magistère infaillible, dans ses sacrements ; il y est par les dons qu'il accorde sans cesse à l'Église ; il y est pour la gouverner, la conserver et la défendre ; et sa présence, pour être invisible, n'en reste pas moins tellement certaine, tellement incontestable que, pour la

1. I *Cor.*, VI, 19.

nier, il faudrait traiter de mensonges tous les faits historiques. Dans l'Ancien Testament, l'Arche sainte était le signe visible et le gage de la présence particulière de Dieu parmi le peuple d'Israël et de son alliance avec lui : de même l'Église est, dans le monde, d'une manière toute spéciale, la demeure et le sanctuaire de l'Esprit-Saint, le gage visible de son alliance avec nous. Aussi longtemps que nous aurons l'Église, nous aurons avec elle et en elle l'Esprit-Saint présent parmi nous. Comme le Sauveur, le Saint-Esprit peut dire : « Je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles[1] ».

Or, cette présence spéciale de l'Esprit-Saint dans l'Église est pour nous un bien inestimable. Il y a d'abord un grand honneur à être ainsi sous sa conduite immédiate ; c'est ,ensuite ,une consolation et une joie, puisque nous avons toujours notre Consolateur parmi nous ; c'est enfin un puissant motif de donner notre confiance, notre estime et notre amour à l'Église, puisque l'Église est si évidemment l'œuvre de Dieu. L'Église a été fondée par le Sauveur ; l'Église est vivifiée par l'Esprit-Saint, guidée par lui, protégée par lui ; Dieu n'abandonne jamais son œuvre. — Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas au Saint-Esprit ! Il est bon, par conséquent, il est juste qu'il y ait un jour, une fête dont l'objet soit de nous rappeler spécialement cette continuelle présence de l'Esprit-Saint parmi nous et dans l'Église. Profitons donc de la fête de

1. *Matth.*, XXVIII, 20.

la Pentecôte pour réveiller en notre cœur le souvenir de cette vérité, pour remercier le Saint-Esprit de ce qu'il est venu à nous avec tant de miséricorde, de ce qu'il nous donne sa présence par laquelle il remplit l'Église tout entière, comme il est dit de lui qu'il remplit toute la maison du mont Sion où les apôtres étaient rassemblés[1]. Nous ne songerons jamais assez à cette présence, nous n'en comprendrons jamais suffisamment la valeur. Pour que l'Église soit vraiment l'Église de Jésus-Christ, il lui faut le Saint-Esprit : cette présence n'est pas seulement nécessaire, c'est l'essence même de l'Église. L'Esprit-Saint est l'esprit et l'âme de l'Église.

III. — Troisièmement, la Pentecôte est la continuation de la mission du Saint-Esprit et une nouvelle dispensation de ses dons. Au jour de la première Pentecôte, l'Esprit-Saint est venu non point seulement pour se communiquer à l'Église et au monde et pour demeurer parmi nous, mais encore pour agir et exercer son action. Quels furent les effets de son action, nous le voyons par les apôtres en qui il révéla aussitôt toute l'excellence et toute la plénitude des dons apostoliques ; nous le voyons dans ces milliers d'hommes qui se convertirent et reçurent le baptême ; nous le voyons enfin dans la première communauté chrétienne, dans un saint Étienne, dans un Corneille, prémices de la Pentecôte, incomparables témoins du nouvel ordre de choses établi par l'Esprit-Saint. Rappelons-nous l'éton-

1. *Act.*, II, 2.

nement des Juifs et des Gentils au spectacle des vertus et des dons merveilleux qui se révélaient en ces premiers chrétiens !

Telle fut l'action de l'Esprit-Saint à la première Pentecôte, et, depuis lors, cette action n'a jamais cessé dans l'Église et dans le monde. Chaque fois qu'une âme ouvre les yeux à la lumière de la foi, qu'elle recouvre la grâce de la justification après avoir renoncé au péché, qu'elle reçoit la grâce sanctifiante, les vertus et les dons de l'ordre surnaturel ; chaque fois qu'un sacrement est administré, qu'il y a dans les cœurs un accroissement de la grâce, un progrès vers la perfection, un mérite acquis sous l'influence de la grâce actuelle, c'est le Saint-Esprit qui se communique, son action qui se renouvelle : c'est une nouvelle Pentecôte.

La Pentecôte n'est donc point terminée : elle va se poursuivant sans cesse en tout temps, à toute heure, en tous lieux ; elle se renouvelle d'une manière invisible. C'est la volonté de l'Esprit-Saint de se communiquer à tous : tous peuvent donc le recevoir quand ils veulent et comme ils le veulent. Nous n'avons point à envier les apôtres ou les premiers fidèles : nous n'avons qu'à nous préparer comme eux à recevoir l'Esprit-Saint, et il viendra à nous comme il est venu à eux. Ils croyaient, ils se repentaient de leurs péchés, ils priaient, ils attendaient avec confiance et ferveur. C'est en imitant leur exemple que nous recevrons, nous aussi, l'Esprit-Saint. Son plus cher désir est de se donner à nous, de nous communiquer ses dons, d'agir en

nous. C'est là son œuvre dans le monde : purifier le monde, le sanctifier, lui assurer le bonheur pour le temps et pour l'éternité, en se communiquant à la créature, en couronnant en elle, d'une manière mystérieuse, la mission des Personnes divines, en l'amenant à vivre de la vie même de Dieu, en la conduisant enfin à l'éternelle félicité dans le sein du Père d'où un conseil plein de bonté et de miséricorde l'avait tirée un jour. Voilà ce que le Saint-Esprit opère en nous !

O bonté inépuisable, bonté vraiment divine de cet Esprit-Saint qui daigne ainsi se communiquer à nous et nous rendre par là enfants de Dieu ! La Sainte Trinité tout entière s'occupe de nous, chacune des Personnes s'emploie à nous donner la vie divine et vient s'unir à nous à sa manière. Admirons cette bonté, remercions le Saint-Esprit dans l'effusion de notre cœur ! Notre reconnaissance, prouvons-la surtout en répondant au désir qu'il a de se donner à nous : préparons notre cœur pour qu'il devienne une demeure digne de l'Esprit-Saint, demandons pour tous cette bonne volonté et cet empressement. *Veni Sancte Spiritus ;* Venez, Esprit-Saint, remplissez tous les cœurs ! Que ce serait une belle fête de la Pentecôte ! comme les vœux de l'Esprit-Saint seraient comblés ! Aussi veut-il que, chaque année, nous célébrions la fête de son avènement, non pas seulement pour nous rappeler les dons précieux de la première Pentecôte, mais pour recueillir, nous aussi, ces bienfaits dans notre cœur. Il veut être pour nous ce qu'il a été pour les apôtres et pour les premiers fidèles : l'hôte

choisi de notre cœur, notre consolateur, notre avocat, notre père, notre tout !

La Pentecôte est donc une belle et grande fête, une fête sublime et consolante, une fête pleine de joie, de grâce et de gloire : la fête et l'allégresse de notre terre. L'année ecclésiastique n'est-elle pas comme une source vive dont les eaux jaillissantes vont, de fête en fête, en s'élevant toujours vers le ciel ? A l'Ascension du Sauveur, elles ont, en quelque sorte, atteint le point culminant ; et, avec la solennité de la Pentecôte, elles redescendent vers la terre dans la personne de l'Esprit-Saint qui nous apporte l'abondance de ses dons, pour commencer ici-bas, dans l'Église, une présence nouvelle, pour demeurer à jamais parmi nous et nous combler de ses grâces. « Il est certain que, parmi toutes les révélations que l'Esprit-Saint a faites de lui-même dans l'Ancien Testament comme dans le Testament nouveau, la Pentecôte occupe une place incomparable, soit pour la plénitude des grâces accordées, soit par l'extension des effets produits, soit par la durée et le mode même de la communication... La Pentecôte est le but et la consommation de toutes les révélations précédentes, elle est le principe et la source de toutes celles qui l'ont suivie... Cette communication de l'Esprit-Saint a atteint, après l'oblation du Sacrifice de la Rédemption, une telle plénitude qu'elle suffit, et au-delà, à conduire l'humanité tout entière à ses destinées immortelles et à en faire l'éternel royaume de Dieu. Ce jour-là, le don divin nous a été accordé irrévocablement jusqu'à la fin des

temps : les signes les plus incontestables ont attesté la réalité de ce don qui, d'ailleurs, ne cesse, par les plus éclatants miracles, de se révéler dans l'Église depuis l'âge des persécutions jusqu'à nos jours[1] ».

L'Église témoigne sa joie de posséder un don si précieux et, dans la préface de la Messe de la Pentecôte, elle nous fait dire avec un transport d'allégresse : « Oui, c'est une chose digne et juste, équitable et salutaire, que nous vous rendions grâces, toujours et en tous lieux, Seigneur Saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur qui, étant monté au-delà de tous les cieux et s'étant assis à votre droite, répand aujourd'hui sur les enfants de l'adoption l'Esprit-Saint qu'il avait promis. C'est pourquoi, transporté de joie, le monde entier tressaille d'allégresse, tandis que les Vertus célestes et les Puissances angéliques chantent sans cesse l'hymne de votre gloire ». Nous aussi, nous passerons ce jour de fête dans les saints sentiments de la joie, de la reconnaissance, de l'adoration, de l'offrande de nous-mêmes et de notre cœur. La Pentecôte est la fête des cœurs, parce qu'elle est la fête du Maître des cœurs, la fête de l'Esprit-Saint. Offrons-lui donc nos cœurs, à cet Esprit, pour qu'il les remplisse de sa vie, de sa lumière, de son amour.

---

1. Dr Schell, *Wirken des dreieinigen Gottes*, c. VII, art. 1.

CHAPITRE III

Le nom de l'Esprit-Saint

La colombe qui reposa sur le divin Sauveur au jour de son baptême dans le Jourdain, la nuée éclatante qui couvrit le Thabor pendant le mystère de la Transfiguration, les langues de feu qui, à la Pentecôte, se dispersèrent sur les apôtres réunis dans le Cénacle, sont les premières manifestations sensibles de l'Esprit-Saint en ce monde, mais non point le commencement de sa demeure sur la terre, et bien moins encore le commencement de sa vie. Non : la patrie de l'Esprit-Saint n'est pas la Terre Sainte, ce n'est pas notre terre ; sa patrie à lui n'est ni dans le temps ni dans l'espace : c'est l'insondable éternité, l'inaccessible lumière de la divinité. « Comment, dit saint Basile, comment songer à l'Esprit-Saint sans songer aussitôt à l'Etre souverain..., à l'Etre sans limites, immuable, à qui nulle créature ne saurait être comparée[1] ? »

Le Saint-Esprit est Dieu. Voilà son nom et sa nature. Telle est la première vérité que nous devons croire, et dont il faut nous pénétrer si nous voulons concevoir une véritable dévotion

1. *Lib. de Spir. s.*, c. IX.

envers lui. Ne négligeons rien, par conséquent, pour mieux comprendre cette vérité qu'on nous a enseignée dans notre enfance: 1° examinons les preuves de la divinité de l'Esprit-Saint, 2° tirons-en les conclusions.

I. — Instruits par la Sainte Écriture et par la tradition, nous croyons en un Etre souverain. éternel, spirituel, infini et divin ; dans cette essence une et divine nous distinguons trois Personnes qui possèdent réellement la même substance divine, qui sont véritablement distinctes l'une de l'autre, et qui, cependant, sont absolument égales dans l'unité d'une même nature et d'une même puissance, comme le dit si bien le Symbole de saint Athanase : « Nous adorons un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'Unité, sans confondre les Personnes, sans diviser la substance ». Avec le Père et le Fils, une de ces trois Personnes est l'Esprit-Saint. De lui, comme du Père et du Fils, nous devons donc croire qu'il est véritablement Dieu, une Personne divine douée d'intelligence et de volonté. Nous n'en saurions douter si, en effet, la révélation divine l'appelle Dieu, si elle lui accorde les attributs divins, si la tradition chrétienne tout entière dans ses paroles et dans ses actes, le reconnaît et l'adore comme un Dieu, Or, il en est ainsi.

Plus d'une fois la Sainte Écriture donne à l'Esprit-Saint le nom de Dieu. L'ancien Testament et le nouveau sont d'accord sur ce point. A Rome, l'Apôtre des nations, transporté d'un saint zèle, dit aux Juifs qu'il ne peut convaincre de la vérité du christianisme : « C'est avec

grande raison que le Saint-Esprit, qui a parlé à nos pères par le prophète Isaïe, a dit : Allez vers ce peuple et lui dites : Vous écouterez et en écoutant, vous n'entendrez point ; vous verrez, et en voyant vous ne verrez point[1] ». Et celui qui parlait ainsi au prophète, quel est-il ? Le texte même d'Isaïe nous l'apprend. C'est le Seigneur et « devant son trône sont les séraphins qui, la face voilée, crient, l'un à l'autre : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées, la terre est toute remplie de sa gloire[2] » ; c'est le Dieu véritable, le Dieu vivant. — Dans la première Épître aux Corinthiens, saint Paul exhorte les fidèles à la pureté et à la chasteté, en leur disant : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu[3] ? » Et, dans le cours de cette même Epître, il complète sa pensée : « Votre corps est le temple du Saint-Esprit[4] ». C'est à Dieu seul qu'on élève des temples : l'Esprit-Saint est donc notre Dieu. — Saint Pierre ne s'exprime pas moins clairement lorsqu'il dit à Ananie pour lui représenter la honte de son mensonge : « Comment Satan a-t-il tenté votre cœur jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit ? Ce n'est point aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu[5] ». — Dans ces divers textes, l'Esprit-Saint est donc simplement appelé Dieu ; or, d'après saint Irénée, c'est une règle, dans l'interprétation de la Sainte Écriture, que, seul,

1. *Act.*, XXVIII, 25, 26. — 2. *Is.*, VI, 2, 3, 9, 10. — 3. *I Cor.*, III, 16. — 4. *I Cor.*, VI, 19. — 5. *Act.*, V, 3, 4.

le vrai Dieu reçoit ce nom de Dieu, simplement, sans addition[1].

De même encore l'Écriture Sainte reconnaît au Saint-Esprit les attributs de la divinité. Son origine est divine. Il procède du Père[2] : il faut donc qu'il soit de même nature que le Père ; il scrute les profondeurs de la divinité[3] ; il est l'Esprit de vérité, il connaît l'avenir et il l'annonce[4] : il possède donc la science divine, une science qui n'appartient qu'à Dieu ; il est la vérité infaillible, la vérité absolue, — or, la vérité infaillible, absolue, c'est Dieu.

Quant à la puissance de l'Esprit-Saint, ses œuvres elles-mêmes en témoignent. Il donne aux hommes une naissance nouvelle par l'eau du saint baptême[5] ; il les justifie par la pénitence[6] ; il répand dans leur cœur les vertus surnaturelles et, en particulier, la charité[7] : il est donc l'auteur de la grâce, de la rémission des péchés, de la justification, de la pureté et de la sainteté ; il est donc le lien de la charité entre les hommes et Dieu. La vie surnaturelle et l'Église établie par Dieu pour communiquer aux âmes et leur conserver la vie surnaturelle, sont une création de l'Esprit-Saint : toute leur beauté devient la gloire de cet Esprit divin. L'Église est véritablement son royaume : il y règne comme le Maître absolu, comme le Souverain dispensateur des dons de la grâce, et comme le principe de toute la hiérarchie : il est « ce seul et même

1. *S. Iren.*, adv. hæres., l. III, c. VI. — 2. *Joann.*, XV, 26. — 3. *I Cor.*, II, 10. — 4. *Joann.*, XVI, 13. — 5. *Joann.*, III, 5. — 6. *Joann.*, XX, 22. — 7. *Rom.*, V, 5.

Esprit qui opère toutes choses, distribuant à chacun ses dons, selon qu'il lui plaît[1] ». N'est-ce pas là une puissance divine ?

Et, de plus, l'Église, par sa vie tout entière, par sa doctrine, par ses rites, atteste que l'Esprit Saint est Dieu et elle lui rend le culte dû à la divinité. Partout et toujours, supplications solennelles, adjurations, bénédictions. formules des sacrements, signe de la croix, doxologie de la sainte Trinité, prières, professions de foi nous montrent que l'Église exprime sa foi dans la divinité de l'Esprit-Saint en associant le Saint-Esprit au Père et au Fils, et qu'elle veut lui voir rendre le même culte et les mêmes adorations. — Elle condamne et anathématise ceux qui outragent ou qui nient la divinité de l'Esprit-Saint. Les Pères de l'Église s'élevant contre Macédonius, patriarche de Constantinople, qui osait attaquer la divinité du Saint-Esprit, ont prouvé cette divinité de la manière la plus éclatante : qu'il suffise de nommer saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile et saint Hilaire. Le premier concile de Constantinople (381) condamna solennellement l'hérétique et, en témoignage éternel de sa foi dans la divinité de l'Esprit-Saint, ajouta ces paroles au symbole de Nicée : « Je crois au Saint-Esprit... qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils» . — Le concile de Trente a fait entrer ces mots dans sa profession de foi, condamnant ainsi le Socinianisme, secte protestante ratio-

1. *I Cor.*, xii, 3 suiv.

naliste, qui voulait voir dans l'Esprit-Saint non pas une Personne divine, mais une action, une influence de Dieu sur les hommes.

Après ce que nous venons de dire, il n'est pas besoin de prouver, en particulier, que le Saint-Esprit n'est pas une simple vertu divine, un simple attribut de Dieu, mais une des Personnes de la Trinité, distincte du Père et du Fils. C'est ce qui ressort évidemment des témoignages rappelés plus haut, et qui établissent cette distinction : l'Esprit-Saint procède du Père, il est envoyé par le Fils comme un autre Consolateur[1], il sait tout, il enseigne, il annonce l'avenir, il communique ses dons à qui il lui plaît. — Autant de traits qui ne peuvent convenir qu'à une Personne véritable ; et l'Église l'a toujours compris ainsi.

L'Esprit-Saint est donc Dieu, véritablement Dieu. Affirmation courte et facile ! mais comment pénétrer tout ce qu'elle renferme ? Si l'Esprit-Saint est Dieu, c'est donc l'éternité ; il est au-delà des temps les plus reculés, bien avant la création, ou plutôt il n'a pas de commencement — *æternus Spiritus Sanctus*[2]. Si l'Esprit Saint est Dieu, c'est donc l'infinie puissance de Dieu qui a tiré du néant la terre, le ciel, la multitude innombrable des mondes et des soleils, et qui gouverne en se jouant cette armée silencieuse — *omnipotens Spiritus Sanctus*. Si l'Esprit-Saint est Dieu, c'est donc l'ubiquité et

1. *Joann.*, XIV, 16.
2. *Symbole de S. Athanase.*

l'immensité de Dieu ; partout il est présent, il voit tout, il contient tout — *immensus Spiritus Sanctus.* Si l'Esprit-Saint est Dieu, il est donc le Maître souverain, le Créateur du monde qu'il conserve et qu'il gouverne ; tous, nous sommes ses créatures ; c'est lui qui nous a formés, qui nous a donné tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. Tout ce que Dieu a fait pour nous, tous les biens que nous tenons de sa bonté, nous devons tout également à l'Esprit-Saint : rien n'a été fait sans son consentement, sans son concours plein d'amour — *Dominus Spiritus Sanctus.* Si l'Esprit-Saint est Dieu, il est donc aussi notre fin dernière, notre bien suprême et absolu, dont la possession et la jouissance nous rendront éternellement heureux — *Deus Spiritus Sanctus.* « Vraiment, dit Saint Cyrille de Jérusalem, vraiment l'Esprit-Saint est la puissance, la divinité, l'insondable, le sanctificateur et l'artisan de toutes choses[1] ».

II. — De cette vérité, que l'Esprit-Saint est Dieu, que s'ensuit-il pour nous ? Premièrement, nous devons admettre cette vérité et croire à la divinité du Saint-Esprit. Tel est le premier hommage, l'hommage essentiel, nécessaire et glorieux que nous lui offrons. Cet acte de foi est à lui seul un sacrifice : nous soumettons notre raison et notre cœur — sacrifice excellent, soumission singulièrement honorable pour Dieu. Faisons-donc ici même, du meilleur de notre cœur et avec ferveur, un acte de foi dans la divi-

1. *Catech.* 16, c. III.

nité de l'Esprit-Saint. Relisez posément, avec réflexion, les preuves que nous avons alléguées plus haut ; comprenez bien qu'il ne peut y avoir de christianisme, que vous ne pouvez être chrétien sans cette foi : c'est au nom de la divinité de l'Esprit-Saint que vous avez été baptisé, que vous avez été confirmé, que vous avez reçu le pardon de vos péchés. Que ces réflexions animent votre cœur à faire un acte de foi sincère, et répétez alors les belles paroles du symbole de Nicée : « Je crois au Saint-Esprit, Seigneur et Vivificateur, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les prophètes ». Dites à cet Esprit-Saint que c'est une joie pour vous de pouvoir lui offrir cet hommage, que vous vous unissez de cœur et de bouche aux glorieux témoignages que lui-même, l'Église et tant de saints et savants théologiens ont rendus à sa divinité ; dites-lui que vous voulez mettre dans votre acte de foi toute la ferveur et toute la sincérité que ces illustres témoins ont mises dans le leur ; dites-lui que vous voulez vivre et mourir dans la profession de cette foi.

Deuxièmement, notre foi doit se traduire par l'adoration. L'adoration est le premier fruit de la foi en la divinité et elle consiste à voir en Dieu le bien souverain, le principe et l'auteur de tout bien, à nous soumettre entièrement à lui. Employons une comparaison : la foi nous découvre le soleil de l'Etre divin ; l'adoration ajoute aux rayons des attributs divins, un éclat créé, l'or de nos hommages et de l'offrande de nos cœurs.

L'adoration, l'offrande affectueuse de nous-mêmes sont inséparablement unies à l'idée de Dieu. Sans cet hommage, Dieu ne laisse pas d'exister en lui-même, mais il n'est notre Dieu qu'en tant que nous lui rendons l'honneur et la gloire qu'il mérite. L'adoration, voilà donc l'hommage le plus élevé que nous puissions offrir à Dieu et il ne s'en dessaisit en faveur d'aucune créature. — Par conséquent, apportons à l'Esprit-Saint ce tribut de notre cœur, adorons-le, reconnaissons en lui le bien suprême et le principe de tout bien ; confessons que c'est par lui que nous sommes ce que nous sommes, que c'est de lui que nous attendons tout. En dédommagement de notre pauvreté et de notre insuffisance, offrons-lui les hommages que lui rendent les célestes phalanges et qu'il trouve lui-même, de toute éternité, dans l'insondable abîme, dans la joie infinie de sa propre nature.

Une troisième conclusion s'impose. Nous devrions, dans notre vie ordinaire, pratiquer avec réflexion et ferveur la dévotion à l'Esprit Saint. Par dévotion, nous entendons la foi et l'adoration se traduisant au dehors par des actes répétés. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? L'Esprit-Saint n'est-il point notre Dieu ? N'est-il pas notre Dieu, aussi bien que le Père et le Fils ? Que devons-nous au Père et au Fils, sans le devoir également au Saint-Esprit ? Nous adorons, nous prions fréquemment le Père céleste et notre divin Sauveur ; nous avons raison, certes. Jésus-Christ nous a été donné pour être notre Médiateur, et son humaine nature le

rapproche de nous. Mais il ne s'ensuit nullement que nous ne puissions, que nous ne devions adorer aussi l'Esprit-Saint et lui rendre un culte spécial. Or, qu'en est-il de la dévotion au Saint-Esprit ? Hélas ! la vérité est triste ; mais il faut bien l'avouer : en général, l'Esprit-Saint est peu honoré : on peut même affirmer qu'une dévotion spéciale au Saint-Esprit est chose rare, que c'est un trésor connu seulement de quelques âmes privilégiées. Combien de chrétiens pourraient répondre comme les Éphésiens à qui saint Paul demandait s'ils avaient reçu l'Esprit-Saint « Nous ne savons même pas qu'il y a un Saint-Esprit ?[1] » Sans doute, tout chrétien sait qu'il y a un Saint-Esprit ; mais quant aux fruits pratiques de cette foi, quant à la dévotion qu'elle doit produire, il en va bien autrement. A peine honore-t-on l'Esprit-Saint ; on ne songe point à lui. Lorsque c'est pure inattention et manque de réflexion, le Saint-Esprit qui est charité et amour, s'en tient moins offensé. Mais, on le voit, il y a là une inconvenance, une négligence qu'il faut réparer par plus de zèle et de ferveur.

Examinons maintenant où en est notre dévotion au Saint-Esprit, si nous rendons vraiment à cet Esprit le culte qu'il mérite, c'est-à-dire le culte dû à notre Dieu. Peut-être aujourd'hui, pour la première fois, pensons-nous à l'honorer ? Déplorons notre négligence, c'est bien, mais efforçons-nous de la réparer. Voici la fête

1. *Act.*, XIX, 2.

de la Pentecôte dont le but est précisément de nous rappeler l'Esprit-Saint, de nous renouveler dans la pratique de nos devoirs envers lui. Réfléchissons sérieusement aux droits qu'il a sur nous en tant que Dieu, à la manière dont, jusqu'ici, nous avons reconnu ces droits. Si notre cœur a quelque chose à nous reprocher, repentons-nous, corrigeons-nous ; que notre ferveur dédommage l'Esprit-Saint de l'indifférence et de la froideur du monde. En un mot, faisons tout ce que nous voudrions avoir fait dans le ciel, s'il nous était donné de contempler le Saint-Esprit.

CHAPITRE IV

La face de l'Esprit Saint

Saint Pierre nous dit que les anges n'ont point de plus cher désir que de contempler l'Esprit-Saint[1]. Certes, cette contemplation doit être d'une infinie douceur. Mais qu'entendons-nous par « la face de l'Esprit-Saint » ? Nous entendons les propriétés qui le distinguent des deux autres Personnes divines, sa personnalité. Quand il s'agit d'un homme, ce seul nom d'« homme » nous indique déjà quelque chose de ses propriétés ; mais sa face, son visage nous en révèle beaucoup plus. Ainsi en est-il de l'Esprit-Saint. Son nom est « Dieu », et ce nom est grand ; mais il lui est commun avec les deux autres Personnes : ce qui le distingue, c'est sa personnalité, et nous allons chercher à la connaître, en examinant 1° ce que l'on entend par personnalité, 2° quelle est la personnalité de l'Esprit-Saint ; 3° nous tirerons de là quelques conclusions.

I. — Comme dans tout être intelligent et libre, nous devons admettre en Dieu la personnalité. Dieu est un être personnel, c'est-à-dire

1. *I Petr.*, I, 12.

se possédant lui-même et possédant sa nature d'une manière indépendante et autonome, avec une pleine conscience de lui-même, avec un droit inaliénable, avec un empire parfait et illimité. La simple raison nous l'affirme. La perfection de Dieu et son excellence le veulent ainsi. Sans cela Dieu serait inférieur à nous. Mais la foi va plus loin. La foi, et la foi seule nous dit qu'à la différence des autres êtres doués de personnalité, il y a, en Dieu, non pas seulement une Personne mais trois Personnes. Il y a donc, en Dieu, trois Personnes, absolument distinctes, possédant ensemble et d'une manière indivise la nature divine. La foi nous apprend en outre que ces trois Personnes divines sont entre elles dans un tel rapport que le Père n'a ni principe ni origine, que le Fils vient du Père par voie de génération, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par aspiration. D'où proviennent ces personnalités distinctes et en quoi consistent-elles ? Elles ne sont pas autre chose que l'acte substantiel de la vie intime et de la fécondité de Dieu. Notre âme, dans son activité intérieure, ne produit que des actes transitoires de l'intelligence et de la volonté et, par la répétition de ces mêmes actes, détermine certaines inclinations et certaines habitudes, tandis que la vie divine est infinie, elle est tellement riche qu'elle se révèle en trois Personnes participant substantiellement et également à une seule et même nature divine. L'essence de chacune de ces personnalités consiste donc en ceci que, par suite du mode dont l'une procède de l'autre, elle

possède la nature divine d'une manière qui lui est propre et qui la distingue des deux autres, malgré le rapport qui les unit entre elles.

II. — Cela supposé, nous voyons ce que sont les Personnes divines et ce qui constitue la personnalité de l'Esprit-Saint. Le Père ne tire pas son origine d'une autre Personne : il possède la nature divine sans être engendré, sans procéder d'un autre. Et voilà ce qui caractérise la Personne du Père. Mais le Père se connaît lui-même et, par cette connaissance qu'il a de lui-même, il produit une image vivante, parfaite, substantielle, en lui communiquant sa propre nature divine. C'est le Fils de Dieu. Le Fils est donc engendré, parce qu'il vient du Père par voie d'intelligence et de connaissance : aussi l'appelle-t-on le Fils, le Verbe, l'image de Dieu, la Sagesse éternelle. Le Père et le Fils possèdent donc la même nature : ils se connaissent : de cette connaissance naît l'amour, et l'expression, le fruit de cet amour est l'Esprit-Saint. De même que la connaissance que le Père a de lui-même produit une image substantielle, le Fils, de même l'amour mutuel du Père et du Fils doit trouver une expression non moins parfaite ; et, en effet, par l'amour qu'ils ont réciproquement l'un pour l'autre, ils communiquent leur essence à une troisième Personne qui partage l'unité de leur nature divine, comme le fruit de leur amour commun. Le propre de l'amour est de se communiquer ; l'amour se prouve en donnant : or, le Père et le Fils ne peuvent plus se donner rien, puisque l'un possède déjà la nature de

l'autre ; la communication ne peut donc se faire qu'en donnant leur commune nature à un tiers afin qu'il la possède, lui aussi. Le Père et le Fils produisent donc ensemble une troisième Personne, qu'ils épanchent, pour ainsi dire, de la plénitude de leur cœur. Cette troisième Personne est le Saint-Esprit. Telle est son origine. Ce qui lui est propre, ce qui le caractérise, c'est qu'il procède de l'amour du Père et du Fils, qu'il est dans la Très Sainte Trinité la Personne de l'amour, le fruit et l'expression de l'amour divin.

La personnalité de l'Esprit-Saint nous apparaît mieux encore, si nous considérons les noms qu'il porte. Ces noms, en effet, sont tirés de sa nature et ils expriment plus spécialement ses attributs particuliers. Il y en a trois principaux. La troisième Personne s'appelle d'abord « l'Esprit-Saint ». Le mot « esprit » présente un double sens : d'après le latin, il signifie souffle, aspiration ; il signifie, en outre, un être d'une nature spirituelle, incorporelle. Ces divers sens désignent également la nature de l'Esprit-Saint. Le souffle et l'aspiration indiquent la manière dont le Saint-Esprit procède par amour du Père et du Fils. De même que le Verbe procède de l'intelligence par la connaissance, ainsi l'aspiration vient du cœur, symbole et siège de l'amour et des affections. Le cœur, animé et dilaté par l'amour, exhale l'amour par une respiration profonde, et ce souffle, cette aspiration est en même temps l'expression de la vie et de l'amour. L'amour du Père et du Fils s'exhale ainsi dans

une aspiration qui est l'épanchement complet et substantiel de leur être et de leur vie : cette aspiration est l'Esprit-Saint. Aussi, pour désigner son mode d'origine, on ne dit point de lui, comme du Fils, qu'il est engendré : on dit qu'il procède par voie d'aspiration. Comment le mot « esprit » lui convient-il, dans sa seconde acception ? Pourquoi ce nom d'esprit, d'être incorporel, lui est-il donné, plutôt qu'au Père et au Fils ? « Parce qu'il est l'Esprit du Père et du Fils » nous répondent les Saints Pères[1]. En lui, le Père et le Fils sont réellement un seul et même esprit. De deux hommes unis par les mêmes pensées, les mêmes sentiments et les mêmes affections, nous disons qu'ils sont un seul et même esprit : c'est ainsi que le Père et le Fils sont véritablement « un » dans l'Esprit-Saint parce qu'il est l'aspiration de leur mutuel amour, l'expression de cet amour, le couronnement et le sceau de leur unité dans la vie et dans l'union. L'Esprit-Saint est donc leur Esprit commun.

Mais la troisième Personne ne s'appelle pas seulement l'Esprit : elle s'appelle : l'Esprit Saint ». C'est là son nom le plus ordinaire ; il signifie que, par son essence, l'Esprit-Saint a un rapport tout spécial avec la sainteté, qu'il est Esprit de sainteté, et cela, pour la même raison qu'il est l'Esprit du Père et du Fils. La sainteté consiste d'abord dans la droiture et dans la pureté de la volonté et de l'amour ; c'est, en

1. *S. Aug., de Trinit.*, l. V, c. XI ; l. XV, c. XIX.

somme, la pureté, la bonté et l'amour ; c'est, dans la bonté et l'amour, l'immutabilité, la sérénité, la fermeté, la noblesse et la sublimité. Or, nous le savons, l'Esprit-Saint est, dans la Trinité, la Personne de l'amour, et, par conséquent, la sainteté lui convient plus particulièrement puisqu'elle consiste surtout dans la volonté, dans l'amour. L'Esprit-Saint est donc la sainteté, non pas seulement parce qu'il communique la sainteté à la créature, mais encore parce qu'il est en lui-même, dans sa Personne, dans son essence, l'expression et pour ainsi dire l'épanouissement de la sainteté de Dieu.

L'Esprit-Saint porte, en outre, deux autres noms, plus significatifs encore et plus caractéristiques : « l'amour », « le don ». On l'appelle « amour », parce qu'il procède du Père et du Fils par amour. Ce nom lui vient de son origine, de ses attributs personnels : l'Esprit-Saint est la Personne de l'amour. A ce premier nom, le second se rattache naturellement : « le don », « le gage ». En effet, l'amour actif et parfait veut sans cesse se manifester au dehors en se donnant, en se communiquant ; il veut donner ainsi un gage de lui-même. Le don est toujours l'expression et l'effet de l'amour. Voilà précisément ce que le Saint-Esprit est dans la Trinité. Il est le rayonnement, l'effet de l'amour du Père et du Fils. Par amour et dans l'amour, le Père et le Fils donnent leur nature à l'Esprit-Saint. ils le produisent, ils le possèdent comme le gage de leur amour réciproque. Par son origine, par son essence, il est donc un « gage », un « don »,

en même temps que le principe et la source de tous les dons, des dons les plus excellents de Dieu à ses créatures.

Voilà les noms de l'Esprit-Saint, sa nature, son essence, ce qui le distingue du Père et du Fils. Le Père ne doit son origine à personne ; le Fils est engendré par le Père par voie de connaissance ; l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils par une aspiration d'amour. Ne devoir son origine à personne, c'est l'attribut personnel du Père ; la Sagesse est l'attribut du Fils ; l'Amour est l'attribut du Saint-Esprit.

III. — Que s'ensuit-il de ce que nous avons dit ? Nous demandons simplement au lecteur : Que s'ensuit-il de l'amour ? Que produit l'amour ? Que fait l'amour ? Évidemment, c'est l'amour seul. L'Esprit-Saint vient de l'amour, il procède par amour ; l'amour est son essence ; il est l'amour substantiel et personnel ; plus spécialement que les deux autres Personnes de la Trinité il est l'amour, l'amour incréé, infini, la douce et ineffable aspiration de l'amour, nous pourrions dire l'infinie pulsation de l'amour divin. S'il est l'amour, il est donc aussi la douceur de Dieu, sa bienveillance et sa bonté soit en lui-même soit à l'égard des créatures ; il est la flamme d'amour qui projette les rayons de l'amour divin sur les êtres créés pour les pénétrer, les éclairer, les réchauffer, les embraser, les enrichir de ses dons ; il est donc le principe, la source, le dispensateur de tous les dons et de tous les bienfaits que Dieu accorde aux créatures. Si l'Esprit-Saint est l'amour, il est aussi

la paix, le repos et la joie, puisque la paix et la joie sont les fruits de l'amour ; il est aussi le bonheur, le charme, la douceur, la félicité même ; car tout cela, c'est l'amour. Ah ! si nous pouvions comprendre la douceur et les charmes de l'Esprit-Saint ! Dites-moi : n'avez-vous jamais, dans votre vie, goûté la consolation ? Rappelez-vous la douceur éprouvée en votre âme lorsque, touchés par la considération de vos nombreux péchés, vous les déploriez sincèrement ; rappelez-vous les larmes versées, rappelez-vous comment votre cœur buvait doucement les paroles de l'absolution, comment votre cœur tressaillait de joie lorsque Dieu lui donnait le baiser de la réconciliation ; rappelez-vous combien de fois, dans une prière bien faite, votre cœur a goûté une consolation toute céleste, comment les heures s'envolaient rapides et ne semblaient qu'un instant à votre âme ravie. Ces heures vous ne les auriez pas échangées pour toutes les joies de la terre : elles vous donnaient quelque chose du bonheur du ciel. — Eh bien ! ce bonheur, cette consolation, c'était le Saint-Esprit, ou plutôt l'action du Saint-Esprit ; c'était une goutte de cet océan de douceur et de joie, une courte vision de son infinie beauté ; c'était l'Esprit-Saint vous révélant doucement son approche, un suave baiser qu'il donnait à votre âme comme une preuve de son amour. Si notre cœur si pauvre, si misérable goûte déjà tant de joie et de ravissement sous l'action de l'Esprit-Saint, que sera donc cette joie dans le ciel où l'Esprit-Saint répand sur

les élus les flots de sa douceur, qu'est-ce donc que l'Esprit-Saint lui-même ? Le cœur de Dieu n'est il pas un abîme de richesse, de bonté, de félicité ! Si l'une des trois Personnes possédait le cœur de Dieu, si elle était elle-même le cœur de Dieu quelles ne seraient point sa beauté et son amabilité ! Or, l'Esprit-Saint est en quelque sorte le cœur de Dieu. Parmi les Personnes divines, c'est lui, pourrions-nous dire, qui tient de plus près au cœur de Dieu. Méditons ces réflexions, et demandons-nous s'il est, en Dieu, une Personne plus aimable que l'Esprit-Saint ? N'est-il pas l'épanouissement, le parfum suave, l'amour exquis de la Divinité ?

Voilà ce que nous avons appelé la face de l'Esprit-Saint, la face de l'amour éternel, infini ! Que lui devons-nous donc, sinon l'amour ? Tout ce que nous aimons, nous l'aimons uniquement parce que nous y voyons un reflet de sa beauté. Tout l'amour, toute la bonté, toute la douceur et tous les charmes que nous admirons dans les créatures, c'est lui ; et il est infiniment plus encore. Si le nom seul de l'Esprit-Saint exige que nous l'adorions, son amabilité veut de nous le sacrifice de l'amour. Ainsi, c'est la meilleure manière de servir Dieu, c'est l'hommage le plus honorable que nous puissions lui rendre. Aimons donc l'Esprit-Saint de tout notre cœur ! Quand nous pourrions lui offrir mille cœurs, embrasés de l'amour le plus ardent, ce serait trop peu encore pour ce qu'il mérite. Le cœur de l'homme n'est-il pas fait pour l'amour, n'est-ce pas à l'amour surtout qu'il est accessible ? Que désire-

t-il sans cesse, qu'appelle-t-il de toutes ses aspirations, sinon le bonheur ? Eh bien ! amour et bonheur, voilà précisément les attributs distinctifs de la Personne de l'Esprit-Saint. N'attire-t-il pas à lui, comme un aimant spirituel, le cœur de toute créature raisonnable pour le captiver irrésistiblement ? Que d'attraits et de charmes dans le spectacle de l'amour terrestre ! L'amour éternel, infini, n'aura-t-il pas assez de puissance pour attirer à lui notre cœur ?

CHAPITRE V

Au cœur de la divinité

Le Saint-Esprit est Dieu ; il est une des Personnes de la Sainte Trinité : la Personne de l'amour. Voilà sa nature, sa propriété personnelle ; et, comme tel, il n'a pas seulement la vie en soi, mais il a, dans sa vie même, les rapports les plus intimes avec les deux autres Personnes. Cette relation, que nous allons méditer, est double : 1° relation du Père et du Fils avec l'Esprit Saint, 2° relation de l'Esprit Saint avec le Père et le Fils.

I. — La relation du Père et du Fils avec le Saint-Esprit comprend deux choses : ils lui donnent son origine, et, demeurant dans la plus étroite union avec lui, ils l'honorent et ils le glorifient comme eux-mêmes.

Dans la méditation précédente, nous avons vu bien que seulement en passant, que l'Esprit Saint procède et du Père et du Fils, Insistons sur cette vérité, parce qu'elle a été attaquée par les Grecs. Ils affirmaient que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils, mais uniquement du Père ; ils s'opposaient à ce qu'on ajoutât au symbole de Nicée les mots « Filioque ». « et du Fils »,

adoptés par l'Église d'Occident. Cette affirmation était une erreur : il est de foi que l'Esprit Saint procède également du Père et du Fils comme d'un seul et même principe. Cette vérité est contenue dans l'Écriture. Dans le Discours d'adieu, le Sauveur promet aux apôtres un nouveau Paraclet, l'Esprit Saint : il ne dit pas seulement que le Père enverra l'Esprit Saint en son nom ; il dit : « Le Paraclet que je vous enverrai du Père »[1] : donc, et le Père et le Fils envoient l'Esprit Saint. Or, d'après la doctrine de l'Église, quand une Personne en envoie une autre, celle qui est envoyée doit son origine à celle qui l'envoie. Cette mission extérieure, temporelle est donc toujours l'effet de la « procession » éternelle, en même temps que sa manifestation. Par conséquent, puisque l'Esprit Saint doit au Fils sa mission dans le temps, il lui doit aussi son origine dans l'éternité. — Le Sauveur dit en outre : « L'Esprit Saint recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera » [2]. Or, une Personne divine, à cause de son infinie perfection, ne peut rien recevoir d'une autre Personne, sinon la nature divine elle-même, une et indivisible, qu'elle reçoit par la procession ; autrement cette Personne ne serait pas égale aux autres en puissance et en perfection, elle ne serait pas véritablement Dieu. Si donc le Fils donne quelque chose à l'Esprit Saint, ce ne peut être que son origine. Par conséquent, le Saint-Esprit procède

1. *Joann.*, xv, 26.
2. *Joann.*, xvi, 14.

du Fils. — Enfin, le Sauveur, parlant de lui-même, fait cette solennelle déclaration : « Tout ce qu'a le Père est à moi[1] ». « Tout » c'est-à-, dire non seulement la puissance et la gloire extérieures, mais encore la puissance et l'excellence intérieures, par conséquent la pleine et entière possession de la nature divine et la vertu de communiquer cette nature à une autre Personne. Que le Fils communique la nature divine à une autre Personne, il n'y a là aucune contradiction : mais il serait absurde de dire qu'il la communique au Père, parce que nul ne peut être le père de son père. — En outre, que de fois, dans la Sainte Écriture, l'Esprit Saint n'est-il pas appelé tantôt l'Esprit du Père[2], la promesse du Père[3], tantôt l'Esprit du Fils[4], l'Esprit de Jésus-Christ[5], l'Esprit de Jésus[6] ! Pourquoi ces noms, si l'Esprit Saint ne procède pas du Fils aussi bien que du Père ?

La doctrine des Pères ne laisse aucun doute sur ce point. Dans l'Église d'Occident, les Docteurs sont unanimes à ce sujet : c'est ainsi qu'ils comprennent et expliquent les textes de l'Écriture rappelés plus haut. Tel est aussi l'enseignement des Pères grecs des premiers siècles. Le Père, disent-ils, donne au Fils la nature divine, et le Fils la donne au Saint-Esprit[7] ; Jésus-Christ est Dieu, non pas seulement parce qu'il donne le Saint-Esprit, mais parce que l'Es-

1. *Joann.*, XVI, 15. — 2. *Matth.*, X, 20. — 3. *Act.*, I, 4. — 4. *Galat.*, IV, 6. — 5. *Rom.*, VIII, 9. — 6. *Act.*, XVI, 7. — 7. *S. Cyrill. Hieros.*, *Catech.* 16, n. 24.

prit Saint procède de lui ; et l'Esprit est Dieu parce qu'il procède du Père et du Fils et que, par conséquent, il a, avec eux, une seule et même nature[1] ; le Fils est le principe du Saint-Esprit, et l'Esprit Saint est le souffle, le parfum la figure du Fils[2], la parole du Fils[3], l'image du Fils[4]. Dans toutes ces expressions on retrouve la même pensée : l'Esprit Saint vient du Fils, comme le Fils vient du Père. Ces affirmations sont d'autant plus précieuses que, plus tard, les Grecs ont nié ce dogme, en se mettant ainsi en contradiction avec la tradition tout entière.

Cette doctrine repose sur une vérité absolument certaine et incontestable, savoir que les trois Personnes divines ne différant entre elles que par l'origine, l'on peut et l'on doit attribuer à chacune tout ce qui n'est pas en contradiction avec ses propriétés personnelles. Si donc il n'y a aucune contradiction à dire que du Fils, en unité de principe avec le Père, procède une autre Personne, il faut reconnaître au Fils cette puissance. Or, il en est ainsi, en effet. Le Fils est engendré par voie d'intelligence ; il a donc, par rapport à l'Esprit Saint qui procède par voie de volonté ou d'amour, non pas une priorité de temps ou de rang, mais une priorité d'ordre. Par conséquent, le Fils, possédant l'être divin et

1. S. *Cyrill. Alex.*, Thesaur. assert. 34. — 2. *S. Athanas.*, de Trinit. et Spir. S., n. 19. Ad Serapion., I, n. 24 sq. ; III, n. 3. — 3. *S. Basil.*, adv. Eunom. l. V. — 4. *Cyrill.* de *SS. Trinit.* dial. VII.

la volonté divine, peut, avec le Père, produire l'Esprit Saint par aspiration ; non seulement il le peut, mais il faut qu'il en soit ainsi, autrement le Père serait plus que le Fils, et, d'autre part, il n'y aurait pas une distinction suffisante entre le Fils et l'Esprit, qui, tous deux, devraient également leur origine au Père. Mais si le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, c'est à la fois, dans la Trinité, l'unité la plus grande et la distinction la plus complète. Et remarquons bien ceci : ce n'est pas en tant que Fils, c'est-à-dire en tant que connu du Père et engendré par cette connaissance, mais en tant qu'aimé et par amour que le Fils, qui possède cet amour aussi bien que le Père, produit l'Esprit Saint. — Cette vérité est mise absolument hors de doute par les déclarations de trois grands Conciles : le quatrième Concile de Latran (1215), le second Concile de Lyon (1274) et le Concile de Florence (1439) dans lequel les Grecs renoncèrent solennellement à leur erreur et, en acceptant les mots « Filioque » reconnurent que l'Esprit-Saint procède du Fils comme du Père.

Les deux derniers Conciles ne se sont pas contentés de définir que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils : ils ont déclaré, en outre, que le Père et le Fils produisent l'Esprit Saint « en unité de principe ». Cela ne veut pas dire simplement qu'ils ont, dans cet acte, une part égale : cela signifie qu'il y a là, une seule et même activité. Le Père et le Fils sont, ensemble, un seul et même principe de l'Esprit Saint. Ils le produisent non pas en tant qu'ils sont distincts l'un

de l'autre, mais en tant qu'ils sont « un », en possession de la même volonté divine ou du même amour par lequel ils produisent l'Esprit Saint par voie d'aspiration. Comme le mot « Dieu » désigne seulement la nature divine sans préciser si une ou deux ou trois Personnes possèdent cette nature divine, de même le mot « principe » désigne seulement l'activité qui produit l'Esprit Saint, sans déterminer si cette activité convient à une seule Personne ou à deux. Ainsi les trois Personnes divines produisent l'univers par le même acte et elles sont, en toute vérité, un seul Créateur, bien qu'elles créent toutes les trois. C'est saint Augustin qui parle[1]. Saint Anselme recourt à une autre comparaison : le lac, dit-il, est formé également de l'eau du fleuve et de celle de la source, parce que cette eau est commune à tous deux[2].

Voilà donc un point acquis : l'Esprit Saint procède de la substance du Père et du Fils, en unité de principe. Il est de même nature que le Père et le Fils ; il est Dieu, comme eux ; et de là il s'ensuit, en second lieu, que le Père et le Fils honorent l'Esprit Saint comme Dieu, qu'ils l'aiment et le glorifient comme ils s'aiment et se glorifient eux-mêmes ; ou plutôt ils s'aiment et se glorifient eux-mêmes en lui ; et qui pourra jamais comprendre avec quelle tendresse infinie, quel ardent amour, quelle douce félicité ils le produisent, de toute éternité, au cœur de la divinité,

1. *De Trinit.*, l. V, n. 14.
2. *De process.*, *Spir. S.*, c. XVII.

et se le donnent l'un à l'autre comme le gage de leur mutuel amour ! Tout ce qu'il y a de lumière, d'ardeur et de joie dans l'amour dont la création entière est animée, pénétrée et embrasée, n'est qu'un pâle reflet de cette éternelle origine de l'Esprit Saint procédant de l'amour infini du Père et du Fils. — Mais l'amour du Père et du Fils pour l'Esprit Saint ne reste point caché dans le sanctuaire de la divinité ; il se révèle au dehors, dans le temps, par les manifestations et les missions divines de cet Esprit. Nous le verrons : le Père et le Fils envoient l'Esprit Saint, et cette mission regarde les œuvres les plus sublimes et les plus importantes du salut du monde ; ils lui confient, dans ces œuvres, un rôle extrêmement actif, éclatante révélation de la nature de l'Esprit Saint et de ses rapports avec le Père et le Fils, glorieux témoignage qui gagne le cœur de la créature et lui inspire des sentiments d'adoration et d'amour pour la troisième Personne de la Trinité. Toute la suite de ces méditations nous montrera comment le Père et le Fils ne cessent de manifester au monde l'excellence de l'Esprit Saint et de glorifier en lui la divinité.

« Mais, demanderez-vous, à quoi bon l'enseignement de ces vérités, de ces mystères insondables ? » Nous vous répondons deux choses. Premièrement, il convient, il est juste que nous sachions tout ce que la foi nous enseigne de la Personne du Saint-Esprit. Si Dieu, par un excès de bonté, daigne s'abaisser jusqu'à nous et nous révéler quelque chose des profondeurs de son

être, n'est-il pas juste que nous écoutions sa parole, que nous cherchions à la méditer et à la comprendre ? En nous permettant de jeter un regard dans l'impénétrable sanctuaire de la divinité, il nous prouve qu'il voit en nous non point des esclaves à qui l'on cache les secrets de la famille, mais des enfants et des amis pour qui il n'est point de mystère, suivant la parole du Sauveur : « Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que son maître fait ; mais je vous appelle mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père[1] ». N'est-ce pas un motif de témoigner à Dieu plus d'amour, puisqu'il se montre plus condescendant, plus paternel, et qu'il veut bien nous révéler, dès ici-bas, par la foi, la gloire et la beauté dont la contemplation fera un jour notre bonheur dans le ciél ? Remercions-le donc et accueillons avec reconnaissance tout ce qu'il daigne nous apprendre de lui.

Deuxièmement, les considérations méditées plus haut nous fournissent un nouveau et pressant motif d'honorer l'Esprit Saint et de lui donner l'amour de notre cœur, parce que la dévotion à l'Esprit-Saint ne saurait nuire en rien au culte que nous rendons au Père et au Fils. Peut-être, en effet, pensez-vous qu'une dévotion particulière à l'Esprit Saint retrancherait quelque chose de ce que vous devez au Père et au Fils, et qu'il ne le faut pas. Or, il n'en est rien. Votre dévotion à l'Esprit Saint est très agréable

1. *Joann.*, xv, 15.

au Père et au Fils ; ils désirent, ils veulent que vous ayez cette dévotion, parce qu'ils aiment eux-mêmes l'Esprit Saint par-dessus tout. Nous avons vu comment cet Esprit procède et du Père et du Fils, comment il est le fruit et l'expression de leur commun amour, comment le Père et le Fils sont et restent « un » en lui. L'Esprit Saint est « l'Esprit du Père », « l'Esprit de Jésus ». Si le Père et le Fils nous sont chers, nous devons également aimer l'Esprit Saint. Cette dévotion ne leur enlève donc rien : bien plutôt, elle nous attache à eux plus étroitement, elle nous attire leur faveur. Le Sauveur nous dit : « Mon Père vous aime, parce que vous m'aimez[1] ». On peut en dire autant du Saint-Esprit : le Père et le Fils nous aimeront, si nous aimons l'Esprit Saint. Et en l'aimant, que faisons-nous autre chose que ce qu'ils font eux-mêmes, et de toute éternité ? Nous suivons ainsi l'exemple qu'ils nous donnent. Quand nous rendrions à l'Esprit Saint le culte le plus empressé et le plus fervent, notre culte, notre amour approchera-t-il jamais de leur amour pour lui ? Cet amour est infini. Donc, aimons l'Esprit Saint, parce que le Père et le Fils l'aiment eux-mêmes, et que non seulement l'Esprit Saint, mais encore le Père et le Fils nous en aimeront davantage.

II. — Examinons brièvement les rapports du Saint-Esprit avec le Père et le Fils. Pour ces deux Personnes divines, qu'est-il au cœur de la divinité ? Qui nous le dira ? Où et comment pourrons-nous l'apprendre ? Nous l'apprendrons

1. *Joann.*, XVI, 27.

des enseignements que nous venons de méditer : nous n'avons qu'à en tirer une conclusion. L'Esprit Saint, avons-nous dit, procède du Père et du Fils par la volonté ou par amour ; il est la troisième Personne de la sainte Trinité, la Personne de l'amour. Il en résulte donc que ses rapports avec le Père et le Fils sont les suivants : premièrement, l'Esprit Saint est le complément du Père et du Fils ; deuxièmement, il est leur joie et leur allégresse ; troisièmement, il est le couronnement et le terme suprême de leur activité. Voilà le rôle qui lui revient dans la vie intime de la sainte Trinité.

Par l'Esprit Saint, la vie de la divinité reçoit son complément et sa perfection. Sans doute, le Fils est déjà le fruit de cette vie, puisqu'il est l'expression de la connaissance du Père. Mais cela ne suffit point. La volonté ou l'amour doit aussi avoir en Dieu son expression personnelle : c'est le Saint-Esprit, en tant qu'il est la Personne de l'amour. Il procède de l'amour, de l'amour des deux autres Personnes, c'est-à-dire de l'amour réciproque du Père et de Fils, et, par là, il donne à la vie divine son complément et sa perfection.

De même encore, dans la sainte Trinité, l'Esprit Saint est la joie. Expression de l'amour réciproque du Père et du Fils, il est la Personne de l'amour et, par conséquent, l'expression substantielle et personnelle de la joie que le Père et le Fils goûtent dans leur beauté et dans leur excellence. Aussi les saints Pères recourent-ils aux appellations les plus douces et les plus touchantes, pour désigner l'Esprit Saint considéré à

ce point de vue. Ils le nomment les délices, le bonheur, la félicité de la très sainte Trinité ; la suavité du Père qui engendre et du Fils qui est engendré[1] ; l'huile de la joie[2] ; le doux parfum et l'image du Fils[3] ; l'étreinte mutuelle[4], la joie, l'allégresse du Père et du Fils, l'ineffable soupir de la Divinité. S'il en est ainsi, ne peut-on point dire que la vie divine a bien, dans le Père et le Fils, la grandeur et la majesté, mais que, sans l'Esprit Saint, elle n'aurait pas le charme, la douceur, la joie et le repos ? La joie seule, en effet, donne le vrai bonheur, la félicité parfaite.

Enfin, l'Esprit Saint est le terme suprême de l'activité divine dont il épuise la fécondité, parce qu'il y n'a pas, dans la divinité, une quatrième Personne. Par lui, donc, la vie de Dieu, épanchée du Père et du Fils, retourne à eux en torrents d'amour et de joie, pour les unir à jamais dans cet amour qui fait leur éternelle félicité. C'est en ce sens que les Pères de l'Église disent de l'Esprit Saint qu'il est le lien indissoluble[5], l'unité du Père et du Fils[6], et, par conséquent, l'inaltérable paix et l'immuable repos de la sainte Trinité[7], parce qu'il ne manque plus rien à son bonheur et à sa perfection. Saint Jérôme a donc raison d'affirmer que, sans l'Esprit Saint, la sainte Trinité serait imparfaite[8]. Mais, par

1. *S. Aug.* de Trinit., l. VI, c. x. — 2. *S. Ambros.*, de Spir. S., l. I, c. ix. — 3. *S. Athanas.*, ad Serapion., iii, n. 3. — 4. *S. Bern.*, homm. 8 in Cantic. — 5. *S. Bern.*, serm. 1 in oct. Pasch. — 6. *Agobard*, serm. exhort. ad plebem de fidei veritate. — 7. *S. Bern.*, serm. 8 in Cantic, n. 2. — 8. *Ad Hedib.*, ep. 120, c. ix.

lui et en lui, elle acquiert une richesse infinie, une beauté souveraine et parfaitement une dans la diversité. Le Père est l'éternité, la grandeur, la majesté, l'indépendance absolue de tout principe ; le Fils est la beauté et la sagesse : l'Esprit Saint est la bonté, la douceur, la joie, le bonheur. Le Père est le principe du Fils et du Saint-Esprit et il les unit entre eux, mais non point de la même manière : il engendre le Fils par voie de connaissance ; en unité de principe avec le Fils, il produit l'Esprit Saint par amour. Le Fils n'est pas le principe de deux Personnes, mais avec le Père il produit l'Esprit Saint : engendré lui-même par le Père, et, d'autre part, produisant l'Esprit Saint, il unit ainsi en lui les deux autres Personnes. Enfin le Saint-Esprit vient du Père, mais non pas comme le Fils : il procède également du Père et du Fils comme d'un seul et même principe, il les unit ainsi entre eux, il met le sceau à leur unité. Chacune des trois Personnes est donc distincte, elle a ses propriétés, sans cesser pourtant d'être unie aux deux autres : chacune d'elles, bien plutôt, par ses propriétés personnelles, est le lien, le centre de l'unité pour elle-même et pour les deux autres. Quel monde merveilleux d'unité dans la vie, de mouvement dans le repos, de fécondité dans l'indépendance, de simplicité dans la multiplicité[1] ! Et cet océan de puissance, de sagesse, de majesté, de bonté, de béatitude éternelle a

1. *Scheeben*, Mysterien des Christenthums, 2 Hauptstück, § 19.

pour rivages la beauté et l'amabilité de l'Esprit-Saint !

Tels sont les rapports du Saint-Esprit avec les deux autres Personnes divines. Il leur doit son origine ; il est l'Amour personnel et son trône est au cœur même de la divinité, dans le cœur du Père et du Fils ; il est la joie et la gloire, le repos, le plaisir et la douceur de la vie divine ; c'est lui qui épanche les flots de la bonté de Dieu et les dirige à son gré, suivant la belle parole de saint Bernard : « Le Saint-Esprit est la bonté même de Dieu ; il dispose en maître du cœur du Père[1] ». Peut-il donc y avoir rien de plus aimable que l'Esprit Saint ? Et ne l'oublions pas ! c'est la contemplation, c'est la possession de ce mystère de la Sainte Trinité qui sera un jour, dans le ciel, notre récompense et notre bonheur. Ce que l'Esprit Saint est pour la Sainte Trinité, il le sera aussi pour notre cœur : la source de l'amour et de la joie. Ces mêmes torrents de douceur et de délices qui s'épanchent en lui par la divinité, inonderont notre cœur, comblant en nous tous les abîmes, répondant à toutes nos aspirations, satisfaisant toutes nos capacités d'aimer et tous nos désirs du bonheur. Saint Augustin l'a dit : « L'Esprit Saint unit entre eux le Père et le Fils, et il nous unit à eux[2] ». Il est juste, par conséquent, que, dès maintenant, par la foi, par la charité, par les saints désirs, notre cœur aspire à un bonheur si doux, que nous nous efforcions de le goûter par avance.

1. *S. Bern.*, hom. 1 in Pentec. — 2. *De Trinit.*, l. VII, c. VI.

CHAPITRE VI

Les Portes de Sortie

Jusqu'ici nous avons médité l'excellence intime, personnelle du Saint-Esprit, sa gloire au sein même de la Trinité adorable. C'est son royaume invisible, royaume de l'infinie majesté, de l'amabilité souveraine, de l'ineffable béatitude qu'il trouve en lui-même et dans l'union avec les deux autres Personnes divines.

Mais Dieu — et, par conséquent, le Saint-Esprit — a aussi un royaume extérieur et visible où il révèle sa gloire et son excellence, un royaume en dehors de lui, un royaume accessible à nos sens : ce royaume, c'est la grandeur, la variété et la beauté de la création. La création tout entière n'est pas autre chose qu'une communication et, pour ainsi dire, un écoulement de la vie divine dans les créatures, un reflet admirable, une image de Dieu. Et précisément parce qu'elle est l'œuvre de Dieu, elle représente Dieu, non pas seulement dans sa nature et dans son essence, en tant qu'il est un Être parfait, personnel, infiniment puissant, mais encore en tant qu'il est un en trois Personnes. Elle peut donc devenir une représentation de Dieu et le manifester à la fois naturellement et surnaturel-

lement, de même que l'enfant peut reproduire non pas seulement en général la nature humaine de son père et de sa mère, mais en outre leurs propriétés personnelles dans les traits de son visage et dans les dispositions de son caractère. La création est ainsi le reflet et l'image de la Sainte Trinité ; elle l'est de deux manières : en tant que nous établissons nous-mêmes, dans les créatures, ce rapport qui les unit aux Personnes divines, en tant que les Personnes divines sont elles-mêmes en rapport avec les créatures et qu'elles impriment et révèlent en elles leurs propriétés personnelles.

La première manière consiste en ceci, qu'une opération divine, commune aux trois Personnes, est attribuée par nous à l'une d'elles en particuier. Si nous procédons ainsi, c'est que, sachant, par la foi, la propriété caractéristique de chacune des Personnes de la Sainte Trinité, nous reconnaissons dans telle ou telle opération un rapport plus immédiat, une analogie spéciale avec les propriétés caractéristiques de l'une des trois Personnes à qui, dès lors, nous attribuons cette opération. Nous disons, par exemple, que le Saint-Esprit nous sanctifie, parce qu'il est — nous l'avons vu — la Sainteté personnelle. Nous lui attribuons donc cette opération, sans exclure cependant les deux autres Personnes. En effet, il ne faut jamais oublier que toutes les œuvres dites *ad extra* (extérieures), en tant qu'elles sont des œuvres divines, sont communes aux trois Personnes et leur appartiennent également.

Quant à l'autre manière dont une créature

peut être l'image de la Sainte Trinité ou de l'une des trois Personnes divines, elle a son principe non pas en nous, mais en Dieu. Elle est donc plus vraie et plus réelle. Elle consiste en ceci, que la vie de Dieu communiquée à la créature établit en elle telle ou telle ressemblance et que la créature devient par là l'image de Dieu. Ainsi, même dans l'ordre naturel, l'homme est l'image de Dieu par son âme spirituelle et par les facultés dont cette âme est douée, c'est-à-dire par l'intelligence et par la liberté. Mais c'est surtout dans l'ordre surnaturel que cette communication de la vie intime de Dieu a lieu par ce qu'on appelle les missions des Personnes divines. Ces missions, que sont-elles ? Elles sont l'éternelle procession des Personnes divines, figurée et représentée dans la créature par des opérations surnaturelles. Nous l'avons vu : la vie de la Sainte Trinité réside dans la communication de la nature divine entre les trois Personnes ; à l'exemple et en vertu de ces communications intimes, les relations qui existent entre les trois Personnes trouvent, grâce à une opération divine, leur expression dans la créature qui devient ainsi une image vivante de la Sainte Trinité et revêt avec telle ou telle Personne en particulier un rapport qu'elle n'avait pas auparavant. — Le but de ces missions est la manifestation et la communication des rapports des Personnes divines. Et, de fait, comme la foi nous l'enseigne, elles sont en parfaite harmonie avec l'origine de ces Personnes. Deux d'entre elles seulement, le Fils et l'Esprit Saint sont envoyées : le Fils est

envoyé par le Père et non par le Saint-Esprit ; le Saint-Esprit est envoyé par le Père et par le Fils, de même que la deuxième Personne est engendrée par le Père seul, et que la troisième procède également du Père et du Fils. Quant au Père, il n'est pas envoyé, parce qu'il ne procède d'aucune autre Personne : le Fils n'est envoyé que par le Père, parce que le Père seul l'engendre ; l'Esprit Saint est envoyé par le Père et par le Fils, parce qu'il doit son origine également à tous deux. Les missions nous révèlent donc véritablement la Sainte Trinité; ces révélations ne consistent point en paroles ; elles se traduisent par des actes et des ressemblances qui ne se bornent pas à faire de nous les images de la Sainte Trinité, mais qui constituent entre nous et les Personnes divines un rapport analogue à celui qui existe entre ces Personnes elles-mêmes. Les témoignages de l'Écriture et des Pères l'établissent irréfutablement. Ils nous montrent que, par ces missions, les Personnes divines « viennent en nous », « demeurent en nous ». Le Sauveur le dit dans saint Jean « : Je me découvrirai moi-même à lui... Nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure[1]... afin que tous ne soient qu'un, comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous, qu'ils soient de même un en nous[2] ».

Cette « venue » des Personnes divines se fait de deux manières : d'une manière extérieure, sensible, accompagnée d'un signe qui atteste

1. *Joann.*, XIV, 21, 23. — 2. *Joann.*, XVII, 21.

que telle ou telle Personne est envoyée — c'est la mission visible ; d'une manière invisible, par une opération spirituelle de la grâce qui, en même temps et dans un certain sens, communique à l'âme cette Personne divine. La colombe dans le baptême du Sauveur, les langues de feu au jour de la Pentecôte sont des exemples de la première manière. Ces signes extérieurs et sensibles ne renferment pas en eux-mêmes la Personne envoyée ou ses dons : ils en sont l'accompagnement. La seconde manière, la mission invisible, spirituelle, consiste dans la communication d'un don et d'une grâce analogues aux propriétés caractéristiques de la Personne qui est envoyée et, en quelque sorte, donnée à l'âme. Par la communication de ce don, l'éternelle procession de cette Personne au sein de la divinité est figurée et, pour ainsi dire, accomplie en nous. Dans ces missions, Dieu ne se propose pas seulement de se révéler par les dons accordés à l'âme : il veut que nous usions de ces dons parce que leur possession et leur usage nous rendent participants de la vie divine. Nous avons un exemple de la mission surnaturelle d'une Personne divine dans l'Incarnation de Jésus-Christ, par laquelle l'humaine nature du Sauveur a reçu en toute réalité la seconde Personne de la Sainte Trinité et lui a été unie substantiellement. La communication de la grâce sanctifiante et des dons surnaturels constitue encore une mission. Nous verrons au cours de ces méditations comment le Saint-Esprit nous est donné par une mission de ce genre.

Ces missions sont donc comme une porte magnifique par laquelle l'Esprit Saint quittant les splendeurs de la vie au cœur de la divinité, s'épanche sur la créature pour la remplir, la pénétrer, se manifester en elle et faire de la création tout entière le vaste et magnifique royaume de sa gloire. C'est ce royaume extérieur de l'Esprit Saint que nous allons maintenant contempler. Ce chapitre n'est qu'une sorte d'introduction à ce royaume : de la vie intérieure de l'Esprit Saint nous passons à sa vie extérieure dans la création.

CHAPITRE VII

L'Homme-Dieu

Celui sur qui l'Esprit Saint jeta tout d'abord un regard d'amour, qu'il trouva pour ainsi dire au sein même de la divinité, qu'il se plut par conséquent à combler de ses dons pour en faire le résumé, l'idéal, l'incomparable chef-dœuvre de ses créations, c'est l'homme-Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ.

Par rapport à ce Sauveur nous considérerons trois points : 1° ce qu'est le Sauveur ; 2° ce qu'il doit à l'Esprit Saint ; 3° comment il répond à l'amour de l'Esprit Saint.

I. — Qu'est-ce donc que l'Homme-Dieu ? L'Homme-Dieu est le Fils unique du Père, engendré de toute éternité par le Père, la seconde Personne de la Sainte Trinité qui, par sa naissance dans le temps, a reçu, de la bienheureuse Vierge Marie, notre humaine nature élevée par lui à l'union hypostatique. En Jésus-Christ, la nature humaine n'avait pas sa personnalité propre : elle subsistait dans la Personne du Fils de Dieu. Par conséquent il y a en Jésus-Christ deux natures distinctes, la nature divine et la nature humaine ; il n'y a qu'une seule Personne, la Personne divine qui unit en elle ces deux

natures. Lors donc que nous disons que Jésus-Christ est l'œuvre de l'Esprit Saint, qu'il a reçu quelque chose de l'Esprit Saint, il ne peut être question que de l'humaine nature du Christ, et non de la Personne divine qui ne pouvait rien recevoir de l'Esprit Saint : nous avons vu, au contraire, comment le Saint-Esprit reçoit du Fils la nature divine, en procédant du Fils aussi bien que du Père.

Mais précisément parce que Jésus-Christ est la seconde Personne de la Trinité et qu'il est égal à l'Esprit Saint, il devait participer plus abondamment que tout autre à l'amour et aux bienfaits de l'Esprit Saint. Nous ne saurions comprendre la grandeur, l'excellence de l'Homme-Dieu. Éternellement prédestiné comme Fils de Dieu, il est le résumé, le type, le principe et la fin de toutes les créatures. Aussi réunit-il en lui tous les ordres de la création, de la nature, de la grâce, de la gloire, tous les priviléges et tous les dons de tous les êtres. C'est d'après lui et pour lui que tout a été créé. Tout ce que Dieu, dans son amour pour nous, a résolu de nous donner, c'est en Jésus-Christ, par Jésus-Christ, en vue de Jésus-Christ qu'il veut nous le donner. Cet Homme-Dieu, il est la voie qui conduit Dieu jusqu'à nous ; c'est par lui que passent tous les dons que l'Esprit Saint dispense aux créatures. Il est le chef, le Centre de la création qui constitue le domaine et la cour de ce Roi glorieux.

II. — Si grand que soit Jésus-Christ, il n'en reste pas moins, dans son humaine nature, l'ouvrage de l'Esprit Saint. En lui, nous pouvons

distinguer trois choses : son être, son œuvre, le résultat de son œuvre.

Par « l'être » de Jésus-Christ, nous entendons ici la création, la constitution de sa nature humaine et son union avec la seconde Personne de la Trinité. Sans doute, la création de cette humaine nature et son union à la Personne du Fils de Dieu est l'une des opérations *ad extra* communes aux trois Personnes divines ; mais on l'attribue plus spécialement à l'Esprit Saint, parce que c'est à lui qu'appartiennent toutes les œuvres d'animation, de perfection, de grâce et de sanctification. Or, l'Incarnation, c'est-à-dire la création de la sainte Humanité du Sauveur et son union avec la seconde Personne de la Trinité, était à la fois le fondement, le principe, la figure, le couronnement de toute perfection naturelle et surnaturelle, de toute sanctification, de toutes les grâces et de toutes les œuvres de l'amour de Dieu *ad extra ;* elle est donc attribuée particulièrement à l'Esprit Saint. Voilà pourquoi l'ange dit à Marie : « Le fruit saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu » ; et il ajoute « : L'Esprit Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre[1] » ; et, dans le Symbole il est dit simplement. : « Il a été conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie ». — Dès le premier instant de sa conception, l'Homme Dieu ne fut pas seulement doué, dans son âme et dans son corps, de tous les dons et privilèges en rapport avec sa dignité : il reçut, en outre, une

1. *Luc.*, I, 35.

admirable plénitude de sainteté, et, avec cette sainteté, la vertu et le pouvoir de communiquer ces dons aux membres du corps mystique dont il est le Chef. Pour orner, comme il convenait, cet être admirable, toutes les richesses de la nature et de la grâce furent épuisées, et tandis que, tous, nous ne participons à la grâce que dans une certaine mesure, il a reçu la plénitude de la sainteté[1]. En vérité ! Comment Jésus-Christ nous apparaît-il ? Qu'il est admirable ! En lui, quelle grandeur, quelle majesté, que de charmes, quelle beauté, quelle amabilité ! Quelle sublime intelligence ! quel noble caractère ! quel cœur ! Et tous ces attraits sont rehaussés par l'éclat de la grâce et de la sainteté la plus excellente, des vertus les plus merveilleuses, des dons surnaturels et de la puissance des miracles, de la gloire enfin de la divinité ! Ce Sauveur, nous ne nous contentons pas de l'admirer et de l'aimer : nous pouvons, nous devons l'adorer ! L'ensemble de ces dons magnifiques qui constituent l'apanage vraiment royal et divin de l'Homme-Dieu, s'appelle dans l'Écriture, « l'onction du Christ ». Et à qui en est-il redevable ? Le prophète nous le dit : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. Et l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété ; et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur[2] ». L'excellence de l'Homme-Dieu est donc un reflet de

1. *Joann.*, I, 16 ; III, 34. — 2. *Is.*, XI, 1 suiv.

l'Esprit Saint, un effet de son amour pour Jésus-Christ : le cœur si noble, si aimable de l'Homme-Dieu est l'ouvrage de l'Esprit Saint.

Ainsi armé, le Sauveur entreprend sa mission, qui n'est autre que la gloire de Dieu dans la rédemption et le salut du monde par son exemple, par sa prédication, par ses miracles et par sa mort sur la croix. Cette mission, ces fonctions de prophète, de prêtre et de pasteur, l'Homme-Dieu les a accomplies par la vertu et sous la conduite de l'Esprit Saint. Remarquons avec quel soin l'Écriture nous le fait observer. C'est l'Esprit Saint qui conduit le Sauveur au ministère de la vie publique, en descendant visiblement sur lui au baptême dans les eaux du Jourdain pour lui donner, en quelque sorte, l'investiture du magistère et lui rendre un témoignage officiel devant le Précurseur et devant le peuple[1]. « Celui sur qui qui vous verrez descendre et demeurer l'Esprit Saint est le Messie », avait-il été dit à Jean-Baptiste[2]. C'est l'Esprit Saint qui conduit le Sauveur au delà du Jourdain dans le désert, pour qu'il s'y prépare à son apostolat par la prière, par la pénitence et par sa victoire sur le démon. Les Évangélistes, saint Luc surtout, montrent expressément le rôle du Saint-Esprit en cette circonstance : « Jésus plein de l'Esprit Saint revint du Jourdain et il fut conduit par l'Esprit dans le désert[3] ». C'est l'Esprit Saint qui l'inspire et le guide constamment dans ses divers voyages et

1. *Matth.*, III, 16 ; *Marc.*, I, 10 ; *Luc.*, III, 22.— 2. *Joann.*, I, 33. — 3. *Luc.*, IV, 1 ; *Matth.*, IV, 1 ; *Marc.*, I, 12.

dans ses entreprises : « Alors Jésus s'en retourna en Galilée par la vertu de l'Esprit[1] ». C'est l'Esprit Saint qui parle par sa bouche dans ses enseignements, comme nous le voyons en particulier par l'épisode de la synagogue de Nazareth où il met sous les yeux du Sauveur un texte des prophéties, qui montre clairement dans le Messie le glorieux instrument de l'Esprit Saint[2]. Les miracles par lesquels Jésus révèle et prouve sa divinité sont, d'après l'Écriture, le témoignage et les œuvres du Saint-Esprit. Le Sauveur le déclare expressément : il fait ses miracles « par le doigt de Dieu » c'est-à-dire « par l'Esprit Saint », ainsi nommé dans l'Écriture ; l'obstination à rejeter ses miracles, il l'appelle « un péché contre le Saint-Esprit[3] ». Au milieu des contradictions sans nombre qu'il rencontre au cours de son apostolat, c'est l'Esprit-Saint qui le console et le remplit de joie[4]. Enfin, c'est l'Esprit Saint qui coopère à la vertu satisfactoire du sacrifice de la croix, et saint Paul nous dit : « Si le sang des animaux... sanctifie ceux qui ont été souillés...combien plus le sang de Jésus-Christ qui, par le Saint-Esprit, s'est offert lui-même à Dieu[5] » ! L'obéissance, l'amour dévoué que l'Esprit Saint mit au cœur du Sauveur, furent comme le feu dévorant où se consomma le sacrifice. Donc, du commencement à la fin, c'est l'Esprit-Saint qui guide Jésus dans l'accomplissement de son œuvre. L'autorité, les fonctions,

1. *Luc.*, IV, 1.— 2. *Luc.*, IV, 18.— 3. *Matth.*, XII, 28 ; *Luc.*, XI ,20. — 4. *Luc.*, 21. — 5. *Hebr.*, IX, 14.

les dignités dont Jésus-Christ a exercé les actes aux jours de sa vie mortelle, en sa qualité de docteur, de prophète et de prêtre, sont les fonctions et l'autorité de l'Esprit Saint. Saint Pierre résume ainsi l'œuvre tout entière du Sauveur : « Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée... comment Dieu a oint de l'Esprit Saint et de force Jésus de Nazareth qui, allant de lieu en lieu, faisait du bien partout et guérissait tous ceux qui étaient sous la puissance du démon, parce que Dieu était avec lui[1] ».

Par les résultats de l'œuvre de l'Homme-Dieu, nous entendons ce glorieux et magnifique royaume que le Sauveur s'est acquis et qu'il possède dans son Église où il est adoré en union avec le Père et avec l'Esprit Saint. Or, nous le verrons, l'Église est le royaume du Saint-Esprit. Tout l'honneur que l'Homme-Dieu reçoit de l'amour et de la foi des fidèles, est l'œuvre de l'Esprit Saint. Jésus le dit lui-même : « L'Esprit recevra de ce qui est à moi et il vous l'annoncera.. Il me glorifiera... il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement : touchant le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; touchant la justice, parce que je m'en vais à mon Père... ; touchant le jugement, parce que le Prince du monde est déjà jugé[2]. Il rendra témoignage de moi[3] ». Il est dit également que l'Esprit de prophétie est le témoignage de Jésus[4]. Ainsi, ce n'est pas seulement par

1. *Act.*, x, 38. — 2. *Joann.*, xvi, 8-11. 14. — 3. *Joann.*, xv, 26. — 4. *Apoc.*, xix, 10.

son être et par son origine, que l'Esprit Saint rend témoignage à l'Homme-Dieu, parce que, en tant que Bonté souveraine et Amour, il procède du Fils : c'est encore par son activité, par ses opérations. Sans cesse, il travaille à sanctifier les âmes, et, par là, il concourt à l'accroissement du corps mystique de l'Homme-Dieu qui est l'Église. D'ailleurs, il n'a pas attendu la Pentecôte pour rendre témoignage à Jésus-Christ et pour le glorifier. A peine Marie a-t-elle conçu le Sauveur, que l'Esprit Saint éclaire sainte Élisabeth et lui découvre le Messie[1]. De Siméon et d'Anne, il est dit formellement qu'ils furent remplis de l'Esprit Saint et que, par son inspiration, ils se rendirent au Temple pour y rencontrer le Messie et publier sa présence[2]. Quant à Jean le Précurseur, nous avons vu qu'il avait reçu de l'Esprit Saint un signe auquel il reconnaîtrait le Sauveur[3]. — Il y a davantage encore : nous retrouvons l'ombre et la figure de l'Église dès les premiers jours de la création. L'Ancien Testament tout entier n'était qu'une figure de l'Église, et, par conséquent, une première et magnifique ébauche par laquelle l'Esprit Saint préludait à la glorification du Sauveur, de même que l'Église triomphante, le royaume du ciel, sera le couronnement et la consommation de cette activité du Saint-Esprit, qui a pour objet la Personne de Jésus-Christ et son corps mystique. Cette activité embrassant ainsi tous les ordres de la création, tous les siècles et tous les peuples, le temps

1. *Luc.*, I, 41. — 2. *Luc.*, II, 26. — 3. *Joann.*, I, 33.

et l'éternité, constitue le plus excellent témoignage de l'amour du Saint-Esprit pour le Père et pour le Fils dont il procède ; l'histoire du monde, comme l'histoire de l'Église, devient la sublime louange, l'infinie aspiration d'amour de cet Esprit Saint à l'égard des deux autres Personnes divines.

III. — Instruisons-nous encore et admirons maintenant comment la sainte et bénie Humanité de Jésus reconnaît et glorifie, intérieurement et extérieurement, l'amour de l'Esprit Saint. — Le Saint-Esprit est amour : sa joie est d'habiter dans le cœur de ses créatures. Or jamais il n'a trouvé une demeure plus pure, plus sainte, plus agréable que le divin Cœur de Jésus. Nul séjour n'était plus digne de lui par les richesses et l'excellence des dons, par l'ineffable union de ce Cœur avec la divinité dans l'unité de Personne : l'Esprit Saint retrouvait là, pour ainsi dire, un second séjour au cœur de la divinité. Donc déjà l'Homme-Dieu, par sa nature même et par son être, glorifie la Personne de l'Esprit Saint, parce que c'est de l'Esprit Saint que son humaine nature a tout reçu. Jamais le Saint-Esprit ne fut ainsi sans cesse adoré, aimé, glorifié ; jamais, mieux que dans ce divin Cœur, ne retentit en toute vérité l'hymne infini d'amour du Père et du Fils. Jamais cœur n'a mieux compris, n'a mieux accepté ni suivi plus docilement les moindres inspirations de cet Esprit. Le Cœur et l'âme de l'Homme-Dieu ètaient comme le pur miroir d'un lac paisible : le soufle le plus léger de l'Esprit Saint s'y faisait sentir ; ils étaient comme une

lyre merveilleuse qui vibrait harmonieusement, avec force et douceur, sous le doigt de Dieu — ce doigt de Dieu est l'Esprit Saint. Là, dans le Cœur de l'Homme-Dieu, l'Esprit Saint régnait en maître absolu. Nous avons vu comment, toujours et partout, le Sauveur se laissa guider par lui ; mais si le Cœur de Jésus était l'objet des complaisances du Saint-Esprit, c'est surtout parce qu'il était le résumé, la vivante expression des ineffables richesses de l'amour de l'Esprit Saint pour les créatures, le docile instrument de sa charité pour les enfants des hommes : amour et charité dont le Sauveur a été pour nous le gage le plus précieux. A tous ces titres, le Cœur de Jésus-Christ était le temple le plus excellent de l'Esprit Saint.

Ces sentiments de son Cœur, l'Homme-Dieu les traduisait dans ses paroles et dans ses actes. A Nazareth, dans la synagogue, il atteste que tous les dons et les privilèges de son Humanité sainte, il les doit à l'Esprit Saint. — Dans ses enseignements, il rend un glorieux hommage à la divinité du Saint-Esprit qui procède du Fils comme du Père, à sa mission et à son action dans l'Église, ainsi que nous le voyons en particulier dans le Discours d'adieu[1]. Jamais encore, la majesté de l'Esprit Saint n'avait été si clairement, si manifestement affirmée. — « Quiconque dira une parole contre le Fils de l'homme, elle lui sera remise », dit le Sauveur ; « mais celui qui la dira contre le Saint-Esprit, elle ne lui sera

1. *Joann.*, XIV, 16, 17, 26. Voir le chap. 50 de ce volume.

remise ni en ce siècle, ni dans le siècle à venir[1] ». Pourquoi ? Parce que l'Esprit Saint est charité, parce qu'il est l'auteur des miracles et des prophéties, ces deux grandes preuves, ces preuves irréfragables de la vérité divine. Celui qui s'obstine à les rejeter, semble donc pécher par malice, et se priver lui-même de tous les moyens qui pourraient le tirer de son péché ; par conséquent, dans le cours ordinaire des choses, il n'est pas de salut pour lui. — C'est à l'Esprit Saint que le Sauveur a confié son Église. Il s'est en quelque sorte contenté d'organiser cette Église, de la douer des éléments de force ; mais c'est l'Esprit Saint qui l'anime et qui met tout en œuvre. Le Sauveur a acquis par ses mérites le prix de la Rédemption ; mais il a laissé à l'Esprit Saint la disposition de ce trésor et ses applications ; il lui a remis la garde, la conduite, la défense et la propagation de l'Église en qui tout se fait par l'Esprit Saint. N'est-ce pas la preuve de la parfaite intelligence qui règne entre l'Homme-Dieu et le Saint Esprit, de la prédilection du Sauveur pour l'Esprit-Saint, de l'honneur qu'il veut lui rendre ? Qui donc l'a jamais glorifié davantage ?

Ces considérations nous offrent de nouveaux et puissants motifs d'honorer l'Esprit Saint et de l'aimer. N'est-pas de lui que la sainte Humanité du Sauveur a reçu des dons si admirables, des grâces si précieuses ? N'est-ce pas à lui que nous devons tout ce que le Sauveur a fait pour

1. *Matth.*, XII, 32.

nous ? Quelles ne doivent pas être sa grandeur et sa puissance, puisqu'il nous a donné cette merveille qui s'appelle l'Homme-Dieu ! Songeons aux biens innombrables qui sont devenus notre partage en Jésus-Christ ! Que serions-nous sans lui ? Donc, dans la reconnaissance de notre cœur, remercions l'Esprit Saint, honorons-le dans ses dons.

Mais nous voyons aussi comment notre divin Sauveur a répondu à l'amour et à la générosité de l'Esprit-Saint, comment sa vie tout entière a pour but de révéler cet Esprit, de le glorifier, de le communiquer aux âmes comme le fruit le plus doux et le plus excellent de son apostolat et de sa mort. L'Esprit qui demeure dans le Cœur sacré de Jésus, n'est autre que l'Esprit Saint ; et que veut ce Sauveur, sinon que, nous aussi, nous fassions de notre cœur le temple du Saint-Esprit, que nous l'honorions et que nous l'aimions comme il l'a lui-même aimé et honoré dans son Cœur ? Voilà, assurément, le plus cher désir de ce Cœur sacré. Nous devons être « un avec lui », comme il est un avec le Père ; or, c'est par l'Esprit Saint que le Père et le Fils sont un. Conformons-nous donc à ce désir du Sauveur ; demandons-lui de venir lui-même pour faire de notre cœur un sanctuaire où l'Esprit Saint recevra à jamais l'adoration, la louange et l'amour !

CHAPITRE VIII

L'Epouse de l'Esprit Saint

Jésus-Christ ayant été éternellement prédestiné comme Fils de Dieu, il s'ensuit — nous l'avons vu — que, par sa dignité et son excellence infinies, il a été au premier rang avant toutes les créatures dans la pensée et dans le choix de Dieu. Mais l'Homme-Dieu ne devait pas, comme Adam, sortir directement des mains du Créateur : il devait descendre d'Adam et naître d'une femme dont il recevrait son humaine nature. Il fallait qu'en toute vérité il fût notre frère dans la communauté de nature.

Après lui, ou plutôt en même temps que sur lui, Dieu arrêta donc nécessairement ses regards sur la Mère de l'Homme-Dieu, sur Marie. La Mère et le Fils sont inséparables dans la pensée divine ; ils sont, tous deux, l'objet de la prédilection de Dieu entre toutes les créatures. Or, cette prédilection est l'œuvre de l'Esprit Saint ; et, comme Jésus-Christ, dans son humaine nature, Marie, elle aussi, doit tout au Saint-Esprit. Nous examinerons donc 1° comment la vie tout entière de la Mère de Dieu est l'œuvre de l'Esprit Saint ; 2° quelles conclusions s'imposent à nous.

1. — La vie entière de Notre Dame est en tout

semblable à celle du Sauveur, précisément parce que Marie est la Mère de Jésus. Dans la vie de l'Homme-Dieu comme dans la vie de sa Mère, nous pouvons distinguer trois parties que nous appellerons une préexistence, la vie proprement dite, une survivance.

Le Sauveur a préexisté dans l'Ancien Testament. Jésus-Christ est le but et la fin de la Loi ancienne : tout y parle de lui, tout y conduit à lui. Il en est de même pour Marie. A côté des prophéties et des figures qui annoncent Jésus, on trouve une magnifique série de prédictions qui révèlent la grandeur et la gloire de Marie : si étroit est le lien qui les unit, que l'Église ne craint pas d'appliquer à Notre-Dame ce que l'Écriture sainte dit de la Sagesse éternelle, parce que, dans la pensée de Dieu, la Mère est inséparable du Fils. C'est ainsi que, dès le Paradis terrestre, Marie apparaît à côté du Sauveur ; quand le serpent est maudit, Marie est annoncée comme la grande triomphatrice dont la postérité écrasera la tête de l'ennemi[1]. Lorsque le peuple choisi est menacé par de puissants ennemis, Dieu le console et l'encourage en lui donnant l'assurance que la Mère du Messie sortira d'Israël : « Dieu lui-même vous donne un signe », dit le prophète Isaïe ; voici que la Vierge concevra et enfantera un fils[2] ». A côté des prophéties et parallèlement à elles, on voit de glorieuses figures ou de magnifiques symboles : l'échelle de Jacob,

1. *Gen.*, III, 15.
2. *Is.*, VII, 14.

le buisson ardent, la verge d'Aaron, la toison de Gédéon, l'Arche d'alliance, et les femmes les plus célèbres de l'Ancien Testament : Ève, Sara, Abisag, Judith, Esther, qui doivent leur grandeur à l'honneur qu'elles ont eu de figurer une vertu de Marie ou un trait de sa destinée. — Or, tous ces symboles et toutes ces figures sont l'œuvre de l'Esprit Saint parce que — nous l'avons vu — l'Ancien Testament lui -même est l'œuvre de cet Esprit, et, par conséquent, un éclatant témoignage de son amour pour Celle qui devait être son Épouse. Il l'annonce au monde de mille manières ; c'est à elle qu'il rapporte les grandeurs et les gloires de l'Ancien Testament. — Voilà ce que nous appelons la préexistence de Marie.

Quant à la vie de Marie ici-bas, elle est un merveilleux composé de tous privilèges de la nature et de la grâce, de toutes les prérogatives, de toutes les dignités. Et ces richesses, Marie les doit à l'Esprit Saint. C'est lui qui a formé le corps de cette Vierge bénie, qui lui a donné la beauté, la grâce, la noblesse ; c'est lui qui a mis dans son intelligence et dans son cœur des trésors de science et de bonté, afin que le Sauveur eût en elle, même au point de vue naturel, une protectrice, une servante et une Mère digne de lui, et qu'il pût, pour ainsi dire, regarder comme un honneur d'avoir avec elle des traits de ressemblance. Plus précieux encore que ces dons naturels étaient les richesses de la grâce et, en particulier, les vertus qui font de Marie la vivante image de l'Esprit Saint. Sa pureté, sa bonté, sa

charité, sa douceur ne sont-elles pas les caractères du Saint-Esprit ? Que dire de ses privilèges ? Sa Conception immaculée, son incomparable innocence qui ne connut jamais l'ombre même du péché ni la moindre imperfection, son exemption de tout mouvement d'une passion déréglée, sa maternité virginale, sa mort sans douleur, son corps soustrait à la corruption du tombeau, la surabondance des grâces les plus extraordinaires, une fidèle et parfaite coopération à ces grâces, enfin l'intimité la plus douce avec le Sauveur, la participation immédiate aux mystères de la Vie cachée, de la Vie publique, de la Passion et de la Vie glorieuse — n'y a-t-il pas là autant de privilèges inappréciables qui sont les gages de l'amour de l'Esprit Saint, dispensateur de tous les dons, et par lesquels il veut faire de Marie la vivante image du Sauveur ? L'Homme-Dieu excepté, est-il une seule âme que l'Esprit Saint ait ainsi favorisée ?

Mais tant de faveurs n'étaient qu'une préparation à la dignité de la Maternité divine, à laquelle l'Esprit Saint destinait Marie, dignité qui est pour cette Vierge Sainte le principe et le fondement de toutes ses grandeurs en même temps que son privilège exclusif ; dignité qui constitue, pour une pure créature, le suprême degré de l'union à Dieu, de la puissance, de l'honneur, de la richesse, et qui établit entre Marie et Dieu une véritable parenté. Cette dignité, elle l'a reçue par l'Incarnation de Jésus-Christ. Or, nous le savons, l'Incarnation elle-même est, à un titre particulier l'œuvre de l'Esprit Saint. Par là, Marie contracte

donc une relation spéciale avec le Saint-Esprit : elle est l'Épouse de l'Esprit Saint, et nous nous plaisons à lui donner ce nom, non pas seulement au sens où une âme ornée de la grâce sanctifiante peut être appelée ainsi, parce que l'Esprit Saint, se communiquant à elle par la grâce, s'unit à cette âme et la rend capable d'agir et de mériter surnaturellement, mais encore en ce sens que, par les dons gratuits, cette âme devient l'instrument de l'Esprit Saint dans des opérations d'un ordre plus élevé. Marie a été l'instrument de l'Esprit-Saint dans les œuvres les plus belles et les plus excellentes du salut ; elle l'a été surtout par l'Incarnation qui, en lui donnant la gloire de la Maternité, non seulement ne lui a pas ravi l'honneur de la virginité, mais l'a ornée d'un éclat incomparable. La vie de Marie est, assurément, la plus grande merveille que nous puissions admirer dans une pure créature ; et toute cette gloire est un don, une révélation de la puissance et de la bonté de l'Esprit Saint.

Jetons maintenant un rapide regard sur cette vie que nous avons nommée la « survivance » de Marie : par là, nous entendons la puissance et la gloire dont Notre Dame continue à jouir après avoir quitté notre terre. Sa puissance bienfaisante qui s'étend au monde entier, lui vient de sa divine Maternité. C'est là, en effet, le principe et la raison de toutes les grâces qu'elle a reçues, des immenses mérites qu'elle a acquis .Parce que Dieu l'a choisie pour coopérer à l'établissement du trésor des grâces que son Fils a méritées aux hommes, il lui a confié également la dis-

pensation de ces richesses. Comme personne n'a contribué davantage à ce trésor, personne n'a, plus que Marie, le pouvoir de distribuer les grâces. De grands saints, d'éminents docteurs affirment que nulle grâce ne nous est accordée sans la participation de Marie[1]. Du moins, il est certain, il est incontestable qu'il n'y a pas une seule grâce que nous ne puissions obtenir par elle ; que, par elle, les âmes reçoivent les grâces les plus précieuses et les plus abondantes. De fait, n'est-ce point à elle surtout que les pécheurs doivent leur conversion ? N'est-ce pas elle qui est notre meilleur et notre plus puissant secours dans toutes les nécessités ? N'est-ce pas elle dont le bras soutient l'Église et la défend ? Pourquoi s'étonner que Marie ait cette puissance lorsqu'il s'agit du corps mystique de Jésus-Christ, puisqu'elle a eu sur le Sauveur lui-même, dans son Humanité sainte, toute l'autorité d'une mère ? Aussi appelle-t-on Marie la toute-puissance suppliante. Dieu l'a ainsi voulu, il l'a ainsi réglé : c'est par Marie que nous recevons tous les biens. Après Jésus-Christ, Marie est, entre les

1. S. *Bern.* : « Nihil nos Deus habere voluit, quod per Mariæ manus non transiret ». Serm. 3 in vigil. Nat. Dom. Cf. serm. de « aquæ ductu. » S. Bonav. In spec., c. III. — S. Antoninus, A. 4, tit. 15, c. XX. — S. Bernardinus Sen. : Nulla gratia venit de cœlo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ ». Serm. de Nom. Mar. Cf. serm. 61, de superadmir, gratia et gloria B. M. V. — « C'est là, » disent les actes des informations faites en vue d'élever S. Alphonse de Liguori au rang de Docteur de l'Église universelle, « c'est là une doctrine communément reçue aujourd'hui par les théologiens ».

mains de l'Esprit Saint, le plus excellent instrument de la grâce.

Telle est la puissance de Marie : sa gloire n'est pas moins grande. Quelles limites lui assigner ? Proportion gardée, cette gloire n'est pas moindre que celle du Sauveur. L'Esprit Saint a fait du Testament ancien une préparation à Marie, une « préexistence » de Marie ; de même, il fait de l'Église une « survivance » de Marie. L'Église est bien le royaume de la Sainte Vierge. Partout, nous y rencontrons l'image de Marie, partout nous y trouvons des sanctuaires qui lui sont consacrés ; et toujours au pied de ces images, dans ces sanctuaires, on vient prier Marie et l'honorer. Sans cesse, comme un encens d'agréable odeur, la prière et la louange s'élèvent de cette terre vers le trône de la Reine du Ciel. Que de millions consacrés, chaque année, au culte et à la gloire de Marie ! Si nous pouvions embrasser d'un seul coup d'œil tout ce que l'Église a fait pour la Sainte Vierge — monuments ,églises, splendides chefs d'œuvre de l'art — tous les cœurs où brûle un tendre amour pour cette Mère bénie, quel spectacle magnifique, que de richesses s'offriraient à nos yeux ! Et cette gloire, ces honneurs, qui donc les donne à Marie ? L'Esprit Saint ! Il le déclare lui-même par la bouche de la Sainte Vierge : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse[1] » ' et il ne cesse de réaliser cette prophétie. Toujours, au cours des âges, il suscite

1. *Luc.*, I. 48.

dans l'Église de grands serviteurs de Marie ; toujours, il anime les fidèles à de nouvelles pratiques de dévotion, à créer des confréries ou des œuvres dont le but est de mettre en lumière les privilèges de la Mère de Dieu, de l'honorer, d'assurer au monde les bénédictions et les grâces attachées à ce culte. De siècle en siècle, il inspire à l'Église de proclamer quelque dogme à l'honneur de Marie ou de lui donner quelque témoignage éclatant d'amour et de piété ; toujours et partout il attire les cœurs des peuples chrétiens à leur Mère du Ciel. — Cette gloire dont Marie jouit ici-bas, n'est d'ailleurs qu'un pâle reflet de la gloire, de la puissance et de la joie qu'elle possède dans le ciel. Mais c'est le même Esprit qui anime l'Église militante et l'Église triomphante. Il reste donc vrai que Marie doit à l'Esprit Saint tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle a été, tout ce qu'elle sera dans l'éternité. Marie est la magnifique cité de Dieu, bâtie sur les hauteurs de la sainteté, et dont les portes sont plus chères au Seigneur que les tentes de Jacob ; et cette glorieuse cité, où nous habiterons un jour comme tous ceux dont la joie est le partage, c'est l'Esprit Saint qui l'a fondée et bâtie[1].

II. — Quelles conclusions devons-nous tirer de ces considérations ? Tout d'abord, remercions l'Esprit Saint, célébrons sa puissance et sa bonté, louons-le de ce qu'il a daigné élever à un tel degré d'honneur une fille des hommes et la combler de dons si merveilleux, de grâces si sin-

1. *Ps.* LXXXVI, 7.

gulières. Marie est la véritable Jérusalem où le Roi du ciel, bien autrement puissant que Salomon, a voulu paraître et qu'il a choisie pour sa demeure ; elle est le véritable temple du Seigneur, la véritable Arche d'alliance, le chandelier à sept branches où l'Esprit Saint a fait resplendir ses dons pour la gloire de Dieu et pour la joie des hommes.

Remercions ensuite l'Esprit Saint pour nous-mêmes. En Marie, c'est nous qu'il a aimés et bénis ; c'est à notre Mère qu'il a donné tant de grandeur, de puissance et de bonté, afin de nous venir en aide plus efficacement. Tout ce que nous devons à Marie, nous le devons à la bonté de l'Esprit Saint. Donc, louons et bénissons cette bonté qui nous a donné une Mère si sainte, si tendre, pour qu'elle soit, après le Sauveur, notre espérance, notre consolation et notre joie.

Troisièmement, n'oublions pas la piété, l'amour et la reconnaissance de Marie envers l'Esprit Saint. N'a-t-elle pas, avec une humilité toute filiale, attesté ce qu'elle lui devait ? Elle le proclame dans le *Magnificat*[1]. N'a-t-elle pas, dans un chaste amour et avec la tendresse d'une fidèle épouse, consacré son cœur à l'Esprit Saint ? Assurément, à l'exemple du Sauveur, elle s'est remise sans réserve à la conduite et au bon plaisir de cet Esprit, afin de devenir l'instrument de sa charité et de sa bonté pour le salut du monde. Voilà, certes, la meilleure et la plus sublime dévotion envers le Saint-Esprit, dont le plus cher

1. *Luc.*, I, 49.

désir est de faire de nous les instruments de sa grâce. Voyons donc comment nous pouvons répondre à son désir et offrons-nous à lui par les mains de Marie, son Épouse bien aimée.

Enfin, durant les jours qui nous préparent à la Pentecôte, considérons souvent Marie dans le Cénacle sur le mont Sion. Elle nous apprendra la meilleure manière de profiter de ce saint temps. Sous ce rapport, nous remarquerons trois choses en Marie. Premièrement, nul, dans le Cénacle, n'a mis plus de zèle que Marie à se préparer à l'avènement de l'Esprit Saint. Autrefois, par ses désirs, par ses aimables vertus et par ses ardentes aspirations, elle avait attiré le Fils de Dieu dans son sein ; de même, aujourd'hui, l'Esprit Saint devait descendre sur l'Église, appelé par les ferventes prières de Notre-Dame. Que sa prière, en effet, était vive ! que ses supplications étaient pressantes ! car elle savait l'importance et la valeur du mystère qui allait s'accomplir : c'était par l'Esprit Saint, le couronnement et la consommation de l'œuvre de son Fils bien-aimé. Pour l'Église naissante, Marie est donc véritablement une mère, au point de vue spirituel, Remercions-la de tout notre cœur et prions-la d'intercéder également pour nous. — Deuxièmement, nul n'a reçu, au même degré que Marie, la plénitude de l'Esprit Saint. Sans doute, cette plénitude ne s'est point révélée extérieurement par des dons gratuits, comme dans les Apôtres ; mais pour Marie tout devenait en quelque sorte le capital de la sainteté personnelle, et les dons gratuits, qu'elle recevait pour les autres devaient avoir,

sur la vie intime de l'Église, une efficacité exceptionnelle qui lui appartenait en sa qualité de Mère de Dieu et qui consistait à encourager les apôtres, à les consoler et même à les enseigner, en leur révélant les mystères des premières années du Sauveur, dont elle avait été le seul témoin et dont elle conservait le souvenir dans son cœur, pour en instruire un jour les apôtres et les évangélistes[1]. — Troisièmement, comme nous l'avons vu, plus que personne, Marie a fait un glorieux usage de la plénitude des grâces reçues à la Pentecôte. Ces trois réflexions suffisent pour nous engager à profiter, avec toute la ferveur possible, de ces jours de grâce en répondant aux intentions de Dieu.

---

1 *Luc.*, II, 19.

CHAPITRE IX

Les Saints Anges

Les premiers sujets du royaume de Jésus-Christ et de Marie sont les saints anges. Ils forment en quelque sorte la cour royale ; et si l'Esprit Saint est, par l'amour, le principe de toutes les créations et de toutes les communications de Dieu en dehors de lui, c'est surtout dans les saints anges qu'il doit révéler sa magnificence, et, au témoignage de saint Grégoire de Nazianze, il a manifesté sa puissance dans les vertus angéliques, dans les esprits célestes qui sont les plus proches de Dieu dont ils entourent le trône[1]. Donc 1° nous considérerons l'excellence des anges dans leur nature, dans leur hiérarchie et dans leurs fonctions; 2° nous examinerons leurs rapports avec l'Esprit Saint.

I. — Les saints anges sont, par nature, des êtres incorporels, de purs esprits, des créatures douées d'intelligence et de volonté. Supérieurs, par cela seul, aux hommes et à tous les êtres matériels, ils sont une image moins imparfaite de Dieu dont la nature est essentiellement spirituelle. — Indépendants de la matière, les anges

1. Discours pour la Pentecôte (Orat. 41, n. 11).

ont une intelligence beaucoup plus pénétrante, plus profonde et plus étendue que la nôtre ; leur volonté est incomparablement plus puissante : elle agit, même sur la matière, avec plus d'efficacité que nous ne pouvons en avoir par tous nos efforts et toutes nos inventions. Nous lisons dans l'Écriture sainte qu'un seul ange anéantit l'armée entière de Sennachérib[1]. Nous ne saurions nous faire l'idée de leur puissance. Enfin, de l'excellence des anges il est permis de conclure que leur nombre égale ou même qu'il dépasse peut-être celui des autres êtres. Cette conclusion est parfaitement en harmonie avec l'excellence de la nature angélique comme avec la grandeur et la sagesse de Dieu. L'Écriture Sainte nous dit qu'une multitude innombrable d'anges entoure le trône de Dieu[2].

Jetons aussi un coup d'œil sur les hiérarchies et sur les différents ministères des saints anges. Tous, en effet, ne sont pas égaux sous ce rapport. A la cour d'un monarque, dans un royaume, il y a une grande diversité de conditions et d'emplois, d'où résultent la beauté, la puissance et l'ordre : de même, parmi les anges, on trouve des degrés divers, Ces degrés diffèrent entre eux soit extrinsèquement par les fonctions et les ministères, soit intrinsèquement par les dons de la grâce et par les aptitudes, en particulier dans le mode de connaissance. Sans doute, tous les esprits bienheureux ont, en Dieu, la connaissance surnaturelle de toutes choses ; mais ils ne l'ont

1. *II Macc.*, xv, 22. — 2. *Dan.*, vii, 10.

pas de la même manière, et ils se partagent en trois ordres principaux. Les uns connaissent toutes choses dans des idées universelles qui sont une image créée de la pensée divine. Ce mode de connaissance est le plus élevé et le plus parfait ; il appartient aux anges du premier ordre. Ceux du second ordre connaissent les choses hors de Dieu par la science qu'ils ont des grandes lois de la création et des causes naturelles ; ceux du troisième ordre les connaissent par les idées particulières des choses dans leurs causes déterminées. Ce deuxième et ce troisième mode de connaissance ne sont point aussi parfaits que le premier : ils appartiennent respectivement aux anges de la seconde et de la troisième hiérarchie. Entre les saints anges, il y a donc ainsi, par le mode de la connaissance, une différence intrinsèque[1].

Extrinsèquement, les anges diffèrent entre eux par leurs fonctions et leur ministère. Les uns sont destinés à servir Dieu personnellement, à former pour ainsi dire sa maison et sa cour : ce sont les anges du premier ordre. Les autres, sans cesser de jouir de la contemplation de Dieu, s'emploient suivant sa volonté au gouvernement de l'univers : ils se partagent en deux ordres. Chacun de ces trois ordres comprend à son tour trois degrés : il y a donc, au témoignage de la Sainte Écriture, neuf chœurs des anges. L'ordre le plus élevé est composé des Séraphins, des

1. C'est l'opinion de S. Thomas d'Aquin, S. 1a, q. 108, a. 4 ; 1a, q. 55, a. 3.

Chérubins et des Trônes. Ils entourent Dieu immédiatement et ils sont, en quelque sorte, attachés à sa personne. On pourrait dire que les Trônes sont les « assistants au trône » de Dieu ; ils glorifient Dieu par la majesté et la pureté de leur être, par le saint effroi dont ils sont pénétrés en sa présence ; ils inspirent à tous cette crainte salutaire de la majesté divine et ils invitent tous les êtres à l'adorer. Au-dessus d'eux viennent les Chérubins : leurs attributs particuliers, par lesquels ils glorifient Dieu, sont la clarté, la pénétration et la profondeur de leur connaissance : leur regard est toujours fixé sur la Majesté de ce Dieu qu'ils louent par la sublimité de leur science. Plus haut encore, nous trouvons les Séraphins qui se consument dans l'ardeur de leur amour pour la beauté et la bonté divines. Ce sont les esprits les plus élevés : à la science des Chérubins, ils joignent l'amour. Tandis que les Trônes glorifient Dieu par l'excellence de leur être, les Séraphins et les Chérubins l'honorent par les actes de leur activité spirituelle : aussi voyons-nous, dans l'Écriture Sainte, qu'ils ne cessent de redire à Dieu : « Saint, Saint, Saint[1] ».

Les anges des deux autres hiérarchies s'emploient au gouvernement du monde. La première de ces deux hiérarchies comprend les Dominations, qui veillent à l'exécution des conseils de Dieu, sans les exécuter eux-mêmes ; les Vertus, qui opèrent les miracles éclatants destinés à

1. *Is.*, VI, 3.

confirmer la révélation et maintiennent les mauvais esprits dans l'assujettissement ; les Puissances qui président aux forces de la nature et au genre humain. La dernière hiérarchie renferme les Principautés qui sont les anges gardiens des royaumes et des peuples ; les Archanges à qui est commis le soin des hommes les plus éminents par leurs fonctions ou l'autorité dont ils disposent, tels que les papes, les évêques, les chefs d'État ; enfin les anges qui veillent sur les individus. Ces diverses fonctions extérieures correspondent aux différences qui distinguent les anges sous le rapport du mode de la connaissance, comme nous l'avons indiqué plus haut, de même que leur puissance, au point de vue du degré et de la manière dont ils l'exercent, est en harmonie avec le degré et le mode de leur science[1].

1. C'est à peu près ainsi qu'on peut résumer ce que les théologiens disent des hiérarchies et des fonctions des saints anges, en s'appuyant sur certains textes de l'Écriture et sur plusieurs passages des Pères de l'Église, en particulier de Denis l'Aréopagite (*De Cœlesti Hierarchia*, c. 7, 8, 9) et de S. Grégoire (*Homil*, 34 *in Evang*). Évidemment, cette doctrine n'est pas un dogme défini ; mais il y n'a, là, rien de contraire à l'analogie de la foi. Les neuf chœurs des anges sont expréssement nommés dans l'Écriture (*Is.*, VI, 6 ; XXXVII, 16 ; *Dan.*, III, 55 ; *Ephes.*, I, 21 ; *Coloss.*, I, 16 ; *Jud.*, IX ; *Matth.*, XVIII, 10) ; leurs fonctions y sont désignées, en tant, du moins, que certains d'entre eux sont employés au service personnel de Dieu, et que d'autres sont occupés à un ministère extérieur. Il est certain que des anges sont préposés non seulement à la conduite des individus, mais encore à la garde des royaumes et des peuples (*Exod.*, XIV, 19 ; XXIII, 23 ; *Dan.*, X, 13 ; XII, 1) ; qu'ils opèrent des miracles éclatants et triomphent du démon (*Tob.*, VIII, 3 ; *Numer.*, XX,16), que leur action s'étend sur le gouvernement et sur les lois de la création matérielle (*Joann.*, V, 4 ; *I Paralip.*, XXI, 30 ; *Dan.*, III, 49). On peut parfaitement admettre cette

II. — La cour céleste n'est-elle pas admirable, magnifique, disposée avec une merveilleuse sagesse ! Que ce royaume angélique est vaste ! Certes, c'est là une création splendide, une création vraiment divine où chaque ange en particulier forme, à lui seul, un monde à part, en même temps que les diverses hiérarchies des esprits célestes, légions invisibles, toujours plus nobles et plus excellentes, vont s'élevant en science, en puissance, en beauté et en sainteté jusqu'au pied du trône de la Majesté divine. Et toutes ces merveilles sont un reflet de la puissance et de la gloire de l'Esprit Saint ! De l'Esprit Saint, disons-nous, parce que, étant par son origine la dernière des trois Personnes de la Trinité, il est en quelque sorte plus rapproché des créatures, et parce que, personnifiant la spiritualité de Dieu, il a des rapports plus étroits avec les saints anges en particulier. Les anges, de leur côté, forment pour ainsi dire la fleur de la création spirituelle. Mieux et plus parfaitement que toute créature, ils sont une image de l'Esprit Saint, non pas seulement par leur nature, mais encore par la grâce et par la sainteté, parce qu'ils ont été créés dans l'état de grâce et que, par leur humi-

action sans détruire pour cela les lois et l'activité des éléments et des forces naturelles. Il suffit que les anges interviennent exceptionnellement, dans un but surnaturel, pour récompenser ou punir, pour défendre les lois physiques contre l'inflence des mauvais esprits, non pas, sans doute, que Dieu ait besoin du secours des anges afin de maintenir l'ordre établi par lui, mais, parce que, en règle générale, dans ses œuvres *ad extra*, Dieu emploie les causes subordonnées.

lité, par leur fidélité, par leur courage dans la lutte contre les mauvais anges, ils ont mérité d'être confirmés dans la grâce et de posséder le ciel. Or. cette confirmation de leur sainteté, ils la doivent à l'Esprit Saint, comme saint Basile nous l'enseigne. Sans l'Esprit Saint, dit-il, il n'y a pas de sanctification[1]. Le nom même que portent les saints anges a quelque chose de commun avec celui du Saint-Esprit.

Au point de vue de leurs hiérarchies et de leurs fonctions, les anges ont un autre rapport avec l'Esprit Saint.

Le Saint-Esprit met en toutes choses l'ordre et la perfection. Au témoignage de l'Apôtre[2], c'est lui qui distribue les fonctions et les emplois. Si donc les saints anges ont des fonctions diverses, ils les tiennent de l'Esprit Saint. Les plus élevés d'entre eux, les Séraphins surtout, ont, comme nous l'avons vu, une ressemblance particulière avec le Saint-Esprit à cause de la ferveur de l'amour qui est leur caractère distinctif.

D'après saint Thomas, le ministère des anges par rapport à nous consiste à purifier notre âme, à l'éclairer, à la rendre de plus en plus parfaite. Or, c'est là précisément ce que l'Esprit Saint produit en nous.

Mais voyons plus en détail les bienfaits que nous devons à l'Esprit Saint par l'entremise des anges gardiens. Tout homme a un ange gardien : cette vérité a son fondement dans l'Écriture Sainte et dans la Tradition. Le Sauveur nous dit

1. *S. Basil.*, de Spir. S., c. XVI, n. 38. — 2. *I Cor.*, XII, 5.

en parlant des enfants, que leurs anges voient sans cesse la face du Père qui est dans les cieux[1]. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour tous les hommes ? Tant que notre exil ici-bas se prolonge, ne sommes-nous pas en quelque sorte des enfants en tutelle, ne sommes-nous pas environnés de mille dangers qui menacent et notre corps et notre âme ; n'avons-nous pas besoin de la protection d'un guide céleste ? L'Écriture l'affirme en général : « Il a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies[2] ». Telle a toujours été l'intime conviction de l'Église et nous trouvons dans l'Écriture de nombreux faits qui confirment cette croyance. Quel tableau à la fois sublime et touchant, que ce ministère des saints anges en notre faveur, tel qu'il nous est décrit dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau ! Partout, depuis le Paradis terrestre jusqu'à saint Pierre délivré de sa prison par un ange, nous rencontrons ces esprits célestes ; partout, ils veillent sur les individus et sur les peuples, ils président à leurs actes, ils s'associent affectueusement à leurs joies, à leurs souffrances, à leurs besoins ; partout, ils sont là pour encourager, pour protéger, pour consoler. Directement ou indirectement, le monde angélique tout entier s'emploie à notre service : les anges sont les médiateurs ou les exécuteurs des conseils divins dans l'œuvre de notre salut. Aussi saint Paul nous dit-il : « Tous les anges ne sont-ils pas des serviteurs ou des ministres, envoyés

1. *Matth.*, XVI, 10. — 2, *Ps.*, XC, 11.

pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut[1] » ? Avec raison, certes. Tous, nous formons une seule et grande famille, la famille de Dieu. Les anges sont nos frères plus instruits, plus puissants et plus heureux, qui, dans le repos plus doux de la maison paternelle, jouissent déjà de la vue de Dieu. Leur charité et leur bonté veulent qu'ils veillent sur leurs frères plus jeunes, qu'ils les guident, qu'ils les forment pour le ciel, et qu'ils les y conduisent. C'est leur mission. Voilà pourquoi ils nous défendent des dangers du corps et de l'âme, pourquoi ils déjouent la rage du démon et ses attaques, pourquoi ils prient pour nous. pourquoi ils nous animent au bien, pourquoi ils offrent à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres.

Comment, en tout cela, ne point reconnaître la charité de l'Esprit-Saint ? N'est-ce pas l'Esprit Saint qui intervient lorsqu'il emploie les anges comme médiateurs de la révélation faite sur le Sinaï[2], comme messagers prophétiques auprès de Daniel[3] et de Marie, pour exécuteurs des châtiments de Dieu sur les persécuteurs de l'Église, un Pharaon, un Hérode[4], un Héliodore[5] ? L'Esprit Saint ne nous accorde-t-il pas, à nous personnellement et à l'Église tout entière, des biens innombrables par le ministère des anges ? Les anges sont les messagers de sa bonté et de sa miséricorde. Il les anime à nous aimer, à prendre soin de nous. Le Sauveur nous

1. *Hebr.*, I, 14. — 2. *Act.*, VII, 38, 53. — 3. *Dan.*, IX, 21. — 4. *Act.*, XII, 23. — 5. *II Macc.*, III, 25.

dit : « Leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux » ; et cette vue leur inspire sans cesse une bonté et une miséricorde plus grandes dans les occupations de leur ministère auprès de nous. La face de Dieu, n'est-ce pas son amour, sa bonté, sa miséricorde ? Le Saint-Esprit n'est-il pas, dans la Trinité, la Personne de l'amour, de la bonté, de la miséricorde ? Les anges voient combien il nous aime : à leur tour, ils veulent nous aimer ; ils voient combien il désire répandre sur nous ses bienfaits : ils s'offrent pour en être les médiateurs ; ils voient comment il aspire à se rattacher la création tout entière par les liens de la charité et de la bonté afin que nous répondions à cet amour par la reconnaissance : ils sont prêts à nous servir. Les anges entrent donc ainsi dans cette merveilleuse économie de l'amour avec lequel l'Esprit Saint gouverne le monde.

Saint Basile résume très bien ces considérations en disant que les anges doivent à l'Esprit Saint leur perfection par la grâce surnaturelle, des fonctions et un ministère en harmonie avec le degré de leur sainteté. Il le démontre par l'exemple des anges qui ont annoncé la naissance du Sauveur, par l'exemple de Gabriel chargé de révéler à Daniel le mystère de l'Incarnation, par l'exemple des Séraphins qui chantent sans cesse l'infinie sainteté de Dieu. « Retranchez l'Esprit Saint, et c'en est fait des chœurs des anges qui publient les louanges du Seigneur ; vous ne trouverez plus les honorables fonctions des archanges : c'est partout la confusion ; plus de loi, plus

de règle, plus d'ordre... telle une armée en déroute parce qu'elle a perdu son chef ; tel un chœur réduit au silence parce que le chorège n'est plus là pour régler la cadence... Si donc les anges et toutes les Vertus célestes louent Dieu, c'est par l'Esprit Saint ; si des multitudes d'âmes comptent infailliblement sur leur secours et sur leur protection, c'est encore grâce à l'Esprit Saint. Cette magnifique et ineffable hiérarchie dans le service de Dieu et dans la multiple subordination des esprits célestes n'est possible qu'à la condition que l'Esprit Saint dirige et gouverne toutes choses[1] ».

Méditez donc pieusement ces vérités et admirez la puissance, la beauté, la bonté du Saint-Esprit. Qu'il est grand, qu'il est bon, puisque sa cour est si magnifique et qu'il daigne l'employer à nous servir ! Certes, nous devons aux saints anges hommage et reconnaissance à cause de l'excellence de leur nature et des bienfaits dont ils nous comblent. Mais notre respect et notre reconnaissance appartiennent infiniment plus encore à l'Esprit Saint, de qui les saints anges tiennent leur excellence et tous les biens qu'ils nous communiquent, à l'Esprit Saint qui est le créateur et le maître de la cour céleste.

---

1. *S. Basil.*, de Spir. S., c. XVI, n. 38.

CHAPITRE X

La Création matérielle

Quittons les anges et descendons en ce monde. Par « monde », nous entendons d'abord la création visible, matérielle, et en particulier notre terre avec ce qui l'entoure et exerce sur elle une influence. Y a-t-il donc réellement quelques rapports entre ce monde et l'Esprit Saint ? Assurément, notre terre est une partie, minime sans doute, mais enfin une partie de la création ; elle est la partie préférée de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse Mère, elle est en quelque sorte le jardin de sa sainte Humanité, le royaume terrestre de ses élus, un domaine où s'étend l'action de ses anges. La création matérielle a donc assez d'importance pour que l'Esprit Saint s'occupe d'elle. Examinons les rapports de l'Esprit Saint avec la création matérielle. Ils se ramènent à trois.

I. Le Saint-Esprit est l'auteur de la création visible. Dans l'Écriture, la création lui est fréquemment attribuée. « C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis, et c'est le souffle de sa bouche qui a produit toute leur

vertu[1] ». Dans le langage de l'Église, l'Esprit Saint s'appelle aussi l'Esprit de vie, l'Esprit créateur. Rien de plus exact, puisque — nous l'avons vu — les œuvres *ad extra*, en tant qu'elles sont des actes divins, appartiennent également aux trois Personnes de la Trinité. L'Esprit Saint est donc, en toute vérité, l'auteur et le créateur de la création visible : bien plus, la création peut lui être attribuée spécialement, en tant qu'elle est un acte libre, volontaire, un acte d'amour. Cependant, comme on rapporte ordinairement la création au Père, on donne à ce mot un autre sens plus élevé : pour l'Esprit Saint, « créer », c'est séparer les éléments confus de la création visible, les ordonner, et, par conséquent, donner à la création toute sa perfection.

C'est en ce sens que l'Écriture attribue à l'Esprit Saint un rôle spécial dans l'organisation de la création matérielle. En effet, à l'origine les éléments créés étaient confus, d'après l'expression de la Genèse ; la terre « vide et nue » n'était qu'une masse informe de matières brutes, en fermentation. « L'Esprit de Dieu flottait sur les eaux[2] » ; il sépara les éléments confus, pour les distribuer et les disposer ; il les féconda en dégageant les germes de vie, en sorte que chaque élément pût produire les êtres qu'il recélait en son sein. Comme la colombe couve ses œufs et les fait éclore, ainsi par l'action de l'Esprit Saint le ciel et la terre se dégagèrent des eaux, la terre

1. *Ps.*, XXXII, 6. — 2. *Gen.*, I, 2.

produisit les plantes et les animaux, les oiseaux et les planètes peuplèrent les airs ; toutes choses furent disposées avec harmonie, avec sagesse, dans une admirable diversité, comme le chante le psaume cent troisième. De même que la terre durcie, sombre et glacée sous les frimas de l'hiver, se réveille ensuite aux douces brises du printemps et aux chauds rayons du soleil, pour prendre une vie nouvelle et s'épanouir dans une beauté et dans une fertilité qu'on ne soupçonnait plus, de même, au souffle vivifiant de l'Esprit Saint et sous son action féconde, la création visible a revêtu l'éclat et la magnificence que nous admirons en elle. Alors l'Esprit Saint s'est révélé comme le principe de la vie, du progrès, de la perfection de l'ordre, de la disposition en vue d'une fin à atteindre. Voilà pourquoi il s'appelle aussi le Doigt de Dieu ; et, d'après l'expression du psalmiste, la création est « l'ouvrage des doigts de Dieu [1] ». Le doigt tient à la main, la main tient au bras et devient l'instrument qui sert au travail, à l'ornementation, à la parure : de même l'Esprit Saint, la dernière des trois Personnes divines, la Personne de la volonté et de l'amour, est en quelque sorte le doigt habile et actif qui donne à la création visible son ordre et sa diversité admirable et qui la conduit à sa fin [2].

II. — Deuxièmement, l'Esprit Saint emploie la création visible pour notre bien ; il s'en sert pour nous accorder une foule de bienfaits précieux. D'abord dans l'ordre naturel, parce qu'il

1. *Ps.*, VIII, 4. — 2. *S. Th.*, 1ª, q. 45, a. 6, ad. 2.

donne aux créatures tout ce qui, en elles, contribue à nous charmer ou à nous être utile pour la conservation de nos forces physiques, pour la formation de notre esprit, pour l'agrément de la vie. Mais il le fait encore à un degré plus excellent et en un sens plus élevé en se servant des créatures afin de nous communiquer sa grâce. C'est lui, nous le savons, qui opère dans les sacrements et qui, par eux, nous donne et sa grâce et lui-même. Or, cette communication n'a point lieu sans le concours d'éléments matériels, puisque la matière de la plupart des sacrements est un élément physique, un élément visible, par exemple l'eau dans le baptême, l'huile dans la confirmation et dans l'Extrême-Onction, le pain et le vin dans l'Eucharistie. L'Esprit Saint fait servir les créatures à notre bien, d'une manière plus générale encore, dans les sacramentaux qui, par la bénédiction de l'Église, par la piété des fidèles et par l'opération du Saint-Esprit, deviennent le principe fécond de biens spirituels et temporels. Grâce à l'institution des sacrements et des sacramentaux, c'est à peine s'il y a dans la création un seul élément important que l'Esprit Saint ne transforme en une source de bénédictions célestes. Et que ces avantages sont précieux ! Par la chute de nos premiers parents, la création était devenue l'instrument de la malédiction jetée sur nous ; par l'Esprit Saint, elle est maintenant l'instrument du salut. C'est à l'efficacité des éléments sacramentels que nous devons le salut et le bonheur.

III. — Enfin l'Esprit Saint fait servir la créa-

tion visible à sa propre glorification, en révélant par elle ses attributs, non pas seulement les attributs de la divinité qui lui sont communs avec les deux autres Personnes, mais ses attributs personnels et caractéristiques. Il se manifeste aux hommes en choisissant des créatures pour ses images ou ses symboles. L'eau est un symbole de l'Esprit Saint. L'hymne de la Pentecôte appelle le Saint-Esprit une « source d'eau vive », une source de vie. L'eau, en effet, représente la pureté, la fraîcheur, le mouvement, la vie, la fécondité. Sans eau, tout se dessèche et meurt. De même l'Esprit Saint est le principe d'une vie meilleure et plus noble, du pardon des péchés, de la consolation qui ranime l'âme et la rafraîchit. A lui, la vie surnaturelle doit son origine, son progrès, son épanouissement ; sans lui, c'est la mort. — Le feu est un autre symbole de l'Esprit Saint. Au jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit a paru sous la forme de langues de feu ; et c'est avec raison. L'amour est excellemment représenté par la flamme qui est toujours en mouvement, qui attire tout à elle par son incessante activité, qui s'assimile tout, qui éclaire et qui échauffe. — Sur le Thabor, lors de la Transfiguration du Sauveur, l'Esprit Saint est descendu sous la forme d'une nuée lumineuse, et ce symbole lui convient admirablement : la nuée légère, aérienne, qui récèle la pluie bienfaisante, et d'où s'échappent l'éclair destructeur et la brise caressante, est bien une figure de l'Esprit Saint. — En même temps que les langues de feu parurent au jour de la Pentecôte, on entendit le bruit

d'un vent violent : le vent, par sa mobilité, par sa vertu purifiante et rafraîchissante, par sa force irrésistible représente encore l'Esprit Saint. C'est même ce symbole qui a donné son nom au Saint-Esprit, du moins dans plusieurs langues, par exemple en grec, en latin, etc... — A son tour, l'huile qui a la propriété d'adoucir, de fortifier et d'éclairer, nous rappelle la nature et les attributs de l'Esprit Saint. — Enfin, nous avons un symbole important du Saint-Esprit dans la colombe. Lui-même, sur les bords du Jourdain, a voulu descendre sur le Sauveur sous cette forme. La colombe est l'image de la pureté, de la douceur, de la paix, de la sociabilité et de la fécondité : ce sont là les attributs de l'Esprit Saint. En réunissant ces divers symboles, quelle douce et belle image nous nous formons de la troisième Personne de la Sainte Trinité ! Les traits principaux de cette image sont la vie, l'amour, la lumière, la pureté, la force, le mouvement, la douceur, la bonté. Or, nous l'avons vu, tels sont, en effet, les caractères distinctifs de l'Esprit Saint.

Ces réfléxions nous révèlent les rapports du Saint-Esprit avec la création matérielle. L'Esprit Saint est le principe de cette création ; il la gouverne ; il s'en sert pour nous faire du bien et pour en tirer sa propre glorification. Cette création est véritablement son royaume ; nous vivons de ses biens. Il s'ensuit donc d'abord que nous devons témoigner notre reconnaissance à l'Esprit Saint, puisqu'il fait des créatures les instruments de ses bienfaits dans l'ordre naturel et dans l'ordre

surnaturel. Par son existence et par sa beauté, la création porte l'image du Père et du Fils ; par sa bonté, par son utilité, par l'abondance des biens que nous lui devons, elle porte l'image du Saint-Esprit. « Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très bonnes », nous dit la Sainte Écriture[1] ; « la bénédiction qu'il donne est comme un fleuve qui se déborde[2] ». De fait, entre les mains de l'Esprit Saint, la création tout entière est devenue l'instrument des bénédictions les plus précieuses. Il ne nous est pas permis de l'oublier. Par conséquent, remercions un Dieu si bon et réjouissons-nous de cette bonté. — Deuxièmement, usons des créatures conformément à ses intentions, et s'il daigne nous révéler par elles et en elles un reflet de sa majesté, de sa beauté et de sa gloire, sachons suivre cette lumière, sachons la faire servir à mieux comprendre l'Esprit Saint. Et, vraiment, la création visible n'est-elle pas l'éclatant reflet de sa beauté, de sa puissance et de sa bonté ? La terre avec sa magnifique parure de fleurs et de plantes, avec ses majestueuses montagnes ; la mer avec sa beauté, avec sa force redoutable, avec la vie merveilleuse qu'elle renferme dans son sein ; l'air et l'atmosphère que peuplent tant de météores brillants, où des milliers d'astres d'une grandeur et d'une puissance prodigieuses accomplissent leurs harmonieuses révolutions — quel spectacle admirable ! comme il nous parle de

1. *Gen.*, I, 31.
2. *Eccl.*, XXXIX, 27.

l'Esprit Saint, en nous attestant sa bonté et sa puissance ! Témoignons notre admiration, et rendons nos hommages à Celui qui a créé ce monde et qui, dans la création visible, nous révèle quelque chose, bien peu de chose de sa propre perfection, de sa puissance, de ses amabilités.

CHAPITRE XI

L'Homme

Cette création matérielle, si belle, si grande, si magnifiquement parée, n'est cependant que la simple demeure d'un être qui l'habite et pour qui elle a été créée. Cet être, c'est l'homme. C'est pour l'homme que l'Esprit Saint a créé et disposé toutes choses ; l'homme est le but, le roi de la création privée de raison ; l'homme est en lui-même une œuvre admirable de l'Esprit Saint, même en le considérant au seul point de vue naturel.

Il est certain que l'homme a été créé dans un état surnaturel et que tous les dons naturels qu'il a reçus, lui ont été dispensés en vue de cet état surnaturel. En ce sens, l'homme est bien la création de l'Esprit Saint. Toutefois, entre l'homme et l'Esprit Saint, il y a aussi des rapports naturels que nous ne devons point oublier afin de mieux comprendre les relations qui nous unissent au Saint-Esprit et à quel titre spécial nous lui appartenons. A ce point de vue naturel nous pouvons considérer l'homme 1° dans son origine, 2° dans sa nature, 3° dans ses rapports soit avec la création privée de raison, soit avec

ses semblables. Par là, nous verrons les liens qui nous rattachent à l'Esprit Saint.

I. — L'histoire de notre origine nous ramène directement à l'Esprit Saint. « L'Esprit de Dieu m'a créé », dit le prophète Job. Si l'Esprit Saint a pris une part si active à la création des êtres privés de raison, ne sera-t-il pas intervenu plus intimement encore dans la création de l'homme ? L'Écriture signale cette intervention tout particulièrement, quand elle raconte que Dieu, après avoir formé l'homme du limon de la terre, répandit sur son visage un souffle de vie[1] et que l'homme devint ainsi un être vivant. Ce souffle de vie, le prophète Job l'appelle simplement le souffle de Dieu[2]. Les Pères s'accordent à voir dans ce souffle de vie une révélation de l'Esprit Saint et à le lui attribuer. Pourquoi ? parce que l'œuvre de l'Esprit Saint est d'animer, de perfectionner ; parce que le souffle est une figure du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils par une aspiration d'amour ; et voilà pourquoi le Sauveur souffla sur les apôtres, quand il voulut leur communiquer l'Esprit Saint sous un signe sensible[3]. Enfin cette animation naturelle était une figure de la résurrection future et de l'animation surnaturelle par la grâce[4]. L'homme a donc, par son origine, un étroit rapport avec l'Esprit Saint.

II. — Il en est de même en ce qui concerne sa nature et son être tout entier. Ce qui distingue

1. *Gen.*, II, 7. — 2. *Job.*, XXVII, 3. — 3. *Joann.*, XX, 22. — 4. *I Cor.*, XV, 45.

l'homme de tous les êtres de la création visible, c'est qu'il possède une âme raisonnable : il est essentiellement un être composé de matière et d'esprit. La spiritualité de l'âme humaine avec ses deux facultés principales — l'intelligence et la volonté — voilà ce qui, tout d'abord, établit un rapport intime entre l'homme et l'Esprit Saint. Tout ce que l'homme a d'intelligence, de pénétration, de sagacité, de sagesse, l'Écriture l'attribue au Saint-Esprit. L'Esprit Saint est l'Esprit de vérité[1] ; la sagesse, l'intelligence, la science sont des dons de l'Esprit Saint[2]. De fait, quand l'homme médite une chose où il faut de la réflexion, de la prudence, de la pénétration, il invoque l'Esprit Saint par le *Veni Creator*. — Que dire de la volonté, du cœur de l'homme ! N'est-ce pas là, excellemment, l'ouvrage de l'Esprit Saint ? Piété, pureté, chasteté, bonté, amour de la paix, justice, fermeté de caractère, efficacité dans l'action — toutes ces choses sont, d'après le langage de l'Écriture, une effusion de l'Esprit Saint en nous. Voilà pourquoi, lorsque la corruption commence à gagner le cœur, Dieu dit : « Mon Esprit ne demeurera point dans l'homme[3] ». « Que votre Esprit est bon, Seigneur, qu'il est doux[4] ! plus doux que le miel[5] ! » « Ne retirez pas de moi votre Esprit », demandait David[6]. Ce doigt de Dieu, qui a écrit la loi sur les tables de pierre[7], l'écrit

1. *Joann.*, XVI, 13. — 2. *Is.*, XI, 2. — 3. *Gen.*, VI, 3. — 4. *Sap.*, XII, 1. — 5. *Eccli.*, XXIV, 27. — 6. *Ps.*, L, 12. — 7. *Exod.*, XXXI, 18.

aussi dans le cœur de l'homme. Il y a un sens profond dans ces mots de l'hymne de la Pentecôte qui attribuent tout particulièrement à l'Esprit Saint la création des cœurs et leur formation :

> Imple superna gratia
> Quæ tu creasti pectora.

L'Esprit Saint étant la Personne de l'amour s'épanche du cœur même de Dieu. Les attributs et les qualités de la volonté, de l'amour et par conséquent du cœur sont ses attributs personnels : donc, l'homme avec son cœur qui a un si grand besoin d'aimer et d'être aimé, est, à un titre spécial, l'enfant de l'Esprit Saint.

Même sous le rapport physique, au point de vue de la santé, de la force, de la résistance et de la fermeté, il y a une relation entre l'homme et l'Esprit Saint. L'hymne de la Pentecôte l'indique en ces termes :

> Infirma nostri corporis
> Virtute firmans perpeti.

Ce n'est pas en vain que l'Esprit Saint a établi un sacrement en vue de notre santé et de notre bien-être physique. Dans la méditation suivante nous aurons l'occasion d'en signaler d'autres preuves.

III. — Les rapports de l'homme avec la création matérielle nous révèlent en lui une autre relation avec l'Esprit Saint. C'est à l'homme tout d'abord que la création visible a été donnée ; elle est sa possession, son royaume, le champ

qu'il doit cultiver par son travail, d'où il doit tirer le complément de sa vie et de sa force. Plus l'homme sait pénétrer les secrets de cette création, dompter ses redoutables énergies et se les assujettir, découvrir ses trésors et se les approprier, plus aussi il développe sa propre force, plus il élargit son empire. Dans l'industrie et dans les arts de la guerre, sa puissance lui vient en grande partie de ce qu'il a su exploiter la nature ; ses progrès dans la civilisation supposent la conquête de la nature ; les sciences et les arts doivent beaucoup à la nature. Or, cette puissance de l'homme sur la nature, d'où lui vient-elle ? A qui la doit-il ? Le magnifique psaume cent troisième nous le dit. Il nous fait un brillant tableau de l'action et de la conduite de l'Esprit Saint dans le monde visible ; il nous le montre tirant du néant les créatures les plus diverses, répandant partout la vie, établissant l'ordre et la disposition. Au centre de ce riche domaine, voici l'homme : il cultive la terre, il bâtit. il envoie ses vaisseaux sur toutes les mers ; il règne dans cet univers où il est le représentant de Dieu. Cette beauté, cette magnificence, c'est l'œuvre de l'Esprit Saint .« Vous leur ôterez l'esprit, et ils tomberont dans la défaillance et retourneront dans leur poussière ; vous enverrez votre Esprit, et ils seront créés, et vous renouvellerez la face de la terre[1] ».

Mais, dans cette création visible, l'homme ne vit point isolé : il vit dans la société de ses sem-

1. *Ps.*, CIII, 29, 30.

blables. L'homme lui-même est le résultat de la société, il suppose un lien social ; il vit et il agit dans une société : famille, État, Église. Ce lien social est, lui aussi, l'œuvre de l'Esprit Saint. La vie sociale est la perfection de la vie, et l'Esprit Saint est le principe de toute perfection. — En outre, ces sociétés ne sauraient exister sans ordre, sans autorité, sans amour ; et ce sont là les opérations de l'Esprit Saint. C'est lui qui a établi l'ordre et la dispositon dans les éléments de la création matérielle : c'est lui encore qui réunit les individus en sociétés. — Enfin, les diverses sociétés viennent toutes d'une société unique — la famille — qui a pour fondement le mariage, c'est-à-dire l'union de l'homme et de la femme. Dans la manière dont Eve fut formée du côté du premier homme, dans la réciprocité du lien conjugal, principe de la famille, les Pères de l'Église voient une image, quoique très imparfaite, de la manière dont l'Esprit Saint procède du Père et du Fils, et de son rôle au sein de la Trinité. Eve a été tirée du côté d'Adam et en quelque sorte de son cœur ; elle est devenue l'aide du premier homme à l'origine du genre humain : de même l'Esprit Saint sort du cœur du Père et du Fils, pour les unir dans l'amour et la béatitude ; puis, se répandant en nos cœurs, il fait de nous les enfants de Dieu. Aussi saint Méthode ne craint-il pas dire que l'Esprit Saint est sorti du côté du Verbe éternel[1]. Tout dans le mariage — son principe, le bonheur de

1. *S. Meth.*, Conci /. Virg., or. 3, c. VIII.

la vie conjugale, la bénédiction qui y est attachée — tout suppose nécessairement l'amour; par conséquent, tout dans la famille nous ramène à l'Esprit-Saint comme à son principe. — A son tour, la famille est l'origine de toutes les autres sociétés, des plus élémentaires comme des nations et des États, qui ne sont qu'une variété, une extension, une reproduction imparfaite de la vie, de l'amour, de l'union et du bonheur domestiques. Et précisément parce que ces sociétés plus complexes ont la famille pour origine, elles portent plus ou moins le sceau de la ressemblance de l'Esprit Saint et participent plus ou moins à son action. C'est lui qui, partout, tire les hommes de leur isolement et les réunit dans la concorde, dans l'harmonie et dans la charité pour qu'ils soient, dès ici-bas, une image du bonheur et de la vie de la Sainte Trinité. Nous aurons dans la suite l'occasion de parler plus particulièrement de la famille et de la société chrétienne, et de leurs rapports avec l'Esprit Saint.

Ces considérations nous montrent comment, même au point de vue naturel, l'homme, par son être tout entier, est en relation avec l'Esprit Saint dont il est l'ouvrage. Il semble même que l'Esprit Saint doive témoigner à l'homme une condescendance et une tendresse plus grandes, parce que, sous tant de rapports, l'homme est l'enfant privilégié de Dieu, le fils de son amour ; parce que, composé d'un corps et d'une âme, l'homme a un cœur capable de s'élever des impressions et des affections sensibles jusqu'au pur amour de son Dieu, et que, représentant et

résumant en lui le monde matériel et le monde spirituel, il ramène à ce Dieu la création tout entière. L'Esprit Saint ne traitera-t-il pas avec respect la nature humaine à laquelle le Verbe éternel, de qui il procède, s'unira un jour ?

Nous avons donc tout motif de témoigner une filiale confiance à l'Esprit Saint, dont nous portons l'image dans notre cœur et dans tout notre être, à l'Esprit Saint de qui nous avons reçu tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons. Il n'est rien en nous que nous ne tenions de lui, rien qu'il ne regarde comme lui appartenant et sur quoi il ne veille avec amour. Il n'est pas, dans la vie humaine, une circonstance, une condition, une situation qu'il n'ait prévues. Le bien-être de notre corps est-il compromis, avons-nous besoin de sagesse et de prudence dans nos fonctions, nos aptitudes et notre habileté sont-elles en défaut, même dans les occupations extérieures de nos devoirs d'état, recourons à lui : il peut nous donner tout ce qui nous manque. C'est lui — l'Église nous le dit avec raison — c'est lui qui nous a créés par sa sagesse, qui nous conduit par sa providence.

CHAPITRE XII

L'Ancien Testament

De toutes les sociétés, la plus noble et la plus sublime est l'Église qui se propose exclusivement la gloire de Dieu et l'éternel salut des hommes. Il y a toujours eu, dans le genre humain, une société de ce genre. Elle existait déjà du temps des patriarches, alors qu'Adam, Noé, Abraham habitaient sous des tentes ; lorsque le peuple choisi sortit du désert d'Arabie et vint dans la Terre promise, cette société était complètement constituée : elle avait le livre de la Loi, l'Arche d'alliance, un sacerdoce. Cette Église s'appelle la Synagogue ou l'Ancien Testament.

Mais le Testament Ancien, par sa nature et par sa signification, n'était, nous dit saint Paul, que l'image, l'ombre, la figure de l'Église du Testament Nouveau. Et de même que l'Esprit Saint est l'âme de notre Église, c'est à lui aussi que l'Église de l'Ancien Testament devait son origine et sa conservation. Pour nous en convaincre, il suffit d'examiner brièvement les quatre parties principales de la religion ancienne : 1° son culte public ; 2° sa loi morale ; 3° sa foi et 4° enfin les héros et les saints qu'elle a produits.

I. — Pour l'institution du culte public, il fallait tout d'abord préparer et disposer avec art et magnificence l'Arche d'Alliance, les divers objets du culte, les vases sacrés, les vêtements des prêtres. Or, c'est précisément à l'Esprit Saint que l'Écriture attribue ce soin. Elle nous raconte comme Béséleel et Ooliab furent remplis de l'Esprit de Dieu, d'intelligence, de sagesse et de science « pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain. le marbre, les pierres précieuses et tous les bois différents[1] ». Si l'Esprit Saint veille avec tant de soin aux détails extérieurs de l'Église ancienne, que n'a-t-il pas fait quand il s'est agi du sacerdoce, des sacrifices et des sacrements qui, d'après saint Thomas[2], ne tiraient point, sans doute, leur efficacité de la Passion même de Jésus-Christ mais constituaient cependant à leur manière, par une attestation de la foi qui justifie, des moyens de grâce et de sanctification ?

II. — Quant à la loi morale, elle avait pour fondement le décalogue donné par Dieu sur le Sinaï. Or, cette législation est elle-même attribuée à l'Esprit Saint. Dans la fumée et dans les flammes qui enveloppaient le Sinaï, les Pères de l'Église s'accordent à voir une manifestation, une apparition de l'Esprit Saint[3] ; et les tables de la Loi, est-il dit, furent gravées par le doigt de Dieu. Le Saint-Esprit, nous l'avons vu, s'appelle le Doigt de Dieu, soit qu'il opère des prodiges, comme

1. *Exod.*, XXVIII, 3 ; XXXI, 3, 4.— 2. *S. Th.*, 3ª. q. 62, a. 6. — 3. *Exod.*, XIX, 16 ; Cf. *S. Cypr.*, test. I, 3, c. CI.

devant le Pharaon d'Égypte, soit qu'il écrive la loi[1]. C'est lui, comme il ressort de la méditation précédente, qui est le principe et l'auteur de toute pureté, de toute sainteté, de tout ce qu'il y a de noble dans l'homme : à plus forte raison en est-il ainsi pour l'Église de l'Ancien Testament, qui était une institution surnaturelle en vue du salut et dans laquelle l'homme était appelé à vivre d'une vie surnaturelle. La Loi elle-même, dans son austérité, dans sa pureté et sa sublimité, jointes à l'indulgence, à la douceur, à une condescendance momentanée pour la « dureté du cœur » d'Israël, la Loi reflète bien la sainteté et la bonté de l'Esprit Saint.

III. — La foi — c'est-à-dire le résumé, le dépôt des vérités révélées — était sous la garde d'un sacerdoce chargé de veiller sur elle, de l'exposer, de la publier ; et, sous la conduite de l'Esprit Saint, ce sacerdoce jouissait dès lors d'une sorte d'infaillibilité, à ce point que le Sauveur voulait qu'on lui rendît respect et obéissance[2]. Dieu lui-même daignait manifester sa volonté par l'intermédiaire des prêtres[3]. Même aux époques les plus tristes de l'histoire d'Israël, l'Esprit Saint n'a point retiré cette faveur au sacerdoce juif ; Caïphe nous en offre une preuve : « Il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple », disait-il, dans sa haine contre le Sauveur ; et, au témoignage de saint Jean, ces paroles étaient une prophétie : par la bouche de

1. *Exod.*, XXXI, 18 : Cf. *S. Aug.* Enarr. in Ps. VIII, n. 7 ; Exod., VIII, 19. — 2. *Matth.*, XXIII, 2. — 3. *Exod.*, XXV, 22.

Caïphe, l'Esprit annonçait la mort rédemptrice de Jésus[1]. — A côté du sacerdoce et au-dessus de lui, il y avait les « voyants » et les prophètes qui parlaient au nom de l'Esprit Saint ; ils déclaraient au peuple la volonté de Dieu, ses desseins dans le présent et dans l'avenir ; par là, ils confirmaient le dépôt de la foi, ils le développaient, ils l'expliquaient. Or, le don de prophétie est expressément attribué à l'Esprit Saint, dans l'Ancien Testament comme dans le nouveau[2]. Ne disons-nous pas dans le symbole de notre foi : « L'Esprit Saint... qui a parlé par les prophètes ? » Cette magnifique phalange de prophètes est donc un glorieux témoignage rendu au Saint-Esprit, nous révélant de la manière la plus éclatante ses attributs divins, sa sagesse, sa puissance devant laquelle s'inclinent les rois et les peuples, son amour qui s'étend à tout et à tous, qui choisit ses prophètes dans tous les rangs et dans toutes les conditions, prenant Jérémie dans un palais, Aggée sous la tente des pasteurs, Salomon sur un trône, Balaam au sein d'une nation rejetée de Dieu, pour les charger d'une mission divine, pour encourager les peuples, les menacer ou les bénir. Par les prophètes le Saint-Esprit n'atteste pas seulement le royaume du Messie, les destinées de l'Église future : il rend aussi témoignage de lui-même ; il révèle qu'il descendra sur l'Homme-Dieu[3], sur les apôtres et sur les fidèles au jour de la Pentecôte[4] ; il

1. *Joann.*, xi, 51. — 2. *II Petr.*, i, 21 ; *I Cor.*, xiv, 2 ; *Dan.* ii, 28.— 3. *Is.*, xi, 2. — 4. *Joel.*, ii, 28.

annonce son rôle glorieux dans les cœurs des hommes et dans l'Église[1].

IV. — L'Esprit Saint ne se montre pas moins admirable dans les héros et dans les saints de l'Ancien Testament. Quiconque prendra la peine d'étudier la sainte Écriture, constatera que l'histoire du peuple choisi, dans ses pages les plus glorieuses, révèle évidemment l'action et la conduite de l'Esprit Saint. Contentons-nous de rappeler ici la vocation de Joseph[2], les miracles de Moïse en tant que prophète et législateur[3], les soixante-dix vieillards choisis pour juges du peuple[4], les juges d'Israël, leurs hauts faits et leurs exploits, par exemple ceux de Josué[5], d'Othoniel[6], de Jephté[7], de Gédéon[8], de Samson[9] ; c'est ensuite la brillante période des règnes de David[10] et de Salomon[11], puis la mission des prophètes Élisée[12], Isaïe[13] et Daniel[14]. N'est-ce pas là l'Ancien Testament avec sa gloire ? Et si les merveilles accomplies pour attester et confirmer la révélation divine sont, tout particulièrement, l'œuvre de l'Esprit Saint ne voit-on pas quelle part l'Esprit Saint a eue dans la conservation et le gouvernement de l'Église du Testament Ancien ? Combien de fois ne l'a-t-il pas défendue et sauvée de ses ennemis par les prodiges accomplis sous les juges et sous

1. *Ezech.*, XXXVI, 26. — 2. *Genes.*, XLI, 38. — 3. *Is.*, LXIII, 14. — 4. *Numer.*, XI, 25. — 5. *Deuter.*, XXXIV, 9. — 6. *Judic.*, III, 10. — 7. *Judic.*, XI, 29. — 8. *Judic.*, VI, 34.— 9. *Judic.*, XIII, 25. — 10. *II Reg.*, XXIII, 2.— 11. *Sap.*, VII, 7. — 12. IV *Reg.*, II, 9. 12. — 13. *Is.*, VI, 9. — 14. *Dan.*, IV, 5 ; XIII, 45.

les rois, par la merveilleuse protection qu'il lui a accordée au temps des Machabées ? Saint Basile l'a dit excellemment en quelques mots : « C'est à l'Esprit Saint que toutes les créatures, au ciel et sur la terre, doivent leur perfection. En ce qui concerne l'homme, n'est-il pas certain que tous les desseins miséricordieux du Père et du Verbe reçoivent de l'Esprit Saint leur accomplissement ? Dans l'Ancien Testament, bénédictions des patriarches, grâces ménagées par la Loi, figures, prophéties, victoires sur les ennemis, miracles, économie et dispositions de la Providence en vue de l'avènement du Sauveur — tout est l'œuvre de l'Esprit Saint[1] ». Oui, c'est un Esprit divin, Celui qui par la Loi, par les cérémonies, par les sacrements et par les saints de l'Ancien Testament a su préparer le Testament Nouveau et disposer l'esprit et le cœur des hommes à le recevoir.

Nous avons donc dans l'excellence et dans la gloire du Testament Ancien une magnifique révélation du Saint-Esprit. Quel monde merveilleux que cette Loi ancienne avec ses grandioses et nobles figures, ses patriarches, ses prophètes, ses grands-prêtres, ses juges et ses rois, ses héros et ses saints ! Quelles richesses, quels trésors de talents, de vertu et de sainteté ! quelle foi, quelle générosité dans Abraham ! quelle chasteté et quelle sagesse dans Joseph ! quelle douceur chez David, quelle charité pour ses

1. *S. Basil.*, lib., de Spir., S. c. XVI, n. 37 ; Cf. *S. Cyrill. Hiéros.*, Catech. 16, à partir du n. 25.

ennemis ! quel courage guerrier chez les Machabées ! quelle prudence et quelle mansuétude dans Moïse ! quelle piété naïve, quel détachement de toutes les grandeurs du monde dans Esther ! quelle intrépidité, quelle confiance en Dieu chez Judith ! Tous ces héros de vertu étaient les disciples de l'Esprit Saint, formés par lui, inspirés par lui. L'Ancien Testament tout entier était l'école de l'Esprit Saint. Quel maître excellent ! Que ne ferait-il point pour nous, si nous savions nous mettre à son école, nous laisser façonner et guider par lui ! Si, dans l'Ancien Testament, sa grâce avait tant d'efficacité, que n'avons-nous pas le droit d'en attendre maintenant qu'il s'est rapproché de nous et qu'il dispense ses dons plus libéralement encore ! Comme l'histoire de la Loi ancienne prouve évidemment la puissance de cet Esprit et sa fidélité à nous aimer ! il nous aime ; il ne se contente pas de nous combler des dons naturels : il nous élève jusqu'à la vie surnaturelle et, pour conserver en nous cette vie, il fonde, même sous l'ancienne Loi, une économie de salut sur laquelle il veille avec une sagesse et une force divines, en sorte que, malgré toutes les faiblesses des hommes, malgré les défections, malgré la corruption du paganisme, elle ne laisse pas de produire des fruits admirables de vertu et de sainteté. La grandeur de ces résultats et leur excellence nous montrent la puissance et la vertu de Celui qui en est le principe. Les saints de l'Ancien Testament connaissaient, comme nous, la faiblesse et les misères de l'humanité ; et voilà ce que l'Esprit Saint en a fait !

Enfants de l'Église catholique, n'oublions point de rendre grâces à l'Esprit Saint pour toutes les institutions de l'Ancien Testament. C'est pour nous qu'il les a établies ; pour nous, qu'il a veillé à leur conservation. Nous sommes les heureux héritiers de ses promesses et de ses biens. La Loi ancienne forme, en quelque sorte, les puissantes assises et le magnifique portique de l'Église de la Loi nouvelle. Ce que l'Esprit Saint, dans sa bonté, a fait pour nos pères dans la foi, c'est donc pour nous qu'il l'a fait. Loué et béni soit à jamais le Dieu de nos pères et notre Dieu, cet Esprit « d'intelligence, qui est saint, unique, multiplié dans ses effets, subtil, disert, agile, sans tache, clair, doux, ami du bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, bienfaisant, amateur des hommes, bon, stable, infaillible, calme, qui peut tout. qui sait tout ; qui renferme en soi tous les esprits, intelligible, pur et subtil... ; qui, toujours immuable en lui-même, renouvelle toutes choses, se répand parmi les nations dans les âmes saintes, et forme les amis de Dieu et les prophètes[1] ». Ces mots ne s'appliquent-ils pas à l'Esprit Saint dans l'Ancien Testament ? Ils nous exposent brièvement son action et sa conduite dans cette première création de la vie surnaturelle, de la sainteté la plus noble, la plus sincère.

---

1. *Sap.*, VII, 22, sqq.

CHAPITRE XIII

L'Église

L'Esprit Saint s'est magnifiquement révélé dans la création de l'univers et dans l'Ancien Testament. Ce n'était là, toutefois, qu'un prélude et une préparation ; c'était, en quelque sorte, une simple ébauche de ce qu'il voulait faire dans l'Église du Testament nouveau. L'Église, notre Église, voilà l'œuvre propre de l'Esprit Saint, et nous l'étudierons avec soin. Examinons brièvement : 1° ce qu'est cette Église ; 2° quels sont les rapports de l'Esprit Saint avec elle.

I. — Qu'est-ce donc que la Sainte Église catholique ? C'est une société vivante, l'assemblée des hommes qui, sous la conduite du représentant visible de Jésus-Christ, c'est-à-dire du pape résidant à Rome, se proposent d'arriver au salut éternel par la même foi, par l'observation des mêmes préceptes, et par l'usage des mêmes sacrements. — Le but de cette société est donc d'obtenir le salut éternel en employant les moyens établis par Jésus-Christ. Pour répondre à ce but, l'Église doit posséder les attributs et offrir les moyens en harmonie avec sa fin. Parmi ces attributs vient, en premier lieu, l'unité. Il ne peut y avoir qu'une seule véritable Église, parce

que Jésus-Christ n'en a pas fondé plusieurs, mais une seule, sans quoi les hommes trouveraient le salut dans le mensonge comme dans la vérité. Dieu est un, la vérité est une : de même, il n'y a qu'une Église. — Une seconde propriété de l'Église est la visibilité. Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, a fondé l'Église pour les hommes ; il lui a donné des institutions et des lois en rapport avec une vie visible. Une Église invisible supposerait une société de purs esprits. — La troisième propriété est une durée immuable jusqu'à la fin des temps. L'Église est pour les hommes l'unique voie qui les conduit à Dieu : elle doit donc subsister toujours, et demeurer toujours la même.

Les propriétés de l'Église doivent se révéler en elle par des marques extérieures qui lui soient essentielles et qui la caractérisent assez clairement pour qu'on puisse, sans peine et avec certitude, la distinguer de toute autre Église. Ces caractères sont l'unité, représentée visiblement par un seul chef visible, le pape, dont l'autorité doctrinale, pastorale et sacerdotale produit et maintient l'unité intérieure dans la foi, dans les préceptes et dans les sacrements : il n'y a d'Église véritable que celle qui possède un seul chef visible ; — la catholicité qui, sans rien enlever à l'Église de son unité, doit lui donner une telle extension visible et lui assurer une telle propagation dans le monde, que tout homme puisse la voir et la trouver, comme on voit une ville bâtie sur une haute montagne ; — la sainteté qui doit se révéler sans cesse dans la véritable Église par les miracles, par les grâces dont

Jésus-Christ a fait l'apanage de la foi et de la sainteté véritables[1] : l'Église est sainte, si elle produit toujours des saints, si Dieu atteste sa sainteté par des miracles ; — l'apostolicité, c'est-à-dire l'identité de cette Église avec l'Église des apôtres. La véritable Église doit rester toujours ce qu'elle était au temps des apôtres, avec la même constitution, avec la même autorité qui se transmet d'un Souverain Pontife à l'autre. La marque extérieure, le gage de cette autorité dans l'autorité apostolique est ce qu'on appelle la succession apostolique, la transmission de l'autorité pastorale par l'imposition des mains et la mission qui permet de remonter d'évêque en évêque jusqu'à saint Pierre. L'Église qui peut revendiquer ce caractère de succession apostolique et cette union avec les apôtres, est la véritable Église, l'Église apostolique, parce que, non moins que l'Église des temps apostoliques, elle est fondée et bâtie sur les apôtres et sur Pierre, parce qu'elle possède la même organisation, parce qu'elle forme ainsi avec elle une seule et même Église.

Les propriétés que nous venons d'énumérer sont nécessaires à l'essence même de l'Église. Mais, pour atteindre son but qui est la sanctification des hommes, l'Église doit avoir en outre une force et une autorité divines, une force et une autorité établies par Jésus-Christ, exercées par lui : l'autorité doctrinale, pastorale et sacerdotale, avec plein pouvoir d'en user pour le salut

1. *Marc.*, XVI, 17.

des hommes. Tout cela est contenu dans le magistère, dans le sacerdoce et dans les fonctions pastorales de l'Église, dont nous parlerons plus loin. — Ces moyens mis à la disposition de l'Église ont leur complément dans les dons gratuits et dans les grâces qui impriment à son front glorieux le sceau visible de la puissance et de la majesté divines, pour révéler en elle, au monde entier, la seule et véritable Épouse de Jésus-Christ.

Voilà l'Église, la sainte Église, l'Église catholique ; voilà sa nature, son organisation, sa mission. Ainsi constituée, ainsi pourvue des moyens nécessaires à sa fin, elle est vraiment la patrie de nos âmes, le salut du monde, la représentante de Dieu et notre médiatrice auprès de lui, l'œuvre de Jésus-Christ, le corps mystique de Jésus-Christ, Jésus-Christ même continuant à vivre et poursuivant son action, non pas seulement parce qu'il a fondé l'Église, mais encore parce qu'il en est le chef invisible et qu'il lui communique sans cesse sa puissance, sa vertu pour le bien de nos âmes. L'Église n'a pas d'autre mission que la mission même de Jésus-Christ aux jours de sa vie mortelle : elle est l'instrument vivant de l'action de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'il faut la considérer. Nous ne devons pas nous contenter d'avoir pour elle les sentiments d'un enfant pour sa mère : nous devons, en un certain sens, en un sens très vrai, voir en elle Jésus-Christ lui-même. Après lui, elle est tout pour nous ici-bas.

II. — Cherchons maintenant quels rapports

intimes, essentiels, unissent l'Esprit Saint à l'Église. Nous trouvons un triple rapport. Premièrement, l'Esprit Saint appartient réellement à l'Église : le Sauveur l'affirme expressément : « Le Père vous donnera un autre Consolateur... il demeurera avec vous et il sera en vous[1] ». « Si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai[2] ». Aussi l'Esprit Saint est-il appelé « la promesse du Père » ; et cette promesse s'est réalisée au jour de la Pentecôte par la mission du Saint-Esprit. Il appartient donc à l'Église par la volonté de Jésus-Christ, et, sans lui, l'Église demeure incomplète, comme le dit l'Évangile : « Le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié[3] ». — Telle est la doctrine des Pères. Saint Irénée écrit : « Où est l'Église, là est aussi l'Esprit de Dieu ; et où est l'esprit de Dieu, là est aussi l'Église, là est toute la grâce[4] ». Et il nomme l'Esprit Saint « la dot de l'Église, le don, le souffle vital de l'Église, l'union avec Jésus-Christ[5] ». Les Pères donnent d'excellentes raisons de leurs affirmations. Saint Grégoire dit, par exemple : l'Église est le corps de Jésus-Christ, et là où est Jésus-Christ, l'Esprit Saint y est aussi essentiellement ; il est donc dans l'Église comme il est en Jésus-Christ. Le saint Docteur développe sa pensée : le corps de

1. *Joann.*, XIV, 16, 17. — 2. *Joann.*, XVI, 7 ; Cf. XVI, 13, 19. — 3. *Joann.*, VII, 39. — 4. *S. Iren.*, contra hæret., l. III, c. XXIV. — 5. Enchir. de fide, spe et charitate, c. LVI.

Jésus-Christ a été formé par la vertu de l'Esprit Saint : ainsi en est-il de l'Église ; et quiconque reçoit l'Esprit Saint, devient un avec Jésus-Christ[1]. De même que l'époux et l'épouse ne font qu'un en une seule chair, de même Jésus-Christ et l'Église ne font qu'un en un seul Esprit, qui est l'Esprit Saint. Si l'Église est l'Épouse et le corps mystique de Jésus-Christ, elle doit donc avoir aussi l'Esprit Saint, et, sans l'Esprit Saint, elle ne serait point l'Église de Jésus-Christ.

Deuxièmement, l'Esprit Saint appartient à l'Église, non point comme un ornement inutile, à titre de parure, de perfection surajoutée : il appartient à l'essence même de l'Église qui, sans lui, ne pourrait agir ni simplement exister telle qu'elle doit être. C'est de l'Esprit Saint que lui viennent toutes choses, D'abord ses propriétés. Par l'Esprit-Saint elle est la seule véritable Église. Elle seule a reçu l'Esprit Saint ; et l'âme n'anime qu'un seul corps avec les membres unis à ce corps. « Un seul corps, un seul esprit », dit l'Apôtre[2]. Le Père et le Fils sont un dans l'Esprit Saint, ainsi l'Église est une dans le même Esprit. — En outre, comment l'Église est-elle visible, sinon par l'action et par la conduite du Saint-Esprit dans son magistère, dans son sacerdoce et dans son ministère pastoral ? Cette conduite est si manifestement divine, cette action si évidemment surnaturelle, qu'elles deviennent

1. Exposit. in Ps. v Pœnit., v. 1. — 2. *Ephes.*, IV, 4. Cf. S. Aug. serm. 267 in Pentec. 1, c. IV.

une preuve visible de la présence de l'Esprit-Saint dans l'Église. — Enfin, qui donc conserve l'Église, toujours la même, intérieurement et extérieurement ? C'est encore l'Esprit Saint. De même que la sainte Humanité de Jésus-Christ, par son union hypostatique avec la seconde Personne de la Trinité, participe à toutes les prérogatives de la divinité, ainsi l'Église est immuable dans la sainteté et dans la vérité, parce qu'elle est indissolublement unie à l'Esprit Saint, Vérité, sainteté et amour immuables.

Ce qui est vrai des propriétés de l'Église, est également vrai quand il s'agit de ses caractères visibles. La marque visible de l'unité est l'unité même d'un chef visible, qui donne l'unité spirituelle à tous les membres du corps de l'Église. Or, le principe de cette unité est l'Esprit Saint, qui, unissant le Chef invisible, Jésus-Christ, au pape, chef visible de l'Église, puis le chef visible aux membres, et les membres entre eux et avec lui-même, forme ainsi un seul tout spirituel. L'unité de l'Esprit Saint est donc le principe essentiel de l'unité de l'Église. — La catholicité, c'est l'unité dans la multiplicité et dans l'extension ; par conséquent, l'Esprit Saint, principe de l'unité, est aussi le principe de l'extension de l'Église et de sa propagation. C'est lui qui donne au corps mystique de l'Église, sa vie, sa perfection, son développement. — La sainteté, cette marque infaillible de la véritable Église, consiste dans les miracles par lesquels Dieu ne cesse d'attester la sainteté des membres de l'Église. — Enfin l'apostolicité repose sur la transmission

du pouvoir qui se fait par la mission et par l'imposition des mains, en remontant d'un évêque à l'autre jusqu'aux apôtres. Or, l'imposition des mains et les miracles sont deux opérations spécialement attribuées à l'Esprit Saint. Toutes les propriétés de l'Église, toutes les conditions de son existence ont donc leur principe dans l'Esprit Saint.

Que dire maintenant de l'application, de la mise en œuvre de ces propriétés et de ces forces dans la vie de l'Église pour le salut du monde ? Les Pères que nous avons cités plus haut, ont toute raison de nommer l'Esprit Saint l'âme de l'Église, le souffle vital qui l'anime, qui la conserve, qui l'éclaire et la guide. Rien de plus vrai. Quand l'Église a-t-elle commencé à vivre et à agir ? A la Pentecôte, Même avant la Pentecôte, l'Église était constituée, organisée dans ses parties essentielles, armée de tous les pouvoirs nécessaires ; la doctrine était publiée, les apôtres étaient choisis et les sacrements institués, la hiérarchie était établie ; et l'Église, cependant, n'avait ni la vie ni le mouvement. Les forces divines qui étaient en elle, dormaient pour ainsi dire et les missions demeuraient en suspens : personne ne prêchait, ne baptisait, ne remettait les péchés ; personne n'offrait le Saint sacrifice ; juifs ou païens attendaient impatiemment qu'on leur ouvrît les portes, et les portes ne s'ouvraient pas ; — l'Église était en quelque sorte plongée dans le sommeil, comme Adam avant que le « souffle de vie » lui eût été communiqué ; telle encore, une gigantesque et puissante machine,

complète déjà, mais que la main de l'artiste n'a pas mise en mouvement ; tel un navire, équipé et armé, prêt à prendre la mer au premier signal, Voilà ce qu'était l'Église jusqu'à la troisième heure du jour de la Pentecôte, où l'Esprit Saint descendit sur elle au bruit d'un vent violent et dans des langues de feu. C'était la vie ! Alors, tout s'anime, toutes les forces entrent en mouvement. Les apôtres sortent du Cénacle ; ils parlent diverses langues, ils font des miracles, ils prêchent en public, devant les tribunaux, ils parcourent la terre tout entière ; la foule accourt à l'Église, l'eau du baptême coule à flots, sur l'autel s'offre le sacrifice qui renouvelle sans cesse l'immolation du Fils de Dieu et donne à l'Église la continuelle présence de Jésus-Christ.

C'est à la Pentecôte que cette vie merveilleuse a commencé : c'est l'Esprit Saint qui en est le principe, c'est lui qui la conserve et l'entretient. Si, en des jours moins heureux, cette vie a perdu quelque chose de sa force, si la lampe du sanctuaire s'est obscurcie, si les gardiens de l'Église se sont endormis, l'Esprit Saint n'a jamais cessé de susciter des héros dont il a fait ses instruments pour réveiller de leur assoupissement ceux qui dormaient, pour purifier la sanctuaire et en balayer la poussière du monde : ou bien il a appelé la tempête, et la tempête secouait l'édifice endommagé, ébranlait les murailles, et alors les ouvriers négligents retrouvaient l'énergie pour réparer les brèches et défendre la maison de Dieu. Comme il sait glorieusement protéger l'Église contre les adversaires et les oppresseurs

dont la criminelle audace voudrait renverser ses remparts et pénétrer au cœur de la place ! Comme un Héliodore[1], ils sont terrassés par une puissance invisible qui réside dans le sanctuaire ; ils sont vaincus et anéantis. Tandis que les œuvres des hommes, si belles et si solides qu'elles soient, finissent par s'écrouler sous l'effort du temps et des puissances ennemies, l'Église reste debout, elle garde son éclat toujours ancien et toujours nouveau, comme le temple de Dieu bâti sur la montagne dans la beauté de la paix ; elle voit, avec une calme sérénité, les flots des évènements humains se presser à ses pieds, retomber impuissants et s'écrouler. Les psaumes quarante-cinquième et quarante-septième nous décrivent admirablement cette présence de Dieu dans son Église et la continuelle protection dont il l'environne. Ce Dieu victorieux, ce protecteur vigilant, c'est l'Esprit Saint qui donne la vie à l'Église, qui la gouverne, la défend, élargit les limites de son empire. Comme autrefois la Synagogue entra en possession de la Terre Sainte, avançant toujours, toujours disciplinée, toujours belle, toujours dans la paix, malgré les terreurs du désert, malgré les bataillons des rois ennemis, malgré les malédictions et les embûches des puissances des ténèbres; ainsi l'Église, portée sur les ailes du Saint-Esprit qui combat pour elle en attestant surnaturellement sa puissance et sa vérité, marche toujours à son but éternel à travers toutes les

1. III *Macch.*, III, 24.

vicissitudes, toutes les disgrâces, malgré toutes les tentations et les attaques du monde et de l'enfer. Elle ne s'arrête point ; elle grandit sans cesse, elle s'unit de nouveaux peuples pour réparer les pertes que l'inconstance et l'inintelligence des hommes lui font subir. Saint Augustin a donc raison d'écrire : « L'Esprit Saint est pour le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire pour l'Église, ce que l'âme est pour le corps de l'homme. Ce que l'âme fait dans les membres, l'Esprit Saint le fait dans l'Église entière[1] ».

Troisièmement, il s'ensuit que l'Esprit Saint a été donné à l'Église comme il n'avait jamais été donné auparavant, soit sous le rapport de la plénitude du don, soit au point de vue de la sécurité et de la permanence. Saint Grégoire de Nazianze insiste singulièrement sur cette pensée. L'Esprit Saint, dit-il, nous est donné maintenant d'une manière parfaite ; il nous est donné, non pas comme autrefois, par ses opérations, mais dans son essence ;... le Fils a conversé avec nous visiblement sur la terre : de même il fallait que l'Esprit Saint descendît sur nous[2]. Dans un sermon attribué à saint Augustin, il est dit que l'Esprit Saint est descendu sur les apôtres, non point pour un temps, mais pour rester toujours l'éternel consolateur ; ...en ce jour, il était avec ses fidèles non pas seulement par la grâce de son avènement et par son opération, mais par la présence réelle de sa majesté ; « dans les âmes qui

1. Serm. 267, in Pentec. 1, c. IV. — 2. *S. Greg. Naz.*, oratio 41 il Pentec., n. 11.

le reçoivent, ce n'est pas seulement le parfum du baume : c'est le baume lui-même, c'est l'onction dont le parfum sanctifie le monde entier et qui rend participants de la divinité tous ceux qui accueilleront la doctrine des apôtres[1] ».

Sans doute l'Esprit Saint était aussi avec l'Église de l'Ancien Testament, pour l'éclairer, la guider et la sanctifier, comme nous l'avons vu ; mais son action sur le magistère, sur le sacerdoce et sur le ministère pastoral de la Loi ancienne restait bien moins précise ; elle n'avait ni la même stabilité, ni la même certitude : c'était le germe, l'ombre, la prophétie de l'union que l'Esprit Saint contracterait un jour avec l'Église de la Loi nouvelle. L'Église du Testament Ancien n'avait point pour Chef un Homme-Dieu ; elle ne possédait donc pas l'Esprit Saint avec la même plénitude. L'union de l'Esprit Saint avec l'Église catholique est l'effet, et, en quelque sorte, la continuation de l'union de Jésus-Christ avec son corps mystique ; elle lui est analogue jusqu'à un certain point ; elle est indissoluble, comme elle. « Je vous donnerai un autre Consolateur », dit le Sauveur, « afin qu'il demeure éternellement avec vous[2] ».

Cette union de l'Esprit Saint avec l'Église ne dépend point de la volonté et de la coopération des hommes, comme en dépend son union avec telle ou telle âme en particulier. Aussi longtemps que l'Église sera le corps mystique de Jésus-Christ, aussi longtemps que durera l'union de

1. Appendix serm. in Pentec. 1, n. 2. — 2. *Joann.*, XIV, 16.

Jésus-Christ et de l'Esprit Saint, l'Esprit Saint demeurera uni à l'Église. Il peut se retirer de telle ou telle âme : il ne se retirera jamais de l'Église. Cette union est une réalité divine, un fait accompli. De même qu'en Jésus-Christ la nature divine et la nature humaine forment une seule Personne par l'union avec le Verbe sans que cette union puisse jamais cesser, de même Jésus-Christ est à jamais uni avec son corps mystique dans l'Esprit Saint. C'est donc à bon droit que saint Bernard appelle l'Esprit Saint « le baiser » que le Sauveur, après sa résurrection, a donné à son Église dans la personne des apôtres, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit[1] ». Cette demeure de l'Esprit Saint fait ainsi de l'Église un véritable mystère, un mystère vivant et surnaturel. En ce sens, d'après saint Thomas, on peut dire : « Je crois à l'Église Catholique », en rapportant l'acte de foi à l'Esprit Saint qui sanctifie l'Église[2]. Cette sainteté incréée de l'Église n'est autre que l'Esprit Saint lui-même ; l'Apôtre le dit : il nomme l'Église un édifice, la maison de Dieu dans l'Esprit Saint[3].

Tel est le mystère de l'Église, réalisé par la descente du Saint-Esprit, par sa présence, par son opération. L'Écriture nous dit, en parlant du Cénacle sur le mont Sion, que le Saint-Esprit y descendit, qu'il remplit toute la maison et s'arrêta sur chacun des apôtres[4] : on peut en dire autant de l'Église. L'Esprit Saint remplit toute

1. Serm. 8 in Cantic., n. 2. — 2. S.*Th.*, 2ª 2ªᵉ, q. 1, art. 9, ad 5. — 3. *Ephes.*, II, 22. — 4. *Act.*, II, 2, 3.

l'Église, il l'édifie, il lui donne la vie et le mouvement, il la guide, il la gouverne. Au sens le plus vrai du mot, l'Église est son œuvre, l'édifice construit par lui : il suffit de toucher l'édifice, pour en faire jaillir aussitôt le feu, l'éclat, la vie, la majesté de l'Esprit Saint. Qu'on jette un rapide regard sur les Actes des Apôtres qui ne sont que la première page de l'histoire de l'Église : à chaque instant on y trouvera le nom de l'Esprit Saint ; on verra que tout lui est attribué. Les quatre Évangiles sont l'histoire du Sauveur : on pourrait dire que les Actes des Apôtres sont l'Évangile de l'Esprit Saint. Aussi, dans le symbole, la profession de notre foi à l'Église vient-elle immédiatement après la profession de notre foi dans la divinité de l'Esprit Saint ; de même que la création et la rédemption sont l'œuvre du Père et du Fils, la fondation et le gouvernement de l'Église sont l'œuvre de l'Esprit Saint.

Il s'ensuit d'abord que tous — nous qui appartenons à l'Église catholique — nous sommes sous la conduite particulière du Saint-Esprit, dans une union spéciale avec lui. Quoi donc de plus naturel que d'honorer l'Esprit Saint et de lui témoigner un amour tout particulier ? Peut-il y avoir un motif plus pressant de le faire ? — Il s'ensuit encore une obligation spéciale de nous montrer reconnaissants envers l'Esprit Saint. Demandons-nous ce que nous serions sans l'Église ! L'Église est véritablement la patrie de nos âmes, notre bienfaitrice, notre éducatrice, notre mère : après Dieu, l'Église est tout pour nous. Tout

cela, nous le devons à l'Esprit Saint, puisque l'Église est sa demeure, son royaume, son Épouse. Les biens que nous tenons de l'Église, nous les tenons donc du Saint-Esprit. De fait, nous ne saurions entrer dans l'une de nos églises sans retrouver partout le souvenir des précieux bienfaits de l'Esprit Saint. Que nous rappellent les fonts baptismaux, le tribunal de la pénitence, la chaire, la table de communion, le tabernacle ? N'est-ce pas l'Esprit Saint qui, de tant de manières diverses, nous comble de ses faveurs et se donne à nous ? N'est-ce pas lui qui nous élève à la dignité d'enfants de Dieu, qui nous enseigne, qui nous absout de nos péchés, qui nous conserve le Corps véritable de Jésus-Christ, qui le donne à nos âmes ? Ne l'oublions donc jamais, puisque nous vivons de ses bienfaits ! Profitons de ses dons, mais sachons remercier le Donateur et nous montrer reconnaissants !

CHAPITRE XIV

La Hiérarchie

La méditation précédente nous a montré l'Église dans ce que nous pourrions appeler ses lignes extérieures, et nous avons vu que le Saint-Esprit lui a été donné d'une manière toute spéciale. Pénétrons maintenant à l'intérieur, et cherchons quels sont, dans l'Église, ceux de ses membres qui possèdent plus particulièrement l'Esprit Saint. Nous trouvons tout d'abord la hiérarchie. Examinons 1° ce que nous entendons par la hiérarchie, 2° quels sont les rapports de la hiérarchie avec l'Esprit Saint, 3° les conclusions qui en découlent pour nous.

I. — Par hiérarchie on entend l'ensemble de ceux qui, à des degrés différents, représentent et possèdent l'autorité ecclésiastique : c'est donc le gouvernement de l'Église, ce sont les supérieurs ecclésiastiques. En somme, la hiérarchie exerce une triple autorité : l'autorité doctrinale, l'autorité pastorale, l'autorité sacerdotale. Cette triple autorité est nécessaire au but de l'Église et elle suffit à ce but, parce que, pour parvenir au salut, il faut à l'homme la vérité, la grâce, une direction extérieure. La vérité est enseignée par le magistère : la grâce est dispensée par le sacer-

doce ; les lois qui règlent le gouvernement de l'Église et l'usage des sacrements, sont déterminées par l'autorité pastorale. De même que Jésus-Christ a possédé cette triple autorité et qu'il en a exercé les actes, il l'a transmise à l'Église pour qu'elle continuât d'y subsister, mais non pas d'une manière vague et générale. Il la fait résider dans des représentants déterminés, qui, depuis les simples clercs jusqu'aux diacres, aux prêtres, aux évêques et au pape exercent cette autorité dans une mesure parfaitement précise et constituent les pouvoirs ecclésiastiques. Rien n'est plus clairement exprimé dans l'Écriture, que cette vérité. C'est aux apôtres seuls que Jésus-Christ confie l'autorité ecclésiastique. C'est à eux seuls qu'il dit : « Comme le Père m'a envoyé, je vous envoie[1] ; qui vous écoute, m'écoute[2] ; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel[3] ».

Eux seuls doivent paître le troupeau[4] ; ils sont le fondement de toute l'Église[5] ; en un certain sens, ils sont l'Église[6], parce qu'ils forment le gouvernement de l'Église. — Jésus-Christ, en effet, voulait que son Église fût, non pas une société imparfaite, mais une société parfaite ; il y voulait non pas l'égalité de tous les membres, mais leur subordination et leur dépendance mu-

1. *Joann.*, XX, 21. — 2. *Luc.*, X, 16. — 3. — *Matth.*, XVIII, 18. — 4. *Joann.*, XXI, 15. — 5. *Matth.*, XVI, 18. — 6. *Matth.*, XVIII, 17.

tuelles. Il fallait dans l'Église des différences de rang : les uns commanderaient, les autres obéiraient, comme dans le corps humain dont les membres n'ont pas tous la même fonction[1]. Par là, l'Église serait à l'image de son divin fondateur. Jésus-Christ appartient sans doute à l'Église ; mais il en est la tête, le Chef d'où découlent toute vie, toute vertu, toute direction. Aussi ne s'unit-il point de la même manière à tous les membres : il a, avec quelques-uns, une union plus étroite, et ceux-là sont les représentants de son action personnelle en tant que Chef et Seigneur de l'Église ; ils sont les images visibles, les instruments de son autorité royale et sacerdotale ; en eux, l'Église n'est pas seulement l'Épouse, elle est Mère ; elle n'est pas seulement Église enseignée, elle est l'Église enseignante ; elle n'est pas seulement sanctifiée, elle est sanctifiante. A ceux-là, il a donc donné des pouvoirs qu'il n'a pas donnés aux autres ; et la parole de l'Apôtre se réalise à la lettre : « Vous êtes le corps de Jésus-Christ, et membres les uns des autres ; Dieu a donné à son Église quelques-uns pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, d'autres pour être pasteurs et docteurs[2] ; il l'a donné pour Chef à toute l'Église qui est son corps, et dans laquelle celui qui accomplit tout en tous trouve l'accomplissement[3] ».

II. — Voilà la hiérarchie ecclésiastique. Quels

1. I *Cor.*, XII, 14. — 2. *Ephes.*, IV, 11 ; I *Cor.*, XII, 27, sq. — 3. *Ephes.*, I, 22, 23.

sont ses rapports avec l'Esprit Saint ? La hiérarchie, nous venons de le voir, a été établie par Jésus-Christ lui-même. Il possédait toute autorité ; l'autorité et la puissance, il les avait en tant qu'Homme-Dieu, et il a communiqué l'autorité et la puissance aux apôtres comme à ses représentants visibles. Mais, de même que Jésus-Christ n'a exercé cette triple autorité que dans l'Esprit Saint et par l'Esprit Saint, ainsi il a voulu qu'elle ne passât aux apôtres et à leurs successeurs que par l'Esprit Saint et qu'elle ne fût exercée que par lui. C'est donc l'Esprit Saint qui constitue la hiérarchie ecclésiastique ; et cela, de plusieurs manières.

Premièrement, il est évident que cette triple autorité — le pouvoir d'administrer les sacrements, de prêcher la foi et de gouverner l'Église — est, en elle-même, une opération de l'Esprit Saint. Il est l'Esprit de vérité[1] ; il est l'Esprit de sainteté[2], de la sainteté communiquée aux hommes par les sacrements ; c'est de lui que vient toute autorité dans l'Église ; il distribue ses dons à chacun, selon qu'il lui plaît[3], en sorte que tout ministère ecclésiastique est, directement ou indirectement, le ministère de l'Esprit Saint[4]. Aussi saint Paul dit-il aux évêques que l'Esprit Saint les a établis pour gouverner l'Église de Dieu[5].

Deuxièmement, l'Esprit Saint appelle à la vocation et à la hiérarchie ecclésiastique. C'est

1. *Joann.*, xv, 26. — 2. *Rom.*, i, 4. — 3. I *Cor.*, xii, 11. — 4. II *Cor.*, iii, 8. — 5. *Act.*, xx, 28.

au Maître de l'Église qu'il appartient de confier les fonctions. Dans l'Ancien Testament, l'Esprit Saint choisissait et appelait les prophètes ; il choisit maintenant et il appelle les apôtres. L'Écriture l'atteste de la manière la plus irréfutable. L'Esprit Saint préside à l'élection de saint Mathias[1] ; il a prédit la défection de Judas[2]. Nous avons un témoignage très explicite dans le choix de saint Paul et de saint Barnabé : l'Esprit-Saint dit : « Séparez-moi Paul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés[3] ». Celui que l'Esprit Saint n'appelle point, ne doit pas songer à entrer dans le sanctuaire. Y est-on entré sans cette vocation, il faut trembler, il faut craindre qu'un ministère si saint ne devienne une occasion de perte. Nous en avons une preuve dans Simon le magicien qui prétendait acheter à prix d'argent les dons du Saint-Esprit.

Troisièmement, de même que l'Esprit Saint appelle aux fonctions ecclléiastiques, il en donne l'investiture. Dans l'État, pour être investi d'une fonction, il faut une nomination officielle et la ratification. Il n'en va pas autrement dans l'Église. L'investiture du ministère ecclésiastique se fait par la consécration, par la collation des pouvoirs attachés à cette fonction. Pour les fonctions les plus hautes, la consécration constitue un véritable sacrement qui donne en même temps les grâces de l'Esprit Saint pour permettre d'exercer validement un tel ministère ; et cette communication de l'Esprit est formellement ex-

1 Act., I, 24, 26. — 2. Act., I, 16. — 3. Act., XIII, 2.

primée dans ces mots : « Recevez l'Esprit Saint ». La consécration imprime, en outre, un caractère ineffaçable dans l'âme de celui qui la reçoit. Ce n'est donc pas seulement extérieurement, par l'onction, par l'imposition des mains et par la prière ; c'est encore intérieurement, au plus profond de l'âme, que celui qui fait partie de la hiérarchie sacerdotale reçoit, par l'Esprit Saint, les armes et les grâces nécessaires à son ministère.

Quatrièmement, l'Esprit Saint n'est point encore satisfait : ceux qu'il appelle au ministère ecclésiastique, il les forme, il façonne leur âme, il les dirige dans l'exercice de leurs fonctions. Le Sauveur a mis trois ans à instruire les apôtres et à les exercer dans leur vocation. Quel pauvre résultat ! Ses leçons ont frappé leurs oreilles, mais les apôtres n'en ont point la véritable intelligence. La question qu'ils adressent au Sauveur au moment même où ils se rendent sur le mont des Oliviers, immédiatement avant l'Ascension, prouve qu'ils se font du royaume du Messie la même idée que les Juifs : ils attendent une réalisation soudaine d'un plan politico-religieux de leur Maître. A plusieurs reprises, il les a encouragés en leur parlant de l'avènement de l'Esprit Saint qui devait leur donner l'intelligence de toutes choses et leur enseigner toute vérité ; il s'était contenté de publier sa doctrine et sa loi, mais il laissait à l'Esprit Saint le soin d'en pénétrer les cœurs. Et, de fait, quel changement dans les apôtres, lorsqu'ils quittent le Cénacle après la descente du Saint-Esprit !

Quelle clarté dans leur esprit ! Dans quelle magnifique lumière apparaît à leur intelligence tout l'ensemble de la révélation chrétienne ! Comme ils savent découvrir les richesses de la Sainte Écriture ? Comme ils ont pleinement conscience de leur mission ! Quel courage ! quelle adresse ! Comme tout à coup ils sont armés de toutes les vertus et de toutes les grâces nécessaires à leur vocation ! Voilà l'effet produit par l'Esprit Saint, au moment où il est descendu sur eux.

Il est venu à eux, il les a formés intérieurement : il demeure en outre avec eux et il les guide dans l'exercice de leur ministère. Dans leurs doutes, il les éclaire, il leur répond[1], il fait des miracles pour les instruire[2] ; il leur montre où ils doivent travailler ; il les envoie tantôt à celui-ci en particulier[3], tantôt à des nations tout entières ; ici[4], il leur défend d'annoncer la parole de Dieu[5] ; là, il les avertit du danger et il les prépare aux persécutions[6] ; il les console dans leurs labeurs et leurs souffrances[7] ; bref, les apôtres sont les instruments qu'il choisit pour agir. Le vent pousse les nuées, et les nuées versent sur la terre une pluie bienfaisante : ainsi l'Esprit Saint envoie les apôtres où il veut ; c'est lui qui les dirige, c'est lui qui guide leurs pas[8].

Enfin l'Esprit Saint glorifie les membres de la hiérarchie, et dès ici-bas et dans l'éternité. Ici-

1. *Act.*, x, 19 ; xi, 12. — 2. *Act.*, x, 10. — 3. *Act.*, viii, 29. — 4. *Act.*, xiii, 4. — 5. *Act.*, xvi, 6, 7. — 6. *Act.*, xx, 23.— 7. *Act.*, xiii, 52 ; ix, 31. — 8. *Act.*, xx, 22.

bas, ils ont la gloire d'appartenir à cette magnifique hiérarchie qui représente la plus haute puissance, qui est investie d'une mission divine, qui est la messagère de Dieu auprès des hommes et la médiatrice entre la terre et le ciel. Par elle, la terre s'élève jusqu'au ciel et le ciel s'abaisse jusqu'à la terre. L'Esprit Saint les glorifie, en outre, en leur donnant une merveilleuse efficacité : grâce à lui, leur parole touche les cœurs, comme nous le voyons dès la première prédication des apôtres au jour de la Pentecôte : trois mille hommes se convertirent à la foi en Jésus-Christ et reçurent le baptême[1]. La suite n'a point cessé de répondre à ces commencements, et nous pouvons en être les témoins. L'Esprit-Saint glorifie encore la hiérarchie en lui accordant les grâces appelées *gratis datæ* et le don des miracles : ces dons se sont révélés dans les apôtres, et le paganisme étonné admirait cette puissance donnée maintenant aux hommes, cette force qui s'affirmait supérieure à tout ce qui avait semblé jusqu'alors invincible[2]. Il glorifie les apôtres et leurs successeurs par leur sainteté personnelle et enfin par la béatitude céleste où il leur réserve les premières places, des trônes magnifiques, les dignités les plus excellentes, d'incomparables privilèges. Ils seront assis sur douze trônes ; ils jugeront Israël[3] et les anges[4], ils brilleront comme des astres durant l'éternité[5]. La gloire dont ils jouissent ici-bas, n'est

1. *Act.*, II, 41. — 2. *Act.*, VIII, 10, 19. — 3. *Matth.*, XIX, 28. — 4. I *Cor.*, VI, 3. — 5. *Dan.*, XII, 3.

qu'un pâle reflet de celle qui les attend dans le royaume du ciel.

Et vraiment, si l'on se place à ce double point de vue, est-il rien de plus beau, de plus magnifique que cette longue suite de prêtres, d'évêques, et de papes dont chacun transmet l'autorité à son successeur, en remontant les siècles jusqu'à saint Pierre et jusqu'à Jésus-Christ, en qui la hiérarchie ecclésiastique prend son origine ? Est-il rien de plus glorieux, de plus admirable que cette hiérarchie dont les membres portent la couronne de la science, ou l'auréole de la sainteté ou la palme du martyre ; vénérable assemblée de sages et de saints ? Est-il rien de plus puissant que cette hiérarchie ? Suivons-la en esprit dans sa marche à travers les siècles ! Qui peut l'arrêter dans son progrès, lui résister, triompher d'elle ? Personne, ni ennemis, ni oppresseurs, ni persécuteurs. Avec elle et en elle il y a une force supérieure, qui lutte et qui combat. Qui donc, en effet, faisait trembler devant les représentants de cette hiérarchie, un Attila, un Genséric, un Alaric et tant d'autres conquérants jusque dans les temps modernes ? C'était la majesté de l'Esprit Saint : l'éclat de la tiare ou de la mitre est le reflet de cette majesté. La hiérarchie est l'œuvre la plus belle, la plus puissante de l'Esprit-Saint ; chacun de ses membres, fût-il le plus humble par ses fonctions et par son ministère, est invincible et peut braver un monde. Nous en avons un exemple dans saint Étienne : simple lévite mais rempli de l'Esprit Saint[1], il confondit la Syna-

1. *Act.*, VI, 8, 10.

gogue tout entière par sa sagesse, par son courage, par sa force indomptable. On connaît la réponse de saint Basile à Modestius, ministre de l'empereur, qui lui demandait avec étonnement d'où lui venait le courage de résister aux ordres impériaux : « C'est donc, » lui dit-il, « que vous n'avez jamais eu affaire à un évêque catholique » !

III. — Quelles conclusions devons-nous tirer de ce qui précède ? Une double conclusion. Faisons-nous partie à quelque titre de la hiérarchie ecclésiastique, alors remercions de tout notre cœur l'Esprit Saint qui nous a accordé une grâce si précieuse. Quel honneur et quel bonheur d'appartenir même au degré le plus humble de cette glorieuse hiérarchie ! Cette faveur n'est point le prix du talent ni du mérite : c'est une pure grâce de l'Esprit Saint qui a daigné jeter les yeux sur nous, nous appeler à devenir les ministres de sa bonté pour les hommes et à travailler à la gloire de Dieu. Nous l'avons vu : c'est lui qui établit la hiérarchie ; c'est de lui que vient la vocation ; sans lui, nul ne peut légitimement exercer les fonctions ecclésiastiques. Sachons le reconnaître et témoigner notre gratitude. Il est, en outre, une chose bien évidente : puisque l'Esprit Saint est dans un rapport si étroit avec la hiérarchie, puisque c'est lui qui inspire et dirige son activité, qui agit en elle et par elle, rien ne doit nous tenir plus à cœur, que de nous maintenir dans l'union avec lui par une véritable et affectueuse dévotion, pour participer à la vertu et à l'efficacité de la hiérarchie.

L'instrument agit d'autant mieux qu'il est plus uni à l'ouvrier, plus docile entre ses mains. La dévotion à l'Esprit Saint est donc une dévotion éminemment sacerdotale et apostolique ; saint Paul nous le dit : » Agissons en toutes choses comme des ministres de Dieu... par une grande patience... par la pureté ...par la longanimité » ; et il ajoute enfin : « dans l'Esprit-Saint[1] ».

Si nous n'avons pas le bonheur d'appartenir à la hiérarchie, nous comprendrons du moins par ce qui précède, quels doivent être nos sentiments à l'égard de nos supérieurs ecclésiastiques et de tous les membres de l'Église enseignante : nous devons les regarder comme les organes de l'Esprit Saint, qui nous parle par leur bouche, nous guide par leur direction et nous accorde par leur intermédiaire les biens les plus avantageux au salut de notre âme. Les honorer, leur obéir, c'est honorer l'autorité de l'Esprit Saint ; les mépriser, c'est mépriser l'Esprit Saint.

---

1. II, *Cor.*, VI, 6.

CHAPITRE XV

Le magistère ecclésiastique

La hiérarchie ecclésiastique, avons-nous dit, est, au sens tout spécial du mot, l'œuvre du Saint-Esprit. Venons aux détails en étudiant les diverses fonctions de la hiérarchie.

La mission de la hiérarchie ecclésiastique est de conduire les hommes au salut éternel. Cela suppose plusieurs pouvoirs qui se ramènent toutefois à deux principaux : l'Ordre et le Gouvernement. L'autorité de l'Ordre consiste dans le pouvoir de représenter les hommes auprès de Dieu dans le culte, de leur dispenser par les sacrements les grâces nécessaires. L'autorité du Gouvernement consiste dans le pouvoir de conduire les hommes au salut par la doctrine et par les préceptes[1]. L'une est conférée par une mission légitime, l'autre est inhérente au sacerdoce même. Considérons d'abord l'autorité du Gouvernement ou le ministère pastoral, dont la première fonction est de prêcher la foi. La foi est la première chose que Dieu exige de nous. « Pour s'approcher de Dieu, il faut croire qu'il y a un Dieu et qu'il récompensera ceux qui le

1. *Joann.*, x, 2, 9.

cherchent » ; et « sans la foi il est impossible de plaire à Dieu[1] ». La connaissance, l'intelligence, la raison sont la première condition de la vie naturelle : la foi est la première condition de la vie surnaturelle. Pour posséder Dieu surnaturellement, l'homme doit connaître Dieu surnaturellement : c'est le rôle de la foi. La foi est donc la première condition de salut, le premier pas et le pas le plus nécessaire de l'homme vers Dieu, le fondement de tous nos rapports avec Dieu[2]. Par conséquent, la première mission de l'Église, sa mission la plus importante est d'enseigner la foi et d'apprendre aux hommes à soumettre leur intelligence aux vérités de la foi[3]. Le Sauveur, envoyé par son Père, est l'auteur et le consommateur de la foi[4] ; il a communiqué à l'Église le pouvoir de prêcher sa doctrine en son nom. Ce pouvoir divin, le pouvoir de prêcher la foi, nous l'appelons le magistère de l'Église. Voyons les rapports de l'Esprit Saint avec ce pouvoir, 1° relativement à la source à laquelle le magistère puise la foi, 2° relativement aux représentants de ce pouvoir, 3° relativement aux divers modes dont l'Église exerce son magistère.

I. — La foi est l'ensemble des vérités que Dieu a révélées, que nous croyons inébranlablement sur la parole de Dieu, parce que Dieu les a dites. L'objet de la foi comme telle n'est donc pas une vérité que nous avons trouvée par nous-mêmes, mais une vérité qui nous est donnée

1. *Hebr.*, xi, 6. — 2. *Hebr.*, xi, 1. — 3. II *Cor.*, x, 5. — 4. *Hebr.*, xii, 2.

d'ailleurs. L'homme ne peut par ses propres forces connaître Dieu en lui-même et dans ses rapports surnaturels avec l'homme. Il faut donc que Dieu descende jusqu'à nous, et qu'il daigne se révéler[1]. Il l'a fait, Dieu a parlé, il nous a révélé sur lui un ensemble déterminé de vérités et de faits, par la révélation primitive et par les prophètes dans l'Ancien Testament, par Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Testament Nouveau. Le trésor de la foi est fermé et scellé par la prédication et le ministère du Sauveur et de ses apôtres ; il est contenu dans la Tradition et dans l'Écriture Sainte, qui constituent les sources où l'Église puise les vérités de la foi qu'elle enseigne. Cherchons quels sont les rapports de l'Esprit Saint avec ces deux sources de la foi.

Par l'Écriture Sainte, nous entendons les livres canoniques de l'Ancien Testament et du Nouveau. Ce que nous devons croire tout d'abord à leur sujet, c'est qu'ils sont inspirés, que ce sont des livres divins. Inspirés, c'est-à-dire, suivant l'opinion commune, que Dieu, dans l'intention de communiquer à l'écrivain ses pensées divines. le porte à écrire, le guide durant la composition de l'œuvre et le préserve de toute erreur, en sorte qu'il ne puisse lui échapper rien de faux ni d'inexact, mais qu'il traduise fidèlement ce que Dieu veut révéler aux hommes comme sa propre parole. Les livres saints sont donc d'origine divine ; ils sont véritablement, suivant le mot de saint Augustin, une lettre, un message de Dieu

1. *Rom.*, x, 20,

aux hommes. Telles étaient déjà la conviction et la croyance de l'Ancien Testament ; telle est la foi de l'Église. Or, à qui l'inspiration est-elle attribuée ? A l'Esprit Saint. C'est de lui qu'il est dit : « Il a parlé par les prophètes. » Le concile de Trente et celui du Vatican répètent avec insistance que Dieu est l'auteur des saints livres, que l'Esprit Saint les a dictés[1]. Les Pères de l'Église ne s'expriment pas autrement. Saint Augustin appelle les saints livres « les vénérables Écritures inspirées par l'Esprit divin[2] ». Saint Jean Chrysostome déclare formellement qu'ils ont été dictés par l'Esprit Saint et qu'ils ne contiennent rien d'inutile[3]. Saint Grégoire le Grand, parlant de l'auteur du livre de Job, dit que l'Esprit Saint l'a inspiré, que l'Esprit Saint lui-même a écrit ce livre[4]. Saint Pierre l'avait dit déjà : « Ce n'est point par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées, mais c'est par le mouvement du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé[5] ».

La seconde source des vérités de la foi est la Tradition. Par Tradition, on entend soit l'ensemble des vérités divines et des dispositions qui ne sont point contenues dans l'Écriture ou qui ne sont contenues que d'une façon incomplète, soit la manière même dont ces vérités nous sont communiquées, c'est-à-dire non point

1. *Conc. Trid.*, Sess., VI de canonic. Script. ; Conc. Vatican., de fide cath. c. II. — 2. *Confess.*, l. VII, c. XXI. — 3. *Homil. in Joann.* 36, n. 1. — 4. *In Job Praef.*, c. II (vet.) — 5. II *Petr.*, I, 21.

par le moyen de l'Écriture, mais par l'enseignement oral. Cette Tradition est conservée et communiquée aux hommes par le magistère infaillible de l'Église : elle constitue la loi d'après laquelle on détermine le véritable sens des textes obscurs de l'Écriture Sainte. — Cette source des vérités de la foi est d'autant plus importante et plus excellente qu'elle est antérieure à la sainte Écriture, qu'elle a servi la première à révéler la foi et à en maintenir le dépôt, que l'Écriture Sainte n'est venue que plus tard. En outre, la Tradition s'étend plus loin que la Sainte Écriture qui n'enseigne pas explicitement toutes les vérités de la foi : par exemple, elle ne dit rien d'elle-même, elle ne dit point quels livres sont inspirés, quels livres ne le sont pas. Troisièmement, la Tradition seule enseigne avec certitude le sens de la sainte Écriture qui est souvent obscure et qu'on est exposé à mal interprêter parce qu'elle ne s'explique pas elle-même. La Tradition ne vient pas de l'Écriture, elle n'en dépend point : bien plutôt l'Écriture vient de la Tradition sans laquelle elle ne peut exister.

Qui donc maintient dans l'Église cette conscience vivante des vérités de la foi ? C'est encore l'Esprit Saint. C'est là sa mission ; c'est dans ce but que le Sauveur l'a donné à l'Église. « Il demeurera éternellement avec vous... il sera en vous... il vous enseignera toutes choses... il vous enseignera toute vérité[1] ». C'est dire clairement que l'Église a un Maître toujours

1. *Joann.*, XIV, 16, 17, 26 ; XVI, 13.

vivant, qui ne cesse de lui enseigner sans erreur toute la vérité, en sorte que nous n'avons qu'à demeurer en lui. La lumière qui éclaire l'Église, la voix qui parle à l'Église, c'est l'Esprit Saint. Celui qui a instruit les apôtres, qui leur a enseigné toute vérité, est encore dans l'Église. Cette union de l'Esprit Saint avec l'Église est le grand mystère, le mystère fondamental de l'Église, le principe sur lequel elle s'appuie.

II. — Quels sont les représentants, les ministres de ce magistère ? Nous l'avons vu dans la méditation précédente : ces représentants, ces ministres sont ceux-là mêmes qui possèdent l'autorité hiérarchique : le pape tout d'abord, puis les évêques réunis à lui, et enfin, en leur nom, les prêtres. Aux apôtres seuls et à leurs successeurs le Sauveur a dit : « Allez, instruisez tous les peuples... apprenez-leur à observer toutes les choses que je vous ai commandées... Celui qui ne croit pas, sera condamné[2] ». A saint Pierre, il a dit : « J'ai prié pour vous afin que votre foi ne défaille point[2] ». Les apôtres formaient donc un corps organique institué pour veiller sur le dépôt de la foi et pour le maintenir. Ils se sont toujours regardés comme chargés de prêcher la foi au nom de Jésus-Christ, comme les messagers du Sauveur auprès des hommes[3]. A Jérusalem, à Athènes, à Rome, ils n'ont jamais songé à demander au Sanhédrin, à l'Aréopage ou au Sénat, l'autorisation de prêcher la foi.

1. *Matth.*, XXVIII, 19, sq.— 2. *Luc.*, XXII, 32.— 3. II *Cor.*, V, 20.

Veut-on leur interdire de prêcher, ils répondent : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes[1] ». Ils ont pleinement conscience de leur mission. S'ils prêchent, ils affirment, ils attestent la vérité, comme le Sauveur l'a fait lui-même ; quand ils citent la sainte Écriture, ils n'ont pas besoin d'y chercher une preuve de leur doctrine : ils l'expliquent, ils en montrent l'accomplissement par leurs paroles. — Les évêques catholiques tiennent maintenant la place des apôtres : leur ensemble constitue le Collège apostolique, ils possèdent la même plénitude d'autorité.

Voilà donc les représentants, les ministres du magistère : quels sont leurs rapports avec l'Esprit Saint ? Ils sont simplement les organes de l'Esprit-Saint, ses interprètes en tout ce qui concerne le dogme et la morale. C'est l'Esprit Saint qui parle par leur bouche ; et sa parole est infaillible, en sorte qu'ils ne peuvent errer quand ils prononcent officiellement et qu'ils enseignent l'Église entière. C'est l'Esprit Saint qui enseigne la vérité infaillible dans le témoignage unanime des Pères et des Docteurs de l'Église de tous les siècles, dans les définitions des conciles œcuméniques : ces définitions sont l'expression la plus haute et la plus solennelle du magistère ecclésiastique, et voilà pourquoi, dès les temps apostoliques, elles sont attribuées à l'Esprit Saint d'une manière toute spéciale. « Il a semblé bon à l'Esprit Saint et à nous[2] » — voilà en quels termes commencent les décisions du premier

1. *Act.*, v, 29. — 2. *Act.*, xv, 28.

concile. C'est l'esprit Saint qui enseigne la vérité infaillible dans les définitions du pape, en dehors même du consentement des évêques, lorsqu'il prononce sur le dogme ou sur la morale en sa qualité de Docteur suprême de l'Église[1]. Dans ce cas, le pape est infaillible et sa voix est la voix même de l'Esprit Saint, précisément parce qu'il est le Chef de l'Église et qu'à ce titre il possède et résume en lui tous les privilèges des membres de l'Église. Comment serait-il le Chef de l'Église, s'il ne possédait point tout ce que l'Église possède ? Comment représenterait-il dignement Jésus-Christ, Chef invisible de l'Église, s'il ne participait point, par le Saint-Esprit, à l'infaillibilité de Jésus-Christ ? Dans tous ces cas, c'est donc la voix de l'Esprit Saint que nous entendons : c'est l'homme qui parle, mais la voix elle-même est divine[2]. Voilà comment l'Église est infaillible non seulement de fait, mais par nature ; voilà comment elle ne peut jamais perdre la vérité divine. L'erreur ni le mensonge ne peuvent rien contre elle : autrement, il faudrait nier que la vérité est éternelle, que l'Église est unie à l'Esprit Saint, que l'Esprit Saint enseigne la vérité. La doctrine de l'Église n'est pas seulement la vérité : elle ne peut pas ne pas être la vérité. Plus d'une fois elle a dû réformer les mœurs de ses enfants : elle n'a jamais réformé les définitions dogmatiques ou morales. Pas plus que la vérité, elle n'a besoin de réformes.

1. Concil. Vatic., Sess. 4, c. IV.

2. *Manning, Vernunft und Offenbarung*, p. 224, s.

Elle ne dépend pas des individus : elle existe par elle-même dans l'union avec son Chef invisible, par la présence de l'Esprit Saint. Elle est véritablement une création divine, toujours dépendante de la volonté de Dieu ; elle est véritablement un sacrement de vérité, indépendant de ceux qui l'administrent et de ceux qui le reçoivent. Qui donc d'ailleurs la réformerait ? « Si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous[1] » ? Dans l'Église tout est divin, non pas seulement la source de la vérité, mais encore les canaux par lesquels la vérité nous est dispensée. Ses ministres sont des hommes ; mais leur vocation est divine, une vertu divine les maintient dans leur vocation. Admirable disposition, bien digne de Dieu dont la sagesse embrasse toutes choses, d'une extrémité à l'autre, avec force et avec douceur.

III. — Examinons maintenant les diverses opérations que le Saint-Esprit exerce par le magistère de l'Église relativement à la foi. La première et la plus importante est d'enseigner sans cesse la foi, de la prêcher, d'éclairer le monde en rendant ainsi un continuel témoignage aux vérités révélées. Telle était, nous l'avons vu, l'expresse recommandation du Sauveur aux apôtres : « Vous me rendrez témoignage à Jérusalem et dans toute la Judée[2] ». « Nous sommes les témoins de toutes les choses que Jésus a faites[3] ». C'est à ce but que vont tous les actes de ce magistère, qu'il s'agisse d'expliquer l'Écriture Sainte

1. *Marc.*, IX, 49. — 2. *Act.*, I, 8. — 3. *Act.*, X, 39.

ou la Tradition telle qu'elle est affirmée et développée dans les définitions des conciles et des papes. Ce qu'il faut à l'homme avant tout, c'est la vérité. La vérité est la vie de l'intelligence, et tant que la vérité est dans le monde, elle ne cessera d'éclairer et de produire des fruits. Voilà l'opération de l'Esprit Saint dans les apôtres et dans leurs successeurs « dont la voix a retenti dans le monde tout entier[1] » ; et c'est de l'Esprit Saint que le Sauveur a dit : « Il rendra témoignage de moi[2]... il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement[3] ».

La seconde opération de l'Esprit Saint dans le magistère est de défendre la foi. « Il faut qu'il y ait des hérésies[4] » : cette prophétie a été faite à l'Église. Précisément parce que l'Église est une société unie dans la foi et destinée à propager la foi, l'ennemi cherche à ébranler la foi qui est le fondement de l'Église. Il fait servir à ce but les hérésies, les erreurs qui pervertissent la foi et la dénaturent. Que fait alors l'Esprit Saint ? Il défend le dépôt de la foi en convoquant les assises du magistère ecclésiastique : les témoins de la foi s'assemblent et ils prononcent leur sentence. L'hérésie est alors condamnée, elle est frappée du glaive de l'Esprit[5]. D'un mot, l'hérétique est retranché du corps vivant de l'Église. — En outre, l'Esprit Saint suscite des hommes éclairés, pleins de sagesse et de science, qui justifient

1. *Ps.* XVIII, 5. — 2. *Joann.*, XV, 26. — 3. *Joann.*, XVI, 8. — 4. I *Cor.*, XI, 19. — 5. *Ephes.*, VI, 17.

la sentence prononcée par l'Église, en montrant combien l'attaque était injuste et l'erreur insoutenable, combien la décision de l'Église est au contraire d'accord avec la révélation et avec la raison. Cette intervention de l'Esprit Saint a enrichi l'Église d'une innombrable multitude d'écrits, véritables chefs-d'œuvre qui exposent et défendent la possibilité, la vraisemblance, l'utilité, la nécessité, la réalité d'une révélation divine. Songeons à tant d'œuvres écrites par les apologistes du christianisme, depuis Justin jusqu'à nos jours ! N'est-ce pas là une muraille gigantesque que l'Esprit Saint oppose à l'incrédulité, à l'hérésie, à la folie des esprits orgueilleux ? N'est-ce pas vraiment, dans l'Église, le rempart, la tour inexpugnable où les forts suspendent leurs armes étincelantes[1] ?

Troisièmement, nous retrouvons l'action de l'Esprit Saint dans l'exposition et l'explication scientifiques des vérités de la foi. La première occasion de cette intervention de l'Esprit Saint est dans les attaques incessantes de l'erreur et de l'incrédulité. L'Église s'est vue dans la nécessité de préciser, de formuler ses dogmes. Les dix-neuf conciles œcuméniques sont donc une continuelle manifestation de l'action du Saint-Esprit en vue de définir et d'expliquer plus complètement les vérités de la foi. Comparons, par exemple, les différentes manières dont le mystère de la Trinité et celui de l'Incarnation sont formulés dans le symbole des apôtres, le symbole de Nicée et le symbole de saint Anathase[2]. Quel

1. *Cantic.*, IV, 4. — 2. *Manning.*, *op. cit.*, pp. 114 et 229

merveilleux développement d'une seule et même doctrine ! — Ce n'est point assez de cet exposé précis du dogme : l'Esprit Saint dote en outre l'Église d'une vraie *science* de la foi ; il ne se contente pas de l'animer à défendre, à maintenir les vérités révélées : il lui inspire d'enseigner ces mêmes vérités suivant une méthode déterminée et rigoureuse, de les présenter dans un ordre rationnel, de les rapprocher entre elles en montrant leur mutuelle dépendance, les déduisant l'une de l'autre, écartant toute apparence de contradiction, scrutant les principes sur lesquels elles reposent, les éclairant, dans la mesure possible, de la lumière de la raison pour les approfondir et les expliquer. Cette science ecclésiastique est l'œuvre des esprits les plus éclairés et des écoles les plus savantes, depuis le XIe siècle. Elle est le merveilleux résultat, le plus noble effort de l'humaine intelligence ; elle n'est pas moins admirable par les œuvres qu'elle a inspirées et qui l'ont constituée, que par les énergies et les forces qu'elle a disciplinées et mises à son service ; elle est puissante et invincible par son unité, par sa cohésion, par son harmonie, par sa vie, par son action efficace. Rien ne résiste à la méthode de cette science, à ses procédés, à sa forme rigoureuse. Aussi longtemps que ce boulevard de la foi restera debout, le doute, l'erreur et l'incrédulité ne pourront rien contre la vérité catholique ; les vérités naturelles trouveront elles-mêmes un appui et un auxiliaire assuré. Grâce à cette science, l'Église est réellement la maîtresse de toute vérité, et elle enseigne toutes les

sciences ; elle les fait concourir à son but, elle veille sur elles, elle les ennoblit en les employant au service de Dieu et des âmes. En ce sens encore, l'Esprit enseigne toutes choses à l'Église ; il atteste sa présence continuelle par un progrès incessant. Parmi les Églises séparées, nulle ne peut témoigner d'un tel progrès, et, loin de pouvoir en témoigner, les hérésies ne tardent pas à tomber dans les inconséquences et dans la contradiction, affirmant aujourd'hui le contraire de ce qu'elles ont enseigné hier. Le progrès dans la science de la foi est l'apanage exclusif de l'Église catholique.

Ce progrès rencontre un auxiliaire important dans ce qu'on appelle les *dévotions*, lorsque ces dévotions sont reconnues par l'Église et admises à faire partie du culte public. Elles ont toujours pour objet quelque vérité de notre foi. La piété chrétienne les fait entrer dans la vie de l'Église ; elles deviennent l'objet d'un respect qui se traduit dans la pratique, et, à leur tour, elles rendent à l'Église les fruits de salut dont elles sont le principe. — Or, ces dévotions sont l'œuvre de l'Esprit Saint ; leur naissance et leur progrès sont une des nombreuses preuves de sa continuelle union avec l'Église et de l'action qu'il ne cesse d'exercer sur elle. Par ces pieuses pratiques, il développe le dépôt de la foi. dirigeant l'attention, l'amour et le culte des fidèles tantôt sur un point du dogme, tantôt sur un autre, et il en tire les fruits les plus heureux. Des hommes versés dans la science prennent pour objet de leurs recherches l'objet de ces diverses dévotions,

ils en font ressortir la beauté et la profondeur, ils montrent comment elles se rattachent aux vérités révélées, ils élargissent ainsi théoriquement et pratiquement le domaine de la science de la foi. Quel admirable spectacle que la beauté, la variété et l'excellence avec lesquelles l'Esprit Saint sait orner l'Église, rajeunir sans cesse la pratique de la piété par les dévotions, prodiguer ainsi l'abondance de ses grâces ! Chacun trouve là de quoi satisfaire à ses besoins et rencontre sous une forme attrayante la grâce du salut.

Quant à nous, concluons de ce qui précède, premièrement, que nous devons avoir une profonde estime pour l'Église et pour les représentants de son magistère. Puisque l'Esprit Saint leur est uni si étroitement, si essentiellement, c'est donc à lui que s'adressent nos hommages qui ont en lui non pas seulement leur motif, mais encore, en un certain sens très réel, leur objet : l'Esprit Saint n'est-il pas partie essentielle de l'Église et de son magistère ?

Deuxièmement, nous devons nous appuyer avec confiance sur la foi, parce que nous avons vu par combien de moyens excellents, l'intégrité du dépôt de la foi est assurée. Dieu veille toujours à ce que la foi soit communiquée aux âmes, il veille à son maintien. L'Esprit Saint n'est pas seulement le principe de la vérité catholique, il en est le défenseur ; il ne se borne pas à la propager, il la conserve dans sa pureté. Pour nous, il ne saurait donc être question d'errer en nous attachant aux vérités de la foi. Grâce à l'Esprit Saint qui enseigne nos pasteurs comme il a enseigné les apôtres, nous sommes et nous de-

meurons unis à l'Église primitive, nous sommes nous-mêmes les membres vivants de cette Église.

Enfin, remercions l'Esprit Saint qui, par tant de secours, nous maintient dans la vraie foi. Premièrement, il est l'Auteur de l'Écriture Sainte, et, par là, que de bienfaits précieux ne nous accorde-t-il pas ! Les Saintes Écritures nous éclairent, parce qu'elles attestent que l'Église nous enseigne la vérité ; elles nous édifient, parce qu'elles nous offrent de sublimes modèles de la vertu et de la perfection ; elles nous fortifient et nous consolent, comme saint Paul l'affirme : « Ce qui est écrit a été écrit pour notre instruction, afin que nous conservions une espérance ferme par la patience[1] ». Toujours elles ont consolé l'Église dans toutes ses nécessités[2], en lui montrant le terme prochain et glorieux de ses souffrances. Chaque mot de l'Écriture Sainte renferme une vie admirable, une vie divine. Cette parole : « Celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi, la sauvera[3] », a donné à l'Église la triomphante légion de ses martyrs ; cette autre : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et le donnez aux pauvres... et me suivez[4] », a fondé les Ordres religieux ; celle-ci : « Ce que vous avez fait à l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait[5] », inspire chaque jour les actes les plus magnifiques de la miséricorde corporelle et de la miséricorde

1. *Rom.*, xv, 4. — 2. I *Mach.*, xii, 9. — 3. *Luc.*, ix, 24. — 4. *Matth.*, xix, 21. — 5. *Matth.*, xxv, 40.

spirituelle. Pour compléter son œuvre, l'Esprit-Saint expose et explique lui-même l'Écriture par le magistère de l'Église : c'est lui qui établit ce magistère, qui lui donne sa mission, qui lui communique l'infaillibilité.

Songeons à la grandeur de l'avantage qu'il y a pour nous à posséder la foi véritable ; au bonheur d'être les enfants de l'Église catholique, de nous y trouver sous la conduite personnelle de l'Esprit Saint ! Tant que nous sommes dociles à la voix de l'Église, nous n'avons pas à craindre de nous écarter de la voie du salut. Est-il rien de plus important ! A quoi nous servirait tout le reste ? Parcourons en esprit l'univers et ses nations. Que de peuples sont encore assis dans les ténèbres de l'infidélité ! nul rayon de la révélation n'est venu les éclairer. Combien, après avoir eu le bonheur de posséder la foi, se sont vu retirer la lumière de l'Église et n'ont conservé du christianisme que le nom et une vaine apparence ! Regardez votre propre patrie, regardez autour de vous ! L'erreur n'a-t-elle pas pénétré jusque chez les vôtres ? le schisme n'a-t-il pas étendu jusque-là ses ravages ? le mensonge n'a-t-il pas arraché vos frères du corps vivant de l'Église pour les livrer à tous les périls, à tous les orages des passions ! Et vous, à qui devez-vous d'être né précisément en ce pays, à cette époque, des parents qui furent les vôtres ? Uniquement à la bonté et à l'amour de l'Esprit Saint. Il a jeté les yeux sur vous, il vous a aimé, et, dans son amour pour vous, il vous a fait le don le plus précieux en vous appelant à l'honneur et au bonheur d'être l'enfant de l'Église catholique.

CHAPITRE XVI

L'autorité pastorale de l'Église

Comme nous l'avons déjà dit l'autorité pastorale de l'Église comprend un double pouvoir : le pouvoir de paître le troupeau, le pouvoir de le guider. L'Église paît le troupeau en annonçant aux fidèles la doctrine : c'est le ministère doctrinal, le magistère ; elle guide le troupeau en établissant des lois, des ordonnances : c'est l'autorité pastorale proprement dite. Voyons 1° en quoi elle consiste, quel est son domaine ; 2° quels sont ses représentants : ces deux considérations nous montreront le rôle actif de l'Esprit Saint au point de vue de l'autorité pastorale de l'Église.

I. — Qu'entendons-nous par l'autorité pastorale de l'Église ? Par l'autorité pastorale proprement dite nous entendons le pouvoir de diriger et de conduire les fidèles à leur destinée éternelle au moyen d'ordonnances et de lois établies par l'Église : en un mot, c'est le pouvoir de régler et d'instituer ce qui est utile au bien général de l'Église. Qu'on le remarque : le pouvoir législatif de l'Église ne consiste pas seulement à prescrire ce que Jésus-Christ a ordonné. Ce ne serait point établir une loi, mais promulguer

une loi, et ce pouvoir, comme tel, rentrerait dans le magistère. L'autorité pastorale de l'Église consiste à porter des lois nouvelles qui expliquent la loi divine, en précisent l'observance : elle consiste à déterminer ce qui doit se faire en telle ou telle circonstance. L'autorité pastorale est donc une véritable autorité législative. — Elle comprend en particulier le pouvoir d'appeler aux fonctions ecclésiastiques, de régler l'administration des sacrements et la manière de les recevoir, de déterminer la pratique du culte public ; elle comprend le droit de fixer des jours de fête, des jours de jeûne et de pénitence ; le droit de punir la violation de ses préceptes aussi bien que la violation des préceptes divins : le droit de lever ces punitions, de commuer les vœux et d'en délier ; elle comprend enfin le pouvoir d'accorder des indulgences et d'autres faveurs spirituelles.

L'Église a cette puissance. Elle la tient de Jésus-Christ, comme nous l'avons vu dans l'avant-dernière méditation, et comme le prouvent expressément les paroles du Sauveur aux apôtres : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel[1] ». — Cette autorité, les apôtres en ont fait usage dès le premier concile de Jérusalem, en déclarant que les anciennes lois cérémonielles étaient abrogées et en se bornant à imposer quelques prescriptions ecclésiastiques[2]. Dans le même cha-

1. *Matth.*, xviii, 18. — 2 *Act.*, xv, 28, sq.

pitre des Actes des Apôtres, il est dit : « Paul parcourut la Syrie et la Cilicie, confirmant les Églises et leur ordonnant de garder les règlements des apôtres et des prêtres[1] ». Saint Paul, dans ses épitres, parle souvent de ce pouvoir et il distingue nettement entre les préceptes qui viennent de Jésus-Christ et ceux qu'il donne de sa propre autorité[2]. Il fait même usage du pouvoir que les apôtres ont de punir[3].

On peut d'autant moins contester cette autorité à l'Église, que la Synagogue elle-même l'a exercée en instituant certaines fêtes[4], en décrétant des peines et des châtiments. Tout État et toute société jouissent de ces droits ; à plus forte raison l'Église, qui est une société parfaite et qui n'a pas, comme l'Église de l'Ancien Testament, une destinée provisoire, en vue de tel ou tel peuple, mais une destinée éternelle, pour toutes les nations. Sa législation s'étend au monde entier, son pouvoir de légiférer ne pouvait donc point être limité ni s'épuiser, pour ainsi dire, au premier usage. — Il convenait, en outre, que les représentants de l'autorité de l'Église possédassent, autant que possible, la plénitude du pouvoir, puisqu'ils tiennent la place de Jésus-Christ et qu'ils gouvernent en son nom : ils doivent, par conséquent, être investis de la pleine autorité de Jésus-Christ lui-même. Rien de plus conforme à la miséricordieuse Providence de Dieu que de laisser à la vivante autorité de l'Église le soin de déterminer les points

1. *Act.*, xv, 41. — 2. I *Cor.*, vii, 12. — 3. I *Cor.*, v, 3, sq. — 4. I *Macch.*, iv, 59.

secondaires, une fois que les lignes essentielles auraient été tracées.

Dans ce pouvoir pastoral de l'Église nous trouvons une nouvelle et magnifique figure de l'Esprit Saint et de ses divins attributs. C'est d'abord sa divine autorité. En effet, les lois portées par l'Église sont surnaturelles, du moins médiatement, par leur origine, et par leur but ; très souvent elles sont surnaturelles par leur objet. C'est au nom de l'Esprit Saint que l'Église les promulgue et qu'elle réclame l'obéissance. C'est de l'Esprit Saint que viennent ces lois : comme nous l'avons vu, ce ne sont point des préceptes établis par Jésus-Christ ; ce sont des préceptes établis par l'Église dans le but d'expliquer les lois de Jésus-Christ et d'en déterminer l'observation. L'Esprit Saint est donc, du moins médiatement, l'auteur de ces lois, et leur promulgation est une des formes de sa vivante action dans l'Église. — Nous voyons, là encore, la bonté de l'Esprit Saint. Ces lois sont moins nombreuses, incomparablement moins nombreuses que les lois civiles ; la plupart concernent des fonctions et des vocations qu'il est libre à chacun d'accepter. En outre, par la grâce, l'Esprit Saint rend très facile l'observation de ces lois. C'est lui qui, par la loi de charité qu'il grave dans le cœur de tous les chrétiens, incline leur âme à une obéissance humble et filiale. Ces lois elles-mêmes sont d'ailleurs un véritable bienfait pour nous, parce qu'elles déterminent et précisent les obligations essentielles du christianisme. Elles nous préservent de l'incertitude

et du doute dans les choses du salut ; elles assurent à l'Église la paix, l'ordre et l'unité. Enfin l'autorité pastorale ne consiste pas seulement à imposer aux fidèles le fardeau des lois et des préceptes : elle est le principe et la source des avantages les plus précieux : elle suppose, par exemple, le pouvoir de dispenser des vœux, du jeûne, des empêchements du mariage ; elle renferme surtout le pouvoir d'accorder des indulgences, qui consiste en ceci, que les pasteurs légitimes, en vertu même de leur autorité pastorale, remettent, en dehors du tribunal de la pénitence, les peines temporelles dues au péché, en ouvrant aux âmes le trésor des mérites acquis par Jésus-Christ et par les saints. Tout pasteur légitimement constitué a ce pouvoir dans des limites plus ou moins restreintes, alors même qu'il n'aurait pas reçu la consécration sacerdotale, l'autorité pastorale n'étant pas nécessairement attachée au sacerdoce. Nous voyons ainsi quelle variété de ministères l'Esprit Saint établit dans l'Église, et comment il fait de chacun de ces ministères une source inépuisable de grâces et de bienfaits qui se répandent sur l'Église tout entière pour la vivifier. Qu'il est bon pour nous d'être dans l'Église catholique sous la douce autorité de l'Esprit Saint ! En vérité, « il n'a point traité de la sorte toutes les autres nations, il ne leur a point manifesté ses préceptes[1] ». — Enfin, ces lois nous révèlent magnifiquement la majesté de l'Esprit Saint. Quel redoutable

1. *Ps.* CXLVII, 20.

châtiment frappe les contempleurs de ces lois, un Ananie, une Saphire, un Elymas[1], tous ceux qui ont méprisé l'autorité pastorale ou qui ont bravé ses punitions ! Il n'est ni lauriers si superbes que la malédiction de l'Église ne flétrisse aussitôt, ni armes si victorieuses qu'elle n'arrache aux mains des conquérants, ni trône si solide dont elle n'ébranle les assises comme celles d'un édifice tombant en ruines. Aujourd'hui encore, si la voix du Pontife suprême s'élève du Vatican pour dénoncer l'injustice ou protester contre elle, la terre tremble et les puissants de ce monde sont déconcertés. Cette puissance mystérieuse, c'est la majesté de l'Esprit Saint, toujours plein de douceur et de bonté pour faire du bien et pardonner, mais toujours terrible quand il faut châtier les coupables.

Ces réflexions nous montrent comment nous devons envisager les lois de l'Église. Elles ont pour principe l'autorité divine de l'Esprit Saint : c'est de quoi justifier le sentiment plein de foi des véritables enfants de l'Église pour qui tout, jusqu'à un iota, est sacré dans ces lois.

II. — Quels sont les représentants de cette autorité pastorale ? Par délégation et transmission, une partie de l'autorité pastorale appartient à tous ceux qui ont charge d'âmes, à tous les prélats légitimement établis, qui, dans le cercle de leurs attributions, exercent une juridiction dans l'Église. Mais la plénitude de l'autorité pastorale, comme celle du magistère, réside dans les évêques et dans le pape.

1. *Act.*, XIII, 11.

Les évêques sont les successeurs réguliers des apôtres à qui Jésus-Christ a dit : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié aussi dans le ciel[1] ». Les apôtres se sont toujours regardés comme investis de ce pouvoir et ils l'ont transmis aux évêques qu'ils choisissaient et instituaient[2]. Sans doute, l'autorité épiscopale n'a point la même extension que celle des apôtres. Quoique sous la dépendance de Pierre, chacun d'eux en particulier avait reçu de Jésus-Christ la plénitude de l'autorité apostolique pour fonder et gouverner des Églises, parce que la mission des apôtres était une mission exceptionnelle et demandait qu'ils eussent des pouvoirs exceptionnels en tant que pasteurs et docteurs. Cette plénitude de l'autorité apostolique devait cesser avec eux et non point se transmettre à leurs successeurs. Les apôtres instituaient des évêques et non pas des apôtres. Les évêques sont donc sous la continuelle dépendance du Pape, et leur autorité s'exerce dans les limites qu'il leur fixe comme pasteurs et législateurs ordinaires de leurs diocèses respectifs. Ils sont les véritables successeurs des apôtres dans la charge épiscopale, et cette fonction, nous dit saint Paul, leur vient de l'Esprit Saint[3], de Dieu lui-même,

De même que pour le magistère, un concile d'évêques en union avec le Pape constitue non pas une représentation différente, mais du moins une autre forme de la plus haute autorité pas-

1. *Matth.*, XVIII, 18. — 2. *Tit.*, I, 5. — 3. *Act.*, XX, 28.

torale, la forme la plus solennelle, la plus importante. Si l'on assemble des conciles, ce n'est pas que la réunion des évêques soit nécessaire pour la définition du dogme ou la constitution des lois de l'Église : l'autorité du Pape suffit. Les évêques s'unissent au Pape afin de donner ainsi aux fidèles toute la sécurité possible, afin d'assurer aux lois et aux décisions dogmatiques un respect plus grand et une solennité plus haute, afin d'offrir au monde le magnifique spectacle de l'unité et de la catholicité de l'Église. Et, de fait, rien, dans l'autorité pastorale, ne révèle autant qu'un concile œcuménique la majesté de l'Esprit Saint qui dirige et gouverne l'Église : nous en avons un exemple dans le premier concile de Jérusalem[1].

Le chef suprême de l'autorité pastorale dans l'Église entière, est le Pape. En lui seul réside, toujours vivante, la plénitude de cette autorité, telle que saint Pierre l'a possédée ; Pierre, en effet, n'a pas reçu seulement l'autorité apostolique comme les autres apôtres : il a reçu, en outre, l'autorité papale, indépendamment du reste du Collège apostolique, ainsi que l'attestent clairement les paroles mêmes de la promesse et de l'institution de la primauté[2]. Il devait en être de l'autorité pastorale comme du magistère. Sans quoi, comment l'Église serait-elle un corps parfait, comment représenterait-elle l'unité de la vie dans la diversité des membres ? Comment serait-elle la fidèle image du corps véritable de

1. *Act.*, xv, 28. — 2. *Matth.*, xvi, 19 ; *Joann.*, xxi, 15.

Jésus-Christ, en qui l'Esprit Saint réside personnellement et dans toute sa plénitude, s'il n'y a pas, dans l'Église, un chef qui soit dans une relation plus particulière avec l'Ésprit Saint ? Sans doute, l'Esprit Saint pouvait, sans aucun intermédiaire, donner l'infaillibilité aux autres membres de la hiérarchie et leur communiquer la plénitude de l'autorité pastorale. Mais ce serait alors une union, une unité tout extérieure dans l'Esprit Saint : nous n'aurions point l'unité organique, telle qu'elle convient à une société humaine. Pour cette unité organique il faut qu'un membre de la hiérarchie soit le centre et la source de toute autorité et de toute vie dans l'Église, il faut que le Pape soit non seulement le sommet, mais la racine de l'arbre, il faut que tous, fidèles et pasteurs, vivent et agissent par lui et que, par une continuelle dépendance de lui, ils demeurent avec lui dans une vivante union. Le Pape résume ainsi en lui l'Église entière. Il est le temple vivant, l'oracle et l'organe de l'Esprit Saint qui, par lui, répand partout la vie, la force, la bénédiction. C'est donc avec beaucoup de raison que l'art chrétien représente si souvent l'Esprit Saint, sous la figure d'une colombe, planant sur la chaire de Pierre.

Que de bienfaits l'Esprit Saint ne nous dispense-t-il pas par le ministère du Pape ! Nous lui devons l'Église elle-même. Nous lui devons d'abord la stabilité de l'Église, puisque le Pape est le vivant fondement de l'Église, que sur lui reposent et que de lui découlent toute force et toute autorité. Nous lui devons les pro-

priétés de l'Église : le Pape est le signe visible de l'unité ; l'Église s'étend, elle accroît son empire dans le temps et dans l'espace, et le Pape reste le gardien et le défenseur de sa sainteté, la citadelle et la garantie de son apostolicité. Enfin l'Église doit au Pape toute l'efficacité de son action intérieure et extérieure. C'est lui qui, sans cesse, envoie les ouvriers apostoliques à de nouvelles conquêtes ; c'est lui qui renouvelle la vie intime de l'Église avec la sollicitude du bon pasteur. En dehors de la papauté, il n'y a que la mort : nous en avons la preuve dans les églises schismatiques qui se sont séparées du centre de l'unité et de la vie. Elles ont à leur disposition la plupart des moyens dont dispose l'Église catholique ; et, cependant, ont-elles jamais, depuis leur séparation, converti un seul peuple ? Quels saints ont-elles produits ? Elles se maintiennent comme se maintient une momie richement parée.

Donc, remercions l'Esprit Saint de ce qu'il a établi l'autorité pastorale de l'Église ; remercions le, plus particulièrement, de ce qu'il a institué la primauté du Pape. Sans la papauté, que serions-nous ? Sans la papauté, que serait le monde tout entier ? Un monde sans foi ni loi, un monde absolument étranger à Dieu, un monde pire encore que le monde païen et bien autrement coupable. Les montagnes forment, pour ainsi dire, la charpente du globe ; par les ruisseaux et les fleuves qu'elles épanchent, elles répandent partout la vie et la fertilité ; elles protègent les vallées qui se creusent à leurs pieds ;

elles servent de point de repère : ainsi, dans le monde, la papauté est le roc inébranlable sur lequel reposent la vérité et la foi ; elle est le principe de tous les biens surnaturels, la source de la civilisation, un rempart inexpugnable contre tous les assauts des passions humaines, le guide assuré de tous ceux qui cherchent ici-bas le chemin de l'éternelle patrie. En vérité, n'avoir pour la papauté ni respect ni obéissance, c'est non seulement blasphémer contre l'Esprit Saint, mais se rendre coupable d'une noire ingratitude pour l'amour dont l'Esprit donne à l'Église et au monde un éclatant témoignage par l'institution de la primauté pontificale.

CHAPITRE XVII

Le sacerdoce de l'Église

Entre tous les pouvoirs que Notre-Seigneur Jésus-Christ a communiqués à son Église, le sacerdoce est assurément l'autorité la plus haute et la plus sublime. Voyons donc : 1° ce qu'est le sacerdoce ; 2° comment il est un ministère de l'Esprit Saint ; 3° quelle part revient à l'Esprit Saint dans les diverses fonctions du sacerdoce.

I. — Qu'est-ce donc que l'autorité sacerdotale? C'est le divin pouvoir d'exercer les fonctions du culte. Le culte consiste tout d'abord dans l'oblation du sacrifice ; il comprend, en outre, la dispensation de la grâce au moyen des sacrements. L'autorité sacerdotale est donc le pouvoir d'offrir le sacrifice et d'administrer les sacrements. — Le prêtre devient ainsi, en vertu de ses pouvoirs, l'intermédiaire officiel entre les hommes et Dieu, le messager officiel de Dieu auprès des hommes. Il est véritablement médiateur. Par ses mains l'humanité offre à Dieu, dans le sacrifice, le tribut suprême de l'adoration ; par son entremise Dieu, à son tour, dispense la grâce aux hommes. « Tout pontife », dit saint Paul, « étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre

des dons et des sacrifices[1] ». « Que les hommes nous considèrent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu[2] ». Ce sacerdoce n'est autre chose que la continuation du sacerdoce de Jésus-Christ qui, en tant qu'Homme-Dieu, a uni substantiellement la divinité et l'humanité, qui a offert à Dieu en sa personne le sacrifice le plus digne de sa majesté, qui enfin, en communiquant sa grâce et en se donnant lui-même, a voulu s'unir l'humanité tout entière pour former un seul corps mystique afin de faire des hommes les enfants de Dieu et de les ramener à leur Père céleste. Voilà l'essence du sacerdoce chrétien. De là aussi son but : par l'oblation du saint sacrifice donner sans cesse Jésus-Christ à l'Église, l'y conserver, et, par la dispensation de la grâce au moyen des sacrements, le former spirituellement dans les âmes, l'y développer jusqu'à son entière perfection[3]. Ce double pouvoir sur le corps véritable de Jésus-Christ et sur son corps mystique constitue l'autorité du prêtre : le second de ces pouvoirs découle du premier et il en est le complément. Les prêtres sont nos pères, puisqu'ils nous engendrent en Jésus-Christ, puisque nous leur devons Jésus-Christ dans l'Eucharistie dont ils sont les dispensateurs, — ministère digne du plus profond respect, ministère vraiment surnaturel et divin, qui fait du prêtre le dépositaire et le maître des dons surnaturels.

II. — Le sacerdoce, par quelque côté qu'on

1. *Hebr.*, v, 1. — 2. I *Cor.*, iv, 1. — 3. *Galat.*, iv, 19.

l'envisage est le ministère de l'Esprit Saint. Par ses diverses fonctions, il se rapporte à la prière et à la dispensation de la grâce ; or, nous l'avons vu, l' Esprit Saint est l'Esprit de sainteté, de grâce et de prière ; par lui, nous offrons à Dieu un cœur pur. Par son origine et par sa nature, le sacerdoce chrétien est la continuation du sacerdoce de Jésus-Christ. Jésus-Christ est prêtre, prêtre de naissance, prêtre par sa nature, par sa mission, par les occupations extérieures de sa vie ; il a prêché, il a institué les sacrements, il a offert le grand sacrifice de l'expiation, et il a été ainsi le médiateur de la grâce ; l'œuvre de sa vie et de son ministère a été une œuvre sacerdotale ; tous ses titres, toute son autorité ont leur principe dans son sacerdoce qui leur a donné la consécration suprême. Mais, avons-nous vu, Jésus-Christ n'a exercé son sacerdoce que dans l'Esprit Saint et par l'Esprit Saint. Le Saint-Esprit était lui même, en quelque sorte, l'onction incréée du souverain prêtre Jésus-Christ ; et comme le Sauveur possédait l'Esprit Saint véritablement, essentiellement et personnellement, il a voulu que ses représentants visibles dans le sacerdoce de l'Église le possédassent d'une manière spéciale pour exercer en lui leur ministère. Cette communication de l'Esprit Saint, cette participation spéciale à son autorité constituent l'essence surnaturelle, la dignité et la consécration du sacerdoce catholique. C'est l'Esprit Saint seul qui institue les prêtres ; c'est par une communication de sa puissance qu'il les établit dans leur ministère.

La consécration sacerdotale ne confère pas seulement un pouvoir : elle confère une vertu, une aptitude permanente : cette aptitude n'est pas seulement un secours de la grâce qui permet d'exercer dignement une fonction : c'est une grâce de vertu et de force en vue de l'efficacité du ministère ; et cette vertu, cette force, c'est l'Esprit Saint lui-même, principe et auteur de toute l'efficacité sacramentelle, toutes les fois que le prêtre exerce son ministère. Les paroles de la consécration sacerdotale l'affirment : « Recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice pour les vivants et pour les morts », « Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à celui à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à celui à qui vous les retiendrez[1] ». En un certain sens, la puissance par laquelle les prêtres offrent le sacrifice et administrent les sacrements, c'est l'Esprit Saint lui-même. Le caractère, le signe ineffaçable imprimé dans l'âme par la consécration sacerdotale, les grâces d'état qui l'accompagnent, sont simplement l'effet de la communication et de la présence de l'Esprit Saint. Le sacerdoce est donc, au sens rigoureux du mot, un ministère de l'Esprit Saint[2].

III. — Voyons maintenant plus en détail, comment l'Esprit Saint révèle son action dans les diverses fonctions du sacerdoce. Les fonctions sacerdotales se ramènent à trois : le sacrifice, la prière, l'administration des sacrements.

1. *Joann.*, xx, 23.
2. II *Cor.*, III, 8.

L'acte principal du sacerdoce, celui dont tout le reste découle, est l'oblation du sacrifice. De sa nature le sacrifice est l'offrande, la consécration, la transmutation partielle et la destruction d'un objet visible pour reconnaître et exprimer pratiquement le souverain domaine de Dieu sur l'homme. Le sacrifice devient donc un acte de la vertu de religion, ou plutôt son acte suprême, parce que nul autre acte de cette vertu ne reconnaît et n'atteste d'une façon aussi sensible, aussi expressive, aussi glorieuse le domaine absolu de Dieu et l'absolue dépendance de l'homme. Le sacrifice est l'âme et le foyer du culte tout entier, le droit inaliénable de la majesté divine. Nulle part mieux que dans l'oblation du sacrifice, le prêtre ne se montre médiateur entre Dieu et le monde. Cela est vrai de tout sacrifice, mais plus encore du sacrifice du Nouveau Testament : ce sacrifice est Jésus-Christ lui-même, l'Homme-Dieu, qui sous les espèces du pain et du vin, s'immole d'une manière non sanglante. Il est à la fois la victime et le grand prêtre invisible ; le prêtre est son représentant visible et, en cette qualité, il accomplit réellement l'immolation en changeant, par les paroles de la consécration, le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ: c'est *l'action* par excellence, et le prêtre offre ainsi à Dieu plus qu'un monde, plus que la création : il lui offre celui qui résume en lui tous les ordres de la nature et de la grâce, le Fils de Dieu ; il rend à ce Dieu un honneur et une gloire d'une valeur infinie.

Or, en vertu de quelle puissance le prêtre peut-

il accomplir cette merveille ? En vertu du pouvoir que lui a donné la consécration sacerdotale ; et nous venons de dire que cette consécration est une opération de l'Esprit Saint. De même que, par la vertu de l'Esprit Saint, le Fils de Dieu s'est incarné dans le sein très pur de la Vierge Marie ; de même que, par l'Esprit Saint, il a offert sur la croix le grand sacrifice de la réconciliation ; de même que, par l'opération de l'Esprit Saint, il a pris dans le tombeau une vie nouvelle, une vie immortelle ; ainsi il veut, chaque jour, naître de nouveau et s'immoler dans le sacrifice eucharistique par la vertu de l'Esprit Saint que le prêtre reçoit par l'imposition des mains. En ce sens encore, la consécration est, comme l'Incarnation, l'œuvre de l'Esprit Saint qui, par la consécration sacerdotale et par les grâces actuelles données en vue de l'oblation du sacrifice, fait du prêtre le digne instrument de son action. Sa coopération au saint sacrifice est donc une réalité. Aussi l'Église l'appelle-t-elle le feu que le prêtre fait descendre du ciel et dans lequel Jésus-Christ, devenu la victime, s'immole à Dieu[1]. Voilà pourquoi encore, dans toutes les liturgies, le prêtre invoque expressément et instamment l'Esprit Saint pour l'oblation du sacrifice. Un antique usage exprimait d'une manière sensible et touchante ce rapport intime entre l'Esprit Saint et le sacrifice : l'Eucharistie était gardée dans un vaisseau en forme de colombe suspendu au-dessus de l'autel. Par l'oblation du

1. Pontific., Rom Consecr. alt

sacrifice, en effet, l'Esprit Saint nous donne l'Eucharistie et il la conserve à l'Église.

Voilà le sacrifice dans sa nature et dans ses parties essentielles ; mais combien de circonstances admirables l'accompagnent ! L'acte même de la consécration, qui constitue l'immolation, est à peine perceptible à nos sens ; mais à cet acte se rattache un ensemble de cérémonies que les hommes rehaussent de tout l'éclat et de toute la beauté qu'ils peuvent leur donner, précisément parce que le sacrifice est un acte public, solennel, officiel qui intervient entre Dieu et les hommes, et que la haute dignité des deux contractants — la dignité de Dieu, surtout — veut que rien ne soit négligé pour l'entourer de la plus grande solennité. Voilà pourquoi nous avons, pour l'oblation du sacrifice, nos églises et nos magnifiques cathédrales, les vases sacrés et les ornements les plus précieux, tant de ministres dont les fonctions offrent une merveilleuse variété ; de là cette splendeur de nos cérémonies qui nous révèlent le sens et la valeur du sacrifice ; de là, enfin, les prières liturgiques avec les chants qui les accompagnent et leur prêtent le charme de la musique sacrée. D'où vient au saint sacrifice cette pompe extérieure ! Nous avons vu que, sous l'ancienne loi, c'est l'Esprit Saint qui suscita d'habiles ouvriers et qui les éclaira de ses lumières pour construire et orner l'Arche d'alliance : que ne fera-t-il pas quand il s'agit de l'Arche vivante du corps glorifié de Jésus-Christ ! Nous le voyons par les prières que l'Église emploie dans la consécration et la bénédiction des églises, des autels,

des vêtements et des vases sacrés. Partout elle invoque l'Esprit Saint, elle lui demande de sanctifier toutes choses par sa grâce et de les rendre aptes au service divin. Les catholiques savent bien que l'action de l'Esprit Saint se retrouve jusque dans les cérémonies de l'Église et que rien d'important n'y est établi sans son inspiration.

Le deuxième ministère du prêtre est la prière. Saint Paul ne fait pas seulement de la prière une des fonctions sacerdotales du Sauveur, en disant que Jésus, « durant les jours de sa chair, a offert avec un grand cri et avec des larmes des prières et des supplications[1] » ; il déclare qu'il a lui-même exercé son apostolat par la prière et par les supplications[2]. La prière est une partie essentielle du rôle de médiateur qui appartient au prêtre : d'une part, la prière est un acte d'adoration, l'âme du sacrifice, un élément du culte ; d'autre part elle est, pour nous et pour les autres, le moyen le plus ordinaire d'obtenir la grâce. Échelle mystérieuse qui fait monter jusqu'à Dieu nos louanges et nos adorations, pour faire descendre sur nous la miséricorde divine ! Voilà pourquoi l'Église a réglé le temps de la prière et la forme qu'elle doit prendre dans les offices ecclésiastiques ; voilà pourquoi elle impose aux prêtres et aux clercs l'obligation de cette prière par la récitation du bréviaire et par l'office du chœur. Comment ne pas reconnaître ici l'action de l'Esprit Saint ? Les prières officielles de

1. *Hebr.*, v, 7. — 2. *Ephes.*, I, 16 ; I *Thessal.*, I, 2, sq.

l'Église sont, en substance, empruntées pour la plupart aux saints Livres. Ce sont donc les propres paroles de l'Esprit Saint, qui nous donne ainsi le texte même de la prière. Quant à la forme et à la distribution des différentes parties de ces prières, elles sont réglées par l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire par un acte de l'autorité de l'Esprit Saint. Enfin c'est l'Esprit Saint qui assiste l'Église et ses prêtres pour qu'ils s'acquittent de ce devoir ponctuellement, avec persévérance, avec zèle, avec piété. Il est la flamme qui allume au cœur des prêtres la ferveur de la dévotion afin que leur prière monte sans cesse vers Dieu, pure, puissante, capable de pénétrer jusqu'au ciel. Le prêtre est la bouche qui prie au nom de l'Église et du monde ; mais l'Esprit Saint est le cœur, de même qu'il est, au cœur de la bienheureuse Trinité, l'infinie aspiration de l'amour divin.

A la prière officielle et au culte il faut rapporter les diverses bénédictions. Ces bénédictions sont un acte, un rayonnement du pouvoir sacerdotal. Bénir, c'est dispenser des grâces aux hommes pour le bien de leur corps ou de leur âme. Personne, donc, ne peut bénir officiellement, s'il n'est le représentant de Dieu à un titre particulier, s'il n'a reçu de Dieu une autorité spéciale qui le constitue médiateur de la grâce. Un père peut bénir, parce qu'il est, entre les mains de Dieu, le principe de la famille, et le représentant de l'autorité divine. Le prêtre représente Dieu en un sens bien supérieur : aussi a-t-il, plus que personne, le pouvoir de bénir, d'attirer sur les

hommes les bénédictions les plus précieuses et les plus abondantes et pour le temps et pour l'éternité. Voilà pourquoi les catholiques, qui ont une foi vive, s'empressent toujours auprès du prêtre afin de recevoir sa bénédiction pour eux et pour les leurs. Il suffit de parcourir les formules des bénédictions en usage dans l'Église, pour voir quels biens nous y sont ménagés. Puis donc que le ministère sacerdotal et, par conséquent, le pouvoir de bénir, sont une fonction de l'Esprit Saint, il est aisé de comprendre comment, ici encore, c'est à lui que nous devons tous ces avantages.

L'administration des sacrements constitue la troisième fonction du pouvoir sacerdotal. Les sacrements et la dispensation des sacrements sont une œuvre magnifique et excellente de l'Esprit Saint : on peut les considérer en eux-mêmes, dans les effets qu'ils opèrent et dans la manière dont ils produisent leurs effets. — Les sacrements sont des signes sensibles de la grâce, institués par Jésus-Christ, pour opérer intérieurement ce qu'ils signifient extérieurement. En tant que signes visibles, composés de matière et de forme, ce sont de simples éléments inanimés, des paroles et des signes qui, entre les mains de l'Esprit Saint, deviennent l'instrument de la grâce. Nous avons vu ailleurs comment le Saint-Esprit emploie des créatures inanimées ou privées de raison pour en faire le symbole de ses attributs personnels et les instruments des bienfaits qu'il nous dispense. La bonté et la libéralité de l'Esprit Saint ont leur expression la

plus haute dans les sacrements. Les sacrements ne sont pas de simples intermédiaires du bien de l'ordre physique et de l'ordre spirituel : ils sont les canaux et les instruments des grâces les plus excellentes ; par eux, la grâce sanctifiante nous est communiquée. En effet, l'homme, dans sa nature, unit en lui la création spirituelle et la création matérielle, et sa destinée surnaturelle le met en rapport avec l'ordre surnaturel ; l'Homme-Dieu, à son tour, a uni en lui la divinité et l'humanité et il est devenu le Chef de toute la création visible ; de là, pour la créature même privée de raison, le privilège et l'honneur non seulement d'entrer en relation avec le surnaturel, mais de devenir un instrument, un moyen qui nous communique le surnaturel. La grâce du Chef rejaillit sur les hommes et jusque sur la création inconsciente. Cette vertu surnaturelle est, en quelque sorte, une dot conférée à la création inférieure par l'union avec la nature spirituelle et divine en Jésus-Christ. De même que, dans le paradis terrestre, l'arbre de vie et la propagation naturelle devaient transmettre aux hommes les biens surnaturels ; de même, et bien plus encore, cette faculté de transmission devait être conservée à la créature par l'Incarnation, mais nulle part plus excellemment que dans les sacrements. En eux et par eux le Saint-Esprit fait de la création tout entière, matérielle et spirituelle, son temple vivant et il prélude à la merveilleuse transformation qu'il opèrera un jour en elle.

Quant aux grâces que les sacrements signifient et qu'ils opérent en nous, leur but, en général,

est de nous former à la ressemblance avec Jésus-Christ, de nous communiquer sa vie surnaturelle, de nous transformer toujours davantage en lui. Les sacrements constituent ainsi une économie régulière de secours et de forces, telle que rien ne nous manque pour nous donner la vie spirituelle, pour la conserver et la développer en nous. Leur effet principal se rapporte tout d'abord à la grâce sanctifiante, soit pour la communiquer à l'âme, soit pour l'accroître. La grâce sanctifiante est l'élément essentiel et fondamental de la vie surnaturelle. — Quelques-uns des sacrements produisent un autre effet : nous voulons parler du caractère ou du signe ineffaçable que le baptême, la confirmation et l'ordre impriment à l'âme. Ce caractère ou signe constitue une ressemblance spéciale dans l'ordre spirituel avec la personne et les prérogatives de Jésus-Christ, qui est à la fois et le Fils de Dieu, et le prêtre par excellence, et le défenseur du royaume de Dieu. Le caractère que ces trois sacrements impriment dans l'âme, l'élève ainsi jusqu'à la participation de cette triple prérogative de Jésus-Christ ; il lui confère non pas seulement une dignité spéciale, mais encore l'aptitude en même temps que l'obligation d'exercer dans l'Église certains devoirs d'état. Le baptême, par exemple, fait de nous les citoyens du royaume de Jésus-Christ : il nous donne droit à tous les biens et à tous les avantages de l'Église. La confirmation nous rend parfaits soldats de Jésus-Christ et nous oblige à combattre pour son royaume. L'ordre nous investit de toute l'autorité néces-

saire pour remplir les obligations du service divin. Ce caractère est essentiellement une qualité de l'âme, une qualité actuelle, permanente, spirituelle qui, en toute vérité, nous élève, nous arme et nous enrichit, de même que l'adoption qui fait de nous les enfants de Dieu ne constitue pas seulement une relation spirituelle avec Dieu, mais possède un fondement réel dans la grâce sanctifiante habitant en nos âmes. Ce caractère n'est point la grâce elle-même, puisqu'il subsiste sans la grâce sanctifiante ; son action, cependant, ne laisse pas de s'étendre à la grâce, puisqu'il la revêt d'une dignité plus haute et d'un éclat plus grand, puisqu'il nous aide à conserver la grâce ou à la recouvrer, parce que, à cause de ce caractère, les grâces actuelles peuvent être données plus facilement à l'âme. — Le troisième effet des sacrements est de nous communiquer ou d'accroître en nous toutes les vertus et tous les dons de l'ordre surnaturel, qui ont leur principe dans la grâce sanctifiante et qui en sont l'ornement. — Quatrième effet : les grâces actuelles qui, soit en général, soit en particulier, nous sont nécessaires pour opérer notre salut dans notre vocation ; on les appelle grâces d'état. — Enfin, l'effet le plus beau et le plus précieux des sacrements est, comme nous le verrons ailleurs, de nous donner l'Esprit Saint, auteur et principe de tous les dons surnaturels.

L'excellence des sacrements se révèle encore dans la manière dont ils produisent leurs effets. Tout d'abord, ces opérations de la grâce ont lieu d'après des lois précises et immuables, indépen-

damment et de celui qui administre les sacrements et de celui qui les reçoit. A la rigueur, il suffit que ce dernier n'oppose aucun obstacle. Ses actes ne sont pas la cause des opérations de la grâce : ils sont simplement une condition, une préparation. C'est Dieu lui-même qui agit dans les sacrements : et c'est assez. — En outre, les sacrements produisent la grâce par une énergie et une vertu divines. Ils sont réellement les causes coefficientes de la dispensation de la grâce, les puissants instruments dont Dieu se sert pour produire la grâce en nous, soit en tant qu'ils constituent des actes accomplis au nom de Jésus-Christ, qui, en vertu de leur institution divine et des mérites du Sauveur, déterminent infailliblement Dieu à nous accorder la grâce, soit en tant qu'ils sont des organes et des instruments qui concourent actuellement à produire la grâce dans les âmes. En un mot, les sacrements produisent, par une vertu divine, des effets qui dépassent de beaucoup toute la puissance et toute l'efficacité des causes naturelles. Ils sont la plus haute puissance à laquelle les créatures privées de raisons puissent être élevées, la preuve la plus merveilleuse de la bonté de l'Esprit pour elles et pour nous. — Enfin, les sacrements produisent la grâce d'une manière parfaite, instantanée, avec une inépuisable abondance, avec une admirable adaptation à toutes les vocations, à toutes les époques, à toutes les circonstances de la vie spirituelle, tellement qu'en certains cas un sacrement achève et complète l'effet d'un autre sacrement. L'Eu-

charistie, par exemple, d'après une opinion fondée sur de sérieux arguments, peut, en un certain sens, produire l'effet du sacrement de la pénitence. L'Extrême-onction complète la vertu expiatoire de tous les autres sacrements ; la pénitence et l'extrême-onction ressuscitent, par leur vertu vivifiante, les mérites acquis autrefois dans l'état de grâce et perdus ensuite par une faute grave.

Certes. quand nous nous rappelons ces considérations, il est impossible de ne point reconnaître tout ce qu'il y a de beau, de touchant, de divin dans les sacrements ! Et à qui devons-nous les sacrements ? Nous devons leur institution et leurs effets au Sauveur et à l'Esprit Saint. Le sacrifice est pour Dieu, le sacrement est pour les hommes, parce qu'il est un moyen de nous communiquer la grâce, et comme tel il appartient à l'Esprit Saint, auteur, principe, maître de la vie de la grâce. Les sacrements sont donc, en quelque sorte, les lois, les instruments, les canaux par lesquels le Saint-Esprit épanche les eaux de la grâce dans l'Église, dans le monde, à travers les siècles et l'humanité, se donnant lui-même avec la grâce. C'est par sa vertu et par son autorité que la pénitence et l'extrême-onction remettent les péchés, que la confirmation et l'ordre font de ceux qui les reçoivent les soldats de Jésus-Christ et les associés de son sacerdoce ; c'est par lui, par sa puissance, que l'Eucharistie consacre le corps véritable du Sauveur ; c'est lui qui, dans les divers sacrements, par la dispensation des grâces les plus variées, étend sa

sollicitude à notre vie tout entière, à tous les états à toutes les circonstances, pour nous conduire à la sainteté. A tous, malgré la différence des vocations, il faut la nourriture, la force, une assistance spéciale à l'heure de la mort : le baptême, la confirmation et l'extrême-onction répondent à ce besoin. Il est, en outre, dans l'Église, deux grandes vocations dont l'une a en vue la propagation matérielle et physique du royaume de Jésus-Christ, et l'autre sa propagation spirituelle: l'ordre et le mariage sanctifient ces deux vocations. La plupart des hommes, hélas ! ont le malheur de perdre la grâce baptismale par le péché actuel : le sacrement de pénitence rend à l'âme la vie de la grâce. L'excellence même du caractère propre à certains sacrements est l'œuvre de l'Esprit Saint et s'appelle, dans le langage de l'Église, « le sceau de l'Esprit Saint ». L'Église tout entière, par sa vie intérieure et par sa vie extérieure, est donc l'évident témoignage de la bonté et de l'excellence du Saint-Esprit : elle est, pour ainsi dire, le jardin de Dieu dans le désert de ce monde. Les sources célestes de la grâce arrosent ce jardin, et chacune de ces sources répand autour d'elle la beauté et la fertilité. Qui comprendra jamais les effets des sacrements dans l'Église et dans le monde ! Combien de péchés et de crimes expiés ! combien de châtiments épargnés aux hommes ! quelle expansion de la vie surnaturelle ! quel épanouissement de la vertu et de la sainteté ! que de mérites acquis pour l'éternité ! que de souffrances apaisées et consolées ! que de joies ramenées dans les âmes

où régnait la douleur ! En vérité, grâce aux sacrements, la terre se transforme et devient un paradis ; le ciel lui-même doit sa beauté et son éclat à l'efficacité des sacrements.

Le sacerdoce de l'Église révèle donc magnifiquement la puissance et la bonté de l'Esprit Saint, son étroite union avec l'Église, l'efficacité de sa présence en elle. Sans le sacrifice, sans les sacrements que serait l'Église ? Nous pouvons en juger par les sectes protestantes. Quel vide, quel malaise, quelle solitude ! De tous les mystères chrétiens, nous n'y retrouvons que les fonts baptismaux ! On y reçoit l'adoption divine ; mais les enfants de Dieu n'y ont point la sainte Table pour s'y nourrir et y prendre des forces ; s'ils perdent la vie surnaturelle, ils n'ont personne qui la rende à leur âme. C'est en vain que le cœur y cherche la présence de son Dieu dans le tabernacle : comme Marie-Madeleine il en est réduit à dire : « Ils l'ont enlevé, et je ne sais où ils l'ont mis ». Mais nous, enfants de l'Église catholique, quel n'est pas notre bonheur ! Pour nous, la table du banquet céleste est toujours prête ; bien des fois chaque jour l'Agneau s'immole sur nos autels ; sans cesse la grâce de l'Esprit Saint s'épanche sur nous par les mains et par les lèvres de nos prêtres et de nos évêques, pour purifier notre âme, nous fortifier et nous unir à Jésus-Christ. Nous sommes enivrés des biens du Seigneur, notre Dieu.

Et quel honneur pour nous, que l'Esprit Saint daigne appeler nos frères ou nos enfants au service de l'Église, afin d'en faire les médiateurs et

les instruments des dons surnaturels, les représentants de sa puissance ! Quelle gloire n'y a-t-il pas pour nous à être associés à sa mission divine qui est de gagner les âmes et d'opérer le salut du monde ! En toute vérité, après Dieu, c'est aux hommes que nous devrons le ciel. Quelle admirable et divine économie de la sagesse et de la bonté !

Remercions donc de tout cœur l'Esprit Saint pour les innombrables bienfaits qu'il nous accorde par le sacerdoce catholique ; aimons et respectons les représentants de sa bonté et de sa puissance. Ayons une profonde estime pour les sacrements qui sont des figures si aimables de l'Esprit Saint par l'excellence, la vertu, la multiplicité, l'infaillible efficacité de leurs effets. Malgré nos négligences, malgré tant de profanations, l'Esprit Saint n'en tarit point la source. Ils sont notre sécurité et notre consolation pendant la vie et à l'heure de la mort.

CHAPITRE XVIII

Le saint baptême

C'est maintenant le moment d'examiner plus en détail quelques-uns des sacrements. D'abord, le saint baptême. Voyons : 1° sa signification et son importance ; 2° ses rapports avec l'Esprit Saint.

I. — A Nicodème qui lui demandait le chemin du salut éternel, le Sauveur répondait : « Si un homme ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu[1] ». Cette parole nous révèle l'importance du baptême dans l'économie du salut. Par le baptême, l'homme naît à la vie surnaturelle. Cette pensée résume l'essence du baptême : tout en découle, tout s'y ramène.

Par la naissance dans l'ordre naturel l'homme, comme le Sauveur le dit en la même circonstance, n'est que « chair[2] » ; il est mort au surnaturel, il n'existe pas. Cette mort spirituelle n'est pas simplement une privation de la vie : elle est une faute devant Dieu, un péché, le péché originel, un état de culpabilité, de damnation et d'esclavage sous l'empire de Satan. Une regénération spirituelle devient donc nécessaire : elle

1. *Joann.*, III, 5. — 2. *Joann.*, III, 6.

doit, conséquemment, effacer la faute, briser l'empire du démon et nous donner en même temps une vie véritable. C'est ce qui a lieu dans le baptême. Le baptême efface tous les péchés, il nous donne une nature plus haute, avec toutes les aptitudes requises pour vivre d'une vie surnaturelle ; il nous donne cette vie surnaturelle elle-même dans la grâce sanctifiante.

Cette notion de la régénération spirituelle nous permet de pénétrer l'essence et la nature du baptême. Nous voyons d'abord pourquoi, parmi les éléments, c'est l'eau naturelle qui est choisie. L'eau est le principe fécond de toute vie. Sans eau, pas de vie. Elle est à l'origine de toutes choses et à l'origine du ciel et de la terre[1]. — L'acte accompli avec cette eau constitue une ablution, comme l'expriment les paroles sacramentelles : l'âme est lavée de toutes les souillures du péché .— Quant à l'effet du baptême, il consiste premièrement à effacer entièrement tout péché, deuxièmement à remettre toutes les peines dues au péché, troisièmement à communiquer la grâce sanctifiante et, avec elle, les vertus et les dons surnaturels, quatrièmement à imprimer dans l'âme le caractère ineffaçable du chrétien ; — bref des paroles sacramentelles et de l'eau du baptême naît une créature nouvelle, libre, vivante, sainte, possédant tous les principes de la vie surnaturelle, tous les droits à une gloire, à une puissance et à un bonheur que Dieu ne peut accorder qu'à un enfant bien-aimé : le baptême nous donne un chrétien, enfant de Dieu et de l'Église,

1. *Gen.*, I, 2.

et frère de Jésus-Christ, héritier du royaume des cieux ! — Les cérémonies préliminaires se rapportent elles-mêmes à ce double caractère de l'effet baptismal. Elles comprennent d'abord un exorcisme solennel, et, de la part du catéchumène, la promesse de renoncer aux œuvres de Satan : attestation évidente de la réalité du péché originel et de la domination du démon. Ensuite viennent quelques actes symboliques, l'insufflation, l'onction des oreilles, des narines, de la poitrine et des épaules soit avec la salive, soit avec l'huile ; c'est encore l'imposition du sel sur la langue. Ces diverses cérémonies signifient l'éveil des sens et des facultés. leur préparation, leur aptitude aux actes de la vie surnaturelle, par exemple l'aptitude à percevoir les vérités de la foi, à les accueillir, à les confesser, le courage et la persévérance dans la lutte personnelle contre le démon, la fidélité à porter le joug des commandements de Dieu et de l'Église. — Le nom d'un saint que l'on donne à celui qui reçoit le baptême, les parrains qui l'assistent, attestent que le baptisé commence une vie nouvelle, ou plutôt qu'il commence réellement à vivre et qu'il prend alors un nom nouveau, qu'il fait partie désormais d'une famille et d'une patrie nouvelles. De même que, dans l'ordre physique, l'homme devient, par sa naissance, membre de la société, de la famille et de l'État, ainsi, par le baptême, nous entrons dans la grande et glorieuse famille de Dieu et des saints, dans la société de l'Église visible. — Voilà, dans sa simplicité, mais en même temps dans sa sublimité, la signification

du baptême, l'importance de cette régénération spirituelle. Par le baptême nous naissons à la vie surnaturelle, nous devenons les enfants de Dieu et de l'Église. Dans le baptême, la matière du sacrement, les actes, les paroles, les effets — tout concourt à traduire cette magnifique vérité.

II. — Quels rapports l'Esprit Saint a-t-il avec le baptême ? Le baptême est le commencement, le principe de la vie surnaturelle dans l'homme : il est donc l'œuvre de l'Esprit Saint dont nous retrouvons partout ici la figure et l'opération.

Dans la promesse et l'annonce du baptême, il est déjà expressément question de l'Esprit Saint. Qu'on relise les paroles du Sauveur à Nicodème : « c'est de l'Esprit Saint » et par lui que nous naîtrons à la vie éternelle ; en un certain sens, l'homme devient « esprit » ; ce qui est né de la chair est chair ; ce qui est né de l'Esprit est esprit. Le baptême, en effet, nous donne la grâce sanctifiante et le Saint Esprit ; il nous communique ainsi une vie spirituelle. Et le Sauveur nous insinue qu'on ne peut arriver au baptême que par une grâce spéciale de l'Esprit Saint ; l'Esprit souffle où il veut[1].

Au baptême de Jésus-Christ, qui était la figure et l'image du baptême chrétien, le Saint-Esprit a paru visiblement sous la forme d'une colombe et il est descendu sur le Sauveur. C'était là le signe auquel Jean le Précurseur reconnaitrait le Messie[2], et tandis que lui-même ne baptisait que dans l'eau, le Sauveur devait baptiser dans l'Esprit Saint[3]. Il s'ensuit qu'il y a, entre l'Esprit

1. *Joann.*, III, 5, 6, 8. — 2. *Joann.*, I, 33. — 3. *Marc.*, I, 8.

Saint et le Baptème, un rapport essentiel. — On le voit plus clairement encore dans les cérémonies du baptême. L'huile, le sel, l'eau surtout, l'insufflation, l'imposition des mains, les exorcismes, autant de symboles de l'Esprit Saint. La formule du baptême nomme expressément l'Esprit Saint : c'est en son nom, dans sa vertu, que nous sommes baptisés. Enfin, le baptême n'a pas seulement pour effet de purifier l'âme, de la sanctifier, de nous élever à l'adoption divine par la communication de la grâce sanctifiante, des vertus infuses et des dons surnaturels : le baptême nous donne l'Esprit Saint, Nous ne devenons pas seulement les membres de l'Église et du corps mystique de Jésus-Christ ; nous devenons les temples vivants du Saint-Esprit, et si nous sommes les membres de Jésus-Christ, c'est précisément parce que le même Esprit qui est en lui, habite aussi en nous. Le Saint-Esprit descend sur les fonts baptismaux et sur chaque baptisé, comme il est descendu sur Jésus-Christ et sur les eaux du Jourdain ; comme le Sauveur, toute âme sanctifiée par le baptême est « pleine de l'Esprit Saint[1] ». De là cette coutume des anciens chrétiens : ils se représentaient eux-mêmes et Jésus-Christ sous l'image de poissons. L'élément du poisson est l'eau ; l'élément vital du chrétien c'est le baptême. « Nous sommes », dit Tertullien, « nous sommes les poissons de Jésus-Christ: nous naissons dans l'eau ; pour vivre, l'eau nous est nécessaire[2] ». Dans la

1. *Luc.*, IV, 1. — 2. *De Bapt.*, c. I.

bénédiction des fonts, le samedi saint, la cérémonie la plus solennelle est une invocation au Saint-Esprit. Le prêtre plonge dans l'eau le cierge pascal en disant : Que la vertu de Dieu descende sur cette eau, qu'il la rende féconde et capable de régénérer. Là, encore le cierge allumé, l'insufflation, le saint chrême, tout rappelle le Saint-Esprit. Aussi l'art chrétien n'a-t-il jamais manqué, en décorant la chapelle des fonts baptismaux et les fonts eux-mêmes, de représenter les symboles de l'Esprit Saint. Le baptême est donc l'œuvre du Saint-Esprit, l'instrument de ses grâces, la nuée lumineuse dans laquelle il descend sur l'Église et d'où retentit sans cesse la voix du Père céleste : « Celui-ci est mon fils bien-aimé » ; le baptême est cette onde limpide et lumineuse d'où sortent des multitudes d'âmes qui vont peupler les cieux.

Pour conclure, bornons-nous à ces deux remarques. La grâce du baptême est assurément le plus précieux des biens. Quand il sera question de la grâce sanctifiante, nous verrons sa valeur et son excellence. Or, c'est dans le baptême que nous recevons la grâce sanctifiante. Telle est donc l'importance du baptême, tel est son prix qu'il conviendrait d'annoncer au monde entier par le son des cloches la naissance d'un chrétien à la vie surnaturelle. C'est un enfant de Dieu qui vient de naître, un roi du céleste royaume ; cette naissance n'est point le fait des lois de la nature ou de la volonté de l'homme : c'est l'œuvre de la miséricorde de Dieu. Nous ne naissons pas avec la grâce du christianisme : nous devenons chré-

tiens par la grâce de l'Esprit Saint : « C'est lui qui par sa volonté nous a engendrés par la parole de la vérité[1] ». Le Saint-Esprit souffle où il veut : il ne souffle ni partout ni toujours. Pour nous, il a daigné nous rendre enfants de Dieu et de l'Église. N'oublions jamais cette grâce précieuse, et fêtons l'anniversaire de notre baptême dans les sentiments d'une sainte joie et d'une profonde reconnaissance envers l'Esprit Saint. C'est en ce jour que nous sommes nés à la vie véritable, que notre âme est devenue le temple du Saint-Esprit. C'est en ce jour que nous avons reçu un nom dans le royaume de Dieu. Saint Louis, roi de France, aimait à signer : « Louis de Poissy », parce qu'il avait été baptisé à Poissy : cette ville lui était chère plus que tout le reste du beau royaume de France.

Deuxièmement, puisque nous avons reçu le baptême, efforçons-nous d'en remplir les obligations. Alors, nous avons renoncé à Satan. Le « fort armé », qui tenait notre âme sous son empire, a été chassé et sa puissance a été brisée. Mais il répare ses pertes, il reviendra à la charge, et sa joie sera plus grande à retrouver son ancienne demeure parée et ornée. N'ayons rien de commun avec lui et avec ses œuvres. puisque nous avons été baptisés et ensevelis avec Jésus-Christ[2]. Le baptême est pour nous ce que la croix et le tombeau ont été pour le Sauveur : une mort complète au péché. — Dans le baptême nous avons reçu la vie surnaturelle avec tous les avan-

1. *Jac.*, I, 18.
2. *Rom.*, VI, 4.

tages et les privilèges qui l'accompagnent. Vivons donc surnaturellement : que nos pensées soient des pensées surnaturelles, nos paroles des paroles surnaturelles, nos œuvres des œuvres surnaturelles. C'est ce que signifient et le sel mis sur nos lèvres au baptême et l'onction faite avec la salive sur les narines et sur les oreilles. Nous avons la vie : cette vie, sachons la développer par la pratique des bonnes œuvres. — Par le baptême nous sommes devenus les membres de l'Église. C'est alors, dans le saint baptême, que l'Église nous a donné le baiser de l'adoption. Aimons donc l'Église comme notre mère, recevons avec amour et avec joie ses maximes et ses principes ; que ses commandements nous soient plus précieux que l'or et l'argent. — Par le baptême, le Père céleste nous a adoptés pour ses enfants, il nous a établis dans le royaume de la charité de son Fils, il nous a donné un gage de cet amour en répandant l'Esprit Saint dans nos cœurs. Donc, aimons Dieu comme un Père, le Sauveur comme un frère, le Saint-Esprit comme la vie précieuse de notre âme. Alors nous ne connaissions pas cet Esprit Saint, nous ne l'avions point invoqué, et il est venu dans notre jeune cœur avec toute la tendresse de sa charité pour nous, il a pris possession de notre âme pour nous défendre et veiller sur nous. — N'est-il pas notre ami le plus ancien, le meilleur, le plus fidèle ? Comment pourrions-nous oublier tant d'amour ?

CHAPITRE XIX

La Pénitence

Le deuxième sacrement destiné à nous communiquer la grâce sanctifiante, est le sacrement de la pénitence. Nous examinerons : 1° sa nature et ses propriétés ; 2° comment le Saint-Esprit s'y révèle magnifiquement.

I. — Le sacrement de la pénitence est le moyen ordinaire, établi par Dieu, pour obtenir le pardon des fautes graves commises après le baptême et recouvrer l'état de grâce. Le baptême efface les péchés mortels commis avant que la grâce ait été donnée à l'âme pour la première fois ; il efface le péché originel et toutes les fautes actuelles ; la pénitence remet les péchés dans lesquels on est tombé après le baptême, c'est-à-dire les péchés actuels. Or, après le baptême, le péché mortel constitue une culpabilité personnelle, délibérée : il mérite un châtiment plus grand. Il s'ensuit donc que, pour le remettre, Dieu peut et doit exiger du pécheur un effort personnel et que le pardon est assujetti à une forme plus rigoureuse.

Dans le sacrement de la pénitence. la matière n'est point un élément matériel : ce sont les actes de pénitence que le pécheur doit accomplir, qui deviennent la matière du sacrement — la con-

trition, l'accusation, la satisfaction. Quant à la forme, elle est dans les paroles de l'absolution de toutes les fautes que le pécheur accuse d'un cœur contrit ; et le prêtre, tenant la place de Dieu, prononce ces paroles sous la forme d'une véritable sentence. Dans le baptême, la confirmation et l'extrême-onction, il suffit que celui qui reçoit ces sacrements n'apporte aucun empêchement à leur effet : les actes préparatoires ne sont qu'une condition préalable ; ils ne sont pas partie essentielle et intégrante du sacrement. ils ne sont pas la cause de l'opération de la grâce. — Le baptême est une ablution, une purification : la pénitence revêt la forme et la nature d'un jugement et d'une sentence, et le Sauveur a dit : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez[1] ». Le prêtre a donc le pouvoir non seulement de pardonner les péchés, mais encore de les retenir après que la cause portée à son tribunal lui est connue par l'aveu du pécheur. Lui, le pécheur, doit avoir la contrition, il doit s'accuser, il doit satisfaire. Seules, les fautes dont le coupable a la contrition et qu'il fait connaître en s'accusant, peuvent être l'objet de l'absolution.

Grâce à cette participation volontaire du pécheur, la pénitence n'est pas une simple peine légale, un acte de pure justice : la peine légale n'est pas réglée par la volonté du coupable, mais par la décision du juge. La pénitence est bien

1. *Joann.*, xx, 23.

plutôt une réconciliation mutuelle d'amitié, dans laquelle la volonté de l'offenseur et celle de l'offensé ont une part réciproque et accomplissent le rapprochement au gré des deux parties. La contrition renferme la volonté sincère de satisfaire ; la confession et la satisfaction supposent la soumission à la volonté et à la sentence de Dieu et de son représentant. Dans la pénitence, précisément parce qu'elle est volontaire et qu'elle vient d'un cœur sincère, il y a donc déjà quelque chose d'honorable pour le pénitent : il y a une grandeur et une noblesse qui permettent à Dieu de manifester son infinie miséricorde.

Le sacrement de la pénitence offre ainsi le double caractère de la justice et de la miséricorde. C'est donc avec raison qu'on l'appelle un « baptême laborieux », « une planche de salut dans le naufrage ». L'homme a-t-il sombré en perdant l'innocence de son âme qui devait lui assurer un heureux accès au port de l'éternité, Dieu lui offre dans sa misériCrode une planche de salut : c'est la pénitence ; et si le pauvre naufragé veut se sauver, il faut qu'il sache y recourir, qu'il s'en saisisse avec empressement, qu'il accepte les difficultés de sa situation, qu'il se résigne à goûter les flots amers, nous voulons dire la contrition, la confession et la satisfaction.

II. — Comment l'Esprit Saint se révèle-t-il dans ce sacrement ? Nous le voyons d'abord dans l'institution même de la pénitence : « Recevez l'Esprit Saint », dit le Sauveur à ses apôtres,

1. *Joann.*, xx, 22.

« les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez[1] ». Par ces paroles Jésus-Christ a donné à l'Église le pouvoir de remettre en son nom les péchés. Ce pouvoir est un des ministères de l'Église : c'est le pouvoir des clefs, qui fait partie de l'autorité sacerdotale. Or, dans l'Église, tout ministère et tout pouvoir viennent de l'Esprit Saint et sont exercés en son nom et par sa vertu, plus particulièrement encore dans le sacrement de la pénitence, puisque le pouvoir de remettre les péchés suppose non seulement la puissance, mais encore la miséricorde de Dieu. Le Saint-Esprit n'est-il pas l'une et l'autre ? n'est-il pas la bonté, la miséricorde ? L'arche flottant sur les eaux et la colombe apportant le rameau d'olivier sont une belle figure du sacrement et de l'action de l'Esprit Saint dans ce sacrement.

Du côté du pécheur il faut, comme nous l'avons vu, une série d'actes préparatoires : la volonté de revenir à Dieu, la foi, la crainte, l'espérance, la contrition, la charité, le ferme propos — autant d'actes salutaires qui ne sont possibles que sous l'influence de la grâce actuelle. Or les grâces actuelles sont les opérations de l'Esprit Saint : c'est son influence qui les produit dans le cœur. Donc, ici encore nous retrouvons l'Esprit Saint. C'est lui qui attire l'homme à la pénitence. Ces grâces de préparation sont, pour ainsi dire, une invitation, un tendre appel que la miséricorde et la charité infinies ne cessent d'adresser au pauvre pécheur égaré, pour le ramener à la maison

1. *Joann.*, xx, 22.

paternelle. Cette action prévenante de l'Esprit Saint suppose souvent tout un monde de grâces merveilleuses : c'est toujours lui qui est le principe de tout bien. Voilà pourquoi la préparation à la confession commence par une invocation au Saint-Esprit.

Et quels sont les effets du sacrement de la pénitence ? C'est, tout d'abord, le pardon, la rémission de la dette du péché : œuvre vraiment admirable de la miséricorde, surtout si nous examinons de quelle manière ce pardon est accordé. Le péché implique une horrible offense de Dieu, une désobéissance et une ingratitude odieuses, parce que le péché est la transgression d'un précepte grave. Par la pénitence tout est remis, tout est pardonné, tout est oublié, quelque nombreuses et coupables que soient les fautes. Si loin que puissent aller la malice et la faiblesse de la volonté humaine, la miséricorde divine va jusque là, la vertu et l'efficacité d'une seule absolution s'étendent à tout. — En outre, par la pénitence, le péché n'est pas seulement couvert, voilé en quelque sorte aux regards de Dieu : il est complètement effacé de l'âme. Le péché est essentiellement l'état d'une âme qui, par sa faute, a perdu la grâce sanctifiante. Pour le chasser, il faut donc rendre à cette âme la grâce sanctifiante. La rémission du péché, dans le sacrement de la pénitence est, par conséquent, une véritable justification, une sanctification, une rénovation, une régénération : le pécheur ainsi justifié devient un être nouveau, son âme est sanctifiée, il est vraiment l'enfant de Dieu,

une créature pure et sainte. De sa faute il ne reste aucune trace : il n'en est plus question ; elle est oubliée ; tout est réparé : le pécheur retrouve son honneur aux yeux de l'Église en recouvrant ses droits perdus, comme autrefois dans les cérémonies extérieures de la pénitence publique ; il retrouve son honneur devant Dieu par l'absolution, par la réintégration dans l'état d'innocence et dans les mérites surnaturels acquis avant sa chute. Oui, Dieu récompense jusqu'à la conversion du pécheur : l'homme, en se réveillant à la grâce, se retrouve plus riche que lorsqu'il s'est endormi dans le péché. N'est-ce pas l'excès de la miséricorde ? Et pour qu'il ne doute point de la réalité de ses avantages, on lui en donne le gage visible, l'assurance sensible dans la formule du pardon ; comme Madeleine, il entend ces consolantes paroles : « Allez en paix ! vos péchés vous sont remis ». Il peut préciser le jour, l'heure, le moment où ses fautes lui ont été pardonnées, où Dieu s'est engagé à réaliser et à confirmer l'absolution sacramentelle par son infaillible fidélité à sa propre parole, par la paix et par la consolation que l'Esprit Saint répand dans le cœur du pécheur justifié. Il est certain qu'entre tous les sacrements, c'est surtout dans l'Eucharistie et la pénitence que le Saint-Esprit donne à l'âme l'abondance de ses plus tendres consolations. On dirait qu'il veut adoucir au pécheur l'amertume et la fatigue de la pénitence, lui faire goûter intérieurement la suavité de son amour en lui donnant le baiser de la réconciliation. Le sacrement de la pénitence est la

source des consolations que l'Esprit Saint verse dans l'âme : on y retrouve ce caractère de mansuétude que révèlent les circonstances de son institution. Le soir de Pâques, pour la première fois, le Sauveur ressuscité apparaît à ses apôtres : il leur apporte son salut, et c'est l'institution du sacrement de la pénitence ; il souffle sur eux le doux parfum de son immortalité et il leur donne l'Esprit Saint pour la rémission des péchés. Cette paix, cette joie se retrouvent sans cesse dans la pénitence ; cette paix, cette joie, c'est l'Esprit Saint. Combien de cœurs brisés et désespérés n'a-t-il pas guéris et consolés dans ce sacrement ! Dans combien de familles, de communautés ou de paroisses n'a-t-il point ainsi ramené le calme et la paix ! Pour le monde entier, ce sacrement est un trésor de joie et de consolation. Sans lui, que serait le monde, que deviendrait-il ? En vérité, il serait plus misérable encore que l'enfant prodigue avec sa folie, son ingratitude, ses humiliations, son malheur ; et jamais il ne sortirait d'une telle misère. Mais, dans le sacrement de la pénitence, l'Esprit Saint ne cesse point de remplir le rôle touchant du père miséricordieux de l'enfant prodigue. Il va au-devant du pauvre égaré, il lui donne le baiser de paix, il répare toutes ses pertes, il le revêt d'un riche vêtement, il met des chaussures à ses pieds et un anneau à son doigt, il presse sur son cœur son enfant qui s'était perdu, il se réjouit avec les saints anges dans le splendide festin de la réconciliation ; en un mot, l'Esprit Saint est l'infinie charité, dans l'œuvre la plus admirable de la réconciliation de l'homme

avec Dieu. Qu'elle est donc vraie cette parole de l'Église dans une oraison de la messe durant l'octave de la Pentecôte : « L'Esprit Saint est la rémission de tous les péchés[1] » !

Comment ne point nous exciter à la reconnaissance envers l'Esprit Saint qui, dans sa miséricorde, nous a fait un don si précieux ; plus encore s'il a daigné nous choisir nous-mêmes pour être, dans l'Église, les dispensateurs de ce don ! Comment ne point nous aimer à recourir souvent à ce trésor, à y recourir avec confiance et amour afin d'en recueillir les fruits plus abondamment ! Ces fruits ne sont pas seulement la délivrance et la préservation du péché mortel : c'est encore la rénovation progressive d'un état de conscience plus parfait, l'horreur plus vive de tout ce qui est l'offense de Dieu, la pureté du cœur qui s'affranchit toujours davantage des fautes vénielles, la rectitude d'une conscience qui n'est ni relâchée ni scrupuleuse. Voilà les biens que l'Esprit Saint nous apportera si nous faisons un bon et fréquent usage du sacrement de la pénitence.

1. Postcommunion du mardi dans l'octave de la Pentecôte.

CHAPITRE XX

Le sacrement de l'Esprit Saint

La confirmation est, tout particulièrement, le sacrement de l'Esprit Saint : nous devons donc lui consacrer une méditation spéciale. Nous examinerons 1° la signification et l'importance de la confirmation ; 2° ses rapports avec l'Esprit Saint ; 3° les conclusions pratiques qui s'imposent à nous.

I. — La confirmation est, dans la vie spirituelle, ce qu'est, dans l'ordre naturel, la maturité de l'âge, la plénitude de la croissance, la formation complète. Nous atteignons cette maturité et cette perfection, lorsque la vie physique et la vie intellectuelle ont pris assez de développement pour nous permettre non pas seulement d'exercer notre activité pour nous-mêmes et en ce qui nous concerne, mais encore d'étendre notre action aux autres, d'agir sur nos semblables, de nous affirmer ainsi comme les membres d'un tout dont nous faisons partie. Saint Thomas nous dit : « Que l'homme arrive à l'âge parfait et qu'il puisse exercer ses actes parfaitement, c'est là évidemment, dans la vie physique, une perfection spéciale[1] » ; « l'homme parvenu à

1. *S. Th.*, III, q. LXXII, art. 1.

l'âge parfait, est en mesure d'étendre son action aux autres ; il ne vit plus uniquement en lui-même[1] ». Et le saint Docteur en conclut avec raison qu'il convenait qu'un sacrement fût institué pour cette époque importante de la vie humaine. Ce sacrement, c'est la confirmation. Elle signifie donc et elle opère en nous la perfection de la vie spirituelle, en nous permettant, par la plénitude de la grâce, de travailler à l'édification des autres, d'abord par l'exemple d'une vie vertueuse, puis par une courageuse profession de notre foi. En recevant la confirmation, le chrétien sort de l'état de l'enfance spirituelle, comme le dit l'Apôtre : « Lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant[2] ».

Au baptême, l'homme reçoit la vie spirituelle : il naît à Dieu, mais pour lui-même, immédiatement, et en ce qui le concerne ; il devient enfant de Dieu, l'héritier du ciel, le sujet et citoyen du royaume de Jésus-Christ. A ces titres il est aussi le soldat du Christ, et l'Eucharistie, par les grâces qu'elle lui apporte, le fortifie pour la lutte ; mais c'est pour lui surtout qu'il combat : il ne fait pas encore partie — qu'on nous passe l'expression — de la milice publique : il y entre par la confirmation. Alors le chrétien s'enrôle, il est armé, il devient un défenseur de la foi, et non pas seulement contre les ennemis intérieurs, mais encore contre ceux qui, au dehors, persécutent l'Église. Il reçoit en son âme un signe ineffaçable qui le

1. *Ibid.*, art. 2. — 2. I *Cor.*, XIII, 11.

consacre à cette milice : désormais il appartient à Jésus-Christ et au royaume de Jésus-Christ, non plus simplement comme sujet et citoyen, mais comme soldat.

Toutes les cérémonies usitées dans l'administration de ce sacrement répondent fort bien à sa signification. Le saint chrême dont le front de celui qui reçoit la confirmation est marqué en forme de croix, est un mélange d'huile d'olive et de baume. Chez les anciens, les athlètes employaient l'huile pour donner à leurs membres la force et la souplesse. L'olive est le symbole d'une vigueur indestructible ; le baume signifie le parfum réconfortant des vertus ; l'imposition des mains indique que Dieu prend possession du chrétien, qu'il l'enrôle à son service ; elle figure également la protection céleste, la force d'en haut. Le signe de la croix imprimé sur le front, toujours visible et à découvert, est le sceau de la propriété de Jésus-Christ ; il veut dire aussi que le chrétien ne doit plus connaître la crainte ni le respect humain. Enfin, le léger soufflet reçu sur la joue est, en quelque sorte, l'accolade donnée au chrétien qui vient d'être armé chevalier, en même temps qu'un avertissement à se préparer aux outrages et aux persécutions. La confirmation étant l'achèvement de la vie spirituelle, l'enrôlement solennel dans la milice du Christ, l'entrée dans la vie publique de l'Église, l'évêque seul a, d'ordinaire, le pouvoir d'administrer ce sacrement, parce que, seul, l'évêque est dans l'état de perfection et peut imprimer aux autres le sceau de la perfection chrétienne ; seul, un chef d'armée

peut enrôler sous son étendard, recruter des soldats et leur demander le serment de fidélité. C'est le rôle de l'évêque dans son diocèse. Les parrains, que l'on donne au chrétien confirmé, ont eux-mêmes une signification analogue : au jeune soldat il faut un maître, un instructeur ; au nouveau citoyen, il faut un patron.

II. — Telles sont l'importance et la signification de la confirmation. Quels rapports l'Esprit Saint a-t-il avec ce sacrement ? Le nom même que l'on donne souvent à la confirmation, nous rappelle aussitôt l'Esprit Saint ; on la nomme fréquemment « le signe du don de l'Esprit Saint », La matière du sacrement et sa consécration l'expriment plus clairement encore. L'huile. nous l'avons vu, est un symbole du Saint Esprit ; et l'onction se retrouve dans les diverses consécrations qui sont attribuées plus spécialement à l'Esprit Saint : l'onction baptismale, l'onction sacerdotale, l'onction royale. L'imposition des mains marque, elle aussi, l'action de l'Esprit Saint, soit dans l'ordination des prêtres, soit dans la consécration des évêques. — Quant aux effets de la confirmation, ils sont tout particulièrement l'opération du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est toujours regardé comme le principe de tout développement et de toute perfection, et tel est bien le sens de la confirmation. Il est, en outre, l'Esprit de vie, l'Esprit de ferveur, de force de courage. C'est lui qui nous anime et nous guide dans la poursuite de notre fin, qui nous défend contre les embûches de l'ennemi : c'est lui qui console les saints confesseurs et les martyrs,

qui les fortifie, qui les rend invincibles. Nous en avons une preuve sensible dans l'histoire du martyre de sainte Lucie. L'intrépide vierge répondit au gouverneur qu'elle ne redoutait point ses menaces, parce que le Saint-Esprit était en elle ; et, de fait, elle demeura immobile, sans qu'aucune force humaine pût l'entraîner ; il fallut la décapiter au lieu même où l'on venait de prononcer la sentence. L'imposition des mains par l'évêque signifie tout cela ; elle signifie la fécondité des bonnes œuvres, la force et l'intrépidité à confesser la foi. — Enfin, dans la confirmation, l'âme reçoit le caractère ineffaçable de la milice chrétienne. Le caractère ineffaçable du baptême nous rend capables de confesser la foi en recevant les sacrements de l'Église ; le caractère ineffaçable de la confirmation nous rend capables de confesser la foi officiellement, en vertu de notre condition de chrétiens, en face des ennemis et des persécuteurs. Or, dans l'Église, toute puissance et toute capacité spirituelles viennent de l'Esprit Saint, auteur et principe des divers ministères de la hiérarchie ecclésiastique.

Donc, dans la confirmation, tout nous ramène à l'Esprit Saint, et c'est à bon droit que le concile œcuménique de Florence[1] a pu dire : Les effets que l'avènement visible du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte a produits dans les apôtres d'une manière extraordinaire et exceptionnelle, le sacrement de la confirmation devait continuer de les opérer dans les chrétiens d'une manière ordi-

1. Dec. pro Armenis.

naire et suivant les nécessités de leur condition. Le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres sous la forme de langues de feu, parce qu'il venait les confirmer dans leur mission qui était, non pas seulement de prêcher la foi et de la défendre, mais encore de la prêcher et de la propager. Au lieu des langues de feu, nous avons dans la confirmation l'huile et le baume. L'huile nourrit la flamme ; l'olive et le baume symbolisent une infatigable fécondité pour les bonnes œuvres. Le signe extérieur du mystère de la Pentecôte se retrouve donc ici, du moins dans son principe et sa signification. En recevant la confirmation, le chrétien célèbre donc sa Pentecôte ; il reçoit, selon la promesse de saint Pierre, le don du Saint-Esprit[1] ; il est rempli de l'Esprit Saint[2]. Partout ou l'Écriture parle de la confirmation, il est toujours question de recevoir l'Esprit Saint[3], de l'avènement de l'Esprit Saint[4]. Et lorsque le Sauveur promet l'Esprit Saint aux apôtres, lorsqu'il leur dit « qu'ils seront revêtus de la force d'en haut », « qu'ils recevront la vertu du Saint-Esprit[5] », il indique précisément l'effet de la confirmation. — La confirmation est donc, au sens rigoureux du mot, le sacrement de l'Esprit Saint.

III. — Trois conclusions ressortent de ce que nous avons dit. Premièrement nous devons remercier l'Esprit Saint et nous réjouir de ce qu'il veut bien se donner à nous, et se donner à

1. *Act.*, II, 38.— 2. *Act.*, II, 4.— 3. *Act.*, VIII, 17.— 4. *Act.*, XIX, 6. — 5. *Luc.*, XXIV, 49 ; *Act.*, I, 8.

nous dans le sacrement. La confirmation marque que nous avons atteint l'âge de la majorité dans la vie spirituelle : elle nous émancipe, en quelque sorte. Notre éducation est achevée : nous commençons à vivre, au sens le plus élevé et le plus noble du mot, puisque nous commençons à agir et à combattre. Quelle n'est pas l'infinie sagesse de l'Esprit Saint, quelle n'est pas son infinie bonté ! Pour cette époque si importante de notre vie, il nous ménage des grâces particulières qui ont pour but non pas seulement de signifier la consommation de notre croissance spirituelle, mais encore de l'opérer réellement.

Deuxièmement, s'agit-il de nous préparer nous mêmes ou de disposer les autres à la réception de ce sacrement, faisons-le avec un soin jaloux. Tant d'intérêts sont en jeu ! C'est vraiment, pour chaque âme en particulier, la fête de la Pentecôte et cette fête ne se célèbre qu'une seule fois. Les apôtres nous offrent un excellent modèle de la manière dont nous devons nous préparer par la prière et par un ardent désir des grâces précieuses contenues dans ce sacrement. Formons-nous donc une idée haute de la confirmation, instruisons-nous soigneusement de tout ce qui la concerne, recevons-la avec un cœur pur et bien disposé.

Troisièmement, si nous avons eu déjà le bonheur de recevoir le sacrement de la confirmation, ne négligeons rien pour mettre ses grâces à profit. La réception du sacrement ne dure que quelques instants ; le caractère qu'il imprime est ineffaçable, les obligations qu'il impose sub-

sistent toujours. Or, nous l'avons vu, ce sacrement fait de nous les soldats de Jésus-Christ, il nous permet de vivre et d'agir non plus seulement pour nous, mais pour les autres, de travailler au bien commun, et, en particulier, de nous affectionner aux intérêts de l'Église, de prendre part à ses vicissitudes. « Si quelqu'un croit en moi, il sortira des flots d'eau vive de son cœur... Ce qu'il entendait de l'Esprit qu'ils devaient recevoir[1] », remarque l'évangéliste saint Jean. Ne serions-nous pas coupables d'ingratitude envers notre patrie terrestre, dans laquelle nous sommes nés et où nous avons grandi, si nous la frustrions du fruit de nos efforts et de nos talents, pour ne songer qu'à nous-mêmes ? Nous devons infiniment plus encore à l'Église, à la patrie de nos âmes. Par elle et grâce à elle nous avons reçu l'Esprit Saint, nous avons atteint l'âge de la maturité dans la vie spirituelle: soyons donc des hommes, de vaillants soldats du royaume de Dieu, sans cesse occupés à veiller par nos conseils, à venir en aide par notre action aux besoins de l'Église et du christianisme. N'ayons qu'une seule joie, la prospérité de l'Église ; qu'une seule douleur, les maux de l'Église ; qu'une seule passion, la passion de servir l'Église. Le désir de nous employer au bien de l'Église devrait être en nous comme une idée fixe : notre seul remords devrait être de ne travailler jamais assez au salut des hommes ; une seule crainte devrait nous angoisser : la crainte de quitter cette vie avant de

1. *Joann.*, VII, 38, 39.

nous être signalés au service de l'Église. Que les intérêts du royaume de Dieu seraient heureusement sauvegardés, si nous étions tous animés de cet esprit ! Mais hélas ! de tels hommes sont rares. Et, pourtant, cet esprit est l'un des effets du sacrement de la confirmation ! Réveillons en nous cet esprit de grâce ; il nous a été donné, il est en nous par le sacrement. Tous, si nous le voulons, nous pouvons beaucoup pour l'avantage commun de la sainte Église. Tous, nous pouvons prier ; tous, nous pouvons travailler et souffrir. Offrons prières, travaux et souffrances pour le bien de l'Église : nous aurons fait assez.

Mais nous ne sommes pas simplement les citoyens du royaume de Jésus-Christ : nous sommes aussi les soldats de ce royaume. Les États ont des armées permanentes dont le rôle est de combattre pour la patrie. Dans l'Église, tous ceux qui ont reçu la confirmation, font essentiellement partie de l'armée permanente. C'est là, nous l'avons vu, le sens, l'importance, l'effet du sacrement, de ses grâces, du caractère ineffaçable qu'il imprime dans l'âme. Nous sommes les soldats de l'Église jusqu'au fond du cœur ; nous sommes marqués du signe de notre chef Jésus-Christ ; notre rôle, notre vocation est de combattre pour les intérêts de Dieu et de l'Église, de les défendre contre les ennemis extérieurs, contre les persécuteurs. Un guerrier porte sur son cimier le blason ou les couleurs de son chef : ainsi le chrétien confirmé porte sur son front le signe de la croix que l'évêque y a

tracé avec le saint chrême ; il faut que tous sachent bien qu'ils ont affaire à un soldat du royaume de Jésus-Christ, qui ne rougit point de sa foi, mais qui est résolu à la confesser généreusement et à donner son sang et sa vie plutôt que de la trahir. D'après saint Paul, le parfait chrétien doit être armé comme un véritable soldat : la vérité doit être la ceinture de ses reins, la justice sa cuirasse, la foi son bouclier ; il doit prendre le casque du salut et l'épée spirituelle[1]. Telles sont les armes dont la confirmation nous revêt pour la lutte spirituelle ; ce sont les dons et les vertus de patience, de persévérance, d'intrépidité, de magnanimité, de courage ; c'est le don du martyre, ce sont toutes ces grâces qui ont tranformé tant d'hommes, malgré leur faiblesse, en glorieux témoins de la foi, qui ont donné à l'Église une gloire immortelle. C'est dans la confirmation que se recrute et se forme l'armée des saints confesseurs et des martyrs.

Si donc nous nous trouvons dans l'obligation de confesser la foi catholique, songeons que nous avons reçu le sacrement de la confirmation. Sans doute, le sceau ineffaçable qui nous marque pour le service de Jésus-Christ nous impose le devoir de défendre et de confesser la foi ; mais il nous donne aussi la force, parce que nous acquérons par là un droit particulier aux grâces actuelles qui nous permettent de satisfaire à l'obligation. Demandons ces grâces à l'Esprit Saint, et elles nous seront données. Quelle excuse

1. *Ephes.*, VI, 14, sq. x

aurions-nous donc à notre négligence ? Aucune. Rappelons-nous encore que, pour un soldat, rien n'est plus honteux que la crainte et la pusillanimité. Craindre, c'est être indigne du drapeau. De même, le signe de notre milice chrétienne deviendrait notre honte et notre condamnation, tandis qu'aux généreux et aux intrépides, il assure l'immortelle gloire d'être reconnus par Jésus-Christ devant son Père céleste et devant ses anges : « Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai et confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux[1] ». Cette confession est glorieuse pour nous ; elle nous sera plus avantageuse que toutes les distinctions que l'on peut mériter dans les armées de ce monde. Elle nous confère une noblesse éternelle.

Cette générosité, cette loyauté dans la confession de notre foi sont, aujourd'hui, d'autant plus importantes que la force et l'intrépidité au service de Dieu deviennent plus rares et qu'on les rencontre souvent, hélas ! là où elles n'ont que peu ou point de raison d'être. Il n'est pas de secte si ridicule, si méprisable qu'elle ne trouve des disciples déclarés. Pourquoi donc rougir de l'étendard de Jésus-Christ ? N'est-ce pas l'étendard le plus pur, le plus puissant, le plus digne de respect ? Une seule chose peut le déshonorer : la lâcheté des soldats qui le renient. Cette honte, ne l'infligeons jamais à notre drapeau ! C'est l'étendard du Sauveur et de la sainte Église.

1. *Matth.*, x, 32.

Donc, courage ! L'Esprit Saint est dans notre cœur ; par sa vertu, l'Église a lutté jusqu'ici, elle a triomphé des attaques de ses ennemis. La généreuse confession de notre foi est une victoire qui anime au combat l'armée entière des chrétiens : c'est la meilleure manière de nous montrer reconnaissants pour le don du sacrement de confirmation.

CHAPITRE XXI

Le très saint sacrement de l'autel

Le très saint sacrement de l'autel est au premier rang entre tous les sacrements, soit par sa nature, puisqu'il contient Jésus-Christ lui-même, soit par les admirables effets qu'il produit. Il est à la fois le but et le couronnement des autres sacrements. Il nous faut donc examiner quels sont ses rapports avec l'Esprit Saint. Ce rapport est double : 1° au point de vue de l'origine du sacrement et de son caractère général ; 2° au point de vue de ses effets.

I. — L'Eucharistie est essentiellement le Corps véritable et le Sang véritable de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire Jésus-Christ lui-même présent sous les espèces du pain et du vin, pour devenir notre sacrifice et notre nourriture. — L'Eucharistie est à la fois sacrifice et sacrement. Par l'acte du sacrifice, le sacrement est constitué et Jésus-Christ nous est rendu présent ; dans la communion, le sacrement nous est donné. Nous avons déjà parlé de l'Eucharistie en tant que sacrifice, à propos du sacerdoce de l'Église ; ici, nous l'étudions en tant que sacrement.

L'origine de l'Eucharistie et son caractère nous ramènent à l'Esprit Saint. Par son insti-

tution, l'Eucharistie nous vient de Jésus-Christ. L'Humanité sainte de l'Homme-Dieu est le principal instrument du sacrement, mais sa puissance divine, seule, a pu nous le donner : seule, une vertu divine peut accomplir les merveilles qui appartiennent à l'institution de l'Eucharistie. C'est Dieu qui institue le sacrement ; c'est Dieu, aussi, qui en a eu la pensée, qui l'a imaginé.

L'Eucharistie est avant tout, le sacrement de l'amour, de l'amour éternel, infini, qui veut, là, comme dans un foyer, tout concentrer, tout réunir, et nous donner le résumé et l'abrégé de toutes ses inventions, de toutes ses œuvres.

L'Eucharistie, c'est le plus noble amour de Dieu pour lui-même, en vue de se glorifier et par la révélation qu'il y fait de sa sagesse, de sa puissance, de sa bonté, et par les adorations et les hommages que lui rendent les hommes. L'Eucharistie est le sacrifice, le grand sacrifice, le sacrifice d'une valeur infinie qui rend à Dieu toute la gloire que Dieu mérite ; c'est le résumé, le complément et la confirmation du culte rendu à Dieu par le ciel et par la terre ; c'est le sacrifice sans cesse offert, qui fait de notre terre un temple vivant où, sur des milliers d'autels, le Fils unique, égal au Père, se présente à lui pour l'adorer et lui rendre hommage ; c'est un sacrifice si rempli de la gloire de Dieu, que Dieu lui-même y prend plaisir et y trouve son honneur[1]. Là, mieux que partout ailleurs, il atteint le but de la création tout entière.

1. *Malach.*, I, 11.

L'Eucharistie est aussi l'amour de l'Église. Quel honneur, quelle joie pour l'Église de jouir de la continuelle présence de l'Homme-Dieu, de posséder cette puissance sur le Corps véritable du Sauveur, qu'elle offre sur l'autel, qu'elle abrite dans ses tabernacles, qu'elle distribue à ses fidèles ! Quelle source de vie pour l'Église ! quelle garantie inébranlable de son unité ! Ne devient-elle pas en vérité la religion de Jésus-Christ présent en elle, l'Épouse de ce Sauveur, l'auguste prêtresse du monde ? Puisqu'elle possède le très saint sacrement elle n'a plus à envier ni l'Arche d'alliance du Testament Ancien, ni les heureux citoyens du ciel.

L'Eucharistie est, en outre, l'amour de Dieu pour chacun de nous en particulier. L'Eucharistie est pour Dieu le précieux moyen de se donner à nous substantiellement, de se faire lui-même l'instrument de la grâce, de venir à nous en personne. Quel amour n'y a-t-il pas de sa part à vouloir devenir lui-même l'aliment de la vie divine à laquelle nous naissons par le baptême ! à entrer en quelque sorte dans le courant de la vie qui nous conserve l'existence physique, afin de se rapprocher de nous, de pénétrer jusque dans notre cœur, de s'unir à nous de la manière la plus intime, de nous honorer par cette union, de nous consoler, de nous enrichir de tous les trésors de son amour et de se constituer lui-même le gage de notre éternelle béatitude ! Et cela, sans y être attiré par notre dignité ou notre préparation, sans se laisser rebuter par notre froideur, par l'abus que les hommes font de l'amour et de la confiance qu'il leur témoigne.

Son amour s'étend jusqu'à la création matérielle qu'il attire à lui, dont il fait une condition de son existence sacramentelle et que, dans son Corps, il élève à la plus haute perfection, jusqu'aux privilèges de la nature spirituelle. L'Eucharistie est donc une manière nouvelle de rattacher à Dieu la création matérielle.

Enfin, l'Homme-Dieu pouvait-il s'oublier lui-même et n'être pas l'un des objets de cet amour ? Ici, son Corps jouit d'une existence merveilleuse, plus merveilleuse à certains égards que celle qu'il possède dans le ciel ; par le très saint sacrement il est le glorieux instrument qui ne cesse de produire tout un monde admirable de grâce et de sainteté ; dans ce sacrement, il reçoit l'hommage, l'amour et l'adoration qu'il a mérités par sa cruelle Passion et par sa mort ignominieuse ; l'autel de nos églises compense, par ces honneurs, les souffrances et les hontes de la croix.

Le très saint sacrement de l'autel est donc la consommation et le couronnement de l'amour de Dieu ; il est la confirmation, le résumé, et en même temps l'extension de toutes les institutions de la miséricorde divine ; il est — si l'on veut nous permettre cette comparaison — le grand cadran solaire dont l'amour divin parcourt tous les degrés : sa pointe d'or atteint toutes les fins de la création ; il éclaire successivement toutes les créatures.

L'Eucharistie est l'œuvre magnifique de l'amour de Dieu. Or, l'Esprit Saint est Dieu ; comme Dieu, il a conçu son œuvre, il l'a résolue ; bien plus, c'est à lui que l'Eucharistie peut

être attribuée tout spécialement, puisqu'elle est l'œuvre de l'amour. Il suffit de songer aux noms que porte l'Esprit Saint, pour voir aussitôt le rapport qui existe entre lui et le très saint sacrement. Le Saint-Esprit est en Dieu la spiritualité et la sainteté, l'amour et le don : dans le très saint sacrement tout est esprit et vie[1], la matière elle-même y revêt des propriétés spirituelles ; ici réside le Saint par excellence, la source de toute sainteté dans l'Église ; ici, est l'Auteur de tous les dons, l'Amour dans toute sa tendresse. — Mais cette participation de l'Esprit Saint à l'existence du très saint sacrement, nous pouvons la constater d'une autre manière encore. Nous avons vu comment le Sauveur, dans les actes de l'Homme-Dieu, se laissa guider toujours par le Saint-Esprit, comment son âme obéit en toutes choses à l'influence de cet Esprit. Non seulement il accomplit ses miracles par la vertu de l'Esprit, mais les sentiments et les émotions de son cœur, dans la force ou dans la douceur, qu'il s'agisse de la charité, de la compassion ou d'un saint enthousiasme, suivent l'inspiration du Saint-Esprit[2]. Sans doute, il en fut de même pour l'institution et pour la première oblation de l'Eucharistie. Représentons-nous le Sauveur à la dernière Cène : il est animé d'une sainte ferveur, transporté d'un indicible amour pour Dieu et pour les hommes, éclairé d'une lumière toute céleste. Il va commencer en ce monde un nou-

1. *Joann.*, VI, 64.
2. *Luc.*, X, 21.

veau mode d'existence, d'une existence merveilleuse, qui ne finira jamais ; il voit, en esprit, les plans, les intentions que Dieu se propose dans ce sacrement ; il les voit dans toute leur clarté, dans toute leur beauté, dans toute l'étendue de leurs effets ; son regard découvre ce monde admirable de grâce, de sainteté, de consolation, d'hommages et de gloire dont, jusqu'à la fin des temps, le très saint sacrement sera le principe et pour Dieu et pour nous-mêmes. Comment ne point tressaillir d'allégresse à la vue de cette magnifique création ? La belle parole que l'Écriture Sainte met sur les lèvres du Sauveur, « J'ai souhaité avec ardeur de manger cette pâque avec vous avant de souffrir », n'est donc qu'une ardente aspiration, écho des puissantes émotions dont l'Esprit Saint agite le Cœur de l'Homme-Dieu. Oui, incontestablement une belle part revient au Saint-Esprit dans l'institution de l'Eucharistie. L'Église a donc raison de s'écrier, dans l'office de la Fête-Dieu : « Que votre Esprit est doux, ô Seigneur ! Pour révéler votre douceur à vos enfants, vous rassasiez leur faim en leur donnant du ciel un pain très suave ».

Et, maintenant encore, l'Esprit Saint continue son action par rapport à l'Eucharistie. Il a incliné et disposé le Cœur de l'Homme-Dieu à instituer ce sacrement : il incline, à présent, les cœurs des fidèles, il les dispose à l'Eucharistie. Il prépare notre cœur à la sainte Communion, d'abord par les autres sacrements, qui ne sont que des degrés destinés à nous conduire à l'Eucharistie, soit en nous rendant capables et dignes de la recevoir, soit en permettant qu'elle nous soit

donnée par la consécration. En outre, si la foi en cet auguste sacrement s'anime au cœur des fidèles, s'ils découvrent les admirables intentions que Dieu se propose dans l'Eucharistie, s'ils en apprécient les richesses et l'excellence, s'ils brûlent du saint désir de recevoir leur divin Sauveur, s'ils vont à l'hôte céleste de nos tabernacles avec humilité, avec une confiance filiale, avec amour, avec joie —n'est-ce pas l'effet de la grâce de l'Esprit Saint, n'est-ce pas la voix de l'Esprit Saint parlant à notre cœur pour nous attirer à l'Époux de nos âmes ? « L'Esprit et l'Épouse disent : Venez, Seigneur Jésus[1] ». L'Esprit Saint, qui est en nous, veut retourner à sa source, à celui de qui il procède. — Enfin, dans la vie de l'Église, combien d'institutions dont le Saint-Esprit est l'auteur et qui ont pour but de conserver ou de renouveler dans les âmes la piété pour le saint sacrement de l'autel : — nombreuses et touchantes dévotions envers l'Eucharistie, prières des Quarante-Heures, expositions solennelles, Adoration perpétuelle, et surtout la magnifique fête du *Corpus Christi* avec son octave ! C'est, par l'Esprit Saint, une continuelle union entre le tabernacle et notre âme, comme il a déjà, dans l'Église du Testament Ancien, multiplié les prophéties et les figures du mystère de l'Eucharistie. Le sacerdoce d'Aaron avec son temple, avec ses fêtes et ses sacrifices, la manne, l'agneau pascal, l'Arche d'alliance, l'arbre de vie, le sacrifice de Melchisédech —

1. *Apoc.*, XXII, 20.

par toutes ces choses l'Esprit Saint préparait le monde à l'auguste mystère de nos autels.

II. — Les effets de l'Eucharistie sont en rapport plus immédiat encore avec le Saint-Esprit. Dans l'acte qui nous donne l'Eucharistie, il n'y a pas une mission personnelle de l'Esprit Saint ; mais cette mission se retrouve dans les effets de la sainte communion. Quels sont ces effets ? C'est, en général, de conserver et d'augmenter en nous la grâce sanctifiante et la vie surnaturelle. Aucun sacrement ne va au même but aussi directement que la sainte communion. Le Sauveur lui-même appelle ce sacrement tout d'abord le sacrement de vie. « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi... il ne mourra point.[1] » De même que la grâce sanctifiante contient en germe tous les autres dons surnaturels, ainsi ce sacrement produit les effets de tous les autres sacrements, parce qu'il en est le but et le couronnement. Cette plénitude des effets produits par l'Eucharistie nous est, en outre, indiquée par les espèces ou apparences du sacrement : c'est le pain, c'est le vin, symboles de la vie et de la force. Comme la nourriture matérielle entretient et développe la vie physique, ainsi l'Eucharistie entretient la vie surnaturelle de l'âme ; elle la répare, la conserve, la développe, elle lui assure la fécondité, elle en est le sceau. La communion est l'union la plus intime avec Jésus-Christ ; union non pas seulement morale, mais physique, tangible, qui ne le cède qu'à l'éternelle béatitude.

1. *Joann.*, VI, 57, sq.

Les effets produits par cette union doivent donc être singulièrement grands. Quelles merveilles opérées en sainte Madeleine, en saint Thomas, en saint Pierre, en tant de malades, de morts, de pécheurs, par la seule présence du Sauveur, par le simple contact de son Humanité sainte ! Certes il y a là assez de vertu pour renouveler et réparer toutes les forces, pour donner à la vie spirituelle un admirable épanouissement ! Les autres sacrements sont comme les ruisseaux de la grâce : l'Eucharistie en est la source. Or, nous le savons : partout où il y a production ou accroissement de la vie de la grâce, il y a mission de l'Esprit Saint.

Ce ne sont là, cependant, que des effets généraux de la sainte communion ; il en est d'autres plus particuliers, exclusivement propres à l'Eucharistie. Le premier de ces effets est d'augmenter en nous l'amour pour l'Homme-Dieu, précisément parce que la sainte communion nous unit intimement au Sauveur, et que l'union et l'intimité produisent toujours l'amour. En outre, dans l'Eucharistie, tout nous révèle si manifestement l'immense amour de Dieu pour les hommes, qu'il faut être aveugle et insensible pour ne pas être entraîné à répondre à l'amour par l'amour. — Un second effet, est la joie : joie, satisfaction, plaisir, tels sont toujours les effets de l'amour ; et, ici, ces effets sont exprimés d'une manière sensible par la manducation et par le festin tout intime auquel le Sauveur nous convie pour nous témoigner son amitié et pour s'unir étroitement

à nous. Cette joie est tantôt une paix douce et profonde qui s'établit dans le fond de l'âme, qui n'a rien que de spirituel ; tantôt un sentiment de satisfaction, une conviction de notre dignité, qui dépassent infiniment tous les plaisirs et tous les charmes du monde, parce que nous comprenons quel honneur nous est fait, quels témoignages d'amour nous sont donnés, comment nous possédons un bien meilleur que tout ce que le monde peut nous offrir. Parfois c'est le calme dans les dangers, la résignation dans les sacrifices, l'ardent désir de faire le bien et de plaire au Sauveur, un indomptable courage, la généreuse ambition de souffrir dont les saints martyrs nous offrent si souvent l'exemple. Avant de paraître devant leurs juges, ils demandaient la force au banquet sacré, et, selon la belle expression de saint Jean Chrysostome, ils descendaient dans l'arène, terribles comme des lions, redoutables au démon et au monde. Avec raison, certes : ils portaient dans leur cœur toute la force de l'Église militante.

Le très saint sacrement imprime un cachet spécial non seulement à chaque âme en particulier, mais à l'Église tout entière ; il lui donne ce que nous appellerions volontiers la teinte eucharistique. On trouve dans l'Église catholique une beauté qui ne se rencontre nulle part ailleurs. C'est une sorte d'élan généreux — nous allions dire un transport de charité — un dévouement sans bornes qui se révèle surtout dans la plénitude de la charité chrétienne, dans la virgi-

nité, dans la pratique des conseils évangéliques et dans le martyre[1]. Cette beauté unique et incomparable de l'Église catholique est à la fois le fruit et la fleur de l'Eucharistie, le mystère de l'amour. Une communion dédommage de toutes les espérances et adoucit tous les sacrifices. Peu à peu la sainte communion opère l'union intime et la conformité avec Jésus-Christ : elle nous amène à vivre de Jésus-Christ et en Jésus-Christ, ainsi que le Sauveur l'a dit : « Comme mon Père, qui m'a envoyé, est vivant, et que je vis par mon Père : de même celui qui me mange vivra aussi par moi[2] ». Comme je tiens de mon Père une vie divine, et que j'ai communiqué cette vie à mon Humanité sainte, de même celui qui reçoit mon Humanité sainte, dans le sacrement, participera à ma vie divine. Mes pensées, mes volontés, mes sentiments deviendront ses pensées, ses volontés, ses sentiments ; mes vues, mes jugements, mes actes, mes intentions deviendront ses vues. ses jugements, ses actes, ses intentions. N'est-ce pas de cette vie que saint Paul a dit : « Je ne vis plus, mais Jésus-Christ vit en moi[3] ». Est-il rien de plus beau, de plus sublime ?

Amour, joie, paix, courage — voilà les effets particuliers de la sainte communion — c'est donc, par la réception de l'Eucharistie, la mission du Saint-Esprit — et quelle mission ! — qui s'accomplit dans le cœur du chrétien. Tous ces effets sont les fruits de l'Esprit Saint.

1. *Oswald., Die heiligen Sacramente*, tom. I, 4e p., 2e sect. — 2. *Joann.*, IV, 58. — 3. *Galat.*, II, 20.

Une conclusion s'impose, qui répond fort bien à ce que nous venons de méditer : il faut recevoir souvent et avec ferveur le Sauveur dans la sainte communion, afin de recueillir ces fruits et de participer à l'Esprit Saint. La sainte communion est le moyen le plus précieux et le plus excellent d'arriver à cette participation. De même qu'au jour de la Pentecôte, le Sauveur fait descendre de son Cœur l'Esprit Saint sur l'Église, ainsi il le donne à chacun de nous par la sainte communion, qui est pour nous une sorte de Pentecôte. Il nous baptise dans l'Esprit Saint et dans le feu de son amour.

Pour établir dans notre cœur et pour y confirmer le règne du Saint-Esprit, le règne de la grâce, de la charité et de la joie, il n'est pas de meilleur moyen que de communier fréquemment et saintement.

Remercions aussi l'Esprit Saint pour la part qu'il prend aux effets de l'Eucharistie et pour les biens innombrables qu'il nous y dispense.

Et si nous nous sentons poussés à recevoir fréquemment la sainte communion, n'oublions pas que c'est l'Esprit Saint qui nous anime et qui nous attire. Il a préparé les âmes à l'avènement du Sauveur ; il les prépare maintenant à recevoir ce même Sauveur dans l'Eucharistie. Prions-le donc de se charger lui-même de notre préparation, de répandre en notre cœur un rayon de sa lumière, de sa ferveur, de son amour, afin que le Sauveur retrouve en notre âme quelque chose de la beauté, de la douceur, et des charmes de sa demeure au sein de la divinité. Surtout, conju-

rons l'Esprit Saint de nous accorder cette grande grâce, que nous puissions, à l'heure de la mort, recevoir le saint Viatique[1].

---

1. Nous n'étudierons pas, ici, les autres sacrements. Il est question de l'Ordre dans les chapitres XIV et XVII ; du Mariage dans les chapitres XI, et XXXIX. Quant à l'Extrême-onction, en tant qu'elle remet les péchés, elle n'est qu'une extension, un complément de la Pénitence ; en tant qu'elle apporte le soulagement et la guérison du corps, nous en avons dit un mot dans le chapitre XI ; en tant qu'elle est un remède et un secours pour les faiblesses et les infirmités de l'âme, elle rentre dans la *force*, dont il sera parlé plus loin (chapitre XXXII).

CHAPITRE XXII

Les dons spirituels

Avant de terminer l'explication des rapports qui existent entre le Saint-Esprit et l'Église, disons quelques mots des dons spirituels qu'on appelle aussi grâces gratuites, grâces *gratis datæ*. Ces dons sont le complément des moyens mis à la disposition de l'Église en vue de sa fin, qui est le salut du monde. Voyons donc : 1° la nature de ces dons ; 2° leur nombre ; 3° leurs rapports avec l'Esprit Saint.

I. — Qu'entendons-nous par ces dons ? Les dons sont une force, une activité surnaturelle donnée à l'Église pour l'utilité spirituelle du prochain et non pour la sanctification personnelle de celui qui possède ces dons. Par conséquent ce sont de véritables grâces, c'est-à-dire des dons surnaturels, parce que, étant une pure faveur, une pure condescendance de Dieu, on ne peut ni les acquérir ni les mériter par des moyens naturels, et parce qu'ils ont pour but une action surnaturellle. Sous ce rapport, ils ne se distinguent ni de la grâce sanctifiante ni des autres grâces qui l'accompagnent. Mais la différence est premièrement dans le but prochain. Les dons spirituels n'ont point pour but la sanctifi-

cation ou la perfection de ceux qui les reçoivent, et qui, en les recevant, ne deviennent ni plus vertueux, ni plus saints, ni plus agréables à Dieu : ils ont pour fin l'utilité du prochain et de l'Église tout entière. Saint Paul définit ainsi leur but : « Les dons de l'Esprit qui se font connaître au dehors, sont donnés à chacun pour l'utilité (de l'Église)[1]. Celui qui prophétise parle aux hommes pour les édifier, les exhorter et les consoler[2] ». Et c'est d'après cette utilité plus ou moins grande que l'Apôtre établit l'excellence de ces dons[3].

De là, une autre différence : les pécheurs non moins que les justes peuvent recevoir ces dons et en exercer les actes, tandis que la grâce sanctifiante et les vertus constituent la sainteté et la perfection spirituelle de ceux qui les possèdent. — Il s'ensuit, en outre, que la grâce sanctificante est un bien d'un ordre plus excellent parce que sa possession nous unit immédiatement à Dieu par la charité, alors que les dons spirituels — les grâces *gratis datæ* — ne conduisent à Dieu que d'une manière indirecte, en préparant la voie à cette union par la grâce. Après avoir expliqué la nature et le but de ces dons, saint Paul ajoute : « Je vais vous montrer une voie beaucoup plus excellente. Ayez plus d'empressement pour les dons les meilleurs[4] » ; et, alors, il commence l'éloge des vertus théologales, et surtout, de la charité. Aux disciples

1. I *Cor.*, XII, 7. — 2. I *Cor.*, XIV, 3. — 3. I *Cor.*, XIV. — 4. I *Cor.*, XII, 31.

qui, revenant de leur première mission apostolique, se réjouissaient d'avoir opéré les actes des dons spirituels, le Sauveur répond que le véritable bonheur et la véritable grandeur ne consistent pas dans ces dons, mais dans la possession du salut éternel et, par conséquent, de tout ce qui conduit infailliblement au salut[1]. Plus d'une fois, la Sainte Écriture nous montre des pécheurs favorisés de cette sorte de grâces : par exemple, Caïphe[2], Balaam[3], Pharaon[4], Nabuchodonosor, Balthasar[5]. Le Sauveur n'affirme-t-il point que plusieurs lui diront : « N'avons nous pas prophétisé, chassé les démons et fait des miracles en votre nom ? » et qu'il leur répondra : « Je ne vous connais pas[6] ». — Enfin, ces dons et la grâce sanctifiante diffèrent encore sous un autre rapport : entre la grâce sanctifiante et les divers autres dons qui l'accompagnent, il y a un lien naturel qu'on ne retrouve pas dans les grâces *gratis datæ*. Sans doute, ces dernières se rapportent toutes à un but commun : l'utilité du prochain et de l'Église ; mais, en elles-mêmes, dans leur nature, elles sont trop diverses pour qu'il existe entre elles une rigoureuse dépendance : on peut posséder l'une, sans avoir les autres.

II. — Voilà ce qu'on peut dire des dons spirituels en général. Voyons maintenant leur nombre. En prenant le mot dans une large acception, on peut ranger parmi ces dons le caractère

1. *Luc.*, x, 20. — 2. *Joann.*, xi, 51.— 3. *Num.*, xxii, sq. — 4. *Gen.*, xli, 1.— 5. *Dan.*, ii, 28 ; iv,2, sq. ; v, 5.— 6. *Matth.*, vii, 22, 23.

sacerdotal qui n'est point, comme le caractère imprimé par le baptême et par la confirmation, pour l'avantage personnel de celui qui le reçoit, mais pour le bien de l'Église et du ministère ecclésiastique. On peut y ranger encore le pouvoir des clefs, parce qu'il a exclusivement pour but le bien du prochain et celui de l'Église tout entière. Mais, ici, nous examinons les dons spirituels au sens strict du mot, tels qu'il sont mentionnés dans la Sainte Écriture et en tant qu'ils constituent les actes non pas d'un ministère ordinaire, mais d'un ministère extraordinaire. Déjà, dans l'Ancien Testament, nous les trouvons énumérés. Saint Paul les expose plus en détail[1] ; il en compte huit ou neuf : la prophétie, le discernement des esprits, le don des miracles, le don des langues, le don de parler avec une haute sagesse et avec science, le don d'interprétation, le don d'inspiration pour composer un cantique ou un psaume, le don de la foi, le don d'assister ses frères et d'exercer le gouvernement (ecclésiastique). Ces grâces, le Sauveur les avait promises à l'Église, d'une manière générale « : Celui qui croit en moi fera lui-même les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes encore[2] ». En particulier, il avait donné aux apôtres le pouvoir de guérir les malades, de ressusciter les morts, de chasser les démons[3] ; et ces dons devaient continuer à subsister dans l'Église : « Ces miracles accompagneront ceux qui auront cru ; en mon nom...

1. I *Cor.*, XII, 7, 8, 9, 10, 28 ; XIV, 22, 23. Voir *Rom.*, XII, 6, 7, 8. — 2. *Joann.*, XIV, 12. — 3. *Matth.*, X, 8.

ils parleront de nouvelles langues, ils prendront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal[1] ». Tous ces dons — nous l'avons dit — ont pour but l'utilité et le bien du prochain et de l'Église.

Voici dans quel ordre ils vont respectivement à ce but. Par rapport au secours qu'on y trouve pour la vie intérieure, nous avons : le don de parler avec sagesse et science, le don de la foi, la guérison des malades, le don des miracles, la prophétie, le discernement des esprits, l'inspiration pour composer un cantique ou un psaume[2], le don des langues et l'interprétation. Et, de fait, le don de parler avec sagesse et science sert à éclairer l'intelligence, afin de prêcher la foi ; le don des miracles, la guérison des malades et le don de la foi servent à confirmer la prédication des vérités révélées. En vue de fortifier la volonté, nous avons, pour les fidèles, la prophétie, le discernement des esprits, le don des cantiques ou psaumes ; et pour les infidèles, le don des langues et le don d'interprétation. Le don d'assister ses frères[3] et celui de gouverner se rapportent à la vie extérieure de l'Église et des fidèles[4]. Disons un mot de chacun de ces dons en particulier.

D'après saint Paul, la prophétie est le don surnaturel, permanent, de parler au prochain pour l'édifier, l'exhorter et le consoler. On comprend sous ce nom la connaissance entière et

1. *Marc.*, XVI 17 ; *Luc.*, IX, 1 ; XI, 19. — 2. I *Cor.*, XIV, 26.
3. *Cf. Rom.*, XII, 7, 8. ; I *Cor.*, XIV, 3. — 4. I *Cor.*, XIV, 3, 22, 24, 25 ; *Act.*, XI, 27, sq ; XXI, 4, sq. ; 8, sq.

surnaturelle, la prédiction des choses futures qui ne peuvent être connues que par une communication divine[1]. Le discernement des esprits, dont parle saint Paul, semble se rapporter tout d'abord à la prophétie[2], puis à l'origine divine de la doctrine annoncée[3]. Il peut donc fort bien avoir été toujours uni à la prophétie[4].

Le don de la foi des miracles, celui des guérisons et celui des miracles, appartiennent à la même catégorie[5]. Par le premier on entend — et avec raison — un degré spécial de confiance et d'assurance, nécessaire à l'accomplissement des miracles[6]. — Le don des guérisons et le don des miracles reviennent au même, en tant que la guérison doit toujours être surnaturelle et miraculeuse. Ils diffèrent l'un de l'autre simplement en ceci : la guérison est un miracle qui a pour objet le corps de l'homme, tandis que le miracle en général a un domaine plus étendu. A ce don il faut rapporter le pouvoir de chasser les démons et le pouvoir de ressusciter les morts. Ces dons contribuent tout particulièrement à entourer de prestige celui qui en est favorisé, à lui gagner la foi et la confiance, parce que Dieu met sa toute-puissance à sa disposition et se révèle par son entremise. Plusieurs — les apôtres, par exemple — semblent avoir possédé ce don non pas d'une manière transitoire, mais d'une façon

1. I *Cor.*, XIV, 29 ; I *Thessal.*, V, 21. — 2. I *Cor.*, XIV, 37. — 3. I *Cor.*, XIV, 24, 25. — 4. D'après le P. Cornély. [*S. J. Cursus Script. sacr.*, Comment. in I Epist. S. Pauli ad Corinthios, p. 363, sq. ; p. 410, sq. — 5. I *Cor.*, XII, 9. — 6. *Matth.*, XVII, 20 ; *Luc.*, XVII, 5.

permanente, en tant du moins qu'ils pouvaient toujours en exercer les actes, sur l'inspiration du Saint-Esprit. On interprète en ce sens les paroles du Sauveur rappelées plus haut[1]. Moïse paraît avoir joui du même privilège lorsqu'il tira les Hébreux de la servitude de l'Égypte[2]. Pour les premiers hérauts de la foi et dans les vocations extraordinaires, la possession de ce don est de toute convenance et presque indispensable. Quand la foi a été implantée dans les âmes, l'exercice de ce don n'a plus la même nécessité.

Le don des langues consistait en ceci, qu'au grand étonnement des infidèles saisis d'admiration, les fidèles priaient et louaient Dieu dans les langues les plus diverses, en sorte qu'eux-mêmes ne comprenaient point ce qu'ils disaient, à moins de posséder en même temps le don d'interprétation[3].

Parler avec sagesse et science, c'est le don d'enseigner les mystères de la foi avec clarté, avec force et solidité. Il consiste en un secours divin qui permet au prédicateur de la foi de parler à ses auditeurs de manière à ce que leur intelligence soit efficacement éclairée. Cela se fait par la science et par la sagesse : par la science, quand les vérités ordinaires de la foi sont proposées à chacun avec force et avec efficacité[4] ; par la sagesse, quand les mystères les plus

1. *Matth.*, x, 8, ; *Luc.*, ix, 1 ; x, 19 ; *Act.*, iii, 6. — 2. Exod., iv, 21. — 3. I *Cor.*, xiv, 1-25. — 4. Cf *Hebr.*, vi, 1, sq.

profonds et les plus sublimes sont enseignés conformément à cette sublimité même[1]

Le don d'interprétation est, d'après saint Paul, le pouvoir surnaturel d'expliquer ce qui a été exposé par le don des langues[2].

Enfin, par le don « d'assister les frères » saint Paul comprend probablement le soin des pauvres et, par le talent « de gouverner », l'habileté à administrer les biens temporels de l'Église.

III. — Or, quel est l'auteur de ces dons ? Le Saint-Esprit. C'est à lui qu'ils sont tout spécialement attribués. Dans les méditations précédentes nous avons vu que l'Écriture Sainte rapporte au Saint-Esprit les miracles et les prophéties : les Actes des apôtres le disent expressément quand il s'agit de l'exercice de ces dons. Ainsi, à propos des miracles accomplis le jour de la Pentecôte, il est écrit : « Ils furent tous remplis de l'Esprit Saint et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnait de parler[3] ». Mais c'est surtout saint Paul qui, dans sa première Épître aux Corinthiens, nous enseigne plus explicitement la nature de ces dons, leur origine, leur usage. Il semble ne pouvoir jamais assez répéter qu'ils viennent du Saint-Esprit, et tous ensemble et chacun d'eux en particulier. « Il y a diversité de dons spirituels, mais il n'y a qu'un même Esprit » ; et « un seul et même Esprit opère ces choses, distribuant à chacun ses dons, selon qu'il lui plaît »[4]. C'est précisément à cause de leur

1. Cf I *Cor.*, II, sq. ; *Hebr.*, V, 11, sq. Voir les dons de science et de sagesse, chap. 29 et 30. — 2. I *Cor.*, XIV, 5, 13, 28. — 4. *Act.*, II, 4 ; X, 45 ; XI, 28 ; XIX, 6. — 5. I *Cor.*, XII, 4 et 11.

origine qu'on les appelle les dons spirituels ou les dons de l'Esprit. Le Saint-Esprit est le principe de toutes les grâces, de toutes les œuvres par lesquelles Dieu témoigne son amour, en dehors de lui, mais de celles-là surtout qui, par leur nature, en partie du moins, sont si évidemment surnaturelles et constituent si bien de purs miracles que, même comparées à la grâce sanctifiante, elles se distinguent et apparaissent comme la preuve éclatante d'une bienveillance extrême, parce qu'elles sont, à proprement parler, l'attestation et le privilège du grand prêtre Notre Seigneur Jésus-Christ. Elles accompagnent la consécration sacerdotale comme une riche dot qui contribue grandement à confirmer le magistère et le sacerdoce et à promouvoir le bien commun, parce que l'exercice de ces dons dispose le cœur des auditeurs à recevoir volontiers les vérités révélées, soit en manifestant une puissance supérieure dans les hérauts de la foi, soit en devenant une source de bienfaits et dans l'ordre physique et dans l'ordre spirituel. Ces dons constituaient ainsi pour l'Église de précieux moyens d'action ; et comment, dès lors, ne dépendraient-ils pas de la conduite et de la direction de l'Esprit Saint, puisque cet Esprit est le Maître, l'âme même de toute vie dans l'Église ?

Quelle n'a pas été l'efficacité de ces dons pour le bien de l'Église et pour sa propagation ! Nous le voyons à propos de Simon le Magicien, à propos des Gentils et des Juifs : ils sont saisis d'admiration à la vue de ces merveilles[1]. C'est

1. *Act.*, II, 7 ; VIII, 19 ; XIV, 10.

principalement à de tels dons que l'Église doit sa rapide propagation dans les premiers siècles de son histoire. Ils sont la preuve incontestable de sa vivante union avec le Saint-Esprit ; ils sont le bienfaisant témoignage de sa vérité et de sa divinité. Seule, l'Église catholique peut se glorifier de les posséder : dans les autres communautés chrétiennes, ils disparaissent dès que ces communautés se séparent de la véritable Église. Chez nous, ils n'ont jamais cesser d'agir. Les uns demeurent d'une application continuelle, par exemple le pouvoir de chasser les démons, le don de guérir les maladies, le don de prophétie, le don de parler avec sagesse et science ; les autres — comme le don des miracles — se révèlent de temps en temps : c'est une clarté soudaine qui jaillit du cœur de l'Église où Dieu réside, et qui vient attester que cette Église est toujours telle qu'elle a été aux âges apostoliques. Entre l'Église d'aujourd'hui et l'Église d'autrefois, la différence n'est pas que celle-ci a possédé les dons spirituels, tandis que celle-là en est privée ; la différence est que l'usage de ces dons était autrefois plus fréquent, presque général. Il y en a d'excellentes raisons. Dans les premiers temps il fallait que le christianisme pénétrât de force, pour ainsi dire, parce que Satan tenait sous son empire le monde presque tout entier ; aujourd'hui, au contraire, l'Église est partout répandue; les apôtres envoyés par l'Esprit Saint étaient, au point de vue naturel, faibles, pauvres, ignorants et sans crédit : il fallait donc les armer de dons surnaturels merveilleux ; il n'y avait alors

ni œuvres ni institutions organisées en vue de propager la foi et de former les fidèles ; aujourd'hui tous ces moyens existent grâce à la science, aux écoles et à l'expérience de l'Église. Bien des choses dans lesquelles intervenait autrefois l'exercice des dons spirituels, font maintenant partie de l'activité ordinaire de l'Église qui les accomplit sans bruit et sans éclat. Dans les temps apostoliques le feu de l'Esprit Saint brillait visiblement à tous les degrés de la hiérarchie ; il pénétrait visiblement le corps tout entier de l'Église et l'animait : ne fallait-il pas que l'Église attirât les regards, et les contraignît de se tourner vers elle, jusqu'à ce que, grâce à un progrès constant, à un accroissement continuel, elle devînt visible par elle-même et que, sans rien perdre de ses premiers privilèges, elle pût trouver un autre témoignage de sa divinité, dans la propagation même et dans la conservation de la foi ?

CHAPITRE XXIII

Le chrétien. — La grâce sanctifiante.

L'Église est le magnifique royaume de l'Esprit Saint sur la terre. En elle, jusqu'ici, nous avons considéré les membres principaux, le gouvernement. Mais, dans ce royaume, il faut aussi des sujets, des citoyens. Les puissantes forces vitales que l'Esprit Saint a déposées dans l'Église, doivent agir et produire des fruits ; Jésus-Christ, le Chef invisible de l'Église, doit avoir des frères qui partagent son excellence. Quel est donc le citoyen, l'enfant de l'Église ? C'est le chrétien. Le chrétien est, lui aussi, une création de l'Esprit Saint. Pour nous en convaincre, nous examinerons : 1° ce que c'est que le chrétien ; 2° à qui le chrétien doit tout ce qu'il est ; 3° quelles conclusions s'imposent à nous.

I. — Qu'est-ce que le chrétien ? Sa condition suppose essentiellement un état et un caractère surnaturels. Le chrétien, dans toute la plénitude du sens attaché à ce nom, est un être surnaturel, par conséquent un être bien supérieur à ce que les sens nous montrent extérieurement en lui, bien supérieur à tout ce qu'il a ou peut avoir en vertu de sa condition naturelle, même dans les circonstances les plus heureuses. Ses qualités

physiques, les qualités de l'esprit et du caractère font de lui simplement un homme : seul, le surnaturel fait de lui un chrétien. — Qu'est-ce donc que le surnaturel ? Au sens propre et rigoureux du mot, le surnaturel est une chose en dehors et au-dessus de la nature créée, qui n'appartient pas à son essence, qui ne peut en aucune façon en être la conséquence : c'est donc une chose qui dépasse absolument son pouvoir, ses aspirations, ses nécessités. Cela est vrai, tout d'abord, de la vision béatifique et de tout ce qui rend l'homme capable de cette vision, qui est sa fin céleste. Cette fin dépasse tellement la nature, que nous ne pouvons même en avoir l'idée ; l'Écriture Sainte nous le dit : « L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment[1] ». Qui peut concevoir la vie de Dieu ? comment concevoir que cette vie, qui est la sienne, Dieu veut nous la communiquer et nous combler des richesses de sa nature ? Or, les moyens d'arriver à cette fin et de nous y préparer, doivent être en rapport avec la fin elle-même ; en d'autres termes, ces moyens doivent être surnaturels. Donc, pour atteindre une fin surnaturelle, il est nécessaire que nous ayons, dès ici-bas, une existence surnaturelle, une vie surnaturelle, des forces surnaturelles. — L'être du chrétien est donc une élévation à un état surnaturel, à un but surnaturel, à une aptitude surnaturelle, à une force surnaturelle, à une vie

1. I *Cor.*, II, 9.

enfin toute nouvelle, analogue sans doute à la vie naturelle, mais essentiellement différente. Cette analogie et cette différence consistent en ceci, que notre nature conserve ses facultés, ses propriétés, son organisation tout entière, mais qu'elle reçoit de nouvelles forces et des propriétés nouvelles qui la rendent capable d'une vie divine. Dans notre âme, la spiritualité est en quelque sorte la substance ou le fondement de tous les autres attributs ; de la spiritualité viennent et l'intelligence et la volonté, et de ces deux attributs principaux découle tout un ensemble de propriétés ou de facultés, qui prêtent leur secours à l'activité de l'intelligence et de la volonté. Voilà l'organisation naturelle de notre âme : l'organisation surnaturelle est dans une parfaite harmonie avec cette disposition. Dans la substance de l'âme, dans la spiritualité, s'implante la spiritualité surnaturelle de l'âme : elle se nomme la grâce sanctifiante ; l'intelligence et la volonté reçoivent le secours surnaturel de la foi, de l'espérance, de la charité et de toutes les autres vertus surnaturelles, en sorte qu'à chaque vertu naturelle correspond une vertu surnaturelle. Posséder cette organisation surnaturelle et exercer les actes de ces facultés surnaturelles, c'est là précisément ce qui constitue l'état surnaturel, la vie surnaturelle et l'être du chrétien. Aujourd'hui nous nous occupons uniquement du fondement de cette vie surnaturelle, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante, pour examiner ce qu'elle est dans sa nature et dans ses effets.

Qu'entendons-nous par la grâce sanctifiante ?

La grâce, au sens strict du mot, est un don surnaturel, par conséquent un don que Dieu nous accorde pour nous permettre d'atteindre notre fin surnaturelle. La grâce sanctifiante est, tout d'abord, l'un de ces dons surnaturels. — Pour la définir plus en détail, nous dirons : la grâce sanctifiante est une qualité spirituelle, surnaturelle, conférée à notre âme à laquelle elle adhère : c'est en quelque sorte une lumière, une clarté qui rend notre âme belle, éclatante, surnaturellement spirituelle, semblable à Dieu et agréable à ses yeux. Ce n'est donc pas seulement quelque chose d'extérieur à l'âme, le bon plaisir de Dieu, la faveur dont nous jouissons auprès de lui : c'est une qualité actuelle, physique qui réside dans notre âme et qui nous rend agréables à Dieu. Ce n'est point non plus l'âme elle-même, mais une qualité de l'âme, une qualité qui peut lui être ravie sans que l'âme cesse d'exister et de vivre dans l'ordre naturel. — Enfin, d'après une opinion très fondée des théologiens, la grâce sanctificante est dans l'âme, non pas une force en vue de l'action, comme la foi et la charité, mais le principe même et le fondement de toutes les forces surnaturelles. Elle n'est pas attachée immédiatement à l'intelligence ou à la volonté, mais à la substance de l'âme ; sa spiritualité élève l'âme à un état surnaturel, à une existence surnaturelle ; elle l'ennoblit et la divinise au plus intime d'elle-même en lui donnant une spiritualité surnaturelle telle que Dieu lui-même la possède. Sans être active par elle-même, elle devient le principe, le fondement permanent de toute

activité surnaturelle ; voilà pourquoi la Sainte Écriture nous la représente toujours comme une chose stable en nous, comme la demeure[1] et l'habitation de Dieu en notre âme[2]. On le voit : ce que Dieu fait, il le fait dans la vérité, à fond, dans la perfection. Par la grâce sanctifiante, il fait une chose surnaturelle : il nous élève, il nous sanctifie, il nous divinise non pas seulement dans nos actes, mais dans le fond le plus intime de notre âme et de notre être .

Quels sont en nous les effets de la grâce sanctifiante ? D'abord, elle nous communique une vie supérieure, une vie surnaturelle, une vie toute divine ; aussi l'Écriture Sainte nomme-t-elle la communication de la grâce sanctifiante, une naissance nouvelle, une seconde naissance, une régénération par laquelle Dieu nous donne la vie[3]. Par notre naissance à la vie physique, nous devenons hommes, nous avons la vie naturelle ; par cette deuxième naissance, par cette naissance spirituelle nous sommes chrétiens, nous devenons des hommes surnaturels, et nous recevons une vie surnaturelle, divine. Celui donc qui ne possède pas la grâce sanctifiante, est mort par rapport à l'ordre surnaturel, il n'a que le nom et l'apparence de la vie[4].

De là un second effet de la grâce sanctifiante : la filiation divine. Précisément parce que, par la communication de la grâce sanctifiante, nous naissons de Dieu, nous devenons aussi les enfants

1. *Joann.*, XIV, 23. — 2. I *Cor.*, III, 16. — 3. *Joann.*, II, 3 ; *Jac.*, I, 18 ; I *Petr.*, I, 23. — 4. *Apoc.*, III, 1.

de Dieu. La filiation suppose la ressemblance et la participation à une même nature. Nous sommes les enfants de nos parents, parce qu'ils nous ont donné la nature humaine et que nous leur sommes unis aussi par les liens du sang. Par la grâce sanctifiante il se produit quelque chose d'analogue entre Dieu et nous. Notre filiation ne repose pas simplement sur une adoption extrinsèque ; elle a pour principe une chose physique et réelle qui nous est donnée et qui est en nous-mêmes. C'est la grâce sanctifiante : elle est réellement en nous, comme nous l'avons vu ; c'est elle qui constitue notre ressemblance surnaturelle avec Dieu, c'est elle qui fait que nous sommes de sang divin, de nature divine. Voilà pourquoi saint Jean nous dit : « Considérez quel amour le Père nous a tèmoigné, de vouloir que nous soyons appelés, et que nous soyons en effet enfants de Dieu[1] ». « Il leur a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu[2] ». Il appelle la grâce sanctifiante : « la semence de Dieu en nous[3] ». Saint Paul écrit : « Dieu nous a prédestinés par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ, afin que la louange et la gloire en soient données à sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé[4] ». Il nomme le Sauveur, « le premier né entre plusieurs frères[5] ». Saint Pierre exprime ce mystère avec plus d'énergie encore : « Dieu nous a communiqué des grâces grandes et précieuses,

1. I *Joann.*, III, 1. — 2. *Joann.*, I, 12. — 3. I *Joann.*, III,9. — 4. *Ephes.*, I, 5, 6. — 5. *Rom.*, VIII, 29.

pour nous rendre participants de la nature divine[1] », par la grâce sanctifiante. A l'exemple du Sauveur nous disons à Dieu : « Notre Père ». Nous sommes donc les enfants de Dieu en un sens tout autre et bien plus réel que les enfants adoptifs ne sont les enfants des parents qui les adoptent. Leur adoption, en effet, n'est pas en eux une chose intrinsèque, mais une simple relation extrinsèque, au lieu que la filiation divine, établie par la grâce sanctifiante. communique réellement à notre âme une propriété qui constitue en nous l'image, la ressemblance, la participation de la nature et de la vie divine. Notre adoption, pourtant, se distingue de la filiation de Jésus-Christ. Jésus-Christ est le Fils véritable du Père, le Fils unique, qui, de toute éternité, reçoit du Père une seule et même nature divine ; quant à nous, nous n'avions d'abord que la nature humaine, et nous avons été élevés ensuite à la participation de la nature divine, non point que cette nature nous soit communiquée en elle-même, mais par une imitation créée, dans la grâce sanctifiante. De même encore, cette adoption divine diffère de la filiation naturelle des hommes, qui ne consiste pas seulement dans une ressemblance de nature, mais dans l'identité de la nature communiquée aux enfants par les parents. A ce point de vue, la filiation naturelle présente une réalité plus grande ; mais la grâce sanctifiante l'emporte de beaucoup sous le rapport de l'excellence et de la sublimité : en effet,

1. II *Petr.*, I, 4.

elle n'a rien de matériel, elle est toute spirituelle ; ce n'est point un principe naturel, mais un principe surnaturel qui établit l'homme dans une constante union avec Dieu, et lui communique une vie dont la source est en Dieu, vie vraiment divine qui rend l'homme « un » avec Dieu.

De cette adoption divine naît un troisième effet de la grâce sanctifiante : le droit à l'héritage. L'enfant est, par nature, une extension, un rayonnement de la vie du père ; il est en quelque sorte la continuation du père : il a donc un droit naturel à tout ce que possède le père. L'Apôtre nous le dit : « Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers[1] ». Et en quoi consiste notre héritage ? C'est l'héritage même du Fils de Dieu ; c'est la gloire du royaume de Dieu et dans cette vie et dans l'autre, la glorification dans le sein du Père, la participation à sa gloire essentielle, à sa puissance. à sa félicité : c'est ici-bas, le royaume de l'honneur, l'Église ; c'est, en un mot, tout ce que le Sauveur demande dans sa prière sacerdotale : « Et vous, Père, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût[2] ». Voilà notre héritage. Ici-bas la possession et la jouissance de tous les biens et de tous les trésors de l'Église, afin de conserver en nous la vie divine, de la défendre et de l'accroître ; dans l'autre vie, le royaume du ciel. Par l'adoption dans la grâce sanctifiante, nous participons à la nature divine du Fils ; nous serons aussi les cohéritiers de sa

1. *Rom.*, VIII, 17. — 2. *Joann.*, XVII, 5, 24.

gloire, nous régnerons avec lui dans le ciel. Il nous en a fait la promesse : « Je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et buviez à ma table[1] ». Saint Jean fait cette remarque admirable : « Nous sommes déjà enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore... Nous le verrons tel qu'il est[2] ». Nous serons donc heureux comme le Sauveur est heureux : il partagera avec nous le sein du Père : « Je le ferai asseoir avec moi sur mon trône[3] ». « Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un... Père, je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde[4] ». En vérité, voilà un héritage auquel nul autre ne peut être comparé ; un héritage que, seul, un Dieu a pu trouver dans sa bonté et sa sagesse : un héritage grand comme Dieu lui-même !

Telle est la grâce sanctifiante, telle elle nous apparaît, même à ne la considérer que superficiellement. Certes, saint Pierre avait raison de dire : « Dieu nous a communiqué des grâces grandes et précieuses ». Ne trouvons-nous pas là tout ce que le cœur de l'homme peut imaginer, tout ce qu'il peut désirer ? Que désire le cœur de l'homme, sinon la vie, la beauté, la richesse,

1. *Luc.* XXII, 29. — 2. I *Joann.*, III, 2. — 3. *Apoc.*, III, 21. — 4. *Joann.*, XVII, 22, 24.

l'honneur, la joie, la félicité ? N'est-ce pas précisément ce que renferme la possession de la grâce sanctifiante ? D'abord, la vie, — vie divine, vie qui est celle de Dieu-lui même ; elle est en lui substantiellement, elle est en nous par l'essence de la grâce sanctifiante. La beauté — non pas une beauté extérieure, périssable, mais une beauté intérieure, spirituelle, qui est le reflet de la beauté divine, en sorte que Dieu se retrouve lui-même en nous et se plaît en notre âme. Donc, vie et beauté. C'est aussi la richesse. Comment comprendre les richesses contenues dans la grâce sanctifiante ? Un seul degré de cette grâce l'emporte, en lui-même, sur tous les trésors de l'ordre naturel et du monde angélique : les anges, malgré toute leur puissance, ne sauraient atteinteindre jusque-là, puisque la grâce sanctifiante est un bien d'ordre supérieur. En outre, elle amène avec elle un magnifique cortège de vertus, de facultés et d'aptitudes qui peuvent toujours grandir, s'accroître et fournir les moyens d'acquérir des mérites infinis par la pratique des bonnes œuvres. La valeur de la grâce sanctifiante est donc celle du ciel lui-même : au degré auquel nous nous élèverons ici-bas dans la grâce sanctifiante répondra exactement le degré de gloire qui nous récompensera dans le ciel. Comme le fils d'un roi porte sur sa poitrine le blason des terres et seigneuries de son royaume, ainsi la grâce sanctifiante résume toutes les excellences du royaume céleste. — Enfin, les dignités ! La grâce sanctifiante est le principe de toute dignité. Par elle, nous devenons véritablement saints,

non pas seulement dans notre volonté, nos aspirations et nos actes, mais dans le fond le plus intime de notre nature, par la ressemblance et la communication de la sainteté de Dieu lui-même. Par elle, nous sommes les citoyens du royaume de Jésus-Christ, les membres de son corps mystique, ses amis, sa famille, les enfants de Dieu, les princes du céleste royaume. Le don de la grâce sanctifiante est, pour ainsi dire. une extension en nous de l'éternelle génération du Fils de Dieu : par conséquent, le Père céleste étend jusqu'à nous l'amour qu'il porte à son Fils unique. Nous contractons ainsi une véritable parenté avec Dieu. N'est-ce pas assez d'honneurs, assez de dignités ?

Tous ces biens se trouvent dans la grâce sanctifiante. Elle est l'essence du christianisme, son couronnement, son but, sa perfection, son bien le plus précieux. Si grande est sa dignité, que nous ne pouvons la comprendre ici-bas : au ciel, seulement, nous apprécierons mieux son prix, quand nous contemplerons face à face la beauté et la bonté de Dieu, dont nous portons l'image en notre cœur par la grâce sanctifiante. Dieu seul peut l'estimer à sa juste valeur. Sainte Catherine de Sienne méditait un jour, avec de grands sentiments de dévotion, sur la charité de Notre Seigneur pour nos âmes, et elle ne comprenait point comment le Sauveur avait pu nous aimer et souffrir ainsi pour de misérables créatures. Notre Seigneur lui apparut, alors, et lui montrant la beauté et la gloire d'une âme ornée de la grâce sanctifiante, il dit : « Regarde s'il

ne valait pas la peine de vivre, de souffrir et de mourir pour une chose aussi belle ! »

II. — Voyons, maintenant, quelle part revient à l'Esprit Saint dans la communication de la grâce sanctifiante. Communiquer aux âmes la grâce sanctifiante, est l'œuvre spéciale du Saint-Esprit. C'est ce que prouvent, tout d'abord, les noms que lui donne la Sainte Écriture. Elle l'appelle « l'Esprit de sanctification[1] ». La sanctification est l'effet de la grâce sanctifiante, c'est la sainteté essentielle, surnaturelle ; tout le reste n'en est qu'un complément nécessaire, ou l'écoulement, ou l'accessoire. Par la grâce sanctifiante nous sommes réellement, véritablement saints. — L'Écriture Sainte appelle encore le Saint-Esprit « l'Esprit de la grâce[2] », « l'Esprit de l'adoption des enfants[3] », « l'Esprit vivificateur », et cela s'entend non pas seulement de la vie spirituelle, mais encore et surtout de la vie surnaturelle de nos âmes qui consiste dans la possession de la grâce sanctifiante. Bien plus, pour distinguer le Saint-Esprit des deux autres Personnes divines, nous le nommons « Saint », « Sanctificateur ». — Il s'ensuit qu'il doit intervenir d'une façon toute particulière dans la communication de la grâce sanctifiante et que c'est à bon droit que cette œuvre lui est spécialement attribuée. Saint Basile nous dit : « Du Saint-Esprit vient l'indéfectible joie, la ressemblance avec Dieu : nous sommes ainsi divinisés ; pouvons-nous désirer davantage[4] ? » « La cause efficiente de la

1. *Rom.*, I, 4. — 2. *Hebr.*, X, 29. — 3. *Rom.*, VIII, 15. — 4. *S. Basil.*, de Spir., S. c. IX (sub. fin.).

justification », reprend le Concile de Trente, « c'est Dieu plein de miséricorde qui, librement, nous purifie et nous sanctifie, en nous marquant par l'onction de l'Esprit de la promesse[1] ».

Et de fait, dans la réalité, la justification et la communication de la grâce sanctifiante se font régulièrement par les sacrements, qui ont tous pour but de nous donner ou d'accroître en nous la grâce sanctifiante. Or, nous avons vu que les sacrements sont les instruments choisis par le Saint-Esprit pour la sanctification des âmes ; nous avons vu comment il concourt lui-même à ce but. En outre, les actes mêmes par lesquels l'homme doit se disposer à la réception des sacrements, ne s'accomplissent qu'avec le secours de la grâce actuelle qui est, elle aussi, comme nous le verrons, une opération du Saint-Esprit. Enfin, une des méditations suivantes nous montrera que, par la grâce sanctifiante, l'Esprit Saint lui-même nous est communiqué. Le mystère tout entier de la grâce s'accomplit donc en nous par l'Esprit Saint.

Pourquoi la justification est-elle attribuée au Saint-Esprit ? Il est facile d'en reconnaître les motifs intimes. Nous l'avons vu : la justification est une faveur absolument gratuite ; c'est l'adoption divine, l'œuvre de son infinie miséricorde, et, comme l'a dit l'apôtre : « C'est lui qui par sa volonté nous a engendrés par la parole de la vérité[2] ». Or, l'Esprit Saint est la Personne de l'Amour et de la Bonté en Dieu ; voilà pourquoi

1. *Sess.*, VI, c. VII. — 2. *Jac.*, I, 18.

nous lui rapportons spécialement toutes les œuvres *ad extra* de l'amour et de la bonté, et surtout la justification, qui est le fondement de toute vie spirituelle. Ce que le Père nous a destiné dès l'éternité, ce que le Fils nous a mérité et acquis, l'Esprit Saint nous l'applique, — La grâce sanctifiante a encore un rapport particulier avec le Saint-Esprit, parce qu'elle est la spiritualité, la sainteté essentielle et surnaturelle et que, par conséquent, elle imprime tout spécialement en nous l'image de la Personne de l'Esprit Saint, dont l'attribut personnel est précisément de représenter la spiritualité et la sainteté de Dieu, comme l'attribut personnel du Fils est de représenter la sagesse et la bonté de Dieu. La grâce sanctifiante nous donne ainsi une ressemblance spéciale avec l'Esprit Saint : elle nous met dans un rapport plus étroit avec lui. — Enfin, le Saint-Esprit est, dans l'ordre des processions divines, la dernière Personne ou le dernier fruit ; il ne produit donc pas lui-même une autre Personne à qui il puisse communiquer la nature divine, rendant en quelque sorte au Père et au Fils l'amour qu'ils ont pour lui : son amour s'épanche, pour ainsi dire, en dehors de la divinité sur les créatures ; il communique à tous ceux qui en sont capables, la vie et la nature divine, par une admirable ressemblance ; il les élève à la dignité d'enfants de Dieu, il les attire dans le sein du Père, à côté du Fils, dans son propre cœur ; il ramène ainsi la création tout entière, par la nature angélique et par la nature humaine, à une vivante union avec la divi-

nité, source de toute vie et de toute béatitude. De même que la bonté de l'Esprit Saint a été, pour Dieu, la raison de se communiquer au dehors de lui, c'est encore l'Esprit Saint qui ramène tout à Dieu : il est le type et la cause du don de la grâce accordée aux anges et aux hommes.

III. — Recueillons maintenant quelques conclusions des considérations précédentes. Nous avons vu ce qu'est la grâce sanctifiante, quelle est son excellence, quelles richesses elle renferme, comment elle constitue l'essence du chrétien.

Il en résulte, d'abord, que nous devons avoir une profonde estime de la grâce sanctifiante. Est-il rien de plus précieux, de plus excellent ? Honneur, noblesse, richesse, beauté, vie, — elle est tout pour nous dans l'ordre surnaturel. Elle peut nous tenir lieu de tout le reste, rien ne saurait la remplacer. Il faut donc l'estimer et l'aimer plus que tous les biens de l'ordre naturel.

Deuxièmement, la grâce sanctifiante nous apprend à nous apprécier, à nous estimer nous-mêmes. Nous sommes injustes à notre égard, et nous ne voyons en nous que des créatures pauvres, méprisables, déchues, qui ne méritent point d'attirer le regard de Dieu. Par la grâce sanctifiante, nous possédons une chose qui nous élève au-dessus du néant de la créature, qui nous rend singulièrement aimables et honorables aux regards de Dieu, qui nous rend en quelque sorte semblables à Dieu : nous portons en nous le caractère de l'adoption divine. Nous pouvons nous présenter à Dieu, comme un enfant se pré-

sente à son père, avec confiance, avec assurance, dans la pensée que nous lui appartenons. Sans doute, ce n'est point notre propre mérite, mais une pure libéralité de la grâce ; mais ce quelque chose n'en est pas moins vrai ni moins réel. Cette conscience de notre dignité doit aussi nous consoler et nous soutenir dans les épreuves et les adversités de cette vie. Nous ne sommes point aussi pauvres, aussi méprisables, aussi abandonnés, aussi malheureux qu'il le semble, tant que nous possédons la grâce. Que nos desseins échouent misérablement, que nos espérances soient déçues, qu'importe ? Il nous reste le trésor le plus précieux, l'espérance la plus belle, le bien qui tient lieu de tout — il nous reste la grâce et le ciel.

Troisièmement, on voit, par ce que nous avons dit, quel zèle nous devons déployer pour conserver la grâce sanctifiante. Ne l'oublions jamais: c'est uniquement par la grâce sanctifiante que nous sommes de vrais chrétiens, que nous vivons et agissons en chrétiens ; l'Église et la Rédemption ne serviront à nos âmes qu'à la condition que nous mourions dans l'état de grâce. Dieu nous a donné la grâce, ce bien inappréciable : il veut que nous la conservions. La perte de la grâce, c'est le péché, c'est l'inimitié de Dieu. De même que la grâce nous assure tous les biens imaginables, ainsi la perte de la grâce conduit à un abîme de misère, d'humiliation et de malheur ; alors, oui, nous sommes réellement malheureux : nous avons tout perdu, nous avons perdu Dieu. Veillons donc sur cette grâce avec un soin jaloux, défendons-la en nous comme

notre trésor le plus grand. Aucun bien ne lui est préférable, aucun bien ne peut lui être comparé : nous ne devons donc, à aucun prix, nous exposer à la perdre. Plutôt tout sacrifier ! Rien ne doit nous paraître trop difficile, trop pénible pour la conserver, ou pour la recouvrer si nous l'avons perdue.

Quatrièmement, enfin n'oublions pas Celui qui nous communique la grâce sanctifiante, l'Esprit Saint. Remercions-le de tout notre cœur pour ce grand bienfait. Dans sa bonté et dans son amour, il ne pouvait nous accorder un présent meilleur, qu'en faisant de nous les enfants de Dieu, les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ . — Nous reconnaissons en lui l'auteur de ce don excellent : voyons aussi en lui le défenseur le plus assuré de cette grâce. Nous portons notre trésor dans des vases fragiles ; les sentiers où nous marchons, sont escarpés et glissants : les ennemis sont nombreux et puissants, nous sommes pauvres et faibles — confions donc à l'Esprit Saint la garde de notre cœur, implorons souvent son secours par les belles paroles de la Séquence du jour de la Pentecôte — *Veni Sancte Spiritus* — Venez, Saint-Esprit ; — *Veni lumen cordium* — venez lumière des âmes. — la grâce sanctifiante n'est-elle pas la lumière des cœurs ? sans elle, tout est ténèbres. *O lux beatissima, reple cordis intima tuorum fidelium* — ô lumière heureuse et chérie, remplissez de vos clartés les cœurs de vos fidèles ! *Sine tuo numine nihil est in homine, nihil est innoxium* — sans votre divin secours, il n'est rien en l'homme qui ne soit péché et souillure.

CHAPITRE XXIV

Les vertus chrétiennes

La grâce sanctifiante est déjà en elle-même un trésor inestimable, un éclatant témoignage de l'amour que Dieu nous porte. Elle nous devient plus précieuse encore par d'autres biens qui l'accompagnent toujours et dont elle nous enrichit. Parmi ces biens, il faut ranger d'abord les vertus, qui sont une partie essentielle et extrêmement importante de la vie spirituelle. Voyons donc : 1° ce que sont les vertus dans la vie spirituelle ; 2° comment nous en sommes redevables à l'Esprit Saint ; 3° ce qui s'ensuit pratiquement pour nous.

I. — Que sont les vertus dans la vie spirituelle ? Pour le comprendre, examinons simplement ce que c'est que « la vie ». La vie, c'est le mouvement vers un but, en vertu d'un principe propre et immanent. Nous vivons, si nous nous mouvons, si nous agissons, non point comme une machine, par une impulsion extérieure, mais de nous-mêmes, par une force intrinsèque. Or, pour agir raisonnablement, il faut proposer consciemment un but à son activité, à son mouvement. Notre but, c'est le ciel, la vue et la possession de Dieu dans l'amour béatifique. Ce but est

éloigné ; nous devons donc chercher à l'atteindre, nous devons tendre vers lui. Le mouvement, par lequel nous nous approchons de notre but éternel, c'est la pratique du bien, des œuvres surnaturelles : ce sont là comme autant de degrés qui nous conduisent à notre fin. Eh bien ! que faut-il pour pratiquer ce bien, pour poser ces actes en conformité avec le but ? Il faut, hors de nous, une direction ; en d'autres termes, il faut connaître la route à suivre dans notre conduite, et cette voie nous est montrée par les commandements de Dieu ; — Il faut, en nous, des forces, qui nous permettent d'agir conformément à ces préceptes. Ces forces sont d'abord l'intelligence et la volonté qui constituent, pour ainsi dire, les forces élémentaires de l'action. Mais ce n'est point assez. Pour agir avec facilité, avec constance et naturellement, ces forces élémentaires, ces forces principales ont besoin de l'appui et du secours de certaines autres forces auxiliaires. Ces forces auxiliaires, qui disposent l'intelligence et la volonté aux actes bons, et qui donnent à ces facultés l'inclination à de tels actes, la facilité à les accomplir. — ces forces, nous les appelons vertus. Même dans la vie naturelle, nous sentons en nous, relativement à certains actes, une inclination et une facilité constantes, naturelles ou acquises, en sorte que nous accomplissons de tels actes avec plaisir et sans hésitation. Les vertus sont donc, essentiellement, des forces, des aptitudes immanentes et constantes qui viennent en aide aux facultés de notre âme — intelligence et volonté — dans l'exercice de

leurs actes en leur donnant la facilité et une disposition favorable. Les vertus ne sont pas l'intelligence et la volonté elles-mêmes, mais une propriété qui leur permet d'agir conformément au bien moral et à la raison. Lorsque de telles forces nous sont données surnaturellement et que, dans leur exercice, elles ne se rapportent plus seulement à l'ordre naturel, on les nomme « vertus surnaturelles. »

Donc, les vertus surnaturelles diffèrent des vertus naturelles, premièrement par leur but, qui est surnaturel ; deuxièmement, par leur origine : nous ne naissons pas avec les vertus surnaturelles, elles nous sont données avec la grâce sanctifiante ; nous les conservons ou nous les perdons suivant que nous conservons ou perdons la grâce sanctifiante, sauf, pourtant, la foi et l'espérance, si ces deux vertus ne sont pas chassées de notre âme par les péchés directement opposés à elles. Il y a une troisième différence dans les effets : les vertus naturelles nous permettent d'agir avec plus de facilité, avec plus de sûreté, avec plus de plaisir ; les vertus surnaturelles sont nécessaires à la possibilité même et à l'existence des actes surnaturels, parce que, pour poser un acte de l'ordre surnaturel, il faut nécessairement une force surnaturelle. Les vertus surnaturelles ne se bornent donc pas à donner à nos facultés une trempe plus forte : elles les élèvent à une efficacité d'un ordre supérieur. La grâce sanctifiante ennoblit et divinise la substance même de notre âme : les vertus ennoblissent et divinisent les facultés, les forces de l'âme ; la

grâce sanctifiante nous donne l'existence surnaturelle : les vertus surnaturelles nous rendent capables d'agir surnaturellement ; par les vertus naturelles nous connaissons Dieu et nous allons à lui, mais simplement à la lumière de la raison et par les forces de notre nature ; par les vertus surnaturelles, nous tendons à la vision et à la possession de Dieu en tant qu'il est notre fin surnaturelle. Ces vertus sont donc implantées par Dieu dans notre nature, comme on greffe sur une branche un rameau étranger. Dans ce cas, les fruits produits sont supérieurs à la nature de l'arbre : de même ici, et bien plus encore, les actes, qui naissent de ces vertus, dépassent notre nature, et sont d'un ordre tout autre, d'un ordre divin.

Mais possédons-nous réellement ces vertus surnaturelles ? Impossible d'en douter. C'est l'enseignement de tous les théologiens, et cet enseignement repose sur les témoignages de l'Écriture Sainte. La Sainte Écriture nous parle fréquemment des vertus qui nous sont données avec la vie surnaturelle. Saint Paul nous rappelle les principales d'entre elles, les vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité[1] ; il énumère plusieurs autres vertus morales. « Dieu ne vous a pas donné un esprit de crainte, mais un esprit de courage, d'amour et de sagesse[2] ». « Mais pour vous, ô homme de Dieu (Timothée), suivez en tout la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur[3] ». Le Livre de la

1. I *Cor.*, XIII, 13. — 2. II *Tim.*, I, 7. — 3. I *Tim.*, VI, 11.

Sagesse le dit très bien : « Si quelqu'un aime la justice, les grandes vertus sont encore son ouvrage ; c'est elle qui enseigne la tempérance, la prudence, la justice et la force, qui sont les choses du monde les plus utiles à l'homme dans cette vie[1] ». A son tour, le Concile de Trente déclare que la justification se fait par la réception de la grâce et des dons ; plus loin, il ajoute que, dans la justification, les vertus de charité, d'espérance et de foi sont en même temps infuses en notre âme[2]. Nous ne pouvons donc douter de l'existence de ces vertus dans notre âme. Toutefois, si Dieu met en nous ces forces surnaturelles, ce n'est point précisément parce que, sans elles, nous ne saurions produire aucun acte surnaturel. Dieu peut suppléer le défaut de ces forces, comme il le fait, par exemple, en ranimant la charité dans une âme en état de péché mortel. Dans ce cas, la grâce actuelle supplée ce qui manque d'ailleurs. La raison générale pour laquelle les vertus nous sont données, c'est afin que, même dans la vie surnaturelle, tout soit disposé et procède harmonieusement. Dans la vie naturelle nous possédons, pour agir, une force intrinsèque et stable, c'est-à-dire les facultés principales de notre âme, l'intelligence et la volonté ; nous avons, en outre, pour nous aider, de nombreux secours, des forces auxiliaires qui nous permettent d'agir avec plus de facilité et de plaisir. Dieu a voulu qu'il n'en allât pas autrement dans la vie surna-

1. *Sap.*, VIII, 7. — 2. *Sess.*, VI, c. VII.

turelle, afin que cette vie, d'un ordre supérieur, fût harmonisée et organisée en conformité avec la vie naturelle. Pour que la grâce agisse en nous parfaitement, il faut donc qu'elle ait à son service des forces auxiliaires. Sans ce secours immanent, sans cette perfection, il manquerait quelque chose à la dignité et à l'excellence de l'ètat surnaturel. La génération naturelle, qui suppose et qui nous donne en effet les aptitudes nécessaires pour vivre et pour agir, serait plus efficace et plus parfaite que la régénération surnaturelle qui fait de nous les enfants de Dieu.

De là encore, la plénitude et la multiplicité de ces vertus. Dans l'ordre naturel, nous avons des talents et des aptitudes fort diverses, sûivant la diversité même de nos besoins et de nos obligations : il est en de même pour la vie surnaturelle. Aussi reconnaissons-nous une grande variété de vertus surnaturelles et infuses ; et cela, sous plus d'un rapport. Si nous examinons les facultés de l'âme, qui doivent rencontrer un appui et un secours dans les vertus, nous trouvons les vertus de l'intelligence et celles de la volonté ; ces dernières se subdivisent, les unes se rapportant à la volonté supérieure, et les autres à la volonté inférieure ou aux facultés de la sensibilité. Au point de vue de l'objet auquel l'acte est dirigé, nous avons Dieu, d'abord, puis toute la création en dehors de Dieu ; en d'autres termes, nous avons les vertus qui se rapportent directement à Dieu, notre fin suprême — ce sont les vertus théologales — et celles qui se rapportent aux choses en dehors de Dieu, c'est-à-

dire aux choses qui sont pour nous des moyens d'arriver à notre fin. Ces dernières se nomment vertus « non théologales » ou, plus communément, vertus morales. Les vertus théologales sont les plus excellentes et parce qu'elles viennent immédiatement de Dieu — c'est-à-dire parce qu'elles sont essentiellement surnaturelles — et parce qu'elles se rapportent à lui directement, qu'elles ont en lui leur objet principal, leur unique motif, et qu'autant qu'il est possible ici-bas, elles unissent l'homme à Dieu, sa fin suprême. Par la foi, en effet, l'intelligence de l'homme adhère à Dieu comme à la vérité première. Par l'espérance et par la charité, la volonté s'attache à Dieu, comme au souverain bien.

Les vertus morales. — nous l'avons dit — se distinguent des vertus théologales, premièrement parce qu'elles ont pour objet une chose en dehors de Dieu, comme nos devoirs envers Dieu, nos devoirs envers le prochain et envers nous-mêmes ; deuxièmement, parce que le motif intrinsèque et immédiat de ces vertus n'est pas Dieu lui-même, mais le bien, le beau, la conformité avec la raison. On les appelle vertus morales parce qu'elles impliquent la rectitude de la volonté et qu'elles mettent l'homme en état d'agir toujours d'une manière moralement bonne ou méritoire. Ces vertus ont des objets forts divers, elles sont parfois difficiles — par exemple, la chasteté, la virginité, la magnanimité. — Dieu a donc, dans sa sagesse, disposé des secours proportionnés à ces difficultés, pour permettre à l'homme d'exercer les actes de ces vertus. — Les

vertus « non théologales » sont toutes contenues dans les quatre vertus cardinales, qui, avec les vertus accessoires et auxiliaires, comprennent tous les objets des actes moraux. En effet, la vie morale tout entière consiste dans la rectitude de la volonté et dans la conformité des actes avec notre fin éternelle. Pour cela, trois choses sont nécessaires : il faut, premièrement, que l'intelligence connaisse, en toute circonstance, ce qui est en harmonie avec la fin et ce qui conduit à cette fin ; il faut, en second lieu, dans l'acte même, observer à tous égards, l'ordre et la rectitude ; troisièmement, il faut défendre cet ordre et le maintenir contre les passions. Or, les passions sont de deux sortes : les unes tendent à nous écarter du devoir et du bien par la crainte des difficultés et des dangers ; les autres nous détournent par l'attrait du plaisir et par l'amour d'un bien créé. De là, quatre groupes de vertus : la prudence, la justice, la force et la tempérance, avec les vertus auxiliaires qui les accompagnent, les appuient et en sont la conséquence. On le voit : c'est tout un système de forces dont la possession arme complètement l'homme en vue de la vie chrétienne ; il n'est pas un devoir auquel ces vertus ne nous permettent de satisfaire.

Elles nous sont données avec la grâce sanctifiante, non point pour rester en notre âme à l'état latent, en quelque sorte, mais pour être en nous les instruments vivants de la vie. Elles révèlent la vie surnaturelle, elles l'accroissent, soit parce qu'elles nous rendent capables de faire

le bien, soit parce que grandissant elles-mêmes et se développant, elles nous donnent une perfection plus grande. Que les vertus puissent grandir en notre âme, nous le voyons par la Sainte Écriture. Le Sauveur ne loue pas également en tous une même vertu. Parlant de la foi du centurion, il dit : « Je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël[1] » ; il répond à la Chananéenne que sa foi est grande[2] ; ailleurs il parle d'une foi semblable à un grain de sénevé[3]. Il y a donc des degrés divers dans les actes vertueux, et, par conséquent, dans les vertus elles-mêmes ; et ce degré plus ou moins parfait dépend de nous, puisque les apôtres nous avertissent de grandir, et de croître toujours dans les vertus[4]. Nous savons, en outre, que dans le ciel, la mesure de la gloire ne sera point la même pour tous, et qu'elle répondra à la mesure de la grâce sanctifiante. Celle-ci peut donc grandir et les vertus peuvent s'accroître avec elle, puisque ces vertus ne sont, pour ainsi dire, que les organes et les instruments de la grâce sanctifiante. Lorsqu'un arbre se développe, les branches et les rameaux se développent aussi. L'Église a donc raison de nous faire demander à Dieu d'accroître en nous la foi, l'espérance et la charité[5] ; et, pour canoniser un saint, elle veut qu'il soit constaté qu'il a possédé et pratiqué les vertus à un degré héroïque. De tout cela, il ressort que la vertu peut grandir avec la grâce sanctifiante ; cet

1. *Matth.*, VIII, 10. — 2. *Matth.*, XV, 28. — 3. *Luc.*, XVII, 6. — 4. *Coloss.*, I, 11 ; II *Petr.*, III, 18. — 5. *Oraison* du XIIIe dimanche après la Pentecôte.

accroissement s'obtient par toute bonne œuvre, surnaturelle, faite dans la grâce sanctifiante, par tout acte méritoire. Le progrès dans la grâce amène aussi le progrès de tout le système des vertus : ces vertus deviennent plus fermes, plus fortes, plus excellentes, plus nombreuses ; elles agissent avec plus de constance ; elles atteignent une perfection toujours plus haute. Cette perfection ne consiste pas simplement dans la facilité à exercer tel ou tel acte de vertu : elle consiste dans la facilité à pratiquer en général le bien que notre état et notre vocation demandent de nous. Si l'on pratique ce bien en rapport avec sa condition, avec constance, en toute occasion, on peut dire que l'on possède la perfection : c'est supposer, en effet, toutes les vertus à un degré non ordinaire.

Quant aux fruits et aux effets des vertus, ce sont d'abord les actions vertueuses, les bonnes œuvres dont ces vertus nous donnent la faculté, le goût et la facilité : les bonnes œuvres naissent de la vertu, comme la fleur naît de la tige. Le second fruit est le mérite, qui résulte de la bonne œuvre et auquel correspond immédiatement un progrès dans la grâce sanctifiante et dans toutes les vertus qui ont en elle leurs racines. Le mérite, enfin, produit un accroissement dans la gloire ; et ce fruit demeure pour l'éternité. Dès ici-bas, l'énergique pratique de la vertu s'épanouit en une fleur merveilleuse, la sainteté, qui consiste à posséder les vertus à un degré héroïque. Les saints ne sont pas autre chose que des vertus canonisées. — Telle est la vie vertueuse, tels son

progrès et son épanouissement. Par contre, en perdant la grâce sanctifiante par le péché mortel, nous perdons aussi la vertu surnaturelle, sauf la foi et l'espérance qui persévèrent dans le pécheur et qui ne sont détruites que par une faute grave directement opposée à ces vertus. La vertu surnaturelle peut grandir, elle peut se perdre complètement : elle ne peut décroître.

II. — Passons aux rapports qui existent entre l'Esprit Saint et les vertus. C'est de l'Esprit Saint que viennent toutes ces vertus. C'est lui qui est le principe de ces forces excellentes, par cela même qu'il est, comme nous l'avons vu, le principe de la vie surnaturelle et de la grâce sanctifiante : or, avec la grâce sanctifiante, les vertus sont infuses en notre âme. Elles occupent une place d'honneur dans la vie de la grâce, elles y sont d'une extrême importance ; c'est donc à bon droit qu'on les attribue à l'Esprit Saint, qui « distribue ses dons à chacun, selon qu'il lui plaît[1] ». Elles constituent le digne ornement des enfants de Dieu, leur dot nécessaire ; elles nous permettent de vivre d'une vie divine, comme il convient à ceux que Dieu a adoptés.

Ce que nous venons de dire s'applique aux vertus en général. Mais, si nous descendons aux détails, l'Écriture Sainte nous montre les rapports du Saint-Esprit avec chaque vertu en particulier. C'est ainsi que le Sauveur appelle l'Esprit Saint l'Esprit de vérité[2], qui nous fait

1. I *Cor.*, XII, 11. — 2. *Joann.*, XIV, 17.

ressouvenir de tout ce que Notre Seigneur nous a appris[1], qui nous enseigne toute vérité[2]; c'est marquer le rapport spécial qui existe entre la foi et le Saint-Esprit. Il nous instruit dans la foi non pas seulement par l'Église et par le magistère de l'Église, ainsi que nous l'avons vu ailleurs, mais encore par sa grâce qui agit en nos cœurs, comme le dit si bien l'oraison du jour de la Pentecôte. — L'Esprit Saint s'appelle aussi le Dieu de l'espérance : « Que le Dieu d'espérance vous comble de joie et de paix dans votre foi, afin que votre espérance croisse toujours de plus en plus par la vertu du Saint-Esprit[3] ». — Entre toutes les vertus, la charité lui est particulièrement attribuée : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui habite en nous[4] ». Et, avec la charité, nous possédons d'autres vertus que l'Apôtre énumère magnifiquement[5]. Ne nous dit-il pas que les fruits de l'Esprit Saint sont la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la longanimité, la douceur, la modestie, la continence, la chasteté[6] ? Ces vertus ne sont-elles pas les principales ? N'avons-nous pas vu déjà qu'il faut rapporter à l'Esprit Saint tout ce que l'homme a de bonté, de pureté, de pénétration et de force ? Rappelons-nous ce que nous avons dit des vertus dont la Loi ancienne nous offre l'exemple. Ces vertus, nous les retrouvons bien plus excellentes encore dans l'Alliance nouvelle.

1. *Joann.*, XIV, 26. — 2. *Joann.*, XVI, 13. — 3. *Rom.*, XV, 13. — 4. *Rom.*, V, 5. — 5. I *Cor.*, XIII, 4. — 6. *Galat.*, V, 22, sq.

Tout cela, l'Écriture Sainte l'attribue au Saint-Esprit.

C'est donc lui qui nous donne ces vertus, qui les implante en notre âme : c'est là son œuvre. C'est lui aussi qui les maintient, les développe et les amène à leur perfection. Il ne suffit pas qu'elles soient en notre âme : il faut qu'elles s'animent, qu'elles s'affirment par les bonnes œuvres et qu'elles se fortifient en agissant. Pour cela — nous le verrons dans les méditations suivantes — nous avons un indispensable besoin de la lumière de la grâce, de sa chaleur, de sa rosée ; nous avons besoin d'une impulsion et d'une vigueur intérieures : c'est là, encore, l'œuvre de l'Esprit Saint dans nos âmes. Son action s'étend donc à la vie entière des vertus.

III. — De ce qui précède, tirons maintenant quelques conclusions. Nous avons pu constater l'importance des vertus pour la vie chrétienne. Donc, première conclusion : nous devons posséder des vertus. Dans la vie spirituelle elles sont à peu près ce que sont, dans l'ordre naturel, les talents, les aptitudes ; plus que cela : leur rôle est celui de la main, du pied, des autres organes dans la vie physique. Sans les vertus nous ne pouvons agir moralement, nous ne pouvons faire un seul pas qui nous rapproche de notre fin éternelle, nous ne pouvons atteindre cette fin par les bonnes œuvres. Les vertus nous sont donc indispensables, elles constituent la véritable noblesse de notre âme, sa véritable valeur spirituelle. C'est en elles que consiste notre ressemblance avec Dieu ; ce que les attri-

buts divins sont pour Dieu, les vertus le sont pour nous ; par elles nous ressemblons à Dieu.

Nous avons des vertus. Elles nous ont été données avec la grâce sanctifiante, quand nous avons reçu le baptême. Donc, deuxième conclusion : il faut utiliser ces forces, les faire agir, les employer à la pratique des actes vertueux et des bonnes œuvres. Si elles nous ont été données, c'est afin que nous agissions par elles et que, par elles, nous puissions acquérir des mérites. Les laisser inutiles, ne point leur faire produire des actes de vertu, ce serait, en vérité, enfouir un trésor précieux, annuler un talent acquis au prix de pénibles efforts. Nous mériterions le reproche adressé au serviteur paresseux et le châtiment qui le punit parce qu'il avait enfoui le talent confié par son maître, au lieu de le faire valoir. Ne laissons donc passer aucun jour sans utiliser ces forces surnaturelles mises à notre disposition, sans tirer parti, pour la gloire de Dieu et pour notre propre utilité, d'un si merveilleux instrument.

Troisièmement, il faut fortifier en nous ces vertus, les rendre parfaites. La chose est possible, nous l'avons vu. Tout acte de vertu augmente la grâce sanctifiante et, par conséquent, la vertu elle-même, comme un arbre porte son fruit et, avec le fruit, le germe d'un nouvel arbre. Mais l'arbre a une limite fixée à son développement et à sa croissance, tandis que l'homme peut croître indéfiniment dans la vertu ; il peut, avec la grâce de Dieu, grandir toujours, profiter sans cesse, aussi longtemps que sa vie

se prolonge ici-bas ; il peut s'élever jusqu'à la perfection, jusqu'à la sainteté, jusqu'à la plus haute récompense dans le ciel. Or, c'est là, pour Dieu, une grande gloire, puisque saint Jean nous dit que « les justices des saints sont la pourpre magnifique dont l'Épouse de Dieu est revêtue[1] ». Et pour nous-mêmes, rien de plus désirable que la vertu, qu'une haute vertu. La fatigue qui se rencontre dans la pratique des vertus ne saurait se comparer à la joie que donne leur possession, à la gloire et au profit qu'elles nous assurent ici-bas et dans l'éternité. Par là, seulement, nous devenons, entre les mains de Dieu, les instruments de sa gloire et du salut des âmes.

Marchons donc de vertu en vertu ! Quels moyens employer ? Premièrement, pratiquer des actes de vertu dans les différentes occasions que nous offrent, chaque jour, notre vocation, notre condition, notre propre zèle. — Deuxièmement, prier. Dans la prière nous apprenons à connaître la nature de la vertu, sa nécessité, sa beauté, son excellence, son utilité ; « nous disposons en notre cœur des degrés pour nous élever » toujours davantage[2] ; dans la prière, nous remarquons les occasions de progresser ; dans la prière, nous méritons la grâce nécessaire pour nous soutenir dans la pratique de la vertu et pour rendre nos efforts fructueux. — Enfin, nous avons un moyen tout particulier dans la dévotion

1. *Apoc.*, XIX, 8.
2. *Ps.* LXXXIII, 6.

même à l'Esprit Saint qui met en nos cœurs ces vertus précieuses, et qui doit ausi leur donner l'accroissement. Remercions-le pour l'inépuisable bonté avec laquelle il nous comble de dons si excellents ; mettons sous sa protection toute notre vie spirituelle, tous nos efforts dans l'exercice de la vertu. Le Dieu des armées nous bénira, il nous fera croître en perfection ; nous marcherons de vertu en vertu ; le Seigneur nous donnera la grâce et la gloire. Autrefois, sous l'action féconde du Saint-Esprit, le ciel, les astres, les animaux et les plantes sortirent du sein de la terre, des eaux et de la lumière ; de même les germes des vertus déposés en notre cœur s'épanouiront en une magnifique floraison pour la gloire et pour la joie de l'Esprit Saint.

CHAPITRE XXV

L'amour de Dieu

La charité a des rapports particuliers avec l'Esprit Saint : nous lui consacrerons donc une méditation spéciale. Examinons : 1° ce qu'est la charité ; 2° quels sont ses rapports avec le Saint-Esprit ; 3° quelles conclusions nous devons en retirer.

I. — Qu'est-ce que la charité ? La charité est une vertu théologale par laquelle notre volonté s'attache à Dieu comme à notre souverain bien et qui nous fait aimer tout le reste, par rapport à Dieu. Expliquons cette courte définition, en montrant l'objet de la charité, son motif, ses qualités, ses obligations et ses effets.

La charité a pour objet, d'abord Dieu, bien incréé, beauté et perfection absolues ; puis les créatures de Dieu, — anges et hommes, en tant qu'ils sont les images de cette bonté et de cette beauté auxquelles ils participent. — Le motif de la charité, c'est uniquement la beauté de Dieu et sa bonté, supérieures à toute chose créée, infinies, bien souverain, et, par conséquent, fin suprême de toute la création, seules dignes en elles-mêmes et uniquement par elles-mêmes de tout amour. Le motif de la charité la dis-

tingue de l'espérance, qui est, elle aussi, une vertu théologale se rapportant à la volonté et dont l'objet est la beauté de Dieu, non pas en elle-même, mais en tant qu'elle est notre bien, l'objet de notre béatitude. L'espérance est un amour concupiscible, parce qu'elle suppose un retour sur nous-mêmes ; la charité s'élève plus haut : elle adhère à Dieu, simplement parce que Dieu est infiniment beau et infiniment bon et, par conséquent, digne de tout amour. Aussi l'appelle-t-on l'amour parfait, en l'opposant à l'espérance. Tout attribut divin — intrinsèque ou extrinsèque — peut être l'objet et le motif de la charité, parce que cet attribut est infini.

La charité a une qualité unique, une qualité nécessaire : elle doit être souveraine, au-dessus de tout. La bonté de Dieu et sa beauté dépassent tout, rien ne leur est comparable : nous devons donc aimer Dieu plus que toute chose, c'est-à-dire que nous devons l'estimer par dessus tout, lui vouloir et lui souhaiter plus de bien, le préférer à tout : en d'autres termes, nous devons nous attacher à lui par l'amour dont il convient d'aimer le bien suprême et notre fin dernière. C'est l'amour d'estime : il consiste dans la volonté, et non dans le sentiment. Sans doute, Dieu mérite cet amour de sentiment ; mais le sentiment dans l'amour pour Dieu n'est l'objet d'aucun précepte, par cette simple raison qu'il ne dépend point de nous. Le Sauveur nous dit : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime[1] ». Dans

1. *Joann.*, XIV, 21.

l'amour il s'agit de la volonté et non du sentiment. — C'est ainsi qu'il faut entendre le commandement d'aimer Dieu : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. de toute votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces[1] ». Le précepte s'adresse à la volonté et il nous ordonne, premièrement d'aimer Dieu partout et toujours, de manière, du moins, à préférer son amour et son amitié à tout le reste, à tout sacrifier plutôt que de le perdre. à éviter tout ce qui nous priverait de sa possession, c'est-à-dire le péché mortel et ses occasions prochaines. Deuxièmement, le précepte nous oblige à faire de temps en temps un acte d'amour de Dieu, à rapporter à Dieu comme à notre fin dernière et nous-mêmes et tout ce que nous sommes. Les péchés directement opposés à cet amour sont la haine de Dieu — le plus grave des péchés que l'homme puisse commettre — la paresse et la tiédeur, c'est-à-dire le dégoût des choses qui intéressent la gloire et l'honneur de Dieu, en tant que cette gloire et cet honneur exigent de nous des œuvres qui nous causent de la fatigue ou de l'ennui.

Les effets de la charité sont la paix et la joie. Quand l'homme, en effet, aime Dieu par dessus tout et tout le reste pour Dieu, c'est le repos, c'est l'ordre au dedans et au dehors : or la paix est la tranquillité dans l'ordre. La joie est un sentiment de plaisir que l'homme éprouve lorsqu'il obtient ce qu'il aime, ce à quoi il tend, et qu'il se repose dans la possession de ce bien.

1. *Marc.*, XII, 30.

C'est ce qui a lieu dans l'amour et par l'amour qui unit l'homme à Dieu, comme à son bien suprême et à sa fin dernière. En outre, la joie naît de l'amitié et de ses agréments. Or, l'amour entre Dieu et l'homme est un amour d'amitié. La Sainte Écriture nous le représente toujours ainsi. « Je ne vous nomme pas mes serviteurs, mais mes amis[1] ». « La Sagesse est un trésor infini pour les hommes ; ceux qui en ont usé sont devenus les amis de Dieu... elle forme les amis de Dieu et les prophètes[2] ». Et de fait, il en est ainsi. L'amitié consiste d'abord dans une certaine ressemblance et dans une certaine égalité, puis dans la connaissance et l'échange réciproques de l'amour et de la bienveillance. Tout cela se retrouve dans la charité. L'égalité est établie par la grâce sanctifiante, qui est une communication de la nature divine et qui nous rend les enfants de Dieu. Or, la charité est toujours liée à la possession de la grâce sanctifiante : l'une suppose l'autre .Quant à la connaissance et à l'échange réciproque de l'amour, il ne saurait y avoir de doute. Dieu connaît notre amour, il veut notre amour ; il nous dit, par ses paroles et par ses actes, qu'il nous aime.

II. — Voilà, en quelques mots, ce qu'est la charité. Quels sont ses rapports avec l'Esprit Saint ? Dans la charité, tout nous ramène au Saint-Esprit ; rien ne peut, mieux que la charité, nous rappeler le Saint-Esprit. Le même nom leur est commun. « Amour » : c'est là un des

1. *Joann.*, xv, 15 ; *Luc.*, xii, 4. — 2. *Sap.*, vii, 14, 27,

noms personnels de l'Esprit Saint. — Avec la communauté du nom, c'est aussi l'analogie dans l'origine, la nature, la vie et les effets. L'amour naît de la volonté, il en est le fruit, la force principale : c'est la volonté même dans son expression la plus noble et la plus parfaite, dans son adhésion la plus pure et la plus totale au souverain bien. De même le Saint-Esprit procède de la volonté et de l'amour mutuel du Père et du Fils : il est la Personne de l'amour, l'expression de l'amour très pur et très saint dont Dieu s'aime lui-même et qui se consomme par la communication de la nature divine à la troisième Personne de la Trinité. Voilà pourquoi il s'appelle « l'Esprit Saint », le « don » : il est donc le type du motif de la charité pour Dieu, c'est-à-dire du dévouement de soi-même à Dieu comme à notre souverain bien, uniquement en vue de Dieu. — En outre, plus que toute autre vertu, la charité adhère à Dieu comme à sa fin suprême, et, dans le désir de s'unir à lui aussi étroitement que possible, elle rapporte et dirige tout à ce but. De même, parce que l'Esprit Saint est la Personne de l'amour, c est à lui que sont attribuées toutes les opérations extérieures de Dieu : son œuvre propre, est, par la charité dont il est le principe, de ramener et de diriger la créature à Dieu, fin dernière de toutes choses.

L'Esprit Saint est donc aussi le principe de cette divine charité en nos âmes, et, en un sens très vrai, par cette charité il se communique lui-même à la créature. Voilà pourquoi l'Écriture Sainte lui attribue tout spécialement la commu-

nication de la charité. « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné[1] ». « Votre corps est le temple du Saint-Esprit[2] ». On s'est toujours accordé à reconnaître un étroit rapport entre l'Esprit Saint et la charité : certains théologiens ont même affirmé que le Saint-Esprit est en nous le principe immédiat de la charité, qu'il la produit en notre âme sans le concours d'aucune vertu infuse. Cependant, cela n'est point exact. Comme nous l'avons vu, nous possédons la faculté d'aimer, et c'est précisément cette faculté qui, avec la grâce sanctifiante est le principe d'une union spéciale de l'âme sanctifiée avec l'Esprit Saint, — et de la présence du Saint-Esprit en cette âme.

Enfin, le Saint-Esprit est aussi l'auteur de l'accroissement et de la perfection de la charité, parce que, par la grâce actuelle, il agit sur nous, il nous rend capables de produire des actes de cette charité, fortifiant de la sorte en notre âme la faculté d'aimer, la développant, lui donnant une merveilleuse expansion. Nous voyons par l'exemple des saints quelle puissance d'aimer le Saint-Esprit peut mettre dans un cœur humain. Saint Paul nous l'apprend dans son texte magnifique sur la charité : « Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou la persécution, ou la faim, ou les périls ou le fer, ? ...Mais parmi tous ces maux nous demeurons victorieux par celui qui nous

1. *Rom.*, v, 5. — 2. I *Cor.*, vi, 19.

a aimés. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses, présentes ni les choses futures, ni la puissance, ni tout ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni toute autre créature, ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur[1] ».

Telle est, à grands traits, l'histoire de la charité ; voilà comment ,issue de Dieu et répandue en nos âmes par Jésus-Christ avec l'Esprit Saint, elle pénètre le cœur de l'homme si pauvre, si timide, si fragile, pour le rendre plus puissant que la terre, que l'enfer et que le ciel. Telle est la force de l'amour, voilà comment cet amour se révèle dans les confesseurs, dans les martyrs, dans les apôtres, dans les saints, malgré les faiblesses d'un corps mortel. Telle est la puissance de la charité de l'Esprit Saint !

III. — Que s'ensuit-il ? Deux choses : premièrement, que nous devons nous adonner avec zèle à la charité ; deuxièmement, qu'il faut, dans ce but, nous adresser à l'Esprit Saint.

Nous adonner à la charité. Pourquoi ? D'abord parce qu'il n'est rien de meilleur ni de plus sublime. La charité est la plus noble et la plus excellente des vertus. C'est une vertu théologale : elle l'emporte donc sur les vertus morales. Même parmi les vertus théologales, elle est au premier rang, parce qu'elle suppose la foi et l'espérance, et qu'elle s'attache à Dieu plus par-

1. *Rom.*, VIII, 35, sq.

faitement. Elle est la racine, l'âme, le but et la perfection de toutes les vertus, parce qu'elle nous unit à Dieu comme à notre souverain bien et qu'elle dirige et anime toutes les autres vertus et tous leurs actes à ce même but[1] .La charité suffit pour nous assurer la béatitude ; elle renferme en elle tous les préceptes, elle en est l'accomplissement. elle a pour compagnes toutes les vertus, elle nous justifie, elle nous met dans l'amitié de Dieu ; elle est la communication de la charité divine, la béatitude ici-bas : elle tend à Dieu dans la joie et dans l'allégresse ; elle grandit et s'étend jusque dans le ciel, elle y demeure sans changement, toujours la même. Une seule chose, peut-être, est meilleure : c'est la lumière de la gloire dans le ciel, et encore est-elle le complément et la consommation de la charité dans le ciel, par la joie de l'éternelle béatitude. La charité est vraiment une reine, reine noble et divine par son origine, reine par le cortège princier des vertus qui l'accompagnent, reine par l'autorité qu'elle exerce puisqu'elle dirige toutes choses au but suprême, reine par la puissance et par la gloire puisqu'elle règne ici-bas et dans l'éternité. L'Imitation de Jésus-Christ a donc raison de le dire : « L'amour est une grande chose et un bien tout à fait grand[2] ». C'est toute la richesse de Dieu et de l'homme.

Deuxièmement, Dieu veut cet amour et il nous

1. Voir ce que saint Paul dit de la charité, I *Cor.*, XIII, On pourrait presque entendre que toutes les vertus ne sont pour lui que des attributs de la charité. Cf. I *Tim.*, I, 5 ; *Rom.*, XIII, 10. — 2. *Livre* III, ch. V.

en fait un précepte. Il veut que nous l'aimions par dessus tout. Le précepte de l'amour de Dieu est le précepte capital et il saisit l'homme tout entier. Nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, c'est-à-dire avec toute notre volonté, avec toute notre intelligence, avec notre sensibilité, avec toutes les forces et les facultés de notre corps et de notre âme qui sont sous la dépendance de l'intelligence et de la volonté[1]. Voilà le précepte de l'amour. On pourrait se demander tout d'abord pourquoi Dieu veut que nous l'aimions ainsi. Assurément, ce n'est pas qu'il ait besoin de notre amour : c'est une conséquence nécessaire de sa sainteté et de sa sagesse. Il se connaît et il voit en lui le souverain bien, le bien infini, digne par lui-même de tout amour : il doit donc exiger que toute créature raisonnable l'aime par dessus tout et uniquement pour lui-même. — Mais sera-t-il possible d'accomplir, dans sa perfection, le précepte de l'amour ? Sans doute, nous ne pourrons jamais aimer Dieu autant qu'il mérite d'être aimé. Dieu est infiniment bon, infiniment aimable, et nous ne sommes pas capables d'un acte d'amour qui soit infini : Dieu seul peut s'aimer comme il est digne d'être aimé. Nous devons donc nous contenter de l'aimer autant que nous le pouvons. En cette vie, il est vrai, nous ne saurions penser à Dieu sans interruption ni produire un continuel acte d'amour : au ciel seulement, nous le pourrons. Toutefois, dès ici-bas, il nous est possible d'appliquer notre cœur

1. *Marc.*, xii, 30.

à Dieu, de manière à ce que notre pensée et notre volonté ne se portent délibérement à rien de ce qui est opposé à l'amour de Dieu ; nous pouvons, dans la mesure où cela nous est permis, nous détourner des choses de la terre et nous adonner à la prière et aux choses spirituelles. Et dans ces deux points consiste la perfection de l'amour, telle que nous pouvons l'atteindre en ce monde.

Troisièmement, il est convenable, il est juste d'aimerDieu pour lui-même et par dessus tout, parce qu'il est, en effet, infiniment aimable. Qu'est-ce que l'homme aime ? Son semblable. Et dans son semblable ? Le bon, le beau. Tout cela est en Dieu, et d'une manière infinie. D'après la formule même du précepte, nous pouvons juger de la beauté de Dieu, de son amabilité et de sa beauté, puisqu'on nous ordonne de l'aimer de toutes nos forces ,plus que tout ce qu'il nous est possible d'imaginer de plus aimable. On trouve dans un livre bien ancien une histoire presque incroyable : un jour il apparut sur cette terre une Beauté telle que rois et peuples en vinrent aux armes, uniquement pour conquérir la trace laissée dans le sable sous ses pas. Est-ce donc croyable ? C'est la pure vérité. Cette beauté c'est Dieu. Dieu a créé le monde ; et le monde, avec toute sa beauté et toute sa richesse, n'est qu'un vestige de Dieu. C'est pour conquérir cette terre et ses biens temporels que les hommes luttent, se font la guerre, concertent tous leurs efforts et toutes leurs pensées : celui qui est parvenu à en arracher un lambeau, s'estime

grand et heureux. Mais, si un simple vestige est déjà si beau, si désirable, que dire de l'image, que dire surtout de la face même de cette beauté souveraine ? Il faut donc que la contemplation de la création nous devienne un moyen de connaître la beauté et l'amabilité de Dieu. Quelle grandeur, quelle majesté, quelle force et quelle puissance, quelle sagesse et quelle sainteté, quelle bonté et quelle beauté dans les divers ordres de la création visible, matérielle, ou invisible et spirituelle, naturelle ou spirituelle, en s'élevant jusqu'aux anges, jusqu'au trône de la Reine immaculée et de l'Homme-Dieu ! un seul reflet de ces magnificences suffit à captiver notre cœur. Qu'en serait-il si un être réunissait toutes ces excellences et d'autres encore à un degré infini, s'il était lui-même la puissance, la grandeur, la sagesse, la bonté, la beauté ? Quel bonheur de pouvoir aimer un être si admirable ! Et si nous étions connus de lui, s'il désirait notre bien, s'il nous aimait malgré notre misère, s'il voulait se communiquer à nous et, par là, nous rendre heureux pour l'éternité ! Serait-ce trop faire que de lui consacrer notre cœur avec toute sa capacité d'aimer, quand cette capacité serait un million de fois plus grande encore, quand nous pourrions disposer de l'amour de toutes les créatures, de l'amour de cet être lui-même ? Eh bien ! cet être c'est notre Dieu, dont l'amabilité dépasse infiniment tout ce que nous pouvons imaginer. Et ce Dieu nous connaît, il nous aime, il veut que nous l'aimions, il nous touche de près, nous lui sommes unis par mille liens dans

notre existence et dans notre vie — comment ne l'aimerions-nous pas ? Suivons seulement la pente de notre cœur qui aime tout ce qui est bon, tout ce qui est beau : si nous examinons bien, notre cœur nous conduira à Dieu. Quelle est vraie cette parole de la sainte Écriture : « Ce commandement n'est ni au dessus de vous ni loin de vous... il est dans votre cœur afin que vous l'accomplissiez[1] ». En contemplant les charmes, la magnificence et la beauté des créatures, répétons-nous souvent : Qu'est-ce donc que Dieu, puisque ses créatures sont déjà si aimables.!

Voilà quelques-uns des motifs qui nous portent à aimer Dieu. Mais pour apprendre à l'aimer de tout notre cœur, pour progresser dans cette science des saints, mettons-nous à l'école du Saint-Esprit. Il est le meilleur maître de cette science, parce qu'il est lui-même l'Amour. Et comment nous instruit-il, comment nous forme-t-il à l'amour ? Premièrement par la prière. Prier, c'est converser avec Dieu ; nous apprenons ainsi à le connaître dans ses magnifiques attributs, dans ses œuvres admirables, dans les innombrables bienfaits de la création, de la conservation, de la sanctification et de la consommation dans l'Église et par Jésus-Christ Christ. Nous rappeler vivement et fréquemment les bienfaits de Dieu, est un des moyens qui sont recommandés pour exciter notre amour. Mais, dans ce souvenir, ne se glisse-t-il pas un retour sur nous-mêmes ? L'amour reconnaissant

1. *Deuter.*, xxx, 11, 14.

n'est-il pas un amour concupiscible ? n'est-ce pas nous-mêmes que nous aimons dans les bienfaits de Dieu ? Dans le bienfait, il faut voir non pas simplement le don qui nous est accordé et dont nous profitons, mais encore l'amour qui inspire le bienfait. Cet amour est un attribut divin : il nous révèle la bonté de Dieu ; et l'amour de cette bonté est l'amour pur. L'amour dépend beaucoup du degré de la connaissance. Or, ce qui nous touche, ce qui frappe nos sens, nous émeut plus vivement, et plus profondément. Voilà pourquoi les bienfaits de Dieu ont une force particulière pour exciter l'amour en nos cœurs. La bonté de Dieu nous y apparaît à notre portée ; nous la touchons, en quelque sorte, de nos mains. Dans la prière, enfin, Dieu agit par sa grâce ; et la grâce est, pour l'amour comme pour toutes les vertus surnaturelles, lumière et chaleur. Les sacrements vont encore au même but ; par eux, l'Esprit Saint nous fait avancer puissamment dans la charité. Les sacrements nous rétablissent dans l'état de grâce ou bien ils augmentent en nous la grâce ; quelques-uns même, la sainte communion par exemple, ont pour effet spécial d'accroître la charité.

Deuxièmement, le Saint-Esprit nous forme à l'amour par le renoncement. L'amour de Dieu ne peut croître en nous qu'aux dépens de l'amour de nous-mêmes .Ces deux amours se combattent dans notre cœur. Plus nous mourons à l'amour des créatures et des plaisirs qu'elles peuvent donner, plus nous mourons à nous-mêmes, plus aussi l'amour de Dieu grandit en notre âme.

Toute l'action du Saint-Esprit tend à ce but : nous détacher toujours de nous-mêmes et des créatures. Aussi — contentons-nous d'en faire la remarque en passant — la chasteté et la virginité sont-elles des moyens efficaces de progresser dans la charité.

Troisièmement, le Saint-Esprit fait servir à notre progrès les souffrances et les contradictions. Pour nous inspirer le dégoût du monde, purifier notre cœur, l'élever jusqu'à Dieu et lui inspirer l'amour des choses célestes, rien de plus utile que la croix et l'adversité ; c'est le creuset de la charité, et le comble de la charité est de chercher la croix, de la désirer. L'amour de la croix forme l'admirable trait distinctif de la sainteté parfaite, sa divine originalité. — Enfin l'Esprit Saint nous enseigne à aimer en aimant. On apprend à lire et à écrire en lisant et en écrivant ; de même on apprend à aimer en aimant. Il faut donc nous appliquer avec soin à produire souvent, au cours de nos journées, des actes d'amour. Voici quelques-uns de ces actes : nous proposer de tout souffrir, de tout sacrifier, plutôt que de blesser en nous l'amitié de Dieu et son amour, plutôt que de lui déplaire ; nous rappeler fréquemment sa beauté et son amour, en entretenir la pensée dans notre cœur ; nous élever à lui par la contemplation des choses de la terre. rendre toujours plus parfaite cette représentation de la beauté divine ; nous réjouir de l'excellence des attributs divins, souhaiter à Dieu toute gloire et tout honneur ; faire toutes nos actions par amour pour lui, les lui rapportant dans l'amour ; nous conformer filialement à sa volonté ; nous affliger

vivement de tout ce qui contrarie sa gloire, être heureux, au contraire, de tout ce qui l'augmente ; nous employer, autant qu'il est possible, à faire connaître Dieu et à le faire honorer, et, pour cela, nous unir d'intention à tous ceux qui travaillent et qui souffrent dans ce but, à tous les actes d'amour qui sont offerts à la divine majesjesté dans le ciel et sur la terre, en particuler par le Cœur de Marie et par le Cœur de l'Homme-Dieu ; offrons enfin à Dieu l'amour dont il s'aime lui-même de toute éternité. Excitons en nous ces actes de charité plus particulièrement lorsque nous sommes en butte aux tentations et aux dangers de cette vie, lorsqu'il se présente pour nous un évènement heureux ou une occasion de souffrir, lorsqu'il faut renouveler nos bonnes intentions ou nous animer à la contrition et à la pénitence, en récitant le *Notre Père*, le *Gloria*, en nous approchant des sacrements. Chacun de ces actes accroît et fortifie en nous la charité et nous unit plus étroitement à Dieu.

Saint Thomas distingue trois degrés dans le progrès de la charité. Le premier degré consiste à lutter encore pour défendre la charité contre les fautes graves qui la ruineraient dans l'âme Dans le second degré, la charité s'est déjà fortifiée contre ses ennemis, et elle s'emploie maintenant à grandir et à s'étendre par la pratique des bonnes œuvres. Dans le troisième degré, enfin, elle travaille plus particulièrement à s'attacher à Dieu et à se reposer en lui. Le développement de la charité est analogue au progrès du mouvement : dans le mouvement, en effet, on s'éloigne d'abord du point de départ, puis on se rapproche du but, et enfin on se repose

dans le but une fois atteint, Sans doute, en chacun de ses trois degrés, la charité cherche simultanément à combattre ses ennemis, à s'accroître, à se rapprocher de Dieu pour s'unir à lui ; toutefois c'est l'un ou l'autre de ces caractères, la lutte ou l'exercice même de l'acte qui les distingue entre eux[1].

Telle est l'école de la charité sous la conduite de l'Esprit Saint. Mettons-nous à cette école et appliquons-nous de toutes nos forces à y faire des progrès. Prions souvent le Saint-Esprit, demandons-lui d'accroître en nous la charité et de nous conduire jusqu'à la perfection. Mais, dans la pratique de la charité, n'oublions pas d'aimer tout particulièrement l'Esprit Saint, puisqu'il est le principe de la charité, le maître de cette science ,l'Amour même.

Aimons Dieu ! « Il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus doux que l'amour, rien de plus fort, de plus élevé, de plus étendu... parce que l'amour est né de Dieu et qu'il ne peut trouver de repos qu'en Dieu[2] ». Aimons Dieu de tout notre cœur, aussi longtemps que nous sommes ici-bas ! Au ciel nous l'aimerons plus intimement et avec plus de force, mais nous ne serons pas libres de ne point l'aimer : nous ne pourrons faire autre chose, tandis que maintenant le choix nous est donné. C'est le précieux privilège de la charité ici-bas, et ce privilège procure à Dieu une grande gloire comme il fait le prix de notre amour. Profitons-en pour aimer Dieu librement, de tout notre cœur et uniquement pour lui-même.

1. *S' Th.* 2, 2, q., 24, art. 9.
2. *Imitation de J. C.*, livre III, ch. v.

CHAPITRE XXVI

L'amour du prochain

A l'amour de Dieu se rattache naturellement l'amour du prochain. Examinons brièvement : 1° en quoi consiste l'amour du prochain ; 2° quels sont ses rapports avec l'Esprit Saint.

I. — Ainsi que nous l'avons vu incidemment dans la méditation précédente, la charité, vertu théologale, n'a pas seulement Dieu pour objet : cet objet est aussi le prochain. L'amour du prochain se rapporte donc à l'amour de Dieu : nous aimons le prochain comme nous-mêmes et en vue de Dieu.

L'objet, c'est le prochain. Par le « prochain », nous entendons toute créature douée d'une nature raisonnable — ange ou homme —partageant notre origine, appelée comme nous à jouir un jour de la vue de Dieu, et en état de tendre à cette fin éternelle. Nous pouvons et nous devons aimer le prochain même dans son corps, parce que ce corps est une partie de notre nature et qu'il participera à l'éternelle béatitude. Le motif de l'amour du prochain est, en définitive, la bonté de Dieu en elle-même ou en tant que nous découvrons dans le prochain une communication et une image de cette bonté, soit dans

l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce et de la gloire : c'est donc le prochain en tant qu'il vient de Dieu, qu'il lui appartient comme sa créature, qu'il est pour ainsi dire quelque chose de Dieu. Plus cette communication de la bonté divine est noble et excellente, plus le prochain mérite notre amour.

La mesure de l'amour du prochain n'est point, comme pour l'amour de Dieu, d'aimer « par dessus toute chose », et sans mesure, mais d'aimer d'un amour ordonné comme on doit s'aimer soi-même. « Vous aimerez le prochain comme vous-mêmes », dit le précepte[1]. Dieu est infiniment aimable ; il n'en est pas de même du prochain, qui ne mérite cet amour que dans une certaine mesure limitée comme nous. L'amour ordonné de soi-même n'est donc pas seulement une condition préalable de l'amour du prochain : il en est aussi le type et la mesure. — De cette mesure et de ce type de l'amour ordonné de soi-même naît l'ordre qu'il faut garder dans l'amour du prochain. Nous devons aimer Dieu plus que nous-mêmes, parce qu'il est le principe et le résumé de tout bien : ainsi, en certaines circonstances, nous sommes tenus de faire passer le bien général avant notre bien particulier, parce que le bien général est, après Dieu, le principe de tous les biens que nous possédons. Nous devons préférer le salut de notre âme à tous les biens temporels ; de même, il nous est prescrit de subordonner nos avantages temporels au bien

1. *Marc.*, XII, 31.

spirituel du prochain et de les lui sacrifier, s'il est nécessaire. Ce n'est point en vue d'une autre créature que nous nous aimons nous-mêmes : il ne faut pas, non plus, aimer le prochain en vue de notre utilité. Enfin, la raison veut que nous nous aimions tout d'abord, à cause de l'union, de l'unité que nous avons avec nous-mêmes : ainsi nous devons, dans la pratique de l'amour du prochain, tenir compte des liens de la parenté naturelle, de la communauté de patrie, de la ressemblance des vocations. Abstraction faite de ces considérations, il faut témoigner plus d'amour et plus d'estime à celui qui nous représente Dieu d'une manière plus parfaite, soit par la vertu, soit par l'autorité. — Nous aimons le prochain pour Dieu, afin que cet amour soit saint ; nous l'aimons dans la mesure de l'amour ordonné de nous-mêmes, afin que l'amour du prochain soit dans l'ordre ; ce n'est point en vue de notre utilité que nous aimons le prochain, afin que cet amour soit un véritable amour, un amour sincère.

Cet amour se traduit, intérieurement, par une religieuse estime du prochain en qui nous voyons l'image de Dieu, un enfant de Dieu, un membre de Jésus-Christ ; par une bienveillance et une sympathie sincères qui nous font désirer le bien du prochain, nous réjouir de son bonheur, bannir de notre cœur toute envie et toute jalousie, qu'il s'agisse d'un ami, d'un étranger ou d'un ennemi, d'un enfant de l'Église, d'un hérétique ou d'un infidèle ; — enfin, par la prière. Il se manifeste extérieurement par la vigilance à conserver la

paix et l'union, et à éviter tout scandale, par la pratique des œuvres de la miséricorde spirituelle et de la miséricorde temporelle, par la correction fraternelle, par le zèle des âmes.

Pour nous animer aux actes de l'amour du prochain, nous pouvons recourir aux motifs suivants. D'abord la convenance de cet amour. Cette convenance réside premièrement en ceci, que si nous devons aimer le prochain, c'est à cause de Dieu, parce que le prochain appartient à Dieu. Puisque nous aimons Dieu, il va de soi qu'il faut aimer tout ce qui lui appartient, ce qu'il aime, ce qu'il veut que nous aimions. Voilà pourquoi nous devons aimer nos ennemis ; voilà le fondement et l'explication de cet amour : je puis, en vue de mon ami, être bon pour un homme qui, d'ailleurs, me déplaît. — En outre, l'amour du prochain se comprend fort bien par cela seul que le prochain est notre semblable et que, par conséquent, nous devons l'aimer comme nous-mêmes. Nous avons une même nature, une même origine, une même fin ; nous suivons le même chemin pour arriver au même but. Nous sommes les enfants d'une même famille, nous avons la même demeure et la même table ici-bas et dans le ciel ; nous sommes les membres d'un même corps. Mépriser le prochain, le haïr, le persécuter, c'est donc nous mépriser, nous haïr, nous persécuter nous-mêmes.

Un deuxième motif qui ressort du premier et auquel le précepte de Dieu vient donner une nouvelle force, c'est la nécessité. Nous savons

suffisamment ce que Notre-Seigneur pense de ce précepte. Il l'a promulgué à nouveau, il l'a débarrassé de l'absurdité et de l'étroitesse de la loi ancienne ; il déclare que ce commandement est « semblable[1] » au commandement de l'amour de Dieu ; il l'appelle « son précepte[2] » ; une loi « royale », comme dit saint Jacques[3] ; il ramène tous les commandements au seul précepte de la charité[4] ; l'amour du prochain est le résumé de sa loi et la marque à laquelle on reconnaîtra ses disciples[5]. — Mais plus encore que les paroles du Maître, son exemple nous oblige. « Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés[6] ». La mesure de *son* amour doit donc être la mesure et la règle de *notre* amour pour le prochain. Or, l'Incarnation, la crèche ,la croix et la commmunion nous disent assez la grandeur et l'étendue de cet amour. C'est ainsi que nous devons être disposés à aimer le prochain. Et notre amour n'est point perdu ; nous ne le prodiguons pas à un indigne. Remarquons-le bien, en effet, et comprenons cet exemple : cet amour, Notre Seigneur le témoigne non seulement à nous, mais à chacun de ces hommes qui sont notre prochain ; il les juge donc dignes de son amour. Dès lors, n'est-il pas dangereux de repousser et de mépriser ce que Dieu à voulu estimer et aimer de la sorte ?

Le troisième motif est l'excellence de l'amour du prochain. L'amour du prochain a presque la

1. *Matth.*, XXII, 39. — 2. *Joann.*, XV, 12. — 3. *Jac*, II, 8. — 4. *Matth.*, XXII, 40. — 5. *Joann.*, XIII, 35. — 6. *Joann.*, XIII, 34.

même excellence que l'amour de Dieu. Là aussi, tout est divin. Comme toutes les vertus surnaturelles, il vient de Dieu, il est une communication de Dieu : voilà son origine. L'objet, sans doute, est le prochain, mais le prochain par rapport à Dieu ; aussi saint Jean nous dit-il : « Comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas[1] » ? Le motif, c'est Dieu ; et voilà pourquoi l'amour du prochain rentre dans la charité, vertu théologale qui réunit un double objet dans un même motif et sous la même faculté surnaturelle d'aimer. C'est la plus belle et la plus noble communication de Dieu ,qui épanche ainsi, en quelque sorte, dans le cœur de l'homme, son amour pour les créatures. Dieu, en effet, ne s'aime pas seulement lui-même ; il n'aime pas seulement sa bonté infinie et absolue : il aime aussi cette bonté en tant qu'elle peut se communiquer, il aime tout ce qui est en rapport avec lui, tout ce qui lui appartient ; il aime surtout la créature raisonnable, l'enfant de sa prédilection, et cet amour il nous le communique par l'amour du prochain. Dieu aime d'un même amour et soi-même et la créature : c'est aussi un seul et même amour qui nous fait aimer et Dieu et le prochain.

L'excellence de l'amour du prochain ne vient pas seulement de sa nature, mais encore de ses effets, L'amour est, dans l'homme, ce qu'il y a de plus profond et de plus puissant. Il doit donc agir ; on peut même dire qu'il n'existe et qu'il ne

1. 1 *Joann.*, IV, 20.

vit qu'en agissant. Il doit se manifester au dehors, se communiquer, se sacrifier et souffrir. En effet, il est, en l'homme, un autre amour opposé à l'amour du prochain comme à l'amour de Dieu : c'est l'amour de soi même. L'amour du prochain ne peut vivre, il ne peut agir qu'aux dépens de l'amour de soi-même. Plus on aime le prochain, plus on pratique les actes de cet amour, plus aussi il faut se renoncer et mourir à soi-même. Vivre de luttes et de sacrifices, telle est la nature de l'amour du prochain : c'est la guerre, c'est la violence, c'est l'immolation ; sans quoi, comment mériterait-il tant d'éloges, tant de priviléges ? pourquoi le rapprocherait-on ainsi de l'amour de Dieu ? pourquoi serait-il si agréable à Dieu ? comment aurait-il pour récompense la vie éternelle ? La charité pour le prochain est donc une chose noble, excellente ; elle est, comme la charité pour Dieu, une véritable reine par la noblesse, par la richesse des vertus[1] : elle est, dirions-nous volontiers, l'ange de Dieu, ange aimable, sorti du cœur de ce Dieu pour parcourir notre terre sombre et triste, y diminuer la somme des malheurs et de la souffrance, et nous donner la beauté, la paix et la joie.

II. — La méditation précédente nous a déjà montré, en partie, quels sont les rapports du Saint-Esprit avec l'amour du prochain. L'Esprit Saint est la Personne de l'amour, et, par conséquent, en un sens particulier, le principe, le

1. I *Cor.*, XIII, 4, sq.

modèle et le but de toute affection surnaturelle, de toute union surnaturelle dans la charité.

Cette union surnaturelle dans la charité suppose d'abord la faculté d'aimer surnaturellement. Or, comme toute force surnaturelle, cette faculté vient de l'Esprit Saint ; elle en vient d'autant plus que la charité est dans un rapport spécial avec sa Personne, que l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont, au point de vue de la faculté et des motifs, un seul et même amour. La faculté d'aimer reçoit son complément par le secours de la grâce actuelle, qui nous anime à aimer le prochain surnaturellement et à cause de Dieu. La grâce actuelle, à son tour, a l'Esprit Saint pour auteur. Enfin, le précepte nous pousse puissamment à cet amour. Or le précepte a été écrit par le Doigt de Dieu, c'est-à-dire par l'Esprit Saint, non point seulement sur des tables de pierre, mais encore et surtout dans notre cœur[1]. Puis, comment imaginer la charité pour le prochain sans la patience, sans la longanimité, sans l'amour de la paix, sans le dépouillement de soi-même, sans le renoncement ? Ces vertus ne sont-elles pas les fruits de l'Esprit Saint[2] ?

En outre, le Saint-Esprit est le modèle de la charité pour le prochain. Il procède par l'amour qui porte Dieu à s'aimer lui-même et à aimer les créatures comme ses images : il ne peut donc demeurer dans notre cœur sans y mettre l'amour du prochain. Il aime les créatures non point pour elles-mêmes, mais parce qu'elles sont une

1. II *Cor.*, III, 3. — 2. *Galat.*, V, 22.

communication de la bonté divine : de même notre amour doit s'étendre au prochain en vue de Dieu ; c'est Dieu que nous devons aimer dans le prochain. Enfin, il prodigue ses biens à la créature, par amour, sans aucune recherche personnelle : ce n'est donc point par intérêt, pour notre propre avantage que nous aimerons le prochain. Le Saint-Esprit n'est-il pas le modèle le plus sublime de la charité ?

Il est aussi le but, la fin de l'amour du prochain. Si nous aimons le prochain, ce n'est point pour que notre amour se repose, s'arrête en lui ; si nous lui faisons du bien, ce n'est pas simplement pour le secourir dans ses nécessités, mais pour que notre amour remonte jusqu'à Dieu, pour que Dieu soit glorifié en tout et par tout. Or l'Esprit Saint est Dieu, il est Amour : de même qu'il jaillit du Cœur de Dieu, pour embraser la création et les créatures du feu de son amour, pour en faire un magnifique holocauste à la gloire de Dieu, ainsi les étincelles d'amour et de charité qui s'échappent de nos cœurs, rentrant dans cet immense foyer où l'Esprit Saint consume la création tout entière pour la ramener avec lui au sein de l'Éternel, concourent, suivant la mesure de nos forces, à l'œuvre du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est l'amour qui, selon la belle parole de saint Augustin, rapproche tous les anges et tous les serviteurs de Dieu par le lien de la sainteté, les unit à nous, et nous ramène avec eux à l'union en lui[1]. Notre amour doit aller au même but.

Telle est la fin que l'Esprit Saint se propose

1. *De Trinit.*, l. VIII, c. XII.

dans ses œuvres et dans la conduite des âmes. Voilà pourquoi, sans cesse et partout, il travaille par sa grâce à vaincre l'isolement, la sécheresse et la stérilité de l'égoïsme, à ramener tous les cœurs à l'unité dans la bonté et dans l'amour. Voilà pourquoi il crée partout, parmi les hommes, des centres d'union, des sociétés plus ou moins complexes. Il est l'auteur de toute vie sociale, de la famille, de l'État chrétien, de l'Église ; et, au centre de ces diverses sociétés, il forme encore d'innombrables associations qui répondent à des buts divers, mais toujours excellents et saints. Rien de plus frappant que la manière touchante dont la Sainte Écriture se plaît à parler de la tendre charité de la première communauté chrétienne à Jérusalem[1]. On dirait qu'en ces premiers jours les flammes descendues sur l'Église à l'avènement de l'Esprit Saint révélaient visiblement leur efficacité. Certes, il fallait qu'il fût grand et puissant cet amour qui devait triompher des oppositions créées par la différence des vocations, des mœurs, des nationalités, et ramener à l'unité tant d'éléments contraires, au point de pouvoir dire : « Il n'y a plus ni juif, ni gentil, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni homme libre — mais Jésus-Christ est tout en tous[2] ». L'œuvre, le triomphe de l'Esprit Saint, c'est l'amour du prochain, amour qui s'étend à tous, amour vraiment chrétien et surnaturel, devenu le véritable caractère du christianisme, son esprit national, le merveilleux épanouissement de sa vie. Avant lui, rien de

1. *Act.*, II, 44 ; IV, 32. — 2. *Coloss.*, III, 11.

semblable n'existait dans le monde. Combien de formes diverses et magnifiques cet esprit de charité pour le prochain n'a-t-il pas revêtues ! combien d'œuvres vitales lui doivent leur origine dans l'Église — institutions charitables, associations et confréries dont le but est la pratique des œuvres de la miséricorde soit spirituelle soit temporelle ! Cet esprit, il entre pour une part importante dans la création des Ordres religieux qui, en somme, vont à procurer le bien du prochain dans son corps ou dans son âme. Voilà pourquoi, au moyen âge, tant d'hospices et d'établissements de charité étaient placés sous l'invocation de l'Esprit Saint !

Quand l'esprit d'association se réveille et s'affirme pratiquement ; quand la charité, non contente de faire le bien pour ainsi dire en passant, cherche à créer des institutions durables ; quand, surtout, visant au-delà d'un but immédiat, elle poursuit une utilité générale, le bien commun ; quand l'amour du prochain devient l'amour de l'Église, qui, par les moyens et par les éléments puissants dont elle dispose, embrasse l'humanité tout entière, pour la tirer de ses misères physiques et spirituelles et faire de la création l'image de la beauté divine — on peut affirmer qu'il y a là une intervention particulière de l'Esprit Saint. L'amour pour l'Église ; le dévouement et l'ardeur à poursuivre sa fin excellente, à propager sa foi, à maintenir et à fortifier son unité ; l'attachement filial et inébranlable à son Chef suprême et à ses pasteurs — voilà le fruit le plus noble et le plus beau de la charité que le Saint-Esprit allume au cœur de l'Église. Dans le pro-

chain on n'aime plus seulement un individu isolé, mais un membre du corps, pour qui travaillent tous les membres et qui, en retour, devient le moyen le plus puissant de témoigner efficacement notre amour au prochain et de glorifier Dieu en toutes choses. Combien souvent l'Écriture Sainte nous rappelle cette magnifique idée : que nous sommes tous ensemble les membres d'un même corps — le corps de Jésus-Christ — et que tous les actes, toutes les manifestations des vertus et des dons spirituels doivent servir à l'édification de ce corps[1] ! Le zèle des âmes que nous admirons dans saint Paul et dans les ouvriers apostoliques n'est que l'expression sensible de cette action de l'Esprit Saint qui veut ramener le ciel et la terre, les anges et les hommes à l'unité d'un seul royaume — le royaume de la charité pour la gloire de Dieu.

Tel est l'amour du prochain. Sa nécessité s'impose à nous ; son excellence est incomparable. Il fait partie intégrante de la charité pour Dieu ; il est un signe certain de la présence du Saint-Esprit en notre âme. Si nous voulons progresser dans cet amour, accroître en nous une vertu à la fois si importante et si aimable, invoquons l'Esprit Saint et soumettons nos cœurs à sa douce influence. Il ne désire qu'une chose : rapprocher les cœurs, les unir entre eux et s'unir lui-même à eux dans la bonté et l'amour, les pousser vers le ciel pour que Dieu soit aimé en toutes choses.

1. *Rom.*, XII, 5 ; I *Cor.*, XII, 12 ; *Ephes.*, IV, 11, 12, 13.

TABLE

IMPRIMERIE DE L'EST — BESANÇON

LE DON

DE

LA PENTECÔTE

TOME II

LE DON

DE

LA PENTECÔTE

MÉDITATIONS SUR LE SAINT-ESPRIT

PAR

le **R. P. M. MESCHLER**, de la Compagnie de Jésus

Traduit de l'allemand

PAR L'ABBÉ PH. MAZOYER, du Clergé de Paris

TOME SECOND

Si tu savais le don de Dieu !
(JOANN., IV, 10.)

PARIS (VIe)

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

—

1922

Nihil obstat :

Ph. Mazoyer
Parisiis, die 13a cctobris 1922

Imprimatur :

Parisiis, die 16a octobris 1922

E. Adam
vic. gén.

LE

DON DE LA PENTECÔTE

CHAPITRE XXVII

Les dons du Saint-Esprit

Les dons du Saint-Esprit sont, eux aussi, l'ornement, la parure de l'âme sanctifiée. — Nous examinerons : 1° la nature de ces dons ; 2° leur nombre ; 3° d'où vient leur importance pour nous.

I. — Les dons du Saint-Esprit ! Qu'entendons-nous par là ? Ces dons sont certaines propriétés, certaines facultés surnaturelles de l'âme qui ont pour but de permettre d'obéir plus facilement et plus sûrement aux impulsions de l'Esprit Saint. Ils présentent des analogies avec les vertus. Comme elles, ils ne consistent pas seulement dans des actes transitoires : ils constituent une force, une faculté permanente, mise à la disposition de l'âme pour exercer les actes de la vie surnaturelle. Voilà ce que nous enseignent et les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle. La Sainte Ecriture elle-même, parlant de ces dons, nous montre qu'ils demeurent, qu'ils

reposent dans le juste. Isaïe dit de Notre-Seigneur-Jésus Christ : « Et l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui ; l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur[1] ». Saint Jean, à son tour, déclare que le Saint-Esprit sera avec les apôtres, qu'il demeurera avec eux[2] ; il faut donc en dire autant des dons qui accompagnent sa présence. A chaque mode d'activité peut répondre une capacité, une faculté spéciale ; et puisque ces actes sont fréquents, puisqu'ils sont importants pour la vie, il est tout naturel que ces facultés de l'âme soient permanentes. Voilà pourquoi on admet, pour la pratique des vertus, des facultés permanentes.

Sous ce rapport, les dons sont analogues aux vertus. Ils en diffèrent cependant, et ils se révèlent comme une chose distincte en ceci, que nous les perdons en perdant la charité par une faute mortelle, tandis que les vertus, — du moins la foi et l'espérance, — peuvent même alors persévérer dans l'âme. Par contre, la foi et l'espérance cesseront dans le ciel, mais rien ne s'oppose à ce que les dons subsistent dans l'âme glorifiée. Toutefois, les dons supposent toujours les vertus et la grâce sanctifiante. — Ils diffèrent encore des vertus par leur but. Les vertus nous donnent simplement la possibilité, et elles nous mettent en état de suivre la direction de la raison

1. *Is.*, XI, 2, 3.
2. *Joann.*, XIV, 16, sq.

et de la foi ; les dons nous permettent de faire le bien avec facilité, avec promptitude, avec plaisir. Telle est leur nature propre, telle leur destination : ils nous rendent dociles, souples, maniables aux mouvements de l'Esprit Saint. — Enfin, on peut signaler une autre différence : les dons n'ont pas toujours le même objet que les vertus, ou bien, s'ils ont le même objet que telle ou telle vertu, c'est d'une manière plus haute et plus sublime. Ainsi leurs actes renferment les manifestations les plus nobles et les plus excellentes de la vie spirituelle. En ce sens, les théologiens disent que, par les dons, le Saint-Esprit agit tout particulièrement et lui-même sur nous et en nous, et qu'il nous rend dociles à leur influence. Sans doute, il agit aussi dans les vertus et par les vertus, mais non pas avec la même puissance ni la même efficacité, de manière à ce que nous fassions le bien avec facilité, joie, plaisir et assurance. Cette facilité dans le bien porte tellement le sceau de l'Esprit Saint et le caractère de son action, qu'elle lui est à bon droit particulièrement attribuée ; et, d'autre part, si grande est son importance pour la pratique des vertus et des œuvres du salut, qu'il est naturel de supposer dans l'âme juste une disposition qui permette cette facilité. Par conséquent, l'effet produit dans l'âme par les dons, c'est l'aptitude à ressentir les inspirations divines, la docilité, la promptitude, la décison et la générosité à y répondre ; en un mot, c'est le parfait exercice de la vie spirituelle. Savoir n'est pas simplement pouvoir ; le pouvoir se traduit par l'action, par

l'action faite avec facilité et plaisir. Voilà, semble-t-il, en quoi précisément consistent les dons, et en quoi principalement ils se distinguent des vertus.

II. — Voyons maintenant comment les dons se divisent. Ils doivent faciliter aux vertus l'exercice de leurs actes. Il s'ensuit qu'ils se rattachent à elles et que, par elles, il faut qu'ils appuient et soutiennent les forces maîtresses de l'âme, l'intelligence et la volonté. Nous aurons, par conséquent, les dons qui se rapportent à l'intelligence et ceux qui se rapportent à la volonté. Les quatre premiers d'entre eux — les dons d'intelligence, de science, de sagesse et de conseil — perfectionnent l'intelligence. Les trois autres — les dons de crainte de Dieu, de piété et de force — se rapportent à la volonté. Relativement aux différentes vertus, ils se divisent de la manière suivante : les dons d'intelligence, de science et de sagesse facilitent la foi ; la sagesse étend, en outre, son action à la charité ; le don de conseil vient en aide à la prudence ; la crainte de Dieu favorise la tempérance ; la piété soutient la justice ; le don de force perfectionne la vertu qui porte le même nom. Les dons sont en quelque sorte l'esprit des vertus ; voilà pourquoi ils en facilitent l'exercice. Ainsi le système tout entier des forces et des facultés naturelles est deux fois fortifié, transformé, élevé à une activité supérieure, d'abord par les vertus surnaturelles, puis par les dons de l'Esprit Saint.

III. — Un premier motif d'estimer ces dons en général, c'est leur nécessité. Tous, nous devons

posséder ces dons, leur influence doit s'étendre à tous, parce que, tous, nous devons faire notre salut. Les vertus nous en donnent bien la possibilité sous l'impulsion de la grâce actuelle ; mais la simple possibilité ne suffit pas, il nous faut aussi la facilité ; et c'est l'avantage que nous offrent les dons. — En outre, le salut exige parfois des œuvres plus hautes et plus difficiles : on peut même affirmer que la nécessité de ces œuvres s'impose à tout chrétien ; il faut donc aussi, dans ce but, une action particulière de l'Esprit Saint. A une activité d'un ordre supérieur doit répondre en nous une faculté supérieure. Dieu, remarque saint Thomas, Dieu nous conduit par une double lumière : d'abord par la lumière de la raison, puis par lui-même en tant qu'il agit sur nous par une impulsion et une illumination spéciales. Or cette action de Dieu constitue un principe plus noble de connaissance et d'action ; il est donc naturel, il est donc convenable qu'à cette action spéciale de Dieu réponde, dans l'âme, une faculté spéciale. Pour venir demander à un maître un enseignement supérieur, il faut avoir la capacité nécessaire à l'intelligence de cet enseignement. De même, ici, l'Esprit Saint est, en ce cas, un maître incomparablement sublime, qui nous anime à un mode d'action bien supérieur à celui de notre nature raisonnable, alors même qu'elle est douée des vertus ordinaires ; par conséquent, il faut apporter à l'école de ce maître des facultés spéciales, En général, d'ailleurs, il convient que Dieu trouve dans sa créature un mécanisme et des

organes en rapport avec son action, alors même qu'il veut agir en elle d'une manière extraordinaire ; ces dispositions de l'âme, ces organes, ce sont précisément les dons de l'Esprit Saint. De tels dons nous deviennent donc nécessaires pour notre salut[1].

De là, un deuxième motif d'estimer les dons de l'Esprit Saint et de les aimer : ce motif est leur excellence. Les dons supposent les vertus ; ils ont en elles leur raison d'être, en tant que les vertus — et plus particulièrement les vertus théologales — sont plus nécessaires et plus importantes. Toutefois, les dons attestent en leur genre une perfection supérieure et, s'ils le cèdent aux vertus théologales en dignité et en excellence, ils l'emportent cependant par leur valeur intrinsèque sur les vertus non théologales, parce que celles-ci ne nous unissent pas à Dieu d'une manière aussi parfaite, tandis que les dons éta-

1. Relativement à la nature des dons du Saint-Esprit et aux propriétés qui les distinguent des vertus, on trouve, chez les théologiens, une grande diversité d'opinions. D'après les uns, les dons nous permettent de répondre aux grâces actuelles ; d'autres réduisent leur action aux grâces efficaces ; d'autres enfin la limitent aux œuvres extraordinaires ou, du moins, aux œuvres auxquelles nous sommes poussés par une impulsion particulière de l'Esprit Saint. Nous adoptons l'opinion exposée plus haut, surtout parce que, pour les deux premiers points, elle est d'accord avec la doctrine de saint Thomas. Quant aux deux autres points, — que les dons sont nécessaires à tous pour le salut, et qu'ils rendent l'âme plus docile et plus souple à l'inspiration de l'Esprit Saint — ils nous semblent ressortir des enseignements du saint Docteur à ce sujet. — *S. Th.*, 1, 2, q. 68, art. 1 et 2.

blissent la subordination de l'âme à Dieu, l'union avec lui, la promptitude et la facilité dans l'accomplissement du bien. Relativement même aux vertus théologales, les dons possèdent une valeur éminente, une excellence spéciale : ils complètent, élèvent et perfectionnent la pratique de ces vertus, comme nous l'avons vu déjà. Souvent — nous l'avons dit aussi — l'influence des dons rend possibles des actes pour lesquels des vertus ordinaires ne suffisent point. Ils nous mettent donc en état d'exercer la vertu avec une perfection plus haute, dans une mesure qui n'est pas la mesure habituelle.

Une chose, en tout cas, leur donne un degré particulier d'excellence : ils soumettent à Dieu nos puissances et notre activité ; ils les rendent dociles à Dieu. Or, la perfection consiste dans l'entière soumission à Dieu, dans la complète union avec lui.

Il est donc permis de l'affirmer : les dons, l'exercice de ces dons constituent le degré supérieur de la vie spirituelle. Les actes de cette vie, que nous appelons la Mystique, ont leur principe surtout dans les dons de l'Esprit Saint. Les dons deviennent ainsi réellement la plus glorieuse manifestation de la grâce et des vertus ; ils sont les organes les plus nobles et les plus excellents de la vie surnaturelle. Aussi les retrouvons-nous expressément et individuellement dans le Sauveur. Bien plus, dans l'organisme de l'Homme-Dieu, ils constituent un ornement extrêmement précieux, tandis que certaines vertus — par exemple, la foi, et l'espérance — ne lui

étaient pas essentielles, puisque la vision immédiate de Dieu, dont il n'a cessé de jouir, rendait ces vertus inutiles et les excluait. La possession des dons ajoute ainsi à l'excellence de la grâce sanctifiante et nous élève à une ressemblance particulière avec le divin Sauveur.

Or, ces dons si excellents, si admirables, c'est à l'Esprit Saint surtout que nous les devons : voilà pourquoi on les appelle formellement « les dons du Saint-Esprit ». Par eux, comme par autant de touches secrètes et de moyens d'action d'une exquise délicatesse, il agit sur l'âme sanctifiée et la conduit à son gré. Par eux, l'âme s'élève avec facilité jusqu'aux plus hauts sommets de la perfection chrétienne ; aussi les maîtres de la vie spirituelle ont-ils comparé les dons aux ailes de l'oiseau, aux voiles du navire : l'oiseau vole plus vite qu'il ne marche ; la voile est plus puissante et plus rapide que la rame. Grâce à ces dons, l'âme devient un instrument de prédilection pour l'Esprit Saint, qui est son éducateur et son maître, et l'on voit sans peine ce que l'on peut attendre d'un tel maître.

Il suffit de faire ces réflexions pour trouver un nouvel aliment à notre reconnaisance envers l'Esprit Saint ; pour le remercier de ce qu'il daigne accorder à notre âme des dons si précieux et ne mettre aucune borne à sa libéralité. Dans ces dons une chose mérite particulièrement notre estime et notre reconnaissance : c'est que, par eux, l'Esprit Saint nous rapproche de lui, il nous appelle à son intimité, il veut être lui-

même l'éducateur et le maître de notre âme. Quoi donc de plus juste que de chercher à connaître ces dons répandus en nous avec la grâce sanctifiante et avec les vertus, que de nous efforcer d'en tirer profit, d'en exercer les actes, de les perfectionner par la docilité aux inspirations du Saint-Esprit !

CHAPITRE XXVIII

Le don d'intelligence [1]

Nous avons dit que les dons d'intelligence, de science et de sagesse perfectionnent l'intelligence et, en particulier, la vertu de foi. Étudions le don d'intelligence, et voyons : 1° en quoi il consiste ; 2° quelle est sa valeur, son excellence ; 3° quels moyens lui donnent sa perfection.

I. — Pour comprendre en quoi consiste le don d'intelligence et quelles sont ses propriétés, partons de ce principe que son but est de perfectionner la foi. Voyons donc en quoi et comment la vertu de foi peut être aidée et facilitée. La foi est une vertu qui nous fait inébranlablement regarder comme certain tout ce que Dieu a révélé, précisément parce que Dieu l'a dit et révélé. Dès lors, si nous devons croire une chose, c'est-à-dire la tenir pour vraie, non pas d'après nos propres lumières, mais sur l'affirmation de

1. Les théologiens sont loin d'être d'accord au sujet des dons du Saint-Esprit ; bien des points sont laissés à la libre discussion. L'explication que nous allons tenter de chaque don en particulier ne doit, par conséquent, avoir d'autre valeur que celle d'un essai. Nous suivons de préférence la doctrine de Suarez. S. J. : *De gratia*, lib. II, c. XVII, sq., lib. VI, c. X.

Dieu, il faut tout d'abord que nous comprenions, que nous saisissions clairement ce que Dieu dit et ce qu'il veut dire : en d'autres termes, il faut que nous comprenions clairement les termes mêmes et le sens de la vérité révélée, pour savoir à quoi nous devons donner notre ferme adhésion. Or, cette claire intelligence des termes et de leur signification est surtout nécessaire quand il s'agit des vérités surnaturelles et révélées, qui dépassent les forces naturelles de l'entendement et qui sont en elles-mêmes obscures et incompréhensibles. Par conséquent, il faut que l'Esprit Saint nous aide premièrement à pénétrer le sens de la vérité révélée, à juger que le sens est celui-ci et non pas celui-là, qu'il faut entendre ceci et non pas cela. Ce secours, le Saint-Esprit nous l'accorde par le don d'intelligence. Le don d'intelligence nous éclaire en répandant une lumière vive, pénétrante, extraordinaire sur le sens de la vérité révélée ; grâce à cette lumière, nous voyons la signification des idées qui expriment cette vérité, leur rapport entre elles ; nous voyons si clairement, que nous avons la certitude que tel est le sens de la parole de Dieu. Ainsi, le don d'intelligence fait deux choses : extérieurement, il éclaire d'une lumière divine le sens de la révélation ; il nous donne la certitude que le sens est celui-ci à l'exclusion de tout autre. Il y a donc là un véritable jugement ; mais ce jugement ne porte que sur le sens.

Voilà comment le don d'intelligence vient en aide à la vertu de foi. C'est même une première condition dans la science du salut, puisqu'il faut

avant tout comprendre et saisir exactement ce que l'on doit croire et pratiquer. Le don d'intelligence, en tant qu'il est simplement un acte, précède donc la foi, bien que d'une manière imparfaite ; mais en tant qu'il est un acte parfait et une faculté permanente, il suit la foi et l'infusion de la grâce sanctifiante et de la charité. Quand un homme est appelé à la foi, il lui faut l'assistance de l'Esprit Saint pour comprendre l'enseignement de la foi ; c'est, en quelque sorte, l'aurore du don d'intelligence ; c'est une grâce passagère d'illumination, comme le dit le Sauveur : « Quiconque à écouté le Père et appris de lui, vient à moi[1] ». Sans doute, la pénétration naturelle, la promptitude du jugement et l'éducation, jointes à la lumière de la foi et de la grâce, peuvent être ici d'un grand secours ; mais ces facultés naturelles ne suffisent pas ; elles ne suffisent pas, surtout, à donner la certitude qu'il faut comprendre ainsi et non pas autrement, parce que, dans les vérités révélées, les mots eux-mêmes sont souvent obscurs et peuvent recevoir diverses interprétations.

Donc, une conception exacte du sens des vérités révélées, voilà l'essence du don d'intelligence. Mais ce don a, en outre, une sorte d'irradiation : il s'étend plus loin. En un sens plus large, le don d'intelligence comprend une conception extraordinairement élevée, profonde et pénétrante des vérités de la foi, une lumière divine au moyen de laquelle nous voyons com-

1. *Joann.*, VI, 45.

ment les idées qui expriment ces vérités, loin de se combattre et de s'exclure mutuellement, s'enchaînent harmonieusement entre elles et peuvent se ramener à une vérité plus haute, alors même qu'aux yeux de la simple raison naturelle elles semblent se contredire. On comprend sans peine combien cette lumière est utile à la foi, combien de difficultés et de préjugés s'évanouiront devant la claire intelligence du sens des vérités de la foi, combien il est alors plus facile de pénétrer intimement ces vérités. — De là un certain talent, une certaine dextérité à expliquer, à soi-même et aux autres, le sens des vérités révélées, en recourant à des similitudes, à des comparaisons, à des exemples. — Troisièmement, le don d'intelligence comprend aussi la facilité et l'assurance dans l'étude du sens de la Sainte Écriture. Il est manifestement question de cette application du don d'intelligence, lorsqu'il est dit : « En même temps, Jésus leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Écritures[1] ». De même encore, en sens contraire, lorsque le Sauveur demande : « Etes-vous donc, vous aussi, sans intelligence[2] ? » — Enfin, ce don trouve encore son application dans la vie pratique. « Le don d'intelligence, écrit saint Thomas, se rapporte tout d'abord à la foi, mais il s'étend ensuite à tout ce qui a quelque rapport avec la foi, c'est-à-dire aux actions et à la vie pratique en tant qu'elles recoivent leur direction des vérités éter-

1. *Luc.*, xxiv, 45.
2. *Matth.*, xv, 16.

nelles, dans la connaissance desquelles l'intelligence est perfectionnée par ce don. En effet, l'intelligence connaît les vérités éternelles, non pas seulement telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais encore en tant qu'elles fournissent les règles de nos actes[1] ». Or, qu'est-ce que cette influence exercée sur la vie pratique ? Assurément, et avant tout, c'est une vive lumière, une notion juste, une conception exacte de tout ce qui rentre dans la science du salut ; c'est, par exemple, la notion claire et précise de la nature de la vie spirituelle, de son but, des moyens d'atteindre ce but, des préceptes de la morale, des vertus et des devoirs d'état. — Telle est l'essence du don d'intelligence.

II. — Son importance consiste d'abord dans ses effets sur l'entendement. Il rectifie nos conceptions des mystères de la foi, il les éclaire, il les affermit, et, par là, il rend plus facile l'acte de foi. Rien de plus important dans la connaissance. La connaissance commence par l'idée : plus l'idée est claire, nette, précise, plus la connaissance est parfaite. Une telle clarté dans les choses spirituelles est un bien si précieux, un profit si considérable, que nul avantage naturel ne saurait lui être comparé.

Le don d'intelligence est d'une importance particulière pour les docteurs, pour les prédicateurs, pour les catéchistes, et, en général, pour tous ceux qui sont appelés à enseigner et à défendre les vérités de la foi, à former les autres

1. *Summa S. Th.*, 1, 2, q. 58, art. 4 ; 2, 2, q. 8, art. 3.

à la vie spirituelle, à maintenir l'intégrité du dépôt de la révélation. Il trouve donc, à l'égard du prochain, son application dans les dons spirituels, — le don d'exposer les Écritures, le don de parler avec sagesse et science, sans lesquels il est bien difficile d'arriver à un résultat considérable dans l'instruction chrétienne. Il suffit, au contraire, de se rappeler ce que nous venons de dire, en parlant de l'objet du don d'intelligence, pour voir quels avantages inappréciables il apporte aux docteurs et aux maîtres de la vie spirituelle. Si leur enseignement se distingue par une clarté, une force et une simplicité qui pénètrent les esprits et qui touchent les cœurs, c'est assurément un effet du don d'intelligence. Ce don, on le rencontre même chez les simples fidèles. Le Saint-Esprit leur donne, sur les mystères de la foi, des notions vives et précises qu'on ne trouve pas, même chez les théologiens. Ainsi s'explique une certaine délicatesse qui leur fait reconnaître presque instinctivement l'erreur et le mensonge des doctrines non catholiques : ces doctrines les blessent et leur inspirent du dégoût. Nous en avons un exemple dans saint Vincent de Paul, qui, malgré tous les artifices des Jansénistes, devina aussitôt l'hérésie. Le vénérable Hofbauer appelait cet instinct, « le flair catholique » ; et il avait, lui aussi, un merveilleux talent pour découvrir aussitôt, dans la littérature, les arts ou les sciences, toute tendance suspecte. C'est là, surtout quand il s'agit d'un homme d'ailleurs sans instruction, une chose impossible à la simple intelligence et

à la foi ordinaire : elle ne peut s'expliquer que par une assistance spéciale de l'Esprit Saint dans le don d'intelligence.

Est-il nécessaire d'indiquer l'importance de ce don pour la méditation et la contemplation ? C'est de lui qu'il faut partir, sur lui qu'il faut s'appuyer si l'on veut pénétrer sans péril dans le domaine de la science surnaturelle, — domaine magnifique, sans doute, mais où les dangers ne manquent pas. Là, surtout, il est indispensable d'avoir des notions parfaitement claires et certaines, sans quoi l'intelligence manquera d'une direction sûre et travaillera au hasard. Or, le don d'intelligence permet à l'homme de pénétrer intimement la vérité, il lui ouvre l'accès, il lui assure la véritable lumière. Quel avantage pour nous et pour le prochain ! Une âme favorisée de la clarté surnaturelle est vraiment « la lumière et le sel de la terre ».

On le comprend aisément : une lumière si pure et si certaine étend aussi sa bienfaisante influence sur la volonté, sur tout le domaine pratique de la science du salut. La volonté, guidée sûrement par l'intelligence, gagne en liberté, en assurance, en activité. Il n'est pas possible, non plus, qu'elle n'en ressente une grande joie, une noble ferveur. Dans ce magnifique royaume de la vérité surnaturelle, on ne peut faire une seule découverte, sans en éprouver une vive douceur. Quelle joie, par exemple, quel contentement, quand nous arrivons à comprendre la Sainte Écriture, ses nombreux sens, ses multiples applications ! — Mais le résultat le plus important pour la vo-

lonté est assurément la fermeté qu'elle acquiert dans la foi, son généreux dévouement, sa parfaite adhésion aux vérités révélées. Alors il n'est plus question de pusillanimes hésitations ; il n'est plus question de douter, de se scandaliser sous prétexte que les vérités de la foi semblent hasardées et contradictoires. Vous l'avons dit plus haut, le don d'intelligence n'éclaire pas seulement d'une vive lumière le sens de la révélation ; il donne aussi la certitude que le sens est celui-ci et non pas cet autre. Telle est souvent la force de cette conviction, qu'elle ne peut évidemment provenir de l'intelligence humaine, — c'est-à-dire de l'intelligence toujours faible, — des motifs de la foi : elle provient d'une intelligence bien supérieure, d'une lumière spéciale de l'Esprit Saint. Cette clarté et cette force de la volonté s'étendent ensuite à la pratique de la vie. Toute la sphère d'action de la volonté gagne à cette influence d'une intelligence si nette et si convaincue. D'où naissent trop souvent l'indécision et l'impuissance de notre volonté, sinon de l'inexactitude de nos idées, de leur imperfection, de leur défaut de netteté ? Que notre esprit conçoive nettement une seule vérité, il nous semble aussitôt que la vérité nous affranchit, que les difficultés s'évanouissent ; la vertu nous paraît praticable. Peu à peu, sous l'influence de cette lumière, la vie chrétienne et l'exercice de la vertu prennent la régularité, la constance, la sagesse qui caractérisent l'homme vraiment spirituel.

III. — Le don d'intelligence est donc, on le

voit, extrêmement précieux ; il est d'une souveraine importance. Que devons-nous faire pour en acquérir la perfection ? Rappelons-nous d'abord que, par la grâce sanctifiante, ce don est en notre âme dans sa substance. Il s'agit, par conséquent, de le mettre en œuvre, de le faire valoir. Pour cela, ayons une grande dévotion à l'Esprit Saint ; deuxièmement, prions souvent et avec ferveur le Saint-Esprit, conjurons-le de nous accorder ce don ; troisièmement, habituons-nous à méditer les vérités de la foi, à en pénétrer le sens ; enfin, appliquons-nous particulièrement aux vertus qui peuvent contribuer à perfectionner ce don ; telles sont la pureté du cœur et l'humilité.

CHAPITRE XXIX

Le don de science

Il est un autre don qui perfectionne l'intelligence : c'est le don de science. Voyons : 1° en quoi il consiste ; 2° combien il nous est précieux ; 3° ce qu'il faut faire pour lui donner en nous sa perfection.

I. — Qu'est-ce que le don de science ? C'est une lumière surnaturelle de l'Esprit Saint, qui nous montre combien les vérités de la foi sont dignes de créance et acceptables, même par des motifs empruntés à l'ordre créé. — Le don de science est donc une connaissance jointe à un jugement certain de la crédibilité de la révélation : par là, il se distingue du don d'intelligence, Ce dernier nous ouvre le sens des vérités révélées ; le don de science va plus loin : il nous fournit des motifs d'accepter ces vérités ; il nous facilite cette acceptation ; il la rend plus ferme. Son nom répond ainsi à sa nature, puisque « savoir » c'est connaître une chose dans ses causes. — Le don de science se distingue de la foi par son motif. La foi tient la révélation pour vraie, uniquement parce que c'est la parole de Dieu, sans entrer dans l'examen des autres preuves. Le don de science facilite ou fortifie l'adhésion

aux vérités révélées, en nous montrant la convenance de cette adhésion par des motifs qui nous font voir l'harmonie de la révélation avec l'ordre créé. Ce qui caractérise ce don, ce qui le distingue, ce n'est donc pas l'objet, — cet objet peut être n'importe quelle vérité de la foi, même la plus haute, Dieu lui-même — mais le motif, la preuve qui nous fait accepter cette vérité. Ce motif n'est pas emprunté aux connaissances de l'ordre le plus élevé : il se puise aux sources les plus à la portée de l'homme, c'est-à-dire dans l'ordre créé : nous concevons, par exemple, que Dieu réalise l'Incarnation pour donner à tous les ordres de la création, à l'universalité des êtres, leur entière perfection, leur complément suprême, leur couronnement ; nous comprendrons que Dieu ait permis le péché pour ne point entraver la liberté de l'homme, et ne pas rompre violemment le cours naturel des choses. On le voit, ces raisons et d'autres semblables sont fournies par la création qui nous entoure et dans laquelle nous vivons. — La lumière qui s'en échappe sous l'influence de l'Esprit Saint et qui nous affermit dans l'adhésion aux vérités révélées, — tel est le caractère du don de science.

Quant à l'objet de cette connaissance, il comprend d'abord toutes les vérités de la foi, pour s'étendre ensuite au domaine de la vie morale, comme le fait aussi le don d'intelligence, mais en se bornant au côté spéculatif[1]. Ce don nous

1. D'autres ramènent la connaissance spéculative des choses du salut aux dons d'intelligence et de sagesse, et la connaissance pratique aux dons de science et de conseil, de

révèle, par exemple, la beauté et l'excellence naturelles des vertus, leur rapport et leur harmonie avec la noblesse de la nature humaine créée par Dieu ; il nous apprend à estimer la vie et les biens temporels à leur juste valeur, à en faire un bon usage ; la lumière de ce don nous amène à la parfaite connaissance de nous-mêmes et de nos semblables ; il nous permet de nous conduire d'une manière conforme à la raison et à la dignité de notre nature. Grâce à cette lumière, nous pénétrons les conseils de Dieu dans le gouvernement de sa Providence à l'égard des individus comme à l'égard des peuples ; nous reconnaissons pourquoi et dans quelles intentions Dieu permet telle ou telle chose. C'est une sorte d'intuition politico-religieuse qui nous est donnée et qui nous fait apprécier, d'après une philosophie plus haute, les événements de l'histoire du genre humain et ceux de l'histoire de l'Église. C'est encore une vue particulière de la création dont nous comprenons mieux et les rapports et les harmonies ; c'est une connaissance plus intime des hommes, en tant que cette connaissance s'appuie sur des causes naturelles, — par exemple, l'étude des relations qui existent entre l'âme et le corps — en sorte que, d'après l'exté-

telle sorte, cependant, que la « science » se rapporte plutôt au général et à l'abstrait, et le don de conseil aux cas particuliers. Saint Thomas, en un passage de sa *Somme* (1, 2, q. 68, art. 4) semble faire du don de science un jugement pratique se rapportant à un acte d'après l'inspiration de l'Esprit Saint ; ailleurs, au contraire, il fait observer que la « science » est spéculative, mais qu'elle s'étend aussi à la pratique (2, 2, q. 8, art. 6 ; q. 9, art. 3.)

rieur et les apparences, on peut juger le caractère et les dispositions intérieures. Bref, toute connaissance de l'ordre naturel peut être l'objet du don de science, en tant que cette connaissance nous est donnée par une lumière spéciale de l'Esprit Saint, et qu'elle sert à incliner notre cœur aux vérités surnaturelles.

II. — Le prix et l'excellence de ce don consistent dans les avantages que nous en retirons, soit pour nous-mêmes, soit pour le prochain. En ce qui nous concerne personnellement, il nous fait pénétrer toujours plus avant dans les mystères de la foi, il fortifie cette foi et la développe en nous montrant d'une manière saisissante l'accord qui existe entre les vérités révélées et l'ordre naturel. Dieu nous apparaît ainsi comme l'unique auteur de la création à tous ses degrés ; nous voyons comment les divers ordres de la vérité se complètent et s'expliquent mutuellement ; comment le degré supérieur est déjà figuré, en quelque sorte, et annoncé dans le degré inférieur ; comment les choses les plus basses sont disposées en vue des plus hautes, et trouvent en elles leur but et leur développement ; comment la création tout entière forme, dans les idées divines, un tout magnifique et sublime. Par le don de science et en lui, la science humaine atteint son application la plus noble et la plus haute ; elle entre au service de Dieu et rend témoignage de lui.

L'effet salutaire de ce don s'étend également aux autres vertus. La lumière, qui en est la propriété caractéristique, jaillit des objets mêmes

qui constituent le domaine de l'espérance, et de nos tendances à la béatitude ; mais, à son tour, elle contribue à fortifier l'espérance et les aspirations morales de l'homme. Combien n'importe-t-il pas, par exemple, de se bien connaître soi-même, d'apprécier à leur juste valeur les choses de la terre ! D'où viennent trop souvent la pesanteur du cœur, l'insensibilité de la volonté à l'égard de la vertu, l'attachement aux biens d'ici-bas et la vulgarité des sentiments, l'estime exagérée et la déification de la science humaine et du bien-être matériel ? On méconnaît la beauté naturelle de la vertu ; on ignore la noblesse de notre nature douée de raison et d'immortalité ; on ne voit point le but et les intentions que Dieu se propose dans les divers ordres de la création ; on ne comprend pas que l'ordre naturel ne peut avoir le prix qu'en tant qu'il nous offre le moyen d'arriver plus haut et d'atteindre le surnaturel, Cette révélation de la valeur conditionnelle de la vie et des biens d'ici-bas, cette science de notre origine céleste et de notre ressemblance avec Dieu, cette conscience de notre destinée qui nous appelle à une béatitude surnaturelle, sont un progrès immense dans le domaine de la vérité morale, un moyen puissant qui nous permet d'agir et de régler notre vie conformément à cette vérité. Par là, nous commençons à nous détourner des choses de la terre pour nous tourner vers Dieu. Eh bien ! voilà un des effets du don de science !

De même, encore, l'homme grandit dans la connaissance et dans l'amour de Dieu, lorsque,

à la lumière de ce don, il comprend mieux les lois, l'ordre et l'harmonie du monde visible et de la création invisible ; lorsqu'il découvre plus clairement leurs rapports mutuels. Il est impossible que l'homme n'admire point, qu'il n'adore point la sagesse de Dieu, sa puissance et sa bonté qui éclatent partout à ses regards et qui lui montrent en ce Dieu le centre, le principe, le but de la création tout entière. L'univers est un livre admirable, écrit au dedans et au dehors ; il révèle Dieu clairement. Autant d'espèces de créatures, autant de voix qui chantent la gloire de Dieu !

Quant au prochain, on voit aisément combien ce don contribue à faire pénétrer la foi dans les cœurs, à la cultiver, à la défendre, puisqu'elle est alors clairement exposée dans ses rapports avec l'homme et avec le monde qui l'entoure, mise à la portée des auditeurs, presque expliquée. La création devient ainsi, en quelque sorte, le proto-évangile de la foi et de la vertu. Ce don est, par conséquent, d'une extrême importance pour les prédicateurs et les docteurs ; il leur permet de faire pénétrer dans les intelligences les mystères de la foi, de rendre acceptables et faciles les obligations de la vie morale, d'animer puissamment les âmes à la pratique du bien. Ils savent dire à chacun ce qui lui convient, ce qui lui est utile, suivant les besoins et les nécessités. Profonde connaissance des hommes, expérience à décrire les divers états d'âme, éloquence populaire, pensées originales qui touchent les cœurs, — autant d'effets du don de

science. Quels avantages pour les prédicateurs et les docteurs !

III. — Ce don peut, en outre, accroître et nourrir en nous, non seulement la pureté du cœur, mais encore la prière et, en particulier, la dévotion à l'Esprit Saint et une légitime confiance en lui. Saint Vincent Ferrier prêchait avec un succès extraordinaire. Un jour qu'il devait parler en présence du roi, il mit plus de temps et plus de soin à se préparer : son discours fut loin de produire autant d'effet que le sermon suivant, où il se livra complètement à l'inspiration d'en haut. Comme on lui demandait la raison de cette différence : « Hier, répondit-il, c'est Vincent qui a prêché ; aujourd'hui, c'est le Saint-Esprit. » Nous avons vu, ailleurs, dans quel rapport étroit l'Esprit Saint est avec la création tout entière : c'est par le don de science qu'il donne aux hommes la clef de ce riche trésor de la connaissance et de l'amour de Dieu. Le Sauveur nous offre souvent des exemples de ce don, lorsqu'il enseigne sa doctrine dans des paraboles si populaires et en même temps si justes : il les emprunte à la création visible et aux usages de la vie ordinaire, et, cependant, il sait nous y révéler toutes les profondeurs des mystères divins.

CHAPITRE XXX

Le don de sagesse

Enfin, au point de vue spéculatif, notre intelligence est perfectionnée par le don de sagesse. Examinons :1° en quoi consiste ce don ; 2° pourquoi il est pour nous si désirable ; 3° comment nous pouvons lui donner en nous sa perfection.

I. — Le don de sagesse est une illumination de l'Esprit Saint, grâce à laquelle notre intelligence contemple les vérités de la foi dans une magnifique lumière, et en éprouve une grande joie. — Comme le don de science, il incline notre cœur aux vérités révélées en nous montrant leur parfaite convenance ; mais il se distingue du don de science en ce qu'il rend ces vérités acceptables non plus par des motifs empruntés à l'ordre naturel, à l'homme lui-même, mais par des motifs bien plus sublimes, s'élevant jusqu'aux raisons suprêmes et jusqu'à Dieu, rattachant ces vérités à Dieu lui-même, considérant comment elles répondent à Dieu, comment il les envisage et les juge, — *per rationes divinas*, disent les théologiens. Le résultat est, naturellement, une lumière extraordinaire répandue en notre esprit pour nous découvrir la vérité ; et cette lumière communique à la volonté la joie et la

consolation, parce que la connaissance excite l'amour et l'anime. Donc, vive lumière, douceur sensible, affinité avec la charité : voilà les caractères distinctifs du don de sagesse.

On pourrait dire que le don d'intelligence naît immédiatement de la foi ; que le dou de science vient de l'espérance et de nos aspirations bien ordonnées à la béatitude ; que le don de sagesse a pour principe la charité. La sagesse juge de toutes choses par la charité, avec la charité, et dans la charité pour Dieu[1]. Étudier une vérité simplement par l'intelligence, ou la considérer par le cœur, ce n'est point la même chose ; et nous jugeons tout autrement d'un objet, s'il a quelque rapport avec une personne que nous aimons. La sagesse procède de cette dernière manière. Parce qu'elle aime Dieu, elle rapporte tout à Dieu ; et ce rapport ajoute à l'intérêt de l'objet, il le rend plus aimable, plus acceptable ; de là, en retour, un accroissement dans l'amour de Dieu et dans la joie que nous trouvons en lui.

L'exercice de la sagesse comprend donc trois actes : se placer au point de vue le plus élevé pour connaître la vérité révélée ; se réjouir de sa beauté et de son amabilité ; enfin, la juger souverainement acceptable. Le motif de cette acceptation est précisément la lumière et la joie que l'Esprit Saint nous communique en nous donnant une certitude surnaturelle et de l'harmonie de la foi avec Dieu, et de la vérité de Dieu. Aussi

1. *Ex connaturalitate ad Deum — charitative*, suivant la belle expression de la théologie (*S. Th.*, 2, 2, q. 45, a. 2.)

les théologiens appellent-ils le don de sagesse, une « suave connaissance de Dieu. » Cette connaissance de la sagesse peut avoir pour objet toutes les vérités de la foi et toutes celles de l'ordre inférieur, mais à la condition de les considérer et d'en juger à ce point de vue excellent et divin. Elle s'étend, en outre, aux vérités et aux préceptes de la vie morale ; quand nous les rapportons à Dieu, ces vérités et ces préceptes nous apparaissent si aimables, que notre cœur ne se contente pas de les accepter, mais tressaille de joie, comme le psalmiste le dit souvent : « Vos préceptes, Seigneur, sont plus précieux pour moi que l'or et les pierreries ; ils sont plus doux que le miel à mes lèvres[1] ». Il faut ranger parmi les effets du don de sagesse toutes les illuminations et les consolations reçues dans la prière et dans la vie spirituelle, sans en excepter même les extases.

II. — Est-il nécessaire de montrer quelle est pour nous l'importance de ce don ? Il n'y en a pas de plus sublime, de plus excellent : ses effets s'étendent à la vie spirituelle tout entière. Pour nous retirer du péché, pour nous faire perdre le goût des plaisirs de la terre, pour nous affranchir de l'attachement aux biens d'ici-bas, rien de plus puissant que le don de sagesse ; et une telle efficacité lui vient de sa nature même, c'est-à-dire de la douceur, de la consolation et de la joie qui accompagnent toujours une connaissance plus haute. Grâce à cette douceur, notre sensua-

1. *Ps.* CXVIII, 103, 127.

lité se déprend des choses sensibles. L'âme se détourne de la terre ; elle se naturalise, en quelque sorte, en Dieu, et se trouve heureuse auprès de lui, à son service. Le don de sagesse est ainsi un moyen à la fois doux et assuré d'éviter le péché. L'Écriture le dit fort bien : « Par la sagesse, Seigneur, ont été guéris tous ceux qui vous ont plu dès le commencement[1]. Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et je n'ai fait, au prix d'elle, nul cas des richesses... Tout l'or, en comparaison d'elle, est un sable léger... Je l'ai aimée plus que la santé et la beauté ; et je me suis proposé de la prendre pour ma lumière, parce que sa lumière est inextinguible[2] ». Tels sont les sentiments naturels de tous ceux qui ont part au don de sagesse. Il y a donc là, dans la vie spirituelle, un grand secours pour les commençants.

Le don de sagesse n'est pas moins utile à ceux qui progressent, qui travaillent à s'exercer et à s'avancer dans la pratique des vertus. Son efficacité, sous ce rapport, est extraordinaire, et les raisons en sont les mêmes. Tout d'abord, à la divine lumière de ce don, la vertu prend un attrait et un charme si grands, que notre cœur est captivé et que toutes les difficultés s'évanouissent par l'effet de la joie et de la consolation qui accompagnent la vertu. On ne sent plus le fardeau des préceptes, comme le dit le psalmiste : « Vos ordonnances étaient le sujet de

1. *Sap.*, IX, 19.
2. *Sap.*, VII, 8, 9, 10.

mes cantiques dans le lieu de mon pèlerinage[1] ». Chasteté, pauvreté, amour des ennemis, humiliations, amour de la croix, — il n'est pas de vertu, si pénible qu'elle soit à la nature, qui ne devienne facile avec l'aide du don de la sagesse. Les martyrs, les ermites, les apôtres sont là pour l'attester ; malgré tous les dangers, toutes les privations, toutes les persécutions leur cœur était rempli de la joie de l'Esprit Saint. — L'influence du don de sagesse s'étend aussi aux vertus théologales. Sans doute, à sa lumière, les vérités de la foi ne deviennent pas claires et évidentes en elles-mêmes, mais dans leur convenance et dans leur harmonie avec les attributs de Dieu ; et, de plus, l'impression sensible dont l'Esprit Saint touche notre cœur, nous donne une certitude particulière de l'authenticité des vérités révélées. N'est-ce pas là un précieux secours pour la foi ? L'espérance, de son côté, trouve son abri auprès de la charité, et elle lui communique l'empire sur toutes les inclinations et tous les désirs du cœur. Rien ne peut, mieux que cette sainte sagesse, nous rendre maîtres de nos passions. Elle est, en quelque sorte, le résumé de toutes les vertus, suivant la parole de saint Jacques : « La sagesse qui vient d'en haut, est premièrement chaste, puis amie de la paix, modeste, docile, cédant au bien, pleine de miséricorde et de bons fruits[2] ».

Ce don, enfin, est le doux privilège des âmes

1. *Ps.* CXVIII, 54.
2. *Jac.*, III, 17.

parfaites, parce qu'il nous apporte, dès ici-bas, un avant-goût du ciel. Le ciel, c'est la lumière et la joie : la lumière, par la vision intuitive de Dieu ; la joie, par l'amour et par la possession du souverain bien. Dieu est tout pour les élus ; c'est en lui qu'ils voient et qu'ils aiment toutes choses. Or, le don de sagesse a précisément cette propriété, qu'il rapporte tout à Dieu, qu'il considère tout en Dieu, et qu'il trouve le bonheur dans cette sublime connaissance. Il embellit ainsi cette vie misérable, il jette sur ses ombres le reflet de l'éternelle félicité ; il devient, par ses effets, comme l'élément, comme l'atmosphère où planent les saints : rien ne leur est impossible, rien ne leur est difficile. « J'ai couru dans la voie de vos commandements après que vous avez dilaté mon cœur[1] ».

Le don de sagesse a aussi son importance relativement au prochain : il permet de discourir des choses divines avec une onction particulière qui touche singulièrement les âmes. Cette onction est essentiellement un des effets de l'amour. Elle pénètre nos discours lorsqu'on reconnaît dans nos paroles, moins la subtilité de l'intelligence, l'éclat et la richesse des pensées, que les douces dispositions du cœur, la bonté, la bienveillance et surtout un grand amour pour Dieu et pour le prochain. De tels discours ne peuvent manquer d'être efficaces, et l'on voit évidemment que ce don est précieux pour le salut des âmes. On voit, non moins évidemment, que l'onction

1. *Ps.* CXVIII, 32.

vient du don de sagesse, puisqu'il se distingue des autres par une affinité naturelle avec la charité dont il apporte à l'âme les consolations, la joie et la douceur, en ramenant tout à Dieu et en rendant ainsi toutes choses aimables. L'auteur et le principe de l'onction, c'est en définitive l'Esprit Saint : le Saint-Esprit est essentiellement amour et charité ; il est, par conséquent l'onction dans la divinité. Saint Augustin, saint Bernard, saint François de Sales et saint Bonaventure sont des exemples remarquables du don de sagesse ; tandis que saint Thomas, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome représentent plutôt les dons d'intelligence et de science.

III. — Tant d'avantages inestimables, tant d'admirables effets prouvent que le don de sagesse mérite bien que nous n'épargnions aucun effort pour le posséder dans une mesure toujours plus grande. Comment y arriverons-nous ? D'abord par un ardent désir et par une haute estime de ce don. C'est là un moyen que la Sainte Écriture nous recommande fréquemment. « J'ai désiré, et l'intelligence m'a été donnée[1]. J'ai aimé la sagesse, je l'ai recherchée dès ma jeunesse, j'ai tâché de l'avoir pour épouse et je suis devenu épris de sa beauté[2]. Elle est facilement aperçue par ceux qui l'aiment, et ceux qui la cherchent, la trouvent. Elle prévient ceux qui la désirent, afin de se montrer avec eux la première ; celui qui dès le matin veillera pour elle,

1. *Sap.*, VII, 7.
2. *Sap.*, VIII, 2.

n'aura pas de peine, car il la trouvera assise à sa porte[1] ».

De ce désir, vient la prière : c'est le second moyen. Seul, Dieu, l'Esprit Saint, peut donner la sagesse. « Mais la sagesse, où se trouve-t-elle ?... L'abîme a dit : Elle n'est point en moi ; et la mer : Elle n'habite pas avec moi... D'où vient donc la sagesse ?... Elle est cachée aux yeux de tous les vivants... Dieu seul comprend sa voix, il connaît le lieu qu'elle habite[2] ». — « Si quelqu'un de vous a besoin de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui donne à tous libéralement[3] ». Et le Sage fait à Dieu cette prière : « Donnez-moi cette sagesse assistante auprès de votre trône... envoyez-la du ciel... afin qu'elle soit avec moi et qu'avec moi elle agisse, afin que je sache ce qui vous est agréable[4] ».

Mais une chose nous aidera tout particulièrement à obtenir la sagesse : c'est la pureté et l'humilité du cœur. Rien n'est plus opposé à la sagesse, que l'attachement aux plaisirs sensibles, la confiance en soi-même, l'estime de sa propre valeur. Qui veut avoir la sagesse pour épouse, doit repousser loin de lui les plaisirs de la terre, et s'attacher à Dieu par la simplicité et l'humilité. « La sagesse ne se trouve point en la terre de ceux qui vivent dans les délices[5] ». — « L'homme animal ne perçoit point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu[6] », et jamais « la

1. *Sap.*, VI, 13, 14, 15. — 2. *Job.*, XXVIII, 12, sq. — 3. *Jac.*, I, 5. — 4. *Sap.*, IX, 4, 10. — 5. *Job.*, XXVIII, 13. — 6. I *Cor.*, II, 14.

sagesse n'entre dans une âme portée au mal, et elle n'habitera pas dans un corps assujetti aux péchés[1] ». Mais les âmes humbles et pures la recherchent. « Si quelqu'un est petit, qu'il vienne à moi. » Et elle a dit aux ignorants : « Venez, mangez mon pain[2] ».

La peine que nous prendrons sera bien récompensée par les avantages incomparables qui nous en reviendront. Entre tous les dons du Saint-Esprit, celui de sagesse est incontestablement le plus noble et le plus excellent : nulle part, l'Esprit Saint ne nous révèle mieux sa nature et ses attributs. Il scrute les profondeurs de la divinité ; il est, dans la Trinité, la joie et la béatitude ; voilà pourquoi, par le don de sagesse, il communique à notre esprit tant de lumière, à notre cœur, tant de consolation ! L'Écriture en parle admirablement : « Tous les biens me sont venus avec elle, et de ses mains j'ai reçu d'innombrables richesses... Elle est aux hommes un trésor infini ; ceux qui en ont usé sont devenus les amis de Dieu, recommandables par les dons de la science... Elle est la vapeur de la vertu de Dieu... la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté[3] ».

1. *Sap.*, I, 4.
2. *Prov.*, IX, 4, 5.
3. *Sap.*, VII, 11, sq.

CHAPITRE XXXI

Le don de conseil

Le don de conseil se rapporte, lui aussi, à la perfection de l'intelligence. Considérons : 1° en quoi il consiste ; 2° quels avantages il nous apporte ; 3° comment nous pouvons l'entretenir en nous.

I. — Le don de conseil est une lumière de l'Esprit Saint, par laquelle l'intelligence pratique voit et juge, dans les cas particuliers, ce qu'il faut faire et quels moyens on doit employer. — Il se distingue ainsi des trois dons précédents qui se rapportent à la connaissance spéculative ou qui restent dans une certaine généralité, alors même qu'il s'agit de la pratique, tandis que le don de conseil a pour unique objet la conduite pratique, et montre à l'intelligence comment, en tel ou tel cas particulier, on doit se conduire pour se conformer à la volonté de Dieu. — Le don de conseil a beaucoup d'analogie avec la vertu cardinale qui se nomme la prudence. Leur objet est le même. Comme la vertu de prudence, le don de conseil applique à la pratique les principes généraux de la conduite morale ; il réfléchit d'abord, puis il juge, et, enfin, il se décide et dispose les moyens en vue de la fin. Il rapproche

de la conduite à tenir en tel cas déterminé la science spéculativo-pratique puisée dans les lumières de la raison, de la foi et des dons précédents. Il examine, il juge, il coordonne les moyens. Il est essentiellement, comme la prudence, un jugement de la raison pratique.

Toutefois, il diffère de la prudence, d'abord parce que, dans la prudence, le principe déterminant est la raison naturelle et surnaturelle, au lieu que, dans le don de conseil, ce principe est une assurance spéciale et une conviction intime que c'est Dieu le Saint-Esprit qui nous montre ce qu'il faut faire, et qui nous commande de le faire. Si nous obéissons, c'est donc par respect pour l'Esprit Saint, par empressement à suivre ses inspirations, et, en ce sens, on peut dire que le don de conseil nous rend tout particulièrement dociles à la voix du Saint-Esprit. — Une deuxième différence est la suivante : En bien des cas, la décision prononcée par le don de conseil dépasse tellement les jugements et les conseils de la sagesse naturelle ou même d'une prudence surnaturelle ordinaire, qu'elle pourrait sembler contredire cette sagesse et même violer matériellement les règles et les maximes de la morale, s'il n'y avait pas là une puissance supérieure qui intervient avec sa lumière et sa volonté pour prévenir toute violation formelle de la morale. Nous en trouvons des exemples, et dans l'Écriture et dans la vie des saints : tels sont, entre autres, le jugement de Salomon[1], la mort de

1. III *Reg.*, III, 25.

Samson[1] et celle d'Éléazar[2], l'arrêt rendu par Daniel[3], le vœu de Jephté[4], le martyre de sainte Apollonie et de sainte Pélagie, et tant d'autres actes d'obéissance aveugle que Dieu a confirmés par des miracles. Remarquons cependant qu'en pareil cas, lorsqu'il est question d'agir contre les règles ordinaires, il faut, premièrement, que l'inspiration de l'Esprit Saint soit certaine, indubitable ; et, deuxièmement, que cette inspiration ne soit pas en contradiction avec les lois primordiales et les premiers principes de la morale. L'objet de ces inspirations doit être une chose à tout le moins indifférente en elle-même, toujours conditionnelle, jamais intrinsèquement mauvaise. C'est dans ce cas seulement que l'on peut et que l'on doit agir. Alors, l'acte accompli en vertu du don de conseil n'est pas une désobéissance, mais une obéissance plus parfaite à l'égard de Dieu qui, pour des motifs connus de sa sagesse, révèle sa volonté, non plus par le moyen ordinaire de la loi, mais par une manifestation spéciale, en réclamant l'obéissance. Répétons-le, il faut qu'il n'y ait aucun doute possible sur la réalité de l'inspiration de l'Esprit Saint.

On voit, d'après cela, que le don de conseil vient en aide à la vertu de prudence et qu'il la perfectionne, comme les dons précédents élèvent et perfectionnent les vertus théologales : la foi, l'espérance et même la charité. Là encore, nous

1. *Judic.*, XVI, 29. — 2. I *Macc.*, VI, 46. — 3. *Dan.*, XIII, 51. — 4. *Judic.*, XI, 30.

trouvons différents degrés dans la lumière pratique communiquée à l'âme. Cette lumière peut nous être donnée pour nous ou en vue du prochain, dans les cas ordinaires de notre vocation ou dans les circonstances exceptionnelles. Quiconque reçoit de l'Esprit Saint assez de lumière pour les cas ordinaires de sa vocation, possède le don de conseil.

II. — Quels avantages retirons-nous de ce don ? En ce qui nous concerne nous-mêmes, il nous procure un bien inestimable en nous maintenant toujours dans les voies de la Providence et de la volonté divine. Or, la chose essentielle, la première condition du salut et de la perfection, c'est de mettre toutes nos décisions et tous nos actes en harmonie avec la volonté de Dieu. Quel précieux avantage pour un cœur qui aime Dieu et qui n'a qu'un seul désir : faire en toutes choses la volonté de Dieu ! — Deuxième avantage : nous ne saurions nous tromper ni nous égarer. Que ce privilège est rare ! Qu'il est facile de faire un faux pas, nous ne disons point par un effet de la passion, mais par manque de lumière, d'évidence, de circonspection ! Il ne suffit point de savoir que telle chose que nous voulons est bonne en général ; il faut savoir encore si elle est bonne ou meilleure dans les circonstances présentes. Le mieux peut être, comme le mal, l'ennemi du bien. Sans la lumière du don de conseil, nous ferons plus d'un faux pas, ou, du moins, nous n'agirons que d'après des vues humaines et naturelles. « Le conseil te gardera, dit la Sainte Écriture, et la prudence te

conservera, afin que tu sois délivré de la voie mauvaise[1] ». — Enfin, ce don apporte à notre âme une grande tranquillité, parce qu'il nous maintient constamment dans la dépendance de Dieu, et que, sous sa conduite, nous pouvons, comme des enfants qui se reposent sur leur père, envisager avec calme et assurance tous les événements de la vie : Dieu nous guide, il nous dirige. C'est le sentiment de confiance, c'est le calme que l'on éprouve à sentir à ses côtés, dans la route que l'on suit, un guide expérimenté. « Le Seigneur me conduit : rien ne me manquera[2] ».

Que le don de conseil nous permette de travailler efficacement au bien et au salut du prochain, on le comprend sans peine. Les avantages que nous en recueillons pour nous-mêmes, nous les faisons servir à l'utilité du prochain. Ce don est d'une importance toute particulière pour les supérieurs et pour les directeurs spirituels, dont le devoir est de guider dans les voies du Seigneur leurs inférieurs et les âmes qui leur sont confiées. Sans le don de conseil, ils s'inspireront trop souvent, dans leur direction, de vues naturelles et humaines ; et, au lieu de conduire les âmes dans les voies du Seigneur, ils leur ouvriront les sentiers de l'humaine sagesse. Les vertus des inférieurs et leurs fautes exigent, pour être traitées convenablement, le secours du don de conseil. Le supérieur doit, autant que pos-

1. *Prov.*, II, 11.
2. *Ps.* XXII, 1.

sible, prévenir les fautes par une sage prévoyance ou les corriger par un châtiment approprié ; et, pour ne point se tromper, il faut qu'il s'appuie sur le don de conseil. S'agit-il des ordonnances et des prescriptions des supérieurs majeurs, on peut se demander si la prudence, si le bien général exigent qu'on les prenne à la lettre ou qu'on y apporte un tempérament. Le don de conseil nous fera trouver la meilleure solution.

Ce don s'est magnifiquement révélé en Notre-Seigneur, à l'occasion des pièges que lui tendait la malice de ses ennemis. Rappelons-nous ses admirables réponses à propos de la monnaie du tribut[1], de la femme adultère[2], et dans une foule d'autres circonstances. Que sa conduite en présence d'Hérode est merveilleuse[3] ! Ce dernier trait est un exemple d'une lumière supérieure qui juge, bien souvent, contrairement à toute prudence naturelle. Saint Antoine l'Ermite possédait sans doute le don de conseil à un degré excellent, puis qu'on l'appelait communément « le Conseiller. »

III. — Pour affermir et développer en nous le don de conseil, le premier moyen est d'être attentifs à suivre les inspirations du Saint-Esprit qui nous sont déjà connues. Si nous nous montrons dociles dans les choses que nous savons déjà, l'Esprit Saint nous conduira plus loin et plus haut, comme fait un maître pour ses élèves : il ne passe à la leçon suivante que lorsque

1. *Matth.*, XXII, 19. — 2. *Joann.*, VIII, 3. — 3. *Luc.*, XXIII, 9.

la leçon précédente est bien comprise. Cela s'applique tout particulièrement aux âmes qui tendent à la perfection. « Les fautes de ces âmes, dit un maître de la vie spirituelle, viennent de ce qu'elles ne suivent pas la lumière du Saint-Esprit, ou de ce qu'elles ne la suivent qu'en partie. » — En outre, il faut avoir soin de prier le Saint-Esprit et de lui demander ce don à lui-même. Ne laissons donc passer aucun jour sans l'invoquer ainsi, sans implorer sa lumière lorsque nous avons à prendre quelque décision. — Troisièmement, habituons-nous à agir toujours conformément aux règles de la raison et de la conscience. C'est là une bonne préparation et une excellente disposition pour mériter une direction particulière de l'Esprit Saint. Nous y gagnerons cette droiture et cette loyauté de cœur qui lui plaisent tant et sans lesquelles il ne se communiquera point à notre âme.

Nous devons, de plus, éviter certains défauts en opposition avec cette conduite particulière du Saint-Esprit. Le premier de ces défauts est la « prudence de la chair », incompatible avec la prudence de l'Esprit Saint, parce qu'elle ne se propose rien que de temporel et de charnel et qu'elle n'est rien moins que difficile dans le choix des moyens. — C'est, ensuite, une certaine présomption, une confiance exagérée dans l'infaillibilité de notre perspicacité et de notre jugement. Alors même que nous avons naturellement un esprit pénétrant, alors même que notre cœur est libre de toute passion déréglée, nous n'avons pas encore, pour cela, la lumière de l'Esprit

Saint, mais seulement les clartés de notre intelligence naturelle, qui, précisément parce qu'elle est une lumière naturelle, ne possède point la pénétration, ni surtout la force de la lumière divine, et ne peut, en bien des cas, nous montrer quelle est la volonté de Dieu à notre égard. — Un troisième défaut est l'agitation, le trouble, la facilité à se répandre au dehors, la précipitation dans les affaires et dans les décisions. Ce défaut est toujours, plus ou moins, accompagné d'inquiétude, d'impatience, d'amour-propre, de confiance en soi-même, toutes choses qui sont loin de favoriser les communications de l'Esprit Saint. La réflexion, la prévoyance, la circonspection, le recours fréquent à l'expérience personnelle et à l'expérience d'autrui sont les auxiliaires nécessaires de la prudence : tels sont aussi les auxiliaires du don de conseil. — Enfin, il faut nous garder de l'inconstance, de la négligence, de l'irrésolution. Si la légèreté d'esprit et la précipitation ne permettent pas un bon conseil, les défauts dont nous venons de parler rendent le bon conseil inutile, parce qu'ils nous dérobent l'occasion de le suivre.

CHAPITRE XXXII

Le don de force

Les trois dons suivants se rapportent à la volonté et la perfectionnent dans l'accomplissement du bien et du juste. Le premier de ces dons est le don de force. Voyons : 1° en quoi il consiste ; 2° combien il nous est précieux ; 3° comment nous pouvons lui donner en nous sa perfection.

I. — Ce don est une force permanente que le Saint-Esprit communique à notre volonté pour vaincre les difficultés qui nous détourneraient de la pratique du bien. — C'est à la volonté, et plus particulièrement à la partie irascible de la volonté, que le don de force se rapporte. — Quant à son objet, ce sont tous les obstacles qui s'opposent à nous dans la pratique du bien pour affaiblir notre volonté et la vaincre. En cela, le don de force est absolument analogue à la vertu cardinale qui porte le même nom. C'est elle, en réalité, que le don de force élève et perfectionne.

Cependant, d'après d'éminents théologiens, le don de force se distingue de la vertu du même nom, à peu près comme le don de conseil se distingue de la vertu de prudence. Le motif n'est pas le même. Dans la vertu de force, le motif est

la convenance, la proportion, la beauté de l'acte même ; dans le don de force, le motif est la persuasion, la conviction intime que l'Esprit Saint est en nous et qu'il nous fortifie. De là, une deuxième différence : le juste milieu dans lequel consiste la vertu, n'est pas le même. Ce qui, dans un autre cas, serait exagération, présomption et témérité, est ici le bien et le juste, parce que le Saint-Esprit le veut et qu'il donne la force de l'accomplir. L'homme est alors élevé à un ordre supérieur : il doit, par le don de force, devenir capable d'un bien supérieur. Ainsi, le don de force se distingue suffisamment de la vertu de force.

Mais, afin de mieux connaître ce don, examinons son objet plus en détail. Cet objet, en résumé, c'est tout obstacle qui agit sur notre volonté pour l'effrayer ou la fatiguer et la détourner du bien. Il faut mettre au nombre de ces difficultés, par exemple, les entreprises dangereuses, un travail et un effort pénibles, les tentations persistantes, la sécheresse de l'esprit, les longues prières, l'ennui causé par les devoirs d'état, le séjour dans une contrée malsaine, les calomnies, les persécutions, les menaces de mort, — bref, tous les obstacles que nous devons surmonter ou aplanir, toutes les souffrances que nous devons endurer. Le don de force nous endurcit et nous fortifie contre toutes ces choses, au point que nous en triomphons avec intrépidité et constance. L'effet de cette force ne se borne point à l'esprit : elle s'étend jusqu'au corps pour lui communiquer une énergie, une endurance,

une résistance merveilleuses, comme nous le voyons par les saints ermites dans leurs mortifications, par les ouvriers apostoliques dans les travaux incroyables qu'ils ont entrepris pour le salut des âmes, par les martyrs qui bravaient toutes les inventions d'une cruauté inouïe. Comme nous l'avons fait remarquer déjà, Samson et d'autres saints personnages de l'Ancien Testament, avaient reçu d'en haut la force d'accomplir les œuvres auxquelles Dieu les appelait. Une grâce et une force ordinaires ne suffisent point ici : il faut une énergie toute spéciale qui est l'effet de ce don.

II. — Voyons maintenant combien le don de force est désirable. Sa valeur vient d'abord de sa nécessité et pour la vie spirituelle et même pour la vie ordinaire, à raison des obstacles et des maux sans nombre que nous rencontrons. Sans le don de force, la constance dans la vie spirituelle est à peu près impossible. Comment — pour nous borner aux éléments absolument indispensables de cette vie — comment la prière, la lutte contre soi-même, sont-elles possibles sans une abondante provision de courage, de générosité, d'énergie ? Comment vaincre, autrement, les obstacles intérieurs, les tentations, l'ennui, la désolation, l'abattement dans la pratique de la vertu et de la pénitence ? Ajoutez que, bien souvent, nos fonctions et notre vocation nous imposent des devoirs difficiles et des œuvres importantes ; que nous nous trouvons dans des circonstances critiques, obligés de supporter et de réparer les faiblesses de nos

frères, de corriger leurs défauts, de sacrifier notre repos et nos occupations préférées. Il n'est pas rare que nous soyons, en outre, aux prises avec l'adversité, que nous nous trouvions dans l'alternative de renoncer aux joies de la vie ou d'être infidèles à notre Dieu. Rappelons-nous les temps de persécution, les fléaux et les épidémies qui ont coûté la vie à tant de prêtres, à tant de pasteurs des âmes. Qui donc, enfin, ne rencontre pas la maladie, la souffrance, la mort ? Vivre au service de Dieu, c'est donc affronter la croix et les obstacles de tout genre ; et, pour en triompher, il faut un courage surnaturel. Voilà pourquoi l'Apôtre nous exhorte si instamment à la patience et à la persévérance : « La patience vous est nécessaire[1] » ; par conséquent, le don de force nous est également indispensable.

Ce don est aussi excellent qu'il nous est nécessaire. Grâce à lui, en effet, nous secouons le joug de la timidité et de la faiblesse naturelles à l'homme. Nous devenons des êtres nouveaux ; nous possédons la clef de toutes les vertus, de toute perfection. La vertu est belle et aimable par elle-même, et l'homme n'a aucun motif de ne point l'aimer, de ne point la pratiquer : la difficulté d'acquérir la vertu et d'en exercer les actes, voilà ce qui l'effraye. Si donc un secours nous était donné qui écartât cette difficulté, ce secours serait la condition et le moyen de toutes les vertus. C'est précisément le rôle du don de force,

1. *Hebr.*, x, 36.

qui consiste à nous rendre maîtres de tous les obstacles. Par lui et grâce à lui, l'homme triomphe de toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer dans la pratique de la vertu. — Indépendamment de cet avantage, l'esprit de force est, par lui-même, une excellente disposition, une disposition requise pour la vertu. La force, en effet, réprime en nous la légèreté d'esprit, la précipitation, l'irréflexion, la trop grande vivacité d'humeur, l'émotion des passions ; elle nous rend paisibles, réservés ; elle nous donne la solidité, la constance, l'énergie ; bref, il n'est rien de si sublime dans la vertu et dans la perfection, dont elle ne nous rende capables. Voilà dans quelle atmosphère naît et grandit la véritable vertu.

Enfin, le don de force nous permet d'entreprendre et de réaliser de grandes choses. Sans lui, il ne faut songer à rien de pareil ; avec lui, rien ne nous arrêtera. Nous apprenons la leçon la plus importante de la vie : nous apprenons à souffrir, à supporter, ce qui vaut mieux que d'agir et de travailler, ce qui est plus difficile et plus honorable, parce qu'il y a là plus de noblesse et de perfection. En agissant et en travaillant, nous sommes les plus forts, puisque nous attaquons ; en supportant et en souffrant, nous sommes les plus faibles, parce que nous sommes attaqués et que nous devons cependant soutenir le combat, L'agresseur ne voit le danger que dans l'avenir ; celui qui souffre voit le danger dans le présent, et la souffrance peut se prolon-

ger plus longtemps que le travail le plus courageux[1] ; — en un mot, dans le travail nous sommes actifs ; dans la patience nous sommes passifs, et la lutte se livre souvent aux dépens de nos plus chers intérêts, de nos plus douces inclinations, de notre considération, de notre santé, de notre vie. Endurer et souffrir, voilà la difficulté, mais voilà aussi la gloire suprême. Nous le voyons par l'exemple du Sauveur, dont la vie, assurément, fut un continuel progrès. D'abord il a travaillé, puis il a prêché, enfin, il a souffert et il est mort pour nous : par la souffrance et par la mort, il nous a rachetés. Nulle part, dans sa vie, il ne nous révèle la richesse de ses vertus et, en particulier, sa force, aussi magnifiquement qu'en supportant tant et de si cruelles souffrances, qu'il a acceptées avec générosité après les avoir prévues en détail.

Voilà aussi pourquoi nous admirons les martyrs, glorieux témoins de notre sainte religion ; c'est qu'ils ont vu le monde entier ligué contre eux, qu'ils l'ont méprisé et vaincu ; ils ne se sont pas contentés d'acheter le royaume des cieux par le sacrifice de leurs biens, mais ils l'ont en quelque sorte emporté le glaive à la main, au prix de leur sang. L'homme peut-il aller plus loin dans la lutte ? Aussi, le martyre est-il un acte suprême de force et de charité. Le Sauveur le dit lui-même : « Personne n'a un amour plus grand que de donner sa vie pour ses amis[2] ».

1. *Summa S. Thom.*, 2, 2, q. 123, a. 6, ad. 1.
2. *Joann.*, xv, 13. Cf. *Hebr.*, xi, 32, sq.

Les saints martyrs ont, entre tous, contribué à la propagation de l'Église. Rien de plus juste, Un tel exemple de généreux courage doit être un puissant stimulant ; il inspire aux ennemis la crainte et l'effroi. Un tel acte a souvent, à lui seul, plus de prix qu'une vie tout entière : ne négligeons donc point l'occasion de sacrifier notre vie à Jésus-Christ. Cette occasion, on peut la rencontrer, par exemple en soignant les pestiférés, en prêchant la foi au prix de nombreuses fatigues ou malgré les dangers extérieurs, en s'immolant au service des âmes.

III. — Disons maintenant, en quelques mots, comment nous pouvons nous affermir dans le don de force. Premièrement, il faut chercher à mortifier en nous l'égoïsme, c'est-à-dire la sensualité et la vanité, qui sont, d'ordinaire, le principe de la pusillanimité. Celui qui n'a nul souci de ses aises, qui ne se préoccupe point de la gloire et des honneurs, que craindra-t-il ? Mourir à soi-même, telle est donc la meilleure préparation à l'intrépidité.

Deuxièmement, nous devons nous garder d'une prudence purement humaine. Cette prudence est timide, incertaine ; elle ne sait ni prendre une résolution, ni tenir une résolution une fois prise, parce qu'elle ne veut pas de la souffrance, parce qu'elle ne songe ni au surnaturel ni au ciel, où toute souffrance, endurée pour Dieu, est récompensée au centuple. Laissons-nous donc toujours guider par le don de conseil.

Troisièmement, mettons toujours de plus en plus notre confiance en Dieu. Si nous regardons

notre faiblesse, évidemment le courage nous manquera bientôt ; mais, en nous appuyant sur Dieu, nous pouvons tout[1]. « Celui qui est en vous est plus grand que le monde[2] ».

Quatrièmement, adorons l'Esprit Saint, prions-le de tout notre cœur de nous armer du don de force, pour être toujours fidèles à notre devoir et pour remplir la volonté de Dieu. Le Sauveur appelle l'Esprit Saint, « la vertu d'En Haut[3] » ; c'est sous ce nom qu'il le promet aux apôtres. Et, de fait, comme cette vertu s'est magnifiquement révélée en eux ! Qu'ils étaient faibles et pusillanimes avant l'avènement du Saint-Esprit ! quelle force, quel courage, quelle intrépidité quand ils l'ont reçu ! Ils se font une joie de mourir pour Jésus Christ et de confirmer leur prédi-, cation par ce témoignage. « Ils sortirent du conseil, pleins de joie, de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet opprobre pour le nom de Jésus », racontent les Actes des Apôtres[4]. L'Esprit Saint n'a-t-il pas triomphé dans les saints martyrs ! « Voici les tortures, écrit saint Cyrille de Jérusalem, voici le feu, les glaives, les animaux féroces... Mais l'Esprit Saint dit : Courage, au nom du Seigneur !... ces souffrances sont peu de choses, elle ne durent pas longtemps... et là (au ciel) tout est grand et éternel. » Alors il dépeint aux martyrs ce royaume du ciel, il leur montre les joies du paradis : « Le généreux témoin est là : son corps est présent

1. *Philipp.*, IV, 13. — 2. I *Joann.*, IV, 4. — 3. *Act.*, I, 8. — 4. *Act.*, V, 41

devant le juge ; mais son esprit, sa force sont dans le ciel... Lorsqu'on vous traînera devant les juges, ne vous mettez point en peine comment vous répondrez, car l'Esprit du Père vous l'enseignera à l'heure même (Luc., XII, 11). Le martyr ne peut souffrir ainsi que grâce à l'Esprit Saint[1] ». C'est la même pensée qu'on retrouve dans certaines images qui représentent les martyrs recevant de l'Esprit Saint la couronne de gloire.

---

1. *S. Cyrill.*, Catech., 16, c. XX, XXI.

CHAPITRE XXXIII

Le don de la crainte de Dieu

Un autre don affermit et perfectionne la volonté dans le bien : c'est la crainte du Seigneur. Cherchons à comprendre : 1° sa nature ; 2° son prix.

I. — Qu'ententons-nous ici par la crainte du Seigneur ? Sur ce point, les théologiens diffèrent d'opinion ; il nous faut donc remonter un peu plus haut. En général, la crainte est un sentiment que l'on éprouve à la pensée d'un mal qui nous menace et qui peut nous empêcher d'arriver au bonheur. — On distingue diverses sortes de craintes. D'abord, la crainte naturelle qui, en vertu de notre condition et de nos facultés naturelles, nous détourne d'un mal qui nous menace : en soi, cette crainte est indifférente ; elle ne devient mauvaise que si elle nous entraîne à transgresser la loi divine. — La crainte surnaturelle a pour objet un mal connu par la foi : cet objet est le péché ou le châtiment du péché. Cependant, cette dernière crainte elle-même n'est pas toujours surnaturelle. On distingue, en effet, dans la crainte de l'enfer, la crainte servilement servile qui ne suffit point pour le salut, parce qu'elle ne détruit pas l'attachement de la

volonté au péché, ou parce qu'elle n'est pas surnaturelle et qu'elle ne renferme même pas un commencement de charité. — La crainte simplement servile détourne réellement la volonté du péché ; mais elle a pour motif la justice de Dieu qui punit le péché. Ce n'est point la crainte la plus noble ni la plus parfaite ; toutefois, comme le Concile de Trente l'a déclaré[1], elle est bonne quand elle est surnaturelle ; elle est salutaire, parce qu'elle voit dans le péché l'offense de Dieu et qu'elle suppose ainsi un commencement de la charité. — La crainte filiale est la meilleure et la plus parfaite : elle fuit le péché par cette seule raison qu'il offense Dieu, alors même que nul châtiment ne le punirait. C'est essentiellement un acte de charité parfaite.

De ces différentes craintes, laquelle est l'objet du don de crainte ? Ce ne peut être la crainte naturelle, parce qu'elle est indifférente en elle-même et simplement naturelle, tandis que les dons sont surnaturels. Ce n'est pas davantage la crainte servilement servile, puisqu'elle est mauvaise, insuffisante pour le salut. — Il n'est donc plus question que de la crainte simplement servile et de la crainte filiale. Et, de fait, certains théologiens, saint Thomas, par exemple, enseignent que le don de crainte a pour objet et la crainte simplement servile et la crainte filiale[2]. On pourrait objecter que la première est trop imparfaite pour devenir l'objet d'un don. —

1. *Sess.*, VI, can. 8.
2. *Summa S. Th.*, 2, 2, q. 19, a. 8. 9.

il est certain qu'elle n'était point dans le Sauveur et qu'elle n'existera pas dans le ciel, — et que la seconde est trop parfaite, puisqu'elle constitue un véritable acte de charité, ou que, du moins, elle a beaucoup d'affinité avec la charité. — D'autres assignent pour objet au don de crainte, la crainte de Dieu en tant que, au sens large du mot, elle signifie la justice, la sainteté, la parfaite fidélité à la loi. En parlant des saints, par exemple de Job[1], de Siméon[2], de saint Joseph[3], l'Écriture dit qu'ils étaient justes et craignant Dieu. Toutefois, la crainte, prise en ce sens, a une acceptation trop large pour être l'objet d'un don. — D'autres, encore, entendent par la crainte de Dieu, objet de ce don, simplement la justice en tant qu'elle réprime l'inclination aux plaisirs sensibles, suivant la parole de la Sainte Écriture : « Transpercez mes chairs de votre crainte, car vos jugements m'ont rempli de frayeur[4] ». — « Par la crainte du Seigneur, on se détourne du mal[5] ». Mais cette acceptation présente les mêmes difficultés que la précédente.

Voilà pourquoi d'autres, enfin, enseignent que, par la crainte dont il est question ici, il faut entendre uniquement un profond respect pour Dieu, respect qui vient et du sentiment de notre néant et d'une vive intelligence de la grandeur de Dieu. D'illustres théologiens partagent cette opinion, entre autres, Alexandre de Hales : il dit que la crainte dont il s'agit ne consiste pas dans

1. *Job.*, I, 1. — 2. *Luc.*, II, 25. — 3. *Matth.*, I, 19. — 4. *Ps.* CXVIII, 120. — 5. *Prov.*, XVI, 6. *Eccli.*, XXXIV, 14, sq.

la fuite d'un mal, mais dans un certain effroi qui nous tient à distance de Dieu, par respect pour sa majesté[1]. Saint Augustin fait cette remarque : « La crainte se trouve chez les humbles, dont il est dit : Bienheureux les pauvres, qui ne sont pas enflés d'orgueil, suivant le mot de l'Apôtre : N'aie point de présomption, mais crains[2] ». Cette crainte serait alors un acte assez analogue à l'humilité. Le don de crainte va donc à perfectionner la vertu cardinale qui s'appelle la tempérance. Il nous rend aptes à la pratique de toutes les vertus qui rentrent dans la tempérance, et auxquelles l'Esprit Saint nous anime ; telles sont la modération dans le boire et le manger, la chasteté, la modestie. Ce don se distingue ainsi et de toutes les autres espèces de crainte utiles au salut, et de toutes les autres vertus ; nous le retrouvons dans Jésus Christ et dans les bienheureux. L'Écriture Sainte ne nous affirme-t-elle pas que « les colonnes du ciel frémissent et tremblent au moindre signe de Dieu[3] ? » — « Ces colonnes du ciel, reprend saint Grégoire, sont les Puissances de la hiérarchie céleste... elles tremblent à la vue de Dieu, non point par terreur, mais par un sentiment d'admiration[4] ». — « La crainte, remarque saint Thomas, vient de ce que la créature est essentiellement limitée : la créature est donc à une infinie distance de Dieu, et cela est vrai,

1. *P.* II, q. 156, membr. 2, a. 1. — 2. *De serm. Domini in monte*, l. I, c. 4. — 3. *Job.*, XXVI, 11. — 4. Moral., l. XVII, c. XXXXIV.

même dans le ciel... Par conséquent, comme c'est un mal pour la créature raisonnable de se soumettre à une créature d'un ordre inférieur en y attachant son amour, de même c'est un mal pour elle de s'approcher sans réserve de Dieu et de le mépriser[1] ». En tout cas, le don de crainte ne serait pas autre chose que le respect que nous éprouvons devant la majesté divine, parce que nous concevons vivement, d'une part, son excellence infinie, et, d'autre part, notre néant personnel. Ses actes seraient alors, surtout, le commerce immédiat avec Dieu par la prière et par les différents exercices du culte. Les défauts contraires à ce don seraient un certain manque d'égards, une irrévérence, qui ont pour principe l'estime exagérée de nous-mêmes, une conscience imparfaite de notre néant et de notre pauvreté.

II. — Ajoutons quelques réflexions qui nous permettront de mieux comprendre la nécessité et l'utilité de ce don. Il est vrai, — l'Écriture Sainte et les théologiens sont d'accord sur ce point, — le don de crainte n'a pas la même excellence que les autres ; aussi est-il nommé en dernier lieu[2]. Mais son importance et sa nécessité n'en sont point diminuées. La crainte sert, en quelque sorte, de fondement à tous les autres dons. Or, à quoi bon la beauté et les ornements d'un édifice, si l'édifice lui-même ne repose pas sur un solide fondement ? C'est la crainte de

1. *Summa S. Th.*, 2, 2, q. 19, a. 11 et ad 3.
2. *Is.*, XI, 3.

Dieu qui est ici le fondement. A maintes reprises, la Sainte Écriture l'appelle « le commencement de la sagesse[1] ». Cela veut dire que la crainte de Dieu est non pas la source de la sagesse, mais le point de départ de la sagesse, ce par quoi elle commence[2]. La sagesse, en effet, ordonne notre vie comme Dieu entend qu'elle soit ordonnée : or, la première chose que Dieu exige et qu'il doit exiger, c'est qu'on le craigne et qu'on se soumette à lui[3] ; l'amour vient ensuite. De même, nous devons, avant tout, craindre et respecter nos parents. Cette crainte, ce respect, c'est l'effet du don de crainte, et il n'est pas aisé de concevoir que, sans lui, les autres dons puissent reposer en notre cœur et y produire leurs fruits. Sans la crainte de Dieu, où sont la sagesse, et la force, et la piété ? De même que la crainte est le commencement de la sagesse, ainsi l'irrévérence à l'égard de Dieu est le commencement de la folie, de l'inconstance, de l'oubli de Dieu et du péché. Voilà donc, en vérité, le fondement des autres dons, comme l'humilité est le fondement des autres vertus. Voilà aussi l'importance et la nécessité du don de crainte. Sans doute, les fondations ne sont pas ce qu'il y a de plus beau, de plus orné dans un édifice ; mais elles sont, dans l'édifice, ce qu'il y a de plus ferme, de plus durable et, par conséquent, de plus nécessaire.

Voyons, en outre, l'importance de ce don par

1. *Ps.* cx, 10 ; *Prov.*, I, 7 ; IX, 10 ; *Eccli.*, I, 16, 25. — 2. *Summa S. Th.*, 2, 2, q. 19, a. 7. — 3. *Eccli.*, XXV, 16.

quelques-uns de ses effets. Tout d'abord, la crainte bannit le péché, de quelque manière qu'on envisage cette crainte. Entend-on la crainte servile ? elle est précisément le premier motif, le motif le plus fréquent de la fuite du péché. Voit-on dans la crainte le respect de la majesté divine ? Il est évident qu'elle contribue puissamment à nous préserver du péché. Aussi longtemps que nous sommes pénétrés d'un profond respect pour la majesté divine, que c'est à peine si nous osons respirer en sa présence, il est impossible que nous nous laissions entraîner à commettre le péché. Au contraire, ce respect nous domine tellement que nous ne saurions rien négliger de ce qui se rapporte à Dieu : l'Écriture le dit : « Celui qui craint Dieu, ne néglige rien[1] ». — Nous avons constaté aussi que la crainte de Dieu est une sorte d'humilité ; or, l'humilité est le commencement de toute conversion, comme l'orgueil est le principe de toute chute. En tout cas, ce don nous préserve d'une multitude de fautes dans nos rapports avec Dieu ; il tarit la source d'un grand nombre de péchés. — Enfin, il n'est pas de meilleur remède contre la tiédeur dans la vie spirituelle. La crainte de Dieu est l'étincelle qui embrase notre cœur, qui nous réveille de notre torpeur et de notre paresse, qui nous tient constamment en haleine. Voilà, certes, de précieux avantages pour la vie spirituelle : ce sont les fruits de la crainte de Dieu.

1. *Eccli.*, VII, 19 ; *Job.*, IX, 28.

Ce don ne nous préserve pas seulement du mal : il prépare la voie à toutes les vertus. La raison en est simple. La crainte, avons-nous dit, c'est l'humilité ; et l'humilité constitue la meilleure préparation aux grâces spéciales et aux vertus. « Dieu résiste aux superbes, il donne la grâce aux humbles[1] ». L'orgueil ! tel est le grand motif pour lequel Dieu nous retire et doit nous retirer ses dons et ses grâces, parce que, sans l'humilité, non seulement Dieu n'en recevrait aucune gloire, mais encore il y aurait un danger pour nous : nous serions exposés à nous enorgueillir et à offenser Dieu. L'humilité supprime donc les obstacles aux témoignages que Dieu veut nous donner de son amour. — De plus, celui qui est humble prie volontiers, il prie beaucoup, parce qu'il a conscience de son insuffisance et qu'en Dieu seul il trouve sa force et son secours. Or, la prière nous ouvre le trésor des dons et des grâces. Ainsi se réalise la parole de l'Écriture : « Ceux qui craignent Dieu, ne manqueront de rien[2] ». — Donc, par la crainte de Dieu, nous attirons dans notre cœur toutes les vertus ; bien plus, en elle-même et par elle-même elle suppose déjà, ou, au moins, elle nous facilite la pratique de plusieurs vertus importantes, telles que la mortification, la gravité, la tempérance, la patience, la haine de soi-même, l'amour de la croix. L'aiguille fait passer le fil dans le drap : qu'on nous permette la comparaison, la

1. *Jac.*, IV, 6 ; I Petr., V, 5 ; *Eccli.*, III, 30.
2. *Ps.* XXXIII, 10.

crainte de Dieu est l'aiguille qui fait entrer sans peine les vertus dans notre cœur.

A côté de ces richesses de la vertu, la crainte de Dieu nous apporte la paix, la sécurité, la joie, la consolation, comme la Sainte Écriture le dit : « La crainte du Seigneur est une gloire, un sujet de se glorifier, une couronne d'allégresse[1] ». Saint Bernard reprend : « Dieu commence à prendre goût à notre âme, lorsqu'il nous remplit de sa crainte... La crainte lui est un goût agréable[2] ». La joie, en effet, naît premièrement de la conscience que nous avons de rendre à Dieu ce que nous lui devons, et de nous maintenir à son égard dans les rapports voulus. Cette pensée nous pénètre de joie. Deuxièmement, quand nous reconnaissons la majesté de Dieu et sa justice, quand nous en avons le respect, Dieu, à son tour, nous récompense en nous faisant goûter sa douceur : il s'incline vers nous, il nous attire à lui. Il en est alors de l'âme comme de la reine Esther : après avoir rendu hommage par la crainte à la majesté du roi, elle baise le bout du sceptre[3].

D'après ce que nous avons dit, on voit aisément que ce don est d'une importance spéciale pour le temps de la prière, où l'on s'entretient personnellement avec Dieu. Cette importance est plus grande encore pour ceux que leur état ou leur vocation obligent à prier fréquemment, par exemple, pour les prêtres et pour les reli-

1. *Eccli.*, I, 11. — 2. *In Cantic.*, serm. XXIII, c. XIV. — 3. *Esth.*, V, 2.

gieux : plus leurs rapports avec Dieu sont intimes, plus il leur est nécessaire de posséder ce don et d'en excercer parfaitement les actes. Sans cette condition, ils sont exposés à commettre bien des fautes et à ne point traîter Dieu comme il le mérite. Le respect est, cependant, la première chose que nous devons à la présence de Dieu : « Si je suis le Seigneur, où est le respect que vous me devez[1] ? » D'une manière générale, ce don est, de nos jours, particulièrement nécessaire. Le manque de foi ne nous dispose que trop à en user envers Dieu comme envers quelqu'un de nos semblables ; nous nous croyons obligés de garder les convenances à l'égard du monde, et nous nous en dispensons à l'égard de Dieu.

Les saints n'en jugeaient point ainsi, ils n'agissaient pas de la sorte. Comme en toutes choses, d'ailleurs, ils se distinguaient par un respect extraordinaire pour Dieu. La bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque était pénétrée d'un si vif sentiment de la présence de Dieu et de l'excellence de sa majesté, qu'elle se trouvait incapable de travailler autrement qu'étant agenouillée.

Saint Paul nous dit quel profond respect Notre Seigneur avait pour son Père céleste : « Dans les jours de sa chair, offrant à celui qui le pouvait sauver de la mort ses prières et ses supplications, il a été exaucé à cause de son respect[2].

1. *Malach.*, I, 6. — 2. *Hebr.*, V, 7.

Il faut donc cultiver ce don avec le plus grand soin, demander souvent au Saint Esprit qu'il le développe en nous et lui donne sa perfection. De notre côté, il sera très utile de nous rappeler fréquemment notre misère et notre indignité, de chercher à comprendre toujours davantage la grandeur de Dieu et son excellence. Voici, dans ce but, un très bon moyen : nous recueillir, chaque fois que nous devons prier et songer quel est celui avec qui nous allons nous entretenir ; puis, durant la prière elle-même, garder soigneusement une grande modestie extérieure. De cette manière, le respect pénétrera notre âme.

CHAPITRE XXXIV

Le don de piété

Entre tous les dons, l'un des plus beaux et des plus excellents est le don de piété. Il faut, par conséquent : 1° nous en faire une idée précise ; et 2° voir quels sont ses magnifiques effets.

I. — Le don de piété ! Qu'entendons-nous par là ? Tout d'abord, remarquons que ce mot « piété » n'exprime pas exactement la nature de ce don. En effet, au sens strict du mot, la piété est l'inclination et la félicité à honorer Dieu par la prière et par le culte. Mais, en réalité et de sa nature, la piété comprend autre chose encore. L'expression latine, *pietas*, *donum pietatis*, est meilleure. Cette piété, c'est d'abord l'amour que nous devons à nos parents. Or, puisque Dieu est notre Père, nous lui devons cette même piété. Prenons, dès lors, le mot en ce sens. Le don de piété met en notre âme l'inclination et la félicité à honorer Dieu comme notre Père. Il se distingue de la vertu de religion, premièrement parce que la piété honore Dieu plus particulièrement en tant qu'il est notre Père, tandis que la religion voit en Dieu plutôt notre créateur et notre maître. Une deuxième différence est dans l'objet. De même que la vertu de piété ne s'étend

point seulement aux parents, mais encore à Dieu considéré comme un Père, puis à nos frères et à nos sœurs, à nos proches, à nos compatriotes et à notre patrie elle-même, parce que tout cela rentre intimement dans la notion de l'amour filial[1] ; ainsi le don de piété a pour objet non seulement Dieu, mais encore tout ce qui a quelque rapport avec Dieu. Au sens large du mot, nous pouvons donc ramener au don de piété tout acte de justice envers Dieu et envers le prochain, en tant que cet acte a son principe dans un sentiment filial à l'égard de Dieu[2]. Le don de piété nous incline ainsi à pratiquer tous les devoirs de la justice et à remplir toutes les obligations que nous impose la vertu cardinale du même nom.

Comment ce don se manifeste-t-il ? Il nous est possible, maintenant, de l'indiquer plus en détail. C'est, premièrement, l'inclination à regarder Dieu comme notre Père, à converser avec lui avec la confiance d'un enfant, à rechercher son entretien dans la prière, à observer ses commandements et à nous conformer à ses dispositions sur nous avec une crainte filiale ; — deuxièmement, l'amour et la dévotion pour les saints en qui nous voyons des frères déjà parvenus à la gloire ; — troisièmement, le respect et l'amour pour la sainte Église, parce qu'elle tient auprès de nous la place de Dieu et qu'elle est notre Mère spirituelle ; — quatrièmement, le respect

1. *Summa. S. Th.*, 1, 2, q, 68, a. 4, ad. 2. *Ibid.*, 2, 2, q. 101, a. 1 ; 2, 2, q. 121, a. 1.

2. *Ibid.*, 2, 2, q. 121, a. 1, ad. 3.

pour toutes les pratiques et tous les objets du culte et de la religion ; — enfin, la fidélité à remplir tous nos devoirs à l'égard de nos semblables, parce qu'ils sont les enfants de Dieu et nos frères en Jésus-Christ. En outre, le don de piété comprend un certain esprit de douceur, de bonté, de pitié, une certaine disposition bienveillante, la paix de l'âme et l'onction qui naissent de la charité.

Les défauts opposés sont le manque de confiance filiale à l'égard de Dieu : cet esprit se traduit par le peu d'attrait et d'affection pour la prière qu'on néglige facilement, par la résistance aux dispositions de Dieu qu'on n'accepte qu'à contre-cœur ; — le peu de dévotion et de sérieux, par rapport aux choses spirituelles ou ecclésiastiques et à la Sainte Écriture ; on les juge, on en parle, on les traite sans respect et avec légèreté ; — une certaine dureté de cœur qui nous laisse insensibles aux malheurs et aux souffrances d'autrui, nous fait supporter avec aigreur les défauts et les fautes du prochain et ne nous inspire pour lui que de l'éloignement et de l'amertume, tandis que nous ressentons vivement tout ce qui nous touche. Saint Paul l'a dit : « Il y aura des hommes pleins d'amour pour eux-mêmes..., hautains, superbes..., désobéissants à leurs parents, ingrats, sans affection, ennemis de toute paix..., inhumains, sans bonté[1]. »

II. — Considérons quelques-uns des motifs

1. II *Tim.*, III, 2.

qui doivent nous faire estimer et désirer le don de piété. Tout d'abord, rien peut-être n'est mieux en harmonie avec le caractère du christianisme. Grâce à notre divin Sauveur et à notre élévation à l'ordre surnaturel, nous sommes réellement, comme nous l'avons vu, les enfants de Dieu et nous ne formons qu'une seule et même famille avec tous ceux qui participent à cette adoption. Quoi donc de plus conforme à cet état que l'esprit d'un amour filial pour Dieu, que l'esprit de fraternité à l'égard de nos semblables ? Cet esprit filial est le caractère distinctif du chrétien. Dieu lui-même exige de nous une telle disposition. Sous l'Ancienne Loi, qui n'était cependant qu'une loi de crainte et de servitude, Dieu se plaisait à être regardé et honoré comme un Père. Il nous dit par son prophète : « Maintenant, du moins, appelle-moi donc, dis-moi : Vous êtes mon Père[1] ». N'en sera-t-il pas ainsi, à bien plus forte raison, sous le Testament nouveau ? Le divin Sauveur parle toujours de Dieu comme d'un Père que nous avons dans les cieux ; dans l'Oraison dominicale, il nous ordonne de lui donner ce nom quand nous conversons avec lui. Saint Paul fait de cet esprit filial le résumé de l'Évangile et de la nouvelle économie de la grâce : « Aussi, n'avez-vous point reçu l'esprit de servitude qui vous retienne encore dans la crainte ; mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, par qui nous crions : Abba, Père[2] ».

1. *Jerem.*, III, 4.
2. *Rom.*, VIII, 15.

Cet esprit a toujours caractérisé les saints, ou plutôt c'est là l'esprit qui a fait les saints. Puisque Dieu n'est pas seulement notre Maître et notre Créateur, qu'il veut être et qu'il est réellement notre Père, il est donc juste que nous soyons ses enfants, que nous le regardions comme un Père et que notre conduite réponde à de tels sentiments.

Mais une chose surtout doit nous rendre le don de piété particulièrement précieux : ce sont ses fruits excellents. Premièrement, cet esprit filial procure à Dieu une très grande gloire ; il nous permet de le servir d'une manière digne de sa souveraine majesté. S'il nous manque, mille pensées contraires à ce sentiment filial embarrasseront notre cœur : défiance, pusillanimité, soupçons ; nous serons tentés de croire que Dieu ne veut pas notre bien, qu'il recherche en quelque sorte son intérêt ; nous nous demanderons ce qu'il adviendra de nous. Ce sera beaucoup que nous n'allions pas jusqu'à nous trouver mal à l'aise dans le voisinage de Dieu, dans nos rapports avec lui. C'en est fait de la joie et de la douceur dans le service de Dieu ; la persévérance ne devient rien moins que certaine. Si nous n'avons l'esprit, qui est le fruit du don de piété, Dieu trouvera en nous des esclaves, des mercenaires, des débiteurs, mais non pas des enfants. — L'esprit filial, au contraire, nous fait concevoir de Dieu une idée consolante, sublime et parfaitement juste, en nous montrant en lui un Père ineffablement bon ; nous interprétons toutes choses favorablement ; ce que nous ne pouvons

pénétrer ou comprendre, nous l'abandonnons simplement à sa Providence, bien persuadés qu'un jour sa bonté et sa sagesse sauront nous éclairer ; bref, nous nous confions pleinement en lui, rien ne nous paraît difficile à son service, nous acceptons tout avec patience, avec amour, avec joie, parce que nous savons que rien n'arrive que par la volonté ou la permission d'un Père infiniment sage et infiniment bon ; c'est alors que nous commençons rèellement à vivre pour lui, à travailler à sa gloire.

Le don de piété n'est pas moins utile au prochain. Dans nos semblables, nous voyons nos fréres, les membres de notre famille ; de là, dans notre cœur, l'estime et l'amour du prochain. Ses besoins, ses souffrances et ses joies trouvent en nous un fidèle écho ; nous cherchons à le consoler, à lui venir en aide ; les offenses ne nous blessent point et nous les oublions bientôt. En un mot, nous agissons à son égard comme des frères pleins d'affection. — Les saints, ceux qui souffrent dans le purgatoire, sont aussi notre prochain à ce titre. Nous leur témoignons d'autant plus d'honneur, d'amour ou de compassion, qu'ils sont plus rapprochés de Dieu. — Cette sympathie, les saints l'étendent, en un certain sens, jusqu'aux créatures qui n'ont pas l'usage de la raison, parce qu'ils voient et qu'ils aiment en elles l'œuvre de Dieu. — Et, comme l'Église est une institution divine, comme elle représente Dieu et tient sa place auprès de nous, cet amour filial s'étend à l'Église, à ses chefs, à ses lois, à ses pratiques. Celui qui possède le don de piété

n'estime rien tant que l'Église ; après Dieu, c'est l'Église qu'il aime par-dessus tout ; il s'y attache de tout son cœur ; les joies et les souffrances de l'Église deviennent ses joies et ses souffrances à lui ; il s'emploie avec une sainte ardeur à la défendre et à l'exalter.

Pour nous-mêmes, le don de piété a des avantages immenses. Il bannit de notre cœur un certain sentiment d'isolement qu'on est exposé à éprouver lorsqu'on se détache du monde pour se tourner vers Dieu, sans prendre la douce habitude de voir en Dieu un Père et de l'aimer d'un amour filial. C'est alors une véritable souffrance, quelque chose de l'exil : et il est difficile de supporter longtemps cette peine ! Le don de piété met notre cœur à l'aise : nous sommes la famille de Dieu, que pouvons-nous désirer davantage ? — Même par rapport au péché, ce don a les effets les plus consolants. Il nous rassure sur les fautes passées, dont nous avons fait pénitence. Avec une filiale confiance dans la bonté et la miséricorde de Dieu, nous lui remettons la redoutable décision. Nos fautes quotidiennes ne nous troublent point, elle ne nous découragent pas ; nous savons que Dieu est plein de longanimité, que sa bonté est celle d'un père, et qu'un père supporte les faiblesses de ses enfants. — Enfin, cet esprit filial est le meilleur moyen d'éviter, à l'avenir, les fautes graves : nous sommes d'autant plus éloignés de commettre le péché, que l'amour règne davantage dans notre cœur.

Quiconque désire arriver à la perfection, doit s'appliquer tout particulièrement à cultiver le

don de piété, parce qu'il est d'une extrême importance à ce point de vue, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, si l'on veut atteindre la perfection, il est indispensable de prier, de prier beaucoup. Or, la prière n'est facile, elle n'est douce qu'à la condition d'avoir appris à converser filialement avec Dieu. — Deuxièmement, l'effort vers la perfection exige le courage, l'assurance d'être agréable à Dieu. Rien de plus facile pour l'enfant qui sait, à n'en pouvoir douter, qu'il plaît à son père, qu'il en est aimé par cela seul qu'il est l'enfant de la maison. — Troisièmement, il faut de la générosité. Quoi de plus généreux que l'amour filial ? — Quatrièmement, sur le chemin de la perfection, nous rencontrerons des croix et des souffrances. Or, pour porter la croix avec patience et avec joie, nul secours plus puissant que l'esprit filial qui voit en toutes choses une disposition du Père céleste. — Enfin, la liberté d'esprit, l'oubli de soi-même, facilitent l'essor vers la perfection. Or, la liberté d'esprit et l'oubli de soi-même sont l'heureux privilège de l'enfant. Si donc la perfection est un sommet qu'il faut gravir, le don de piété devient en quelque sorte notre meilleur bâton de voyage, notre plus ferme appui.

Ces précieux avantages montrent suffisamment l'importance du don de piété. Il est utile surtout aux riches et aux grands, toujours exposés à s'estimer au-dessus des autres hommes. Le don de piété leur mettra au cœur la bienveillance et la bonté ; il leur inspirera un véritable amour fraternel pour tous leurs semblables. —

Les avares et les sensuels ont spécialement besoin du don de piété, parce que l'avarice et la sensualité dessèchent le cœur par l'égoïsme. — Ce don est extrêmement nécessaire aux savants qui ne prient pas beaucoup, qui attribuent toute efficacité aux talents naturels et les préfèrent à la piété : ils trouveront là simplicité, humilité, bonté et filiale confiance.

Nous ne saurions donc mieux faire que de travailler à développer en nous le don de piété, et à lui donner sa perfection. Dans ce but, prions filialement l'Esprit Saint : il est « l'Esprit d'adoption qui a été répandu dans notre cœur et par qui nous crions : Abba, Père[1] ; il est la charité qui bannit la crainte[2] ; c'est lui qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu[3] ».

Il faut, en outre, nous garder des scrupules et de l'inquiétude. Rien de plus opposé à cet esprit humble et filial, que la défiance méticuleuse à l'égard de Dieu. — Nous devons aussi nous habituer à regarder Dieu comme notre Père, à converser filialement avec lui, à nous entretenir des vérités propres à nous inspirer l'amour et la confiance. Toujours et partout, prenons en quelque sorte parti pour Dieu, interprètons toutes choses en bien, sachons voir du bon côté tout ce qui arrive par sa volonté ou par sa permission. En agissant de la sorte, nous assurons à nos actes un mérite plus grand et nous marchons incontestablement vers la perfection.

1. *Rom.*, VIII, 15.— 2. *Joann.*, IV, 18.—3. *Rom.*, VIII, 16.

Tels sont les dons de l'Esprit Saint. Par ce qui précède, on voit quel merveilleux secours ils nous apportent : ils élèvent et perfectionnent la vie surnaturelle tout entière, il nous permettent d'exercer les actes les plus sublimes de la vie spirituelle. Grâce à eux, l'homme devient un parfait instrument de l'Esprit Saint.

CHAPITRE XXXV

La grâce actuelle

Pour vivre de la vie des enfants de Dieu, il ne nous suffit pas d'avoir à notre disposition des forces, des facultés divines : nous devons les mettre en œuvre. Pour cela, il faut la grâce actuelle. Examinons : 1° ce que c'est que la grâce actuelle ; 2° à qui nous la devons ; 3° comment nous pouvons nous en rendre dignes.

I. — La grâce actuelle, qu'entendons-nous par là ? Par la grâce actuelle, nous entendons un secours de Dieu, secours passager, surnaturel, intérieur, qui nous met en état d'exercer des actes utiles au salut. Secours intérieur, parce qu'il se rapporte aux facultés de l'âme et qu'il agit sur elles ; mais secours passager, parce qu'il ne demeure pas dans l'âme comme la grâce sanctifiante, les vertus et les dons. — Plus expressément, parce que l'âme a deux facultés qui sont l'intelligence et la volonté, la grâce actuelle est une lumière surnaturelle donnée à l'intelligence, un mouvement surnaturel imprimé à la volonté en vue d'un acte utile au salut.

On ne saurait douter ni de l'existence de la grâce actuelle, ni de sa nécessité. Nous ne sentons pas en nous la grâce sanctifiante, mais

nous percevons très bien la grâce actuelle, alors même qu'elle ne peut toujours se distinguer avec une absolue certitude des autres mouvements. Combien de fois, par exemple, ne nous arrive-t-il pas de nous trouver, sans notre volonté ou même contre notre volonté, excités au bien : c'est la grâce actuelle, c'est son action sur nous. — Qu'elle soit indispensable pour le salut, la chose n'est pas douteuse. La Sainte Écriture et la Tradition le disent assez clairement. Le salut et toutes les œuvres qui mènent au salut ont pour auteur Dieu, l'auteur de tout bien. C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire[1] ; il nous dispose à toute bonne œuvre[2] ; de nous-mêmes nous sommes incapables de former aucune bonne pensée, c'est par Dieu que nous en sommes capables[3]. Les Pères le répètent avec plus d'insistance encore, surtout ceux qui ont écrit contre les Pélagiens. Sans la grâce, disent-ils, l'homme est un sarment retranché de la vigne[4], un œil sans lumière[5], un oiseau qui n'a plus qu'une aile[6]. Le deuxième Concile d'Orange reprend : « Celui-là est poussé par l'esprit d'hérésie qui affirme que, par les seules forces de la nature, on peut, sans la lumière ou l'inspiration de l'Esprit Saint penser ou choisir quelque bien profitable au salut de la vie éternelle[7] ». Le Concile de

1. *Philipp.*, II, 13 — 2. *Hebr.*, XIII, 21. — 3. II *Cor.*, III, 5, — 4. *Arausic.*, II, can. 24 ; Cfr. *Joann.*, XV, 1. — 5. *Chrysost.*, hom. 7 in I *Cor.*, n. 14. *S. Aug.*, *de nat, et gr.*, c. XXVI. — 6. *S. Macar. Aeg.*, hom. 32, c. VI. — 7. *Can.* 7.

Trente déclare que la grâce prévenante est le principe de la justification... que, sans la grâce de Dieu, l'homme ne peut faire un seul pas vers la justice[1]. Il ajoute : « Si quelqu'un affirme que, sans l'inspiration prévenante de l'Esprit Saint ou sans son secours, l'homme peut croire, espérer, aimer, se repentir d'une manière profitable pour la justification par la grâce, qu'il soit anathème[2] ». Bien plus, le Concile réprouve l'opinion d'après laquelle la grâce prévenante n'aurait d'autre nécessité que de faciliter la pratique de la justice et l'acquisition de la vie éternelle[3]. Il s'ensuit que la grâce est nécessaire pour pouvoir accomplir les œuvres utiles au salut, et, par conséquent, qu'elle est d'une nécessité absolue.

La grâce est nécessaire non point seulement parce que nous sommes dans un état déchu qui a pour conséquences l'ignorance, la dissipation et la faiblesse, dont la grâce de Dieu peut seule triompher ; mais encore parce que la nature essentiellement surnaturelle des œuvres du salut exige indispensablement le secours de la grâce. Pour atteindre un but surnaturel, il faut des moyens surnaturels, des œuvres surnaturelles, des mérites surnaturels. Or, une œuvre ne peut être surnaturelle qu'à la condition d'être faite entièrement d'une manière surnaturelle. Elle comprend un commencement — c'est-à-dire la pensée du bien — et une conclusion — c'est-à-dire l'exécution de ce bien. Ce commencement

1. *Sess.*, VI, c. v. — 2. *Can.* 3. — 3. *Can.* 2.

lui-même est dû à l'influence de la grâce, comme le dit excellemment le second Concile d'Orange : « Le principe d'une bonne œuvre n'est point en nous ... L'homme ne fait rien, si Dieu ne lui donne le pouvoir d'agir[1] ». De même que pour vivre, pour fleurir, pour produire du fruit, une plante a besoin d'air, de lumière et de chaleur ; ainsi la vie et la fécondité de l'âme sont soumises à certaines conditions. Pour agir surnaturellement, l'âme a besoin d'une atmosphère d'air et de lumière qu'elle trouve dans la grâce. La grâce sanctifiante et les vertus surnaturelles ne suffisent point par elles-mêmes. Les expressions dont se servent les Saintes Écritures et les Pères sont d'une application universelle : elles s'entendent du pécheur aussi bien que du juste. Dans la vie naturelle ce n'est point assez, pour voir et pour entendre, que les sens soient parfaitement sains. il faut encore que la sensibilité soit excitée par une influence extérieure qui la mette en action. Il en est de même pour la grâce sanctifiante et pour les vertus. Or, sans l'influence de la grâce actuelle, les vertus demeurent en quelque sorte endormies à l'état latent : c'est la grâce qui les réveille et les met en exercice.

La grâce actuelle produit encore un autre effet. Elle n'agit pas seulement sur l'intelligence et sur la volonté pour les exciter aux bonnes œuvres, mais elle les aide dans l'accomplissement du bien. Aussi distinguons-nous, pour l'intelligence

1. *Can.* 20, 25.

comme pour la volonté, la grâce prévenante et la grâce concomitante. Les Conciles et les Pères insistent sur ce point. Le Concile de Trente déclare que la justification a son principe dans la grâce prévenante... dans l'appel de la grâce qui nous excite et nous accompagne[1]..., que Jésus-Christ infuse en nous sa vertu comme le cep communique la sève aux rameaux..., que cette vertu prévient nos bonnes œuvres, qu'elle les accompagne et les suit[2], La Sainte Écriture, elle aussi, nous montre Dieu qui nous appelle[3], qui nous éveille[4], qui frappe à notre porte[5], qui parle[6] à notre cœur et nous enseigne[7], en même temps qu'il sollicite notre volonté[8].

La grâce prévenante éveille donc l'intelligence, elle attire son attention sur un bien, elle excite la volonté à ce bien, sans qu'il y ait coopération de notre part : nous pouvons suivre cette inspiration ou ne pas la suivre. La grâce prévenante n'est donc pas un acte de notre volonté, mais simplement l'occasion de cet acte : il est en notre pouvoir de lui obéir ou de ne point lui obéir. Quant à la grâce concomitante, c'est un secours actuel donné à notre intelligence et à notre volonté, si nous accueillons la grâce prévenante. Elle est toujours unie à la bonne œuvre que nous accomplissons librement et ne peut

1. *Sess.*, VI, c. v. — 2. *C.* 16. — 3. *Rom.*, VIII, 30. — 4. *Dan.*, XIII, 45. — 5. *Apoc.*, III, 20. — 6. *Os.* II, 14. — 7. *Joann.*, VI, 45. — 8. *Joann.*, VI, 44. — Voir le Concile de Carthage, (418), c. IV ; Cf. *Trid,. Sess.*, VI, c. VI, et can. 3, 4.

s'en séparer réellement : de là, son nom de grâce concomitante, parce qu'elle suppose notre coopération, sans toutefois contrarier en rien notre liberté. Son influence est tout à la fois morale et physique, parce que la grâce nous permet de faire ce bien non pas seulement en nous proposant des motifs, mais encore en nous communiquant une énergie physico-spirituelle qui saisit les facultés de notre âme, qui les élève, qui coopère avec elles, en sorte que la puissance de la grâce devient pour ainsi dire notre propre force. et que l'œuvre ainsi accomplie peut à bon droit s'appeler l'œuvre de l'homme et l'œuvre de Dieu.

Mais pourquoi faut-il que, dans la grâce prévenante comme dans la grâce concomitante, l'intelligence soit éclairée et la volonté excitée ? Il y en a diverses raisons. Tout d'abord, il convient que Dieu donne à chacune de ces deux facultés un secours en rapport avec leur nature. Mais la principale raison est que l'intelligence et la volonté sont, par elles-mêmes, incapables d'agir surnaturellement : elles ont donc besoin du secours de la grâce. Ce secours est d'une absolue nécessité pour les justes eux-mêmes ; à plus forte raison encore, pour ceux qui ne sont point en état de grâce, et qui, par conséquent, sont privés des vertus infuses. Il faut donc suppléer à ce défaut, et tel est le rôle de la grâce actuelle par son action sur l'intelligence et sur la volonté. Du reste, sur ce sujet de la nécessité universelle de la grâce pour les œuvres du salut, les expressions dont se servent les Saintes Écritures et la Tradition sont si fortes et si concluantes, qu'il

faut étendre à tout l'influence de cette grâce. Voilà pourquoi quelques Pères et le Concile de Trente parlent aussi d'une grâce conséquente. Cette dernière n'est pas autre chose qu'une grâce résultant d'une autre grâce ou donnée à cause d'une grâce précédente qu'elle suppose. D'autres entendent par grâce conséquente la grâce de la persévérance. Saint Fulgence, par exemple, écrit : « Si vous lisez la Sainte Écriture en esprit d'humilité et de simplicité, vous y trouverez certainement la grâce prévenante qui aide l'homme à se relever, la grâce concomitante qui lui permet de courir dans la voie du bien, et, enfin, la grâce conséquente, avec le secours de laquelle il arrive au bonheur du ciel[1] ». La grâce actuelle s'étend donc à toutes les œuvres du salut : on peut, à bon droit, l'appeler la racine du salut, l'aube du salut.

De cette nécessité universelle de la grâce, il s'ensuit qu'elle est donnée à tous. Indispensable à tous pour le salut, elle n'est refusée à aucun homme qui a l'usage de la raison, qu'il soit juste ou pécheur, païen ou fidèle ; le pécheur endurci lui-même a toujours, médiatement ou immédiatement, la grâce suffisante. Il est de foi que l'observation des commandements de Dieu n'est pas impossible, puisque Dieu ne nous commande rien d'impossible, mais qu'il nous avertit, par son commandement, de faire ce que nous pouvons et de demander par la prière ce que nous

1. *Ep.* 6, *ad. Theodor.*, c. IX.

ne pouvons pas[1]. C'est une conséquence de la volonté que Dieu a de sauver tous les hommes par la connaissance de la vérité[2], et par la pénitence[3] ; c'est une conséquence de la véracité de Dieu et de sa justice. Seule, l'impitoyable et détestable doctrine des Calvinistes et des Jansénistes pourrait affirmer le contraire. Non, encore une fois : de même que Dieu a créé pour le plaisir de l'œil la douce lumière ; de même que, pour la vie de notre corps, il nous a donné à profusion l'air que nous respirons, les ressources que nous offrent le règne végétal et le règne animal ; — ainsi, dans la vie surnaturelle, il éclaire et il échauffe l'âme par les rayons de la grâce actuelle. Dieu fait luire son soleil sur les justes et sur les pécheurs ; de même il ne cesse de répandre ses grâces, afin que tout homme puisse trouver la voie de la justice et du salut, et y marcher après l'avoir trouvée.

II. — Ces grâces actuelles, qui nous les donne ? Ce royaume supra-terrestre de la lumière, quel en est le principe et le chef ? L'Esprit Saint. L'Écriture et les Pères sont unanimes sur ce point. Le Concile de Trente l'affirme à deux reprises ; il déclare que Dieu touche le cœur de l'homme par la lumière du Saint-Esprit[4] ; que sans l'inspiration prévenante du Saint-Esprit, sans son secours l'homme ne peut rien[5]. Le Concile d'Orange enseigne la même chose. Saint Pierre Damien résume d'une manière très exacte et très

1. *Conc. Trid.*, *Sess.*, VI, c. II ; *can.* 18. — 2. I *Tim.*, II, 4. — 3. II *Petr.*, III, 9. — 4. *Sess.*, VI, c. V. — 5. *Can.* 3.

concise l'action que le Saint-Esprit exerce sur l'âme par la grâce actuelle : « L'Esprit Saint, dit-il, donne la lumière à l'intelligence, il excite le désir, il communique la force. Il éclaire, pour nous permettre de voir ; il excite, pour nous permettre de vouloir ; il fortifie, pour nous permettre d'accomplir le bien que nous voulons[1] ». Le Saint-Esprit est le principe, le maître de la vie surnaturelle. Le Sauveur nous l'a donné afin qu'il reste notre consolation, notre aide ; cet Esprit doit nous rappeler et nous enseigner toutes choses[2]. Voilà sa mission, et il la remplit fidèlement ; par là, il coopère, avec le Père et le Fils, à notre sanctification et à notre salut.

Le Saint-Esprit est donc l'auteur de ces inspirations salutaires que nous percevons sans cesse en notre âme. Qu'elles sont nombreuses ! Pas un jour, pas une heure peut-être où l'Esprit Saint n'agisse sur notre âme, où il ne frappe à la porte de notre cœur, où il ne nous parle pour nous inviter et nous exciter soit à repousser un désir mauvais ou une tentation séduisante, soit à vouloir et à entreprendre quelque bonne action. Tout lui sert dans ce but : ce qui est en nous comme ce qui est hors de nous, l'ordre naturel comme l'ordre surnaturel, les bienfaits comme les châtiments, nos joies, nos souffrances, les anges, les hommes, tous les êtres créés ; — autant de moyens par lesquels il nous parle, autant de messagers de la grâce. Tantôt c'est la fraî-

1. *Serm.*, 21.
2. *Joann.*, XIV, 26.

cheur du riant printemps qui nous invite à quitter le péché pour orner notre âme des œuvres du salut ; tantôt c'est le silence d'une nuit sans sommeil qui porte dans la conscience un trouble salutaire ; tantôt c'est un danger extérieur, un orage, la mort subite d'un parent ou d'un voisin. qui nous rappellent la vanité du bonheur, l'incertitude de la vie ; tantôt c'est la rencontre inattendue de quelque homme de bien, une bonne lecture, une parole jetée comme au hasard. Mais, pour parler à notre cœur par le moyen de nos sens, l'Esprit Saint emploie surtout les cérémonies de l'Église, ses fêtes, les objets de son culte. Quelle source de saintes pensées, de bonnes résolutions, de salutaires amendements ! Aux hommes de mauvaise volonté, la proximité de l'église est importune : ils se sentent partout assiégés par de bonnes pensées. N'est-il pas touchant de songer que le Saint-Esprit ne veut point nous abandonner ? Chassé de notre cœur, il reste dans notre voisinage et ne cesse de nous inviter à la réconciliation.

Telle est la grâce actuelle. Si nous réfléchissons à ces merveilles, à l'incessante action que l'Esprit Saint exerce sur toute notre vie, sur chacun de nos actes ; si nous songeons que cette action s'étend à des millions d'hommes, qui vivent encore ou qui nous ont précédés, quelle magnificence, quelle activité vraiment divine ! Qui donc peut en être l'auteur, sinon un Dieu tout-puissant et infiniment bon ? Tant de grâces, départies par l'effet de son pur amour, demeu-

rent inutiles et se perdent ! et pourtant il ne se lasse pas de nous prodiguer ses dons !

III. — Qu'avons-nous à faire pour nous assurer des grâces surnaturelles si nécessaires ? Tout d'abord, remarquons que, de nous-mêmes, nous ne pouvons mériter aucune grâce surnaturelle, parce que nulle force naturelle n'est capable de s'élever au surnaturel. La prière même ne peut mériter la première grâce, puisque pour prier d'une manière utile au salut il faut déjà la grâce. Ainsi l'a déclaré le second Concile d'Orange : « Affirmer que la grâce peut être obtenue par une invocation humaine (naturelle), c'est contredire le prophète Isaïe[1] et l'apôtre saint Paul[2] ; l'invocation, la prière est déjà une grâce[3]. » La Sainte Écriture l'affirme souvent et expressément : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu[4] ? Qui lui a donné le premier (à Dieu)[5] ? Il nous a appelés par sa vocation sainte, non à cause de nos œuvres, mais selon son décret et sa grâce[6]. »

Sans la grâce de Dieu nous ne pouvons donc ni mériter la grâce, ni nous y préparer positivement. Au contraire, en coopérant à la grâce déjà reçue, nous pouvons et nous préparer positivement à de nouvelles grâces et mériter ces grâces. Par conséquent, le pécheur ne mérite la grâce qu'en prenant le mot « mériter » dans son sens large ; c'est-à-dire que le pécheur peut espérer qu'en considération de ses bonnes œuvres

1. *Is.*, LXV, 1. — 2. *Rom.*, X, 20. — 3. *Arausic.*, II, can. 3. — 4. I *Cor.*, IV, 7. — 5. *Rom.*, XI, 35.— 6. II *Tim.*, I, 9.

la grâce, et surtout la grâce de sa conversion, lui sera accordée, tandis que le juste mérite de nouvelles grâces, au sens rigoureux du mot. L'état de grâce, en effet, comporte pour ainsi dire naturellement la participation à la grâce actuelle. Si Dieu donne et doit donner à tous la grâce actuelle, à plus forte raison la donnera-t-il à ses enfants. Pensée consolante, nouveau motif de nous conserver en état de grâce ! Remercions aussi l'Esprit Saint pour les innombrables grâces actuelles par lesquelles il ne cesse de nous venir en aide, et prions-le de nous les accorder toujours plus abondamment.

CHAPITRE XXXVI

La vie de la grâce. — Les œuvres du salut et les fruits de l'Esprit Saint.

Les opérations de l'Esprit Saint que nous avons méditées jusqu'ici, ne sont pas encore la vie à proprement parler. La grâce sanctifiante, les vertus, les dons et les grâces actuelles constituent des conditions de vie, des forces ; mais, pour vivre, il faut que ces forces se traduisent en actes. La vie est mouvement et action. Ces œuvres sont pour ainsi dire les fruits, tandis que les vertus et les dons sont les branches et les rameaux ; la grâce sanctifiante serait alors le tronc et la sève de l'arbre ; la grâce actuelle représente la lumière, la chaleur et la rosée, dont la bienfaisante influence mérite les fruits de la vie éternelle. Nous allons considérer ces œuvres du salut : 1° que sont ces œuvres ; 2° qui les produit en nous ?

I. — Ces œuvres qui constituent la vie de la grâce, que sont-elles ? On peut en distinguer quatre sortes, suivant qu'elles produisent en nous l'état de grâce, qu'elles le conservent en notre âme, qu'elles l'augmentent ou qu'enfin elles lui donnent son couronnement et sa con-

sommation. — Dans la première catégorie, rentrent toutes les dispositions que Dieu demande de notre part pour nous mettre dans l'état de grâce. C'est, en effet, une loi universelle établie par Dieu, que l'homme doit coopérer toutes les fois qu'il le peut. Dieu nous donne la grâce de la justification et de l'adoption, sans notre concours aussi longtemps que nous n'avons pas atteint l'âge de discrétion ; mais, ensuite, il exige notre coopération, qu'il s'agisse soit de recevoir une première fois la vie de la grâce par le baptême, soit de la recouvrer par la pénitence après l'avoir perdue par le péché. En tout cas, l'homme adulte doit toujours faire quelque chose de son côté. La Sainte Écriture nous montre toujours que, dans la justification, l'homme doit agir pour une part. « Revenez à moi, dit le Seigneur des armées, et je reviendrai à vous[1] ». Nous ne pouvons devenir saints, nous ne pouvons devenir les enfants de Dieu, sans notre volonté. Dieu vient au-devant de nous par la grâce excitante ; cette grâce, nous devons y répondre et nous tourner vers Dieu par la foi, par l'espérance, par la pénitence, par la charité, par le recours à tous les moyens que Dieu a établis pour nous conduire à l'état de grâce, en la manière dont le Concile de Trente décrit le progrès de notre justification[2]. — Telle est la première catégorie des œuvres salutaires ; par elles, avec le secours de la grâce excitante et de la grâce prévenante, l'homme

1. *Zachar.*, I, 3 ; *Ezech.*, XVIII, 30.
2. *Sess.*, VI, c. V, VI ; *can.* 4, 5, 6 ; *Sess.*, XIV, c. IV.

arrive à la justification dont il fait ainsi son œuvre en une certaine manière.

La seconde catégorie des œuvres du salut consiste dans les efforts, dans les luttes nécessaires pour conserver en nous l'état de grâce, pour le défendre contre les tentations et les attaques auxquelles nous sommes toujours exposés durant cette vie. D'après l'expression de la Sainte Écriture, la vie de l'homme est un continuel combat[1] ; nous avons à lutter contre les ennemis du dedans et du dehors qui nous poussent sans cesse à trahir le devoir, et veulent nous entraîner au mal. Les œuvres du salut consistent, pour une large part, à nous défendre contre ces ennemis, avec la protection de Dieu et l'aide de la grâce, en apportant de notre part la vigilance et la prière, suivant le conseil du Sauveur : « Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation[2]. Ne nous induisez point en tentation[3] ».

Outre la nécessité de lutter contre les tentations. nous avons l'obligation d'observer les commandements de Dieu et de remplir nos devoirs d'état. C'est là, pourrait-on dire, la tâche journalière du chrétien, la précieuse enclume où il forge sa couronne pour l'éternité. Pour remplir ces multiples obligations, Dieu nous a donné les vertus, les dons et les grâces actuelles qui trouvent là leur application spéciale. Enfin, nous donnons à la vie surnaturelle son couronnement par la persévérance, car celui-là seulement est

1. *Job.*, VII, 1.— 2. *Matth.*, XXVI, 41.— 3. *Matth.*, VI, 13.

bienheureux qui persévère jusqu'à la fin[1], et l'Écriture nous avertit d'assurer par les bonnes œuvres notre vocation et notre élection[2]. Par conséquent, jusqu'à ce que la mort nous appelle à la récompense dans un monde meilleur, il faut affermir en nous la vie de la grâce par l'observation des préceptes, par la pratique de nos devoirs d'état, par la lutte contre les tentations. Cette persévérance est, du côté de Dieu, un don spécial qui, cependant, n'exclut point notre concours. Loin de là, la persévérance suppose notre coopération. De notre côté, en effet, elle n'est pas autre chose que la constance dans le bien jusqu'à notre dernier soupir ; elle comprend donc tous nos efforts, tout notre travail, jusqu'à la mort qui nous ouvre la vie éternelle et couronne nos bonnes œuvres. Ces œuvres complètent et achèvent cette couronne de justice[3] ; elles l'augmentent par la multiplicité de leurs effets intérieurs et extérieurs ; non seulement elles accroissent la grâce sanctifiante et, par là, les vertus, le mérite et la gloire, mais encore elles expient une partie des peines temporelles dues au péché ; et avec chaque nouveau mérite acquis, elles attirent de nouvelles grâces actuelles pour l'accomplissement des œuvres du salut. « Dieu multipliera votre semence, nous dit saint Paul, il fera croître de plus en plus les fruits de votre justice[4] ». De fait, nous pouvons mériter, au sens rigoureux du mot, un accroissement de la grâce

1. *Matth.*, XXIV, 13. — 2. II *Petr.*, I, 10. — 3. II *Tim.*, IV, 8. — 4. II *Cor.*, IX, 10.

sanctifiante et de la gloire, parce que Dieu l'a promis et qu'il n'y a rien là que de très conforme à la dignité de l'état de grâce.

Mais que doivent être ces œuvres pour produire en nous ces effets ? Outre la liberté de la volonté, outre l'état de grâce sanctifiante et le secours de la grâce actuelle, il faut — et cela suffit — une intention surnaturelle. Une telle intention est nécessaire à toute œuvre pour être méritoire. L'Écriture Sainte demande partout cette direction de notre volonté : « Quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ[1]. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense du prophète... et quiconque donnera à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits, pour son nom de disciple, en vérité je vous le dis, il ne perdra point sa récompense[2] ». La raison en est qu'un motif naturel ne peut produire un mérite surnaturel. Mais il n'est pas besoin que ce soit un motif de charité : toute intention surnaturelle suffit ; la récompense n'est pas promise seulement à la charité, mais à toute œuvre surnaturelle. Qu'on lise, par exemple, ce que le Sauveur prescrit au jeune homme riche pour acquérir la vie éternelle : il lui parle des commandements donnés par Dieu, dont l'observation assure la possession du ciel[3]. Le Concile de Trente l'affirme à son tour : La récompense est promise aux bonnes œuvres qui sont de Dieu

1. *Coloss.*, III, 17. — 2. *Matth.*, x, 41, 42. — 3. *Matth.*, XIX, 17.

et qui sont l'accomplissement de la loi[1] ». Aucun degré de ferveur n'est requis dans ces actes ; cette ferveur, si louable et si méritoire qu'elle puisse être d'ailleurs, n'est donc pas nécessaire. Dès là qu'un acte est bon et qu'il réunit les circonstances voulues, il produit son effet relativement au mérite. Sans quoi, nous n'aurions jamais la certitude de mériter par nos œuvres, parce que nous ne pourrions jamais savoir si notre ferveur et notre charité ont le degré requis. — Voilà donc la vie surnaturelle — merveilleuse union de forces et d'influences divines, de progrès et de fruits pour la vie éternelle. Qu'elle est juste, par conséquent, la parole du psalmiste comparant la vie du juste à un arbre planté sur le bord des eaux, qui donne ses fruits en son temps et dont les feuilles ne tomberont pas[2] ! Par ces œuvres du salut, la grâce sanctifiante devient véritablement une source dont les eaux jaillissent jusqu'à la vie éternelle[3] ; et « le sentier du juste brille comme un flambeau qui s'avance et croît jusqu'au jour parfait[4] ». C'est bien là cette vie chrétienne et divine que saint Paul demande aux fidèles et qu'il résume en ces mots : « Nous ne cessons point de prier pour vous... afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, cherchant à lui faire plaisir en tout, fructifiant en toute bonne œuvre et croissant en la connaissance de Dieu[5] ».

II. — Cette vie, qui la produit en nous ? Le

1. *Trid.*, *Sess.*, VI, c. XVI.— 2. *Ps.* I, 3. 4.— 3. *Joann.*, IV, 14. — 4. *Prov.*, IV, 18. — 5. *Coloss.*, I, 9, 10.

Saint-Esprit. Il en est le principe et la condition ; c'est lui, aussi, qui l'entretient, la protège, l'accroît et la conduit à son heureuse consommation. Nous l'avons vu : cette vie consiste dans la pratique des bonnes œuvres. Or; dans l'Écriture, les bonnes œuvres sont attribuées à l'Esprit Saint, et, pour cette raison, on les appelle les « fruits de l'Esprit Saint. » Les fruits sont l'ornement de l'arbre, son couronnement ; ainsi les œuvres du salut, les œuvres agréables à Dieu sont en quelque sorte les fruits de l'action de l'Esprit Saint en nos âmes. Saint Paul écrit aux Galates : « Conduisez-vous selon l'esprit... Les fruits de l'esprit sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humilité, la bonté, la persévérance, la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté[1]. » On le voit, ces fruits sont les œuvres agréables à Dieu que nous accomplissons avec le secours de l'Esprit Saint, et qui embrassent la vie chrétienne tout entière. L'Apôtre commence par la charité qui est naturellement le fruit de l'Esprit Saint : il y joint la joie et la paix, parce qu'elles sont les effets de la charité. Il passe ensuite aux vertus morales : par rapport au prochain, il nomme la bonté et l'humilité ; par rapport à nous -mêmes, la patience, la persévérance et la douceur ; enfin, pour dominer nos passions, il faut la modestie, la continence et la chasteté.

Ainsi que nous l'avons vu dans la méditation précédente, pour accomplir les bonnes œuvres, il

1. *Galat.*, v, 16, 22, sq.

nous faut le secours de la grâce actuelle. De nous-mêmes, nous ne pouvons observer longtemps tous les commandements, triompher de toutes les tentations, éviter tous les péchés ; de nous-mêmes, en un mot, nous ne pouvons persévérer jusqu'à la fin, Ce sont là autant de vérités incontestables, fondées sur l'Écriture Sainte : le doute n'est point possible. Voilà pourquoi l'Écriture nous avertit si souvent de veiller et de prier pour que nous ne succombions pas à la tentation. Il ne s'agit pas, sans doute, d'une impossibilité physique et absolue, mais d'une impossibilité morale ; c'est-à-dire que, par suite du péché originel, nous avons à lutter contre tant d'obstacles, en nous et en dehors de nous, que nous ne pouvons les vaincre si nous sommes livrés à nos seules forces naturelles. En particulier, la préservation de toute faute actuelle et personnelle, même vénielle, est un privilège de la grâce qu'on ne peut affirmer de personne, sinon de la Mère de Dieu. A l'exception de Marie, tous nous devons, suivant la remarque du troisième Concile de Carthage, dire en vérité : « Pardonnez-nous nos offenses[1]. » Quant à la grâce de la persévérance finale, c'est un don si grand que nous ne saurions le mériter au sens strict du mot, et que nous ne pouvons que l'implorer par une humble prière et nous y disposer par le zèle dans la pratique du bien[2] .

Encore une observation. Nous l'avons dit : il

1. *Can.* 7.
2. *S. Aug., de dono persev.*, c. XVII.

est question, ici, des bonnes œuvres que nous pratiquons effectivement ; or, ces œuvres supposent une grâce actuelle d'une nature déterminée. En effet, l'on distingue deux sortes de grâces actuelles. Les unes nous donnent le pouvoir de faire le bien méritoire ou nécessaire en vue du salut ; mais, par notre faute, par notre volonté, elles demeurent inutiles et ne produisent pas leur effet ; — cette grâce s'appelle la grâce simplement suffisante. Aux autres, nous coopérons effectivement et nous accomplissons, de fait, la bonne œuvre. Ces grâces se nomment les grâces efficaces. La Sainte Écriture et l'expérience de tous les jours attestent l'existence de ces deux sortes de grâces, ainsi que la différence qui les distingue. Combien souvent Dieu ne se plaint-il pas d'appeler les âmes, de faire tout ce qui dépend de lui, et de voir que son appel est méconnu ![1] Combien souvent il nous avertit de ne pas recevoir sa grâce en vain[2] ! Nous-mêmes nous savons fort bien que si nous obéissons à certaines grâces, il en est d'autres auxquelles nous refusons de coopérer. Toute bonne action faite par nous, et toute faute dans laquelle nous tombons prouvent cette différence.

D'où vient cette différence elle-même ? D'abord de notre libre arbitre qui donne son consentement ou le refuse, tout en conservant la liberté de son choix. La grâce ne détruit point la liberté : au contraire, la liberté est une condition

1. *Is.*, v, 3, sq. ; *Matth.*, xxiii, 37.
2. II *Cor.*, vi, 1.

indispensable pour mériter. Il n'en faudrait pas conclure, cependant, que tout dépend de l'homme et non de Dieu, ni même que tout dépend de l'homme plutôt que de Dieu. Loin de là : le libre arbitre est sauvegardé, mais le rôle principal reste à Dieu, ou, mieux encore, Dieu fait tout. — Deuxièmement, la différence entre la grâce simplement suffisante et la grâce efficace vient de Dieu. Sans le secours de sa grâce, rien n'est possible. Dieu et l'homme concourent ensemble à l'œuvre bonne, en sorte que cette œuvre leur appartient à tous les deux, comme saint Augustin le dit fort bien : « Puisque Dieu opère en nous le vouloir et le faire, pourquoi cette parole : Faites votre salut ? Parce que Dieu agit en nous pour que nous agissions nous-mêmes[1] ». Comment expliquer cette absolue dépendance de l'homme à l'égard de Dieu, sans diminuer le libre arbitre ? Les théologiens répondent : Dans son infinie sagesse, Dieu voit et connaît d'avance à quelles grâces nous coopérerons et à quelles grâces nous ne coopérerons pas, quelles grâces, par conséquent, sont pour nous efficaces et quelles grâces sont simplement suffisantes à cause du manque de coopération de notre part. Lors donc qu'il nous donne les grâces auxquelles il a prévu que nous coopérerions, il est évident que le bien fait par nous dépend de Dieu, puisque nous ne ferions pas ce bien si Dieu ne nous donnait précisément cette grâce ; il est évident, d'autre part, que ce bien dépend aussi de

1. *Serm.*, 13, c. III, Cf. *De prædest. SS.*, c. III, n. 7.

nous, puisque notre coopération, prévue par Dieu, constitue une circonstance que Dieu a connue lorsqu'il a résolu de nous donner précisément cette grâce.

Cela supposé, on voit qu'en toute œuvre bonne accomplie par nous, Dieu nous témoigne un amour spécial, une prédilection extraordinaire, en nous donnant précisément la grâce à laquelle il voit que nous coopérerons, et cela dans l'intention que nous fassions le bien. Chacune de ces grâces efficaces est un bien si précieux que nous ne pouvons le mériter au sens rigoureux du mot ; tout au plus pouvons-nous nous y disposer en priant avec humilité et en nous abstenant avec soin de tout ce qui peut déplaire à Dieu. Puisque toute grâce efficace est un bien si grand, il est aisé d'en conclure l'excellence de la grâce de la persévérance. Cette grâce renferme et suppose tout un ensemble, tout un enchaînement de grâces efficaces, de grâces victorieuses, qui nous apportent lumière et force dans la pratique du bien, qui nous préservent et nous défendent dans les tentations, qui nous accompagnent jusqu'à ce que la mort vienne mettre un terme à nos victoires ; grâces que Dieu nous accorde précisément dans l'intention qu'elles nous conduisent jusqu'à l'heure suprême. C'est la grâce des grâces. Aussi les saints Pères sont-ils unanimes à déclarer que la persévérance n'est pas possible sans une grâce spéciale qu'ils appellent le don précieux de la persévérance[1].

1. *Concil. Arausic.* II, can. 10. — *Trid., Sess.* VI, can. 22. — *S. Aug. De dono persev.*, c. XVII.

Cette méditation sur la vie de la grâce nous met donc en présence d'un profond mystère de la sagesse et de la bonté divines, ou plutôt en présence même de la réalisation, dans le temps, de l'éternelle prédestination. La prédestination, en effet, se réalise par le don des grâces actuelles efficaces.

Et nous voici revenus à l'Esprit Saint. Si la vie de la grâce s'explique surtout par la grâce efficace, si la distribution de ces grâces est un mystère de la bonté de Dieu, nous reconnaissons aussitôt quel est le rôle de l'Esprit Saint. Le Saint-Esprit est la bonté, l'amour, la grâce. Ici, à l'égard des justes, il nous révèle ses attributs les plus magnifiques, ses opérations les plus touchantes. Par ses grâces, il éclaire l'âme du juste, il l'instruit, il la fortifie, il la guide, il la protège, il la perfectionne, il la conduit progressivement à sa fin bienheureuse : il est donc le maître et le docteur des âmes, leur tuteur, leur éducateur.

Il est leur maître, leur maître autorisé, parce qu'il est Dieu et que le Sauveur nous l'a envoyé à ce titre de maître et de docteur[1]. Il a toutes les qualités d'un maître, puisqu'il possède la plénitude de la puissance et de la sagesse. Par ses inspirations et sa lumière, il éclaire le cœur des fidèles et les amène à la vérité, à la connaissance des devoirs et des vertus ; avec la lumière, il donne à la volonté la force d'obéir à ses enseignements ; il en rend la pratique douce et facile.

1. *Joann.*, XIV, 26.

C'est un maître d'une charité et d'une patience inépuisables : il ne se rebute ni de nos distractions, ni de notre indocilité ; il ne se lasse point de nous répéter la même leçon, jusqu'à ce que nous l'ayons comprise. Nul maître n'a plus à cœur le progrès de ses disciples ; nul ne s'attache à ses élèves avec plus d'amour et de patience. Donc, nous lui devons la plus profonde vénération ; donc nous devons mettre son enseignement bien au-dessus des conseils et de la science des livres et des hommes. En outre, nous devons l'écouter avec attention, lui témoigner notre zèle et notre amour pour que le succès réponde aux soins qu'il daigne prendre de nous. Voilà les honoraires les plus agréables à notre maître, les plus dignes de lui.

Par les grâces actuelles et efficaces, l'Esprit Saint est notre tuteur. Nous sommes des enfants en tutelle, les héritiers du royaume des cieux, et le Saint-Esprit nous a été donné pour être notre tuteur légal, notre appui[1]. Il veille donc continuellement sur nous, il prend partout et toujours nos intérêts, il les défend avec autorité auprès du Père céleste ; et que ne peut-il sur le cœur de notre Père, ce puissant intercesseur ? Enfin, il cherche à nous préserver de tout danger et de tout mal, car il veille sur nous dans les tentations, il nous avertit, nous reprend, nous encourage ; il combat pour nous et, à travers les luttes et les assauts de nos ennemis, il nous conduit enfin glorieusement à la victoire et à la paix.

1. *Joann.*, XIV, 16.

Plus d'une fois, durant l'octave de la Pentecôte, l'Église nous rappelle, dans ses prières, ce rôle de l'Esprit Saint. « Repoussez au loin l'ennemi, donnez-nous bientôt la paix, » dit le *Veni Creator.* Et les diverses oraisons de la messe reprennent : « Vous nous avez donné la foi, accordez-nous aussi la paix... Défendez votre peuple contre la rage de ses ennemis... Que la grâce de l'Esprit Saint purifie notre cœur et nous garde contre toute adversité... Vous avez, Seigneur, réuni votre Église dans l'Esprit Saint ; ne permettez pas que les attaques de l'ennemi la jettent dans le trouble. » La colonne de nuées qui guidait Israël dans le désert, qui le défendait contre Pharaon, qui le protégeait contre la chaleur du jour et l'éclairait pendant la nuit, est une belle figure du rôle de l'Esprit Saint à l'égard de l'Église et de chaque âme en particulier, et les paroles de l'Écriture s'appliquent fort bien à cette conduite du Saint-Esprit : « Il le trouva (Israël) dans une terre déserte, dans un lieu d'horreur et de vaste solitude ; il le conduisit par diverses voies, il l'instruisit et il le garda comme la prunelle de son œil. Comme l'aigle qui provoque ses petits à voler et voltige sur eux, il a étendu ses ailes, il l'a pris et il l'a porté sur ses épaules[1]. »

Enfin, l'Esprit Saint est notre éducateur, c'est-à-dire qu'il nous dispose et nous rend aptes à atteindre notre but, d'abord par rapport à notre mission ici-bas, puis, par rapport à la glorieuse

1. *Deuter.*, XXXII, 10, 11.

fin qui est notre bonheur dans le ciel. Il le fait par la puissance de ses grâces efficaces. A ces grâces efficaces, l'Église doit ses fidèles, ses hommes de foi, ses saints de tout rang et de toute condition, ses fondateurs d'Ordres, ses apôtres et ses martyrs. Tous sont sortis de cette école intérieure que le Saint-Esprit ne cesse de tenir dans le cœur de tout chrétien sanctifié, aussi longtemps que se prolonge cette période de formation qui est la vie mortelle. Dans notre cœur, dans notre âme il séjourne, il prie, il travaille, il poursuit son œuvre de purification et de formation. Il n'est ni peintre ni statuaire qui s'emploie à son œuvre avec autant d'assiduité, de constance, d'application et d'amour que le Saint-Esprit en met à façonner notre âme, à l'orner de grâces et de vertus, pour y produire la ressemblance du Sauveur. Il n'est pas de mère qui montre autant de zèle et d'empressement à soigner son enfant, à le former au travail, à la prière, à la réflexion. Comment la chose serait elle possible ? L'Esprit Saint nous touche de plus près ; il est en nous, dans notre cœur ; il dispose de moyens incomparablement plus efficaces. C'est le « doigt de Dieu » lui-même qui agit en nous, qui opère ce travail admirable et divin de la sanctification. Comment ne point nous réjouir d'avoir un tel éducateur ? Comment ne pas nous montrer reconnaissants pour tant d'amour, de patience inaltérable ? Depuis tant d'années déjà il est dans notre cœur, il y travaille, il ne se rebute point de notre peu de progrès. Ne perdons pas confiance. Aussi longtemps

que l'Esprit Saint ne nous abandonne pas, ne nous abandonnons pas nous-mêmes. Que d'obstacles il a su renverser, parfois en un instant ? Songeons à saint Paul, à sainte Madeleine. Gardons-nous de nous retirer de cette école, laissons l'Esprit Saint poursuivre son œuvre. Remettons-nous entre ses mains avec une confiance filiale. Il saura bien veiller à ce que nous fassions honneur aux soins qu'il prend de nous. Recourons à lui par une prière fervente. Méditons souvent la belle Prose que l'Église nous fait réciter chaque jour, à la messe, durant l'octave de la Pentecôte, et qui résume, comme nous. l'avons dit, ce travail de formation que l'Esprit Saint accomplit en notre âme pour nous conduire enfin à la vie éternelle.

CHAPITRE XXXVII

La prière

La prière est l'un des exercices les plus importants de la vie spirituelle. A raison même de cette importance, nous devons lui consacrer un chapitre spécial. Voyons donc : 1° les immenses avantages de la prière pour la vie de la grâce ; 2° ses rapports avec l'Esprit Saint.

I. — Afin de mieux comprendre l'importance de la prière, envisageons-la à un double point de vue : premièrement comme fin, deuxièmement comme moyen. Dans la vie spirituelle, la prière a pour nous, en un certain sens, l'importance même de la fin. Notre fin prochaine, notre but immédiat ici-bas, c'est de connaître Dieu, de l'adorer, de le servir. Ces obligations découlent nécessairement de notre absolue dépendance à l'égard de Dieu, du domaine souverain qu'il a sur nous par la création et par la conservation. Nous devons reconnaître ce domaine de Dieu ; nous devons à Dieu l'hommage intérieur et l'hommage extérieur, par cela seul que nous sommes ses créatures. Ce devoir s'appelle la religion ou le culte, l'adoration, dont la prière constitue l'une des formes principales. La pratique de la prière est donc un devoir immédiat,

très important ; la prière est donc, en réalité, le but de cette vie par laquelle il nous faut mériter le bonheur éternel en nous y préparant par les moyens convenables.

Cela est si vrai, que la loi naturelle elle-même nous ordonne d'honorer Dieu par la prière et que, dans toute religion, la pratique de la prière occupe une place capitale dans le culte intérieur et extérieur. La religion chrétienne, ou la vie surnaturelle du chrétien, ne fait pas exception à cette règle. Au contraire, le chrétien qui est la créature privilégiée de Dieu doit, tout le premier, rendre à Dieu un culte véritable, non pas seulement en tant que créature dépendante du créateur et tenue, par conséquent, à l'hommage envers ce créateur, mais encore en tant qu'enfant adoptif de Dieu qui l'a élevé jusqu'à lui. Seul, le catholique a l'avantage d'offrir à Dieu un culte véritable, une véritable adoration. Sa prière est vraiment l'adoration en esprit et en vérité[1] ; voilà pourquoi l'Apôtre nous avertit si souvent de prier et d'offrir à Dieu, d'un cœur pur, le sacrifice de la prière[2]. Voilà pourquoi aussi l'Église nous prescrit si fréquemment de prier, pourquoi elle prie tant, pourquoi elle désire qu'aucun jour ne se passe sans que nous en consacrions une partie à la prière. La prière ne cesse jamais sur les lèvres de ses prêtres, et nombre d'Ordres religieux n'ont d'autre mission que de maintenir toujours ardente cette flamme de la prière, jusqu'à ce que brille l'éclatante lu-

1. *Joann.*, IV, 23.
2. I *Tim.*, II, 8 ; *Tim.*, II, 22.

mière de la bienheureuse éternité et que la prière de la terre devienne l'immortelle harmonie du *Te Deum* chanté dans le ciel.

Sous ce rapport également, la prière peut être regardée comme le but, puisqu'elle est, de sa nature, une sorte d'anticipation et comme l'avant-goût de l'éternelle béatitude. Le bonheur de l'homme consiste principalement dans l'union avec Dieu par la connaissance et par l'amour ; le ciel, en somme, c'est la félicité surnaturelle qui naît de la contemplation immédiate et de la possession de Dieu. Or, qu'est-ce donc que la prière ? Les Pères de l'Église et les théologiens nous répondent : « La prière est l'union à Dieu à qui nous nous élevons par les facultés de notre âme ; c'est un commerce spirituel, un entretien avec Dieu, un échange de nos pensées, de nos sentiments, par des actes d'adoration, d'actions de grâces, de charité, de demande, sous la forme de prière vocale, ou de prière mentale » Si donc nous devons, dès cette vie, nous préparer au ciel, si cette préparation consiste naturellement en des actes en conformité avec la vie qui sera la nôtre dans le ciel, est-il rien de meilleur que la prière ? La vie de prière n'a-t-elle pas une grande analogie avec la vie du ciel ? Pendant l'éternité que ferons-nous ? Nous adorerons Dieu, nous le louerons, nous l'aimerons. Par conséquent, la prière, qui est l'union de notre cœur avec Dieu, peut, à bon droit, être considérée comme notre fin, en tant qu'il nous est possible d'atteindre cette fin ici-bas. Si la prière a tant de rapports avec notre fin, elle prend donc quelque chose de

l'excellence et de l'importance de cette fin elle-même.

De là, il est aisé de conclure quelle idée nous devons nous faire de la prière, en quelle estime il faut la tenir. Que de motifs de nous y attacher avec ferveur et persévérance ! Pouvons-nous faire une chose plus excellente ? Si notre grandeur se mesure à l'élévation de nos pensées, si nos pensées elles-mêmes sont d'autant plus nobles que leur objet est plus sublime, il est bien évident que rien ne nous élève autant que la prière, puisque prier c'est penser à Dieu. Prier volontiers, prier comme il faut, voilà un signe assuré de la noblesse de notre âme : le privilège de l'homme, la prérogative des esprits célestes, c'est d'avoir toujours accès auprès de Dieu et de converser familièrement avec la divine majesté. N'est-ce pas de quoi nous animer sans cesse à la prière, en nous la faisant estimer et aimer, puisque, par la prirèe, nous nous unissons à Dieu, notre fin dernière ? Que pourrions-nous souhaiter ou chercher avec plus de raison ici-bas ? « Qu'y a-t-il, en effet, pour moi dans le ciel, et que désiré-je hors de vous sur la terre, Dieu de mon cœur, mon Dieu, mon partage pour l'éternité[1] ? » Aidons-nous de cette pensée pour détacher peu à peu notre cœur des créatures, pour le tourner doucement vers Dieu en qui il trouvera son repos.

En outre nous devons, en un certain sens, regarder la prière et la traiter comme Dieu lui-

1. *Ps.* LXXII, 25.

même, puisqu'elle est un entretien, un commerce avec Dieu ; il faut nous bien persuader que, par la prière, nous offrons à Dieu un hommage extrêmement agréable, une gloire précieuse et que, par conséquent, nous accomplissons ainsi ce qui est ici-bas notre fin immédiate. De fait, la prière rend à Dieu une gloire excellente. Par elle, nous attestons l'absolue souveraineté de Dieu, notre entière dépendance à son égard, notre insuffisance native ; nous glorifions la toute-puissance de Dieu qui peut nous venir en aide ; nous glorifions sa sagesse, puisque nous recourons aux moyens qu'il a mis à notre disposition ; nous glorifions sa fidélité et sa véracité, par lesquelles il s'est engagé à nous donner son secours ; enfin, nous glorifions sa bonté, puisque, dans la prière, nous nous appuyons non pas sur un droit qui nous appartienne ni sur nos mérites, mais uniquement sur la miséricorde divine. Dans la prière nous pratiquons des actes de foi, d'espérance, de charité, de confiance et surtout d'humilité ; — bref, nous rendons à Dieu un culte véritable, nous le glorifions, nous faisons de notre âme le temple de sa gloire et de sa majesté.

Deuxièmement, la prière a, dans la vie spirituelle, une importance capitale en tant qu'elle est un moyen. D'une part, elle est un moyen absolu, nécessaire, indispensable ; d'autre part, ce moyen suffit à nous obtenir tout ce dont nous avons besoin. Donc, prions si nous voulons des grâces. La maxime est brève, elle est vraie : Sans la grâce, pas de salut ; sans la prière, pas

de grâce. Dès là que nous pouvons prier, la prière est nécessaire pour obtenir la grâce. Or, il nous faut des grâces. Nous l'avons vu dans les méditations précédentes : sans la grâce, nous ne pouvons rien faire pour notre salut. La prière est presque aussi nécessaire que la grâce. L'Écriture Sainte nous l'enseigne. Combien souvent et avec quelle insistance ne nous exhorte-t-elle pas à prier, à prier toujours, à ne cesser jamais de prier[1] ? « Vous demandez, nous dit-elle, et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal[2] ». Protection dans les tentations et les dangers[3], persévérance[4], pratique des vertus nécessaires[5], tout ce qui intéresse la vie et le salut, la Sainte Écriture le rapporte à la prière, comme on s'en convaincra par la simple lecture du *Pater noster*. Les théologiens en concluent que ces expressions de nos saintes Lettres renferment un véritable précepte de la prière. En dehors de l'obligation de croire, d'entrer dans l'Église, d'obéir aux supérieurs ecclésiastiques et de recevoir les sacrements, le Sauveur n'a imposé aucun précepte positif nouveau. Par conséquent, il nous prescrit la prière non pas comme un commandement nouveau, mais comme une obligation imposée par la loi naturelle ; il nous la prescrit non pas seulement comme un précepte, mais comme un moyen dont la nécessité a son fondement dans l'ordre surnaturel de la grâce, en sorte qu'il revient à

1. *Luc.*, XVIII, 1. — 2. *Jac.*, IV, 3. — 3. *Matth.*, XXVI, 41. — 4. *Jac.*, V, 16. — 5. *Sap.*, VIII, 21.

ceci : « Si vous ne priez, vous ne recevrez pas la grâce, ou du moins vous ne pouvez compter sur la grâce. » — Le langage des Pères et de l'Église elle-même nous confirme dans cette manière d'envisager la nécessité de la prière en tant que moyen. Répondant aux Pélagiens, les Pères affirment que nier la nécessité de la grâce et contester la nécessité de la prière, c'est la même chose. Donc, pour eux, la prière est aussi nécessaire que la grâce. Ainsi parlent saint Jérôme et saint Augustin. « Nous croyons, dit ce dernier, que personne n'arrive au salut si Dieu ne l'y appelle ; que personne n'opère son salut sans le secours de Dieu, et que personne ne mérite ce secours sans la prière[1] ». — « Dieu, reprend-il ailleurs, donne certaines choses sans qu'on le prie, par exemple le commencement de la foi (ajoutons : et la grâce de la prière) ; quant au reste, surtout quant à la persévérance, il ne l'accorde qu'à la prière[2] ». D'éminents théologiens pensent que Dieu accorde souvent, sans même qu'on l'en prie, des grâces extraordinaires qui ne sont pas absolument nécessaires au salut, mais que dès là qu'on peut prier, il n'accorde qu'à la condition de la prière ce qui est indispensable au salut[3]. La prière est donc l'un des moyens les plus nécessaires au salut ; elle est plus nécessaire, sous certain rapport, que les sacrements eux-mêmes, parce que les sacrements nous confèrent telle ou telle grâce, tandis que la

1. *Lib. de ecclesiast. dogm.*, c. XXVI (al. 56.)— 2. *De dono persev.*, c. XVI. — 3. *Suarez, De orat.*, l. I, c. XVIII, n. 7.

prière peut nous obtenir toutes choses ; parce qu'on ne peut pas toujours recevoir les sacrements, au lieu qu'il est toujours possible de recourir à la prière ; parce que, sans la prière, on perd souvent les grâces actuelles auxquelles les sacrements nous donnent un droit. Le Concile de Trente va jusqu'à dire que la prière est aussi nécessaire que l'observation des préceptes[1] : en effet, Dieu peut faire dépendre de la prière les grâces nécessaires pour observer les préceptes, suivant la parole de saint Augustin : « Dieu ne commande pas l'impossible ; mais en nous commandant une chose, il veut que nous fassions ce que nous pouvons et que nous demandions ce que nous ne pouvons pas[2] ». Il est donc exact, en bien des cas, de dire qu'on ne peut point garder les préceptes, résister à la tentation, qu'on ne s'en sent point la force. Il est fort posssible que vous n'ayez point cette force ; mais vous avez du moins la force de prier, et, par la prière, d'obtenir la grâce.

Si Dieu fait dépendre la grâce de la prière, ce n'est point qu'il ignore ce qui nous manque, qu'il ne veuille ou ne puisse nous l'accorder sans que nous le priions. Dieu connaît nos besoins mieux que nous-mêmes ; et, plus que nous-mêmes, il désire nous venir en aide. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'il peut, mais ce qu'il veut. Il est le maître de ses grâces ; à lui de fixer les moyens de les obtenir, à nous de recourir à ces moyens.

1. *Sess.*, VI, c. II.
2. *Lib. de nat. et grat.*, c. XXXXIII.

Or, le grand moyen, c'est la prière, et cela, pour des raisons extrêmement sages. Les lois de la Providence divine veulent que les causes subordonnées concourent au but pour leur part ; que, par conséquent, s'il s'agit du salut, les créatures fassent quelque chose de leur côté, du moins en se disposant à recevoir la grâce. Une remarque à ce sujet. Dans la prière, il n'est pas question de *disposer* Dieu, mais de nous disposer nous-mêmes. Dieu est toujours prêt à nous exaucer ; c'est nous seuls qui élevons des obstacles ; et ces obstacles, il faut les faire disparaître pour nous disposer convenablement. Nous faisons disparaître les obstacles en priant. Par la prière nous honorons Dieu, nous lui rendons hommage ; nous progressons dans la vertu, nous augmentons nos mérites ; nous devenons agréables à Dieu, nous sommes plus dignes d'être exaucés. Sans parler même des obstacles que nous faisons disparaître de notre côté, la prière agit en tant qu'elle est exaucée ; et c'est là, par suite de la disposition que Dieu a établie, l'effet propre et spécial de la prière. Des raisons intrinsèques et la volonté positive de Dieu font donc de la prière un moyen absolument nécessaire au salut. Moyen d'ailleurs bien simple et bien facile. Dieu pouvait-il nous faire un commandement plus aisé ? Aussi, rien de plus malheureux que la négligence à recourir à ce moyen. Celui-là ne méritait-il pas de périr, qui, pour se sauver, n'avait qu'à appeler au secours ? — De ce que nous avons dit, concluons que, dans l'ordre du salut, la confiance qui ne s'appuie pas sur la

prière, est une fausse confiance ; c'est une présomption qui conduit l'homme à sa perte.

La prière est, en même temps, un moyen dont l'efficacité s'étend à tout. Il le faut bien, puisque ce moyen est nécessaire en toutes choses. Si nous devons tout demander par la prière, il s'ensuit que nous pouvons tout obtenir par la prière. L'expérience est là pour l'attester. Est-il une chose que la prière n'obtienne point ? Les commandements sont difficiles, mais pour celui-là seulement qui ne prie pas ; celui qui prie, au contraire, est comme le pèlerin du psaume qui marche en chantant dans la voie des préceptes[1]. — Si nous prions, nous n'avons rien à redouter des tentations ni des passions. Témoin Joseph, le gouverneur de l'Égypte ; témoin Suzanne ; témoins tant d'autres qui, environnés de tentations et de périls, non seulement n'en ont souffert aucun mal, mais ont trouvé là un puissant moyen d'avancer dans la vertu et dans la sainteté. Protégés par la prière, nous marchons, comme les jeunes gens dans la fournaise de Babylone, au milieu de la fumée et des flammes sans en éprouver aucun dommage : la rosée de la grâce, que la prière fait descendre sur nous, nous préserve de toute atteinte. Il n'est pas une seule passion dont nous ne puissions triompher par la prière. Par la prière, nous nous appuyons en quelque sorte sur le bras tout-puissant de Dieu lui-même : comment, dès lors, pourrions-nous nous perdre ? — Enfin la persévérance,

1. *Ps.* CXVIII, 54.

nous l'avons vu, ne s'obtient que par une humble prière, et elle n'est point refusée à la prière. — S'agit-il d'atteindre le sommet de la plus haute perfection, c'est encore la prière qui nous y conduira. Non pas que la perfection consiste uniquement dans la prière. La perfection consiste à détacher entièrement notre cœur des choses du monde et à le tourner vers Dieu et vers le ciel ; elle consiste dans le renoncement, dans la constance et dans la générosité à pratiquer la vertu, à accomplir la volonté de Dieu ; elle consiste, en un mot, à transformer notre cœur, à le dépouiller de tout ce qui est mal et simplement naturel pour le plonger dans le surnaturel et le divin. — Telle est la perfection chrétienne ; mais la prière conduit à ce but. Qui sait prier, sait aussi vivre saintement ; et le catéchisme, parlant de la prière, nous dit qu'elle nous inspire le goût des choses célestes et divines. La prière réalise toutes ces merveilles par la puissance de la grâce dont elle dispose et par laquelle elle agit et sur notre intelligence et sur notre volonté : peu à peu, elle opére la transformation avec tant de douceur que c'est à peine si nous nous en apercevons. Certes, il n'est rien de plus âpre, de plus amer qu'une noix verte : faites-la confire quelque temps dans le sucre, et la noix devient une friandise. Voilà ce qui nous arrive à nous-mêmes, si nous nous adonnons à la prière avec fidélité, avec constance et générosité. Les saints en sont la preuve. C'est à l'école de la prière qu'ils ont appris les vertus héroïques que nous admirons en eux ; c'est par la prière

qu'ils sont devenus ce qu'ils ont été pour Dieu et pour l'Église.

Si la prière a tant d'importance et d'efficacité, ce n'est pas seulement pour nous, pour notre propre avantage ; c'est aussi pour l'avantage du prochain. Par la prière, nous travaillons utilement au bien de nos frères. Les Apôtres et les messagers de la bonne nouvelle de l'Évangile le savaient : voilà pourquoi ils priaient autant qu'ils travaillaient. Et, en vérité, la puissance de la prière s'étend beaucoup plus loin que celle de la parole apostolique. La parole agit à l'extérieur, son action se borne au présent, aux circonstances immédiates ; la prière agit à l'intérieur ; elle monte jusqu'au ciel, et elle en redescend pour apporter la bénédiction et la vertu divines au monde entier et aux siècles à venir. On peut l'affirmer : l'histoire de la prière, c'est l'histoire de la propagation de la foi. Les grandes victoires du christianisme ont été remportées aussi bien dans la cellule des ermites, dans la grotte d'un saint Antoine et sous le palmier d'un saint Paul, que dans l'arène des martyrs et dans la chaire des Docteurs de l'Église et des prédicateurs. D'ailleurs, ces défenseurs intrépides de l'Église, ces messagers de l'Évangile, d'où viennent-ils ? Saint Augustin nous répond : « C'est la prière d'Étienne qui a converti saint Paul[1] ». Par la prière, nous décuplons notre zèle pour les âmes, nous lui assurons l'efficacité.

Mais où réside cette merveilleuse puissance

1. *Sermons sur S. Etienne, passim.*

de la prière ? Sur quoi s'appuie-t-elle ? Tout d'abord sur la bonté de Dieu et sur sa miséricorde. Prier, ce n'est pas exiger une chose due, c'est implorer une grâce. Quoi de meilleur pour nous, que de pouvoir compter ainsi sur la miséricorde divine, puisqu'elle est toute-puissante et qu'elle s'incline si doucement vers notre misère et nos besoins ? Deuxièmement, la vertu de la prière s'appuie sur la fidélité de Dieu et sur sa véracité : Dieu s'est engagé à nous secourir, si nous le prions. Quelles magnifiques promesses n'a-t-il pas faites à la prière ! « Demandez, et vous recevrez...[1] » — « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez, vous le recevrez[2] ». En soi, rien n'est excepté, ni pour le temps, ni pour l'éternité, qu'il s'agisse de nous ou du prochain, à la condition que l'objet de notre prière rentre dans le plan divin. Qu'y a-t-il donc que nous ne puissions faire par la prière ? Quel est l'ennemi dont nous ne puissions triompher ? Quelle est la grâce que nous ne soyons capables d'obtenir ? Dans l'ordre purement naturel, la puissance de l'homme est grande ; on dit avec raison : « Il peut ce qu'il veut. » Que ne pourra-t-il pas, si Dieu lui prête son appui, si la toute-puissance divine vient s'ajouter à la force de l'homme ? Quelles sont les bornes de cette puissance ? Faut-il des miracles ? les miracles sont possibles : la prière les opère, la prière a fait des miracles. Nous le voyons par la Sainte

1. *Matth.*, VII, 7.
2. *Matth.*, XVIII, 19.

Écriture qui n'est, pour ainsi dire, que la glorieuse histoire des merveilles accomplies par la prière dans toutes les circonstances de la vie humaine. Devant la prière, les lois de la nature fléchissent ; elles s'inclinent devant la puissance et la majesté d'une prière faite avec foi. Dieu lui-même cède en quelque sorte à cette puissance ; Tertullien le dit : « La prière est la seule force devant laquelle Dieu s'incline[1] », — évidemment, parce que telle est sa volonté. Nous voyons par là quelle est l'importance extraordinaire de la prière dans la vie spirituelle. Tout se résume dans la nécessité et l'efficacité de la prière. Sans la prière, rien ; avec la prière, tout. Le psalmiste a donc raison de rendre grâce à Dieu de nous avoir donné un moyen si puissant pour le salut : « Béni soit Dieu qui n'a point rejeté ma prière ni retiré de moi sa miséricorde[2] ».

II. — Quel est ce Dieu à qui nous devons la grâce précieuse de la prière ? C'est l'Esprit Saint. Le Saint-Esprit est l'auteur et le maître de la vie spirituelle ; la prière étant, de son côté, un élément si important de cette vie, il faut donc qu'elle ait un rapport spécial avec l'Esprit Saint. A ce point de vue, nous pouvons méditer ces paroles de saint Paul : « L'Esprit nous aide dans notre faiblesse, car nous ne savons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières pour le prier comme il faut ; mais le Saint-Esprit lui-même prie pour nous par des gémissements

1. *De orat.*, c. XXIX.
2. *Ps.* LXV, 20.

ineffables. Et celui qui pénètre le fond des cœurs entend bien quel est le désir de l'Esprit, parce qu'il ne demande pour les saints que ce qui est conforme à la volonté de Dieu[1] ». Et, dans la première Épître aux Corinthiens : « Nul ne peut dire : Seigneur Jésus ! que dans l'Esprit Saint[2] ». L'Esprit Saint a donc un triple rapport avec la prière.

Premièrement, c'est lui qui nous invite et nous anime à la prière : il vient ainsi en aide à notre première et malheureuse faiblesse, qui nous empêche de vouloir prier parce que nous n'avons pas de la prière l'idée que nous devons en avoir. Il guérit ce mal, en nous éclairant par sa grâce, en nous montrant combien la prière est excellente, nécessaire, efficace ; par là, il nous la fait désirer. Voilà une chose très importante dans la prière ; cette conviction de la nécessité de la prière, de son excellence et de son efficacité, on pourrait l'appeler l'esprit de la prière, parce que, sans cette persuasion, nous ne saurions prier, du moins prier de manière à ce que la prière nous soit vraiment utile. C'est là une des grâces les plus importantes de l'Esprit Saint, puisque cet esprit de prière est pour nous la source de tous les biens. Donc, répondons à cette invitation avec reconnaissance, avec empressement ; ouvrons-lui notre cœur : elle est le principe de tous les avantages que la prière peut nous apporter.

Deuxièmement, le Saint-Esprit nous enseigne

1. *Rom.*, VIII, 26, 27.
2. I *Cor.*, XII, 3.

à prier comme il faut, en nous inspirant ce que nous devons demander et comment nous devons le demander. Il scrute les profondeurs de la divinité, il sait ce qui est utile à notre salut, et comme il ne désire rien tant que notre bonheur pour le temps et pour l'éternité, il nous apprend quel bien nous devons implorer, non pas seulement dans l'ordre naturel et temporel, mais encore et surtout dans l'ordre du salut conformément à la volonté de Dieu. — Il nous enseigne aussi la vraie manière de prier ; et cet enseignement est à la fois extérieur et intérieur. Intérieurement, c'est l'Esprit Saint qui nous inspire la piété et la ferveur, les saints désirs, la confiance filiale, la persévérance dans la prière. Il est l'Esprit du Père et du Fils, l'Esprit d'amour, l'Esprit d'adoption, de piété, de désir. Il prie ainsi en nous avec d'ineffables gémissements, parce qu'il nous communique cette dévotion intérieure et qu'il devient en notre âme ce qu'il est au cœur de la divinité, c'est-à-dire l'infinie aspiration de l'amour et des saints désirs. Notre prière devient donc la sienne, ou plutôt il prie en nous, il se fait lui-même notre prière ; il est le garant que notre prière sera exaucée. Il suffit de se rappeler quels sont les dons du Saint-Esprit pour voir aussitôt quel rapport étroit il y a entre l'Esprit Saint et la prière, surtout la prière mentale, où ces dons trouvent plus particulièrement leur application en même temps qu'ils y produisent leurs effets les plus excellents. Songeons, par exemple, à ce que nous avons médité des dons d'intelligence, de science, de sagesse, de piété,

de crainte de Dieu. Sans de tels dons, la prière mentale, vraiment digne de ce nom, n'est pas possible. — En outre, l'Esprit Saint agit à l'extérieur pour nous rendre la prière agréable et facile par les diverses manières de prier : prière vocale ou mentale, prière publique ou privée, cérémonies du culte, dévotions multiples qui sollicitent l'âme à la prière et constituent autant de formes pratiques de la prière. Que de richesses, quelle variété l'année ecclésiastique ne nous offre-t-elle pas sous ce rapport ? La magnifique histoire des mystères de notre foi se déroule chaque année pour nous dans les fêtes de Notre Seigneur et de Notre Dame, auxquelles viennent s'entremêler les fêtes des saints, comme un gracieux cortège dont la variété est bien faite pour exciter notre dévotion, en nous révélant les merveilleux trésors de la grâce, en nous invitant à une fidèle imitation, en animant notre courage. Or ces fêtes, ces dévotions si nombreuses que l'année ecclésiastique présente à notre piété, elles sont, nous l'avons vu, l'œuvre du Saint-Esprit.

Enfin, l'Esprit Saint veille à ce que notre prière obtienne son effet et soit exaucée. Le succès de notre prière dépend d'une condition : nous devons demander ce qui est le bon plaisir de Dieu, et nous devons le demander de la manière convenable. Voilà, précisément, nous l'avons dit, ce que le Saint-Esprit opère en nous ; ou plutôt, c'est lui qui est en nous et nous comprenons la parole du Sauveur : « Je ne vous dis point que je prierai mon Père pour vous ;

car mon Père vous aime, parce que vous m'avez aimé[1] ». Cet amour est l'œuvre du Saint-Esprit en nous, et le Père ne peut pas ne pas écouter la voix de son Esprit.

Par tout ce qui précède, nous voyons les rapports intimes du Saint-Esprit avec la prière. Remercions-le donc de ce qu'il nous a donné un moyen si efficace d'obtenir la grâce ; remercions-le des biens ineffables qu'il nous assure par là. Sans la prière, que serions-nous ? Ce que la terre serait sans lumière et sans pluie : une terre désolée, inhabitable, un lieu d'épouvante et de mort. Par la prière, l'Esprit Saint nous donne la vie, la joie, la fécondité dans le bien. — Si nous voulons user utilement d'un moyen de salut aussi efficace, ayons une dévotion particulière au Saint-Esprit, conjurons-le souvent de nous apprendre à bien prier, mettons-nous sous sa protection quand nous commençons à prier, si nous voulons nous mettre à l'école de la prière. Cette école, c'est la prière elle-même, l'affaire la plus importante pour le salut.

---

1. *Joann.*, XVI, 26, 27.

CHAPITRE XXXVIII

Le doux mystère du chrétien

Les dons si nombreux et si admirables qui constituent la vie spirituelle et qui font de cette vie un mystère surnaturel, ne sont cependant point ce qu'il y a de plus excellent et de plus sublime ; ils forment plutôt le cortège du Maître de ces dons, qui vient établir son trône dans notre âme pour y régner. Le Maître de ces dons est l'Esprit Saint. Voyons : 1° si, avec la grâce sanctifiante, nous possédons aussi le Saint-Esprit ; 2° ce qu'il faut entendre par là ; 3° quels avantages en résultent pour nous.

I. — Avec la grâce sanctifiante et les vertus infuses nous possédons réellement le Saint-Esprit en tant qu'il est lui-même distinct de ces dons et de ces vertus. L'Écriture Sainte nous l'enseigne. Le Sauveur a dit : « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, afin qu'il demeure avec vous éternellement... Vous le connaîtrez parce qu'il demeurera avec vous et qu'il sera en vous[1] ». Saint Paul, lui aussi, fait une distinction entre l'Esprit Saint et les dons

1. *Joann.*, XIV, 16, 17.

et les vertus : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné[1] ». L'Esprit Saint apparaît ici comme le principe de l'amour : ce n'est pas seulement l'amour, mais le Saint-Esprit principe de l'amour, qui nous a été donné ; et si l'amour est en nous, c'est que le Saint-Esprit nous a été communiqué. Ces expressions, et d'autres encore que nous aurons l'occasion de citer, prouvent que l'Esprit Saint est en nous d'une manière permanente.

La doctrine des Pères est identique. C'est l'Esprit Saint qui, par lui-même et non seulement par ses dons, nous sanctifie et nous rend semblables à des dieux ; c'est lui qui est, en nous, la source de la sainteté ; la grâce est le rayon qui illumine notre âme, mais l'Esprit Saint est la lumière d'où émane le rayon ; par lui, nous devenons participants de la nature divine ; il est le sceau qui imprime en nous l'image divine et il demeure en nous d'une manière permanente ; il est l'onction divine qui nous fait exhaler le suave parfum de Jésus Christ ; l'homme n'est point le corps seulement ni l'âme prise séparément, mais un composé formé du corps et de l'âme ; ainsi, l'homme spirituel est formé du corps et de l'âme en union avec le Saint-Esprit. Voilà ce que disent saint Athanase[2], saint Basile[3], saint Irénée[4]. A son tour, saint Tho-

1. *Rom.*, v, 5. — 2. *Epist. ad Serap.*, I, c. xxiv.— 3. *Contra Eunom.*, l. 5, 1, 1 ; *De Spir. S.*, c. xxiii. — 4. *Adv. hæres.*, l. V, c. iv.

mas d'Aquin écrit : « Le démon, qui est une créature, ne peut remplir un autre esprit par la communication de sa propre substance ; mais le Saint-Esprit le peut, parce qu'il est Dieu... Il habite substantiellement dans notre âme, et, en se communiquant à elle, il la rend bonne... Cela ne l'empêche pas de remplir l'esprit des saints des effets de sa puissance[1] ; par la grâce sanctifiante, la créature reçoit sa perfection en tant qu'elle devient participante non seulement du bien créé, mais encore du bien incréé ; la mission invisible du Saint-Esprit ne consiste pas uniquement dans la communication de la grâce sanctifiante : elle consiste aussi dans la communication de la Personne divine elle-même[2] ».

Il n'est rien là qui ne soit parfaitement d'accord avec ce que nous savons de la nature de l'état de grâce et de son but. Par la grâce sanctifiante, en effet, nous devons reproduire en nous l'image aussi parfaite que possible, l'image surnaturelle de Dieu, c'est-à-dire des Personnes divines et de leurs relations. Or, cette représentation ne peut être achevée que par les dons qui accompagnent la grâce et qui nous communiquent une ressemblance créée avec les trois Personnes divines. Mais l'image de la vie divine est en nous incomparablement plus vraie, plus fidèle et plus parfaite, si nous possédons les Personnes divines elles-mêmes. De la sorte, nous vivons vraiment de la vie divine, ou plutôt la

1. *Contra Gentil.*, l. IV, c. XVIII.
2. *Summa th.*, 1°, q. 43, art. 3, ad. 1.

très sainte Trinité vit en nous, et nous avons en quelque sorte l'avant-goût de l'éternelle béatitude, puisque le ciel n'est que la possession de la très sainte Trinité. — L'état de grâce et l'adoption divine sont choses si sublimes, qui nous unissent si étroitement à Dieu, qu'il nous faut ici-bas, pour répondre à cette grandeur, la possession des Personnes divines. Dieu en trois Personnes, par conséquent l'Esprit Saint, devient ainsi le gage de notre félicité future dans le ciel, et ce gage est lui-même une partie de cette félicité, quoique d'une manière encore imparfaite. Voilà pourquoi l'Esprit Saint est appelé un gage (les arrhes)[1]. De la sorte seulement, c'est-à-dire en possédant en nous les Personnes divines, nous pouvons aimer Dieu comme il convient à des enfants d'aimer leur Père, et à un Père d'être aimé par ses enfants ; nous l'aimons, en effet, comme il s'aime lui-même, par l'Esprit Saint qui est véritablement en nous et par qui nous rendons à Dieu amour pour amour. — Enfin, la nature et le but de la mission invisible des Personnes divines consistent non seulement à nous accorder leurs dons, mais à se donner elles-mêmes à nous dans ces dons, à manifester ainsi au dehors leur vie intime, à la répandre dans la créature sanctifiée par la grâce.

II. — Que faut-il entendre par cette demeure de l'Esprit Saint en notre âme ? Tout d'abord, nous ne devons point supposer que seul l'Esprit Saint est en nous à l'exclusion des autres Per-

1. II *Cor.*, I, 22.

sonnes divines, puisque l'Écriture Sainte nous enseigne qu'elles sont en nous : « Nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure[1] ». L'Écriture parle également d'une naissance du Fils de Dieu en notre âme, de sa demeure en nous, de l'image du Fils reproduite par nous[2]. Les Pères de l'Église disent aussi que nous sommes le temple du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; ils ajoutent qu'il n'y a pas en nous plusieurs temples, mais un seul temple, parce que nous sommes la demeure d'une puissance commune aux trois Personnes[3]. Ils prouvent ainsi la divinité du Saint-Esprit, puisqu'il habite et règne en nous avec le Père et avec le Fils. — Il ne peut en être autrement. Toutes les relations *ad extra*, l'Incarnation exceptée, sont communes aux trois Personnes divines ; par conséquent, les trois Personnes divines habitent dans la créature sanctifiée par la grâce. Et si l'Esprit Saint doit habiter en nous afin que nous possédions la vie surnaturelle de Dieu, il faut, par la même raison, que le Père et le Fils soient aussi en nous, sans quoi, la sainte Trinité ne demeurerait point en notre âme.— De même encore que, dans la Trinité, on ne peut concevoir la procession de l'Esprit Saint sans supposer que le Fils procède du Père par voie de génération, ainsi on ne peut concevoir en nous la ressemblance de la Trinité, sans la ressemblance avec le Fils, sans sa demeure en notre âme.

1. *Joann.*, XIV. 23. — 2. *Galat.*, IV, 19 ; *Rom.*, VIII, 29 ; I *Cor.*, XV, 49. — 3. *S. Ambros., De Spir. S.*, l. III, c. XII.

Deuxièmement, quand nous disons que l'Esprit Saint habite en nous, le sens n'est pas qu'il y a entre nous et la Personne du Saint-Esprit une unité substantielle : une telle union entre une Personne divine et une créature ne se rencontre que dans l'Incarnation. Dans la gloire, l'union avec Dieu consiste en ceci, que les bienheureux sont, par la lumière de gloire, rendus capables de s'unir intimement à la vie divine. Par la demeure de l'Esprit Saint en notre âme, il faut entendre plutôt un rapport nouveau, un rapport spécial qui nous unit à lui, et qui produit, non pas en lui mais en nous, une relation nouvelle par la communication de la grâce sanctifiante. La grâce sanctifiante devient le lien réel, le fondement réel, d'une relation nouvelle avec l'Esprit Saint. Outre les priviléges admirables que la grâce sanctifiante nous apporte, cette union avec la Personne du Saint-Esprit constitue ici-bas le dernier et le plus sublime de ses effets. C'est là, en quelque sorte, le couronnement, la transfiguration de la grâce sanctifiante et de l'adoption divine. L'Esprit Saint est présent partout par sa nature, par son immensité, par sa puissance ; mais, ici, il est présent par la production et la conservation surnaturelles de la grâce sanctifiante, par une relation spéciale entre l'aimant et l'aimé, par une prédilection singulière, par une bienveillance et une protection particulières, par tous ces bienfaits qu'il accorde à la créature et dont l'effet est de révéler ses propres attributs et d'établir entre sa Personne et l'homme une relation nouvelle. Sans

doute, par la grâce sanctifiante, une relation surnaturelle existe entre nous et les trois Personnes divines ; mais il faut avouer que, par rapport à la Personne de l'Esprit Saint, cette relation présente des motifs particuliers. L'Écriture Sainte y revient plus fréquemment et avec plus d'insistance. Elle fait de la demeure de l'Esprit Saint en notre âme le principe de toute sainteté[1] ; l'Esprit Saint est l'auteur de la vie surnaturelle[2] ; il est à nous comme notre corps et notre âme sont à nous[3] ; il est le sceau, l'onction et l'ornement de l'âme sanctifiée[4]. Les Pères de l'Église enseignent que le Père et le Fils demeurent en nous par l'Esprit Saint[5], en sorte que, par lui, nous sommes transformés en l'image de la clarté de Dieu[6]. Pourquoi ? parce que la sainteté, la spiritualité surnaturelle, la charité, le don sont autant d'attributs personnels du Saint-Esprit. L'Esprit Saint est donc tout ensemble et le principe et le type de la sanctification surnaturelle.

De là, les théologiens tirent une conclusion. Alors même, disent-il, que le Saint-Esprit ne serait point présent en nous en tant que Dieu, il aurait cependant, par tous ces titres qui lui sont propres, un droit particulier à demeurer en nous, en sorte que si les autres Personnes de la Tri-

1. I *Cor.*, VI, 17 ; III, 16, sq. : II *Cor.*, VI, 16. — 2. *Rom.*, VIII, 14. : *Galat.*, IV, 6. ; *Rom.*, VIII, 28. — 3. I *Thess.*, V, 23. — 4. II *Cor* I, 22 ; *Ephes*, I, 13, sq. — 5. *S. Cyrill. Alex, in Joann.*, XIV, 23 ; *S. Athan.*, epist. 1 ad serap., n. 20. — 6. II *Cor.*, III, 18.

nité n'habitaient pas en notre âme, l'Esprit Saint y habiterait en vertu de ces relations spéciales. Aussi, l'Écriture insiste-t-elle sur cette communication du Saint-Esprit ; elle lui fait une place à part des autres dons, sans doute pour nous rappeler qu'il se donne lui-même à nous personnellement et d'une manière plus spéciale. C'est ce que signifie la parole de saint Paul : « Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous[1] ». Par la sainte communion, nous participons véritablement et d'une manière spéciale au Corps de Jésus Christ[2] ; ainsi, par la grâce sanctifiante, nous participons spécialement à l'Esprit Saint, à ses dons et à sa Personne.

III. — Quels avantages retirons-nous de cette communication personnelle de l'Esprit Saint ? D'abord, il nous en revient une dignité singulière. Nous comprenons maintenant en quel sens l'Écriture nous appelle le temple du Saint-Esprit[3] ; c'est qu'il est en nous non pas seulement, comme dans le reste de la création, par sa nature divine, par les effets naturels de sa puissance, mais encore par les opérations surnaturelles de la grâce, par sa présence personnelle. Les dons les plus excellents n'ont d'autre but que de nous préparer dignement à la présence d'une Majesté si haute. C'est l'Esprit Saint lui-

1. II *Cor.*, XIII, 13.
2. I *Cor.*, X, 16.
3. I *Cor.*, VI, 19.

même qui consacre son temple. — Nous voyons aussi combien il est vrai de dire que nous sommes rendus participants de la nature divine, que nous sommes les enfants de Dieu. Quelle réalité, quelle sublimité cette demeure personnelle du Saint-Esprit en nous ne donne-t-elle pas à notre adoption divine ! Voilà pourquoi l'Esprit Saint s'appelle l'Esprit de l'adoption divine[1] : c'est lui qui, par sa présence personnelle, nous rend enfants de Dieu. — Et la sainteté surnaturelle, que ne gagne-t-elle point par là ! Nous sommes saints non pas seulement parce que nous possédons des dons créés, mais parce que nous possédons la sainteté de Dieu lui-même, l'Esprit Saint qui, dans la divinité, représente la sainteté. Au cœur de la divinité, il est, en tant que troisième et dernière Personne de la Trinité, le lien de l'unité parfaite ; en nous, dans notre cœur, il est le lien brillant de la perfection[2].

Deuxièmement, la présence personnelle de l'Esprit Saint est pour nous une richesse extrêmement précieuse. C'est d'abord l'amour de Dieu pour nous, une prédilection qui se révèle par des grâces et des inspirations exceptionnelles. Dieu lui-même nous guide, nous gouverne, nous protège. Aussi l'Écriture dit-elle que ceux-là sont les enfants de Dieu, qui sont conduits par son Esprit[3]. Dieu voit en nous son Esprit ; c'est lui-même qu'il aime en nous aimant. « Comme mon Père m'a aimé (dans le

1. *Rom.* VIII, 15.— 2. *Coloss.*, III, 14.— 3. *Rom.* VIII, 14.

Saint-Esprit), je vous ai aimés moi-même[1] ». La conscience de cette vérité nous inspire une confiance extraordinaire dans la prière : nous savons, en effet, quel rapport étroit nous unit au Saint-Esprit ; nous trouvons dans cette pensée un motif puissant et un moyen facile de vivre de la vie intérieure, de nous recueillir fréquemment, de converser avec Dieu dans le secret de notre cœur. Le Saint-Esprit est là, en nous : nous pouvons l'adorer, le prier, lui demander ses conseils. — Nous comprenons sans peine, à présent, d'où vient la valeur de nos bonnes actions, pourquoi nous pouvons, par elles, mériter vraiment le ciel. Ces actions, elles n'ont pas seulement l'éclat que leur donne la grâce sanctifiante ; elles brillent de l'éclat du Saint-Esprit lui-même : c'est de l'or pur.

Enfin, la présence de l'Esprit Saint est en nous la source de la joie la plus douce. Pour posséder Dieu personnellement, nous n'avons pas besoin d'attendre que se lève l'aurore de la bienheureuse éternité : nous le possédons déjà par l'Esprit Saint, qui est le gage d'une possession parfaite dans une vie meilleure. Dès ici-bas nous avons un avant-goût du ciel, non pas seulement parce que Dieu s'aime lui-même en nous, mais parce que nous aussi nous aimons Dieu comme il s'aime lui-même, c'est-à-dire par lui, par l'Esprit Saint qui nous a été donné. Saint Bernard a donc raison de s'écrier : « O doux baiser, où l'âme non contente de reconnaître Dieu

1. *Joann.*, xv, 9.

pour un Père, l'aime aussi comme un Père que l'on ne reconnaît bien qu'en l'aimant parfaitement ! » — « L'âme, ajoute-t-il, qui entend l'Esprit du Fils prier en elle, doit être persuadée que le Père l'aime comme il aime le Fils, puisqu'elle sent en elle l'Esprit du Fils... Dans l'Esprit du Fils, elle peut se regarder comme la fille du Père, comme l'épouse ou la sœur du Fils : comme une sœur, parce qu'elle a le même Père ; comme une épouse, parce qu'elle est dans le même Esprit. Si le mariage fait des deux époux une seule chair, à combien plus forte raison cette union dans l'Esprit produit-elle l'unité[1] ! » L'ancien art chrétien exprimait d'une manière bien touchante cette union intime de l'Esprit Saint et de l'âme sanctifiée : il représentait l'âme sous l'image de la colombe ; il disait qu'elle venait de l'Esprit Saint *(profecta)*, qu'elle naissait de lui *(sata)* ; il la nommait plus simplement encore : « spirita sancta[2] ».

Le Saint-Esprit est donc notre Consolateur, notre Paraclet, au sens le plus élevé du mot. Rien ne se peut comparer à la consolation qui nous attend dans le ciel. Là, il n'y aura ni péché, ni souffrances, ni larmes ; Dieu essuiera nos pleurs[3] ; l'aspiration au souverain bien, le désir de la céleste patrie trouveront leur satisfaction dans l'heureuse possession de Dieu. Telle est la consolation du ciel : telle est aussi, à peu près,

1. *Serm.* 8 in *Cantic.*, n. 9. — 2. *Realencyklopädie des christl. Alterth.*, von F. X. Krauss ; art. *Geist.* — 3. *Apoc.*, XXI, 4.

la consolation que l'Esprit Saint nous apporte par sa présence en notre âme. Tant qu'il habite en nous, le péché n'est pas possible : le péché est incompatible avec la présence du Saint-Esprit, dont la Providence nous préserve du mal à la seule condition de notre volonté. Les épreuves et les souffrances perdent leur amertume quand l'Esprit Saint fait entendre à notre cœur ses douces inspirations ; il devient lui-même le gage de la félicité que nous goûterons dans la patrie. Ainsi, dès ici-bas, nous vivons d'une vie toute céleste et nous nous réjouissons dans l'espérance de la gloire des enfants de Dieu[1]. En vérité, au ciel, nous ne posséderons rien de plus ; la possession sera plus parfaite, plus heureuse, voilà tout. Voilà pourquoi la magnifique Prose de l'octave de la Pentecôte appelle l'Esprit Saint « *dulcis hospes animæ* », le doux hôte de notre âme. Oui, vraiment, hôte plein de douceur ! L'Esprit Saint est notre hôte ; sa présence nous comble d'honneurs et de richesses ; elle est une source de joie. Ne l'oublions jamais ! Honorons ce doux hôte de notre âme ; aimons-le ; efforçons-nous de lui rendre agréable son séjour dans notre cœur ; et, s'il venait à nous quitter, regardons son départ comme le plus grand malheur qui puisse nous arriver. Nous quitter ! il le peut, puisqu'il n'est encore que notre hôte et qu'il dépend de nous de le garder pour l'éternité.

---

1. *Rom.*, v, 2.

CHAPITRE XXXIX

La famille chrétienne

Il nous reste à examiner la vie chrétienne à quelques autres points de vue pour reconnaître comment le Saint-Esprit pénètre et sanctifie toutes les conditions de notre existence. Étudions d'abord la famille. 1° Par sa nature ; 2° par les éléments qui la constituent ; 3° par les devoirs qu'elle impose, la famille est l'œuvre de l'Esprit Saint.

I. — Qu'est-ce que la famille ? quelle est sa nature ? La famille est une société, c'est-à-dire une association formée en vue d'un but commun. L'homme ne vit pas isolé ; l'homme est un être essentiellement sociable. Il doit à la société son existence, son éducation, sa formation ; il vit, il agit dans la société de ses semblables. Autour de lui, dans un cercle plus ou moins étendu, il rencontre la société sous des formes multiples, et il ne peut se soustraire à leur influence. La première de ces sociétés est la famille.

La famille, nommée aussi « société domestique », est une association dont le but n'est pas seulement le bien mutuel des membres qui la composent, mais encore la propagation de la

race : ce but n'est pas seulement d'améliorer l'existence, de la protéger et de la défendre : la fin de la famille est de donner l'existence. — Sa forme légitime est le mariage qui a toujours été regardé comme un acte religieux, et qui est maintenant un sacrement par lequel l'homme et la femme, dans l'unité et l'indissolubilité du lien conjugal, posent le principe et la condition de la propagation de la race. — Les enfants et les serviteurs complètent la société conjugale qui devient ainsi la société domestique, dont les divers membres, subordonnés les uns aux autres sous un chef commun, poursuivent un même but. — Cette société a Dieu lui-même pour auteur ; nous avons dit qu'elle a été fondée par Dieu dans le Paradis terrestre. De la première société conjugale établie entre Adam et Eve, viennent, avec l'humanité tout entière, les différentes sortes de sociétés.

Telle est la nature de la famille. Le Saint-Esprit y prend une part importante. Nous l'avons vu : la société, c'est-à-dire l'union de plusieurs en vue d'un même but, est l'œuvre de l'Esprit Saint, parce que la vie sociale constitue un degré supérieur de l'être, un être plus parfait, et qu'elle ne saurait exister sans amour réciproque. Or, l'Esprit Saint n'est-il pas le principe de toute perfection et de tout amour parmi les créatures, puisque, procédant par amour, il est au cœur même de la Divinité la perfection et le terme de la vie divine ? — A plus forte raison en est-il ainsi pour la famille, dont la fin est plus haute encore et plus divine ; puisqu'il s'agit non

plus seulement de la dignité de l'homme et de sa perfection, mais de son existence même ? Et nous avons vu le rôle spécial de l'Esprit Saint dans la création de l'homme. — Ce rapport de la famille avec l'Esprit Saint reçoit son complément par le caractère sacramentel dans le mariage chrétien. La famille chrétienne a pour fondement essentiel le sacrement. Saint Paul l'a dit : « Le mariage est un grand sacrement dans le Christ et dans l'Église[1] ». On ne peut concevoir Jésus-Christ et l'Église, sans la présence vivante de l'Esprit Saint habitant en eux ; on ne peut concevoir la famille chrétienne et le mariage chrétien, figure de Jésus Christ et de l'Église, sans cette union avec l'Esprit Saint par le sacrement. Si donc le sacrement constitue le fondement nécessaire et essentiel de la famille chrétienne, l'Esprit Saint est lui-même à l'origine de la famille. Les sacrements sont le chef-d'œuvre de la grâce, de l'amour du Saint-Esprit et d'une vivante union avec lui : où il y a sacrement, là est aussi l'Esprit Saint. La société domestique repose ainsi sur l'Esprit Saint : à cette condition seulement, nous aurons la famille chrétienne.

II. — Quels sont les éléments constitutifs de la famille ? Le père, la mère, l'enfant, les serviteurs. Tous ont un rapport spécial avec l'Esprit Saint. — Le père est le fondateur et le chef de la famille ; il a le droit de la conduire et de la gouverner ; à lui le pouvoir de la perpétuer par

1. *Ephes.*, v, 32.

le testament, où, en faisant l'abandon de ses biens matériels, il assure l'avenir de cette famille et lui ménage, par sa bénédiction, le secours de Dieu. Or, dans l'exercice de ce pouvoir et de cette dignité, le père n'est que le dispensateur des biens dont l'Esprit Saint est le maître, puisque tout sacerdoce, toute autorité permettant de commander et de bénir viennent de l'Esprit Saint. Combien de fois, la bénédiction suprême et la dernière parole d'un père mourant n'ont-elles pas été comme l'expression des plus grands mystères, des plus sublimes prophéties, des admirables institutions qui, par l'action de l'Esprit Saint, ont renouvelé et transformé le monde ! Qu'il nous suffise de rappeler la bénédiction d'Isaac[1] et celle de Jacob[2]. Ce que le prêtre est dans l'Église, un père l'est dans la famille : il est le représentant visible du Saint-Esprit. — La femme, si digne par son titre d'épouse et de mère, si noble par son origine puisqu'elle est sortie du cœur de l'homme, si grande par sa vocation qui fait d'elle la compagne et l'aide de l'homme dans la fondation et le gouvernement de la famille, si touchante dans son rôle qui est d'aimer, de se sacrifier, de souffrir, la femme n'est-elle pas une touchante image de l'Esprit Saint ? Marie, la Vierge-Mère debout au pied de la croix, voilà dans l'Église l'idéal de la femme. — Et l'enfant, doux espoir de l'avenir, l'enfant qui demande à être instruit et formé,

1. *Gen.*, XXVII, 27.
2. *Gen.*, XLIX.

l'enfant qui vient compléter la famille en lui apportant la joie, n'est-il pas à son tour une aimable figure de la vie de l'Esprit Saint au cœur de la Trinité bienheureuse ? Enfin, le serviteur, dans l'idée chrétienne de la famille, n'est pas simplement un mercenaire, mais un membre de la société domestique ; sans doute, il ne lui tient point par les liens du sang, mais par les liens que forment, d'une part, l'amour et la fidélité, et, d'autre part, une affectueuse condescendance, le respect dû à la pauvreté et à l'humble condition du serviteur. Il représente les attributs de l'Esprit Saint dont nous avons vu les fruits, dans la charité, la joie, la paix, la patience, l'humilité, la bonté, la persévérance, la douceur, la continence, la chasteté[1]. — Ainsi, tous les membres de la famille ont, chacun à leur manière, une relation avec l'Esprit Saint dont la famille elle-même devient véritablement le royaume et le sanctuaire.

III. — Les devoirs de la famille sont l'aide réciproque, les services rendus mutuellement en vue d'atteindre le but de la vie ici-bas. Ce but est tout ensemble une somme convenable de bien-être temporel, le service de Dieu et le salut de l'âme. Tels sont les devoirs de la famille. Voilà pourquoi elle s'unit pour réaliser, par la société domestique, ce que chacun de ses membres ne pourrait isolément, Chaque membre est donc tenu de venir en aide aux autres par les moyens dont il dispose et que ses membres n'ont

1. *Galat.*, v, 22, 23.

pas. — Le père et la mère se doivent, par conséquent, l'appui mutuel, la mise en commun de leurs facultés spirituelles et physiques pour assurer leur bonheur dans le temps et l'éternité. Ils doivent tout d'abord veiller aux conditions temporelles et matérielles de la famille, puisque c'est la base même de son existence. On satisfait à ce devoir par un soin raisonnable de la fortune et par un travail en rapport avec la condition. — Il faut ensuite songer au bien spirituel de la famille : concorde, affection, douceur du caractère, religion, bon exemple, — sans quoi, le but ne serait pas atteint ; et, au seul point de vue naturel, la famille ne sera que le séjour du malheur et de la souffrance. — Le devoir le plus important est l'éducation des enfants. Élever l'enfant, c'est former l'homme tout entier, le développer dans toutes ses facultés par rapport au but prochain qui est notre destinée ici-bas, comme par rapport au but éloigné qui est le ciel. Élever l'enfant, en d'autres termes, c'est lui permettre de réaliser la destinée de l'homme sur la terre. L'éducation est le droit exclusif des parents. Seuls, les parents et l'Église ont le droit d'éducation ; seuls, ils peuvent donner l'éducation, parce que seuls ils possèdent les moyens nécessaires, c'est-à-dire l'autorité, l'amour indispensable pour élever l'enfant qui, libre, indépendant, vicié par la faute originelle, exige qu'on le traite tout ensemble avec respect, avec charité, avec patience. Il faut, à cette tâche, le cœur d'un père et d'une mère que Dieu, le Père commun, associe à son autorité divine, à l'amour et à la

miséricorde de son propre Cœur. Élever l'enfant, c'est faire œuvre divine, mériter la reconnaissance de la patrie, de l'Église, de Dieu lui-même.

Ces remarques nous montrent suffisamment combien le Saint-Esprit est nécessaire à la famille pour atteindre un but si sublime. En ce qui concerne l'administration des choses temporelles, nous avons vu ailleurs que toute prudence, tout conseil, toute aptitude viennent de l'Esprit Saint. Rappelons-nous l'exemple de Joseph, fils de Jacob, dont il est dit qu'il était rempli de l'Esprit divin et qu'il prospérait en toutes ses entreprises[1]. — Quant aux vertus, il est évident qu'elles sont le fruit de la vie spirituelle. Or, la vie spirituelle est l'école du Saint-Esprit. Voilà pourquoi il a fait du mariage un sacrement, afin de dispenser aux âmes une grâce et une force spéciales qui permettent de remplir les devoirs imposés par la famille. La grâce du sacrement s'étend à toutes les conjonctures de la vie, elle rend toutes choses faciles, elle dirige tout à la fin éternelle. — Enfin, comment ne pas voir que l'éducation de l'enfant est une fonction propre à l'Esprit Saint ? L'humanité ne doit-elle pas au Saint-Esprit la plus noble institution, l'Église, la sublime éducatrice ? L'Esprit Saint n'est-il pas, en réalité, l'éducateur de l'homme ? Il l'a doué d'admirables facultés : il poursuit son œuvre, il développe ces facultés et leur donne leur perfection. Cela s'applique plus particuliè-

1. *Gen.*, XXXIX, 2 ; XLI, 38.

rement à la vie surnaturelle. La grâce de l'Esprit Saint doit tout faire en nous ; sans son inspiration, sans sa touche intérieure, l'action extérieure des parents et des maîtres demeure inutile. Par le don de la foi, il grave dans l'âme les principes surnaturels, il nous aide à dompter les passions mauvaises, à déraciner nos défauts naturels, à faire germer les vertus. C'est lui, Amour souverain, qui incline le cœur des parents et des éducateurs à la charité et à la patience pour l'enfant ; c'est lui qui soumet le cœur de l'enfant dans la dépendance, la docilité et l'humilité à l'égard des parents. Sans lui, l'éducation spirituelle n'est pas possible. C'est lui encore, qui plus tard, quand les facultés de l'homme sont formées, leur assigne, par la vocation, le champ où elles doivent s'exercer dans la société humaine.

On le voit, le Saint-Esprit se retrouve partout dans la société domestique. Il est là chez lui, il y révèle son action la plus efficace, la plus utile, puisque la famille est d'une importance extrême pour la société en général, pour l'État, pour l'Église, pour le ciel. C'est la famille qui donne à l'État ses grands citoyens, à l'Église et au ciel leurs saints. Si l'échelle de Jacob représente l'Église militante et l'Église triomphante, la famille est bien, dès lors, la pierre sur laquelle l'échelle mystérieuse s'appuie ici-bas. La pierre porte l'onction de toutes les bénédictions de la promesse divine ; au sommet de l'échelle est le trône de Dieu[1], de l'Esprit Saint, qui après

1. *Gen.*, XXVIII, 12.

avoir fondé la famille chrétienne, la gouverne et lui donne sa perfection. Il regarde avec complaisance cette belle création de son amour ; chacun des membres de la famille reflète quelque chose de sa propre excellence, de sa beauté, de ses amabilités. L'Esprit Saint aime la famille: n'est-elle pas une touchante révélation de sa nature divine ? Porter atteinte à la famille, c'est être l'ennemi de l'Esprit Saint.

N'est-il pas juste, dès lors, que, dans la famille, le Saint-Esprit soit reconnu pour ce qu'il est en réalité, qu'on honore, qu'on aime en lui le chef, l'âme de la famille ? Tous ceux qui constituent la société domestique — père, mère, enfant, serviteur — tous ont un motif spécial d'avoir confiance en lui. Ceux-là surtout doivent l'honorer, qui ont à s'occuper de l'éducation de l'enfance, puisque c'est là une œuvre divine, dont on ne saurait s'acquitter dignement sans les lumières de l'Esprit Saint, sans le secours de ses inspirations. Parents et maîtres devraient donc avoir une dévotion particulière au Saint-Esprit, et, chaque jour, lui recommander les enfants confiés à leurs soins. Heureuse la famille que l'Esprit Saint gouverne ! Quelle joie, quel bonheur à ce foyer ! Nous le voyons par l'exemple de la sainte famille de Nazareth, par l'exemple de cette grande famille qui est l'Église. Une famille où l'Esprit Saint est honoré devient en quelque sorte l'image de la Trinité du ciel, type sublime de toute société. Quelle heureuse transformation au foyer domestique, si l'on y retrouvait le culte du Saint-Esprit, au lieu de

l'influence d'un esprit bien différent qui est l'esprit du monde, l'esprit d'égoïsme, l'esprit de Satan toujours acharné, dans la famille comme ailleurs, à se substituer à l'Esprit Saint, pour le plus grand malheur de la famille fondée par Dieu, pour la ruine de la société en général.

CHAPITRE XL

L'État chrétien

Le groupement des hommes s'unissant en vue d'une fin commune produit une autre forme de la vie humaine et chrétienne : c'est la société en général, qu'il s'agisse de la commune ou de l'État. Voyons :1° ce qu'est la société chrétienne ; 2° quels sont ses rapports avec l'Esprit Saint.

I. — Qu'entend-on par une société bien ordonnée ? La société en général n'est qu'une extension de la famille ; un développement, une force que les familles, prises isolément, reçoivent par l'union à d'autres familles pour former une société plus vaste. Dieu est la cause première et la fin dernière de toutes les créatures : il doit donc veiller à ce que chacune d'elles atteigne sa fin ; par conséquent, il doit leur ménager les moyens suffisants pour assurer leur vie dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel. Dans ce but il a établi des institutions et des sociétés. Au nombre de ces sociétés, nous l'avons vu, il faut ranger l'Église et la famille, sans lesquelles l'homme ne saurait exister. Mais la famille elle-même, ordinairement du moins, ne peut at-

teindre sa fin sans l'union avec une société plus étendue. Seule, cette union lui procure facilement, sûrement et abondamment tous les moyens dont ses membres ont besoin pour réaliser leur fin. La commune n'est, au fond, que le groupement de plusieurs familles sous un chef commun ; et l'État est l'ensemble de plusieurs communes ou de plusieurs sociétés particulières sous un même chef. — Le but de cette union avec un plus puissant est, pour les individus, pour les familles et pour les groupes, de leur assurer d'abord des moyens dont ils ne pourraient disposer isolément, puis la possibilité d'user de ces moyens et d'en défendre la possession. — Considérés en eux-mêmes et immédiatement, les moyens que la commune et l'État fournissent à leurs membres sont des moyens purement naturels, c'est-à-dire dirigés au bien-être temporel de l'individu et de la famille ; médiatement, ils sont surnaturels, du moins en tant que, sous la protection extérieure et matérielle de la commune et de l'État, l'Église peut et doit avoir la facilité de les dispenser aux membres de la société. Une société supérieure, l'Église, est spécialement chargée des moyens surnaturels ; mais la commune et l'État ont le devoir d'aider l'Église dans l'application de ces moyens, de protéger leurs sujets dans l'emploi de ces moyens.

Poursuivre ce but commun et en faciliter l'obtention, telle est la mission spéciale du gouvernement qui repose tout entier sur le chef de l'État. A l'égard des individus, le chef de la

commune ou de l'État représente la volonté de la société tout entière, ou, plutôt, il représente Dieu, puisque Dieu est l'auteur de la société aussi bien que de la famille, et que tout droit et toute puissance viennent de lui. La majesté du chef est donc chose sainte, parce qu'elle vient de Dieu, parce qu'elle est elle-même soumise à la loi de Dieu, parce qu'elle gouverne, administre, protège conformément aux lois de Dieu. L'autorité du chef est universelle, parce qu'elle renferme en elle-même toutes les autres autorités et qu'elle s'étend à tout ; elle ne laisse pas, cependant, d'être limitée, parce qu'elle doit se maintenir dans les bornes d'un gouvernement et d'une direction conformes à la loi de Dieu et au but de la société. — Dieu, dans sa sagesse et dans sa bonté, communique à ses créatures quelque chose de son autorité : de même, le chef de l'État communique à d'autres quelque chose de sa propre autorité, par bonté, par sagesse et aussi par nécessité, parce qu'il ne peut être partout, ni administrer toutes choses par lui-même. Dans la mesure où cette autorité leur est confiée, ceux qui y participent sont les fonctionnaires de la commune ou de l'État : tous ensemble forment, avec le chef, le gouvernement. Le peuple est, dans la société, la partie qui obéit. La sagesse, la justice, la douceur, et, d'une manière générale, les dix commandements de Dieu : voilà les principes généraux qui doivent régler la vie de la société. Nous aurons alors une société conforme à l'ordination divine et à la raison ; nous aurons l'État catholique, quand

l'État, comme tel, professe l'obéissance aux lois de la révélation chrétienne, lorsqu'il fait de ces lois le fondement même de son existence, lorsque, reconnaissant dans l'Église catholique la seule dépositaire, l'unique et indépendante dispensatrice de l'autorité spirituelle qu'elle tient de Jésus Christ, pour conduire les hommes au salut, l'État protège l'Église dans la possession et l'usage de cette autorité.

Telle est la société chrétienne ; voilà l'État chrétien. Dans la pensée de Dieu, l'État n'est point une puissance démesurée, une force monstrueuse armée de la loi et de la hache, un mal nécessaire — qu'on nous passe l'expression ; — l'État est grandeur et puissance, sans doute, mais aussi beauté, douceur, paternité : l'État est chose divine. Il vient de Dieu ; c'est de Dieu qu'il tient son pouvoir ; c'est Dieu qu'il représente dans l'ordre temporel, et, suivant le mot de saint Paul, il est ministre de Dieu pour le bien[1] ; il ne peut abuser de sa puissance ni contre Dieu, ni contre une autorité supérieure : il doit s'en servir pour l'avantage du peuple. Donc c'est une théorie injuste, fausse et pernicieuse que la théorie qui prétend soustraire l'État à l'autorité de Dieu, faire de l'État la source du droit et le rendre omnipotent. Ce sont là d'indignes caricatures de l'institution divine, des inventions de l'enfer pour bannir Dieu non seulement de la vie privée et de la famille, mais encore et surtout de la vie sociale, parce que

1. *Rom.*, XIII, 4.

l'État est, pour l'enfer, dans sa haine contre l'homme, l'instrument à la fois le plus puissant et le plus efficace, comme il est facile de s'en convaincre en étudiant les États qui ont rejeté Dieu. L'État chrétien est, ici-bas, dans l'ordre naturel, la plus magnifique et la plus excellente révélation de Dieu ; l'État sans Dieu est donc en vérité le royaume de Satan, ou plutôt le premier né de Satan dont rien n'égale la puissance dans le mal, un véritable Moloch qui sacrifie impitoyablement à sa suprématie les individus et les sociétés isolées.

II. — Voyons maintenant les rapports de l'Esprit Saint avec l'État chrétien. Le Saint-Esprit est le principe de l'amour, de l'union, de la concorde dans la poursuite d'un but ; s'il a déjà, pour ces motifs, des rapports si étroits avec la famille et telle ou telle société prise isolément, à plus forte raison en sera-t-il de même avec l'État, où ce ne sont plus seulement les individus, mais des sociétés partielles qui s'assemblent dans une unité et une charité plus hautes. Ici, l'Esprit Saint est le principe et l'auteur de cette société, la plus parfaite et la plus puissante de toutes les sociétés dans l'ordre naturel. — En outre, le but de l'État n'est pas un but égoïste, il n'est pas d'opprimer les droits des individus ; le but de l'État est plus noble, plus généreux : ce but est de protéger et de sauvegarder les droits des sujets. Rien de plus désintéressé ni de plus noble que l'exercice de l'autorité suprême conformément au plan divin, parce qu'elle s'emploie alors non point à son

propre avantage, mais au bien commun, — belle image de la bonté divine dont l'Esprit Saint est le représentant. — Or, le bien commun ne peut être assuré que par la loi et par l'ordre : là, encore, nous retrouvons l'Esprit Saint, principe de tout ordre. A l'origine du monde, l'Esprit Saint a introduit l'ordre dans le chaos des éléments matériels ; il met l'ordre dans la société humaine par des lois bonnes et justes qui, découlant des dix commandements de Dieu, portent en elles le sceau de la majesté du Saint-Esprit et réclament, à ce titre, respect et soumission. — Quant au chef même de l'État, ce n'est certes pas en vain que les rois reçoivent l'onction avec l'huile de la sagesse, de la force et de la douceur. Sans les dons de l'Esprit Saint, le chef de la commune ou de l'État ne peut gouverner conformément aux intentions de Dieu. Aussi avons-nous constaté ailleurs que tous les grands hommes de l'Ancien Testament et que tous leurs hauts faits ont eu un rapport spécial avec l'Esprit Saint.

Le Saint-Esprit est aussi le principe de la bonne intelligence entre l'autorité et les sujets : il incline le cœur des princes à la justice et à la douceur à l'égard du peuple, et le cœur du peuple à la soumission, au respect, à l'amour à l'égard du chef de l'État. — C'est lui qui, par l'esprit de bienveillance, de charité, de patience et de modération, unit les sujets entre eux et forme les liens de la fraternité entre le riche et le pauvre. — C'est lui qui, dans les rapports avec les autres États, inspire aux princes et aux

peuples, des sentiments de paix et de conciliation, qui bannit la guerre et la discorde et pose ainsi les fondements de la prospérité temporelle. — C'est de lui que vient l'amour si noble et si chrétien de la patrie, amour cher à toutes les nations, amour qui a inspiré tant de glorieux exploits dans l'histoire du monde comme dans celle de l'Église. Qui donc peut lire, sans en être ému, le récit de la lutte des Macchabées combattant pour la liberté et l'indépendance du peuple de Dieu ? L'Esprit Saint nous met au cœur l'amour pour l'Église ; il nous fait aimer aussi notre patrie et notre foyer. Cet amour n'est qu'une extension du don de piété ; il s'élève au-dessus des petitesses des rivalités nationales, il nous permet d'embrasser tous les peuples dans notre charité, d'étendre notre amour au monde tout entier. — C'est lui surtout, c'est l'Esprit Saint, qui est la source de cet esprit d'humilité et de justice dont l'État doit faire preuve à l'égard de la juridiction supérieure de l'Église, dans les choses qui sont du ressort de cette juridiction. L'État doit défendre l'Église et lui prêter son appui, parce qu'elle est une société plus haute, fondée par Dieu lui-même, parce que Dieu veut qu'on honore l'Église, parce que l'État a tout intérêt à ce que l'Église jouisse de ses droits puisqu'il ne saurait se passer de l'Église. Cette admirable union de l'État et de l'Église fait l'essence même de la société chrétienne, telle que nous la voyons dans les siècles pleins de foi du moyen âge. Cette conception de l'État chrétien ne peut être réalisée que par l'Esprit

Saint qui en est l'auteur. Il a conçu le plan de l'Église ; il a conçu aussi, moins expressément peut-être, le plan de l'État, et il y imprime le sceau de ses propres attributs. Même dans la création naturelle, les grands États, les grandes confédérations de peuples sont une œuvre magnifique de l'Esprit Saint ; si, dans leur constitution et dans leur but, ils ne répondent pas toujours à ses vues, ils n'en sont pas moins de puissants instruments qu'il emploie aux desseins de son amour et de sa justice. Nous le voyons par l'histoire des empires païens de l'antiquité, par l'exemple des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs et des Romains. Ils ne sont là, en définitive, que pour l'Église qui est leur suprême raison d'être ; ils gravitent autour d'elle, ils servent à la châtier, à la purifier, à la propager par leurs expéditions lointaines, préparant ainsi le monde à l'avènement du Messie et de l'Église qu'il devait fonder.

Dans cette création magnifique, admirons la puissance de l'Esprit Saint qui a su ramener à une merveilleuse unité tant d'éléments si disparates. Remercions-le de tout ce qu'il a fait de bien et de grand pour l'exaltation et la propagation de la foi et pour le salut des âmes, par les États vraiment chrétiens. Prions-le de susciter de nos jours des hommes d'État éminents en sainteté, animés du véritable esprit du christianisme ; prions-le de former des États selon son cœur. Quels avantages infinis en résulteraient pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes ! De là dépend le bonheur ou le malheur de mil-

lions d'hommes. Qu'ils sont rares, aujourd'hui, les princes et les États chrétiens ! Chrétiens, ils le sont de nom ; mais, en réalité, ils se montrent hostiles à l'Église ou n'ont pour elle que des sentiments de défiance. Et, encore, en est-il bien peu qui osent se dire chrétiens ! Les peuples, poussés par la jalousie, par l'ambition, par la haine, ne songent qu'à la guerre. A l'intérieur, une continuelle agitation, de perpétuelles rivalités, des luttes sans fin entre les gouvernants et les gouvernés ; partout l'esprit de discorde et l'opposition, partout l'égoïsme ; nulle part l'entente qui permettrait de combattre l'envahissement du mal ; de toutes parts la menace de la révolution, le danger de tomber dans l'infidélité ! Oh ! qu'il est nécessaire de prier pour l'État ! Est-il une meilleure occasion de prier, de supplier ? Certes, voilà une prière conforme à la volonté de Dieu. Saint Paul nous l'enseigne : « Que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille en toute piété et honnêteté. Car cela est bon et agréable devant Dieu, notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité. Car il n'y a qu'un Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme[1] .» Ce Dieu, ce médiateur, l'État sans Dieu n'en veut rien savoir ; il le bannit de la vie publique, de ses lois, de l'éducation, de la famille, de la

1. I *Tim.*, II, 1-5.

conscience. C'est donc travailler à la gloire de Jésus Christ, que de nous employer, par tous les moyens en notre pouvoir, à restaurer l'État chrétien, la commune chrétienne. Notre prière, dirigée à ce but, est bien meilleure et bien plus utile que lorsque nous ne songeons qu'à nos croix domestiques, à nos petites affaires de chaque jour. Quiconque est vraiment sensible aux intérêts de la gloire de Dieu et du salut des âmes, se fera un devoir de beaucoup prier en ce sens, de prier pour toutes les associations formées dans ce but. Sans union, aucun bien durable n'est possible aujourd'hui. Quand le mal sait si bien s'organiser et grouper les éléments dont il dispose, comment lui résister si les bons ne demandent pas la force à l'association ? Parmi ces associations déjà établies, combien en est-il dont l'action demeure paralysée, parce qu'il leur manque la bénédiction de la prière ! Cette bénédiction, répandons-la à pleines mains en priant nous-mêmes. Nous ne pouvons fonder des Ordres ni des associations, soit ; mais, du moins, apportons aux Ordres et aux associations qui existent déjà, l'appui de nos prières. Il est des âmes qui se sont donné pour mission de prier sans cesse pour les princes, pour les gouvernants : ces âmes ont raison. A qui donc la prière est-elle plus indispensable ? Qui peut davantage pour le bien ? Donc, demandons à l'Esprit Saint qu'il nous donne des princes comme un Charlemagne, un saint Henri, un saint Louis, un saint Édouard, et la face de la terre sera bientôt renouvelée.

CHAPITRE XLI

L'école de la perfection chrétienne

Nous appelons « perfection chrétienne » un haut degré dans la pratique de la vie chrétienne telle que nous l'avons définie. Cette perfection, on peut l'atteindre dans toutes les vocations ; chacune de ces vocations est donc une école de la perfection chrétienne.

Cependant, il y a dans l'Église, une vocation, un état qui prend plus spécialement le nom d'école de la perfection, parce que, dans cette vocation, dans cet état, on s'oblige à employer certains moyens plus excellents pour arriver à la perfection. Cette école, c'est l'état religieux. De sa nature, l'état religieux est une vocation irrévocable par laquelle, vivant dans une communauté religieuse, on s'engage à tendre à la perfection chrétienne par l'observation des trois vœux de religion, conformément aux Règles de l'Institut. — La fin de cet état est donc de travailler à acquérir la perfection chrétienne. Or, la perfection consiste dans la charité pour Dieu. Pour arriver à cette charité et par conséquent à la perfection, les moyens essentiels de la vocation religieuse se ramènent à la pratique des trois grands conseils évangéliques : pauvreté,

chasteté et obéissance, en s'y obligeant par des vœux perpétuels, dans le sens déterminé par les Règles. Par là, l'état religieux se distingue de toutes les autres vocations : celles-ci se proposent la perfection qui consiste à observer les commandements ; la fin essentielle de celui-là est d'arriver à la perfection qui consiste dans les conseils évangéliques laissés à la liberté de chacun, en vue de servir Dieu plus parfaitement et de mériter un plus haut degré de gloire dans le ciel.

Telle est, en peu de mots, l'essence de l'état religieux. Voyons maintenant quels sont les rapports de cette vocation avec l'Esprit Saint. Nous trouvons un triple rapport : 1° au point de vue de la fondation des Ordres religieux ; 2° au point de vue de la formation de leurs membres ; 3° au point de vue de leur rôle dans l'Église.

I. — Par la fondation des Ordres religieux, nous n'entendons pas l'institution ou la création de l'état religieux en général. Cette création a été l'œuvre de notre divin Sauveur. Il a fait de l'état religieux une partie intégrante de l'organisme de l'Église ; il a prescrit l'observation des conseils évangéliques à ses propres disciples et à tous ceux qui veulent tendre à la perfection. Voilà, en somme, le principe et l'origine de l'état religieux ; voilà d'où viennent les divers Ordres religieux ; voilà sur quoi ils reposent. — Au cours des âges, sur la base de ces principes fondamentaux, de nombreux Ordres religieux ont surgi, qui se proposent des buts divers par des moyens différents ; et c'est l'institution de

ces Ordres que nous appelons l'œuvre de l'Esprit Saint. Sans l'action de l'Esprit Saint, sans son inspiration, aucun Ordre religieux ne parait dans l'Église. C'est l'Esprit Saint, tout d'abord, qui, conformément aux vues de sa sagesse, appelle les fondateurs d'Ordres, qui leur inspire la pensée et le plan de leur fondation, qui marque leur vie et leurs œuvres des caractères particuliers de la sainteté et des grâces qu'on retrouvera dans l'Ordre établi par eux. Nous n'en saurions douter. L'Église l'a déclaré : « Les fondateurs des grands Ordres ont été les instruments de l'Esprit Saint. » Paul III et Jules III déclarent à plusieurs reprises, dans les bulles de confirmation données à la Compagnie de Jésus, que le Saint-Esprit a inspiré à saint Ignace de Loyola la fondation de sa Compagnie. Il en faut dire autant de saint Benoît, de saint François d'Assise, de saint Dominique.

Ce n'est point assez. Nul Ordre religieux ne peut revendiquer sa place légitime dans l'Église, sans obtenir la confirmation du Saint-Siège. Cette confirmation comprend deux choses : premièrement, elle déclare que les Règles du nouvel Ordre sont bonnes, en parfaite harmonie avec les préceptes de l'Évangile ; deuxièmement, elle accorde au nouvel Ordre certains droits, certains privilèges qu'elle précise. Alors seulement, cette double condition étant remplie, l'Ordre est fondé. La première déclaration est un acte de l'infaillibilité papale, puisque le pape prononce si telle ou telle chose est moralement bonne et en harmonie avec les vérités révélées ;

la deuxième déclaration constitue un acte de la juridiction papale ; toutes les deux appartiennent au magistère et aux fonctions pastorales de l'Église, comme nous l'avons vu ; toutes les deux, par conséquent, doivent être rapportées à l'Esprit Saint qui est, dans l'Église, l'inspirateur de toutes les définitions doctrinales, le principe et le distributeur de toutes les fonctions et de tous les ministères[1]. Rien d'important ne se fait dans l'Église sans la disposition de l'Esprit Saint ; et parmi les œuvres importantes, il faut ranger sans doute la fondation d'un Ordre religieux d'où dépendent, à tant de titres, et la gloire de Dieu et le salut des âmes.

L'Esprit Saint prépare ainsi au religieux une maison, une patrie, une famille où, dans la société de ses compagnons animés des mêmes sentiments, il devra poursuivre la noble mission de travailler à sa propre perfection et au salut du prochain. Chacun des Ordres religieux peut donc affirmer qu'il est, en un sens spécial, l'œuvre de l'Esprit Saint. Avec raison, certes. Si toute société légitime a l'Esprit Saint pour auteur, si la famille est l'œuvre et l'image de l'Esprit Saint, que dirons-nous de la famille religieuse ? Quels rapports admirables ! La famille religieuse se propose une vie spirituelle plus haute ; elle se propose la perfection qui réside dans la plénitude de la charité. Ce but, elle y tend non point par contrainte, mais par un libre choix, par un noble élan de charité pour

1. I *Cor.*, XII, 5.

Dieu, par l'emploi de moyens qui ne s'inspirent que de la charité et vont à la produire dans les cœurs. Le résultat, quel est-il ? Ce sont les œuvres de la charité à l'égard de Dieu et à l'égard du prochain. L'Esprit Saint est donc réellement l'âme de la famille religieuse. S'il regarde avec amour, partout où il les rencontre des cœurs unis dans la charité et dans une même aspiration à la sainteté, comment regardera-t-il une maison religieuse dont il est, en vérité, le fondateur et le maître ! Que de motifs de se réjouir de leur sort, pour ceux qui ont le bonheur d'appartenir à l'état religieux ! Il n'est pas, ici-bas, de vocation plus belle, plus sûre, plus sublime. Que de motifs, aussi, de se montrer reconnaissants envers l'Esprit Saint qui a veillé sur eux avec tant d'amour !

II. — Mais il faut que la maison religieuse se peuple ; il faut que ceux qui y entrent reçoivent une formation en rapport avec le but de l'Ordre dont ils sont les membres. C'est, là encore, l'œuvre de l'Esprit Saint. C'est, tout d'abord, l'Esprit Saint qui appelle à la vie religieuse. Le Sauveur qui, poussé par l'Esprit Saint, quitte les bords du Jourdain et se retire au désert[1], est un admirable exemple de la grâce de la vocation qui, sans cesse, se renouvelle dans les âmes. Le Saint-Esprit, nous l'avons vu, est le principe de la grâce prévenante et de la grâce concomitante. De lui viennent donc et ce malaise inexplicable que les âmes ainsi appelées éprouvent dans le

1. *Luc.*, IV, 1.

monde, et leur aspiration irrésistible à une liberté plus grande, à un bien meilleur et plus parfait, et l'amour des biens surnaturels joint au mépris des choses de la terre ; c'est lui qui leur inspire la noble ardeur avec laquelle elles s'attachent uniquement à l'importante affaire de leur salut éternel, l'empressement qu'elles mettent à quitter le monde comme une nouvelle Sodome ; c'est lui qui est le principe de leurs impatients désirs de servir Dieu par quelque sacrifice extraordinaire, désirs qui les accompagnent partout ; c'est sa voix, enfin, qui, semblable à un appel venu d'une patrie plus belle et plus chère, murmure à leur cœur la douce invitation : « Écoute, ma fille, regarde et prête l'oreille ; oublie ton peuple et la maison de ton père[1] » ; voix si persuasive qu'elle a arraché et qu'elle arrache encore des milliers d'âmes aux satisfactions du monde, aux affections de la famille. C'est la voix de l'Esprit Saint qui invite l'âme à s'unir à lui. Voilà comment il a appelé un saint Antoine, un saint Paul l'Ermite, un saint Benoît et tant d'autres qui ont peuplé les déserts, les montagnes, les forêts, les vallées, les cloîtres, les cellules de l'Orient et de l'Occident. Il a gagné ceux-ci peu à peu par la douceur ; il a triomphé de ceux-là, en leur inspirant la crainte des jugements de Dieu ; — mais tous également, lui doivent la grâce de leur vocation.

L'appel une fois entendu, l'Esprit Saint commence son œuvre dans le cœur de l'élu, pour le

1. *Ps.* XLIV, 11.

former à sa mission qui consiste d'abord et immédiatement dans le travail de la perfection personnelle. Trois voies conduisent à ce but : la vie purgative, la vie illuminative, la vie unitive. L'Esprit Saint affranchit premièrement l'âme de ses péchés et de l'esclavage des passions mauvaises, par la pénitence et par la pratique du renoncement ; ensuite il éveille en elle le désir des vertus qu'il fait naître dans le cœur purifié, pour qu'elles y grandissent, s'y fortifient et produisent les fruits abondants des bonnes œuvres et des mérites ; enfin, par l'union, il prend possession du cœur par la sainte charité à laquelle il soumet les sens et les facultés, conduisant l'âme toujours plus haut jusqu'à ce qu'elle soit véritablement toute remplie de Dieu. En même temps se poursuit la formation extérieure, nécessaire elle aussi à la vocation ; et l'Esprit Saint développe et façonne les aptitudes et les qualités naturelles qui mettront le religieux en rapport avec le prochain.

Comment s'opère ce travail ? Indépendamment des grâces et des moyens dont disposent les fidèles en général, et auxquels les Ordres religieux ne manquent pas de recourir fréquemment, — les sacrements, par exemple, et la prière, — c'est d'abord par les Règles et par la discipline de l'Ordre que l'Esprit Saint met la vie tout entière du religieux en parfaite conformité avec la volonté de Dieu. Aussi tous les saints religieux voient dans leurs Règles un guide donné par le Saint-Esprit, et ils se gardent soigneusement d'y contrevenir. — Un second

moyen est la direction des Supérieurs, règle vivante qui explique la lettre de la loi, en précise les applications et lui donne son complément. L'obéissance au Supérieur est chose si capitale dans la formation du religieux, qu'il doit rejeter aussitôt tout ce qui y serait contraire ou étranger. Quand le Supérieur parle, c'est l'Esprit Saint qui parle ; se dérober à la direction du Supérieur, c'est se dérober à la conduite de l'Esprit Saint. — Plus important encore est le travail de l'Esprit Saint dans le cœur même du religieux. Tout ce que nous avons dit des opérations par lesquelles l'Esprit Saint se révèle dans le cœur des fidèles en tant que Maître, Éducateur et Consolateur, il faut le redire ici et à bien plus forte raison, puisqu'il est question d'une œuvre autrement difficile et sublime : la perfection chrétienne. Ici, surtout, nous reconnaissons son admirable sagesse qui agit avec tant de douceur et de naturel, en se conformant, dans son extraordinaire diversité, aux dispositions de chacun ; — la puissance de sa grâce qui triomphe de toutes les difficultés et qui transforme merveilleusement nos pensées, nos appréciations, nos jugements ; — son infinie bonté, sa patience et sa longanimité vraiment divines qui supportent si longtemps notre indocilité, notre légèreté, nos fautes mêmes ; — la force victorieuse de ses consolations et de ses douceurs spirituelles. Le religieux a besoin de consolations, surtout au début, où le renoncement à des habitudes et à des relations qui lui étaient chères venant s'ajouter au sérieux et aux efforts

réclamés par sa profession nouvelle, il se laisserait facilement aller à la tristesse ou au découragement, comme l'enfant privé de ses hochets. Mais alors l'Esprit Saint intervient ; il met en notre âme douceur, confiance et courage ; il nous montre qu'à son service, plus encore qu'au service du monde, on peut trouver de la satisfaction, du plaisir, des jouissances meilleures et plus nobles. Le cœur se sent donc à l'aise avec Dieu, il se met volontiers à l'école de l'Esprit Saint qui façonne l'âme, la perfectionne, l'achève jusqu'à ce que l'œuvre soit complète et que, sous la main du tout-puissant artiste, le religieux soit devenu en réalité l'homme de Dieu, un chef-d'œuvre de la grâce.

La vie religieuse est donc l'école de l'Esprit Saint. Un jour nous verrons l'œuvre de l'Esprit Saint dans toute sa gloire et sa magnificence, quand il nous sera donné de contempler la Jérusalem céleste et l'immense multitude de ses bienheureux habitants. Quel ciel dans le ciel ! Il est des Ordres religieux qui comptent par milliers leurs saints canonisés. Parmi les quatre ou cinq cents bienheureux qui, depuis trois ou quatre siècles, ont reçu les honneurs de la béatification ou de la canonisation, trois cents appartiennent aux Ordres religieux. La vie religieuse est donc restée ce qu'elle devait être dans l'intention de Dieu : l'école de la perfection chrétienne.

III. — Quel est, dans l'Église, le rôle des Ordres religieux ? Le but premier et immédiat de l'Esprit Saint, en appelant une âme et en la formant à la vie religieuse, est la perfection per-

sonnelle de cette âme. Mais ce but n'est point le seul ; un autre vient s'y ajouter, plus général, plus étendu. Par la fondation d'un Ordre religieux, l'Esprit Saint se propose la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'Église. Il veut, par là, apporter un remède efficace aux maux de la société et de l'Église. Ainsi il fait toujours de la perfection des individus un moyen de salut pour tous, un moyen de progrès pour le royaume de Dieu ici-bas ; et cela, de deux manières, selon qu'il s'agit d'un Ordre contemplatif ou d'un Ordre actif, c'est-à-dire d'un Ordre qui se propose principalement la perfection personnelle de ses membres ou d'un Ordre dont la fin particuliére est de travailler au salut du prochain. Les uns et les autres ont un rôle très étendu dans l'Église.

Les Ordres contemplatifs sanctifient le monde, d'abord par l'exemple de la pénitence et du renoncement. Ce sont de véritables phares, des guides qui montrent à tous le chemin du ciel. Par le seul fait de leur existence ils ne cessent de rappeler au monde un but à atteindre dans l'éternité ; on dirait des avant-postes de cette éternité ; ils avertissent, ils condamnent les âmes qui se sont éloignées de Dieu et qui ne songent qu'aux choses de la terre. — Ils sanctifient le monde par leurs sacrifices, ou plutôt ils sont eux-mêmes un vivant sacrifice immolé jour et nuit pour satisfaire à la divine justice, pour obtenir grâce et miséricorde à la pauvre humanité. — Enfin, ils sanctifient le monde par leurs prières. La prière est le moyen de mettre l'ordre

et la disposition nécessaires dans les œuvres extérieures, d'animer et d'entretenir l'esprit intérieur, de prévenir le péché, de l'expier, de désarmer la colère de Dieu. Les Ordres contemplatifs servent donc à maintenir l'équilibre dans la société : sans eux, le monde ne saurait subsister. A ce seul point de vue, ils sont d'une extrême importance pour l'Église et pour le monde. Ajouterons-nous qu'il est bien juste qu'il y ait, dans la grande société humaine, des associations dont le but soit de vivre uniquement pour Dieu, de le louer sans cesse ? Quand on forme des associations dans les buts les plus divers, pourquoi n'y en aurait-il pas qui se proposent exclusivement le service de Dieu ?

Souvent, aussi, ces Ordres religieux partagent les fonctions des Ordres actifs, dont le but est de travailler directement au salut du prochain par l'exercice du ministère sacerdotal, par des missions, par l'instruction, par des écrits. Que d'admirables ouvriers l'Esprit Saint a su se choisir dans les Ordres religieux ! Qu'il nous suffise de nommer ici un saint Colomban, un saint Boniface, un saint François Xavier. La conversion des peuples du Nord et des contrées d'au-delà des mers est l'œuvre presque exclusive des religieux. Les sciences ecclésiastiques, les sciences profanes elles-mêmes, les arts, la civilisation, l'agriculture doivent beaucoup aux travaux des anciens Ordres religieux. Combien d'hommes éminents n'ont-ils pas donnés à l'Église ! Combien d'évêques, de papes ! L'Ordre de saint Benoît compte, à lui seul, vingt-huit papes,

deux cents cardinaux, seize cents archevêques, quatre mille évêques. C'est un fait d'expérience que, depuis des siècles, la prospérité de l'Église a grandi ou diminué avec le progrès ou la décadence des Ordres religieux ; non pas cependant qu'ils soient indispensables à l'Église, puisque, nous l'avons vu, ils sont simplement un complément : complément essentiel sous certains rapports, comme tout ce que le Sauveur a établi, comme tout ce que l'Église institue en conformité avec les préceptes ou avec les conseils de Jésus Christ. Toutefois, Dieu a tellement disposé les choses que l'Église et les Ordres religieux progressent ou déclinent ensemble. Les époques de décadence pour les Ordres religieux ont toujours été des époques d'humiliantes épreuves pour l'Église. Les Ordres religieux ne sont pas l'Église, mais ils constituent son plus ferme boulevard. L'histoire l'atteste. On voit, dès lors, le rôle glorieux que, sous la conduite de l'Esprit, les Ordres religieux remplissent dans l'Église.

Qu'il est beau, qu'il est magnifique ce royaume de l'Esprit Saint ! C'est une île paisible au milieu des flots toujours agitès du monde ; un port assuré contre la tempête ; un jardin que Dieu lui-même a planté, où il se plaît à répandre la rosée des consolations célestes ; un sommet majestueux, où s'éteignent les derniers bruits de la terre, où l'on salue l'aurore de l'éternelle félicité, où Dieu daigne descendre, où les enfants des hommes conversent avec lui. Qu'elles étaient belles les laures de la Nitrie, les cellules de la

Thébaïde, les grottes de Subiaco ! Quelle paix, quelle douceur, quelle pureté, quelle sainteté ont, de là, rayonné sur le monde ! Comme on peut appliquer aux heureux habitants de ces paisibles demeures, la parole du Psalmiste : « Heureux celui que vous avez choisi et que vous avez pris sous votre protection ; il habitera dans vos parvis. Nous serons remplis des biens de votre maison... Vous avez visité la terre, et vous l'avez enivrée ; vous avez à l'excès multiplié ses richesses. Le fleuve de Dieu a roulé d'abondantes eaux ; vous avez préparé la nourriture des hommes... Abreuvez ses ruisseaux, multipliez les germes de ses productions ; elle se réjouira de vos rosées par les fruits qu'elle produira. Vous bénirez dans votre bonté le cours de cette année... Les lieux riants du désert s'embelliront de fécondité, et les collines se revêtiront de joie... Tout retentira de cris et de chants de louange[1]. »

Oui, en vérité, heureux celui que l'Esprit Saint appelle au paradis de la vie religieuse ! Jamais il ne pourra montrer assez de reconnaissance pour une telle faveur. Où donc les aspirations d'un noble cœur trouvent-elles mieux leur entière satisfaction ! Où peut-on plus sûrement poursuivre sa fin éternelle et faire son salut ? Dans le monde, il n'y a que vanité, inconséquence, dangers ; dans la vie religieuse, tout est conforme à la raison, en parfaite harmonie avec la destinée de l'homme, dirigé vers Dieu

1. *Ps.* LXIV.

et vers l'éternité, à l'abri de tout péril. La vie est si méritoire ! la mort si douce et si édifiante ! Par un désir bien naturel à un cœur généreux, le religieux veut-il s'employer au salut du prochain, servir la cause du royaume de Dieu ? que d'occasions s'offrent à lui ! Nous l'avons vu : les Ordres religieux ont toujours rendu à l'Église d'admirables services. C'est tout dire. L'ètat religieux n'est pas seulement une vocation sublime, pleine de sécurité : on y travaille efficacement pour le monde et pour l'Église. Que ceux qui ont eu le bonheur d'être appelés rendent donc à l'Esprit Saint de continuelles actions de grâces pour un bienfait si précieux ; qu'ils s'efforcent de répondre à une faveur si haute en se confiant sans réserve, avec générosité, avec persévérance à la conduite de cet Esprit, afin de devenir entre ses mains les utiles instruments de son amour pour les hommes. — Le monde, l'Église elle-même doivent remercier le Saint-Esprit qui leur a ménagé, dans les Ordres religieux, un secours et une consolation efficaces dans tous les temps, au milieu de toutes les épreuves.

CHAPITRE XLII

La mystique chrétienne

Assurément, il ne sera pas hors de notre sujet de dire ici quelques mots de la mystique chrétienne, dont l'importance est si grande dans la vie de l'Église et dans son action. Voyons : 1° ce qu'il faut entendre par la mystique chrétienne ; 2° quels sont ses rapports avec le Saint-Esprit

I.— Sous le nom de mystique, nous comprenons certains états supérieurs, certaines opérations extraordinaires de la vie surnaturelle et spirituelle. En effet, dans la vie spirituelle, on distingue deux degrés, nous pourrions dire deux régions. Le premier degré consiste à posséder la grâce sanctifiante, les vertus infuses et les dons de l'Esprit Saint, à les employer à des œuvres bonnes et méritoires pour le ciel dans la voie ordinaire des devoirs d'état et sous l'influence des grâces habituelles. C'est là, sans doute, un état surnaturel, mais cependant un état ordinaire qui répond aux diverses vocations dans les circonstances et les conjonctures communes.

Le second degré de la vie surnaturelle suppose, au contraire, des connaissances et des

opérations extraordinaires. Il n'est point le privilège de telle ou telle vocation ; il nécessite des grâces et des communications spéciales de la part de Dieu ; Dieu se rapproche de l'homme ; c'est l'action de Dieu dans l'homme plus que l'action de l'homme lui-même ; aussi dit-on que, dans les états mystiques, l'homme est passif bien plutôt qu'il n'est actif, quoique l'activité personnelle et la coopération de l'homme ne cessent jamais, Sous cette influence divine, les facultés s'élèvent jusqu'à des actes qui, autrement, ne leur seraient point possibles : opérations véritablement admirables et divines. La mystique est donc, dans l'homme sanctifié par la grâce, une connaissance et une opération d'un ordre supérieur, merveilleux, divin.

Examinons plus en détail certaines manifestations de cette vie mystique. L'admirable connaissance dont la mystique est favorisée, s'appelle en général contemplation. Elle consiste en ceci, que les opérations personnelles, celles surtout qui exigent des efforts et de la fatigue, sont simplifiées, abrégées et facilitées par la lumière divine. Telle vérité qu'on mettrait longtemps à découvrir et à pénétrer par une méditation pénible, se révèle en un instant, en un clin d'œil, sans qu'il soit besoin de réflexions ni de raisonnements ; et l'esprit, au lieu de se répandre sur divers objets, ne voit plus qu'une seule chose, mais, en cette unique chose, il voit tout le reste. Si l'intelligence arrive ainsi rapidement à la possession de la vérité pour se reposer dans sa contemplation, la volonté, à son tour, reçoit des forces

nouvelles et son travail est abrégé : elle produit plus vite les affections diverses en rapport avec le sujet, et elle s'y exerce plus facilement. La contemplation est donc une vue de la vérité qui donne joie, repos et plaisir. Cette contemplation, toutefois, a plusieurs degrés. On en distingue généralement deux classes. Dans la première, la connaissance reste confuse ; dans la seconde, la connaissance est claire et précise. Ces deux genres de contemplation se subdivisent en plusieurs espèces. La première classe comprend l'oraison de recueillement, de repos, de silence, de désir, d'union, l'extase et le ravissement. A la seconde classe se rapportent les visions, — qu'elles aient lieu par les sens ou dans l'intelligence, — les entretiens divins, les révélations auxquelles se rattachent les prophéties.

On le conçoit aisément : par cette intervention extraordinaire de la part de Dieu, la volonté est puissamment excitée ; elle produit des affections plus nombreuses, plus fortes, plus durables ; les vertus se développent magnifiquement jusqu'à un degré héroïque. La sainteté extraordinaire devient chose habituelle. — Le corps lui-même participe souvent à cette transformation dans les sens, dans la sensibilité, dans les facultés de se mouvoir et d'agir. De là ces prodiges que nous lisons dans la vie de quelques saints : un sentiment merveilleux leur révélait la présence de l'Eucharistie ; ils voyaient et entendaient à d'incalculables distances ; ils étaient transportés dans les airs ; ils marchaient sur les flots ; leur

corps prenait une souplesse et une agilité sans exemple ; ils supportaient les jeûnes les plus prolongés et les austérités les plus rigoureuses, la privation même de toute nourriture durant de longs mois ; ceux-ci exhalent un parfum céleste ou sont environnés de lumière ; le cœur et la poitrine de ceux-là présentent une conformation extraordinaire ; les uns sont favorisés d'un don surnaturel pour la poésie, le chant, la peinture, et la prédication ; les autres portent les stigmates ou voient s'imprimer sur leur chair l'image des instruments de la Passion, de la couronne d'épines ; ils éprouvent de mystérieuses sueurs de sang ; ou bien leur corps est préservé de la corruption, et, par un phénomène étrange, il recouvre le mouvement ; ailleurs, le sang entre en ébullition, etc..., etc... Telle est la mystique dans son essence et dans ses manifestations : c'est tout un monde nouveau d'opérations surnaturelles et divines qui, s'unissant à la grâce sanctifiante et à la sainteté personnelle de ceux qui en sont favorisés, constitue assurément l'état le plus sublime auquel l'homme puisse s'élever ici-bas.

II. — Quel en est le principe et l'auteur ? L'Esprit Saint. Il n'est pas seulement le principe de la vie surnaturelle ; de lui viennent encore tout spécialement les dons et les faveurs dont les manifestations sont du domaine exclusif de la mystique. Avant saint Paul[1], les prophètes de l'Ancien Testament ont annoncé ces

1. I *Cor.*, XII, sq.

gloires de la mystique dans le Testament nouveau, en les attribuant formellement à l'Esprit Saint. « Et dans les derniers jours, dit le prophète Joël[1], je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront ; vos vieillards auront des songes (divins), et vos jeunes gens des visions ; je répandrai même alors mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes ». Au jour de la Pentecôte, saint Pierre déclare devant tout le peuple que cette prophétie s'est réalisée par l'avènement du Saint-Esprit[2]. C'est le même Esprit qui, en habitant en nous par la grâce, nous fait enfants de Dieu, et qui, en nous conduisant de degré en degré, de clarté en clarté, nous élève à la ressemblance divine pour préparer ainsi, dès ici-bas, l'image de la gloire dans laquelle nous serons transformés au ciel[3].

Mais voyons plus en détail quelles intentions l'Esprit Saint se propose en accordant des grâces de ce genre. Ces intentions concernent soit le possesseur de ces dons extraordinaires, soit l'Église tout entière. Quant aux premiers, le Saint Esprit veut les consoler, les récompenser de leurs vertus, de leurs mérites, des sacrifices faits au service de Dieu. Il veut, en outre, les animer à s'avancer de plus en plus dans la sainteté. On ne saurait le nier : des grâces aussi singulières constituent, de la part de Dieu, un puissant secours qui aide l'âme à mépriser le monde, à se pénétrer d'humilité, d'amour pour Dieu. Il est

1. *Joel.*, II, 28, 29.— 2. *Act.*, II, 17.— 3. II *Cor.*, III, 18.

impossible qu'un tel reflet de la gloire du Thabor ne dédommage pas amplement de toutes les amertumes et de tous les sacrifices, qu'il n'inspire point par l'espérance de faveurs plus grandes encore, un invincible courage dans la lutte et la souffrance. Enfin, l'Esprit Saint veut se préparer ainsi des instruments qui servent les desseins de sa miséricorde à l'égard de l'Église et de l'humanité. Et, de fait, c'est à peine si l'on trouverait dans l'Église une vocation importante qui n'ait reçu en même temps le secours des merveilleux avantages de la mystique chrétienne. La nature même des choses le veut ainsi. Comment rien faire de grand si l'on ne possède la lumière divine, si l'on ne demeure dans une étroite union avec Dieu, si des vertus extraordinaires ne préparent le succès et n'attirent la confiance des hommes ? Autant de conditions qui ne se rencontrent d'ordinaire que dans l'oraison plus haute dont nous parlons ici.

L'Esprit Saint songe en même temps à l'Église et à l'humanité tout entière. Son œuvre est de la conduire et de la gouverner. Tout d'abord, par les merveilles de la mystique, il rend un témoignage irréfragable à la divinité de l'Église : la sainteté surnaturellle, attestée par des miracles et les dons de la grâce, est un des caractères, une des marques de la véritable Église. Or, les manifestations de la mystique constituent des miracles de ce genre : ils ne se rencontrent que dans l'Église catholique, et on les a toujours constatés dans l'Église catholique, à toutes les époques. Comme l'Hommme-Dieu possédait ces

dons merveilleux et les révélait par d'innombrables miracles ; ainsi l'Église, Corps mystique de Jésus-Christ, en est favorisée et ne cesse de les manifester. Le Sauveur a glorifié son Église en face du paganisme par les miracles et par les révélations : il la glorifie aujourd'hui en face de l'incrédulité de nos contemporains. Par là, il l'honore. L'Église n'est pas seulement sa servante, mais son Épouse à qui il donne et lui-même et tout ce qui lui appartient.

De plus, l'Esprit Saint console ainsi l'Église au milieu des incessantes épreuves de son pèlerinage. C'est précisément en vue de ces circonstances douloureuses qu'un Consolateur a été promis à l'Église[1]. Autrefois, le Saint-Esprit a consolé l'Église en lui donnant les Saintes Écritures[2], en lui envoyant des prophètes pour l'avertir et la prémunir[3] : aujourd'hui, il suscite des saints qui lui apportent le secours de leurs dons merveilleux. Que de fois le Seigneur a épargné à l'Église et au monde un terrible châtiment, parce que les hommes ont fait pénitence et se sont corrigés grâce aux avertissements des saints mystiques ! Quand Dieu cesse d'envoyer ses prophètes, ces jours, nous dit l'Écriture Sainte, sont des jours de colère où le Seigneur visite son peuple[4].

De ce que nous avons dit, concluons premièrement que, loin de révoquer en doute, en général du moins, l'existence d'une mystique dans

1. *Luc.*, XII, 12.— 2. *Rom.*, XV, 4. — 3. *Amos.*, III, 7. — 4. I *Reg.*, III, 1 ; III *Reg.*, XVIII, 22 ; *Thren.*, II, 9.

l'Église, puisque c'est là un fait aussi réel que l'existence de l'Église elle-même, nous devons nous garder de mépriser ces dons extraordinaires. La mystique est étroitement liée à l'Église ; elle a en elle sa raison d'être. L'Église est essentiellement surnaturelle et dans la personne de son fondateur — l'Homme-Dieu — et dans ses conditions d'existence, et dans sa fin. La mystique, qui est en germe dans l'Évangile, se révèle dans les saints. La mépriser, en faire peu de cas, ce serait mépriser l'Église elle-même. — Deuxièmement, nous ne devons pas, en présence de la mystique, éprouver un effroi puéril. Elle fait partie de la vie de l'Église ; nous-mêmes, à le bien prendre, nous sommes quelque chose de bien plus merveilleux que la mystique. Par la grâce sanctifiante, par le saint sacrement de nos autels, nous possédons des biens autrement nécessaires et précieux que toutes les merveilles de la mystique. — D'autre part, nous ne devons point désirer d'être conduits par des voies aussi extraordinaires : cela n'est nullement nécessaire, on y est exposé à une foule d'illusions et de dangers. Du reste, il n'est pas de moyens qui nous assurent infailliblement la possession de ces faveurs : Dieu seul peut et doit les accorder Tout au plus pouvons-nous nous y disposer d'une façon éloignée par une extrême pureté de cœur, par l'entière mortification de nos passions, par de grands travaux et par d'importants services rendus au royaume de Dieu, par une profonde humilité surtout, et par un sincère désir de n'être point appelés à un état si sublime. Pour en juger seulement, il faut déjà tant de prudence

et de précautions ! La vérité est dans un juste milieu : ni parti pris de ne rien croire, ni crédulité excessive, ni précipitation. — Enfin, remercions l'Esprit-Saint, et sachons reconnaître quelle bienveillance, quel amour il témoigne à l'Église et à l'humanité, dans les admirables manifestations de la mystique chrétienne. La mystique, telle que nous venons de la décrire, abstraction faite des cas particuliers, la mystique, telle que nous la trouvons dans l'Écriture Sainte, est évidemment le fondement divin sur lequel s'appuie notre sainte religion : nous sommes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes[1] : les miracles et les prophéties sont la preuve incontestable de la divinité de l'Église, et la mystique, enfin, est ici l'épanouissement suprême de la religion. Nulle part ne se révèlent mieux l'essence surnaturelle du christianisme, les forces divines dont il dispose, ses fins particulières et sa fin générale, les merveilleux effets de son action. La mystique, c'est, ici-bas, le voisinage immédiat du ciel. Ses sommets sont inondés de la lumière céleste ; de là, elle se répand dans les profondeurs de la terre pour y porter la vie : lumière, grâces, consolations, avertissements, protection et direction, voilà quels avantages en résultent pour chaque âme en particulier et pour le temple de Dieu. « De tout temps, dit saint Thomas, Dieu a suscité des prophètes afin de conduire l'humanité[2]. » Donc, reconnaissance et amour à l'Esprit Saint, principe et auteur de cette magnifique création !

1. *Hebr.*, XII, 22.
2. *Summa S. Th.* 2, 2, q. 174, art. 6, ad. 3.

CHAPITRE XLIII

Les saints

Puisque nous étudions les gloires de l'Esprit Saint dans la vie intérieure du chrétien, nous ne saurions oublier de parler des saints. Pourquoi ? Nous le verrons dans cette méditation. 1° Qu'est-ce qu'un saint ? 2° Comment doit-il à l'Esprit Saint tout ce qu'il est ?

I. — Qu'est-ce qu'un saint ? Une remarque d'abord : ce mot « sainteté », nous ne le prenons pas ici au sens rigoureux et absolu. Tout chrétien qui vit et meurt en état de grâce est essentiellement un saint. Comme nous l'avons vu, la grâce sanctifiante constitue la sainteté ; par la grâce sanctifiante, le chrétien possède en substance tout ce qui lui est nécessaire pour le ciel. Nous donnons au mot « sainteté » une autre acception : nous le prenons au sens où nous disons habituellement : « Les saints », — « c'est un saint. » En ce sens, trois conditions sont requises pour la sainteté.

Premièrement, pour être un saint, il ne suffit pas d'être mort en état de grâce, d'avoir vécu dans la pratique des vertus chrétiennes : il faut, de plus, avoir porté la vie spirituelle jusqu'à sa perfection. Or, la vie spirituelle — nous l'avons

vu — consiste dans la possession et dans l'exercice des vertus ; la perfection de la vertu chrétienne s'appelle l'héroïsme de la vertu, ou vertu héroïque. Qu'entendons-nous par vertu héroïque ? Celui-là possède la vertu héroïque qui pratique les vertus chrétiennes d'une manière extraordinaire, soit que de telles vertus soient, de leur nature, rares et difficiles, soit qu'elles aient été pratiquées dans des circonstances exceptionnellement défavorables. La vertu est encore héroïque, lorsque, dans l'exercice de ces vertus, on poursuit vraiment un but surnaturel, avec une intention surnaturelle ; quand on agit par des motifs de foi et de charité, et non pas seulement par des vues naturellles ; lorsque, encore, on pratique ces vertus avec une certaine facilité, avec goût et plaisir, sans qu'il en coûte ni efforts ni contrainte pénibles, — et c'est en quoi consiste la perfection de la vie spirituelle ; — lorsque, enfin, on agit ainsi sans retour sur soi-même, en dehors de tout motif égoïste ou intéressé, par exemple en vue d'obtenir des avantages temporels tels que l'honneur, les plaisirs, les biens matériels. Au contraire, plus la pratique de la vertu, loin de procurer quelque avantage temporel, est une occasion de trouble ou de souffrance parce qu'elle attire le mépris ou la persécution, exigeant ainsi un plus grand renoncement à soi-même, plus aussi elle porte le sceau de l'héroïsme et doit être reconnue pour la véritable vertu. Cet héroïsme, les saints doivent en faire preuve non seulement dans telle ou telle vertu particulière, mais dans toutes les

vertus principales de la vie chrétienne, dans les vertus théologales comme dans les vertus morales, dans celles qui sont propres à leur vocation spéciale, et ils doivent y persévérer jusqu'à la fin de leur vie.

Ce n'est point assez. On ne peut voir le fond du cœur pour y constater la présence des vertus ; il peut donc, en certain cas, n'y avoir que l'apparence de la vertu. Il faut, par conséquent, une preuve incontestable que les vertus des saints ont été des vertus véritables et surnaturelles. Seul, Dieu peut rendre ce témoignage; seul, il sonde les cœurs et les reins ; il est la Vérité même, et, seul, il peut attester la vérité. Ce témoignage, Dieu le rend par les miracles qu'il opère par l'intercession des saints pour attester la sainteté. Pour cela, il ne suffit pas des miracles que les saints ont pu faire durant leur vie, parce qu'il se pourrait que, dans la suite, ils fussent déchus de leur sainteté et qu'ils fussent morts dans l'inimitié de Dieu. Il faut que, par leur intercession, des miracles aient été accomplis après leur mort : il est certain, alors, que de tels saints sont morts dans l'amitié de Dieu.

Mais il y a des miracles qui ne sont pas de vrais miracles. De là, par conséquent, la nécessité de constater la nature des miracles dus à l'intercession des saints. Cette constatation se fait dans la procédure de la canonisation ou de la béatification. La canonisation est précédée d'un examen minutieux des vertus et des miracles ; cet examen se poursuit pendant de

longues années, et il présente toutes les garanties d'authenticité. C'est seulement après ce premier procès, que l'Église déclare officiellement que tel serviteur de Dieu a pratiqué les vertus à un degré héroïque, que les miracles dont il s'agit sont bien de véritables miracles et que, dès lors, ce serviteur de Dieu peut être invoqué et honoré, qu'il mérite d'être placé sur les autels.

Voilà ce que nous entendons par un saint. C'est un chrétien en qui se révèlent toute la grandeur, toute la beauté, toute l'excellence de la vie surnaturelle et de la perfection évangélique ; en qui la grâce de Dieu s'affirme par les victoires les plus éclatantes, par les plus nobles triomphes ; en qui les vertus s'épanouissent magnifiquement et produisent des fruits abondants ; en qui les dons de l'Esprit Saint manifestent la merveilleuse puissance qu'ils recèlent. Un saint, c'est le témoin admirable de ce que peuvent et la puissance de Dieu et la coopération de la volonté humaine ; il est, dans la vie spirituelle, ce que sont les héros ou les génies dans l'ordre naturel : c'est la grandeur au sens le meilleur du mot. Où trouver plus de grandeur, plus de bonheur, plus de gloire pour Dieu, plus d'avantages pour le salut des âmes ?

II. — Certes, un saint est quelque chose de grand, de sublime ! Et à qui le saint doit-il d'être ce qu'il est ? Au Saint-Esprit ; il doit tout au Saint-Esprit. Si, déjà, la vie spirituelle du chrétien ordinaire est l'œuvre de l'Esprit Saint, que dire de la sainteté oû la grâce se manifeste dans tout son éclat et dans toute sa sublimité ? C'est

là que l'Esprit Saint révèle le plus glorieusement son action. C'est lui qui, par un mystère de prédilection, a choisi ses élus dans le sein de leur mère pour les appeler à leur admirable vocation ; c'est lui qui, par la grâce sanctifiante, les rend enfants de Dieu ; c'est lui qui, par ses lumières et ses inspirations, développe la grâce en leur âme ; c'est lui qui veille sur eux avec un soin tout particulier pour les préserver du danger de perdre cette grâce, ou pour la leur rendre à jamais s'ils ont eu le malheur de la perdre. Qu'il est admirable dans sa Providence à l'égard des saints ! Quelles lumières, quelle abondance de clartés surnaturelles il se plaît à répandre dans leur esprit, dès l'enfance ! Quelle noblesse, quelle force, quelle souplesse, quelles hautes aspirations il sait donner à leur volonté ! Avec quelle ingénieuse adresse, avec quelle force pleine de douceur et de patience il triomphe de leurs moindres oppositions, jusqu'à ce que la nature, avec toutes ses facultés et ses inclinations, se soit entièrement soumise à la grâce ! Comme il sait merveilleusement les préparer à leur vocation spéciale dans l'Église et dans la société, pour en faire les instruments efficaces de ses desseins en vue de la gloire de Dieu et du salut des âmes ! Toutes ses faveurs, il les prodigue libéralement à ces enfants de sa prédilection. Dès ici-bas, il les couronne d'une auréole éclatante en leur accordant ses dons les plus admirables, bien que, parmi les saints, il s'en trouve dont la vertu héroïque ne se révèle point ici-bas par des miracles ou par les opérations

extraordinaires de la mystique chrétienne. Enfin il les conduit de vertu en vertu, et il consomme son œuvre par la grâce inestimable d'une sainte mort.

Pourtant, tout n'est pas fini, Le Saint-Esprit veut que le monde sache combien il honore les saints dans l'éternité : il donne donc à leur nom et à leurs restes mortels quelque chose de la gloire céleste, par les miracles qu'il opère grâce à leur intercession, soit qu'il communique une vertu miraculeuse à leurs reliques dont il fait ainsi les instruments de sa toute-puissance, soit qu'il accorde aux saints eux-mêmes un tel crédit auprès de lui que, sur leur simple demande, il se plaît à multiplier les prodiges. Que ces miracles sont nombreux ! L'Esprit a semé les étoiles dans les cieux ; de même il orne son Église par les miracles des saints, qui sont comme autant d'astres brillants à son firmament.

Et, pour mettre le sceau à tant de gloire, il inspire à l'Église la pensée des béatifications ou des canonisations solennelles. Ici, encore, nous retrouvons l'action de l'Esprit Saint. C'est lui qui provoque chez le peuple chrétien ces explosions parfois soudaines, inexplicables, qui, attestant la vénération des fidèles pour tel ou tel saint et leur confiance en lui, déterminent l'Église à le placer sur ses autels ; c'est lui qui dicte le jugement solennel par lequel l'Église consacre officiellement les vertus et les mérites des saints. D'après les théologiens, proclamer que les vertus d'un bienheureux sont héroïques, que ses

miracles sont authentiques, qu'il est digne d'un culte public, c'est un acte d'infaillibilité papale, parce que le Pape ne peut ni se tromper ni induire l'Église en erreur quand il décide que la vie, les mœurs, et les maximes d'un saint sont conformes à l'Évangile, quand il affirme que Dieu a fait tel ou tel miracle pour confirmer cette croyance, quand enfin il ordonne à l'Église entière de rendre un culte public à un saint canonisé. C'est donc l'Esprit Saint qui inspire et guide le Pape dans ce jugement.

Quelle grandeur, quelle magnificence dans une canonisation ! Représentons-nous le moment où, après une si longue attente, après tant d'examens et de procès qui durent parfois des siècles, toutes les difficultés sont enfin aplanies. L'image du saint figure maintenant dans la basilique de Saint-Pierre pour y recevoir le plus grand honneur qui se puisse offrir à un mortel. La vaste basilique est splendidement décorée ; on dirait un coin du ciel ; la foule se presse attentive et recueillie dans la prière. Dans le chœur ont pris place les représentants les plus augustes de la hiérarchie ecclésiastique. Le Pape entre enfin, il s'asseoit sur son trône ; au nom de l'Église universelle, il implore la lumière de l'Esprit Saint ; puis il se lève et il proclame solennellement, à la face du monde, que cet enfant de l'Église catholique, ce mortel qui a accompli son pèlerinage ici-bas, est véritablement un saint, un serviteur et un ami de Dieu ; que, désormais, il aura sa place sur les autels, qu'il peut et doit être honoré à ce titre. Les voiles qui

jusqu'alors avaient caché l'image du saint, sont écartés ; le nouveau bienheureux apparaît pour ainsi dire dans sa gloire, pour recevoir le culte officiel de l'Église, sa mère, et des fidèles, ses frères. Le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef suprême de l'Église s'agenouille, avec tous les assistants ; il offre au bienheureux le premier hommage solennel de la prière et de l'invocation. La nouvelle se répand jusqu'aux confins du monde catholique, provoquant partout les transports d'une allégresse qui ne cessera de faire battre des millions de cœurs. Certes, voilà une gloire qui l'emporte sur toutes les gloires : c'est presque trop pour un mortel. Le témoin d'un spectacle si grandiose aurait de la peine à se défendre de la pensée que c'en est trop, qu'on retire à Dieu quelque chose de la gloire qui lui appartient, si, au moment où tombent les voiles qui cachaient aux regards l'image du bienheureux, alors que les cris de joie retentissent et que l'Église s'agenouille pour invoquer un de ses enfants, la puissante voix de l'orgue ne s'élevait tout à coup comme un écho du ciel pour redire : « *Te Deum laudamus* », nous rappelant ainsi que toute cette gloire revient à Dieu, que tant d'hommages rendus à l'un de ses serviteurs retournent à Dieu parce que c'est Dieu seul qui fait les saints, et qu'en glorifiant les saints nous le glorifions lui-même.

La cérémonie est achevée, mais les honneurs rendus au nouveau saint ne sont point terminés pour cela. Bien plutôt, cette gloire commence pour lui, elle se perpétuera dans l'Église mili-

tante par de continuels hommages auxquels le bienheureux répondra par d'incessants témoignages de sa puissante intercession, dont les effets bienfaisants se révèleront à jamais dans l'Église visible.

Quelles conclusions tirerons-nous des considérations que nous venons de faire ? Tout d'abord, nous voyons, une fois de plus, quelle est la bonté, quelle est la fidélité de l'Esprit Saint pour les enfants des hommes ; jamais il n'abandonne ceux qu'il aime ; en tout ce qu'il demande de nous, il veut notre bien et notre bonheur Oui, en vérité, il veut notre bien ! l'histoire des saints est là pour l'attester. Il en coûte pour devenir saint ; mais la récompense mérite bien tant d'efforts ! « Celui qui sera victorieux, je lui donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône[1] », sur nos autels. Est-il une gloire comparable à cette gloire, un bonheur comparable à ce bonheur ! « Vos amis, ô Dieu, sont comblés des plus grands honneurs et de leur puissance s'est merveilleusement affermie[2] ». Et qu'ils sont nombreux ceux que l'Esprit Saint appelle à cette récompense ! Chaque siècle, chaque contrée à ses saints. Nul n'est exclu : il suffit de vouloir sérieusement.

Voilà quelle doit être notre conclusion : une volonté sérieuse de tendre à la sainteté, de devenir un saint, alors même que nous n'aurions pas les honneurs de la canonisation. Ne serait-ce pas

1. *Apoc.*, III, 21.
2. *Ps.* CXXXVIII, 16.

servir efficacement les intérêts de tous ? Qui donc rend plus de services à la cause de Dieu, qui, lui procure plus de gloire ? Les saints. Qui peut davantage pour le salut du monde ? Les saints. Leurs tombeaux, leurs reliques, leurs autels ne sont-ils pas autant de sources d'où s'épanchent continuellement sur le monde les plus abondantes bénédictions ? Grâce à l'Esprit Saint tout, chez les saints, devient un principe de salut : leur vie, leurs exemples, leur intercession, leur dépouille mortelle elle-même. On raconte de saint François de Sales que, frappé de la magnificence déployée pour la béatification de saint François Xavier, il prit la résolution efficace de devenir un saint, lui aussi, et qu'il s'écria : « Voilà déjà trois François placés sur les autels ; je veux être le quatrième ». Il a tenu parole, et l'Esprit Saint a couronné cette généreuse résolution. François de Sales est devenu saint. En tout cas, une résolution analogue nous procurera cet avantage que nous nous efforcerons sincèrement de tendre à la perfection, que nous échapperons au danger de mener une vie tiède et inutile, que nous serons du moins fervents chrétiens, prêtres zélés, religieux dignes de notre vocation. Avantage précieux ! il vaut bien un courageux effort.

CHAPITRE XLIV

La consommation

L'Esprit Saint est le principe et la consommation de toutes choses. Par l'Église il conduit l'humanité à sa fin et à sa perfection. Cette consommation a trois degrés : 1° la résurrection ; 2° le jugement ; 3° le ciel. Étudions l'Esprit Saint sous ce triple rapport.

I. — La résurrection de la chair est une vérité de notre foi, un mystère sublime et consolant. C'est la magnifique conclusion du pèlerinage terrestre, le glorieux commencement de l'heureux royaume de l'éternité. La foi nous enseigne que notre corps, séparé de l'âme par la mort, ne demeurera pas toujours dans la poussière de la terre ; qu'il y a, pour lui aussi, une rédemption de la mort, une vie éternelle dans l'union avec l'âme glorifiée. Cette foi était déjà celle de l'antique synagogue, et, dans la pensée de cette résurrection, les saints de l'Ancienne Loi puisaient une force qui les consolait de tous les travaux et de toutes les souffrances[1]. Cette foi, Notre Seigneur Jésus Christ l'a confirmée[2], il l'a

1. *Job.*, XIX, 26 ; II *Macc.*, VII, 9, sq. ; *Hebr.*, XI, 35.
2. *Joann.*, V, 29 ; *Matth.*, XXIV, 31.

renouvelée, il l'a scellée par sa propre Résurrection qui, sans parler des autres buts, était destinée à nous affermir inébranlablement dans notre espérance et à nous donner un exemple de notre transformation future.

La résurrection sera universelle : tous ressusciteront, les damnés aussi bien que les élus, parce que tous auront semé, dans leur corps, la semence de la vie éternelle ou la semence de leur perte. « Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés », nous dit saint Paul[1]. L'Apôtre n'affirme pas seulement la réalité de notre résurrection future ; il nous enseigne de quelle manière cette résurrection se fera : « en un clin d'œil, au dernier son de la trompette des anges » ; il ajoute que c'est l'œuvre de la toute-puissance de Dieu, la suprême victoire de Jésus Christ triomphant des derniers restes du péché, de la mort et de la corruption, victoire éclatante par laquelle il restaure toutes choses pour les assujettir au Père céleste ; que le corps prendra comme une naissance nouvelle, sans cesser d'être corps, mais revêtant des propriétés admirables et spirituelles[2]. Nous ne saurions donc comprendre quelle merveille sera notre corps ressuscité. Il deviendra le digne associé de l'âme, son instrument parfait ; non seulement il ne sera pas un obstacle à l'activité de cette âme, non seulement il lui prêtera son concours, mais il sera pour

1. I *Cor.*, xv, 51.
2. I *Cor.*, xv, 15, sq. ; I *Thessal.*, iv, 12, sq.

elle une source de gloire, de joie et de bonheur. Grâce aux propriétés des corps glorifiés — impassibilité, clarté, agilité, subtilité — le corps apportera à cette âme une riche dot d'honneur, de joie et de liberté. Quel heureux réveil ! Pareils à des fleurs, à des étoiles, à des soleils, les corps des élus surgiront du tombeau, portés, soulevés par l'âme glorifiée. Cortège magnifique, où la beauté, l'éclat et la majesté présentent une admirable variété, les élus se réunissent et, accompagnés par les saints anges, ils vont au-devant du Sauveur dans le ciel. Heureux, trois fois heureux, celui qui fera partie de ce cortège !

Et à qui devons-nous la joie de la résurrection bienheureuse ? Tout d'abord, à notre Sauveur, dont la sainte Humanité sera l'instrument de la divinité dans la résurrection des morts, soit que d'une voix puissante il appelle les morts de leurs tombeaux comme autrefois il appela Lazare, soit que sa seule apparition devienne le signal de la résurrection. Il est dit : « Tous ceux qui sont dans le tombeau entendront la voix du Fils de Dieu[1] ». — « Le Seigneur lui-même, au commandement et au signal de l'archange, et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et ceux qui sont morts ressusciteront[2] ». Cependant, l'Esprit Saint a, lui aussi, son rôle dans notre résurrection. C'est lui qui, à l'origine, a formé le corps de l'homme avec une prédi-

1. *Joann.*, v, 28.
2. I *Thessal.*, iv, 15.

lection toute spéciale ; c'est lui qui l'a animé en lui « inspirant le souffle de vie » ; c'est lui qui, ici-bas, par sa présence personnelle, honore le corps de l'homme, le sanctifie par les sacrements, en fait l'instrument de la grâce et du mérite : c'est lui qui, alors, achèvera son œuvre en glorifiant le corps. L'Écriture attribue ici un rôle spécial au Saint-Esprit. Le prophète Ezéchiel voit une image et un gage certain de la réunion future des tribus d'Israël, dans ce dogme de la résurrection des corps ; et c'est l'Esprit de Dieu qui réveille du sommeil de la mort l'innombrable armée qu'il anime de son souffle[1]. Saint Paul reprend : « Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus Christ d'entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en vous[2] ». Le Saint-Esprit a sa demeure en nous, voilà donc un titre particulier à notre résurrection. En outre, la résurrection, la réunion du corps avec l'âme glorifiée est le couronnement et la suprême perfection de l'être humain ; et comme l'Esprit Saint est le principe de toute perfection et le vivificateur par excellence, la glorieuse résurrection lui est attribuée à bon droit.

Ce n'est pas nous seulement que l'Esprit Saint ressuscitera : avec nous et à cause de nous, il renouvellera la création tout entière dont l'A-

1. *Ezech.*, XXXVII, 14.
2. *Rom.*, VIII, 11.

pôtre nous dit que, par suite du péché, « elle gémit et souffre les douleurs de l'enfantement, attendant avec anxiété la manifestation des enfants de Dieu, comme nous gémissons nous-mêmes qui possédons les prémices de l'Esprit[1] ». Au commencement, l'Esprit flottait sur les eaux, il féconda les éléments, il les sépara, établissant ainsi l'ordre, la variété et la beauté : de même, un jour, il arrachera la création à la malédiction du péché, il en fera l'agréable séjour de la joie[2], comme le dit le psaume cent troisième : « Si vous détournez votre face, ils seront troublés ; si vous leur retirez votre Esprit, ils périront et retourneront dans la poussière. Vous répandrez votre Esprit, et ils seront créés et vous renouvellerez la face de la terre[3] ». — « Il y aura alors un ciel nouveau et une terre nouvelle[4] ». Et l'homme, ainsi transformé dans sa force, dans sa liberté, dans l'éclat désormais immuable de sa jeunesse et de sa beauté, l'homme revêtu de toutes ces propriétés merveilleuses est l'image de l'Esprit Saint ! C'est l'Esprit Saint qui lui communique cette vie nouvelle en le consacrant pour l'éternité ; c'est l'Esprit Saint qui lui a préparé ce vêtement d'une gloire incorruptible, qui le transforme à son image par les propriétés du corps glorifié, apanage de la félicité éternelle.

II. — Après la résurrection, le jugement — jugement universel, lui aussi, parce que l'homme n'est pas seulement un être isolé, mais un

1. *Rom.*, VIII, 19, sq. — 2. II *Petr.*, III, 13. — 3. *Ps.* CIII, 30. — 4. *Is.*, LXVI, 22 : *Apoc.*, XXI, 1.

membre de la société, qui, dans la famille, dans l'État, dans l'humanité tout entière, a sa part de responsabilité dans les destinées du monde et de l'Église. Les nations doivent être jugées en tant que nations : il faut, à la face du genre humain tout entier, justifier la Providence divine. Il faut que l'Homme-Dieu se révèle et s'affirme en sa qualité de chef, de Roi et de Juge de l'humanité. Telle est la vraie raison d'être du jugement universel. Voilà pourquoi le souverain Juge règlera sa sentence d'après les mérites ou les démérites de chacun à l'égard de ses frères dans la société[1].

Quelle part l'Esprit Saint prend-il à ce jugement ? D'abord, c'est lui qui, dès ici-bas, prépare le jugement et la sentence. Il est le principe des grâces extérieures qui, par le triple ministère de l'Église, sont dispensées à tous les peuples ; il est également le principe de toutes les grâces intérieures, de toutes les inspirations qui nous sollicitent au bien. Par cette action de l'Esprit Saint en nous et hors de nous, la grâce du salut est offerte à tous les hommes qui, par conséquent, deviennent tous justiciables du souverain tribunal. La sentence est rendue irrévocable par le libre arbitre de l'homme qui la détermine, et par la mesure des grâces que l'Esprit Saint accorde : cette mesure est comble au moment de la mort ; après la vie, il n'y a plus de grâces, L'Esprit Saint accomplit de la sorte la séparation des esprits. Le Sauveur nous a montré cette

1. *Matth.*, xxv, 34-46.

silencieuse et importante action de l'Esprit Saint : « Lorsque le Paraclet sera venu, dit-il, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement[1] ». — « Or, voici le jugement : parce que la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises[2] ». De même que le Saint-Esprit scrute les profondeurs de la divinité, il pénètre aussi les profondeurs de la conscience ; il sait quelles grâces ont été données, quel emploi l'homme a fait de ces grâces. Le Livre de la Sagesse nous le dit : « L'Esprit de sagesse est doux, et il ne sauvera pas le médisant de (la punition due à) ses lèvres, parce que Dieu sonde les reins, qu'il est le vrai scrutateur de son cœur et qu'il entend (les paroles de) sa langue ; parce que l'Esprit du Seigneur remplit l'univers entier, et que celui qui contient tout entend toute parole. C'est pourquoi celui qui profère des paroles d'iniquité ne peut se cacher, et le jugement (de celui) qui punit tout ne le laissera pas (impuni)[3] ». La révélation des consciences, au jour du jugement, ne sera donc que la révélation des actes dont l'Esprit Saint est le témoin et dont il réserve la manifestation à ce tribunal suprême. En un instant, par un effet de la puissance divine, les consciences seront mises à nu aux regards de tous et, dans une éclatante lumière, on reconnaîtra ce qui revient à Dieu et ce qui appartient à l'homme, aux individus, aux peu-

1. *Joann.*, XVI, 8. — 2. *Joann.*, III, 19. — 3. *Sap.*, I, 6-8.

ples, aux États, dans leurs rapports avec eux, avec l'Église, avec Dieu. Merveilleux tableau de la cité de Dieu et de la cité du démon, mélange de lumière et de ténèbres, résumé de l'histoire du monde et de l'histoire de l'Église, où se reconnaît partout la miséricordieuse intervention de l'adorable Trinité, — c'est le témoignage que l'Esprit Saint rend au jugement !

Il prend part aussi à l'exécution du jugement. Sans doute, c'est à l'Homme-Dieu que le jugement appartient en propre : « Le Père ne juge personne (visiblement), mais il a remis tout jugement au Fils[1]... parce qu'il est le Fils de l'homme[2] ». Toutefois, en un certain sens, le jugement appartient aussi à l'Esprit Saint. Pour qu'une sentence juridique soit parfaite, trois choses, en effet, sont nécessaires : l'autorité judiciaire, la sagesse, le zèle pour la justice[3]. D'après ces trois propriétés, le jugement peut être attribué à chacune des Personnes de la sainte Trinité : c'est un acte de puissance et d'autorité, et on l'attribue au Père qui ne procède d'aucune autre Personne et qui représente la toute-puissance, en sorte que le Fils lui-même, en tant que procédant du Père, peut être appelé l'envoyé du Père ; — c'est un acte de sagesse, où tout est jugé et réglé conformément au droit et à la vérité, et on l'attribue au Fils qui est la Sagesse divine ; — enfin c'est un acte d'amour et de zèle pour la justice, et on l'attri-

1. *Joann.*, v, 22. — 2. *Ibid.*, 27. — 3. *Summa S. Th.*, 3, q. 59, a. 1.

bue au Saint-Esprit. L'Écriture Sainte se plaît à nous montrer ce zèle de la justice dans le Juge universel ; elle nous le représente sous l'image d'un feu, d'un tourbillon, d'une verge, d'un glaive à deux tranchants. « Le Seigneur purifie les souillures des filles de Sion, il lave le sang qui est au milieu de Jérusalem, par un esprit de justice et par un esprit d'ardeur[1]. Il frappera la terre par la verge de sa bouche, et, par le souffle de ses lèvres, il tuera l'impie[2]. Et je vis le ciel ouvert, et voilà un cheval blanc : celui qui était dessus s'appelait le Fidèle et le Véritable qui juge et qui combat avec justice. Ses yeux étaient comme une flamme de feu... Et il sortait de sa bouche un glaive à deux tranchants, pour en frapper les nations[3]. Contre eux s'élèvera un vent violent, et il les dispersera comme un tourbillon[4]. Il jugera les pauvres dans la justice, et il sera le juste vengeur des hommes paisibles de la terre[5] ». Cette part que l'Esprit Saint prendra au jugement est précisément, pour les Pères de l'Église, une preuve de la divinité du Saint-Esprit ; et, plus d'une fois, la mission de l'Esprit est rapprochée de la mention du jugement dernier[6]. En ce sens, l'Homme Dieu juge dans l'Esprit Saint. Ce feu, ce zèle de la justice, terrible pour les méchants qu'il punit, plein de consolation pour les bons qu'il récom-

1. *Is.*, IV, 4. — 2. *Is.*, X, 4. — 3. *Apoc.*, XIX, 11, 12, 15. — 4. *Sap.*, V, 24. — 5. *Is.*, XI, 4. — 6. *Joel.*, II, 28-31. — Voir les développements dans *Schell, Wirken des dreieinigen Gottes*, ch. VIII, art. 5, n. 1.

pense, est, ici-bas, la dernière révélation du Saint-Esprit, la preuve suprême de son amour essentiel pour le bien ; c'est déjà un reflet du ciel, mais c'est aussi la preuve de sa haine pour le mal, et le commencement de l'enfer. Voilà pourquoi l'enfer est si horrible : c'est l'Esprit Saint qui venge le mépris que les hommes ont fait de l'amour et de la miséricorde de Dieu.

III. — Voyons maintenant le ciel, la vie des bienheureux ! Accidentellement, la félicité du ciel consiste dans la joie causée aux élus par les charmes de ce séjour, par la société de leurs frères, par le bonheur sensible, par la connaissance naturelle qu'ils auront de Dieu ; mais la béatitude essentielle est dans la joie de l'union avec Dieu. Cette union est complète et non point seulement partielle ; c'est une réalité, et non pas seulement un désir ou une tendance. Rien ne viendra s'interposer entre Dieu et nous ; nos facultés s'uniront à Dieu sans intermédiaire, de la manière la plus intime. Ce sera là un nouveau miracle de sa puissance et de son amour. Ici-bas, pour se communiquer à nous surnaturellement et nous faire participer ainsi à sa vie surnaturelle, Dieu met en nous, par la grâce sanctifiante, une nature nouvelle, de nouvelles énergies, des dons nouveaux ; par la grâce actuelle, il produit et développe en nous une vie divine : — de même, dans le ciel, pour que nous puissions nous unir ainsi intimement à lui, il nous communiquera des forces et des facultés nouvelles qui nous permettront de le connaître, de l'aimer, de le goûter, en un mot d'être heureux

de sa propre béatitude. Cette force nouvelle, cette vertu merveilleuse s'appelle la lumière de gloire : elle est accompagnée de la charité.

La lumière de gloire est donc une nouvelle capacité surnaturelle qui élève notre intelligence, la fortifie et la rend capable de voir Dieu immédiatement, de le contempler à découvert dans l'éclat de sa puissance, de sa bonté et de sa beauté. Sans ce secours, nulle intelligence créée ne peut contempler Dieu de la sorte ; l'ange lui-même ne le pourrait point, parce que toute créature a besoin de cette force communiquée par Dieu pour voir Dieu tel qu'il est. Dans le ciel, grâce à cette lumière de gloire, nous connaîtrons Dieu, non point comme ici-bas, par ce que nous entendons dire de lui, ou par ses œuvres, ou par les représentations que nous nous en formons à nous-mêmes, — ce sont là de simples reflets, de pauvres vestiges de la beauté et de la majesté divines, — nous le verrons immédiatement, nous le connaîtrons comme il se connaît lui-même, dans son être, dans ses attributs, dans sa Trinité adorable. Il nous sera plus intimement présent que ne saurait l'être tout autre objet de notre connaissance. Ce sera l'union la plus intime que nous puissions imaginer, en dehors de l'union de nature et d'essence. — A la lumière de gloire correspond une autre faculté qui l'accompagne : la faculté d'aimer Dieu, de trouver notre bonheur en lui et pour lui, de jouir de lui dans notre béatitude. Tandis que la lumière de gloire est une lumière nouvelle, distincte de la clarté de la foi, c'est la même charité qui nous

fait aimer Dieu ici-bas et qui nous le fera aimer dans le ciel : au ciel, l'amour sera plus profond, plus fort, plus heureux ; voilà tout.

Donc, l'âme glorifiée possède Dieu immédiatement, elle possède le Bien souverain et infini, elle possède sa fin dernière ; elle est unie à Dieu par toutes ses facultés et toutes ses puissances, par son intelligence et par sa volonté, par son amour, par sa vie tout entière ; elle s'attache à lui dans l'amour et dans la félicité, elle se repose en lui : Dieu est sa vie ; l'âme ne forme plus avec Dieu qu'un seul cœur ; en lui, elle connaît toutes choses ; en lui, elle possède tout ; Dieu lui est tout pour l'éternité. — Voilà la béatitude du ciel, telle du moins que nous pouvons la concevoir ici-bas.

Quel est le rôle, quelle est la part de l'Esprit Saint dans cette béatitude ? La béatitude, avons-nous vu, consiste dans l'union la plus intime avec Dieu par la vision immédiate et par l'amour qui en est le résultat. Le bonheur du ciel est donc d'abord dans la connaissance ; et le Sauveur nous le dit : « La vie éternelle consiste à vous connaître[1] ». Par là s'achève notre complète ressemblance avec ce Sauveur dont la connaissance est parfaite, puisqu'il est le Fils de Dieu : aussi s'appelle-t-il le Verbe du Père. Cette ressemblance avec le Fils est le principe et le fondement d'une deuxième ressemblance, la ressemblance avec l'Esprit Saint : c'est ainsi que, par nature, le Fils lui-même procède

1. *Joann.* ,XVII, 3.

d'abord du Père et devient la condition nécessaire de la procession du Saint-Esprit qui procède tout à la fois et du Père et du Fils. De la même manière, notre ressemblance avec les Personnes divines s'achève dans la béatitude du ciel : c'est la suprême et parfaite communication des Personnes divines, le Fils se communiquant à nous par la vision immédiate, et le Saint-Esprit par l'amour béatifique.

Tel est donc le rôle propre et essentiel de l'Esprit Saint dans notre béatitude. Par l'amour béatifique, il nous est donné d'une manière nouvelle et très parfaite, non pas seulement dans ses dons, mais en lui-même. En effet, la vision immédiate nous révèle la divinité et la Trinité ; nous contemplons ainsi la face de l'Esprit Saint dans son amour, sa joie et sa félicité ; nous voyons comment le Père et le Fils s'unissent en lui dans l'amour, dans une éternelle et bienheureuse étreinte ; nous-mêmes, par cette révélation et par cette communication, nous sommes admis à cette union en notre qualité d'enfants, et le mystère de la béatitude divine se réalise en notre propre cœur. La charité, répandue en nos âmes durant le pèlerinage ici-bas, s'anime, se transforme, se développe ; elle jette sa flamme brillante, elle se fond dans l'incomparable foyer d'amour de la Divinité. Cette révélation de l'Esprit Saint, cette prise de possession de notre cœur par la communication immédiate qu'il nous fait de sa vie et de son être, telle est la part prise par l'Esprit Saint à notre béatitude : il est l'auteur et le consommateur de toutes les

communications de Dieu à la créature ; il consomme donc notre béatitude.

Quel rôle magnifique ! Quel précieux joyau ajouté par l'Esprit Saint à notre dot céleste ! Sans l'amour béatifique, sans la joie, que serait la contemplation de Dieu ? Un soleil sans chaleur, sans fécondité ; une fleur sans parfum et sans fruit. C'est donc l'Esprit Saint qui fait que le ciel est véritablement le ciel pour nous, en se donnant lui-même à nous avec son amour, sa joie et son bonheur. De même que la lumière de gloire élargira le cercle étroit de notre connaissance et nous permettra de pénétrer les plus profonds mystères, ainsi l'amour béatifique élargira notre cœur, développera sa capacité, y ouvrira des sources nouvelles d'une joie ineffable, Ici-bas, déjà, quelle suavité dans l'amour, quelle plénitude de joie ! Quel calme, quelle félicité l'Esprit Saint ne répand-il pas en notre cœur au temps de la consolation ! Que sera-ce donc dans le ciel ! Là, tout nous sera amour et joie ; chacun des élus aura en lui-même une source de félicité ; chacun des attributs de Dieu nous sera comme un nouveau fleuve d'allégresse pour se fondre avec les autres dans l'océan de tout amour et de toute joie, dans l'esprit Saint qui nous sera donné dans sa plénitude. Des torrents de délices inonderont nos âmes et nous transporteront d'un ravissement sans fin en cette béatitude qui est Dieu même. La joie sera notre vie, et cette joie c'est l'Esprit Saint. Ainsi les élus porteront en eux l'image de la ressemblance de l'Esprit Saint, par cela même qu'en eux tout est

amour, sainteté, bonheur. Le ciel avec ses bienheureux habitants n'est-il pas, dès lors, comparable à un immense arc-en-ciel aux innombrables reflets ! Et, toute cette beauté, toute cette gloire viennent du Saint-Esprit. Dans l'arc-en-ciel qui frappe nos yeux ici-bas, c'est le soleil qui produit ces merveilleuses nuances ; chaque gouttelette réfléchissant un rayon de sa beauté et de son éclat, devient lumière et feu, revêt sa clarté propre et concourt à la magnificence du spectacle. Ainsi en est-il des bienheureux dans le ciel : chacun d'eux est en quelque sorte une gouttelette qui reflète un rayon de l'éternelle lumière. Le soleil des esprits, l'astre qui illumine tout, qui communique à tous et à chacun sa beauté et son éclat, qui réfléchit partout sa radieuse image, c'est l'auteur de toute sainteté, l'Esprit Saint qui a guidé les saints, qui les a formés et conduits à la consommation de la béatitude. Le ciel est donc l'œuvre du Saint-Esprit, la dernière et suprême révélation du Saint-Esprit ; le ciel est donc l'épanouissement de l'allégresse, de la félicité du Saint-Esprit. Ainsi nous sommes consommés dans la ressemblance avec le Père et avec le Fils, parce que, là, nous les aimons comme ils s'aiment eux-mêmes dans l'Esprit Saint, dans la possession et l'éternel amour de cet Esprit. Voilà pourquoi on gravait sur les tombeaux des premiers chrétiens cette parole si vraie et si profonde : *Vivas in Spiritu Sancto !* Vivez dans l'Esprit Saint ! L'Esprit Saint est l'éternel repos de notre cœur, comme le Fils est l'éternelle lumière de notre intelligence.

Ah ! quel ne sera pas l'amour des élus pour le Saint-Esprit ! Comme ils le loueront ! comme ils se montreront reconnaissants ! Alors ils comprendront combien il est digne d'amour en lui-même et dans la charité qu'il leur a témoignée, Ils contempleront sa face et ils verront que c'est par lui que tous les biens leur sont venus. C'est lui qui les a choisis, qui les a plantés dans le parterre de son Église, qui a mis sa grâce dans leur cœur, qui leur a versé l'abondante rosée de ses bénédictions, qui leur a permis de produire des fleurs et des fruits pour la vie éternelle, qui, enfin, les a transplantés dans les jardins du ciel pour répandre en eux sa lumière, la chaleur de son amour, et leur assurer une éternelle floraison. Les saints sont les fleurs du Saint-Esprit. L'eau, dit saint Cyrille de Jérusalem, l'eau est partout et en tout, elle donne à toutes choses la vie et la fécondité ; elle est vermeille avec la grappe de la vigne, pourpre avec la rose, d'une éclatante blancheur avec le lis : de même l'Esprit Saint est tout en tous ; il est la pureté des vierges, la force des martyrs, la sagesse des confesseurs[1]. Si donc le ciel est une floraison gigantesque, l'Esprit Saint en est le créateur et la vie. Oh ! puissions-nous un jour faire partie de ce jardin ravissant, y fleurir, ajouter quelque chose à ce gracieux parterre, pour la gloire et pour la joie du Saint-Esprit ! Que sa grâce nous vienne en aide !

1. *S. Cyrill., Hier., Catech.*, 16 de *Spir. S.* 1.

CHAPITRE XLV

Le culte du Saint-Esprit

Nous abordons maintenant la dernière partie de nos méditations sur l'Esprit-Saint. Jusqu'ici nous avons vu la nature du Saint-Esprit, sa vie au cœur de la Divinité, ses opérations *ad extra* dans la créature. Pour conclure, disons quelque chose du culte de l'Esprit Saint : ce sera l'objet des méditations suivantes.

Dans le culte de l'Esprit Saint, nous distinguons deux parties : premièrement, en effet, nous devons nous garder soigneusement de manquer à l'honneur que nous devons au Saint-Esprit, — c'est le culte négatif ; — deuxièmement, nous devons pratiquer des actes de dévotion envers lui, — c'est le culte positif, qui comprend les différentes dévotions en l'honneur de l'Esprit Saint.

Saint Paul résume en deux mots les offenses commises contre le Saint-Esprit : « N'éteignez pas l'Esprit[1]. » — « Gardez-vous de contrister le saint Esprit de Dieu, en qui vous avez été marqués comme d'un sceau pour le jour de la rédemption[2] ». Voilà donc deux sortes d'offenses,

1. I *Thessal.*, v, 19. — 2. *Ephes.*, iv, 30.

d'après saint Paul ; nous devons : 1° ne pas éteindre l'Esprit ; 2° ne pas le contrister en nous. Comment cela ? Nous éteignons l'Esprit en nous par le péché mortel, et nous le contristons par les fautes vénielles.

I. — Il est vrai que, dans le premier de ces deux textes, saint Paul ne parle pas directement d'éteindre l'Esprit en nous par le péché mortel : il est question de rendre inutiles les dons du Saint-Esprit par le mauvais usage qu'on en fait. Il s'agit donc des opérations de l'Esprit Saint plutôt que de sa présence en nous. Toutefois, il est une manière d'annihiler en nous la présence du Saint-Esprit, qui est elle-même le principe et le fondement de toutes ses opérations en notre âme. En ce sens, nous éteignons l'Esprit par le péché mortel.

Le péché mortel, envisagé comme acte, est la violation délibérée d'un précepte grave établi par Dieu ; il nous détourne entièrement de Dieu, notre fin dernière, parce que l'homme qui commet le péché, sait bien que cette violation du précepte entraîne la perte de la grâce sanctifiante et l'exclusion de la félicité éternelle. On se détourne de Dieu en s'attachant à quelque bien créé, en vue duquel on transgresse le précepte. Envisagé comme un état d'âme, le péché mortel est l'éloignement de Dieu par la privation coupable de la grâce sanctifiante à laquelle s'ajoutent les tristes conséquences de cet éloignement. A tous ces points de vue, le péché mortel est une résistance au Saint-Esprit, une offense commise contre le Saint-Esprit. Nous l'avons vu : l'Esprit

Saint est le Maître, le guide, l'inspirateur de l'âme sanctifiée ; c'est lui qui grave en notre cœur la loi du Seigneur ; ces préceptes divins sont eux-mêmes une expression de sa majesté. Or, par le péché mortel, l'homme rejette le joug si doux de l'Esprit Saint ; il ferme son cœur aux inspirations du Saint-Esprit, il agit contrairement à ses inspirations ; il brise la table de la loi gravée dans son cœur. — En outre, l'Esprit Saint est sainteté, amour pur, bonté, fidélité ; le péché, au contraire, c'est l'amour coupable de la créature ; c'est l'inconstance, l'infidélité ; il est donc en contradiction formelle avec les attributs personnels de l'Esprit Saint. — Le péché est une répudiation, une séparation ; au fond, quoique ce ne soit pas toujours d'une manière formelle et avec pleine conscience, le péché est une sorte de haine contre Dieu, parce qu'il est toujours un outrage à l'amitié de Dieu et à son amour, et parce que le pécheur ne peut plus, si la mort le prenait en cet état, atteindre sa fin dernière. A cette répudiation de la part de l'homme, répond une répudiation de la part de Dieu qui retire à l'âme la grâce sanctifiante : il y a donc, dans le péché, une offense personnelle contre l'Esprit Saint. Nous avons médité, en effet, comment, par la grâce sanctifiante, l'Esprit Saint habite d'une manière spéciale dans le cœur du chrétien comme dans un temple. En commettant le péché, le chrétien oblige Dieu à lui retirer la grâce sanctifiante ; ou plutôt le pécheur bannit de son cœur la grâce sanctifiante, il chasse l'Esprit Saint de son temple. La laideur

du péché, la désolation qu'il cause dans l'âme font qu'il ne peut plus être question de la présence de l'Esprit Saint dans cette âme : l'Esprit se retire ; il retire en même temps les dons et les privilèges surnaturels dont il avait enrichi cette âme, qui reste ainsi dans un état d'abandon, de désolation et de ruine aussi funeste pour elle-même que déshonorant pour l'Esprit Saint. L'âme a compté pour rien la présence personnelle du Saint-Esprit ; elle l'a dédaignée comme un bien sans valeur.

Voilà le péché mortel : il offense l'Esprit Saint ; il le chasse du cœur de l'homme coupable. Ces remarques s'appliquent plus particulièrement aux péchés qu'on appelle des péchés contre le Saint-Esprit, parce qu'ils sont en opposition plus directe avec les attributs et les opérations de l'Esprit Saint. Ces péchés sont : la présomption, l'endurcissement en face d'une vérité surnaturelle clairement connue, l'impénitence, le désespoir d'obtenir la grâce, la jalousie qui envie au prochain les grâces dont il est favorisé. Toutes ces fautes outragent plus particulièrement le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est l'Esprit d'espérance[1] : on l'outrage donc en désespérant de sa miséricorde. Il est l'Esprit de vérité[2], l'Esprit de prophétie[3], l'Esprit de miracles[4] et de toutes les merveilles qui attestent la vérité surnaturelle : l'opiniâtreté, l'endurcissement vont donc à faire de lui le Dieu

1. *Rom.*, xv, 13. — 2. *Joann.*, xiv, 17. — 3. *Apoc.*, xix, 10. — 4. *Exod.*, viii, 19.

du mensonge et de l'erreur. Il est l'Esprit de charité, de bonté, de joie ; il se réjouit du bonheur des hommes ; il est l'Esprit de grâce et de pardon, ou plutôt il est le pardon du péché : l'endurcissement dans le péché rend donc inutiles tous ses efforts et les fait servir à la perte de l'âme. Par conséquent, ces fautes sont bien nommées des péchés contre le Saint-Esprit. Oui, péchés contre le Saint-Esprit, péchés les plus graves que l'homme puisse commettre ; péchés de malice, d'après saint Thomas[1], parce qu'ils sont commis avec intention, avec réflexion, et qu'ils s'attaquent à ce qu'il y a de plus saint et de plus touchant dans la religion. Aussi le Sauveur nous dit-il que ce sont des blasphèmes contre le Saint-Esprit, et qu'ils ne seront remis ni en ce siècle ni dans l'autre[2], soit parce que le pardon est rendu impossible, lorsque le pécheur s'opiniâtre dans son endurcissement jusqu'à la mort, soit parce que le pardon est très difficile, à cause de l'extrême malice que supposent ces fautes qui ferment le cœur de l'homme à tout ce qui pourrait encore le toucher, l'effrayer et le ramener au bien. En règle ordinaire, ces pécheurs ne se convertissent jamais, ou il ne se convertissent que très difficilement. Ces fautes effacent du cœur de l'homme jusqu'aux derniers vestiges de la vie surnaturelle, — la foi, par exemple, et l'espérance.

1. *Summa S. Thom.*, 2, 2, q. 14, a. 2.
2. *Matth.*, XII, 32.

C'est ainsi que, par le péché mortel, le Saint-Esprit est éteint en notre âme ; nous ne saurions l'offenser plus cruellement. Si donc nous voulons l'honorer, évitons le péché mortel par amour pour cet Esprit Saint, parce que le péché mortel l'outrage, et que l'outrage lui est infligé non point par un esclave, mais par un enfant, par une âme qu'il aime, qu'il a sanctifiée, qu'il s'est intimement unie. Nous méprions par là les gages les plus précieux de l'amour de l'Esprit Saint ; nous le méprisons lui-même en tant que, par la grâce sanctifiante, il daigne habiter en nous ; du temple du Saint-Esprit, nous faisons le séjour d'une idole mortelle, l'autel du démon. Quiconque commet le péché est esclave du péché, enfant de Satan[1]. L'offense que tout péché mortel renferme à l'égard du Saint-Esprit, est en quelque sorte un outrage personnel. — Fuyons le péché mortel, parce qu'il nous cause des maux incalculables. Si nous abusons de la bonté de Dieu et de son amour, si nous repoussons Dieu loin de nous, sur quoi désormais fonder notre espérance ? Quelle chose pourra nous toucher et nous amener au repentir ? On s'explique donc parfaitement l'endurcissement du cœur, l'opiniâtreté et l'impénitence finale après des années entières passées dans l'état de péché mortel, dans la résistance à la grâce et aux inspirations de l'Esprit Saint. Rien n'est plus dangereux pour l'homme que d'attirer sur lui la vengeance de la bonté de Dieu et

1. *Joann.*, VIII, 34, 44.

de sa miséricorde. L'histoire nous a conservé des exemples terribles qui nous montrent comment Dieu châtie, non seulement dans les individus, mais dans les nations, les péchés contre le Saint-Esprit. C'est d'abord et surtout le peuple juif à qui saint Étienne adresse ce reproche : « Vous résistez toujours au Saint-Esprit[1]. » Voilà leur péché. Déjà Moïse[2] et les prophètes[3] les en avaient repris ; et les Juifs comblèrent la mesure en rejetant la prédication et les miracles du Sauveur et des apôtres, en répondant par l'endurcissement du cœur aux suprêmes témoignages de l'amour du Saint-Esprit. L'Esprit Saint les livra à leurs folles espérances d'un Messie temporel. Ils en vinrent aux prises avec les Romains, et les Romains détruisirent Jérusalem, incendièrent le temple et dispersèrent les Juifs aux quatre vents du ciel. L'ancien judaïsme est tombé dans le sang, dans les flammes, enseveli sous des ruines. — Même châtiment fut réservé à l'empire d'Orient. La frivolité et la fausse sagesse des Grecs, l'ambition démesurée des empereurs et des patriarches avaient, depuis longtemps, fait de Constantinople le théâtre des plus scandaleuses querelles religieuses, le foyer des hérésies contre la Personne de l'Esprit Saint ; puis on s'était séparé de Rome. Tous les efforts des papes et des conciles avaient échoué. Enfin, en 1453, le lundi de la Pentecôte, Constantinople fut prise d'as-

1. *Act.*, VII, 51. — 2. *Deuter.*, IX, 13 ; *Exod.*, XXXIII, 3. — 3. *Is.*, XLVIII, 4.

saut par les Turcs et devint la capitale de l'islamisme. Les Grecs disparurent du nombre des États chrétiens. — Voilà comment le Saint-Esprit sait punir ! Que le premier acte de notre dévotion envers lui soit donc de fuir, par amour pour l'Esprit Saint, tout péché mortel.

II. — Mais saint Paul nous avertit, en outre, de ne point contrister l'Esprit Saint. Or, comme nous l'avons dit plus haut, nous contristons l'Esprit Saint par les fautes vénielles. Le péché véniel est, de sa nature, une désobéissance à la loi de Dieu en chose légère ou même en chose grave, mais sans un parfait consentement. Il n'en va donc pas du péché véniel comme du péché mortel : il ne nous détourne pas entièrement de notre fin dernière ; il n'est point puni par la perte éternelle de Dieu, mais il diffère la possession de l'éternelle béatitude. — Il faut aussi établir une distinction entre les fautes vénielles entièrement délibérées, commises avec pleine conscience, et les fautes vénielles qui échappent à l'inattention et à la faiblesse. Ces dernières n'empêchent point l'âme de conserver une confiance toute filiale à l'égard du Saint-Esprit : les premières sont un obstacle à cette confiance, et c'est d'elles que nous disons qu'elles contristent le Saint-Esprit en nous. Il faut donc nous en garder avec soin.

Pourquoi ? Il n'est pas difficile d'en trouver les motifs. D'abord, le péché véniel commis avec délibération est toujours une résistance à l'Esprit Saint. Le Saint-Esprit a pris possession de notre cœur, il y a établi sa demeure, pour nous

guider dans les voies du salut et de la perfection ; et nous, par le péché véniel, nous résistons à sa volonté. Et remarquons bien ceci : il s'agit d'une volonté sérieuse de la part de Dieu ; il ne faut point nous imaginer qu'il est indifférent à l'exécution de cette volonté, qu'il nous laisse toute liberté à ce sujet. Nullement : c'est un commandement formel que nous violons, quoique ce ne soit pas en chose grave ; de notre part, il y a donc une véritable opposition à cette volonté divine, une véritable désobéissance à un ordre. Dieu dit : « Faites cela », et nous ne le faisons pas ; il dit : « Je vous défends telle chose » ; et cependant nous faisons cette chose. Par conséquent, le péché véniel renferme un certain mépris du souverain domaine de Dieu ; il est, en lui-même et de sa nature, un mal si grand, que ni l'amour d'aucun bien créé, ni la crainte d'aucun dommage ne devraient nous faire commettre la moindre faute vénielle. Quand il s'agirait de sauver de la ruine la création tout entière, il ne faudrait pas le faire au prix d'un mensonge délibéré. Comment le Saint-Esprit, qui est la sainteté même, pourrait-il voir le péché véniel sans déplaisir, puisque c'est un mal si grand ? — En outre, le péché véniel est une offense commise contre l'amour de Dieu. Dieu nous aime, il ne cesse de nous témoigner son amour non seulement dans les choses nécessaires mais dans une foule de circonstances, accidentelles. Il nous aime jusqu'à l'excès, jusqu'à la prodigalité. Qu'il nous suffise de nous rappeler les industries de son amour pour nous

rendre agréable notre séjour sur la terre ! Comment répondre à cet amour, si nous ne fuyons pas avec soin le péché véniel ? Sans doute, nous ne voulons point nous séparer de Dieu pour l'éternité, nous ne voulons pas notre malheur éternel ; mais nous nous inquiétons assez peu de ne point déplaire à Dieu en l'offensant. Est-ce là le véritable amour ? Pourrait-il affirmer qu'il nous aime, celui qui, en mille petites circonstances, ne se ferait aucun scrupule de nous contrarier et de nous déplaire ? Non, assurément. Nous serions aussi mal venus à prétendre que nous aimons Dieu d'un amour filial, si nous ne mettons tout notre zèle à éviter les péchés véniels délibérés. La disposition contraire ne pourrait que déplaire souverainement au Saint-Esprit qui est la Personne de l'amour et le principe de tout le bien que Dieu nous fait.

Pour nous-mêmes, d'ailleurs, le péché véniel qui contriste l'Esprit Saint, a les conséquences les plus fâcheuses. Le péché véniel ne détruit pas en nous l'amitié de Dieu, il n'en est pas la violation formelle, c'est vrai ; mais il refroidit cette amitié. De notre part, la conscience que nous offensons Dieu délibérément, diminue notre confiance filiale à son égard, notre intimité avec lui. Nous sentons très bien que nos dispositions ne sont pas ce qu'elles doivent être : nous élevons donc une barrière entre Dieu et nous. — L'amour diminue également du côté de Dieu : il ne donne plus, à ceux qui commettent de propos délibéré le péché véniel, ces grâces spéciales réservées aux âmes attentives à se pré-

server des moindres fautes. Il nous retire les consolations spirituelles et la douceur que l'on goûte dans la prière ; il nous retire des secours spéciaux dans les dangers et dans les tentations ; il nous retire les grâces efficaces et victorieuses qui nous sont nécessaires pour résister à certaines tentations et pour faire de rapides progrès dans la perfection. — C'est donc, des deux côtés, l'indifférence, l'éloignement : la conséquence ordinaire est quelque lourde chute dans le péché. Voilà comment le péché véniel dispose l'âme au péché mortel. — S'il en est ainsi, on comprend combien les fautes délibérées déplaisent en nous à l'Esprit Saint. Elles l'offensent ; elles diminuent la charité, la générosité, les sentiments de filiale confiance qu'il veut trouver en notre âme ; elles le contraignent à diminuer lui-même son amour pour nous et à nous laisser enfin tomber dans quelque faute grave. S'il en est ainsi, le péché véniel n'est-il pas un mal redoutable, et les saints n'avaient-ils pas raison de préférer mourir plutôt que de commettre délibérément un seul péché véniel ?

Prenons dès lors la ferme résolution de ne point contrister l'Ésprit Saint par le péché véniel. La première chose à faire, dans la vie spirituelle, pour ceux-là surtout que leur vocation oblige de tendre à la perfection, c'est de fuir le péché. Le premier devoir de la perfection est la fuite de toute faute délibérée. Donc, chaque jour, plusieurs fois chaque jour, renouvelons dans notre cœur le ferme propos de ne commettre jamais, à aucun prix, une faute vé-

nielle délibérée. — Pour être fidèles à notre résolution, évitons avec soin les occasions où nous savons, par expérience, que nous sommes exposés à tomber dans les fautes vénielles. — Nous avons un autre moyen dans la mortification de nos passions, dans l'habitude du recueillement, dans la prière fréquente, dans l'invocation du Saint-Esprit : en dehors des occasions proprement dites, rien ne nous expose plus au péché véniel que la dissipation et le manque de réflexion. Par le recueillement et par la prière l'Esprit Saint veille sur notre cœur ; il nous prend sous sa protection, et nous n'aurons rien à craindre de nos ennemis.

CHAPITRE XLVI

Hommages au Saint-Esprit

Le culte que nous rendons au Saint-Esprit ne doit pas consister simplement à fuir le péché par un sentiment d'amour pour lui. C'est là, sans doute, la première chose, la chose la plus importante ; mais ce n'est pas tout. Il faut lui procurer honneur et joie par la pratique des diverses dévotions en usage dans l'Église et parmi les fidèles. Ce sont, en quelque sorte, les fleurs que nous offrirons à l'Esprit Saint. — Voyons donc : 1° quelques-unes de ces dévotions ; 2° les motifs qui doivent nous y animer.

I. — Comment pouvons-nous honorer l'Esprit Saint ? Tout d'abord, n'oublions point une propriété qui distingue la dévotion au Saint-Esprit de toutes les autres dévotions envers les saints en général, et qui la met au même rang que les hommages rendus aux deux autres Personnes de la sainte Trinité : en d'autres termes, rappelons-nous que le Saint-Esprit est Dieu, comme le Père et le Fils, et que, par conséquent, nous lui devons l'hommage de l'adoration, de la foi, de l'espérance, de la charité. Voilà les actes les plus excellents de notre culte, et jamais nous ne pourrons les exercer avec trop de soin.

En outre, la vie chrétienne, telle qu'elle est en usage dans l'Église, comprend de nombreuses pratiques de dévotion envers l'Esprit Saint ; et ce sont celles-là qu'il faut estimer de préférence pour nous y attacher avec ferveur. Premièrement, de la sorte, nous ne nous surchargeons pas de pratiques extraordinaires ; nous nous en tenons à celles qui sont d'ailleurs obligatoires, en les faisant servir à notre but. Deuxièmement, ces pratiques reviennent plus fréquemment, elles sont plus conformes à la volonté de Dieu et plus avantageuses pour nous. Pour la pratique de nos diverses dévotions, il est bon, par conséquent, de voir d'abord si, dans notre vie chrétienne, il n'y a rien qui réponde à notre but, afin de le choisir de préférence, de nous y appliquer soigneusement dans l'intention de le faire servir à notre dévotion spéciale. Eh bien, la vie chrétienne ne nous offre-t-elle pas de nombreux exercices de dévotion envers l'Esprit Saint ? Assurément. Que de fois, dans une journée, ne faisons-nous pas le signe de la croix ! Bien souvent nous récitons le *Credo ;* bien souvent nous répétons la doxologie : « Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit ! » Dans toutes ces prières, le Saint-Esprit est nommé expressément. Voilà donc autant d'exercices de dévotion envers lui. Par conséquent, nous n'avons qu'à penser aux paroles que nous prononçons pour honorer l'Esprit Saint. Calculez combien de fois chaque jour et chaque semaine vous récitez ces courtes prières, et vous verrez que, si vous vous acquittez soigneusement de ces pratiques, vous

rendez déjà un magnifique hommage à l'Esprit Saint.

Les fidèles adorateurs du Saint-Esprit ne manquent pas de l'invoquer chaque matin par la récitation du *Veni Creator* ou du *Veni Sancte Spiritus*. Ils ne commencent jamais, sans invoquer l'Esprit Saint, une prière un peu longue ou un peu importante, par exemple la méditation, l'office du chœur, le bréviaire, la sainte messe. On raconte de saint François Xavier qu'il disait le *Veni Creator* entre chacune des Heures canoniales, parce que c'est l'Esprit Saint qui nous enseigne à bien prier et qu'il convient de l'invoquer alors surtout qu'il s'agit d'une fonction officielle du culte de l'Église, comme la sainte messe, l'administration des sacrements, la récitation du bréviaire. — L'examen de conscience et la préparation à la confession sont de nouvelles occasions d'invoquer le Saint-Esprit, ainsi que le catéchisme nous l'enseigne. Invoquons-le encore en renouvelant notre intention, comme un chrétien fervent doit le faire avant toute action importante. Offrons-lui cette action, demandons-lui la grâce de la faire pour la gloire de Dieu. Dans ce but, nombre de personnes pieuses récitent la collecte : *Deus, qui corda fidelium*, etc., ou bien l'oraison : *Actiones nostras*, etc. Qui nous empêche de nous adresser au Saint-Esprit par quelques courtes invocations, dans nos doutes, dans nos difficultés, dans nos tentations, quand il s'agit de prendre une résolution difficile ou une décision importante ? Il est l'Esprit de conseil, il est notre avo-

cat, notre secours. La vie ordinaire nous offre donc mille occasions de l'implorer. On dit que le souvenir fréquent et la pensée souvent renouvelée sont comme la respiration de l'amitié et de l'amour : pourquoi, dès lors, ne pas nous faire une douce habitude de penser souvent à l'Esprit Saint ? Le choix et la pratique des vertus nous sont une autre occasion de nous rappeler le Saint-Esprit : nous pouvons, en son honneur à tel ou tel moment, pratiquer tel acte des vertus qui impriment en nous sa ressemblance : charité, recueillement, paix, bonté, zèle, confiance, humilité, simplicité du cœur. — Enfin, est-il une fonction, est-il une condition dans l'Église, dans l'État, dans la communauté ou dans la famille, qui n'ait quelque rapport spécial avec l'Esprit Saint et qui, par conséquent, ne présente l'occasion fréquente de songer à lui, de nous recommander à lui, d'implorer son secours ?

Ces exercices peuvent se pratiquer chaque jour. Nous pouvons, en outre choisir un jour de chaque semaine pour le consacrer plus spécialement au Saint-Esprit, par quelque méditation ou quelque lecture à ce sujet, par quelques prières particulières, par quelques bonnes œuvres faites en son honneur, par la récitation du bréviaire, en célébrant ou en faisant célébrer la messe dans cette intention. — Peut-être nous approchons-nous des sacrements chaque semaine : nouvelle occasion de songer à l'Esprit Saint, puisque les sacrements sont les canaux par lesquels il nous communique ses grâces, ou

plutôt par lesquels il se donne lui-même à notre âme. En invoquant l'Esprit Saint, nous nous disposerons mieux à la réception des sacrements, et nous en retirerons plus de fruits. En tout cas, nous ne devrions jamais aller à la sainte Table, sans le conjurer de suppléer en nous à tout ce qui nous manque en pureté, en humilité, en ferveur, en amour pour recevoir Notre Seigneur. C'est lui qui a préparé les saints, c'est lui surtout qui a disposé si admirablement la Mère de Dieu à recevoir le Sauveur. La récitation pieuse ou la méditation de la Prose de la Pentecôte, nous sera alors très utile. Après la sainte communion, n'oublions pas de remercier le Saint-Esprit : c'est lui qui, par la consécration, nous donne l'Eucharistie.

Chaque mois nous pouvons, si les circonstances le permettent, célébrer ou lire la messe du Saint-Esprit. Chaque année, enfin, nous ramène la fête de la Pentecôte, à laquelle nous devons nous préparer avec soin, profitant de l'occasion pour nous renouveler dans notre dévotion à l'Esprit Saint. — En outre, si nous savons être attentifs, en bien des circonstances nous pourrons nous employer à propager cette dévotion. Quelqu'un se plaint-il à vous des misères de sa vie spirituelle, des difficultés qu'il rencontre dans la prière, du manque de lumière en certains doutes : pourquoi ne l'adresseriez-vous pas à l'Esprit Saint en lui recommandant cette dévotion ? Il y a des livres qui parlent du Saint-Esprit, des images qui le représentent : qui vous empêche de choisir ces livres, ces

images pour faire un pieux présent ? C'est un apostolat exercé en faveur de l'Esprit Saint. — Ces industries et d'autres du même genre constituent des moyens pratiques d'affirmer notre dévotion envers le Saint-Esprit.

II. — Rappelons maintenant quelques-uns des motifs qui doivent nous animer à la ferveur et à la persévérance dans la pratique de cette dévotion. Tout d'abord, songeons que la dévotion à l'Esprit Saint n'est point, comme la dévotion à l'égard des saints, laissée à notre liberté. Pour ces dernières, il n'y a aucune obligation ; nous sommes plus ou moins libres sous ce rapport. Mais il n'en va pas de même pour l'Esprit Saint. Le Saint-Esprit est notre Dieu : nous devons croire en lui, espérer en lui ; nous devons l'aimer et l'adorer. Ce ne serait pas trop que de consacrer notre vie tout entière à la pratique de cette dévotion : c'est dans ce but que nous avons été créés, c'est notre devoir, et l'éternité de l'autre vie n'aura pas d'autre occupation. Sans doute, nous satisfaisons à ce devoir en remplissant les obligations ordinaires que la vie chrétienne et l'Église nous imposent, et nul n'est dans la nécessité de pratiquer une dévotion toute spéciale envers l'Esprit Saint. Mais il faut bien reconnaître qu'une dévotion plus qu'ordinaire à l'Esprit Saint est fort légitime, très convenable par cela seul que l'Esprit Saint est notre Dieu, notre Bien souverain. « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces ». Ce grand précepte de la charité s'applique directe-

ment à l'Esprit Saint ; par conséquent, notre dévotion envers lui ne pourra jamais être trop grande.

Nous avons un autre motif de pratiquer sans cesse cette dévotion : la présence intime du Saint-Esprit en notre âme. Nous l'avons vu : il nous comble de ses dons, il est lui-même le Don par excellence. Il habite personnellement en nous, et cette présence fait de notre cœur le sanctuaire, le temple du Saint-Esprit. De notre côté, nous devons donc répondre par le respect et par l'adoration. Lorsqu'une église est particulièrement consacrée à tel ou tel saint dont elle porte le nom, on a le droit de s'attendre à ce que ce saint reçoive des hommages particuliers, à ce qu'on y célèbre des fêtes en son honneur. Pourquoi, autrement, serait-il le saint patron de cette église ? Nous pouvons en dire autant de nous-mêmes par rapport au Saint-Esprit. Nous sommes son temple d'une façon toute spéciale : il s'ensuit donc que nous devons lui rendre, dans notre cœur, un culte tout particulier. Quoi de plus raisonnable ?

Troisièmement, n'oublions point que le Saint-Esprit, malgré tous les droits qu'il possède à l'amour et aux hommages des hommes, est peu honoré en général ou, du moins, ne l'est pas autant qu'il devrait l'être. D'où vient cela ? Nous en avons donné certaines raisons ; ajoutons ici que peut-être on ne connaît pas assez les attributs de l'Esprit Saint et ses merveilleuses opérations, on n'en parle pas suffisamment, on ne traite pas assez ce sujet dans les livres. Il faut

un regard éclairé et pénétrant pour contempler les excellences de l'Esprit Saint. Quelle qu'en soit la raison, c'est chose d'expérience, et nous avons-là un nouveau motif d'honorer et d'aimer davantage le Saint-Esprit, pour le dédommager en quelque sorte de l'indifférence qu'il rencontre trop souvent. Assurément, c'est là un acte d'amour filial auquel il répondra par des grâces précieuses.

Enfin, nous avons l'exemple de l'Église elle-même. Que ne fait-elle point pour honorer le Saint-Esprit ! Elle a frappé du glaive de sa parole les adversaires et les ennemis de l'Esprit Saint : un Sabellius, un Macédonius, et tant d'autres. A maintes reprises, elle a mis l'univers catholique en mouvement et convoqué des conciles, comme ceux de Lyon, de Florence et de Latran, pour définir la doctrine de la foi à ce sujet, pour la défendre, pour la mettre en lumière, pour venger l'honneur du Saint-Esprit. Elle a chargé ses Docteurs les plus éminents d'exposer et d'enseigner la divinité de l'Esprit Saint, sa procession du Père et du Fils, ses privilèges et ses attributs. — Jamais elle ne se lasse de l'honorer, de l'invoquer, de lui rendre la même gloire qu'elle rend au Père et au Fils. La Pentecôte est l'une des fêtes les plus solennelles de l'année ecclésiastique. Elle a, en outre, dans ses offices, une messe votive en l'honneur du Saint-Esprit. Offre-t-elle le Saint-Sacrifice, elle ne le fait pas sans invoquer le Saint-Esprit. Dans le bréviaire, chaque matin, à tierce, elle a une hymne spéciale pour le Saint-Esprit ; elle

n'entreprend rien d'important sans recourir à lui : consécration d'une église, consécration d'un évêque, ordination sacerdotale, prédication de la parole de Dieu, onction royale, délibérations et conseils — en toutes ces circonstances, ou plutôt partout et toujours, retentit le *Veni Creator Spiritus* : c'est du Saint-Esprit que, dans l'Église, vient toute bénédiction, toute inspiration ; sans lui, rien ne se fait. Suivons donc l'exemple de l'Église ; soyons-en convaincus : plus nous invoquerons l'Esprit Saint, plus nous lui rendrons hommage, plus aussi nous entrerons dans la pensée de l'Église.

CHAPITRE XLVII

L'art religieux au service du Saint-Esprit

Parmi les hommages que l'Église rend à l'Esprit Saint, nous ne saurions oublier le rôle de l'art religieux dans les diverses manifestations de cette dévotion. Rien de plus intéressant ni de plus instructif que de voir les beaux-arts mis au service de l'Esprit Saint. Examinons : 1° comment, en général, l'Église a fait servir les arts à la glorification de Dieu ; 2° comment, en particulier, elle les emploie à glorifier l'Esprit Saint.

I. — L'Église a toujours aimé et protégé les beaux-arts. Pourquoi ? Premièrement, parce que l'art est un don précieux, en parfaite harmonie avec la nature de l'homme. C'est un moyen de traduire le beau sous une forme sensible pour le plaisir et la joie du cœur. Le beau spirituel est en même temps le Vrai et le Bien. Les purs esprits le contemplent à découvert ; mais nous autres hommes, composés d'esprit et de matière, nous avons besoin d'une représentation sensible, qui nous permette de connaître le Vrai et le Bien, de le goûter et d'en jouir. Nous faire connaître le Vrai et le Bien au moyen d'une représentation sensible, en donnant à notre

cœur joie et plaisir, telle est donc l'essence, tel est le but des beaux-arts. — Nous comprenons, dès lors, pourquoi et comment l'art est un don précieux, pourquoi et comment il est en harmonie avec la nature de l'homme et répond à toutes ses facultés : intelligence, volonté, sensibilité. Voilà pourquoi, tout d'abord, l'Église a toujours aimé et protégé les beaux-arts, conformément aux paroles de l'Apôtre : « Que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, tout ce qui peut donner bonne réputation, tout ce qui est vertueux, tout ce qui est louable dans le règlement des mœurs, occupe vos pensées[1] ». L'Écriture loue « ces hommes glorieux, nos pères... qui ont recherché dans leur génie les modes de la musique, qui ont composé les cantiques des Écritures, qui ont aimé la beauté[2] ». Par là, l'Église montre bien qu'elle est l'Église de l'humanité, puisqu'elle sait comprendre, honorer et protéger tout ce que Dieu a mis de bon et de beau dans la nature humaine.

Deuxièmement, les beaux-arts peuvent contribuer grandement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Les beaux-arts font connaître le vrai, le bon, le beau dans leur plus ravissante expression. Or, toute vérité, toute bonté et toute beauté viennent de Dieu ; c'est une participation, un reflet de la Vérité, de la Bonté, de la

1. *Philipp.*, IV, 8.
2. *Eccli.* XLIV, 5, 6.

Beauté éternelles et infinies ; c'est un moyen de remonter jusqu'à Dieu. Plus l'expression en est pure, harmonieuse, en rapport avec les facultés morales et sensibles de l'homme, plus aussi elle nous représente l'idéal suprême de toute beauté et nous permet de nous élever à Dieu, directement ou indirectement, par la connaissance et la joie. Le sentiment du beau véritable n'est qu'un élan, une aspiration de l'homme tout entier vers Dieu, comme le dit le Psalmiste : « Mon cœur, et ma chair ont tressailli pour le Dieu vivant[1] ».

Cette aspiration se retrouve surtout dans l'art religieux qui cherche son idéal en Dieu et dans le domaine surnaturel de la foi, et qui a pour effet de nous faire goûter surnaturellement et Dieu et les choses divines. — A son tour, ce goût, cette joie surnaturelle produit un progrès moral qui est l'édification. Sans doute, l'édification n'est pas le but propre et immédiat des beaux-arts : leur but immédiat est de nous procurer plaisir et joie ; — mais l'édification naît du plaisir éprouvé, et, bien souvent, elle en est comme une partie intégrante. Tel tableau religieux — par exemple les peintures de Fra Angelico — exprime si bien la pureté angélique, la douleur transfigurée, une tendre dévotion, qu'on ne peut les contempler sans éprouver une douce consolation et sans en conserver longtemps l'aimable souvenir. Jamais l'art n'a rien produit de plus pur ni de plus excellent, que lorsqui'l s'est

1. *Ps.* LXXXIII, 3.

mis au service de la religion. Quels trésors d'édification, de foi et de piété, dus à la poésie, à la musique, à la peinture ; et comme les œuvres vraiment religieuses contribuent puissamment à inspirer à tous, riches ou pauvres, le courage nécessaire à la tâche de chaque jour pour la sanctifier, les sentiments qui élèvent l'âme et la consolent ! Conduire l'homme à Dieu et au ciel par la joie, c'est le but de l'art religieux : véritable culte rendu à Dieu, dans l'Église et par l'Église. En vérité, l'art est, lui aussi, un mystère dans Jésus Christ et dans l'Église ; l'art est le serviteur et le dispensateur des mystères de Dieu[1].

Tels sont quelques-uns des motifs pour lesquels l'Église a toujours revendiqué un droit sur les beaux-arts, et ne les a jamais sacrifiés. Héritière de toutes choses, elle a emprunté au Testament Ancien tout ce qui pouvait être utile à l'économie nouvelle, les psaumes surtout, qui sont comme l'éternelle prière du monde et de l'humanité. Qu'il est touchant de voir comment, persécutée dès son apparition et bannie de toutes parts, contrainte de se réfugier sous terre auprès des tombeaux de ses enfants afin d'y veiller, d'y célébrer les saints mystères et d'y attendre la résurrection, elle emploie la couleur ou le ciseau pour dire, sur les murailles des catacombes, sa foi, son espérance et sa charité ! L'Église n'a pas cessé d'être une artiste travaillant pour la gloire de Dieu. Bien plus, elle a

1. I *Cor.*, IV, 1.

élargi le domaine des beaux-arts ; par les vérités surnaturelles, elle leur a offert un idéal incomparablement plus élevé ; devenue la religion universelle, elle les a encouragés et récompensés, elle a répandu partout leurs créations les plus belles à la gloire du Dieu Un en trois Personnes, à la gloire de ses saints. Pour le culte des images, elle a souffert une sanglante persécution ; elle a fait de ce culte un dogme de foi[1]. Ce zèle, ce goût des beaux-arts, elle les fait servir à l'ornementation de ses temples, aux cérémonies du culte public, à la célébration du Saint-Sacrifice. Lorsque — dans la Semaine Sainte, par exemple, — elle veut, par le spectacle des plus belles cérémonies, nous représenter et nous mettre en quelque sorte sous les yeux les sublimes mystères de la Rédemption, elle emprunte le secours de tous les beaux-arts qui s'unissent alors pous servir Dieu et le louer, en formant à l'Église une splendide couronne.

Dans ces manisfestations de l'art religieux, l'Esprit Saint a sa part réservée. Rien de plus juste. Il est Dieu, il a droit à tous les honneurs rendus au Père et au Fils ; les arts lui doivent et le don du génie et celui de l'inspiration qui, avec la joie et l'édification, sont plus spécialement au nombre des opérations du Saint-Esprit.

II. — Voyons maintenant comment l'Esprit Saint, en particulier, est glorifié par l'art religieux. C'est d'abord l'architecture. De tout

1. *Concil. Trid.*, *Sess.* 25, decr. de invocat. et ven. Reliqq. SS.

temps, on a élevé en l'honneur du Saint-Esprit des cloîtres, des églises, des hospices et surtout des fonts baptismaux. Nombre de ces édifices sont célèbres, grâce aux artistes qui les ont ornés de leurs chefs-d'œuvre : Cimabue, par exemple, Marchione d'Arezzo et Taddeo Gaddi, à Florence, à Arezzo, à Rome. En France, les Cisterciens aimaient à placer leurs monastères sous l'invocation du Saint-Esprit.

Pour l'imagerie et la peinture, — peinture sur bois ou sur verre, miniature, mosaïque, — l'Esprit Saint est un sujet de prédilection. Du xe ou du xie siècle jusqu'au xvie, nous le voyons très souvent représenté sous une forme humaine, comme le Fils, à des âges différents. Tantôt c'est un enfant qui, semblable à Moïse sur le Nil, flotte sur les eaux de l'abîme, tandis que le Fils, debout sur la rive, sépare la lumière des ténèbres. Tantôt il s'unit au Père dans une douce étreinte, et le Fils, un peu plus âgé, le contemple avec amour. Ailleurs, du même âge que le Père et le Fils, il est assis avec eux sur un trône (Couronnement de la Sainte Vierge) et partage leur gloire. Ses attributs sont un livre ou une colombe : l'attribut du Père est le globe du monde ; celui du Fils est la croix. — Mais, le plus souvent, le Saint-Esprit est représenté sous la forme d'une colombe : il l'est presque toujours ainsi jusqu'au xe siècle et depuis le xvie siècle jusqu'à nos jours[1]. On le voit fréquem-

1. Depuis le Bref de Benoît XIV (1er octobre 1745), dans la cause de Maria Crescentia Höss, de Kaufbeuren, il ne

ment sous cette forme auprès de certains saints : saint Grégoire, saint Étienne, saint Jérôme, sainte Thérèse, dans les tableaux de l'Annonciation, du baptême de Jésus Christ, de la Pentecôte, de la Sainte Trinité ; et, dans ce dernier cas, par une allusion fort touchante, il repose sur la croix du Fils, ou bien il plane entre le Père et le Fils, procédant indifféremment de l'un ou de l'autre ; et, pour signifier que les trois Personnes divines sont égales, un seul et même manteau de gloire les enveloppe et les unit. — Les dons de l'Esprit Saint sont figurés par sept colombes, plus petites. D'ordinaire, elles forment un cercle autour du Sauveur pour rappeler le prophétie d'Isaïe[2]. Un vitrail de la cathédrale de Fribourg en Brisgau représente, par exception, les sept colombes formant le nimbe de la très sainte Vierge qui tient entre ses bras Jésus enfant. Dans la même église est un tableau charmant : sainte Anne apprenant à lire à Marie qui, de la main droite, ouvre le livre, et, de la main gauche, presse sur son cœur l'Esprit Saint sous la forme d'une colombe. C'est bien l'Esprit Saint, puisque la colombe porte le nimbe d'or, croisé de noir ; les ailes s'agitent doucement ; il est venu, dans son amour, pour instruire le cœur de la Vierge et lui apprendre toute sagesse. — S'agit-il de la distribution des grâces, le Saint-Esprit se retrouve encore. A

semble plus permis de représenter l'Esprit Saint sous une forme humaine (Voir la *Vie de Maria Crescentia*, par le P. J. Jeiler, O. S. F., liv. II, chap. VI.)

2. *Is.*, XI, 2.

Ravenne, un des autels de l'église du Saint-Esprit représente un concile : au milieu est une croix sur laquelle plane une colombe. — Très souvent, autour des images du Saint-Esprit, on voit des rouleaux de parchemin et les livres de l'Ancien Testament et du Nouveau, pour rappeler que le Saint-Esprit est le principe de l'inspiration. — Les lampes et les peintures des tombeaux des premiers siècles chrétiens représentent fréquemment une colombe avec ou sans la branche d'olivier : c'est un symbole de l'Esprit Saint, de l'Église, de l'âme chrétienne ou de la paix éternelle. — La croix et les autres insignes caractéristiques du Sauveur sont parfois accompagnés de l'Esprit Saint, afin de nous enseigner qu'il est le dispensateur des grâces, et que ces grâces, il les puise dans le trésor des mérites de la Rédemption par Jésus-Christ. — Quant aux couleurs que l'on donne à la colombe symbolique, c'est le blanc éclatant ; le bec et les pattes sont de couleur rouge ; le nimbe est d'or avec un croisé rouge ou noir[1].

Nous avons parlé ailleurs de l'antique usage de donner la forme d'une colombe planant au-dessus de l'autel au vaisseau destiné à conserver la Sainte Eucharistie — usage singulièrement touchant à cause des rapports intimes qui existent entre l'Esprit Saint et le sacrement de l'autel. Cette colombe était en émail précieux, enrichi de couleurs : souvent les yeux de la

1. *Didron, Iconographie chrétienne* ; le Saint-Esprit.

colombe étaient formés d'une perle ou d'un diamant[1].

On donnait encore la même forme à d'autres vases destinés au culte, pour rappeler que le Saint-Esprit est le dispensateur invisible des grâces surnaturelles.

Parmi les œuvres que la poésie a produites en l'honneur de l'Esprit Saint, signalons tout d'abord l'office de la Pentecôte, si noble, si majestueux, si profondément mystique. Il commence par une solennelle invitation à adorer la puissance divine de l'Esprit Saint qui remplit l'univers tout entier : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, venite adoremus.* — Les psaumes sont admirablement choisis. Le premier (Ps. 67) est un chant de triomphe de l'antique synagogue après une victoire ; il décrit à grands traits les gloires de l'Église de l'Ancien Testament, le choix que Dieu a fait de cette Église, sa nature, la providence dont elle est l'objet, sa force contre ses ennemis, son triomphe éternel, ses chants d'allégresse, sa propagation chez tous les peuples. — autant de figures de l'Église nouvelle en qui l'Esprit Saint, envoyé par le Sauveur monté aux cieux dans son Ascension, habite constamment, poursuit ses triomphes et répand dans le monde entier la bonne nouvelle de l'Évangile. — Le second psaume (Ps. 47) annonce ,sous l'image de Sion, l'excellence et la beauté de l'Église qui, pareille à une ville forte bâtie sur le rivage de la mer, confond,

1. *Ibid.*

par le seul spectacle de son calme et de sa sécurité, les flottes puissantes des ennemis et invite tous les peuples à s'établir dans sa paix et à louer le Seigneur. — Le troisième psaume (Ps. 103) nous montre en traits magnifiques la puissance créatrice de l'Esprit Saint dans l'ordre, la beauté et le mouvement de la création visible ; il nous décrit ensuite le roi de cette création, l'homme, dans les entreprises et les conquêtes qui étendent de toutes parts son domaine ici-bas. L'homme, noble suzerain de la création visible, est l'œuvre du souffle de l'Esprit Saint : que ce souffle lui soit retiré, et tant de grandeur retombe dans le néant ; un souffle nouveau lui rend une jeunesse et une beauté éternelles.

Entre les hymnes, donnons la première place au *Veni Sancte Spiritus* et au *Veni Creator*, qui feront le sujet des chapitres suivants.

Voilà quelques-unes des fleurs que l'art religieux a données à la gloire de l'Esprit Saint. On le voit, l'Église ne néglige rien pour traduire et manifester son amour et son culte. Elle ne se contente pas d'attester, par la prédication et par les définitions de ses conciles, sa foi en l'Esprit Saint et les vérités qu'elle enseigne sur ce point : cette foi, ces vérités, elle les revêt de tous les charmes de la peinture, de la musique et de la poésie pour nous en donner une traduction sensible, pour nous attirer davantage à cet Esprit, objet de sa foi et de son amour, pour nous le faire aimer et servir avec zèle. Le Saint-Esprit est le principe de toute vie, de tout esprit : il

faut donc que toute vie et tout esprit l'honorent et lui rendent hommage. Il n'est pas seulement Vérité et Bonté : il est aussi la Beauté. Il est le Seigneur et Maître de la lumière, de la couleur, de l'harmonie, du mouvement, des doux sentiments, des pensées grandes et puissantes ; de lui viennent tous les charmes de la musique, tous les ravissements que donne la contemplation de la beauté ; de lui vient la sublime inspiration : c'est lui qui fait les prophètes et les poètes ; de lui vient tout idéal ; de lui, enfin, vient le génie qui saisit cet idéal, qui le traduit par la parole, la couleur ou le son, qui l'incarne dans le bois, la pierre ou le métal. Il est donc juste que tous les arts louent leur Seigneur et s'emploient à le glorifier.

C'est aussi l'Esprit Saint qui donne à l'Église le goût des arts et l'intelligence du beau. L'Église est comme cette Vierge du tableau de la cathédrale de Fribourg en Brisgau : devant elle, Dieu ouvre le livre du Vrai et du Beau ; et l'Esprit Saint, qu'elle porte dans son cœur, lui en explique le sens.

CHAPITRE XLVIII

Le « Veni sancte Spiritus »

L'Église a consacré de nombreuses et belles hymnes à la gloire du Saint-Esprit : celles d'Adam de Saint-Victor sont particulièrement célèbres. Les plus connues et les plus usitées sont le *Veni Sancte Spiritus* et le *Veni Creator Spiritus* qui résument toutes les autres.

Le *Veni Sancte Spiritus*, composé par le roi Robert (1031) ou par le Pape Innocent III (1216), est la prose de la fête de la Pentecôte : véritable chant de la vie intérieure, soupir de l'âme qui au milieu des misères du pèlerinage terrestre, aspire à la puretè, au repos, à la paix d'une vie meilleure. Cette prose nous montre, d'un côté, l'homme en proie aux troubles d'ici-bas, inquiet, las, blessé, pauvre, perplexe. D'autre part, nous voyons l'Esprit Saint, l'ami par excellence, le tuteur et le père des pauvres ; il est là, prêt à dispenser ses dons, le cœur plein de miséricorde et de bonté ; ce n'est pas seulement le compagnon de l'homme dans son exil : c'est l'hôte qui veut bien demeurer dans notre pauvre cœur pour nous purifier, nous sanctifier, nous enrichir et nous rendre heureux en nous accordant ses dons les plus précieux, en se donnant lui-même : il

veut être notre lumière, notre force, notre protecteur, notre père ; il prend tout sur lui, nos mérites, notre salut éternel, notre félicité dans le ciel. Quelle douceur, quelle touchante consolation dans ce cantique cher à toutes les âmes intérieures !

Comme dans toute prière, comme dans les hymnes en général, on retrouve ici invocation, titres, louanges, demandes. Les titres, et les louanges s'inspirent plus particulièrement des rapports qu'il y a entre l'Esprit Saint et la vie intérieure.

PREMIÈRE STROPHE

La première strophe comprend quatre titres donnés au Saint-Esprit et la demande cinq fois répétée qu'il daigne descendre en nous et se donner à nos âmes.

PREMIÈRE PARTIE

1. — *Veni Sancte Spiritus*

La première invocation, qui est en même temps une louange, est le nom même de l'Esprit Saint : « Saint-Esprit », nom plein de majesté, exprimant la parfaite égalité avec le Père et le Fils. L'Esprit Saint procède du Père et du Fils par amour : il est donc la troisième Personne de la bienheureuse Trinité, la Personne de l'amour. Voilà pourquoi il est « Saint », non pas seulement parce qu'il sanctifie tout, mais encore

parce qu'il est lui-même la Personne de l'amour en qui réside toute sainteté ; voilà pourquoi il est « Esprit », parce qu'il est l'Esprit du Père et du Fils, l'amour du Père et du Fils. En lui, le Père et le Fils sont vraiment un seul et même Esprit[1]. Peut-on rien dire de plus sublime à la louange de l'Esprit Saint ?

2. 3. — *Et emitte cœlitus lucis tuæ radium*

Nous demandons l' « avènement et la mission » de l'Esprit Saint. « Venir et être envoyé » ont le même sens. Le Saint-Esprit vient parce qu'il est envoyé. La mission, c'est l'éternelle procession de l'Esprit Saint manifestée par une opération surnaturelle dans la créature. — Le but de cette mission d'une Personne divine est de communiquer à la créature, au moyen d'une opération surnaturelle, quelque chose de sa propre origine. Le Fils est engendré par le Père, et il est envoyé par le Père : par cette mission, il nous rend participants de la filiation divine. L'Esprit Saint procède du Père et du Fils, il est envoyé par eux : par cette mission, il devient le lien de la charité qui nous unit au Père et au Fils comme l'Esprit Saint les unit l'un à l'autre en procédant de l'un et de l'autre[2].

Cette mission de l'Esprit Saint s'accomplit en

1. Voir vol. I, chap. IV. — Nous avons exposé longuement la doctrine dans les différents chapitres de cet ouvrage ; il nous suffira donc d'y renvoyer le lecteur pour plus de détails.

2. Voir vol. I chap. VI.

nous par la communication de la grâce soit sanctifiante soit actuelle. Par la grâce, le Saint-Esprit vient à nous ; et cette grâce, nous la demandons ici sous le nom de lumière. La lumière est feu, elle est flamme : elle réchauffe, elle réjouit, elle féconde ; elle se rapporte donc à la volonté et au cœur. En tant qu'elle éclaire l'intelligence, elle est une figure du Fils, Sagesse et Vérité éternelles. Le Saint-Esprit et sa grâce sont ainsi la lumière et le soleil de notre cœur, le principe de tout bien, comme la lumière du soleil est, dans l'ordre physique, le principe de toute fécondité.

Ces mots qui nous montrent si bien le prix de la grâce de l'Esprit Saint, cette invocation tant de fois répétée : « Venez et envoyez », nous indiquent également ce que nous avons à faire. Premièrement, il faut avoir un grand désir de cette grâce. Que cette lumière de la grâce est précieuse ! Qu' « un seul de ses rayons » a de prix ! Quels biens et quelles richesses en une seule belle journée de printemps ! Comment comprendre, dès lors, l'incalculable valeur d'une seule grâce ? Une seule grâce, c'est assez pour faire de nous des saints ! — Deuxièmement, il faut demander instamment cette lumière de la grâce. La lumière vient du soleil : la grâce et l'Esprit Saint viennent « du ciel ». C'est un don céleste ; nous ne pouvons l'avoir par nous-mêmes. — Troisièmement, il faut écarter ce qui fait obstacle à la lumière de la grâce : ténèbres du péché, nuées que jettent dans l'âme l'esprit du monde, la dissipation, la paresse.

DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de la première strophe nous rappelle trois aimables attributs de l'Esprit Saint.

4. — *Veni pater pauperum*

D'abord, le souvenir de notre pauvreté. Notre pauvreté est extrême. Nous sommes pauvres, très pauvres relativement aux dons surnaturels, à Dieu, au souverain bien ; nous sommes pauvres en vertus, en bonnes œuvres, en mérites ; nous sommes malades et nous souffrons d'un grand nombre de maux dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel, dans notre corps et dans notre âme ; nous sommes pauvres et délaissés comme des étrangers et des orphelins au milieu d'innombrables ennemis. Dans cette misère, dans cette détresse, nous sommes incapables de prier comme nous le devons[1]. Bien plus, nous ne savons point quelle est notre pauvreté : nous nous croyons riches, nous jugeons n'avoir pas besoin de secours. Est-il pauvreté plus extrême, nécessité plus pressante ? Telle est la condition de l'humanité tout entière : nous sommes une grande famille de pauvres, de nécessiteux.

Dans notre détresse, voici l'Esprit Saint, le « Père des pauvres ». Notre misère le touche ; mais il nous aime à cause de notre pauvreté ; il veut notre bien ; il veut être notre père et en

1 *Rom.*, VIII, 26.

avoir pour nous les tendres sollicitudes. En tant que Dieu il est réellement notre Père ; en tant qu'il est la troisième Personne de la Trinité, la Personne de l'amour, il a pour attributs la bonté et la miséricorde, ou plutôt est il la bonté même, la miséricorde même ; en tant que, « Seigneur [1]», il possède la richesse et il nous offre tous les trésors de la Divinité ; le Sauveur nous a promis en lui un avocat[2], le père des orphelins[3], qui vient en aide à notre indigence[4], pour veiller sur nous, pourvoir à nos besoins et nous conduire enfin dans la demeure de notre Père céleste.

A la pensée de cette bonté paternelle de l'Esprit Saint, nous ne devons ni craindre, ni nous décourager, ni avoir honte de recourir souvent à lui, de le supplier, de lui exposer nos besoins. Il connaît mieux que nous notre misère. Cette misère est l'occasion de sa gloire. Les trésors de sa richesse et de sa miséricorde suffisent aux nécessités d'un million de mondes.

5. — *Veni dator munerum*

Le Saint-Esprit est le père des pauvres, parce qu'il est le « dispensateur des dons ». Troisième et dernière Personne de la Trinité, il est vraiment le médiateur de tous les dons de Dieu à la créature, la main qui les distribue. Donner, voilà l'amour. Il est, au cœur de la Divinité, le

1. I *Cor.*, XII, 11. — 2. *Joann.*, XIV, 26. — 3. *Joann.* XIV, 18. — 4. *Rom.*, VIII, 26.

don par excellence ; il s'appelle « le Don », parce qu'il est le gage de l'amour réciproque du Père et du Fils et que, parmi tous les dons qu'il dispense à la créature, il est lui-même le premier et le plus précieux.

De fait, le Saint-Esprit est le maître des trésors de Dieu et de Jésus-Christ. Désirons-nous la santé du corps ? C'est à lui que nous la devons. Désirons-nous le talent, l'influence, des aptitudes spéciales ? C'est lui qui les accorde[1]. Désirons-nous la sainteté, la grâce, les dons surnaturels ? C'est lui qui les dispense. Par l'Église et dans l'Église il nous donne la foi, la prière, les sacrements, une règle infaillible, la certitude du ciel. L'Église est le grand asile où tous les hommes trouvent de quoi pourvoir à leurs besoins, et le Saint-Esprit est le dispensateur des inépuisables richesses de Jésus Christ.

Donc, reconnaissons tout d'abord dans le Saint-Esprit le dispensateur de tous les biens et témoignons-lui notre reconnaissance. — Ensuite, acceptons ses dons. Il n'a pas de plus cher désir que de nous enrichir des trésors de sa bonté. Voilà pourquoi il nous offre ses dons. Si nous restons pauvres, la faute en est à nous seuls. — Enfin, employons ces dons à notre profit et à sa gloire.

6. — *Veni lumen cordium*

Par le « cœur » on entend ici la volonté dans

1. Voir vol. I chap. XI, 2 ; chap. XII, 4.

sa partie la plus haute comme dans sa partie la moins noble, la volonté purement spirituelle et le sentiment ou facultés sensibles, en tant surtout qu'elles sont sous l'influence des facultés supérieures. Pour être heureux, il faut à notre cœur une triple lumière.

D'abord l'amour. La Charité a pour objet Dieu en lui-même et pour lui-même, et le prochain en vue de Dieu. L'amour est en quelque sorte le ressort principal, l'organe essentiel, l'œil de la volonté. Le vrai, voilà la lumière de l'intelligence ; le bien et le beau, voilà la lumière de la volonté qui les saisit et s'y attache par l'amour et qui est alors entièrement éclairée. Sans l'amour de Dieu et du prochain le cœur n'est que la froide et sombre demeure de l'égoïsme. Mais avec l'amour de Dieu, un rayon de l'infinie beauté et de l'infinie bonté de Dieu pénètre dans ce cœur ; Dieu y vient lui-même avec ses biens, et le cœur s'éclaire et il s'élargit, et il se transforme en une vaste et magnifique demeure, où trouvent place et Dieu et l'humanité tout entière. Or l'amour, c'est l'Esprit Saint ; l'amour créé est un reflet, un rayon de cet amour pénétrant dans notre cœur. « La charité a été répandue dans notre cœur par le Saint-Esprit qui nous a été donné[1] ».

La seconde lumière de la volonté est la paix. La paix est la possession tranquille d'un bien qu'on a recherché ; par conséquent, c'est un fruit, un effet de la charité. Par la charité, en

1. *Rom.*, v, 5.

effet, nous nous unissons à Dieu, nous le possédons ; à l'effort et à l'aspiration succède le repos de la possession. La paix avec le prochain est aussi un fruit de la charité, parce que la charité nous unit au prochain dans la conformité des volontés. Si donc le Saint-Esprit est le principe de la charité, il est aussi le principe et la source de cette paix qui dépasse tout sentiment[1] et qui est l'allégresse du cœur[2]. Aussi, l'Apôtre nomme-t-il la paix parmi les fruits de l'Esprit Saint[3] qui est lui-même le lien essentiel de la paix entre Dieu et les hommes.

La troisième lumière du cœur est la joie. La joie, à son tour, est un effet de la charité. Quand nous possédons en paix le bien que nous cherchions et que nous avons trouvé, alors nous éprouvons une satisfaction, un contentement : c'est la joie et la consolation. Le Saint-Esprit est paix et charité : il est donc aussi le principe de la joie ici-bas et dans l'éternité.

Telle est la triple lumière par laquelle, ici-bas, l'Esprit Saint illumine et réjouit notre pauvre cœur. Il faut y rapporter, en outre, tous les sentiments de paix et de contentement que nous goûtons au service de Dieu, toutes les nobles aspirations qui dilatent le cœur et nous font marcher, ou plutôt courir dans la voie des commandements,[4] toutes les pénétrantes émotions de la charité, tous les doux transports de la joie en Dieu, si vifs parfois qu'ils débordent de l'âme et

1. *Philipp.*, IV, 7. — 2. *Coloss.*, III, 15. — 3. *Galat.*, V, 22. — 4. *Ps.* CXXVIII, 32.

que, suivant l'expression du psalmiste, notre cœur et notre chair tressaillent pour le Dieu vivant[1]. Voilà les clartés que l'Esprit Saint répand en notre âme pour lui donner le bonheur même en cette vie. Tant de bienfaits, cependant, ne sont que le gage de la charité, de la paix et de la joie du ciel.

DEUXIÈME STROPHE

PREMIÈRE PARTIE

C'est ici la louange de l'Esprit Saint considéré comme notre « excellent consolateur ».

1. — *Consolator optime*

Ici-bas, nous avons un très grand besoin de consolation à cause des maux innombrables qui nous ravissent la joie et la paix. Ces maux sont le péché, les tentations qui nous exposent à commettre de nouvelles fautes, le doute, l'incertitude, le découragement, la sécheresse, le désir ardent de la patrie céleste, enfin les souffrances physiques et la mort.

Dans tous ces maux, le Saint-Esprit est notre meilleur consolateur. Il nous console par les Saintes Écritures. C'est pour nous qu'il les a inspirées[2] ; elles résolvent tous les problèmes

1. *Ps.* LXXXIII, 2.
2. *Rom.*, XV, 4.

de la vie, elles nous montrent le but et le chemin qui mène au but. — Il nous console par les sacrements : par eux il nous pardonne nos fautes passées, il nous préserve pour l'avenir — Il nous concole par les grâces actuelles qui apportent à notre intelligence la lumière, à notre volonté la force, le courage et la joie. — Il nous console par la pensée du ciel, et de l'infinie récompense qui nous dédommagera de toutes les peines et de tous les travaux. — Il nous console enfin par Jésus et Marie, à qui, par amour pour nous, il a donné tant de puissance, de bonté et de compassion. — Bref, il est notre « excellent consolateur », parce qu'il est lui-même consolation, paix et joie[1] ; parce que nous lui devons tous les biens qui peuvent nous consoler ; parce que ces consolations ne sont pas seulement extérieures, mais qu'elles atteignent l'âme elle-même et ses facultés.

Puis donc qu'il en est ainsi, cherchons d'abord et avant tout notre consolation dans l'Esprit Saint : il est la source de toute consolation, et nous ne pouvons vivre sans consolations. L'état d'une âme désolée n'est pas seulement une peine et une souffrance : c'est une occasion de fautes et d'imperfections. Aussi l'Église nous fait-elle souvent demander à l'Esprit Saint que nous puissions toujours jouir de ses consolations.

2. — *Dulcis hospes animæ*

Ces mots nous font comprendre pourquoi

1. *Is.*, LI, 22.

l'Esprit Saint est notre « excellent consolateur ». Le Saint-Esprit est « l'hôte » de l'âme sanctifiée ; il habite en elle par sa présence personnelle et non point seulement par ses dons et ses grâces. Nous sommes les temples de l'Esprit Saint[1] qui nous est donné avec la charité[2].

Cette demeure de l'Esprit Saint en notre âme nous procure de grands avantages. Premièrement, elle nous donne une ressemblance surnaturelle avec Dieu et avec la très sainte Trinité qui habite en nous. — Deuxièmement, elle est pour nous un honneur et une joie, parce que nous voyons combien Dieu nous aime et nous honore. — Troisièmement, elle nous apporte des biens précieux, assure le mérite de nos œuvres, nous met sous la protection spéciale de Dieu. — Enfin, elle nous est un gage certain de notre éternelle félicité dans le ciel. Les biens que nous aurons dans le ciel sont, en substance, les mêmes que ceux dont nous jouissons ici-bas : seulement nous les possèderons d'une manière plus parfaite. — Voilà de quoi nous consoler dans notre exil.

Cet hôte bien aimé, nous ne devons pas nous contenter de lui ouvrir notre cœur : il faut l'honorer comme il mérite d'être honoré. Donc, tout d'abord, gardons-nous de le chasser de notre âme. Le chasser, nous le pouvons, puisqu'il n'est qu'un hôte temporaire : nous le bannissons de notre cœur par le péché mortel qui constitue

1. I *Cor.*, VI, 19.
2. *Rom.*, V, 5. Voir vol. II, chap. XXXVIII.

alors une offense personnelle contre l'Esprit Saint. — En outre, gardons-nous de le contrister par le véniel péché, par le manque d'égard et de charité. — Au contraire, ne négligeons rien pour lui rendre honneur, pour le servir, pour lui témoigner notre amour. C'est un hôte « plein de douceur », un hôte aimable, ou plutôt il est l'amour et l'amabilité mêmes.

3. — *Dulce refrigerium*

Le Saint-Esprit n'est pas seulement notre hôte, il est un adoucissement, le « rafraîchissement » de notre âme. Et cela, de trois manières.

Le Saint-Esprit est un « rafraîchissement » dans notre vie, dans ce pèlerinage que nous accomplissons ici-bas, comme Israel a voyagé de longues années dans le désert. Dieu, alors, donnait à son peuple consolation et rafraîchissement en lui envoyant la mystérieuse colonne de nuées, et l'eau vive jaillissant du rocher : de même l'Esprit Saint nous rafraîchit par ses vivifiantes consolations. L'eau et les nuées figurent l'Esprit Saint. Le Saint-Esprit est le souffle de la Divinité, souffle qui porte à la fois la fraîcheur et la chaleur : il est donc essentiellement un rafraîchissement et un adoucissement.

Deuxièmement, il nous rafraîchit dans les feux du purgatoire. Par un esprit d'ardeur et de justice, il purifie nos souillures[1], et, en même temps, il nous rafraîchit par la patience, par

1. *Is.* IV, 4.

l'amour de Dieu, par le désir de satisfaire entièrement à la justice divine par l'expiation. En outre, il inspire aux âmes pieuses qui sont encore sur la terre, de nous soulager par leurs prières et leurs œuvres satisfactoires. Il est donc, en vérité, un *igneus refrigerator*, pour employer le mot de sainte Hildegarde.

Troisièmement, au ciel, il nous rafraîchit par l'amour et la joie béatifiques. Le Fils devient notre lumière éternelle en nous communiquant la lumière de gloire, et le Saint-Esprit devient notre « repos éternel » en répandant en nous l'abondance de sa paix.

DEUXIÈME PARTIE

Voyons plus en détail, dans trois misères de cette vie, comment l'Esprit Saint est notre consolation et notre rafraîchissement.

4. — *In labore requies*

Dans le paradis terrestre, le travail était une occupation agréable : maintenant, c'est un châtiment et, bien souvent, une lourde croix. Voici comment le Saint-Esprit nous rend léger et supportable un fardeau qui pèse sur tous les hommes.

Premièrement, il adoucit le travail par le précepte divin. Le travail est une loi de Dieu et une loi de notre nature. — Deuxièmement, le Saint-Esprit rend le travail plus léger en nous donnant le

talent et les aptitudes[1] ; par ses grâces actuelles il bannit la paresse, le découragement, l'accablement ; en même temps, il modère l'ardeur exagérée qui serait un obstacle au salut et à la perfection. Il est le principe de tout ordre et de tout mouvement bien réglé qui, partant de Dieu et du soin du salut, passe ensuite aux occupations extérieures pour revenir à Dieu et à la vie intérieure. Il est ainsi « le repos dans le travail. » — Enfin, il nous rend le travail agréable par la récompense. La récompense du travail chrétien consiste en ceci, que le travail satisfait pour les fautes passées, qu'il nous préserve pour l'avenir, qu'il est méritoire, qu'il nous permet de servir efficacement les intérêts du royaume de Jésus Christ et de venir en aide aux pauvres, qu'il nous prépare une couronne dans le ciel. Le Saint-Esprit nous enseigne de la sorte à trouver dans le travail repos et satisfaction.

5. — *In æstu temperies*

Une autre misère de cette vie est le multiple combat qui nous prépare des heures chaudes et accablantes. Ce combat est triple.

Premièrement, nous avons à lutter contre nos passions mauvaises. Le Saint-Esprit apaise la violence de ce combat, d'abord par les deux vertus cardinales qui sont la tempérance et la force : ces vertus nous arment contre l'intempérance, l'impureté, l'orgueil et la crainte ; — deuxième-

1. Voir vol. I chap. XI, 2 ; XII, 4.

ment, par le don de la crainte du Seigneur qui nous pénètre d'un profond respect pour la présence de Dieu et dompte ainsi l'excessive liberté de nos sens.

Deuxièmement, nous avons à lutter contre les tentations du démon, tentations nombreuses, et souvent pleines de périls. Le Saint-Esprit nous rend ce combat supportable, il nous y prépare la victoire par sa protection et le secours de sa grâce, par le courage, l'intrépidité et la persévérance, et, souvent, par le soin qu'il prend d'éloigner de nous les dangers extérieurs.

Troisièmement, nous avons à lutter contre un grand nombre de souffrances et de persécutions extérieures. La paix intérieure et la paix extérieure nous permettent de combattre victorieusement. La paix intérieure consiste dans le témoignage d'une bonne conscience, dans la promptitude et la joie à souffrir par amour pour Dieu. La paix extérieure consiste dans le calme et la sérénité qui suivent d'ordinaire la tempête. Or, cette double paix est une opération et un don de l'Esprit Saint qui nous console par sa présence et qui dirige, par son aimable providence, le cours extérieur de notre vie. Souvent la consolation surabonde où la contradiction a abondé. « Je surabonde de joie au milieu des tribulations[1] ». Que de fois l'Esprit Saint a merveilleusement préservé les confesseurs de la foi et les martyrs dans leurs supplices, par exemple un saint Laurent, un saint Tiburce, une sainte Lucie.

1. II *Cor.*, VII, 4.

6. — *In fletu solatium*

Troisième misère de cette vie : la tristesse, la douleur, les larmes causées par la perte d'un bien qui nous était cher. A côté des larmes si fréquentes, si amères, si inutiles, si désespérées, il y a aussi des larmes saintes, douces, méritoires : on pourrait les appeler les larmes du Saint-Esprit.

Ces larmes sont d'abord celles de la pénitence et de la contrition du péché, larmes bien douces et bien précieuses. Elles lavent la faute, elles consolent le pécheur dans sa misère, elles apaisent la colère divine, elles réconcilient avec Dieu : elles donnent à l'âme la contrition, la confiance et l'amour. — Larmes de compassion pour les maux du prochain, larmes versées sur les souffrances de Jésus Christ et sur les offenses commises envers Dieu. — Larmes que fait verser la joie goûtée dans la pensée de Dieu et des choses célestes, larmes que nous arrache l'ardent désir du ciel.

Ces larmes sont une aimable révélation de l'Esprit Saint. Quelle ne doit pas être la douceur de cet Esprit, puisqu'il rend si doux ce qu'il y a de plus amer ici-bas ! Il y a même ce qu'on appelle le don des larmes, et le Saint-Esprit en est l'auteur. — Celui qui veut pleurer ainsi, doit prier l'Esprit Saint et se garder de l'orgueil, de la sensualité, de la dissipation, de la dureté du cœur.

TROISIÈME STROPHE

Cette strophe comprend trois parties. La première est une magnifique invocation à l'Esprit Saint ; la seconde, une prière en rapport avec cette invocation ; la troisième, une conclusion qui donne le motif de cette prière.

1. — *O lux beatissima*

Cette invocation est une confession formelle de la divinité du Saint-Esprit. Dieu seul est lumière[1] : les créatures ne sont qu'un reflet de cette lumière. Le Fils, lui aussi, est lumière, et voilà pourquoi l'Esprit Saint s'appelle « lumière bienheureuse », c'est-à-dire lumière bonne, aimable, qui répand la joie, la chaleur et la vie. Voilà ce qu'il est au cœur de la Divinité : infinie aspiration d'amour et de joie ; voilà ce qu'il est dans la création : souffle de vie qui pénètre, réchauffe et porte partout le bonheur et la joie. Toutes les créatures se meuvent à cette lumière et boivent à cette coupe d'or la vie et l'allégresse. L'Esprit du Seigneur a rempli l'univers[2].

2. — *Reple cordis intima*

3. — *Tuorum fidelium*

La puissance de l'Esprit Saint remplit tout l'univers : c'est une vérité que nous constatons

1. I *Joann.*, I, 5. — 2. *Sap.*, I, 7.

dans l'homme, qui est l'âme de la création matérielle et, pour ainsi dire, un abrégé de l'univers. Au seul point de vue naturel, le Saint-Esprit remplit l'homme, puisqu'il est le principe de sa vie physique, du développement de ses facultés, de son domaine sur la nature, de sa vie sociale[1]. En un sens bien plus élevé — au point de vue de la vie surnaturelle — l'Esprit Saint remplit l'homme. Là, il pénètre tout, il anime et il sanctifie tout, jusqu'aux facultés les plus profondes et les plus intimes. Par la grâce sanctifiante, il atteint la substance même de l'âme et lui donne une spiritualité toute surnaturelle[2]. Par les vertus — vertus théologales et non-théologales — il atteint les puissances et les facultés, l'intelligence, la volonté et le cœur de l'homme ; il leur donne le pouvoir d'agir surnaturellement[3]. Par les dons, il ménage à l'homme un ensemble de forces et de secours qui lui rendent facile et agréable la pratique de la vertu et qui le soumettent tout entier à sa propre direction[4]. Ces puissances et ces facultés, il les remplit de nouveau de sa grâce prévenante et de sa grâce concomitante, pour les mettre en mouvement et les faire agir[5]. Enfin, il communique à l'homme sanctifié des forces merveilleuses qui lui permettent de travailler plus efficacement pour le prochain et pour l'Église : ce sont les grâces *gratis datæ*[6]. Voilà comment le Saint-Esprit remplit l'homme tout

1. Voir vol. I chap. XI.— 2. Voir vol. I chap. XXIII.— 3. Voir vol. I, chap. XXIV. — 4. Voir vol. II, chap. XXVII. — 5. Voir vol. II, chap. XXXV. — 6. Voir vol. I, chap. XXIII.

entier, toutes ses puissances, toutes ses facultés, toute sa vie, soit pour l'avantage de l'homme lui-même, soit pour l'utilité du prochain, lui donnant ainsi la force suffisante et plus que suffisante, la plénitude de la force. Vraiment, l'Esprit Saint est tout en tous et il opère tout en tous[1].

4. — *Sine tuo numine* — 5. — *Nihil est in homine,* 6. — *Nihil est innoxium*

C'est la simple conclusion des paroles précédentes. Si l'Esprit Saint remplit l'homme tout entier, si l'homme reçoit tout de l'Esprit Saint, il est évident que l'homme n'a rien et qu'il n'est rien sans le Saint-Esprit, sans sa vertu, sans sa divine conduite. Sans l'Esprit Saint, l'homme n'est rien dans la vie surnaturelle : il est mort, il est dans la disgrâce de Dieu. La disgrâce de Dieu, c'est le péché et la mort.

Nous voyons, par là, combien le Saint-Esprit nous est nécessaire, comment nous ne pouvons rien sans lui. Reconnaissons-le humblement et, dans la conscience de notre insuffisance et de notre pauvreté, prions-le instamment, prions-le sans cesse de ne point nous retirer son secours, de nous remplir de sa grâce pour sa gloire, pour notre avantage, pour l'utilité du prochain. Avec une confiance toute filiale, disons à l'Esprit Saint, répétons-nous à nous-mêmes que, sans lui, nous sommes incapables de vouloir ou faire quoi que ce soit.

1. I *Cor.*, XII, 6.

QUATRIÈME STROPHE

Sans l'Esprit Saint, nous ne sommes que misère et péché : la quatrième strophe nous le montre en nous rappelant six infirmités ou faiblesses dangereuses.

1. — *Lava quod est sordidum*

Nous sommes souillés par le péché, qu'il s'agisse du péché originel ou du péché actuel, des fautes graves ou des fautes vénielles. Le péché est une véritable souillure qui détruit ou du moins amoindrit notre beauté spirituelle, qui nous prive de l'amitié de Dieu ou refroidit cette amitié. La souillure était en nous par le péché originel ; elle est encore en nous, du moins, par les fautes vénielles, car éviter toute faute vénielle, c'est là un privilége particulier à la Mère de Dieu. Pour nous, sans une grâce toute spéciale, nous ne pouvons vivre longtemps sans commettre des fautes au moins vénielles. Le péché mortel est toujours possible : la mort seule nous dérobe à cette possibilité.

Qui donc délivre du péché ? L'Esprit Saint. Dans l'Ancien Testament, il était annoncé sous l'image d'une eau pure et purificatrice[1]. Il nous purifie de la faute originelle par l'eau du baptême ; il nous purifie des péchés actuels par la pénitence et l'extrême-onction. Il nous purifie, en outre, par les larmes du repentir, par les sen-

1. *Ezech.*, XXXVI, 25.

timents de la componction, par l'horreur du péché, par le ferme propos d'y renoncer, par le zèle qui nous porte à satisfaire pour les péchés commis, à veiller et à prier.

Voilà ce que l'Esprit Saint opère en nous en tant qu'il est l'Esprit de componction et de pénitence. Par là, il rend à notre cœur la pureté, en sorte que les fautes même vénielles deviennent de plus en plus rares. Demandons-souvent, dans notre prière, cette purification de notre cœur comme l'Église nous la fait si souvent demander à l'Esprit Saint.

2. — *Riga quod est aridum*

L'infécondité, la stérilité pour le bien est un autre mal de notre âme. Elle vient de la dureté, de la sécheresse. Le gazon, les arbres, les champs meurent peu à peu par l'effet de la sécheresse : ainsi l'âme devient stérile pour les vertus et les bonnes œuvres si elle manque de la sève et de la vigueur que lui communiquent les inspirations et les consolations spirituelles. L'âme est alors comme une terre sans eau[1], où la main du moissonneur ne trouve rien à recueillir.[2]

Cette sécheresse vient ordinairement de la négligence dans la prière, et cette négligence a pour effet de nous priver de certaines grâces. La prière est le moyen par excellence d'obtenir la grâce. Sans la prière, la rosée céleste nous

1. *Ps.* CLXII, 6.
2. *Ps.* CXXVIII, 6.

fait défaut ; la prière nous ouvre les sources de la grâce, elle fait descendre sur nous cette rosée rafraîchissante et vivifiante, elle nous attire les lumières de la consolation, elle nous inspire une sainte ferveur pour tout ce qui concerne le service de Dieu. La prière fait bientôt germer les vertus et les bonnes œuvres.

Or, c'est l'Esprit Saint qui nous enseigne à bien prier. Il nous invite à la prière, il nous apprend ce que nous devons demander et comment il faut le demander ; il assure le succès de notre prière[1]. Il donne ainsi à notre âme la fécondité : fleurs et fruits s'épanouissent dans le jardin de notre cœur. Donc, ne négligeons jamais la prière.

3. — *Sana quod est saucium*

Troisième mal, nos blessures. Les blessures dont nous souffrons sont les suites du péché originel qui ont fait perdre à notre nature la perfection dans laquelle elle avait été créée. L'intelligence est obscurcie, la volonté est devenue plus faible ; la concupiscence nous domine : autant d'obstacles, autant de dispositions malheureuses qui sont une occasion de péché et qui rendent nos progrès plus difficiles.

Contre ces maladies, le Saint-Esprit a deux grands remèdes, ou plutôt — qu'on nous permette la comparaison — deux grands hôpitaux. C'est d'abord l'Église : les prêtres sont les mé-

1. Voir vol. II chap. XXXVII, 2.

decins officiels ; la doctrine et les sacrements sont les remèdes. C'est ensuite l'état religieux, où l'âme devient l'objet d'un traitement spécial, d'une cure toute particulière. Cette cure consiste dans la pratique régulière de la prière et de la mortification. Ces moyens sont d'une efficacité infaillible. A l'intérieur de l'âme, l'Esprit Saint combat nos infirmités par la vertu salutaire de la grâce actuelle. Il est vraiment le médecin de l'âme, le bon Samaritain qui verse le vin et l'huile sur les blessures de l'humanité, et qui les guérit.

4. — *Flecte quod est rigidum*

Quatrième mal, la rigidité d'une volonté indocile. La source en est le plus souvent dans un certain orgueil de l'intelligence. Le mal, sous sa forme la plus grave, serait donc aveuglement de l'esprit et obstination de la volonté : c'est l'endurcissement du cœur qui résiste à la volonté de Dieu et à la conduite du Saint-Esprit, comme saint Étienne le reproche aux juifs : « Têtes dures, incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit[1] ». A un degré moins dangereux, cette maladie se révèle aussi par des désobéissances moindres à la conduite de l'Esprit Saint, par une certaine raideur dans les rapports avec le prochain, par la rigueur et l'inflexibilité à punir les fautes d'autrui.

1. *Act.*, VII, 51.

Ces défauts, le Saint-Esprit cherche à les corriger par le don de piété, par la douceur et la consolation du don de sagesse qui nous inspire la douceur, le dévouement, l'humilité, une soumission tout aimable et pleine d'intelligence[1]. L'Esprit d'intelligence « est saint, un ,varié, subtil, disert. agile, sans tache, suave, ami du bien, renfermant tous les esprits[2] ». Pour participer à des avantages si précieux, il faut fuir avec soin le péché véniel, l'orgueil, l'attachement à son propre sens.

5. — *Fove quod est frigidum*

Cinquième mal, la froideur, c'est-à-dire, le défaut de charité pour Dieu et pour le prochain. Ce mal vient de la recherche de soi-même, qu'il s'agisse de l'orgueil ou de la sensualité. Au printemps, le vent du nord et le vent d'est empêchent les progrès de la végétation : la recherche de soi-même produit sur l'âme le même effet. Elle dessèche toute affection, elle l'épuise, en sorte qu'il n'en reste plus rien ni pour Dieu ni pour le prochain ; elle glace le cœur, l'être tout entier ; nous n'avons plus de sensibilité qu'en ce qui nous touche personnellement.

L'Esprit Saint combat cette maladie par la charité pour Dieu et pour le prochain. Rien de plus opposé à l'égoïsme que l'amour de Dieu et du prochain ; et rien, dans l'homme, n'est plus

1. Voir vol. II chap. XXX et XXXIV.
2. *Sap.* VII, 22, sq.

spécialement que ce double amour, l'œuvre du Saint-Esprit. Tout, dans l'Esprit Saint, nous rappelle l'amour : son nom, son origine, sa nature, sa vie, sa fin[1]. Conjurons-le sans cesse de fondre en notre cœur la glace de l'égoïsme par l'ardeur de son souffle purificateur et vivificateur ; conjurons-le de ne point permettre que nous mourions avant d'être parvenus à la perfection de la charité.

6. — *Rege quod est devium*

Le dernier mal dont l'Esprit Saint doit nous délivrer, c'est l'erreur qui nous égarerait loin du but. Tout ce qui est opposé au but ou en dehors du but, est perdu. Or notre fin, c'est Dieu, le ciel, le salut de notre âme, Perdues, par conséquent, toutes les pensées, les intentions, les paroles et les actions qui n'ont d'autre but que les choses de la terre, sans rapport avec l'éternité ; perdue, par conséquent, notre vie entière si nous ne nous proposons pas tout d'abord notre fin dernière.

Cette dissipation, cet éparpillement de nos pensées, de nos intentions et de nos actions, le Saint-Esprit y remédie en nous rappelant au recueillement et à la vie intérieure, en nous en rendant la pratique facile et agréable. La vie intérieure consiste surtout dans l'attention donnée à notre âme pour en écarter tout ce qui serait un mal ou un désordre ; elle consiste, en

1. Voir vol. I chap. xxv et xxvi.

outre, dans les maximes et les intentions surnaturelles, dans l'exercice des vertus. De la sorte, notre vie est dirigée à notre fin éternelle. Il faut donc réprimer en nous la trop grande liberté des sens et des mouvements de la nature, nous abandonner à la conduite de l'Esprit Saint qui est notre « meilleur guide » dans la voie du salut.

CINQUIÈME STROPHE

PREMIÈRE PARTIE

1. *Da tuis fidelibus.* — 2. *In te confidentibus*
3. *Sacrum septenarium*

Ces mots désignent évidemment les sept dons de l'Esprit Saint.

Les dons du Saint-Esprit sont, comme les vertus, des facultés permanentes de l'âme qui lui permettent de faire des œuvres bonnes et surnaturelles. — Ils ont pour but de rendre la pratique des vertus facile et agréable, de nous soumettre entièrement à la conduite de l'Esprit Saint, de nous permettre d'atteindre à ce qu'il y a de plus excellent et de plus sublime dans la vie spirituelle. — Les vertus théologales et non théologales rentrent aussi dans ce but. Les dons d'intelligence, de science et de sagesse se rapportent plus spécialement aux vertus théologales ; les autres, aux vertus cardinales. Le don de conseil appuie et complète la vertu de prudence ; le don de piété, la vertu de justice ; le

don de force, la vertu du même nom ; le don de la crainte de Dieu, la vertu de tempérance. Sous l'influence de ces dons, les vertus exercent leurs actes sans peine et sans effort.

Ces dons, nous les possédons : ils nous sont donnés avec la grâce sanctifiante. — Il faut les estimer grandement, à cause de leur excellence. de leur importance et de leur nécessité dans la vie spirituelle. Les vertus surnaturelles nous communiquent simplement la posssiblité de faire le bien ; les dons nous apportent la facilité dans l'accomplissement du bien. En outre, ils nous unissent étroitement à Dieu ; ils font de nous les instruments vivants de l'Esprit Saint. — Enfin, nous devons prier souvent le Saint-Esprit de confirmer en nous ces dons précieux, d'en développer la merveilleuse influence[1].

DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de la strophe nous montre l'efficacité de ces dons par rapport à notre vie tout entière.

4. — *Da virtutis meritum*

Par ce mérite de la vertu, il faut entendre la pratique de la vie chrétienne dans l'exercice des vertus et des œuvres de salut.

Sans parler de la justification qui nous apporte les dons de l'Esprit Saint, ces œuvres du

1. Voir vol. II, chap. XXVII et suiv.

salut consistent, premièrement, à conserver l'état de grâce et à l'employer pour lutter contre les tentations ; deuxièmement, à observer les commandements de Dieu et à remplir nos devoirs d'état ; troisièmement, à pratiquer les autres vertus et les autres bonnes œuvres. Pour le mérite de la vertu, il faut — outre l'état de grâce — que l'acte en lui-même ne soit point moralement mauvais et que notre intention soit surnaturelle.

La condition indispensable est l'influence de l'Esprit Saint agissant par ses grâces efficaces et par ses dons. Les œuvres du salut sont donc véritablement les fruits de l'Esprit Saint en nous. C'est lui qui, par l'effet de sa grâce, rend notre vie fructueuse pour le ciel et qui lui donne la fécondité d'un champ que le Seigneur a béni[1].

5. — *Da salutis exitum*

La consommation d'une vie passée dans la grâce et dans la pratique des œuvres méritoires est une heureuse mort. Tel est le second effet de la conduite et de la grâce du Saint-Esprit ; tel est l'objet de cette demande.

Une mort heureuse se prépare par la persévérance. Du côté de Dieu, la persévérance est un don spécial, parce qu'elle suppose tout un ensemble de grâces efficaces que nous ne pouvons mériter et qui nous sont accordées précisément dans cette intention, que la mort nous trouve dans l'état de grâce et dans la pratique des

1. *Genes.*, XVII, 27. Voir vol. II, chap. XXXVI.

bonnes œuvres. De notre côté, la persévérance suppose la coopération. Nous devons persévérer dans la pratique du bien, jusqu'à ce que la mort vienne y mettre un terme. On voit, dès lors, tout le prix, toute la nécessité d'une telle grâce. Aussi l'appelle-t-on la « grâce suprême » de la persévérance. Nous ne pouvons la mériter ; nous ne pouvons que l'implorer par une humble prière Seul, l'Esprit Saint, le dispensateur de tout bien, peut nous accorder cette grâce.

La mort elle-même est le terme de notre vie ici-bas, la préparation immédiate au ciel : elle est donc d'une importance extrême, puisqu'elle décide de notre éternité ; mais, en même temps, elle est une douleur et une souffrance à cause de notre infirmité, de notre faiblesse ; elle est un danger, à cause des attaques de l'ennemi. Pour triompher saintement dans ce combat, il nous faut de grandes grâces, des consolations, des secours. — Voici, alors, l'Esprit Saint. Il a pitié de ses pauvres créatures. Il nous défend contre nos ennemis ; il vient à nous avec les grâces que nous apportent trois sacrements ; il nous donne ses grâces intérieures ; il nous inspire des sentiments de confiance, de patience, de sacrifice, de conformité à la volonté de Dieu. Il nous aide à accomplir le plus difficile et le plus douloureux de tous les sacrifices, le sacrifice de notre vie. De même que, par l'Esprit Saint, le Sauveur s'est offert à Dieu comme une victime sans tache[1] ; ainsi, par ce même Esprit Saint, notre mort

1. *Hebr.*, IX, 14.

devient précieuse devant le Seigneur[1]; elle devient comme une reproduction du sacrifice de la croix. Une mort chrétienne, une sainte mort, voilà le chef-d'œuvre du Saint-Esprit. Donc, prions souvent le Saint-Esprit pour lui recommander notre heure dernière, et surtout travaillons à vivre saintement. La mort n'est pas seulement la conclusion de la vie : elle en est le résultat.

6. — *Da perenne gaudium*

Cette joie éternelle, c'est le ciel. — La préparation prochaine à la perfection du bonheur dans le ciel, se fait par la résurrection glorieuse qui est la réunion de l'âme et du corps pour la vie éternelle. — Sous plus d'un rapport, la résurrection est l'œuvre de l'Esprit Saint. Tout d'abord, elle a en lui son principe : la demeure du Saint-Esprit en notre âme constitue un titre à cette glorieuse résurrection. « Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus Christ d'entre les morts, vivifiera aussi vos corps mortels, à cause de son Esprit qui habite en vous[2] ». En outre, l'Esprit Saint est la cause efficiente de la résurrection. Il est l'auteur de toute perfection, le Vivificateur par excellence. Or, la transformation de notre corps et sa réunion avec l'âme sont l'apogée du développement et le total

1. *Ps.* cxv, 15.
2. *Rom.*, viii, 11.

épanouissement de la vie du corps. Le Saint-Esprit qui, à l'origine, a si merveilleusement formé le corps humain, qui lui a inspiré le souffle de vie, qui l'a sanctifié par les sacrements et consacré par sa présence personnelle, consomme ainsi son œuvre et produit un être qui porte les traits de sa ressemblance. Le corps animal ressuscitera corps spirituel[1] et revêtira les propriétés des corps glorieux[2].

Dans le ciel même, l'action de l'Esprit Saint se poursuit : la béatitude n'est-elle pas amour, joie et repos, ou plutôt n'est-elle pas la perfection de la joie et de la paix, précisément parce qu'elle est la perfection de la charité par la vision intuitive et l'union la plus intime avec Dieu, avec le Bien souverain ? Part admirable que le Saint-Esprit prend ainsi à notre bonheur ! Lui-même, il sera notre joie et notre repos dans l'éternité : c'est en Dieu que nous jouirons de Dieu. Alors aussi nous aimerons l'Esprit Saint comme nous devons l'aimer, de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces.

---

1. I *Cor.*, xv, 44.
2. Voir vol. II, chap. XLII.

CHAPITRE XLIX

Le « Veni Creator Spiritus »

Le *Veni Creator Spiritus*, composé probablement par le saint pape Grégoire le Grand, groupe diverses figures et images qui nous montrent le Saint-Esprit dans sa puissance divine, descendant en quelque sorte du trône de l'infinie majesté, pour réaliser les miséricordieux desseins et la promesse de Dieu, pour étendre partout son action en répandant la lumière et la vie. Ce que l'eau et la lumière sont pour notre terre, l'Esprit Saint l'est mille fois plus encore pour la création tout entière. Tout existe en lui et par lui. L'homme avec sa raison, avec son cœur, avec les dons qu'il a reçus, avec l'admirable structure de son corps, l'homme est la créature privilégiée de l'Esprit Saint : dans l'Esprit Saint, l'humanité a un guide, un protecteur de la paix ici-bas, l'auteur et le consommateur de sa béatitude dans le ciel. Dans cette hymne, tout est grandiose. Chaque partie contient, en quelque sorte, une histoire de la création ; chaque vers nous ouvre un vaste horizon et nous révèle la puissance et la majesté de l'Esprit Saint. Le *Veni Creator* constitue tout ensemble une solen-

nelle profession de foi en l'Esprit Saint et une magnifique invocation.

PREMIÈRE STROPHE

Cette strophe comprend une invocation à l'Esprit Saint et trois demandes générales.

1. — *Veni Creator Spiritus*

Nous invoquons le Saint-Esprit sous le nom « d'Esprit Créateur ». C'est proclamer aussitôt sa divinité. « Créer » est un attribut inaliénable de la Divinité, parce que c'est un acte de la toute-puissance. « Esprit Créateur » : ce seul mot désigne donc déjà la troisième Personne de la Trinité en sa qualité de créateur de l'univers.

Sans doute, la création est une œuvre *ad extra* commune aux trois Personnes. Œuvre de puissance, elle est attribuée au Père ; œuvre de sagesse, elle est attribuée au Fils. Cependant, on l'attribue plus particulièrement à l'Esprit Saint : premièrement, parce que créer est un acte libre d'amour et de bonté ; deuxièmement, parce que les créatures sont un reflet, une manifestation de cette bonté, et que, par conséquent, elles sont bonnes ; troisièmement, parce que la création suppose progrès, perfection, et, par conséquent, direction à un but. Or, le Saint Esprit est partout le principe de la perfection, et il a pour attributs de vivifier et de gouverner *(vivificatio et gubernatio)*.

Dans la nature, le Saint-Esprit se révèle

comme l'auteur de la vie et de la perfection ; il a démêlé et distingué les éléments du chaos, il les a fécondés ; il a créé l'homme et donné ainsi à la création matérielle son couronnement ; la vie de l'homme lui-même, il l'a perfectionnée par la vie sociale[1]. — Par la grâce, le Saint-Esprit est, en un sens bien plus élevé, un principe de création et de perfection, parce que la grâce est une participation à la vie divine. — Dans la gloire, enfin, l'Esprit Saint est la perfection et la consommation par l'amour béatifique et par la joie qui constituent la félicité du ciel. Partout, donc, dans tous les ordres de la création, il est le sceau de la perfection, comme il l'est au cœur de la Divinité. On le voit : cette invocation, « Esprit Créateur », est une invocation sublime, un titre plein de majesté qui nous rappelle et notre origine et notre fin, qui nous montre les rapports divins de l'Esprit Saint avec sa créature. Quel rapport plus intime ou plus essentiel que celui qui unit le créateur à sa créature ? Cette invocation est en même temps une confession de notre foi dans la divinité de l'Esprit Saint : en deux mots, elle nous révèle sa majesté et sa toute-puissance. Certes, elle est ici à sa place pour nous affermir dans notre foi, pour nous inviter à adorer l'Esprit Saint et à le remercier[2].

1. Voir vol. I chap. x, 2, et chap. xi.
2. Voir vol. I, chap. iii.

2. Mentes tuorum visita,— 3. Imple superna gratia, 4. Quæ tu creasti pectora.

Deuxièmement, nous trouvons trois demandes générales adressées à l'Esprit Saint.

D'abord, nous le prions de venir. La venue de l'Esprit Saint, c'est sa procession éternelle du Père et du Fils jointe à une opération surnaturelle produite en nous, qui nous manifeste cette procession et nous en communique quelque ressemblance. Cette opération consiste dans la communication des grâces actuelles, de la grâce sanctifiante, de la foi, de la charité, des vertus, des dons, des grâces *gratis datæ*. Par toutes ces opérations surnaturelles, le Saint-Esprit vient en nous, suivant nos besoins. Cette prière se fait donc au nom de tous les hommes, au nom des infidèles, des hérétiques, des fidèles, des pécheurs, des justes, des pasteurs et du peuple. Pour tous et pour chacun de nous, la venue de l'Esprit Saint est la vie.

En second lieu, nous demandons à l'Esprit Saint de nous visiter. Il demeure en nous, il est vrai ; mais, ici-bas, cette demeure est temporaire, assujettie à des conditions qui dépendent de nous : ce n'est donc pas une demeure permanente comme dans le ciel, mais plutôt une visite. Visite encore et surtout, la venue de l'Esprit Saint par la grâce actuelle qui consiste simplement dans une lumière donnée à l'intelligence, dans un mouvement imprimé à la volonté. — Le Saint-Esprit nous visite aussi pour nous honorer, nous apporter joie et richesse. Chacune

de ces visites vaut le ciel. — Aussi, invitons-le à nous visiter fréquemment ; accueillons-le avec honneur et avec joie, rendons-lui tous nos hommages. Visite honorable entre toutes, visite infiniment aimable, qui nous touche de près. Aussi, disons-nous : « Visitez les cœurs que vous avez créés », les cœurs de ceux « qui sont vôtres ».

Troisièmement, nous prions l'Esprit Saint de remplir nos cœurs de sa présence et de ses opérations. De fait, il nous remplit de sa Personne, de sa Divinité, de ses opérations. Par la grâce sanctifiante, il remplit la substance de notre âme ; par les vertus et par les dons, il remplit les puissances de l'âme ; par les dons spirituels et par les grâces actuelles, il remplit et pénètre notre vie tout entière et tous nos actes. Il nous remplit en tant que nous sommes ses créatures, ses instruments, ses temples vivants. Toutefois, nous pouvons nous pénétrer de lui toujours davantage, accroître nos vertus, nos grâces et nos mérites par une communication plus abondante de l'Esprit Saint. Reconnaissons en lui le principe de tout bien ; puisons à la source de sa sainteté et de son amour des grâces toujours plus nombreuses, des mérites toujours plus grands : il est magnifique et libéral pour ceux qui le prient avec confiance.

DEUXIÈME STROPHE

La nature et les opérations de l'Esprit Saint nous sont indiquées ici sous deux noms différents et sous diverses figures.

1. *Qui diceris Paraclitus*

D'abord, nous appelons l'Esprit Saint «Paraclet, Consolateur, Avocat ». C'est le Sauveur qui l'a nommé ainsi. Dans la dernière Cène, il parlait de sa Passion, de son départ ; les apôtres étaient tristes et abattus ; le Sauveur les console, et, entre autres consolations, il promet de leur envoyer un autre Paraclet, un autre protecteur, c'est-à-dire l'Esprit Saint. Ce Paraclet n'est pas seulement son égal en nature, parce qu'il est son Esprit : sous plus d'un rapport, les apôtres trouveront en lui de plus grands avantages, parce que l'Esprit Saint, loin de les quitter, sera toujours en eux pour les instruire et les éclairer intérieurement. Tout ce que le Sauveur était pour les apôtres, le Saint-Esprit le sera également. Il leur rappellera les enseignements reçus, il leur en donnera l'intelligence, et leur en révélera les conclusions. Il les assistera dans les difficultés de leur mission, qui est la conversion du monde ; il les consolera dans les afflictions et les persécutions par une paix inaltérable, par la joie, par la prière qu'il exaucera, par l'assurance de posséder un jour le ciel. Toutes ces promesses se sont réalisées[1]. Quel merveilleux Paraclet !

L'Esprit Saint remplit auprès de nous le même rôle : il est notre avocat, notre maître, notre conseiller, notre éducateur[2]. Ce n'est

1. Voir vol. II, chap. L.
2. Voir vol. II, chap. XXXVI, 2.

pas seulement aux apôtres que le Sauveur a donné l'Esprit Saint, mais à l'Église tout entière. Donc, puisons en lui notre courage, mettons en lui toute notre confiance, consultons-le en toutes choses, suivons toujours ses exhortations et ses conseils.

2. *Altissimi donum Dei*

En second lieu, nous appelons l'Esprit Saint « le don » ou « le gage ». Ce nom lui convient essentiellement : il nous montre les rapports de l'Esprit Saint avec les deux autres Personnes de la Trinité, sa nature, son origine, en même temps que les relations qui l'unissent à ses créatures. Le don ou le gage est une confirmation de l'amour, par conséquent un acte d'amour par lequel ceux qui s'aiment se témoignent leur amour mutuel, et se communiquent en quelque sorte réciproquement l'un à l'autre. Le Saint-Esprit procède de l'amour réciproque du Père et du Fils : il est donc leur don et leur gage commun, qui contient et renferme leur vie tout entière et leur être tout entier, et qui, par conséquent, les unit substantiellement. — Voilà pourquoi le Saint-Esprit est aussi le don de Dieu à la créature, le type, le principe, le point de départ de tous les dons de Dieu à la créature[1]. Le Père et le Fils nous aiment à ce point qu'ils ne se contentent pas de nous donner de leur amour un gage créé : ils nous donnent le Saint-

1. Voir vol. I, chap. IV, 2.

Esprit lui-même. Le Saint-Esprit est, par excellence, le don de Dieu à l'homme, le don le plus beau : il nous est donné non point seulement dans ses effets et ses opérations, mais dans sa Personne[1].

Si donc l'Esprit Saint est lui-même le Don, nous recevons avec lui la plénitude des biens divins, des honneurs, de la joie, de tous les privilèges surnaturels. Par cette communication de l'Esprit Saint, l'image de la sainte Trinité s'achève en nous. — Ici-bas, la vie surnaturelle est une juste préparation à la condition qui sera la nôtre dans le ciel : il y a analogie parfaite. — Notre dignité est excellente : nous sommes les temples vivants, le trône du Saint-Esprit ; dès maintenant, nous possédons en lui le gage de l'éternelle béatitude. Toutes nos œuvres prennent un éclat nouveau, une dignité particulière qui les rend agréables à Dieu. — Enfin, nous n'avons plus besoin de chercher Dieu hors de nous : nous pourrons le trouver dans notre propre cœur et jouir de sa présence. — Certes, voilà des motifs de nous réjouir, de remercier l'Esprit Saint, de l'aimer comme le plus précieux trésor de notre âme, de profiter des avantages qu'il nous apporte.

3. *Fons vivus, ignis, charitas*
4. *Et spiritalis unctio*

Le Saint-Esprit nous est représenté sous trois symboles : l'eau, la flamme, l'huile.

1. Voir vol. II, chap. XXXVIII.

L'eau par ses flots puissants qui jaillissent de la source, par sa vertu purifiante qui porte partout la fraîcheur, la vie et la fertilité, est un admirable symbole du Saint-Esprit procédant de l'amour[1], pour sanctifier et vivifier la créature. — La flamme s'échappe brillante du foyer, elle ne se borne pas à effacer les souillures, mais elle consume toute impureté et répand partout la chaleur et la lumière — la flamme symbolise l'amour qui se révèle dans la procession de l'Esprit Saint et jaillit de la Divinité pour embraser tous les cœurs. — Enfin, dans les Saints Pères, l'huile, le baume avec son doux et salutaire parfum, symbolisent également et l'origine de l'Esprit Saint, et ses propriétés caractéristiques au cœur de la Divinité où il est « une huile de joie, un parfum d'allégresse », et son action sur la créature qu'il marque de son onction pour la fortifier et la consacrer.

Sous ces divers symboles, l'Esprit Saint est pour nous le principe de biens excellents. Premièrement, il nous y révèle sa nature, ses attributs et son origine ; deuxièmement, il fait de ces signes matériels les instruments de ses grâces dans les sacrements et les sacramentaux — l'eau et l'huile sont la matière ou le signe extérieur de quatre sacrements. Le Fils est notre aliment, notre nourriture ; le Saint-Esprit rafraîchit notre âme par l'eau et par l'onction[2]. Le feu et l'âme se retrouvent dans l'huile qui n'est pas sans affinité avec ces deux éléments[3].

1. *Joann.*, VII, 38 ; cf. IV, 14. — 2. I *Joann.*, II, 27. — 3. Voir vol. I chap. X, 3.

TROISIÈME STROPHE

La troisième strophe nous montre la nature et les opérations de l'Esprit Saint sous un quadruple rapport.

1. *Tu septiformis munere*

Évidemment, il s'agit des sept dons de l'Esprit Saint dont nous avons rappelé la nature et la valeur à propos de la cinquième strophe du *Veni Sancte Spiritus*[1].

2. *Digitus paternæ dexteræ*

Le « doigt de Dieu », le « doigt de la droite de Dieu », — noms et symboles d'une profonde signification pour désigner le Saint-Esprit. D'abord, cette image rappelle son unité et avec le Fils, qui est à la Droite du Père, et avec le Père par le Fils. — Deuxièmement, elle nous montre dans l'Esprit Saint le dernier terme de la Trinité, et, par conséquent, le rapport de l'Esprit Saint avec les œuvres *ad extra* et avec la créature, parce que le Doigt de Dieu est comme l'instrument de l'action des autres Personnes divines. — Troisièmement, elle indique la manière spéciale dont l'Esprit Saint agit : il atteint l'intime de la créature[2] ; il guide extérieurement par la loi[3], il grave cette loi dans notre cœur[4],

1. Voir plus haut, chap. XLVIII ; voir aussi vol. II, c. XXVII. — 2. *Marc.*, VII, 33.— 3. *Deuter.*, IX, 10.— 4. *Hebr.*, VIII, 10.

il opère des miracles[1], il orne l'âme[2], il complète et achève, il met le sceau de la dernière perfection.

Laissons donc ce Doigt de Dieu, si habile et si puissant, nous atteindre, nous saisir, nous guider et nous façonner. Nous le ferons par la prière, par la générosité à obéir à la volonté de l'Esprit Saint, à suivre ses inspirations. Certes, il saura nous transformer merveilleusement et nous rendre agréables aux yeux du Seigneur.

3. *Tu rite promissum Patris*

Le Saint-Esprit est vraiment la « promesse » du Père, sa promesse parfaite, sa dernière promesse. Les décrets divins sont attribués particulièrement au Père. La mission du Fils et du Saint-Esprit est le décret du Père, et, de fait, la mission de l'Esprit Saint complète et achève celle du Fils, et, par conséquent, la promesse du Père.

L'Esprit Saint achève la mission du Fils, premièrement par la complète révélation de la vérité. Il s'appelle « l'Esprit de vérité[3] », c'est-à-dire la vérité entière, simple, illimitée, absolue. Il achève et complète la révélation, parce qu'il en a donné aux apôtres l'intelligence intime et profonde, parce qu'il a fait pénétrer la vérité non seulement dans les esprits, mais dans les cœurs. Voilà pourquoi la communication de la vérité faite par le Saint-Esprit se nomme : sug-

1. *Luc.* xi. 20. — 2. *Ps.*, viii, 4. — 3. *Joann.*, xvi, 13.

gestion, inspiration », c'est-à-dire qu'elle est une exhortation pleine d'intimité et de douceur qui excite et anime la volonté. — Deuxièmement, le Saint-Esprit achève la mission du Fils par le don de la grâce, de la vie surnaturelle et divine. Cette vie, il l'a communiquée aux hommes en se donnant à eux en Personne, en tant qu'il est la grâce incréée. — Troisièmement, il achève la mission du Fils en apportant la vie et le mouvement à l'Église, fondée par le Sauveur pour être l'organe de la vérité et de la grâce ; il ne cesse de l'animer, de veiller sur elle, de la guider, de la gouverner : le but de la mission du Fils se réalise donc par l'Esprit Saint. Aussi le Sauveur disait-il à ses apôtres : « Il vous est avantageux que je m'en aille ; car si je ne m'en vais point, le Paraclet ne viendra point[1] ». Voilà pourquoi le Saint-Esprit s'appelle « la promesse du Père[2] ».

Ces pensées sont bien propres à nous faire aimer et estimer l'Esprit Saint, à nous inspirer une grande confiance en lui en même temps que le vif désir de nous laisser guider par lui, puisqu'il achève en nous son œuvre et nous conduira au but en consommant toutes choses.

4. *Sermone ditans guttura*

Ces mots font allusion aux grâces *gratis datæ* qui sont des forces surnaturelles, transitoires ou

1. *Joann.*, XVI, 7.
2. *Act.*, I, 4.

permanentes, données aux âmes pour le bien du prochain et de l'Église. Elles répondent aux besoins de la vie intérieure du chrétien, comme aux nécessités de sa vie extérieure. Les unes se rapportent à la foi, à sa naissance, à son progrès, à sa manifestation — comme le don de parler avec science ou avec sagesse, et le don des miracles ; elles agissent sur l'intelligence. D'autres se rapportent à la volonté, en tant qu'elles édifient, encouragent et consolent — comme le don de prophétie, de discernement des esprits ; d'autres, comme le don des langues et le don d'interprétation, servent à confondre les infidèles. Le don de gouvernement et celui d'assistance répondent aux besoins extérieurs de l'Église[1].

Le principe, l'auteur de ces grâces est plus particulièrement l'Esprit Saint : l'Apôtre semble ne pouvoir trop insister sur ce point[2]. Avec l'avènement du Saint-Esprit, ces dons ont commencé à se révéler merveilleusement dans l'Église, comme l'attestent les Actes des Apôtres. C'est à l'Esprit Saint qu'il faut attribuer cette admirable révélation, cette publication des mystères. Il est Amour, il est l'amour de Dieu ; il ne se contente pas de mettre la vérité au cœur de ses fidèles : il les anime à publier cette vérité. Aussi s'est-il montré sous la forme de langues de feu. La langue est l'organe qui sert à publier la vérité, à la faire descendre du sein de Dieu

1. Voir vol. I chap. XXII.
2. I *Cor.*, XII,, 4, 11 ; XIV, 2.

dans le cœur de la créature. Cette langue est vivante, elle est en feu : la vérité n'atteint pas seulement l'intelligence ; elle échauffe le cœur, elle pousse ceux qui la reçoivent à la proclamer et à la répandre ; elle les rend aptes à cette prédication.

Ces considérations nous montrent d'une manière toute spéciale la puissance et la bonté de l'Esprit Saint. Par le moyen de ces grâces *gratis datæ*, il a pourvu à la propagation de l'Évangile, de la foi et de l'Église ; et, aujourd'hui encore, ces dons se révèlent à des degrés différents, dans le magistère et la vie de l'Église. Les colloques spirituels sont, sur un point, une belle et utile application de ces grâces.

QUATRIÈME STROPHE

L'influence de l'Esprit Saint atteint l'homme tout entier : son corps et son âme, son intelligence et sa volonté. La quatrième strophe nous le rappelle et nous fait prier en ce sens.

1. *Accende lumen sensibus*

Il s'agit évidemment des facultés de connaissance dont l'objet est la vérité, la vérité surnaturelle, la foi qui est la lumière de l'homme.

Le Saint-Esprit contribue de deux manières à nous éclairer. Extérieurement, il nous conserve, sans aucune altération, le dépôt de la foi dans l'Église, par l'Écriture Sainte et par la Tradition ; il veille à ce que cette vérité soit mainte-

nue et enseignée infailliblement par les ministres choisis du magistère ecclésiastique, à ce qu'elle soit par eux expliquée, développée et souvent confirmée par l'efficacité des dons spirituels. Les organes du magistère ecclésiastique sont les organes de la foi, les instruments du Saint-Esprit : c'est par lui, et par lui seul, que la lumière de la foi brille dans toute sa pureté et dans toute sa certitude aux yeux de notre âme[1].

A l'intérieur, le Saint-Esprit rend la foi possible et facile, premièrement, par la vertu de foi ; deuxièmement, par les dons qui se rapportent à l'intelligence — comme les dons d'intelligence, de sagesse et de science ; — troisièmement, par les grâces actuelles qui atteignent les puissances de l'âme, lui communiquent une vertu physico-spirituelle, l'élèvent et l'animent d'une vie nouvelle.

Merveilleuse efficacité de l'Esprit Saint ! Admirable ensemble de forces et d'institutions créé par lui, vivifié par lui, pour nous assurer la lumière de la foi ! Que sont, comparées à ces merveilles, les plus étonnantes créations et inventions destinées à nous donner la lumière matérielle ! Donc, remercions le Saint-Esprit. — Il est le maître et le docteur de la foi. Grâce aux vertus rappelées plus haut, il anime et fortifie en nous la raison spéculative et la raison pratique ; il règle et dirige toute notre vie spirituelle. Donc, jamais nous ne pourrons lui demander assez instamment, assez humblement,

1 Voir vol. I chap. xv.

d'accroître en nous cette lumière de la foi ; jamais nous ne pourrons nous abandonner assez à sa direction[1].

2. *Infunde amorem cordibus*

Pour que notre volonté soit ce qu'elle doit être, il lui faut la charité, l'amour. Par cet amour, nous entendons l'amour surnaturel, l'amour de Dieu et l'amour du prochain, l'amour de Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses, l'amour du prochain en vue de Dieu. Cet amour donne à la volonté, premièrement la pureté et l'ordre, puisque nous aimons Dieu par-dessus tout et tout le reste après lui et pour lui. Il lui donne, deuxièmement, la constance, parce que l'amour est comme le ressort principal de la volonté et que cet amour repose sur d'inébranlables principes. Il lui donne, troisièmement, l'élan et le zèle pour le bien, parce que l'amour est toujours actif, toujours désireux de travailler, de donner et de souffrir, et que son activité s'alimente par la joie. Dans la vie pratique, en particulier, il importe extrêmement d'avoir cet esprit filial, cet esprit de piété qui est l'effet de la charité et qui nous inspire, à l'égard de Dieu et de tout ce qui se rapporte à lui, des sentiments de confiance, de bonté et de bienveillance. Par là, tout devient facile. L'amour est tout.

Après ce que nous avons déjà dit, il n'est pas besoin d'expliquer davantage l'étroite relation

1. Voir vol. II chap. xxxv, 1.

de la charité avec l'Esprit Saint[1]. C'est l'Esprit Saint qui est le principe de la charité et qui la répand dans nos cœurs[2]. C'est lui qui, par les dons de sagesse et de piété, complète et développe la vertu de charité[3]. Le don de piété, plus spécialement, nous inspire, à l'égard de Dieu et du prochian, l'esprit filial dont nous venons de parler. « Vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, par lequel nous crions : « Abba, mon Père[4] ». Cet esprit nous fait voir toutes choses avec les yeux de la charité, et nous les jugeons à ce point de vue *(charitative)* : avantage précieux, d'une importance capitale ; seule et véritable manière d'apprécier toutes choses. Dès lors, nous devons, en tout et partout, choisir et faire ce qu'il y a de plus parfait.

Donc, efforçons-nous de tout rapporter à la charité, de régler d'après elle nos jugements, de pénétrer notre cœur d'une ardente charité. Le Saint-Esprit nous y aidera par une prière incessante et par le progrès de la charité. On voit combien il est utile d'invoquer instamment l'Esprit Saint par la récitation du *Veni Creator* dans toutes les affaires importantes. L'esprit de foi et l'esprit de charité peuvent seuls résoudre les problèmes de la vie.

1. Voir vol. I chap. XXV.
2. *Rom.*, V, 5.
3. Voir vol. II chap. XXX et chap. XXXIV.
4. *Rom.*, VIII, 15 ; *Galat.*, IV, 6.

3. *Infirma nostri corporis*
4. *Virtute firmans perpeti*

Nombreuses sont les infirmités de notre corps. D'après la Sainte Écriture, le corps est une chair infirme, caduque, vile et misérable ; par suite du péché originel, la chair est corrompue, elle lutte contre l'esprit, elle est opposée à Dieu : en un mot, c'est une chair de péché[1]. De fait, le corps se fatigue dans le travail, il appesantit l'esprit par ses multiples nécessités, il affaiblit la vie spirituelle, il l'abat, il nous rend paresseux à prier, à nous vaincre, à entreprendre de grande choses ; il prépare à l'âme de nombreuses tentations, il lui offre de fréquentes occasions de péché ; il s'use peu à peu dans les maladies, il meurt enfin et tombe en poussière.

Le Saint-Esprit remédie à ces infirmités du corps ; il cherche à les guérir. D'abord, par la vertu des sacrements, dont cinq au moins étendent leurs effets jusqu'au corps par l'onction : le baptême, la confirmation, l'extrême-onction, l'Eucharistie, l'Ordre. — Par la prière, par le renoncement, par les grâces actuelles, le Saint-Esprit combat cette chair qui appesantit, qui lutte contre l'esprit et contre Dieu, et il la rend capable d'entreprendre de grandes choses par la pratique des vertus, par la mortification, par le travail en vue du salut des âmes : la vie des

1. *Galat.*, v, 13, 17, 19.

saints est là pour l'attester. — Pour rendre au corps la santé, le Saint-Esprit nous a donné un sacrement, — l'extrême-onction, dont l'effet s'étend à la guérison — que d'exemples nous en avons ! — Enfin, par la résurrection glorieuse, le Saint-Esprit guérit radicalement et pour jamais toutes les infirmités du corps[1].

Comme une mère veille avec amour à tous les besoins de ses enfants, ainsi l'Esprit Saint pourvoit à toutes nos nécessités physiques et spirituelles. A qui donc, mieux qu'à lui, remettre avec une absolue confiance le soin de tous nos intérêts?

CINQUIÈME STROPHE

1. *Hostem repellas longius*
2. *Pacemque dones protinus*
3. *Ductore sic te prævio*
4. *Vitemus omne noxium*

La charité de l'Esprit Saint ne va pas seulement à veiller sur notre âme et à lui ménager l'abondance de la grâce : elle étend sa protection sur notre vie extérieure. Le Saint-Esprit est notre guide dans les sentiers de la vie. — C'est à ce point de vue que la cinquième strophe nous le montre ; c'est dans ce sens qu'elle nous fait prier.

Le Saint-Esprit est vraiment notre guide. Il procède de l'amour, et l'amour est le ressort principal de la volonté : c'est donc à l'Esprit

1. Voir vol. II chap. XLIV, 1.

Saint qu'il appartient d'animer sa créature, de la diriger à sa fin. Nous ne parlons pas seulement des individus : nous parlons aussi de l'Église, de l'humanité tout entière. C'est lui qui nous conduit par des voies aplanies[1] ; et, bien souvent, dans l'office et les oraisons de l'octave de la Pentecôte, il est question de cette conduite de l'Esprit Saint.

Voyons comment il nous guide. Premièrement, avec sécurité et assurance. Nul ne connaît mieux que lui le but et la route qui conduit au but, puisqu'il est lui-même sagesse et providence. Sa sagesse nous a créés, sa providence nous gouverne. Dans cette providennce, il faut faire rentrer la direction que nous recevons des Supérieurs par l'obéissance, et le don de conseil. — Deuxièmement, il nous guide et nous conduit avec puissance : il nous protège contre nos ennemis et déjoue leurs attaques. Parmi ces ennemis, les uns sont visibles ; les autres sont invisibles ; il en est qui sont nos ennemis personnels ; d'autres sont les ennemis de l'Église ou de la société dans laquelle nous vivons. Contre tous, le Saint Esprit nous défend : il est le Dieu de la paix ; il brise les arcs, il met les armes en pièces, il jette les boucliers aux flammes[2], et il crée la paix, comme le dit le psaume quarante-septième que nous récitons dans l'office de la Pentecôte et qui se termine ainsi : « C'est là notre Dieu, notre Dieu à jamais

1. *Ps.* CXLII, 10.
2. *Ps.* XLV, 8, 9.

et dans les siècles des siècles ; il régnera sur nous dans la suite des âges[1] ». Troisièmement, il nous conduit avec amabilité. Il écarte de nous les afflictions extérieures, ou il met en notre âme la paix, le calme, le courage pour triompher de tous les assauts. Tandis que partout, au dehors, c'est la confusion et le trouble, la forteresse de l'Esprit Saint — c'est-à-dire l'Église et le cœur des fidèles — est solidement fondée sur la paix et défendue par la joie. Que de fois nous avons constaté cette visible protection de l'Esprit Saint sur l'Église[2] ! Comme autrefois, lorsque la barque de Pierre était menacée par les flots, la tempête s'apaise, le calme renaît, et la barque aborde soudain au rivage[3].

Si donc nous voulons voyager avec sécurité et éviter « tout dommage », choisissons l'Esprit Saint pour notre guide, confions-nous à lui sans réserve et suivons-le. Le voyage sera heureux.

SIXIÈME STROPHE

Cette strophe est une touchante élévation de notre cœur à Dieu, une prière fervente adressée à l'Esprit Saint pour lui demander ce qu'il y a de plus excellent dans la vie spirituelle : la vie de foi, la vie de charité dans la très sainte Trinité.

1. *Ps.* XLVII, 13.
2. Voir vol. I chap. XIII, 2.
3. *Joann.*, VI, 21.

1. — *Per te sciamus da Patrem.*

Nous demandons d'abord à l'Esprit Saint qu'il nous apprenne à connaître le Père, Nous apprenons à connaître le Père, premièrement par la foi ; deuxièmement — et d'une manière plus parfaite — par l'esprit d'un amour filial. Cet amour filial consiste à voir en Dieu non pas seulement notre Seigneur, notre Maître et notre Juge, mais notre Père ; à nous unir à lui par la confiance, à lui soumettre avec abandon tout ce qui nous concerne, à fuir soigneusement tout ce qui l'offense, à chercher à lui plaire toujours davantage par les bonnes œuvres, par le zèle à le glorifier, C'est là connaître véritablement le Père, le connaître de la manière la plus excellente.

Seul, l'Esprit Saint peut nous donner cette précieuse connaissance. Nous lui devons la foi ; par la grâce sanctifiante, il nous a fait enfants de Dieu ; il est venu lui-même dans notre cœur et c'est lui qui y a répandu en même temps l'esprit d'adoption des enfants[1]. La charité bannit la crainte[2] ; elle nous inspire les sentiments d'une vive confiance et nous fait appeler Dieu notre Père[3]. Par l'avènement du Saint-Esprit, cet esprit de charité a été donné aux hommes, et il continue d'habiter en eux. Son œuvre est, par la charité, de conduire la créature à Dieu, dans l'éternel amour de la patrie.

Prions-le sans cesse d'augmenter en nous cette charité. Dieu est vraiment notre Père ; il

1. *Rom.*, v, 5. — 2. I *Joann.*, iv, 18. — 3. *Galat.*, iv, 6.

veut que nous l'aimions comme un Père : c'est là sa gloire. Pour nous-mêmes, rien de plus avantageux, rien de plus doux, rien de plus méritoire[1].

2. — *Noscamus atque Filium*

En second lieu, nous demandons la connaissance du Fils. — Nul, mieux que l'Esprit Saint, ne peut nous apprendre à connaître le Fils. Il scrute les profondeurs de la Divinité[2], il procède du Fils : il a donc du Fils une connaissance parfaite. C'est l'Esprit Saint qui a si magnifiquement orné de ses dons la sainte Humanité du Sauveur, qui a fait de cette Humanité le chef-d'œuvre de la nature et de la grâce ; c'est lui qui a confié au Sauveur les fonctions les plus sublimes, qui l'a guidé dans l'exercice de ces fonctions, dans sa prédication, dans ses miracles ; c'est lui qui a mis au Cœur de Jésus les plus tendres sentiments de compassion, de charité, de piété ; c'est dans l'Esprit Saint que l'Homme-Dieu a consommé son sacrifice. C'est encore l'Esprit Saint qui, par l'Église, continue à rendre témoignage au Sauveur ; c'est lui qui atteste au monde la sainteté et la divinité de Jésus Christ et qui le glorifie par ce témoignage. C'est par l'Esprit Saint que le Père attire toutes choses au Fils[3].

Cette connaissance de Jésus Christ, cet amour pour lui, c'est donc l'Esprit Saint qui doit les

1. Voir vol. II, chap. XXXIV. — 2. I *Cor.*, II, 10. — 3. Voir vol. I chap. VII.

mettre dans notre cœur. Qu'il daigne, par sa grâce, nous faire comprendre toujours davantage notre divin Sauveur, nous animer à reproduire en nous sa ressemblance par la pratique des vertus, faire de nous d'utiles instruments de son œuvre. Qu'il nous guide, en particulier, qu'il soit notre maître dans la méditation de la vie du Sauveur, pour que nous soyons par lui transformés en la même image, en avançant de clarté en clarté[1]. Grâce importante dans la vie spirituelle, ou plutôt grâce la plus importante de toutes. « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous le seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus Christ[2] ». — « C'est en son Fils que se trouve cette vie[3] » Saint Paul ne savait rien de plus excellent que de connaître Jésus Christ et ses inépuisables richesses[4] : au prix de cette science, il comptait pour rien tout le reste.

3. *Teque utriusque Spiritum*, — 4. *Credamus omni tempore*

Troisièmement, nous demandons la foi au Saint-Esprit. — Cette foi est pour nous d'une importance extrême. Premièrement, elle est nécessaire pour le salut. « Pour s'approcher de Dieu, il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu[5] ». Le Saint-Esprit est Dieu ; il est l'une des trois Personnes divines en qui nous devons croire, que nous devons confesser, si nous vou-

1. II *Cor.*, III, 18. — 2. *Joann.*, XVII, 3. — 3. I *Joann.*, V, 12.— 4. *Philipp.*, III, 8 ; *Ephes.*, III, 8.— 5. *Hebr.*, XI, 6.

lons être sauvés. — Deuxièmement, cette foi est une douce consolation, parce que l'Esprit Saint est tout aimable ; ou plutôt il est la Bonté même, l'amour même ; et ses amabilités nous sont révélées par la foi. — Troisièmement, cette foi nous apporte de grands avantages pour la vie spirituelle, parce que l'Esprit Saint est le principe de la vie spirituelle et de toutes les grâces, et qu'il leur donne en nous leur perfection. Si nous avons en lui une foi vive et pratique, nous lui rendrons plus d'honneur et plus d'amour, et nous participerons plus abondamment à ses grâces[1].

Cette foi doit, en outre, avoir certaines qualitès. Premièrement, il faut qu'elle soit inébranlable, comme, du reste, la foi en général. — Deuxièmement, elle doit être entière : nous devons croire tout ce que la révélation nous enseigne du Saint-Esprit : sa divinité, sa personnalité, sa procession du Père et du Fils, son action et ses opérations en nous et dans l'Église qu'il vivifie, qu'il conserve, qu'il gouverne. — Troisièmement, cette foi doit être vive et se traduire dans la pratique : adorons l'Esprit Saint, rendons-lui nos hommages, ayons pour lui une affectueuse dévotion[2].

---

1. Voir vol. II, chap. LII.
2. Voir vol. II, chap. XLV et chap. XLVI.

CHAPITRE L

Le plus excellent témoignage rendu à la gloire du Saint-Esprit

Le témoignage rendu à la gloire du Saint-Esprit est vraiment magnifique, il est véritablement digne d'un Dieu. Le ciel et la terre chantent un hymne de louanges à sa divinité ; tous les êtres — si nombreux, si variés— de la création publient la majesté de l'Esprit de Dieu, à qui ils doivent tout ce qu'ils ont, tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils font.

Mais la voix la plus digne et la plus sainte qui se soit élevée pour glorifier le Saint-Esprit est la voix du Verbe éternel, venu parmi nous dans une chair mortelle. Nombreuses et magnifiques sont les révélations que le Sauveur nous a faites sur la divinité de la troisième Personne de la Trinité. Nulle part, cependant, on ne les trouve aussi claires, aussi complètes, aussi formelles que dans le Discours des adieux. Donc, 1° voyons brièvement le sens de ce Discours ; 2° recueillons les révélations qu'il contient sur le Saint-Esprit ; 3° tirons-en quelques conclusions.

I. — Le Discours d'adieu et la Prière sacerdotale sont les derniers entretiens du Sauveur

avec ses apôtres avant de marcher à sa Passion, à la mort, au triomphe de la Résurrection. Les traits caractéristiques de ces entretiens sont d'abord la confiance et l'intimité. Jésus parle non pas à des ennemis ou à des indifférents, mais au groupe intime de ses apôtres, cœur à cœur ; rien n'arrête les doux épanchements de ses pensées, de ses sentiments et des secrets cachés en son âme. — C'est ensuite l'affection la plus tendre. Le Cœur du Sauveur s'embrase dans l'accomplissement des rites de la Pâque, dans la cérémonie du lavement des pieds, dans l'institution de la sainte Eucharistie : il est en quelque sorte transporté d'amour, et si, au moment d'une séparation, c'est l'amour qui inspire nos paroles, ici, surtout, c'est lui qui parle, qui chante son dernier hymne.

Cet amour a réservé tant de choses pour l'heure suprême, il avait encore tant de choses à dire, tant de secrets à communiquer, tant de promesses à faire, tant de consolations à répandre ! Il avait à mettre le sceau à tant d'actes et de paroles dont il avait été déjà l'inspirateur !

Ce sceau, ce couronnement, c'est la révélation qui nous est faite de l'Esprit Saint.

II. — La révélation dont l'Esprit Saint est l'objet de la part du Sauveur, comprend deux choses : la nature du Saint-Esprit, ses opérations.

Sur le premier point,— nature du Saint-Esprit, — le Sauveur parle très clairement, d'une manière à la fois brève et sublime. La nature de l'Esprit Saint est la divinité. Il est l'Esprit de Dieu, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il

ne le voit point et qu'il ne le connaît point[1] ; l'Esprit de vérité[2], la Vérité même ; l'Esprit Saint[3], l'Esprit de sainteté, parce qu'il sanctifie la créature et l'unit à Dieu, et parce que, procédant de l'amour dans lequel consiste la sainteté, il est la Sainteté personnelle, la plus pure et la plus excellente expression de la bonté et de la pureté divines.

Cette nature divine, le Saint-Esprit la reçoit du Père et du Fils comme d'un seul et même principe. Le Sauveur désigne le mode de cette origine par plusieurs expressions très significatives. Tantôt il dit que le Saint-Esprit procède du Père[4], que le Père l'envoie et le donne[5] ; tantôt il dit que c'est lui-même (le Fils) qui l'envoie[6], parce que l'Esprit Saint procède également du Fils, qu'il est « l'Esprit de vérité » et que le Fils est la Sagesse et la Vérité ; en outre, si le Père envoie l'Esprit Saint au nom du Fils[7], cela ne veut pas dire en vertu de la prière du Fils, mais en vertu de l'unité de nature ; le Fils possède tout ce que possède le Père[8], et le Saint Esprit entend[9] et reçoit du Fils pour communiquer ce qu'il a entendu et reçu[10]; or, les Personnes divines ne peuvent rien recevoir l'une de l'autre, sinon la nature divine. Quand le Sauveur nous dit qu'il priera son Père de nous envoyer l'Esprit Saint[11], il parle en tant qu'il

1. *Joann.*, XIV, 17. — 2. *Joann.*, XIV, 17 ; XVI, 13. — 3. *Joann.*, XIV, 26. — 4. *Joann.*, XV, 26. — 5. *Joann.*, XIV, 16, 26. — 6. *Joann.*, XV, 26 ; XVI, 7. — 7. *Joann.*, XIV, 26. — 8. *Joann.*, XVI, 15 ; XVII, 10. — 9. *Joann.*, XVI, 13. — 10. *Joann.*, XVI, 14. — 11. *Joann.*, XIV, 16.

est homme. Pour attester cette prière d'intercession et ce mérite, pour rapprocher la mission de l'Esprit Saint *ad extra* de son éternelle procession, le Saint-Esprit ne sera envoyé que lorsque l'Homme-Dieu glorifié sera assis à la droite du Père[1]. Il fallait que la Rédemption fût accomplie avant que l'Esprit Saint nous apportât les grâces méritées par cette Rédemption. —Certes, voilà une magnifique révélation de l'Esprit Saint! Elle renferme tout ce que la foi nous enseigne de la nature de cet Esprit, de sa Personne, de son origine, des relations qui l'unissent aux deux autres Personnes divines, Jamais encore le Sauveur ne s'était exprimé si clairement à ce sujet.

Quant à l'action de l'Esprit Saint, dont le Sauveur parle en second lieu, elle concerne directement les apôtres et l'Église, et elle présente, en général, le caractère d'une parfaite ressemblance avec l'action du Fils. L'Esprit Saint remplace le Sauveur ; il sera, pour les apôtres, tout ce que Jésus a été pour eux. Le Sauveur était leur avocat et leur secours[2] : le Saint-Esprit remplira le même rôle, et c'est ce rôle que Jésus lui attribue constamment[3]. — Bien plus, sous certains rapports, l'assistance de l'Esprit Saint sera plus avantageuse aux apôtres que celle du Sauveur lui-même. Jésus s'en va, il retire aux iens sa présence visible ; le Saint-Esprit demeure avec eux[4] ; la présence visible de Jésus était

1. *Joann.*, XVI, 7 ; XVII, 39. — 2. 1 *Joann.*, II, 1. — 3. *Joann.*, XIV, 16, 26 ; XV, 26 ; XVI, 7. — 4. *Joann.*, XIV, 16.

pour les apôtres un enseignement plutôt extérieur, par la parole et par l'exemple : l'enseignement de l'Esprit Saint est intérieur, il atteint les profondeurs de l'âme. « Il sera en vous[1] ». Ce n'est donc pas une simple présence, un simple voisinage de l'Esprit Saint que le Sauveur promet : c'est sa demeure dans l'âme ; et la promesse ne s'adresse pas seuls aux apôtres, mais à leurs successeurs, à l'Église tout entière, durant toute la durée des siècles.

Pour descendre davantage aux détails, l'action de l'Esprit Saint dans les apôtres correspond exactement à celle du Sauveur. Jésus instruisait et formait les apôtres ; il les assistait dans les premiers essais de leur apostolat ; il les consolait dans les contradictions et les adversités. L'Esprit Saint fera de même.

L'enseignement de l'Esprit Saint est indiqué par ces paroles du Sauveur. « Il vous enseignera toutes ces choses[2] ; il vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit[3] ; il vous enseignera toute vérité... et il vous annoncera les choses à venir[4] ». Donc, le Saint-Esprit confirme et continue l'enseignement du Sauveur ; il maintient les premières leçons, il en ajoute de nouvelles ; il rappelle ce qui a été dit, et il le montre sous un jour nouveau, dans une lumière plus vive ; il complète le dépôt de la foi et il ne cesse de faire pénétrer plus intimement dans la connaissance de cette foi. L'enseignement du

1. *Joann.*, XIV, 17. — 2. *Joann.*, XIV, 26. — 3. *Joann.*, XIV, 26. — 4. *Joann.*, XVI, 13.

Sauveur et celui de l'Esprit Saint constituent une même formation ; mais, suivant la volonté de Dieu et les besoins des apôtres et de l'Église, cette formation s'affirme et progresse. Ainsi Jésus promet à ses apôtres que l'Esprit Saint leur donnera une connaissance plus haute de sa divinité : « En ce jour-la, vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous[1] ». Il parle ici des jours heureux de sa Résurrection, de ces jours si riches en grâces où les apôtres virent plus clairement la divinité dans la gloire de Jésus ressuscité, où ils se sentirent si intimement assoeiés à lui dans les charmes de sa conversation. Cette connaissance, cette intimité reçurent leur confirmation par l'avènement du Saint-Esprit, dont la conséquence fut que l'Esprit de Jésus habita dans leur cœur et y répandit une lumière si vive qu'elle bannit pour toujours le moindre doute ou la moindre hésitation, et qu'ils n'eurent jamais à s'enquérir ailleurs de ce qui leur était utile de savoir pour leur ministère. — Le Saint-Esprit leur enseignera même de nouvelles vérités qu'ils n'auraient pu porter alors[2] ; par exemple, il leur a plus d'une fois révélé l'avenir[3], comme dans l'Apocalypse ; il leur a appris que les Livres du Nouveau Testament sont inspirés[4]. Le trésor de la foi, contenu dans la Sainte Écriture et dans la révélation primitive, se conserve

1. *Joann.*, XIV, 19, 20. — 2. *Joann.*, XVI, 12. — 3. *Rom.*, XI, 25 ; I *Cor*, XV ; II *Petr.* III ; 1 *Thessal.*, IV, 15. — 4. II *Petr.*, III, 15. *Trid. Sess.* IV *decr. de Can, Script.*

dans l'Église par la continuelle assistance de l'Esprit Saint, et il y devient le bien commun à tous. Véracité et fidélité dans la composition des évangiles, conservation intègre et immuable de la doctrine, exactitude dans l'interprétation de la Sainte Écriture, infallibilité dans la définition du dogme par les papes et par les conciles, doctrine lumineuse des Pères de l'Église et des théologiens, progrès et application des vérités révélées — voilà autant d'effets de cette promesse du Sauveur, autant de résultats dus à l'enseignement de l'Esprit Saint[1].

Le Saint-Esprit doit remplir un second rôle auprès des apôtres : il les assistera dans leur mission à l'égard du monde. Par le monde, on entend l'humanité étrangère ou hostile à Jésus Christ et à l'Église : les Juifs et les païens, qui doivent être mis en demeure de prendre parti pour ou contre la vérité chrétienne. Cette assistance de l'Esprit Saint, le Sauveur l'annonce dans ces paroles d'un sens si profond : « Et lorsqu'il (l'Esprit Saint)sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; de la justice, parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me verrez plus ; et du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé[2] ». Le monde sera instruit et convaincu par le témoignage que le Saint-Esprit rendra par l'intermédiaire des apôtres : témoignage à la fois exté-

1. Voir vol. I chap. xv.
2. *Joann.*, xvi, 8-11.

rieur et intérieur, théorique et pratique. Premièrement, le monde sera convaincu que l'incrédulité à l'égard de Jésus Christ est un péché, et que le péché du monde consiste précisément dans cette incrédulité qui est la cause pour laquelle le monde est dans le péché. Ce témoignage, l'Esprit Saint le rend intérieurement par la voix de la conscience et par les faits. Le monde voit fort bien que la foi n'est point absurde, qu'elle n'enseigne rien d'absurde, qu'elle offre au contraire à la raison des vérités que la raison ne peut rejeter. Repousser la foi au nom de la raison, c'est paralyser ses propres forces, se mettre en contradiction avec soi-même et avec sa propre conscience. De même, le monde voit fort bien que, par la foi en Jésus-Christ, une multitude de pécheurs sont devenus justes et saints, tandis que le monde est absolument incapable de convertir un seul pécheur, qu'il rend, au contraire, témoignage au péché et au vice. qu'il est plongé lui-même dans un abîme d'iniquités. Ces effets de la foi en Jésus Christ prouvent ainsi que le monde est le royaume du péché, que l'Église est le royaume de l'Esprit Saint, que c'est seulement en s'attachant à Jésus Christ par la foi qu'on peut se délivrer du péché. — Deuxièmement, l'Esprit Saint convaincra le monde de la justice : il le convaincra qu'il y a une justice, que cette justice est en Jésus-Christ, ou plutôt que Jésus Chrit est lui-même la justice, parce qu'il est allé à son Père dans la gloire et qu'il y demeure éternellement. Les apôtres ont rendu témoignage à la Résurrection

et à l'Ascension du Sauveur, et, ce témoignage, ils l'ont scellé de leur sang, L'avènement du Saint-Esprit envoyé par Jésus, l'existence et le triomphe de l'Église, la prédication qui proclame les droits de la conscience et de la justice — tout cela atteste que Jésus Christ n'est point un pécheur, comme le monde l'a jugé en le condamnant à mort. Le monde, au contraire, c'est l'injustice ; le monde est déicide, et ce n'est que par la foi en Jésus Christ qu'il retrouvera la justice et la sainteté. — Troisièmement, le Saint-Esprit convaincra le monde du jugement : il le convaincra que l'injustice attire sur lui le jugement, parce que, en réalité, le prince du monde est déjà jugé. Ce jugement de Satan a eu lieu par la mort du Sauveur[1] : Satan a perdu son empire sur tous ceux qui croient en Jésus Christ, il ne le conserve qu'à l'égard de ceux qui, volontairement, se font ses esclaves. Le fait qui atteste ce jugement de Satan, c'est le royaume de l'Église qui, malgré la mort de son fondateur, subsiste et s'étend au loin, sans que le monde, en dépit des moyens dont il dispose, puisse l'anéantir. Par ce jugement de Satan, le jugement du monde a commencé, et la réalité de ce jugement se révèle, intérieurement, par les troubles et les remords de la conscience : extérieurement, par l'inanité de la lutte contre l'Église et par les jugements redoutables qui, parfois, viennent frapper les suppôts de Satan, les instruments de sa haine contre l'Église — on

1. *Joann.*, XII, 31.

dirait des éclairs avant-coureurs du jugement final, où l'arrêt sera prononcé pour toujours.

Ce triple témoignage constitue l'enseignement donné au monde par le Saint-Esprit. « Le monde est chargé de l'iniquité du péché, il est vide de toute justice : voilà pourquoi le jugement le frappe. Coupable incrédulité à l'égard de la vérité éternelle, réprobation et condamnation du juste, perversion du jugement — trois crimes qui pèsent lourdement sur la conscience du monde. Triple enseignement, simultané et non divisé pour ainsi dire en trois actes. Les démonstrations s'entremêlent, et se compénètrent réciproquement ; les vérités s'appellent l'une l'autre ; les preuves se croisent et s'unissent, comme, dans un orage, les éclairs brillent tantôt ici, tantôt là, sillonnent la nue, s'entrecroisent, semblent se confondre pour former un immense incendie. Sans doute, l'intensité n'est pas toujours égale ; mais la révélation est complète, la lumière s'offre à l'esprit sans réserve ; et cette lumière, l'histoire de l'humanité en sera toujours éclairée. L'histoire de l'Église, voilà, en réalité, le jugement du monde[1] ».

Tel est le témoignage du Saint-Esprit dans le monde et contre le monde. Ses organes sont les apôtres et l'Église. Leur témoignage s'unit à celui de l'Esprit Saint pour ne former plus qu'un seul et même témoignage. Aussi le Sauveur nous dit-il : « L'Esprit de vérité... rendra témoi-

1. *Unseres Herrn Trost*, par P. Keppler, dont nous nous sommes inspiré ici (pp. 159-171).

gnage de moi, et vous en rendrez aussi témoignage, parce que vous êtes dès le commencement avec moi[1] ». L'infaillibilité du témoignage personnel des apôtres et sa force victorieuse lui viennent de l'assistance surnaturelle de l'Esprit Saint. Ce magnifique témoignage que le Saint-Esprit rend de la sorte par les apôtres et par l'Église, a pour but immédiat de glorifier Jésus Christ. L'œuvre du Fils était la gloire du Père[2] : l'œuvre du Saint-Esprit est la gloire du Fils. « Il me glorifiera[3] ». De fait, la vertu de la prédication de la foi, l'efficacité des moyens établis par Jésus Christ en vue de communiquer la grâce, les miracles et les dons spirituels, la merveilleuse propagation de l'Église, l'admirable sanctification des âmes. — toutes ces choses prouvent constamment à l'incrédule la justice, la sainteté et la divinité de Jésus, sa puissance sanctifiante, son autorité de Juge. La gloire même des élus est un hymne à la louange de l'Homme-Dieu, puisque, par son œuvre et par ses mérites, l'Homme-Dieu est l'amour de l'Église, le principe de la grâce et de la gloire. Le Saint-Esprit se borne à couronner en tout les mérites de Jésus Christ.

Le troisième rôle de l'Esprit Saint à l'égard des apôtres consiste à les consoler. Les apôtres avaient un très grand besoin de consolation, non pas seulement à cause des difficultés inhérentes à leur vocation, mais encore et surtout à cause des

1. *Joann.*, XV, 26, 27. — 2. *Joann.*, XVII, 1, 4. — 3. *Joann.*, XVI, 14.

nombreuses persécutions et des souffrances qu'ils auraient à endurer de la part du monde. Le Sauveur ne leur dissimule point les afflictions qui les attendent : jamais, au contraire, il n'en a parlé aussi clairement[1]. Mais, en même temps, il leur offre les plus excellents motifs de consolation, qui, presque tous, découlent de l'Esprit Saint. Cette consolation consiste premièrement dans la paix. « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; je ne vous la donne pas comme le monde vous la donne[2] ». Ce n'est donc pas la paix telle que le monde la possède et la donne, paix qui n'existe qu'en paroles, paix sans consistance et sans force, mais fragile et mensongère ; c'est la paix telle que le Sauveur la possède, paix véritable, solide, qui vient de ce qu'il est lui-même un avec le Père dans l'Esprit Saint. Cette paix, c'est l'Esprit Saint, parce que le Saint-Esprit est amour et qu'il a été donné aux apôtres le jour de la Pentecôte. — La consolation promise par le Sauveur consiste, deuxièmement, dans la joie, « En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez... mais votre tristesse se changera en joie... Je vous verrai de nouveau et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie[3] ». Cette joie commencera lorsque les apôtres reverront Jésus après la Résurrection ; elle recevra son complément, elle sera affermie par l'avènement du Saint-Esprit. De même que

1. *Joann.*, XV, 18-27 ; XVI, 1-4. — 2. *Joann.*, XIV, 27. — 3. *Joann.*, XVI, 20, 21, 22.

le Saint-Esprit est la paix inaltérable, la paix substantielle, il est aussi la joie, précisément parce qu'il est l'amour. Par une conséquence de l'avènement de l'Esprit Saint, non seulement les apôtres n'ont plus besoin d'interroger, mais leur prière est si puissante qu'il n'est plus nécessaire que le Sauveur lui prête une assistance spéciale[1]. Ils ont en eux-mêmes la source de la vérité et le principe de la force : cette source, ce principe, c'est l'Esprit Saint. Leur âme a reçu tant de lumière, grâce à son avènement, que toute question et toute parabole sont superflues : l'Esprit parle immédiatement à l'esprit, il parle du Père, source divine de toute révélation. En outre, parce que l'Esprit Saint habite en eux, leur union avec Jésus Christ est complète, elle donne à leur prière une vertu particulière, elle les fait prier « au nom de Jésus », au sens le plus rigoureux du mot ; et ils sont exaucés. Leur prière porte en elle-même l'efficacité ; elle n'a plus besoin d'un appui spécial. Ainsi, la joie est parfaite. Est-il, ici-bas, une joie plus grande ? — A cette joie, s'ajoutent, pour les apôtres, l'union et la charité qui les unissent entre eux et avec les fidèles. Non seulement ils seront un avec le Père et le Fils, comme le Père et le Fils sont un[2], afin qu'ils aient en eux-mêmes la plénitude de la joie du Père et du Fils[3] ; mais encore tous les fidèles doivent entrer dans cette unité[4] et dans cette joie. Cette unité, si grande et

1. *Joann.*, XVI, 23-27. — 2. *Joann.*, XVII, 11. — 3. *Joann.*, XVII, 13. — 4. *Joann.*, XVII, 21.

si belle, c'est l'Église ; le principe, l'âme et le lien de cette unité, c'est encore le Saint-Esprit. « Afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux et que je sois moi-même en eux[1] ». Le Père et le Fils sont un dans l'Esprit Saint, ils s'aiment dans l'Esprit Saint : de même les fidèles doivent être un entre eux comme avec le Père et le Fils, dans le même Esprit, qui est le lien de la paix[2], qui est un seul esprit dans un corps unique[3]. « Ce qui nous fait connaître que nous demeurons en lui, et lui en nous, est qu'il nous a rendus participants de son Esprit[4] ».

Voilà quelle assistance le Sauveur promet aux apôtres par le Saint-Esprit. Ce Paraclet, cet Avocat, il est l'égal de celui qui l'envoie, et, dans les décrets de Dieu, il doit confirmer, compléter et consommer, dans les apôtres et dans l'Église, l'œuvre du Sauveur. La Prière sacerdotale de Jésus résume cette mission en un mot : « Sanctifiez-les dans la vérité[5] ». Cette sainteté, que le Sauveur demande pour les apôtres, n'est pas seulement leur sainteté personnelle, mais les dispositions et les conditions qui leur permettront de sanctifier les autres. Comme pour Jésus Christ lui-même, leur vocation est d'être prêtres, rois et prophètes[6]. Ils ont été armés pour leur vocation par l'avènement de l'Esprit Saint, fruit de l'immolation de Jésus[7]. Alors il ont été sanctifiés « dans la vérité », non pas seulement

1. *Joann.*, XVII, 26. — 2. *Ephes.*, IV, 3. — 3. *Ephes.*, IV, 4. — 4. I *Joann.*, IV, 13. — 5. *Joann.*, XVII, 17. — 6. *Marc.*, I, 24 ; *Joann.*, X, 36. — 7. *Joann.*, XVII, 19.

parce qu'ils ont reçu leur consécration officielle, les vertus et les dons en rapport avec leur vocation, mais encore parce que l'Esprit Saint lui-même leur a été donné. Il est l'Esprit de vérité et de sainteté, le principe de tout ministère et de toute autorité. C'est en ce sens que le Sauveur disait : « Il vous est utile que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai[1] ». Et tout ce que le Sauveur annonçait par cette promesse de l'Esprit Saint s'est merveilleusement réalisé dans les apôtres et dans la primitive Église. Dans toutes les difficultés de leur apostolat, ils avaient pour se guider la lumière et la direction de l'Esprit Saint[2] ; ils prêchaient avec assurance la parole de la foi devant les Gentils et devant les Juifs[3] ; le ciel répondait à leur prière par d'éclatants prodiges[4] ; au milieu des afflictions et des persécutions, ils surabondaient de joie[5] dans l'Esprit Saint, ils trouvaient douceur et consolation dans leur mutuelle charité[6]. La primitive Église présente, à un degré excellent, tous les caractères de l'Esprit Saint, c'est la vivante réalisation de la grande promesse de Jésus.

III.— Tel est donc le témoignage que le Sauveur a rendu au Saint-Esprit dans son Discours d'adieu. Témoignage d'une extrême importance : ce n'est pas un pape qui parle, ce n'est pas un

1. *Joann.*, XVI, 7. — 2. *Act.*, XV, 28. — 3. *Act.*, II, 15 ; IV, 31 ; XIX, 8.— 4. *Act.*, III, 6 ; V, 19 ; IX, 40 ; XII, 5 ; XVI, 25.— 5. *Act.*, IV, 31 ; V, 41 ; XIII, 52. — 6. *Act.*, IV, 32.

prophète, un concile, un ange ; c'est l'éternelle Vérité. Témoignage très explicite : toutes les vérités que nous devons croire par rapport au Saint-Esprit sont là énoncées et prouvées ; toutes les questions relatives au Saint-Esprit, l'Église et les théologiens viennent en chercher l'explication dans ces paroles.

Deuxièmement, témoignage extrêmement honorable pour l'Esprit Saint dont il atteste admirablement l'excellence et le rôle au cœur de la Divinité comme dans les créatures. Partout et en tout, l'Esprit Saint est le dernier mot, la consommation, le principe du mouvement, le guide qui dirige au but. Par sa divinité et par sa grâce, il pénètre tout, il anime tout ; il est la source de toute vie, de tout amour, de toute joie, de toute force. Nul ne mesurera jamais, nulle intelligence humaine ne sondera jamais les profondeurs sublimes de ce témoignage rendu par le Sauveur : dans le ciel, notre bonheur sera de le comprendre.

Troisièmement, témoignage aimable et touchant, non pas seulement parce qu'il nous révèle les amabilités et les consolations de l'Esprit Saint, notre Paraclet au milieu des souffrances d'ici-bas, mais encore parce que ce sont là les dernières paroles du Sauveur, et que ces dernières paroles sont consacrées à l'Esprit Saint. Ce Discours d'adieu, par quelque côté qu'on l'envisage, nous ramène toujours au Saint-Esprit. Que, dans les suprêmes épanchements de son Cœur, le Sauveur nous révèle la vie intime de la très sainte Trinité, c'est le Saint-Esprit

qui en est le terme ; — qu'il fasse aux apôtres ses dernières recommandations en leur enjoignant de rester unis avec lui et entre eux par la foi, par la charité, par la prière, c'est le Saint-Esprit, nous l'avons vu, qui est le lien de la charité et qui, par sa présence dans l'âme des apôtres, donne à leur prière son efficacité toute spéciale ; — qu'il concole les siens de son départ, qu'il le prépare aux persécutions futures, c'est l'Esprit Saint qu'il leur promet pour consolateur ; — que sa dernière prière, enfin, soit pour demander l'unité entre lui et son Père et les fidèles, c'est encore l'Esprit Saint qui forme cette unité, Oui, l'Esprit Saint est le dernier mot du Sauveur, pour nous dire quoi ? — combien il nous importe d'avoir une véritable dévotion à l'Esprit Saint, afin de réaliser par là le plus cher désir du Cœur de Jésus.

CHAPITRE LI

Le culte le plus beau

La meilleure manière d'honorer l'Esprit Saint, le culte le plus parfait que nous puissions lui rendre, c'est d'obéir à sa direction. Voyons : 1° ce qu'il faut entendre par « obéir à la direction du Saint-Esprit » ; 2° les motifs que nous avons de le faire ; 3° les moyens à employer.

I. — Obéir à la direction du Saint-Esprit, qu'est-ce à dire ? C'est obéir à la lumière intérieure que le Saint-Esprit nous communique pour nous conduire au salut et à la perfection. Cette lumière intérieure consiste dans ce qu'on nomme les illuminations et les inspirations. Obéir à la direction de l'Esprit Saint, c'est donc accueillir ces inspirations et s'y conformer.

Mais par ces inspirations, que faut-il entendre? Tous les mouvements que nous percevons en notre âme, viennent-ils de l'Esprit Saint ? Non, certes. Seules, ces inspirations ont l'Esprit Saint pour auteur, qui, tout d'abord, n'ont rien de contraire à la foi ni aux mœurs. Ce qui vient du Saint-Esprit ne peut être contraire ni à la foi, ni aux mœurs, puisque l'Esprit Saint est le principe de la foi et de la loi morale et qu'il ne peut

se mettre en contradiction avec lui-même. — Ce qui va contre l'obéissance due aux Supérieurs légitimes, ne peut, non plus, venir de l'Esprit Saint. Quand nous serions pleinement convaincus qu'une telle inspiration vient de Dieu, nous ne devons pas la suivre si nos Supérieurs s'y opposent. Il vaut mieux nous en tenir à la règle assurée de l'obéissance, qu'à nos prétendues convictions, bien persuadés que, si la volonté de Dieu est telle que nous croyons, il saura incliner nos Supérieurs à nous permetttre ce à quoi nous nous sentons poussés. En attendant, nous n'avons qu'à obéir. — En général, ce n'est pas du Saint-Esprit que viennent les inspirations qui nous portent à penser ou à agir d'une manière en désaccord avec la pratique ordinaire de l'Église. On doit admettre que la pratique ordinaires des fidèles a son principe dans la foi ou dans la loi morale, et qu'il ne faut pas la heurter sans motif. Même règle en ce qui concerne les devoirs d'état propres à chacun, Ces devoirs sont, pour nous, l'expression de la volonté de Dieu, et nous n'avons pas le droit de nous y dérober sous prétexte d'inspirations privées. Ce qui nous détourne de nos devoirs d'état, ne peut venir de l'Esprit Saint.

Tel est donc le premier caractère d'une inspiration vraiment divine : il faut que l'objet en soit bon, conforme à la volonté de Dieu d'ailleurs connue ; ajoutons que cet objet doit être bon dans sa totalité et rester toujours bon. Il peut arriver, en effet, que l'inspiration porte d'abord sur une chose bonne et parfaite, pour s'en écarter

ensuite peu à peu et aboutir à une chose moins bonne et moins parfaite. Dans ce cas, nous n'avons pas la certitude que cette inspiration vienne de l'Esprit Saint, et il faut une grande prudence pour ne point s'égarer. Mais si le mouvement auquel nous obéissons nous porte constamment au bien ou à un bien plus parfait, alors le doute n'est plus possible : il vient de l'Esprit Saint. — On doit enfin tenir grand compte de la manière dont l'inspiration se révèle à notre cœur. Est-elle accompagnée d'inquiétude et de trouble, alors même que nous espérons être en état de grâce et dans l'amitié de Dieu, ce n'est certainement pas l'Esprit Saint qui nous parle : c'est la passion ou le démon, esprit d'inquiétude et de trouble, qui nous fait entendre sa voix. Le Saint-Esprit est lumière, paix, joie, tranquillité. — Ces remarques nous aideront à reconnaître les véritables inspirations de l'Esprit-Saint.

II. — Quels motifs avons-nous d'obéir à la direction de l'Esprit Saint ? Premièrement, c'est pour nous une nécessité. De nous-mêmes et par nous-mêmes, nous ne sommes que ténèbres, ignorance et faiblesse quand il s'agit de notre véritable bien. Si la grâce ne nous prévient pas, — nous l'avons vu — nous ne pouvons rien. Ces grâces prévenantes, qui éclairent l'intelligence et excitent la volonté, ce sont précisément les inspirations du Saint-Esprit. Il faut donc leur obéir, si nous voulons pouvoir espérer que nous atteindrons la perfection. En nous que de désirs mauvais, que d'intentions déréglées, quelle inclina-

tion à des choses défendues ou dangereuses, que de pensées et de projets inutiles ! Qui donc nous découvrira cette impureté de notre cœur ? qui donc nous en délivrera ? La lumière naturelle de l'intelligence n'y suffit pas. Sans la lumière surnaturelle du Saint-Esprit, nous resterons, notre vie entière, embarrassés dans de si grandes imperfections ; nous ne les voyons pas, ou bien nous n'avons ni le courage ni la force d'en sortir. Sans cette lumière supérieure, nous sommes très exposés à nous régler d'après les vues et la conduite de ceux qui nous entourent et qui, pour la plupart, n'ont pas un idéal de perfection fort élevé. Si tant d'âmes demeurent en arrière, c'est qu'elles n'ont pas le courage de suivre les inspirations du Saint-Esprit. — Notre salut lui-même peut être compromis, si nous ne nous habituons pas à obéir à l'Esprit Saint. Que de dangers à braver, que de tentations à vaincre ! Comment compter nos ennemis, et connaître leur force et leur ruse ! Entre leurs mains, tout, en nous et hors de nous, peut nous devenir un piège. Combien, dès lors, n'importe-t-il pas d'avoir un guide sûr, un conseiller prudent, et d'obéir à ses indications ! Qui nous dit, en effet, que ce guide ne voit pas de loin le danger qui nous menace, et que son inspiration n'est pas un avertissement ? Qui nous dit que nous échapperons au danger, si nous ne suivons pas le conseil de notre guide ?

Ceux-là surtout qui ont à conduire leurs frères, doivent écouter les inspirations du Saint-Esprit. S'ils ne s'y habituent, il est à craindre qu'ils ne se guident que d'après les règles d'une prudence

tout humaine, qu'ils ne substituent leurs propres pensées aux pensées de l'Esprit Saint, et qu'au lieu d'accomplir dans les âmes tout le bien que Dieu désire, ils n'empêchent ou ne ruinent ce bien. C'est là, très souvent, l'effet de la dissipation, de l'habitude de se répandre au dehors, du peu de consistance dans la vie spirituelle, et surtout d'une certaine présomption et de l'estime exagérée de soi-même. Rien de plus funeste chez un guide spirituel ; rien, par contre, de plus nécessaire qu'une humble prière, que le soin de régler toutes nos vues et toutes nos décisions d'après la lumière de l'Esprit Saint.

Deuxièmement, obéir à l'Esprit Saint, c'est équité. Dieu nous a donné l'Esprit Saint pour qu'il soit notre maître, notre secours, notre consolateur, notre avocat : il est l'Esprit de vérité, l'Esprit de conseil : c'est à lui que nous devons sans cesse recourir. Donc, il faut l'écouter ; sans quoi il en résulte pour nous un double dommage ; premièrement, nous nous dérobons à sa volonté, et cependant, pour nous ses créatures, rien de plus naturel, rien de plus obligatoire que de nous soumettre en tout aux dispositions de l'Esprit Saint ; deuxièmement, à l'Esprit Saint, nous substituons dans le sanctuaire de notre cœur une créature, puisque, dès là que ce n'est plus l'Esprit Saint qui nous conduit, ce doit être un autre esprit ; et cet autre esprit ne peut être qu'un esprit ennemi de Dieu, ou notre pauvre esprit naturel : c'est-à-dire, en tout cas, une créature substituée à la majesté d'un Dieu.

Troisièmement, obéir aux inspirations de

l'Esprit Saint est pour nous très utile et très avantageux. Du moins, rien, dans la vie spirituelle, ne nous conduira plus vite à la perfection. Assurément, il est fort louable de s'exercer à la pratique de telle ou telle vertu, de telle ou telle bonne œuvre : il le faut, surtout dans les commencements, pour triompher des difficultés et acquérir de la facilité. Mais ce n'est là qu'un noviciat. Nous nous disposons bien mieux et bien plus complètement à la perfection en nous efforçant d'obéir aux inspirations divines. C'est en cela que consistent la véritable perfection intérieure et l'esprit de sainteté. Si, d'ailleurs, nous pratiquons les actes de vertu, c'est uniquement pour nous habituer à suivre en toutes choses la volonté de Dieu, pour nous unir plus facilement à lui et arriver à ne faire plus qu'un avec lui. Voilà le but — but glorieux — de tous nos efforts. Or, c'est là, précisément, ce que nous trouvons ici. Nous ne nous contentons pas de pratiquer tour à tour les différentes vertus ; nous les pratiquons de la manière la plus parfaite, c'est-à-dire en tant qu'elles nous amènent directement à l'union avec Dieu, qu'elles nous maintiennent sous son immédiate dépendance. Peu à peu nous dépouillons notre volonté propre, pour prendre la volonté de Dieu : ce n'est plus nous qui vivons, c'est Dieu qui vit en nous. Tel est d'après saint Paul, le signe auquel on reconnaît les enfants de Dieu : « Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu[1] ». La vie spirituelle repose sur un double

1. *Rom.*, VIII, 14.

fondement : le premier, consiste à purifier notre cœur de tout péché et de tout attachement aux créatures ; le second, consiste à nous attacher à Dieu et à suivre ses saintes inspirations. Ces deux points résument la vie spirituelle tout entière. Ils en sont comme les deux pôles : plus nous nous éloignons du premier pour nous rapprocher du second, plus Dieu établit son règne en notre âme, ou plutôt, nous ne pourrons jamais nous rapprocher assez de ce but magnifique. Toute notre perfection est là.

Enfin, obéir à la direction de l'Esprit Saint dans la vie spirituelle, est pour nous un honneur. Pourquoi ? Parce qu'il y faut beaucoup de courage, de fermeté, de constance, de renoncement, d'amour pour Dieu. La route est belle, sans doute ; elle est sublime, elle est sûre ; mais d'où vient que le nombre de ceux qui la suivent est si petit ? Parce qu'on craint de se renoncer, de s'abandonner ; à quelque degré qu'on soit parvenu, on ne sait pas ce que Dieu peut demander encore ; on n'a pas en Dieu une confiance illimitée ; il fait sombre, on se détourne et, comme autrefois les Israélites en vue de la Terre Promise, on dit : « Cette région dévore ses habitants » ; on se détourne, je le répète, et l'on renonce à la poursuite de la perfection. Voilà pourquoi il est si peu d'âmes qui arrivent à posséder toutes les grâces que Dieu leur a préparées, ou à recouvrer celles qu'elles ont perdues : elles manquent de courage pour entrer dans cette

1. *Numer.*, XIII, 33.

voie et pour y persévérer. Il en est de nous comme du voyageur dans la montagne. Le sentier semble tout à coup s'effacer : à droite, un gouffre ; à gauche, une muraille de rocs. Quelle folie de prendre peur et de revenir en arrière ! Ce n'est qu'une illusion des sens. Encore quelques pas, et nous verrons que le sentier s'élargit. Ainsi en va-t-il dans la vie spirituelle : ne nous laissons arrêter ni par le manque de confiance, ni par le découragement, ni par l'impatience. Le Saint-Esprit, qui nous a appelés, est fidèle : il ne nous trompera point, il ne nous abandonnera pas. Ayons seulement la ferme volonté de le suivre.

III. — Quels sont les moyens de pratiquer cet exercice et d'y persévérer ? Premièrement, il faut une ferme résolution de suivre cette conduite dans la vie spirituelle, de ne point nous dérober aux inspirations de l'Esprit Saint, de nous attacher à sa direction. Cette résolution, renouvelons-la fréquemment en nous appuyant sur les différents motifs qui la justifient. Dirigeons à ce but nos prières, nos méditations, l'examen de conscience, la réception des sacrements.

Deuxièmement, implorons souvent les lumières du Saint-Esprit, surtout quand il s'agit d'une décision importante ou d'une affaire compliquée. Il est bon de nous habituer à l'invoquer chaque, jour, en lui demandant de nous éclairer, de nous donner la force de suivre ses inspirations et d'accomplir en toutes choses sa volonté ; conjurons-le de ne point permettre que nous mourions

avant d'avoir réparé les pertes que nous a causées le mépris de ses inspirations.

En outre, soyons attentifs aux inspirations de l'Esprit Saint ; et, pour cela, veillons à ne point nous dissiper et à ne point nous absorber dans les occupations extérieures. Que sert-il que l'Esprit Saint parle, si nous ne l'écoutons pas ? Il faut donc nous recueillir souvent au cours de la journée, examiner notre conduite, chercher quels sont nos manquements, où vont nos inclinations? Celui qui commet délibérément le péché véniel, qui laisse trop de liberté à ses sens extérieurs et intérieurs, qui ne découvre pas sa conscience à ceux qui tiennent auprès de lui la place de Dieu et qui sont chargés de le conduire — celui-là ne peut reconnaître la volonté et la direction de l'Esprit Saint. Toutes ces fautes ou ces imperfections sont comme autant de nuées qui nous dérobent la lumière du Saint-Esprit et laissent l'âme dans les ténèbres. Ces nuées, il faut les dissiper.

Enfin, nous devons faire, dans la pratique, ce que l'Esprit Saint demande de nous par ses inspirations. Et pour procéder plus sûrement, commençons par les choses que nous savons déjà, que le Saint-Esprit nous indique très clairement, qui sont absolument nécessaires, que depuis longtemps peut-être il réclame de nous : — victoire à remporter sur telle ou telle passion, obstacle à renverser, tel ou tel sacrifice important, etc... N'espérons pas qu'il parle encore à notre cœur avant que nous en ayons fini sur ce point : il y tient, il n'ira pas plus loin. C'est par là seulement que nous nous disposerons à recevoir

de nouvelles lumières, en suivant celles qui nous ont déjà été données. Certes il faut en cela beaucoup de patience et de constance. S'il en coûte tant pour acquérir une seule vertu, il en coûte bien davantage pour suivre ce sublime conseil de la perfection ! Le démon cherchera par tous les moyens à nous détourner de cette voie : il sait bien que c'est pour nous la meilleure manière de le vaincre. Mais le résultat nous dédommagera de nos efforts. « Personne ne sait ce que Dieu ferait de nous, si nous ne mettions pas d'obstacles à sa grâce », répétait souvent saint Ignace. Une seule inspiration de l'Esprit Saint a plus de prix que la création matérielle tout entière. Cette inspiration, c'est la parole du Seigneur : que ne peut-elle opérer en nous ? Nous le voyons par l'exemple des Saints. Combien de fois tout n'a-t-il pas dépendu d'une généreuse résolution, de la fidélité à suivre telle ou telle inspiration ? La voie qui conduit à la sainteté s'ouvrait alors, une grâce en attirait une autre, et ces âmes avançaient rapidement et sûrement dans la perfection. « J'ai incliné humblement l'oreille et j'ai reçu la sagesse », dit l'Ecclésiastique. « J'ai trouvé en moi une grande sagesse... Voyez de vos yeux que j'ai peu travaillé, et je me suis acquis un grand repos[1] ».

---

1. *Eccli.*, LI, 21, 35.

CHAPITRE LII

L'Ordre du Saint-Esprit

Autant que notre faiblesse nous l'a permis, nous avons étudié le Saint-Esprit. Nous l'avons vu dans sa patrie céleste, au cœur de la Divinité ; nous l'avons suivi sur le magnifique et vaste théâtre de ses opérations. Il nous reste à jeter un rapide regard en arrière, pour recueillir quelques pensées qui nous seront autant de motifs de l'honorer et de le servir. Ce sera comme le bouquet spirituel des précédentes méditations.

Premier motif : le Saint-Esprit est Dieu ; donc adorons-le et aimons-le à ce titre. Comment ne serait-il pas Dieu, Celui qui se révèle si grand et si admirable dans tous les mystères de la vie, de la création, de la Providence, de la sanctification et de la consommation ? Que possèdent les deux autres Personnes de la Trinité, que l'Esprit Saint ne le possède, lui aussi ? Quelle est, dans leurs opérations, celle à laquelle il ne soit pas associé ? Donc, honneur, adoration, louange à jamais au Père et au Fils dans l'unité avec le Saint-Esprit ! — Au cœur même de la Divinité, le Saint-Esprit attire particulièrement les âmes par ses charmes et sa douceur, parce qu'il est

amour, bonté, joie, béatitude. Ce sont là ses attributs personnels. Il est la joie, l'allégresse et la consolation divine ; et comme la création est essentiellement amour et miséricorde, le Saint-Esprit est en quelque sorte, dans la Trinité, la source infinie où tous les êtres viennent puiser la vie, la grâce, la sainteté et le bonheur éternel. Donc non seulement honneur et adoration, mais encore amour, pour répondre à l'amour de l'Esprit Saint. Nous aimons le bien : pourquoi n'aimerions-nous pas le Saint-Esprit, amour ineffable, terme infini de la vie et de la joie ? — Le Saint-Esprit est Dieu. Nous ne saurions jamais trop nous pénétrer de cette vérité ; et de même que Dieu ne peut jamais être assez honoré et aimé, aisnsi nous n'irons jamais trop loin dans notre amour pour l'Esprit Saint.

Deuxième motif : l'homme. A quelque point de vue qu'on l'envisage, l'homme est dans une étroite relation avec l'Esprit Saint. Sa vie, son âme, son corps, son cœur surtout — autant de révélations du Saint-Esprit ! Dans l'homme est-il rien de meilleur et de plus excellent que le cœur ? C'est par le cœur qu'il vaut son prix ; et Dieu estime ce cœur à tel point qu'il le veut pour lui et à lui. Le Saint-Esprit, qui est l'amour, représente en quelque sorte le cœur dans la Divinité : donc l'homme ne devrait rien tant désirer que de donner son cœur à l'Esprit Saint, de le lui soumettre, de le façonner à son image. — Ce n'est pas seulement comme individu isolé, c'est encore dans la vie sociale que l'homme est en rapport avec le Saint-Esprit. Famille, commu-

nauté, État, toute société vient de l'Esprit Saint, et innombrables sont les bienfaits que l'homme retire de ces créations de l'Esprit Saint. Donc n'est-il pas juste d'honorer et d'aimer celui qui est le principe et la source de biens si précieux ? — Rapport religieux : — la religion est l'ensemble des relations qui unissent l'homme à Dieu ; et les plus parfaites de ces relations, sont les relations surnaturelles ; or le Saint-Esprit, nous l'avons vu, est le principe de la vie surnaturelle, de ses dons, de ses biens, de ses privilèges, de ses vertus, de ses excellences. Là encore nous lui devons tout : il dispense ses dons comme il lui plaît. Dans cette vie religieuse, l'homme, quelle que soit sa vocation — simple fidèle, prêtre, religieux — tient tout du Saint-Esprit : c'est l'Esprit Saint qui appelle, qui donne la volonté et la force. — Dans ces diverses vocations, à tous les degrés de cette vie, nous sommes dans une étroite relation avec l'Esprit Saint, et nos nécessités mêmes nous ramènent à lui par la prière et par la confiance ; le Sauveur nous l'a donné pour être notre appui et notre consolation.

Troisième motif : l'Église. Après Dieu, après Jésus Christ, l'Église est tout pour nous. Elle est établie par Dieu ; c'est par elle qu'il se donne et se communique à nous : c'est par elle que nous apprenons à le connaître, à l'aimer, à le servir ; elle est la seule religion véritable, la seule par laquelle nous devons trouver Dieu ici-bas et le posséder un jour ; par elle nous recevons la grâce ; elle est l'œuvre et le royaume

de Jésus Christ, ou plutôt c'est l'œuvre de Jésus Christ lui-même continuant à vivre dans l'humanité. A l'Église nous pouvons dire ce que les apôtres disaient au Sauveur : « A qui irons-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle[1] ». Qui n'a pas l'Église pour mère, ne peut pas avoir Dieu pour Père : qui n'est pas citoyen de l'Église, n'a aucun droit à la cité du ciel. L'Église — comme elle l'a dit elle-même de la très sainte Vierge — l'Église est, après Dieu, notre vie, notre consolation, notre espérance.

S'il en est ainsi, comment n'être pas reconnaissants envers l'Esprit Saint qui a appelé l'Église à la vie, qui la guide et la gouverne, qui est en elle le principe de la vie surnaturelle ? Sans l'Esprit Saint, pas d'Église ; sans l'Esprit Saint, ni prêtres ni évêques ; sans lui, pas de magistère infaillible ; sans lui, ni sacrements, ni fidèles ; sans lui, ni stabilité dans l'Église, ni force contre les dangers du dedans et du dehors. De la base au sommet, l'Église est l'œuvre du Saint Esprit : tout ce qu'elle est pour nous, elle l'est par l'Esprit Saint et dans l'Esprit Saint. Il est juste, par conséquent, de témoigner notre reconnaissance au Seigneur et Maître de l'Église ; il est juste que nous l'aimions, puisque, dans l'Église, nous jouissons de ses dons et que nous y sommes comblés de ses biens. Donc, éternelle reconnaissance pour la bonté du Saint-Esprit qui nous a faits enfants de son Église ! De quoi nous servirait tout le reste ? La moindre place dans la

1. *Joann.*, VI, 69.

maison de l'Église vaut mieux que le trône le plus glorieux de l'univers.

Quatrième motif : le monde. Par le monde nous entendons ceux qui sont en dehors de l'Église, les hommes étrangers à Dieu et ennemis de Dieu. Mais, demandera-t-on, qu'avons-nous donc affaire avec eux ? Le Saint-Esprit n'est pas là, et comment le monde ainsi entendu est-il pour nous un motif d'aimer le Saint-Esprit et de l'honorer ? — Précisément, parce que le monde est absolument étranger à l'Esprit Saint, et qu'il lui est diamétralement opposé.

Le monde est une société dont les maximes et l'esprit sont en opposition formelle avec l'Esprit Saint. Qu'est-ce que l'esprit du monde ? C'est l'amour des biens et des jouissances terrestres : on se plonge, on se perd dans les satisfactions matérielles et sensibles, on s'attache aux choses d'ici-bas qui, dès lors, ne sont plus simplement des moyens, mais deviennent le but même de la vie. Le Saint-Esprit, au contraire, est l'Esprit de l'espérance chrétienne, qui met sa fin et son bonheur en Dieu et dans l'éternelle possession de Dieu ; l;Esprit Saint nous enseigne, comme le dit l'Église, à marcher de telle sorte sur la terre et à travers les choses temporelles, que, loin de perdre les biens éternels, nous les méritions par le bon usage des biens d'ici-bas et par le sacrifice de tous nos intérêts temporels. — L'esprit du monde est un esprit d'orgueil, d'indépendance qui rejette tout frein : il nie la révélation surnaturelle, il ne veut pas que la raison se soumette à la foi, il refuse de répondre par

l'obéissance à ce que Dieu nous demande dans l'ordre surnaturel ; il ne peut être question, pour lui, de la divinité de Jésus Christ, de l'origine divine de l'Église. Le Saint-Esprit, au contraire, est l'esprit de vérité, le principe de l'ordre surnaturel ; il atteste la divinité de Jésus Christ par les miracles et les prophéties ; il prouve la divinité de l'Église par sa merveilleuse durée, par l'intégrité de sa doctrine, par son action et ses victoires. — L'esprit du monde est le fruit haïssable de l'amour de soi-même, de l'égoïsme qui ne recherche que son propre intérêt aux dépens de tout le reste, qui veut s'assujettir toutes choses pour en tirer avantage : monstre redoutable qui étreint la famille, l'État et la religion, pour y exercer tous les droits, pour ravir la liberté par ses lois ou par sa violence. Le monde ne peut vivre chrétiennement, le monde ne peut vivre dans l'ordre : voilà pourquoi le monde est malheureux, pourquoi il s'ensevelit lui-même sous ses ruines. Au contraire, l'Esprit-Saint est un esprit d'amour, d'amour dans l'ordre, d'amour noble et désintéressé ; c'est l'esprit de la charité chrétienne, qui ne se recherche pas soi-même, qui étend sa bienveillance à tout et à tous, qui supporte patiemment les faiblesses du prochain, qui triomphe du mal par le bien, qui cherche enfin à faire de l'humanité tout entière, dans la paix et dans la joie, une seule et même famille, la famille de Dieu. L'ordre, la paix et la joie renaîtront dans le monde, quand la loi de l'Esprit Saint régnera sur l'humanité. Le monde est l'ennemi de l'Esprit Saint, il est

en lutte avec lui ; voilà pourquoi le Sauveur nous dit : « Le monde ne peut recevoir l'Esprit Saint, parce qu'il ne le voit point et qu'il ne le connaît point[1] ».

Puisqu'il en est ainsi, que de motifs précisément d'honorer l'Esprit Saint ! Premièrement, pour réparer l'injustice que le monde commet envers lui en se refusant à le connaître, et en reniant ses œuvres ; — deuxièmement, pour nous préserver nous-mêmes de la contagion, puisque l'esprit du monde pénètre partout et nous enveloppe de toutes parts ; — enfin pour sauver le monde lui-même, s'il est possible, et le ramener sous l'autorité de l'Esprit Saint. Sans l'Esprit Saint, sans son influence sanctifiante, sans sa vertu qui purifie, le monde ne peut sortir de l'abîme de ses maux. Prions donc sans cesse le Saint-Esprit ; demandons-lui d'éteindre ces haines nationales qui, par les guerres d'extermination, sont véritablement l'œuvre de l'enfer ; demandons-lui de donner aux peuples la paix, aux familles le calme et le bonheur, aux sujets l'esprit d'obéissance, aux gouvernants l'onction de la douceur, de la justice et de la miséricorde ; prions-le d'accorder à tous la véritable charité chrétienne, de nous unir tous dans l'Église qui, seule véritable, peut seule assurer le bonheur, dans l'Église où il règne lui-même pour diriger toutes choses au but éternel.

Enfants du XIXe siècle, nous avons, en outre, bien des raisons spéciales d'honorer le Saint-

1. *Joann.*, XIV, 17.

Esprit ! Nous lui devons l'honneur — honneur qui est en même temps un bienfait — d'avoir vu, en notre siècle, un concile œcuménique dont les définitions ont ajouté un précieux fleuron à la couronne des dogmes révélés, et nous ont assuré, dans l'infaillibilité papale, un remède efficace contre les maux de notre époque. Depuis longtemps, le Saint-Esprit n'avait jamais donné à son Église ni autant de forces par l'amour et l'obéissance des fidèles pour leurs évêques, ni autant d'autorité et de puissance par des témoignages aussi éclatants d'une providence particulière qui conserve l'Église et la propage, alors même que tout secours humain lui fait défaut, que la protection des armées étrangères lui est retirée, que son royaume temporel lui est ravi. — D'autre part, jamais l'hostilité de l'esprit du monde ne s'est autant acharné contre le royaume de l'Esprit Saint ; jamais on n'a aussi audacieusement nié le surnaturel ; jamais on n'a vu autant d'obstination contre les vérités révélées ; jamais les défections n'ont été plus nombreuses ; jamais l'envie et la haine n'ont été plus violentes entre les peuples ; jamais on n'a plus désespéré du bonheur et de la paix. Notre siècle, les temps surtout où nous vivons, sont en quelque sorte le péché contre le Saint-Esprit sous sa forme la plus hideuse, avec ses conséquences les plus horribles. — De nos jours, en outre, une soi-disant religion a paru, dont le nom et la nature indiquent qu'elle prétend chasser du monde le Saint-Esprit et son culte. Nous voulons parler du spiritisme, qui, par ses mystères et ses pres-

tiges, favorise l'amour des choses sensibles, aiguillonne la curiosité et entretient le goût du merveilleux. Il confond toutes les notions religieuses qu'il se garde bien de préciser, et par là il séduit les esprits ; il dispense d'admettre le surnaturel, il n'assujettit à aucun dogme, il rejette l'obéissance à l'Église visible ; et par là, il rend inutile et il détruit toute religion positive. Au fond — souvent même il n'est pas besoin d'aller jusqu'au fond — cette prétendue religion n'est que le culte du démon, et son résultat le plus clair est l'apostasie de la foi ou la folie. Il faut que le monde obéisse à un esprit. Il faut qu'il choisisse entre l'Esprit de Dieu — Esprit de vérité et de charité, de paix et de bonheur, le seul qui aime véritablement l'humanité et qui veuille son bien — et l'esprit des ténèbres, esprit de mensonge, d'impiété, le désespéré, le démon qui a été homicide dès le commencement[1].

Que de motifs pour nous d'aimer et d'honorer le Saint-Esprit, de lui témoigner notre reconnaissance, de le dédommager des injures qu'on lui fait, de travailler, par conséquent, à le glorifier et à servir l'Église qui est son royaume, et qui, seule, lui rend, conjointement avec le Père et le Fils, l'hommage et l'adoration dignes de sa majesté ! — Employons-nous à propager son royaume en lui gagnant des âmes par nos prières et par nos travaux. Le XVIe siècle a vu naître un Ordre de Chevalerie, l'Ordre du Saint-Esprit, dont le but était de maintenir l'intégrité de la

1. *Joann.*, VIII, 44.

foi et de combattre les hérésies ; il a vu naître aussi une Confrérie en l'honneur du Saint-Esprit, Confrérie bientôt établie partout, qui se proposait pour fin la sanctification des âmes par l'amour et par la charité pour le prochain. Combien des associations de ce genre en l'honneur du Saint-Esprit ne seraient-elles pas opportunes aujourd'hui pour renouveler le monde et le transformer par l'adoration et par la piété[1] ! Il faudrait que l'Esprit Saint descendit de nouveau, pour débrouiller le chaos de la société et y établir l'ordre ; il nous faudrait une nouvelle promulgation de la loi ; il nous faudrait une nouvelle Pentecôte, pour régénérer ce monde vieilli ; il nous faudrait des hommes de foi et d'action pour nous sauver, comme autrefois Moïse sauva les Hébreux, de la honte, de la captivité et de la persécution.

Indiquerons-nous encore un motif ? Oui, le motif, c'est le ciel, Le ciel. terme heureux de la vie ici-bas, magnifique réalisation de toutes les promesses, couronnement des œuvres de Dieu, suprême aspiration de nos âmes, séjour de l'inaltérable paix et de la joie, ravissante patrie d'où viennent toutes choses et où toutes choses retournent, royaume du Fils et notre héritage à nous-mêmes, sein du Père, ineffable embrasse-

1. Dans ces dernières années, deux Confréries du Saint-Esprit se sont établies et ont reçu l'approbation du Saint-Siège : l'une à Londres (Archiconfrérie des serviteurs du Saint-Esprit, 1879), l'autre à Vienne, chez les PP. Lazaristes, pour obtenir de Dieu qu'il envoie de bons ouvriers dans la vigne de l'Église (1882).

ment de l'Esprit Saint ! Le ciel, il ne saurait être sans l'Esprit Saint. C'est l'Esprit Saint qui nous y conduit avec douceur et en même temps avec force... Le ciel, c'est l'Esprit Saint lui-même. Le ciel, c'est la lumière, la vie, l'amour, la joie : le Saint-Esprit n'est-il pas tout cela ? Le ciel et tous les élus qui l'habitent sont remplis de l'Esprit Saint, enivrés de son amour et de son bonheur. Si le ciel est un festin nuptial, le Saint-Esprit est la joie de ce festin. Si le ciel est l'union avec la Divinité, l'Esprit Saint est le gage de cette union, l'anneau d'or qui porte le précieux rubis de l'amour et qui scelle à jamais l'union de Dieu avec sa créature.

Voila que s'achève notre exploration dans le royaume du Saint-Esprit. Nous avons pénétré jusqu'au cœur de la Divinité, et nous avons vu que l'Esprit Saint est le doux habitant de ce divin séjour. Nous avons parcouru tous les ordres de la création, et, là encore, nous avons constaté que l'Esprit Saint est tout pour nous, que nous lui devons la vie, la grâce, l'Église. De là, nous sommes remontés dans notre patrie, qui est le ciel. Ici encore, le Saint-Esprit nous saisit tout entiers : il est notre repos, notre paix, notre joie pour l'éternité. O Esprit Saint, plein de beautés et de charmes, douce colombe qui reposez au cœur de la Divinité et au plus intime de notre propre cœur, où irions-nous que vous n'y soyez point, que vous n'y soyez tout pour nous ? « Si je monte au ciel, vous y êtes ; si je descends au fond des enfers, vous voilà ! Si je prends mon essor dès l'aurore et que je m'envole

aux extrémités de la mer, là encore votre main me conduit et votre droite me soutient... parce que vous êtes le maître de mes reins, que vous m'avez reçu dès le sein de ma mère »[1]. « Dieu de mon cœur, mon Dieu, mon partage pour l'éternité ! »[2] « Bénissez le Seigneur, vous tous, ses créatures ; dans tous les lieux où s'étend son empire, ô mon cœur, bénis le Seigneur[3] ! Ainsi soit-il.

FIN DU TOME II

1. *Ps.* CXVIII, 7 sq. — 2. *Ps.* LXXII, 26. — 3. *Ps.* CII, 22.

TABLE

IMPRIMERIE DE L'EST — BESANÇON

1 vol —